

Annexe au projet de loi de finances 2022



*Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) 2022 - 2024*



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	i - viii	
INTRODUCTION	ix - xi	
SECTION 120	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1 - 8
SECTION 130	PRIMATURE	9 - 23
SECTION 131	DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS	24 - 26
SECTION 140	COUR CONSTITUTIONNELLE	27 - 31
SECTION 150	COUR SUPREME	32 - 38
SECTION 155	HAUTE COUR DE JUSTICE	39 - 41
SECTION 160	CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL	42 - 46
SECTION 170	HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	47 - 50
SECTION 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	51 - 63
SECTION 185	MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	64 - 73
SECTION 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	74- 78
SECTION 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	79 - 83
SECTION 195	COMITE NATIONAL DE L'LEGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT	84- 87
SECTION 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	88-99
SECTION 220	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROIT DE L'HOMME	100 - 113
SECTION 223	OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE	114 - 119
SECTION 226	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	120 - 123
SECTION 230	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	124 - 134
SECTION 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	135 - 177
SECTION 311	CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES	178 - 182
SECTION 312	AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS/DELEGATIONS SERVICES PUBLICS (ARMDS)	183 - 186
SECTION 320	MINISTERE DU TRAVAIL , DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL	187 - 199
SECTION 323	MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	200 - 215
SECTION 328	MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT	216 - 222
SECTION 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	223 - 243
SECTION 334	AUTORITE PROTECTION DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	244 - 249
SECTION 340	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTE ET DES COUTUMES	250 - 256
SECTION 341	MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE	257 - 263
SECTION 380	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	264 - 287
SECTION 410	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	288 - 308
SECTION 412	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	309 - 323
SECTION 510	MINISTERE DE L'ARTISANT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERE ET DU TOURISME	324 - 348
SECTION 520	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	349 - 365
SECTION 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL	366 - 393
SECTION 614	HAUT CONSEIL NAT. LUTTE CONTRE LE SIDA	394 - 398
SECTION 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	399 - 413
SECTION 700	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES	414 - 435
SECTION 714	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	436 - 461
SECTION 720	MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	462 - 484
SECTION 730	MINISTERE DE LA COMMUNICATION DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	485 - 495
SECTION 732	HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	496 - 500
SECTION 740	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	501 - 520
SECTION 820	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL	521 - 556
SECTION 850	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	557 - 560

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN** : Agence du Bassin du Fleuve Niger
- ABS** : Appui Budgétaire Sectoriel
- ACCT**: Agence Centrale Comptable du Trésor
- ACEFOR**: Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation
- ACMAD**: Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
- ACTE** : Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education
- ADM** : Aéroport Du Mali
- ADR** : Agences de Développement Régional
- ADRS** : Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal
- AE-CP** : Autorisations d'Engagement : Crédits de Paiement
- AEP** : Adduction d'Eau Potable
- AER** : Agence de l'Energie Renouvelable
- AES** :Adduction d'Eau Sommaire
- AFD** : Agence Française pour le Développement
- AGCC2** : Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2
- AGEFAU** : Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel
- AGETIC** : Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
- AGETIER** : Agence d'exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements Ruraux
- AGR** :Activités Génératrices de Revenus
- AGRA** : Alliance pour une Révolution verte en Afrique
- AICE2** : Application Intégrée de la Comptabilité de l'Etat
- AMADER** : Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale
- AMAM** : Agence Malienne de Métrologie
- AMALAN** : Académie Malienne des Langues
- AMANORM** : Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
- AMAP** : Agence Malienne de Presse
- AMARAP** : Agence Malienne de Radio Protection
- AMCOMET** : Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie
- AMC** : Ateliers Militaires Centraux
- ANAC** : Agence Nationale de l'Aviation Civile
- ANADEB** : Agence Nationale de Développement des Biocarburants
- ANCD** : Agence Nationale de Communication du Développement
- ANE** : Acteurs Non Étatiques
- ANGESEM** : Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali
- ANICT** : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

ANPE : Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi
AN-RM : Assemblée Nationale de la République du Mali
APC : Approche Par les Compétences
APCM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
APCMM : Assemblée Permanente des Chambres de Métier du Mali
API : Agence de Promotion des Investissements
APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX : Agence pour la Promotion des Exportation
APRM : Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali
ASACE : Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat
ASACO : Association des Santé Communautaire
ATI : Agence d'Aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation
AUREP : Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
BCS : Bureau Central de la Solde
BEEC : Bureau d'Expertise d'Évaluation et de Certification des diamants bruts
BID : Banque Islamique pour la Développement
BMCESP : Bureau du Modérateur de Concertation État /Secteur Privé
BOP : Budget Opérationnel de Programme
BRMN : Bureau de restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles du Mali
BSI : Budget Spécial d'Investissement
BT : Brevet de Technicien
BUMDA : Bureau Malien du Droit d'Auteur
BVG : Bureau du Vérificateur Général
CAA : Centres d'Apprentissage Agricole
CAAGM : Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADA : Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur de l'Agriculture
CADD : Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CADDEE : Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation du Secteur Énergie-Eau
CAF : Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé : Centres d'Apprentissage Féminin
CAISFF : Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Financiers et Fiscaux
CAMM-BFK : Conservatoire des Arts et Métiers multimédia Balla Fasséké Kouyaté
CAP : Centres d'Animation Pédagogique
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnel
CARFIP : Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques ;
CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC : Conseils de Cercles

CCLMT : Cellule de Lutte Contre les Mouches Tsé-tsé

CCMD : BRE: Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa

CCS/SFD : Cellule de Contrôle et de Surveillance des Système Financiers Décentralisés

CDA : Centre de développement du secteur agroalimentaire

CDAT : Centre de Développement de l'Artisanat Textile

CDI : Commissariat au Développement Institutionnel

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CDN : Comité Directeur National

CDPE :Centres de Développement de la Petite Enfance

CED :Centres d'Education pour le Développement

CEDEAO : Communauté Economique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEI : Centres d'Education pour l'Intégration

CEMAPI : Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle

CENTIF : Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière

CENOU :Centre National des Œuvres Universitaires

CERCAP :Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer

CESC : Conseil Economique Social et Culturel

CETRU : Cellule des Travaux d'Urgence Routiers

CFCT :Centre de Formation des Collectivités

CFD :Centre de Formation pour le Développement

CFP : Centre de Formation Professionnelle

CFP-SAT : Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique

CFPF-T : Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro

CGS : Comité de Gestion Scolaire

CICB : Centre International des Conférences de Bamako

CIGEM :Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CIGMA : Centre d'Information Gouvernementale du Mali

CILSS : Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CMC : Conseil Malien des Chargeurs

CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CMDT : Compagnie Malienne de Développement du Textile

CM/UEMOA : Conseil de Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

CMTR : Conseil Malien des Transporteurs Routier

CNAOM : Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali

CNASA : Centre national d'Appui à la Santé Animale

CNCM : Centre National de la Cinématographie du Mali

CNCS : Centre National de Cantines Scolaires

CNECE : Centre National des Examens et Concours de l'Éducation

CNLCP : Centre de Lutte contre Criquet Pèlerin

CNLP : Centre National de la Lecture Publique

CNLTE : Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

CNMU : Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO

CNIA : Centre National d'Insémination Artificiel Animale

CNODER : Cadre National d'Orientation du Développement Economique Régional

CNOU : Centre National des Opérations d'Urgence

CNRA : Comité National de la Recherche Agricole

CNR-ENF : Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle

CNREX/BTP : Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux

COLLOC : Logiciel de gestion budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales

COMANAV : Compagnie Malienne de Navigation

COVACC : Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises

CPA : Centre de Promotion d'Appui

CPA/SFD : Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés

CPER : Contrats Plans Etat-Régions ou District

CPM : Comité de Prévision et de Modélisation

CPS/CI : Cellule de Planification et de Statistique / Coopération Internationale

CPS/SDR : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural

CPS/SICAEPPIP : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé

CPS-SEEUDE : Cellule de Planification et de Statistique du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat

CPS/SME : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mine-Energie

CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

CROCEP : Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du Prodess

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

CSCR : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

CSLP : Cellule Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CSPP : Cellule de suivi des projets et programmes financés par les PTF

CSREF : Centre de Santé de Référence

CT : Collectivités Territoriales

CVJR : Commission Vérité, Justice et Réconciliation

DAE : Directions d'Académie d'Enseignement

DCPNAT : Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire

DCSSA : Direction centrale des Services de Santé des Armées

DEF : Diplôme d'Etudes Fondamentales

DFM : Direction des Finances et du Matériels

DGAT : Direction Générale de l'Administration du Territoire

DGB : Direction Générale du Budget

DGD : Direction Générale des Douanes

DGDP : Direction Générale de la Dette Publique

DGESRS : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

DGI : Direction Générale des Impôts

DGME : Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur

DGMP DSP : Direction Générale des Marchés Publics et Délégation des Services Publics

DNCC : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

DNCF : Direction Nationale du Contrôle Financier

DNEC : Direction Nationale de l'Etat Civile

DNEF : Direction Nationale de l'enseignement Fondamental

DNEN : Direction Nationale de l'Enseignement Normal

DNENF-LN : Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales

DNEPS : Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale

DNESG : Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général

DNFP : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

DNFPP : Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel

DNP : Direction Nationale de la Pédagogie

DNT : Direction Nationale du Travail

DNTCP : Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DPBEP : Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle

DPPD PAP : Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et projets Annuels de Performance

DRH : Direction des Ressources humaines

DRPPV : douane

DRT : Direction Régionale du Travail

DSAFA : Direction des Services Administratifs et Financiers

EBES : Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux

EFEP : Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires

EMAA : Etat-major de l'Armée de l'Air

EMIA : Ecole Militaire Inter Arme

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente

ENSUP : Ecole Normale Supérieure
EPS : Education Physique et Sportive
ESJSC : Ecole Supérieure de Journalisme et des sciences de la Communication
ESO :Ecole des Sous Officiers
ETP : Enseignement Technique et Professionnel
FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FDE : Fonds de Développement Economique
FIER : Formation, Insertion et appui à l'Entreprenariat des jeunes Ruraux
FMI : Fonds Monétaire International
GAR : Gestion Axée sur les Résultats
GFP :Gestion des Finances Publiques
GRH : Gestion des Ressources Humaines
GRI-GAR Mali :Groupe de Réflexion sur l'Institutionnalisation de la GAR au Mali
HCC : Haut Conseil des Collectivités
HCME : Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HIMO : Haute Intensité de Mains d'Œuvre
IES : Institutions d'Education Spéciale
IFM : Instituts de Formation des Maîtres
IFP: Institut de Formation Professionnelle
IGEN : Inspection Générale de l'Education Nationale
INFTS : institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
INIFORP : Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle
INSTAT :Institut National de Statistique
IPRES : Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire
LC :Langue et Communication
LOPM : Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
LT : Lycée Technique
MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MDC : Missions Diplomatiques et Consulaires
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MEN : Ministère de l'Education Nationale
OCS : Office Central des Stupéfiants
ODD : Objectifs du Développement Durable
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
OIT : Organisation Internationale du Travail
ONEF :Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

ONEF : Office National de l'Emploi et de la Formation
ORSEC : Ordre et Sécurité
PACD : Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PACEN : Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord
PADE : Programme d'Appui à la décentralisation de l'Education
PADES : Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur
PAFIP : Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle
PAG : Programme d'Action du Gouvernement
PAGAM/GFP : Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la
PAGE : Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PANETEM : Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali
PAP : Projets Annuels de Performance
PAQAMA : Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali
PDI : Programme de Développement Institutionnel
PEJ : Programme Emplois Jeunes
PGT : Paierie Générale du Trésor
PIB : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
PIEV : Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables
PISE : Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education
PIT : Programme d'Initiatives Transfrontalières
PMAJ : Projet de formation en Mécanique Auto et d'insertion socioprofessionnelle des Jeunes
PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie
PMK : Prytanée Militaire de Kati
PNE : Politique Nationale de l'Emploi
PNFP : Politique Nationale de Formation Professionnelle
PNPS : Politique Nationale de Protection Sociale
PNR : Politique Nationale en matière de Religion
PNT : Politique Nationale du Travail
PONAM : Politique Nationale de Migration
PPM : Plan de Passation des Marchés
PPTD : Programme Pays de Promotion du Travail Décent
PPTE : Pays Pauvre Très Endetté
PROCEJ : Projet Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODEFPE : Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRRE : Projet de Reconstruction et de Relance Economique

PST : Potentiel Scientifique et Technique
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PTG : Programme de Travail Gouvernemental
PTI : Programme Triennal d'Investissement
PUEPT : Projet d'Urgence Education Pour Tous
RAP : Rapport Annuel de Performance
RAVEC : Recensement Administratif à vocation d'Etat Civil
RGD : Recettes Générales du District
RH : Ressources Humaines
SHA : Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
SMT :Sciences, Mathématiques et Technologie
SNACR : Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques
SSA/P : Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
TBS :Taux Brut de Scolarisation
TED : Tableau d'Effectifs et de Dotation
TRE :Techniques de Recherche d'Emploi
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UMOCI : Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UNDAF : Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali
UOP : Unité Opérationnelle de Programme
VA : Valeur Actualisée
VN : Valeur Nominale

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de modernisation de la gestion des finances publiques au Mali, le budget d'Etat est désormais présenté par politiques publiques depuis l'exercice budgétaire 2018.

Le présent Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) qui porte sur la période 2022-2024 est élaboré conformément à la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois des Finances, qui stipule en son article 45 que la loi de Finances de l'année est accompagnée «des documents de programmation pluriannuelle des dépenses, tels que prévus à l'article 52 de la présente loi, ayant servi de base à la préparation des budgets des ministères».

Le DPPD-PAP 2022-2024 est la traduction de la politique budgétaire dont la référence est le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019 - 2023 et de la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement (PAG) de transition actualisé 2021-2022 qui se décline en quatre (04) Axes comme suit : (i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national; (ii) les réformes économiques et institutionnelles; (iii) l'organisation des élections générales ; (iv) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité.

Dans ce contexte, le DPPD-PAP 2022-2024 prend en charge toutes les actions inscrites dans le PAG notamment :

- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Algier ;
- la consolidation des acquis de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) 2015 -2019 ;
- la consolidation des acquis de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI) 2017-2021;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation du Secteur de la Justice (LOPJ) 2020-2024 ;
- la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- la consolidation des acquis dans les secteurs sociaux et le renforcement du capital humain ;
- le financement des investissements structurants dans les secteurs productifs dont l'agriculture et le renforcement de la décentralisation budgétaire.

Le DPPD-PAP 2022-2024 est présenté par ministère, par institution et par programme et il reflète deux mesures essentielles : (i) la rationalisation des charges récurrentes au profit des dépenses d'investissement et (ii) la justification au premier francs des propositions de crédits sur la base des déterminants des dépenses.

Au titre de l'aspect pluri annualité budgétaire le document est structuré par ministère / institution comme suit:

- la mission du ministère ou de l'institution ;
- les contraintes et défis ;

- l'évolution des indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier ;
- la programmation des dépenses sur la période t + 1 à t + 3 par catégorie économique en ressources et en dépenses par programme ;
- les commentaires sur les liens entre l'évolution de l'allocation intra-ministérielle des ressources et la stratégie du secteur ou du ministère.

S'agissant de l'aspect annualité budgétaire, les informations relatives aux programmes du Ministère/Institution font ressortir par programme :

- la présentation stratégique du programme ;
- la description du programme, ses actions et projets ;
- la présentation détaillée des objectifs et indicateurs avec les valeurs cibles chiffrées ;
- les prévisions financières par actions et par natures économiques ;
- les prévisions d'effectif ;
- les autorisations d'engagement.

Outre la prise en charge des Institutions et organismes assimilés, la cartographie des programmes du DPPD-PAP 2022-2024, est structurée conformément à la répartition des services entre la Primature et les départements ministériels suivant le Décret n°2021-0475/PM-RM du 26 juillet 2021, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels. La création de trois ministères délégués n'impactant pas la structure des programmes, la cartographie des programmes pour 2022 est identique à celle de 2021 excepté au niveau du nombre des objectifs et des indicateurs.

Ainsi, le budget d'Etat de 2022 s'articulera autour de :

- 138 programmes dont 29 programmes de pilotage, 97 programmes opérationnels, 1 programme des budgets annexes et 11 programmes de Comptes spéciaux du Trésor (CST) ;
- 323 actions dont 118 pour les programmes de pilotage, 187 pour les programmes opérationnels, 7 pour le programme des budgets annexes et 11 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 455 objectifs dont 112 pour les programmes de pilotage, 320 pour les programmes opérationnels, 2 pour le programme des budgets annexes et 21 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 1 133 indicateurs dont 257 pour les programmes de pilotage, 809 pour les programmes opérationnels, 14 pour le programme des budgets annexes et 53 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor.

En 2022, les Autorisations d'Engagement de dépenses pour les programmes de pilotage s'élèvent à 125,585 milliards de FCFA contre 185,647 milliards de FCFA dans la Loi de Finances rectifiée 2021, soit une diminution de 60,062 milliards de FCFA. Quant à leurs crédits de paiement, ils sont évalués à 587,351 milliards de FCFA en

2022 contre 624,901 milliards de FCFA dans la Loi de Finances rectifiée 2021, soit une diminution de 37,550 milliards de FCFA.

S'agissant des programmes opérationnels, les Autorisations d'Engagement de dépenses pour les programmes opérationnels s'élèvent à 800,194 milliards de FCFA contre 563,176 milliards de FCFA dans la Loi de Finances rectifiée 2021, correspondant à une augmentation de 237,019 milliards de FCFA. Quant à leurs crédits de paiement, ils sont évalués à 1 355,472 milliards de FCFA contre 1 383,200 milliards de FCFA dans la Loi de Finances rectifiée 2021, soit une diminution de 27,728 milliards de FCFA.

Pour le programme des Budgets annexes, les Autorisations d'Engagement de dépenses pour le programme des budgets annexes s'élèveront à 2,029 milliards de FCFA contre 2,151 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 0,121 milliard de FCFA. Quant aux crédits de paiement, ils sont évalués à 7,896 milliards de FCFA en 2022 contre 8,113 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 0,217 milliard de FCFA.

Enfin, les Autorisations d'Engagement de dépenses pour les programmes des comptes spéciaux du trésor s'élèveront à 34,805 milliards de FCFA contre 73,927 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 39,122 milliards de FCFA. Quant aux crédits de paiement, ils sont évalués à 135,319 milliards de FCFA en 2022 contre 171,457 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 36,138 milliards de FCFA.

Par ailleurs, dans le cadre l'amélioration continue des cadres de performance des Programmes, certains indicateurs peuvent être modifiés ou remplacés par de nouveaux indicateurs pour mieux apprécier l'atteinte des objectifs définis. A cet effet, les nouveaux indicateurs, c'est-à-dire, ceux créés dans le PAP pour la première fois, n'auront pas de valeurs historiques pour les années passées ; les cellules correspondantes seront marquées d'un tiret (-). Dans ce cas, la définition des cibles commence à partir de la première année de projection (2022) dans le présent DPPD-PAP.

Les indicateurs reformulés sont ceux dont le libellé a changé mais la précision méthodologique demeure. Dans ce cas, les valeurs historiques restent valables et doivent servir de référence pour la détermination des cibles pour la projection.

Afin de tirer les leçons de l'exécution du budget 2022, un Rapport Annuel de Performance (RAP) sera élaboré en fin de gestion. Il permettra d'exposer les résultats de l'évaluation du présent Projet Annuel de Performance (PAP).

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans les articles 29, 38 et 52 de la Constitution du 25 février 1992 aux termes desquels le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la Présidence de la République sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

D'une manière générale, la mise en oeuvre des différents programmes de la Présidence de la République rencontre beaucoup de contraintes liées aux spécificités de la superstructure. Il s'agit entre autres de :

- la multiplicité des intervenants pouvant conduire à de potentiels conflits de compétence ;
- la faible disponibilité de statistiques fiables pour de bonnes prévisions et la prise de décision ;
- la faible prévisibilité des phénomènes socio-politiques ;
- l'inadéquation des ressources par rapport aux besoins.

I.2.2 Défis

Dénormes défis se posent à notre superstructure.

Il s'agit essentiellement :

- de fixer clairement et faire respecter les domaines de compétences ;
- d'améliorer rapidement le système statistique national ;
- d'assurer sans cesse une gestion efficiente des ressources.

I.3 La politique sectorielle

Les missions de la Présidence s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs spécifiques des axes préalables 1 et 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

	Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
1 IDE entrant		\$ US	-	562	366	308

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Formulation et coordination de l'action présidentielle	7 428 601	6 386 372	5 726 557	6 019 496
Administration générale	6 666 187	7 736 865	6 395 404	6 615 635
Sécurité et défense	1 904 717	2 054 717	1 930 137	2 027 433
Total :	15 999 505	16 177 954	14 052 098	14 662 564

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 897 088	2 115 500	2 087 051	2 318 145
Biens et services	11 222 900	11 782 937	10 173 843	10 376 072
Transferts et subventions	2 279 517	1 529 517	1 467 204	1 628 147
Investissement	600 000	750 000	324 000	340 200
Total :	15 999 505	16 177 954	14 052 098	14 662 564

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.001 Formulation et coordination de l'action présidentielle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.001 s'occupe de l'analyse :

- i) stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international ;
- ii) de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.001 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au développement économique, social et culturel du pays (ii) au contrôle et la supervision de l'activité gouvernementale, (iii) au développement des initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Impulser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de développement économique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes rendus des rencontres (conseil supérieur de l'agriculture, conseil présidentiel de l'investissement, conseil supérieur de la magistrature, cellule affaire économique emploi formation professionnelle)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités organisées / Nombre d'activités prévues) x100.

1.2 Taux de réalisation des actions sociales	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : comptes rendus des rencontres (session du haut conseil national de lutte contre le sida, distinctions honorifiques, organisation de la société civile)

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions sociales organisées / Nombre d'actions sociales prévues) x100.

1.3 Taux de réalisation des actions culturelles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100.

Objectif 2: Assurer le contrôle et la supervision de l'action gouvernementale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Bulletin de synthèse des rapports

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports analysés / Nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100.

2.2 Taux de décernement des distinctions honorifiques	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de distinctions honorifiques décernées / Nombre de distinctions honorifiques prévues) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 274 856	1 432 627	1 402 597	1 556 733
Biens et services	4 526 484	3 926 484	3 738 751	3 822 943
Transferts et subventions	1 027 261	277 261	261 209	299 620
Investissement	600 000	750 000	324 000	340 200
Total :	7 428 601	6 386 372	5 726 557	6 019 496

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Pilotage de la stratégie présidentielle.	6 665 903	5 470 952	5 246 225	5 517 693
Coordination et surveillance de l'action présidentielle	762 698	915 420	480 332	501 803
Total :	7 428 601	6 386 372	5 726 557	6 019 496

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	23	24	24	24
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	6	7	6	6
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	112	115	12	12
Total :	145	150	46	46

Action 01 Pilotage de la stratégie présidentielle.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 253 169	1 408 218	1 378 742	1 530 254
Biens et services	4 385 473	3 785 473	3 606 274	3 687 819
Transferts et subventions	1 027 261	277 261	261 209	299 620
Total	6 665 903	5 470 952	5 246 225	5 517 693

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités de développement économique	2 561 969
1.1.2 Prise en charge du fonctionnement des services (entretiens matériels)	2 360 600
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de promotion culturelle	143 583
2.2.1 Prise en charge du fonctionnement (dont salaires, déplacements, communication, distinctions honorifiques)	404 800
Total	5 470 952

Action 02 Coordination et surveillance de l'action présidentielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	21 687	24 409	23 855	26 479
Biens et services	141 011	141 011	132 477	135 124
Investissement	600 000	750 000	324 000	340 200
Total	762 698	915 420	480 332	501 803

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Mise en oeuvre des activités de développement social	159 160
2.1.1 Production de rapports de synthèse (contrôle) et de bulletins	6 260
2.1.2 Réhabilitation de bureaux et villas à Koulouba	600 000
2.1.3 Construction du mur de la Plateforme à Koulouba	150 000
Total	915 420

Le Programme : 1.002 Administration générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les structures, services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Intendance des palais ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Parc présidentiel ;
- Bureau du courrier.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 1.002 vise à atteindre spécifiquement quatre (4) objectifs.

- i) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) améliorer le fonctionnement des services ;
- iii) améliorer le suivi des politiques et stratégies de l'action gouvernementale ;
- iv) assurer une meilleure visibilité des actions menées par la Présidence de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution du budget	%	99	100	99	99

Moyen de Vérification : comptes administratifs

Formule : (montant exécuté / dotation budgétaire) X 100.

1.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : actes administratifs

Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus /nombre de postes prévus dans le cadre organique) x 100.

1.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport de formation

Précision Méthodologique : (nombre d'agents formés / nombre d'agents à former) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	622 232	682 873	684 454	761 412
Biens et services	5 658 447	6 668 484	5 371 703	5 479 118
Transferts et subventions	385 508	385 508	339 247	375 105
Total :	6 666 187	7 736 865	6 395 404	6 615 635

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination administrative et financière	6 666 187	7 736 865	6 395 404	6 615 635
Total :	6 666 187	7 736 865	6 395 404	6 615 635

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	20	28	20	21
CATEGORIE B1	7	8	7	7
CATEGORIE B2	10	6	10	10
CATEGORIE C	3	4	3	3
AUTRES	186	179	192	197
Total :	226	225	232	238

Action 01 Coordination administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	622 232	682 873	684 454	761 412
Biens et services	5 658 447	6 668 484	5 371 703	5 479 118
Transferts et subventions	385 508	385 508	339 247	375 105
Total	6 666 187	7 736 865	6 395 404	6 615 635

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en biens et services (fonctionnement, entretiens, fournitures, déplacements et missions)	7 049 221
1.2.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	682 873
1.3.1 Renforcement des capacités	4 771
Total	7 736 865

Le Programme : 2.001 Sécurité et défense

Responsable de Programme : le Chef d'Etat Major Particulier du Président de la République.

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président de la République et de sa famille, des palais de Koulouba, des résidences du Président de la République, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président de la République.

En outre, le programme assure l'organisation des réunions du conseil supérieur de défense, la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil et de la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM).

La préparation des décisions du Président de la République en matière de défense, le suivi des opérations militaires en cours au Mali : MINUSMA, BARKANE, DAMBE, la consolidation des partenariats bilatéraux et multilatéraux avec ECAP SAHEL EUTM, SGI et G5 Sahel s'inscrivent également dans le cadre de ce programme.

Pour sa mise en oeuvre, le programme dispose d'une action unique : «sécurisation de l'institution Président de la République ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

La mise en oeuvre du programme « Sécurité et Défense» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs:

i) veiller à la sécurité du Président de la République et sa famille;

ii) veiller à la sécurité des Palais et Résidences et assurer le service des honneurs à rendre au Président de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Veiller à la sécurité du Président de la République, de sa famille, des palais et résidences

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des missions réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100.

1.2 Taux d'exécution des activités de renforcement de capacités	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées / Nombre de formations programmées) x100.

Objectif 2: Assurer la prospective en matière de défense et de sécurité d'une part et coordonner la gestion des crises au niveau national d'autre part

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de missions réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	1 037 969	1 187 969	1 063 389	1 074 011
Transferts et subventions	866 748	866 748	866 748	953 422
Total :	1 904 717	2 054 717	1 930 137	2 027 433

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Sécurisation de l'institution Président de la République	1 904 717	2 054 717	1 930 137	2 027 433
Total :	1 904 717	2 054 717	1 930 137	2 027 433

Action 01 Sécurisation de l'institution Président de la République

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	1 037 969	1 187 969	1 063 389	1 074 011
Transferts et subventions	866 748	866 748	866 748	953 422
Total	1 904 717	2 054 717	1 930 137	2 027 433

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités de sécurité du Président de la République	1 711 717
1.2.1 Renforcement des capacités (SP)	8 000
1.2.2 Renforcement des capacités (GSSP)	30 000
2.1.1 Mise en oeuvre des missions prospectives	305 000
Total	2 054 717

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.001 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
REHABILITATION /AMENAGEMENT BUREAUX & VILLAS KOULO	600 000	300 000	600 000	162 000	170 100	
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE DE LA PLA	150 000	300 000	150 000	162 000	170 100	
Total :	750 000	600 000	750 000	324 000	340 200	

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

La Constitution du 25 février 1992 dispose que le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation et dispose de l'Administration et de la Force armée. Elle consacre le Premier ministre Chef du Gouvernement et souligne qu'à ce titre, il dirige et coordonne l'action gouvernementale, il assure l'exécution des lois. De même, elle prévoit qu'il exerce le pouvoir réglementaire, sous réserve des dispositions de son article 46. Elle envisage également, qu'il est responsable de l'exécution de la politique de défense nationale.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des attributions du Gouvernement et des fonctions du Premier ministre suscitées, la Primature est chargée, à travers le Cabinet du Premier ministre, d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses fonctions de direction et de coordination de l'action gouvernementale, d'exécution des lois et d'exécution de la politique de défense nationale.

A ce titre, à travers le même Cabinet, elle est chargée de : i) suivre les relations du Premier ministre avec les autres institutions de la République et les autorités indépendantes, ii) suivre l'exécution des instructions du Président de la République et du Premier ministre par les membres du gouvernement, iii) suivre la mise en oeuvre de la Déclaration de politique générale du Premier ministre par les membres du gouvernement, iv) préparer les arbitrages et décisions du Premier ministre, v) suivre les relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les confessions religieuses et les partenaires sociaux, vi) exercer des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services relevant du Premier ministre à l'exception du Secrétariat général du gouvernement et du cabinet de défense, vii) mettre à la disposition du Premier ministre une information régulière et complète sur la situation de l'administration et du pays, viii) mener des réflexions pour faire des propositions sur toute question d'intérêt national.

De même, à travers les services relevant d'elle, la Primature est chargée de : i) suivre et évaluer la situation sécuritaire du pays, ii) élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en oeuvre de cette politique, iii) impulser le développement dans les Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka, iv) assurer le développement des institutions et des ressources humaines, v) améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative, vi) assurer la promotion du service et/ou de l'accès universel aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication, vii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles, viii) défendre les intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des organismes personnalisés.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de la mission régaliennes de la Primature, nous avons relevé les contraintes et défis ci-dessous.

I.2.1 Contraintes

- Faible appropriation des règles, procédures et principes du travail gouvernemental par les départements ministériels ;
- Faible niveau des ressources budgétaires destinées à la prise en charge de besoins sans cesse croissants ;
- Crises sécuritaire et sanitaire persistantes qui annihilent les efforts du Gouvernement ;
- Insuffisance des effectifs dans certains services de la Primature ;
- Faible appropriation du contrôle interne comme outil de gestion dans les services ;
- Faible capacité des acteurs en audit de performance ;
- Inadéquation entre la régulation budgétaire et la mise en oeuvre du plan de passation des marchés ;
- Difficultés liées à la mise en oeuvre de la disposition du texte de création de la Direction Générale du Contentieux de l'Etat (DGCE) relative à la mise en place d'une régie de recettes et d'une régie d'avances ;
- Récurrence des crises politiques et sociales ;
- Difficultés de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Faible maîtrise des outils de planification ;
- Mauvaises conditions de conservation des archives historiques ;
- Difficultés d'effectuer des contrôles à distance à raison du faible niveau d'informatisation des services.

I.2.2 Défis

- Instauration de l'ordre constitutionnel ;
- Renforcement des capacités des départements ministériels en matière de règles, procédures et principes du travail gouvernemental ;
- Renforcement des capacités des cadres du Secrétariat général du Gouvernement et ceux des départements ministériels ;
- Ajustement des besoins aux ressources budgétaires ;
- Renforcement des mesures sécuritaire et sanitaire sur toute l'étendue du territoire ;
- Renforcement des effectifs des services de la Primature ;
- Passage d'une logique de vérification centrée sur la régularité à une logique de vérification centrée sur la performance ;
- Renforcement des capacités notamment en audit interne dans les services de l'administration publique ;
- Renforcement des capacités en audit de performance et en audit interne ;
- Création d'une régie de recettes et d'une régie d'avances à la DGCE ;
- Mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Renforcement des capacités en planification ;
- Préservation des archives historiques à travers la numérisation ;
- Renforcement du dispositif de veille aux crises politiques et sociales ;
- Passage d'un contrôle sur place à un contrôle à distance.

I.3 La politique sectorielle

Les actions envisagées pour réaliser la mission de la Primature contribuent, à travers les orientations données par le Président de la Transition dans sa lettre de mission adressée aux membres du Gouvernement, le PAG 2021-2022 approuvé par le Conseil National de la Transition, à l'atteinte des objectifs globaux des cinq axes stratégiques du Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable (CREDD) 2019-2023, à savoir : i) la consolidation de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance, ii) la restauration de la paix, de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble, iii) la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie, iv) la protection de l'environnement et le développement de la résilience au changement climatique, v) le développement du capital humain.

En effet, les actions du PAG 2021-2022 sont élaborées dans un contexte marqué par les crises sanitaires (la maladie à coronavirus 2019 ou COVID-19), sécuritaires (crises au Nord et au centre du pays), politiques et sociales (revendications syndicales).

Ces actions engagent le Premier ministre et tous les membres du Gouvernement autour de quatre axes, à savoir :i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, ii) les réformes politiques et institutionnelles, iii) l'organisation des élections générales, iv) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité.

Les principales structures chargées de la mise en oeuvre des actions prévues par la Primature se présentent ainsi qu'il suit :

- Le programme 1.003 "Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale" regroupe le Cabinet du Premier ministre, le Secrétariat Général du Gouvernement, le Service de Gestion de la Cité Administrative, le Cabinet de Défense du Premier ministre, le Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse, l'Agence de Développement du Nord du Mali et l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU).
- Le programme 1.004 "Administration générale et contrôle" concerne le Contrôle Général des Services Publics, l'Ecole Nationale d'Administration, la Direction Administrative et Financière et la Direction Nationale des Archives du Mali.
- Le programme 2.002 "Défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés" a comme structure opérationnelle la Direction Générale du Contentieux de l'Etat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
-------------	-------	------	------	------	------

1	Niveau de satisfaction des usagers des services publics	%	-	-	-	25
2	Taux de retour de l'administration dans les régions du nord et du centre	%	-	74	58,82	55
3	Pourcentage de communes couvertes par la téléphonie (fixe ou mobile)	%	-	93	95	-
4	Pourcentage de femmes dans les fonctions nominatives de l'administration publique	%	-	13,07	13,96	13,60
5	Source : Revue 2020-Cadre de mesure de Performance du CREDD 2019-2023		-	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale	7 000 140	7 747 405	6 712 373	7 104 703
Administration générale et contrôle	4 735 383	4 925 781	4 418 933	4 654 941
Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés	607 157	632 791	604 276	637 480
Total :	12 342 680	13 305 977	11 735 582	12 397 124

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 086 314	2 378 515	2 296 389	2 547 185
Biens et services	6 891 356	7 224 423	6 532 020	6 661 151
Transferts et subventions	2 415 010	2 593 039	2 177 673	2 398 938
Investissement	950 000	1 110 000	729 500	789 850
Total :	12 342 680	13 305 977	11 735 582	12 397 124

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale

Responsable de programme : Le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier ministre.

a) Présentation stratégique :

Le programme vise :

- i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire ;
- ii) les réformes politiques et institutionnelles ;
- iii) l'organisation des élections générales ;
- iv) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité ;
- v) la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de travail gouvernemental ;
- vi) l'information du citoyen sur l'action gouvernementale ;
- vii) le suivi et l'évaluation de la situation sécuritaire du pays ;
- viii) l'amélioration du cadre de vie et de travail de la Cité Administrative ;
- ix) l'impulsion du développement des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni et Ménaka.

Il est découpé en trois (03) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre :

- action1 : Pilotage de l'action gouvernementale;
- action2 : Coordination administrative;
- action3 : Renforcement des actions de développement dans les régions du nord.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le programme «Formulation de la politique et coordination de l'Action Gouvernementale» vise l'atteinte de quatre (04) objectifs. Les objectifs et les indicateurs y afférents figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Conduire et coordonner la mise en oeuvre de l'action gouvernementale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution de la tranche annuelle du Plan d'action du Gouvernement (PAG)	%	-	-	100	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions réalisées / Nombre d'actions prévues dans le PAG) x100

1.2 Taux d'exécution des instructions du Premier ministre	%	-	-	100	-
---	---	---	---	-----	---

Moyen de Vérification : rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (nombre d'instructions exécutées/nombre d'instructions données par le Premier ministre) x100

1.3 Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	-	-	100	-
---	---	---	---	-----	---

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation du PTG

Précision Méthodologique : (nombre de dossiers réalisés/nombre de dossiers inscrits au PTG) x100

1.4 Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	-	-	100	-
--	---	---	---	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre de projets de textes législatifs et réglementaires adoptés en Conseil des ministres / Nombre prévu dans le PTG) x100

1.5 Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la Base Documentaire Structurée	Nombre	-	-	1000	-
--	--------	---	---	------	---

Moyen de Vérification : rapport d'activité et base de données

Précision Méthodologique : décompte du nombre de textes législatifs et réglementaires publiés dans la Base documentaire structurée.

1.6 Nombre de rapports émanant des services de défense et de sécurité analysés	Nombre	-	-	452	-
--	--------	---	---	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : décompte du nombre de rapports analysés

1.7 Taux de mise en œuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts Fonctionnaires de Défense	%	-	-	100	-
--	---	---	---	-----	---

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de consignes exécutées/ nombre de consignes élaborées) x100

Objectif 2: Améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de satisfaction des structures de la Cité Administrative	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de structures satisfaites / nombre de structures totales) x100

2.2 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité des équipements	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de structures satisfaites / nombre de structures totales) x100

2.3 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité du RMS	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : sondages auprès des responsables de système informatique des départements logés dans la Cité Administrative sur la fonctionnalité du réseau

Objectif 3: Impulser le développement dans les régions du Nord du Mali : Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de la paix et du développement organisées et/ou appuyées	Nombre	-	2	2	2
Moyen de Vérification : procès-verbaux et comptes rendus					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.2 Nombre de jeunes réinsérés	Nombre	-	300	300	300
Moyen de Vérification : conventions de financement et procès-verbaux					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.3 Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisées et/ou réhabilitées	Nombre	-	3	3	3
Moyen de Vérification : rapport de passation des marchés, marchés/contrats, procès-verbaux de réception					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.4 Nombre de rapports de suivi des Projets et Programmes	Nombre	-	4	4	4
Moyen de Vérification : rapport de suivi, missions de terrain					
Précision Méthodologique : dénombrement					
3.5 Nombre de localités du Nord connectés au réseau téléphonique	Nombre	-	-	10	-
Moyen de Vérification : rapport d'activité et Observatoire de l'Accès universel					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Objectif 4: Coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Menaces détectées, identifiées et déclarées	Nombre	-	-	40	-
Moyen de Vérification : rapport d'activité					
Précision Méthodologique : décompte du nombre de rapport et de notes d'alerte transmis au Premier ministre					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 362 204	1 589 825	1 498 406	1 663 229
Biens et services	4 248 901	4 539 032	4 005 718	4 086 653
Transferts et subventions	1 239 035	1 258 548	1 127 249	1 269 771
Investissement	150 000	360 000	81 000	85 050
Total :	7 000 140	7 747 405	6 712 373	7 104 703

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Pilotage de l'action gouvernementale	3 193 268	3 742 559	3 199 536	3 426 869
Coordination Administrative	3 107 837	3 286 298	2 863 588	2 929 569
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord	699 035	718 548	649 249	748 265
Total :	7 000 140	7 747 405	6 712 373	7 104 703

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	55	64	57	58
CATEGORIE B1	32	34	33	34
CATEGORIE B2	29	28	29	31
CATEGORIE C	8	6	8	8
AUTRES	192	218	198	203
Total :	316	350	325	334

Action 01 Pilotage de l'action gouvernementale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 353 512	1 580 856	1 488 863	1 652 637
Biens et services	1 439 756	1 701 703	1 358 673	1 385 026
Transferts et subventions	400 000	400 000	352 000	389 206
Investissement	0	60 000	0	0
Total	3 193 268	3 742 559	3 199 536	3 426 869

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) 2021-2022	9 000
1.1.2 Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) 2021-2022	15 000
1.1.3 Elaboration et mise en oeuvre de la stratégie de communication du Premier ministre	2 800
1.1.4 Suivi de l'exécution des instructions du Président de la Transition, Chef de l'Etat et du Premier ministre par les membres du Gouvernement	1 600
1.1.5 Suivi des relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les confessions religieuses et les partenaires	3 600
1.1.6 Exercices des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services de la Primature, à l'exception du Secrétariat Général du Gouvernement et du Cabinet de Défense du Premier ministre	1 900
1.1.7 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Unité PPP	400 000
1.1.8 Prise en charge des dépenses de souveraineté	554 204
1.2.1 Préparation et tenue des réunions d'arbitrage du Premier ministre	2 700
1.2.2 Examen, approbation ou rejet des demandes de missions à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national	2 500
1.2.3 Suivi des relations du Premier ministre avec les Institutions de la République et les Autorités administratives indépendantes	2 500
1.2.4 Suivi mensuel de la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement	2 000
1.2.5 Mise à la disposition du Premier ministre, d'une information régulière et complète sur la situation de l'Administration et du Pays	3 000
1.2.6 Réflexions stratégiques assorties des propositions sur toute question d'intérêt national (Conseillers spéciaux)	3 700
1.2.7 Prise en charge du fonctionnement du Cabinet du Ministère Délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles	50 000
1.3.1 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement 2021	12 000
1.3.2 Elaboration et mise en œuvre du Programme de Travail du Gouvernement au titre de l'année 2022	16 700
1.3.3 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement au titre du 1er semestre 2022	12 700
1.3.4 Organisation des réunions de coordination du Premier ministre (Conseil de Cabinet)	4 000
1.3.5 Organisation de séminaires sur le Travail Gouvernemental	21 700
1.3.6 Rémunération du Personnel pour le pilotage de l'action gouvernementale	1 580 856
1.3.7 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité du Premier ministre	22 082
1.4.1 Tenue des sessions du Conseil des ministres	24 500
1.4.2 Tenue de réunions du Comité de Coordination des Secrétaires Généraux des départements ministériels	22 400
1.4.3 Tenue de réunions interministérielles	14 400
1.4.4 Publication et diffusion des numéros du Journal officiel	7 600
1.4.5 Diffusion régulière des communiqués du Conseil des ministres	10 600
1.4.6 Suivi de la procédure législative	12 500
1.4.7 Organisation de la consultation des institutions	19 600
1.4.8 Accueil et réception des hôtes et invités de marque du Premier ministre	25 000
1.4.9 Acquisition de biens et services	781 977
1.4.10 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité de la Cité administrative	30 840
1.5.1 Constitution d'une base de données documentaires, numérisées et classées de textes législatifs et des numéros du Journal officiel	4 000
1.5.2 Numérisation et classement des archives du Secrétariat Général du Gouvernement	7 000
1.5.3 Suivi et coordination des activités des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	6 000
1.5.4 Mise à jour et exploitation du logiciel de gestion électronique interconnecté et sécurisé du courrier	9 200
1.5.5 Etude et formulation d'avis juridiques sur l'élaboration des textes législatifs et réglementaires	3 000
1.5.6 Numérisation et classement des archives des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement.	5 200

1.5.7	Mise en place d'un portail documentaire intergouvernemental	2 800
1.6.1	Analyse de rapports et émission d'avis	5 000
1.7.1	Elaboration et supervision de la mise en oeuvre des consignes de sécurité	6 300
1.7.2	Organisation de séminaires avec les Hauts Fonctionnaires de Défense ou d'autres cadres des Forces de Défense, de Sécurité et Civils	8 500
1.7.3	Amélioration des conditions de rentabilité du Cabinet de Défense sur le lieu de travail	11 600
Total		3 742 559

Action 02 Coordination Administrative

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	8 692	8 969	9 543	10 592
Biens et services	2 809 145	2 837 329	2 647 045	2 701 627
Transferts et subventions	140 000	140 000	126 000	132 300
Investissement	150 000	300 000	81 000	85 050
Total	3 107 837	3 286 298	2 863 588	2 929 569

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.11 Modernisation SGG	300 000
2.1.1 Rémunération du personnel pour la Coordination administrative	8 969
2.1.2 Entretien des bâtiments (nettoyage, travaux d'électricité, de plomberie, de balayage, de ramassage, d'évacuation des ordures, d'entretien des espaces verts, de gardiennage, de génie civil et de la peinture)	543 000
2.1.3 Tenue des réunions du comité de gestion pour l'adaptation de la fiche d'appréciation du prestataire, distribution auprès des points focaux de ladite fiche pour renseignement sur les prestations effectuées	5 700
2.1.4 Collecte et traitement des données de la fiche d'appréciation du prestataire pour la délivrance d'attestation de service fait par le SGCA	4 100
2.2.1 Réparation et maintenance des climatiseurs, réalisation des travaux d'étanchéité et maintenance des onduleurs, des groupes électrogènes et autres équipements, prise en charge des groupes en carburants	100 000
2.2.2 Organisation des sondages en relation avec les points focaux	3 400
2.2.3 Acquisition de biens et services	2 038 989
2.2.4 Prise en charge des dépenses d'alimentation de l'Intendance des Palais	22 140
2.3.1 Maintenance du réseau multiservices (RMS)	120 000
4.1.1 Collecte, analyse, traitement et diffusion des informations liées aux menaces à la bonne gouvernance, à la sécurité et à la paix.	5 000
4.1.2 Préparation des notes d'alertes et programmes de réponses subséquents	3 500
4.1.3 Elaboration des mesures et actions visant à mieux préparer les populations et les communautés à prévenir les menaces qui pèsent sur elles.	5 800
4.1.4 Conduite des recherches en vue de garantir la qualité des notes, des rapports et des bulletins produits	6 000
4.1.5 Production et diffusion des rapports et bulletins de notes	3 900
4.1.6 Participation au fonctionnement du CNAP	115 800
Total	3 286 298

Action 03 Renforcement des actions de développement dans les régions du nord

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	699 035	718 548	649 249	748 265
Total	699 035	718 548	649 249	748 265

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Rémunération du personnel EPA	254 181
3.1.2 Participation au fonctionnement normal du service	163 777
3.1.3 Organisation des cadres de concertation et/ou appuis aux autorités régionales et collectivités territoriales dans le cadre des initiatives d'amélioration de la gouvernance locale	60 000
3.2.1 Appui au financement de projets de réinsertion socio-économique de jeunes non combattants dans les régions affectées par la crise	200 590
3.3.1 Exécution des travaux de réalisation et/ou réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base dans les régions du Nord	30 000
3.4.1 Elaboration de rapports de suivi de l'exécution des projets/programmes dans les régions du Nord	10 000
Total	718 548

Le Programme : 1.004 Administration générale et contrôle

Responsable de programme : Le Directeur Administratif et Financier

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale et contrôle » vise :

- le contrôle des services, organismes publics et Collectivités territoriales ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali.

Ce programme est mis en oeuvre à travers les actions ci-après :

- renforcement de la gouvernance;
- coordination administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre du programme vise, de façon spécifique, l'atteinte des cinq objectifs suivants :

- améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA ;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali.

A ces objectifs, sont associés dix (10) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et Collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) x 100					
1.2 Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre de manuels validés / nombre de manuels programmés au cours d'une année) x100					
1.3 Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	-	150	100	120

Moyen de Vérification : rapport d'activité
Précision Méthodologique : dénombrement

Objectif 2: Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation et rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre d'élèves fonctionnaires admis/ nombre total d'élèves fonctionnaires) X 100					
2.2 Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports d'évaluation des programmes de formation continue et rapport d'activité
Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formation réalisées/ nombre de sessions de formation prévues) X 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution du Budget	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif ; situation d'exécution du budget					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits alloués) x 100					
3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100					
3.3 Taux de satisfaction des cadres organiques des structures de la Primature	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes
Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus/nombre de postes à pouvoir) x100

Objectif 4: Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Nombre d'articles à accès libre communiqués aux usagers	Nombre	-	5000	900	6000

Moyen de Vérification : rapport de fin d'année					
Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès libre communiqués aux usagers					
4.2 Nombre d'articles à accès restreint communiqués aux usagers	Nombre	-	100	20	100

Moyen de Vérification : rapport de fin d'année
Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès restreint communiqués aux usagers

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	551 953	540 899	606 889	676 620
Biens et services	2 387 455	2 430 391	2 267 620	2 312 954
Transferts et subventions	1 145 975	1 304 491	1 023 424	1 100 817
Investissement	650 000	650 000	521 000	564 550
Total :	4 735 383	4 925 781	4 418 933	4 654 941

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Régulation et renforcement de la gouvernance	1 606 575	1 744 763	1 527 534	1 633 344
Coordination Administrative et financière	3 128 808	3 181 018	2 891 399	3 021 597
Total :	4 735 383	4 925 781	4 418 933	4 654 941

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	163	193	168	173
CATEGORIE B1	12	14	12	12
CATEGORIE B2	26	32	26	28
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	44	50	44	47
Total :	247	291	252	262

Action 01 Régulation et renforcement de la gouvernance**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	281 590	261 262	309 749	345 803
Biens et services	376 610	376 610	357 249	364 392
Transferts et subventions	898 375	1 056 891	805 536	859 899
Investissement	50 000	50 000	55 000	63 250
Total :	1 606 575	1 744 763	1 527 534	1 633 344

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de missions de contrôle des services publics, organismes et collectivités territoriales	156 620
1.1.2 Production des rapports finaux des missions de contrôle	14 860
1.1.3 Rémunération du Personnel du CGSP	261 262
1.1.4 Acquisition de biens et services	151 030
1.2.1 Formation des gestionnaires sur le guide d'élaboration des manuels de procédures	20 000
1.2.2 Validation des manuels de procédures des services et organismes publics	7 100
1.3.1 Formation continue des Contrôleurs et Inspecteurs aux techniques de vérification	27 000
1.3.2 Prise en charge de la subvention	150 000
2.1.1 Rémunération personnel EPA	578 900
2.2.1 Réalisation de formations continues et évaluation de fin de formation initiale	271 305
2.2.2 Prise en charge des redevances d'électricité, d'eau et de téléphone EPA	32 686
2.2.3 Entretien des bâtiments (Rénovation)	50 000
2.2.4 Entretien courant des bâtiments	24 000
Total	1 744 763

Action 02 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	270 363	279 637	297 140	330 817
Biens et services	2 010 845	2 053 781	1 910 371	1 948 562
Transferts et subventions	247 600	247 600	217 888	240 918
Investissement	600 000	600 000	466 000	501 300
Total	3 128 808	3 181 018	2 891 399	3 021 597

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Exécution du Budget 2022	4 633
3.1.2 Elaboration de l'avant-projet de budget 2023	4 000
3.1.3 Production de situations périodiques 2022 et du compte Administratif 2021	2 000
3.1.4 Tenue de l'atelier de revue du calendrier harmonisé des projets/programmes de la Primature	8 750
3.1.5 Rémunération du Personnel	279 637
3.1.6 Construction / Aménagement DAF Primature	200 000
3.2.1 Location de bâtiments pour le compte de certains services de la Primature	192 000
3.2.2 Exécution du plan de passation des marchés 2022	2 100
3.2.3 Acquisition de biens et services	1 900 365
3.2.4 Elaboration de plan de passation des marchés publics 2023	2 500
3.3.1 Mise à jour du fichier du personnel	3 440
3.3.2 Mise à disposition du personnel	4 000
3.3.3 Formation du personnel	69 537
3.3.4 Appui (Com. Reform. Sect. Sécurité)	177 600
3.3.5 Subvention (C.L.C.C.D.F)	70 000
4.1.1 Identification des fonds d'archives historiques	20 500
4.1.2 Transfert des fonds d'archives historiques	9 208
4.1.3 Numérisation des fonds d'archives historiques	2 000
4.1.4 Communication de documents d'archives	5 448
4.1.5 Formation en pré-archivage des archivistes des Ministères, Régions, Cercles et Communes	7 700
4.2.1 Célébration de la journée internationale des archives le 9 juin	5 600
4.2.2 Mise en oeuvre de la politique nationale des archives du Mali, plan d'actions (2018-2022)	4 000
4.2.3 Participation du Mali aux Conférences Internationales du Conseil International des archives	6 000
4.2.4 Réhabilitation de la DNAM	200 000
Total	3 181 018

Le Programme : 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés

Responsable de Programme : Le Directeur Général du Contentieux de l'Etat

a) Présentation stratégique:

Le programme 2.002 est relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre des éléments de la politique nationale en matière de prévention, de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation, la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et le recouvrement des montants dus à l'Etat.

Le programme comprend une action qui est la « Protection de l'intérêt public ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et des indicateurs:

La mise en oeuvre de ce programme vise à « assurer la défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant ».

L'objectif ci-dessus est assorti de quatre indicateurs de performance.

Objectif 1: Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et Organismes Personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de procès gagnés	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements) x 100.

1.2 Taux de recouvrement des ressources issues des décisions de justice favorables à l'Etat	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (montant recouvré / montant à recouvrer) x 100

1.3 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation Régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Kayes) x100

1.4 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation Régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Mopti) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	172 157	247 791	191 094	207 336
Biens et services	255 000	255 000	258 682	261 544
Transferts et subventions	30 000	30 000	27 000	28 350
Investissement	150 000	100 000	127 500	140 250
Total :	607 157	632 791	604 276	637 480

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Protection de l'intérêt public	607 157	632 791	604 276	637 480
Total :	607 157	632 791	604 276	637 480

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	12	12	12	13
CATEGORIE B1	2	5	5	5
CATEGORIE B2		5	5	5
CATEGORIE C	3	2	2	2
AUTRES	7	9	9	10
Total :	24	33	33	35

Action 01 Protection de l'intérêt public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	172 157	247 791	191 094	207 336
Biens et services	255 000	255 000	258 682	261 544
Transferts et subventions	30 000	30 000	27 000	28 350
Investissement	150 000	100 000	127 500	140 250
Total	607 157	632 791	604 276	637 480

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des missions de défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements	81 210
1.1.2 Rémunération personnel	247 791
1.1.3 Acquisition de biens et services	122 220
1.1.4 Construction équip. Direction Générale du Contentieux de l'Etat	100 000
1.2.1 Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat	8 270
1.2.2 Exécution des décisions de justice favorables à l'Etat	13 300
1.2.3 Prise en charge de l'appui PAGAM/PREM	30 000
1.3.1 Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Kayes	10 000
1.3.2 Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Kayes	5 000
1.4.1 Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Mopti	10 000
1.4.2 Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Mopti	5 000
Total	632 791

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.003 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	MODERNISATION SGG	300 000	150 000	300 000	81 000	85 050
Total :		300 000	150 000	300 000	81 000	85 050

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.004 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION / AMENAGEMENT DAF PRIMATURE	200 000	200 000	200 000	108 000	113 400
	PROJET DE REHABILITATION DE LA DIRECTION NATIONALE DE	200 000	200 000	200 000	118 000	123 900
Total :		400 000	400 000	400 000	226 000	237 300

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.002 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION EQUIP. DIRECTION GLE CONTENTIEUX ETAT	100 000	150 000	100 000	127 500	140 250
Total :		100 000	150 000	100 000	127 500	140 250

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Créée par la loi n° 00-058 du 30 Août 2000 portant loi électorale, remplacée par la loi n° 02-007 du 12 février 2002 modifiée par la loi n° 2018-014 du 23 Avril 2018, la DGE est chargée de l'élaboration et la gestion du fichier électoral biométrique et de la gestion du financement public des partis politiques.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la DGE sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures auxquelles la DGE fait face sont :

- le retard constaté dans la mise en place des crédits pour les dépenses électorales ;
- le vieillissement du parc informatique servant à la saisie des documents électoraux ;
- le parc auto vieillissant rendant difficile les missions des agents et des techniciens d'appui dans les Régions et Communes.
- le manque d'infrastructures adéquates pour la saisie et l'impression des documents électoraux .

I.2.2 Défis

Quant aux principaux défis à relever, ils concernent :

- la mise à disposition d'un fichier électoral actualisé et fiable ;
- l'exécution des tâches assignées à la DGE dans les délais légaux impartis.

I.3 La politique sectorielle

La gestion des Elections est orientée vers les objectifs spécifiques suivants :

- actualiser le fichier électoral biométrique de manière à disposer d'un fichier fiable accepté par tous les acteurs ;
- assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ;
- renforcer les capacités de la DGE en ressources humaines, financières et matérielles.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Participation à la gestion des élections	534 263	531 276	522 260	542 266
Total :	534 263	531 276	522 260	542 266

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	80 816	77 829	88 897	99 244
Biens et services	443 084	431 084	420 928	429 344
Investissement	10 363	22 363	12 435	13 678
Total :	534 263	531 276	522 260	542 266

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.003 Participation à la gestion des élections

Responsable de programme : le Délégué Général aux Elections.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à assurer (i) la disponibilité permanente du fichier électoral aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles, transparentes et apaisées et, (ii) la gestion du financement public des partis politiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) actualiser le fichier électoral ; (ii) assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ; (iii) renforcer les capacités de la DGE en ressources humaines, financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Actualiser le fichier électoral biométrique

Indicateurs	Unité	Estimation Cibles			
		2021	2022	2023	2024
1.1 Disponibilité des listes électorales actualisées	-	disponible	disponible	disponible	disponible

Moyen de Vérification : Fiches de remise des listes électorales au MATD

Précision Méthodologique : Dénombrement fichiers actualisés

1.2 Taux de traitement des tableaux rectificatifs	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fichiers des tableaux rectificatifs

Précision Méthodologique : (Nombre de tableaux actualisés / Nombre de tableaux à actualiser) x 100

Objectif 2: Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques

Indicateurs	Unité	Estimation Cibles			
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de traitement des dossiers des partis politiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes de financement traité / Nombre de demandes reçues) x 100

2.2 Pourcentage des partis politiques éligibles au financement public	%	85	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité, décret de répartition de l'aide financière.

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers éligibles / nombre de dossiers déposés) x 100.

Objectif 3: Renforcer les capacités de la Délégation générale aux élections

Indicateurs	Unité	Estimation Cibles			
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de réalisation du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités.

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) x 100.

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités ,PV de réception des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus)*100

3.3 Taux d'exécution du Budget	%	99	100	100	100
--------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités , comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	80 816	77 829	88 897	99 244
Biens et services	443 084	431 084	420 928	429 344
Investissement	10 363	22 363	12 435	13 678
Total :	534 263	531 276	522 260	542 266

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Délégation générale aux élections	534 263	531 276	522 260	542 266
Total :	534 263	531 276	522 260	542 266

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	7	7	7	7
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	5	3	5	5
AUTRES	7	6	7	7
Total :	20	17	20	20

Action 01 Délégation générale aux élections**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	80 816	77 829	88 897	99 244
Biens et services	443 084	431 084	420 928	429 344
Investissement	10 363	22 363	12 435	13 678
Total	534 263	531 276	522 260	542 266

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Révision des listes électorales	228 000
1.1.2 Traitement des salaires et accessoires de salaires	77 829
3.1.1 Renforcement des capacités des ressources humaines par la formation	28 500
3.3.1 Approvisionnement de la DGE en biens et services (fonctionnement et entretiens)	174 584
3.3.2 Rénovation/maintenance des locaux de la DGE	22 363
Total	531 276

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Aux termes de la Constitution du 25 Février 1992, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- contrôler la conformité à la Constitution des lois et des règlements intérieurs de certaines institutions ;
- contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- donner son avis sur la mise en oeuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- réguler le fonctionnement des institutions et l'activité des pouvoirs publics ;
- constater l'empêchement définitif du Président de la République et déclarer la vacance de la Présidence de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes que rencontre l'Institution et les défis qu'elle se propose de relever sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures rencontrées par la Cour dans l'exercice de sa mission sont :

- la faible autonomie de gestion : l'autonomie de gestion de la Cour Constitutionnelle est consacrée par les dispositions de l'article 15 de la loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle aux termes desquelles « la Cour Constitutionnelle jouit de l'autonomie de gestion. Le Président de la Cour est l'ordonnateur de son budget, lequel est inscrit au Budget Général d'Etat » ;
- le caractère non opérationnel du contrôle de conventionnalité : la compétence de la Cour Constitutionnelle en matière de contrôle de conventionnalité ressort à l'article 90 de la Constitution du 25 Février 1992 ;
- l'insuffisance des moyens financiers : la Cour Constitutionnelle manque de moyens pour l'organisation ou la participation à des colloques internationaux.

I.2.2 Défis

Les principaux défis que la Cour Constitutionnelle se doit de relever sont :

- parvenir à un traitement électronique, par les membres de l'Institution, des résultats issus des élections ;
- administrer la matière constitutionnelle afin de veiller à la suprématie de la Constitution.

I.3 La politique sectorielle

La mission de la Cour Constitutionnelle ne s'inscrit pas dans une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020**

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Compétences réunies de la Cour constitutionnelle	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357
Total :	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	383 793	591 808	422 172	468 610
Biens et services	632 748	632 748	594 147	606 024
Transferts et subventions	49 453	49 453	43 518	48 304
Investissement	130 000	130 000	88 290	94 419
Total :	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.004 Compétences réunies de la Cour constitutionnelle

Responsable de programme : Le Président de la Cour Constitutionnelle.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- veiller à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des institutions de l'État ;
- assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum dont la Cour proclame les résultats.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action «Protection du droit constitutionnel ».

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des institutions (ii) à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum, (iii) au respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, (iv) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements internationaux et règlements intérieurs de certaines institutions

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Décisions de conformité et de non-conformité rendues	Nombre	-	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement des décisions rendues.

1.2 Décisions publiées	Nombre	1	1	1	1
------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 2: Assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations référendaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nombre	14	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.2 Avis donnés	Nombre	1	1	1	1
-----------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Garantir le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : dénombrement.

3.2 Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'exécution des activités de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100

4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	60	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Fiches d'expression des besoins.

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels acquis / nombre de matériels prévus) x 100.

4.3 Taux d'exécution du budget	%	71	99	99	99
--------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Compte administratif.

Précision Méthodologique : (Montant liquidé / montant notifié) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	383 793	591 808	422 172	468 610
Biens et services	632 748	632 748	594 147	606 024
Transferts et subventions	49 453	49 453	43 518	48 304
Investissement	130 000	130 000	88 290	94 419
Total :	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Protection du droit constitutionnel	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357
Total :	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	7	18	7	7
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	4	5	4	4
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	20	25	10	11
Total :	38	55	28	29

Action 01 Protection du droit constitutionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	383 793	591 808	422 172	468 610
Biens et services	632 748	632 748	594 147	606 024
Transferts et subventions	49 453	49 453	43 518	48 304
Investissement	130 000	130 000	88 290	94 419
Total	1 195 994	1 404 009	1 148 127	1 217 357

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Tenue des audiences (lois, règlements)	2 000
1.1.2 Participations aux rencontres internationales	36 600
2.1.1 Tenue des audiences de régularité (élections)	2 000
3.1.1 Tenue des audiences diverses	2 000
4.1.1 Renforcement de capacités des membres de la Cour	30 913
4.2.1 Equipement des services de la Cour	30 000
4.3.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	591 808
4.3.2 Prise en charge du fonctionnement des services de la Cour	608 688
4.3.3 Réhabilitation des locaux de la COUR CONSTITUTIONNELLE	100 000
Total	1 404 009

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2021	2022	2023	2024
2.004 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
REHABILITATION/RENOVATION BUREAUX COUR CONSTITUTIONNELLE		100 000	100 000	100 000	54 000	56 700
Total :		100 000	100 000	100 000	54 000	56 700

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cour Suprême a pour mission d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. La rubrique porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême.

I.2.1 Contraintes

La Cour Suprême, la plus haute juridiction en matière judiciaire, administrative et des Comptes de notre pays assure l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. Elle est au centre de l'exercice du pouvoir judiciaire et participe à l'ancrage de la démocratie. De sa création à nos jours, elle a connu de nombreuses contraintes qui sont d'ordre humain, matériel et financier.

Au plan structurel, si l'ancrage institutionnel a été pris en compte par la constitution de 1992, il n'en demeure pas moins que l'exercice du pouvoir judiciaire tant prôné par les textes se heurte à de nombreuses contraintes ne permettant pas la plénitude de l'exercice de ce pouvoir.

Au plan des Ressources Humaines, les effectifs souhaités ont été en dessous des prévisions.

Le déficit concerne aussi bien le personnel magistrat que le personnel d'appui:

- le personnel magistrat présente deux caractéristiques : l'une liée aux compétences requises pour exercer à la Cour Suprême ; l'autre est liée à l'inexistence de grille indiciaire réservée aux magistrats devant occuper les fonctions de Conseillers référendaires ou d'auditeurs;
- pour le personnel d'appui, notamment, les greffiers et secrétaires des greffes et parquets, la contrainte réside dans leur très faible niveau à exercer à la Cour Suprême ;
- pour les autres catégories de personnel (fonctionnaires et contractuels), la principale contrainte réside dans l'insuffisance de personnel en informatique.

La Cour Suprême, c'est à la fois une juridiction, une institution et une administration. L'Administration de la Cour, en plus des questions juridictionnelles, gère les questions institutionnelles, administratives et financières. Elle est aidée dans cette tâche par le personnel non magistrat qui gère, en outre les questions techniques, notamment informatiques et de maintenance.

Les contraintes matérielles sont essentiellement dues à :

- l'insuffisance des moyens roulants ou de locomotion ;
- l'insuffisance du nombre de matériels informatiques ;
- l'insuffisance d'ouvrages et de codes.

La principale contrainte financière résulte de la faiblesse des allocations budgétaires pour l'ensemble des services de la Cour et la multiplication des charges dues à l'aménagement dans les nouveaux locaux. La nomination de nouveaux membres à la Cour et les coûts liés au fonctionnement courant des nouveaux locaux de la Cour a entraîné depuis 2017 une augmentation des charges d'électricité, d'eau et d'entretien courant des locaux.

I.2.2 Défis

Au plan des Ressources Humaines :

- renforcer les effectifs des membres et du personnel de la Cour Suprême par la nomination d'auditeurs, de Conseillers, de conseillers référendaires et de personnel en informatique en application de la nouvelle loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle;
- renforcer les capacités des membres et du personnel à travers l'organisation des ateliers de formation par trimestre avec l'appui des membres de la Cour de cassation française, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes de France et de l'Institut National de

Formation judiciaire;

- assurer la participation des membres de la Cour à des séminaires ou des colloques sous régionaux et internationaux.

Au plan matériel :

- doter chaque Magistrat, Greffier, Secrétaire de Greffe et Parquet, chaque Agent Comptable, chaque Secrétaire d'administration ou Attaché d'Administration, bref chaque bureau d'un ou plusieurs ordinateurs (portables et de bureaux);
- connecter chaque ordinateur au réseau intranet et internet ;
- connecter les bâtiments de la Cour au réseau de fibre optique ;
- doter tous les membres du Bureau de la Cour, tous les Présidents de chambre, le Gestionnaire et le Gestionnaire Adjoint, le régisseur, le chargé de Protocole, l'Attaché du Président et le Chef de Cabinet de Véhicules de fonction, de mission ou de liaison ;
- doter tous les chauffeurs et plantons d'engins à deux roues ;
- doter la Cour d'un budget pour s'équiper en ouvrages et en Codes;

Au plan financier

- augmenter les allocations budgétaires de tous les services et chapitres fonctionnels.

Les défis sur le plan des performances s'articulent autour des axes ci-après:

- réduire le délai de traitement des dossiers au niveau des chambres ;
- élaborer obligatoirement les sommaires des arrêts ;
- publier mensuellement une trentaine d'arrêts ;
- améliorer la qualité des arrêts ;
- publier le bulletin d'information de la Cour Suprême ;
- réaliser le programme annuel de vérification des Comptes en veillant à atteindre les objectifs à cent pour cent ;
- élaborer à terme échu tous les rapports prévus par la loi.

I.3 La politique sectorielle

La Cour suprême participe à l'ancrage de la démocratie dans notre pays et assure une mission d'harmonisation et de cohérence de la jurisprudence des cours et tribunaux de la République du Mali. Elle veille à l'indépendance des juges, à la garantie des droits et libertés des citoyens ou des justiciables et contribue à l'épanouissement économique du pays.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Cour Suprême	2 783 474	4 048 552	2 880 817	3 043 359
Total :	2 783 474	4 048 552	2 880 817	3 043 359

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 331 786	2 046 864	1 464 961	1 596 805
Biens et services	1 032 188	1 032 188	1 057 456	1 068 001
Transferts et subventions	150 000	150 000	135 000	141 750
Investissement	269 500	819 500	223 400	236 803
Total :	2 783 474	4 048 552	2 880 817	3 043 359

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.005 Cour Suprême

Responsable du programme : Président de la Cour Suprême.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de l'exercice du pouvoir judiciaire et de la nécessité d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. La Cour Suprême garantit les libertés fondamentales définies par la Constitution du 25 Février 1992, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics

Le programme est découpé en trois (3) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre ;

Il s'agit :

- Action1 : coordination Administrative et financière;
- Action 2: jugement des comptes;
- Action 3 : pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme de la Cour Suprême est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état (ii) à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques, (iii) à l'amélioration des performances de la Cour.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer des progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont fournis dans l'ordre qui suit :

Objectif 1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état.	Jour	30	<= 30	<= 30	<= 30	<= 30

Moyen de Vérification : Rapport annuel - Greffe

Précision Méthodologique : Durée totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement).

Objectif 2: Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapp2017 24/10/2019	Rapp2019 31/12/2021	Rapp2020 31/12/2020	Rapp2021 31/12/2022	

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes).

Précision Méthodologique : Date de transmission du rapport à l'Assemblée nationale.

2.2 Taux d'exécution des missions de vérification	%	300	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes)

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques / nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus) x 100

Objectif 3: Améliorer les performances de la Cour

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de magistrats et personnel d'appui formés	%	66	85	85	85

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat général

Précision Méthodologique : (Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés/ nombre total de magistrats et de personnel d'appui) x 100

3.2 Pourcentage de dossiers traités	%	89,33	90	90	90
-------------------------------------	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du Greffe

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / nombre de dossiers reçus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 331 786	2 046 864	1 464 961	1 596 805
Biens et services	1 032 188	1 032 188	1 057 456	1 068 001
Transferts et subventions	150 000	150 000	135 000	141 750
Investissement	269 500	819 500	223 400	236 803
Total :	2 783 474	4 048 552	2 880 817	3 043 359

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination Administrative et financière	921 183	907 028	958 907	983 671
Jugement des comptes	702 535	1 378 530	659 462	698 258
Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle	1 159 756	1 762 994	1 262 448	1 361 430
Total :	2 783 474	4 048 552	2 880 817	3 043 359

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	14	17	14	14
CATEGORIE B1	12	10	12	12
CATEGORIE B2	15	13	15	15
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	36	99	21	21
Total :	78	140	63	63

Action 01 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	160 828	146 673	176 910	192 831
Biens et services	743 155	743 155	761 357	768 962
Investissement	17 200	17 200	20 640	21 878
Total	921 183	907 028	958 907	983 671

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	146 673
3.1.2 Organisation des sessions de formation	70 000
3.1.3 Préparation et exécution du budget	342 331
3.1.4 Equipement des services	186 000
3.1.5 Organisation de la rentrée judiciaire	70 000
3.1.6 Prise en charge du fonctionnement du cabinet (eau, électricité, divers)	92 024
Total	907 028

Action 02 Jugement des comptes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	190 455	316 450	209 500	228 355
Biens et services	111 280	111 280	114 002	115 136
Transferts et subventions	150 000	150 000	135 000	141 750
Investissement	250 800	800 800	200 960	213 017
Total	702 535	1 378 530	659 462	698 258

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	316 450
2.1.2 Instruction des dossiers et tenue des audiences	16 000
2.1.3 Réalisation des missions de vérification	114 800
2.1.4 Assistance au contrôle parlementaire (exécution de la loi de finances)	1 000
2.1.5 Prise en charge du fonctionnement de la Section des Comptes	130 280
2.1.6 Etude et Construction du siège de la Cour des Comptes	800 000
Total	1 378 530

Action 03 Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	980 503	1 583 741	1 078 551	1 175 619
Biens et services	177 753	177 753	182 097	183 903
Investissement	1 500	1 500	1 800	1 908
Total	1 159 756	1 762 994	1 262 448	1 361 430

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	1 583 741
1.1.2 Mise en état, instruction et jugement des dossiers	80 405
1.1.3 Participations aux réunions statutaires, séminaires et colloques	2 500
1.1.4 Mise en oeuvre de la stratégie juridictionnelle et des études	96 348
Total	1 762 994

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.005 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION EQUIP. SIEGE SECTION COMPTES (COUR COMPT)		3 500 000	250 000	800 000	200 000	212 000
Total :		3 500 000	250 000	800 000	200 000	212 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme des articles 95 et 96 de la Constitution du 25 février 1992, la Haute Cour de Justice est compétente pour juger le Président de la République et les ministres mis en accusation devant elle par l'Assemblée Nationale pour haute trahison ou pour des faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que leurs complices en cas de complots contre la sûreté de l'Etat.

I.2 Les contraintes et les défis

La Haute Cour de Justice rencontre deux contraintes majeures auxquelles elle fera face en relevant trois principaux défis.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- la lourdeur et la complexité de la procédure de mise en accusation du Président et des membres du Gouvernement (trois Institutions interviennent dans la procédure : l'Assemblée Nationale pour la mise en accusation, la Cour Suprême pour l'instruction et la Haute Cour de Justice pour le jugement) ;
- le caractère incomplet du cadre juridique régissant le fonctionnement de la Haute Cour de Justice et la procédure de jugement (la loi n'a pas donné de contenu à la haute trahison).

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la lutte contre l'impunité à travers l'acceptation par tous "que nul n'est au-dessus de la loi" et que la haute trahison de la part d'un Président de la République, la délinquance ou malversation financière dans l'exercice de leurs fonctions des ministres sont réprimées au Mali ;
- la relecture des textes ;
- le renforcement des capacités des juges parlementaires et du personnel.

I.3 La politique sectorielle

Les activités de la Haute Cour de Justice ne relèvent pas d'une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Jugement du président de la république, des ministres et de leurs complices	905 167	936 866	876 625	926 687
Total :	905 167	936 866	876 625	926 687

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	242 497	267 716	266 746	290 753
Biens et services	108 250	114 730	110 901	112 008
Transferts et subventions	554 420	554 420	498 978	523 926
Total :	905 167	936 866	876 625	926 687

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.056 Jugement du président de la république, des ministres et de leurs complices

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer l'Etat de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité au sommet de l'Etat, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Pour ce faire il dispose d'une seule action : Haute Cour de Justice.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le programme unique de la Haute Cour de Justice est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- l'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des ministres et de leurs complices mis en accusation ;
- l'amélioration de la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

Objectif 1: L'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des ministres et de leurs complices mis en accusation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Nombre de dossiers instruits		0	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

1.2 Nombre d'arrêts rendus		0	1	1	1
----------------------------	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 2: L'amélioration de la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités opérationnelles de l'Institution	%	70.58	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité.

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	242 497	267 716	266 746	290 753
Biens et services	108 250	114 730	110 901	112 008
Transferts et subventions	554 420	554 420	498 978	523 926
Total :	905 167	936 866	876 625	926 687

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Haute Cour de Justice	905 167	936 866	876 625	926 687
Total :	905 167	936 866	876 625	926 687

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	1	3	1	1
AUTRES	39	53	40	41
Total :	40	56	41	42

Action 01 Haute Cour de Justice**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	242 497	267 716	266 746	290 753
Biens et services	108 250	114 730	110 901	112 008
Transferts et subventions	554 420	554 420	498 978	523 926
Total	905 167	936 866	876 625	926 687

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	267 716
2.1.1 Prise en charge du fonctionnement et des équipements de la HCJ (acquisition de biens et services)	349 150
2.1.2 Renforcement des capacités des acteurs	80 000
2.1.3 Rencontres d'échanges avec les pairs	200 000
2.1.4 Mise en oeuvre des activités de communication	40 000
Total	936 866

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour mission :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter les attentes, besoins et problèmes de la société civile et rédiger, à l'attention des pouvoirs publics, un recueil annuel avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle.

I.2 Les contraintes et les défis

Le projet de budget 2022 du Conseil Economique Social et Culturel a été élaboré dans l'esprit de la lettre circulaire N° 01507/MEF-SG du 08 avril 2021 relatives aux directives pour la préparation du projet de loi des finances 2022 et ses annexes.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes auxquelles le CESC fait face sont d'ordre institutionnel, financier et humain.

a. Contraintes d'ordre institutionnel

Les principales contraintes institutionnelles sont :

- la désuétude des textes du CESC ;
- la faible saisine du CESC pour avis ;
- la faible prise en compte des avis et recommandations du CESC (peu de suites données) ;
- la faible représentativité dans les commissions d'intérêt national ;
- la courte durée des sessions du CESC (ordinaires 15 jours, extraordinaires 5 jours).

b. Contraintes d'ordre financier et humain

Les principales contraintes financières et humaines sont :

- la faiblesse notoire du budget du CESC ;
- le faible taux d'indemnité de sessions ;
- la non prise en compte dans le budget des membres du CESC non-résidents à Bamako ;
- la non prise en compte dans le budget des programmes d'activités des commissions ;
- l'exigüité des locaux du CESC ;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance dans le renforcement des capacités des agents.

I.2.2 Défis

Les défis du Conseil Economique, Social et Culturel demeurent la recherche de solutions aux attentes, aux besoins et aux problèmes de la société civile à travers la publication du recueil annuel.

La recherche de voies et moyens d'une part pour l'élaboration d'un recueil beaucoup plus exploitable lisible et d'autre part d'en assurer le suivi constituent un autre défi pour le Conseil.

I.3 La politique sectorielle

Le CESC est l'une des huit (08) Institutions prévues par la Constitution du 25 février 1992 en son article 25. Il ambitionne de faire connaître parfaitement au Président de la République, au Gouvernement et l'Assemblée Nationale les problèmes prioritaires de la société

Tableau 1 : Quelques indicateurs - 2020

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

2017

	Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de pauvreté monétaire (national)	%	44,90	43,80	42,3	42,3
2	Production céréalière	En millier de tonnes	9295	10159	10451	11126
3	Valeur des exportations et vente de produits artisanaux	En million de FCF	6128	6359	6995	6500
4	Exportation des biens culturels	En million de FCF	558	1361	1115	825
5	Taux d'accès à l'électricité (au niveau national)	%	42	46,26	50	53
6	Superficie reboisée	ha	-	30407,31	25412,62	48100
7	Superficie des aires protégées	km ²	-	90107,57	115146,67	87640,44
8	Taux d'accessibilité géographique dans un rayon de 5 km d'un centre de santé fonctionnel	%	58	57	58,4	61
9	Taux de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental	%	72,10	76,5	80	91,30
10	Taux d'accès à l'eau potable (au niveau national)	%	68	68,8	85,7	71,8

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059
Total :	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	311 383	311 383	342 521	380 198
Biens et services	713 598	713 598	670 061	683 455
Transferts et subventions	32 755	32 755	28 824	31 994
Investissement	260 436	310 436	237 376	258 412
Total :	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.006 Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du Conseil Economique, Social et Culturel.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- renforcer les capacités d'action et d'analyse des représentants de la société civile en ce qui concerne leurs attentes, leurs besoins et leurs problèmes, d'une part et ;
- garantir la participation de ladite société civile à la réalisation des missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes dans les domaines économique, social et culturel et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans ces domaines, d'autre part.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques (ii) au suivi de l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle, (iii) à la visibilité du CESC, (iv) au renforcement des capacités du CESC.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile et des avis du CESC sur les propositions et projets de lois, les plans ou les programmes économiques, sociaux et culturels ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Bordereaux d'envoi, comptes rendus d'audiences de remise du recueil.

Précision Méthodologique : (Nombre d'Institution ayant reçu le recueil / nombre d'Institution devant le recevoir) x 100

1.2 Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	-	65	65	70
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Compte rendu des réunions, rapport de mission de suivi du recueil, ordres de missions.

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de rencontres de suivis du recueil effectuées / Nombre de séances de rencontres de suivis du recueil prévues) x 100.

Objectif 2: Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	25	60	65	70	

Moyen de Vérification : Recueil annuel, rapports de mission, comptes rendus de séances de suivi.

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions suivies / nombre de décisions prises) x 100.

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les institutions similaires	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de mission.

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres avec les institutions similaires / nombre de rencontres prévues) x 100

3.3 Taux de mise en oeuvre du plan / programme de communication du CESC	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, supports de communication

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication prévues) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'agents formés	%	55	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de formation et de stage.

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / nombre d'agents prévus pour la formation) x 100

4.2 Taux de satisfaction de divers besoins (matériels, équipements, recherches)	%	100	70	75	80
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, document de comptabilité matière, document d'inventaire du matériel.

Précision Méthodologique : (Nombre de matériel acquis / Nombre de matériel requis) x 100

4.3 Production des documents financiers dans les délais	dates	dates requises	dates requises	dates requises	dates requises
---	-------	----------------	----------------	----------------	----------------

Moyen de Vérification : Rapport annuel, compte administratif.

Précision Méthodologique : Date de dépôt effective par rapport à la date de dépôt indiquée.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	311 383	311 383	342 521	380 198
Biens et services	713 598	713 598	670 061	683 455
Transferts et subventions	32 755	32 755	28 824	31 994
Investissement	260 436	310 436	237 376	258 412
Total :	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Analyse des questions économiques, sociales et culturelles	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059
Total :	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	9	8	26	26
CATEGORIE B		10	10	10
CATEGORIE B1	3	4	0	0
CATEGORIE C	1	1	5	5
AUTRES	28	115	107	108
Total :	41	138	148	149

Action 01 Analyse des questions économiques, sociales et culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	311 383	311 383	342 521	380 198
Biens et services	713 598	713 598	670 061	683 455
Transferts et subventions	32 755	32 755	28 824	31 994
Investissement	260 436	310 436	237 376	258 412
Total	1 318 172	1 368 172	1 278 782	1 354 059

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de missions de terrains pour suivre la mise en œuvre des recommandations du recueil.	133 949
1.2.1 Tenues des réunions de coordination	690
1.2.2 Organisation des sessions (ordinaires et extraordinaire)	86 882
2.1.1 Appui aux organisations de la société civile (OSC)	1 090
3.1.1 Participation aux rencontres internationales	69 735
3.3.1 Elaboration et mise en œuvre du plan de communication	10 582
4.1.1 Mise en œuvre du plan de formation du personnel	9 786
4.1.2 Traitement de salaires et accessoires	311 383
4.2.1 Acquisition d'équipement pour les commissions	40 314
4.2.2 Réalisation d'études/recherches	208 721
4.2.3 Réhabilitation et équipement du Conseil Economique, Social et Culturel	150 000
4.2.4 Prise en charge du fonctionnement du CESC	345 039
Total	1 368 172

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.006 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
REHABILITATION/ EQUIPEMENT CESC		150 000	100 000	150 000	54 000	56 700
Total :		150 000	100 000	150 000	54 000	56 700

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément à l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional. Il peut faire des propositions au gouvernement sur toute question concernant la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

Conformément à l'Article 102 de la Constitution du 25 Février 1992, les Conseillers Nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de la République. Les maliens de l'extérieur y sont représentés.

Conformément à la Loi N°04-006 du 24 avril 2001 modifiée portant loi organique fixant le nombre des conseillers nationaux, leurs indemnités, les conditions d'éligibilités et des incompatibilités, ainsi que les conditions de leur remplacement et de son règlement intérieur du 12 mai 2008, le Haut Conseil des Collectivités se réunit en deux (2) sessions ordinaires de trente (30) jours chacune par an. Il peut se réunir en session commune avec l'Assemblée Nationale. Il peut siéger en comité restreint avec l'Assemblée Nationale à la demande du Premier Ministre.

Le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Haut Conseil des Collectivités peuvent provoquer une session commune des Députés et des Conseillers Nationaux. L'ordre du jour de cette session doit porter sur un problème local et régional d'intérêt national. La durée de cette session ne peut excéder quinze (15) jours.

I.2 Les contraintes et les défis

L'analyse des principales contraintes et défis qui se posent au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) dans la mise en oeuvre de son programme se résume comme ci-après.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes se résument entre autres:

- au statut de l'institution quant à son manque d'autonomie financière;
- à l'insuffisance des ressources humaines pour l'exécution diligente et efficiente des missions assignées à l'Institution;
- à la libre circulation des personnes sur tout le territoire.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- l'érection du Haut Conseil des Collectivités en 2ème Chambre;
- le renforcement de l'institution en ressources humaines qualifiées.

I.3 La politique sectorielle

Les attributions de l'Institution s'inscrivent dans le renforcement de la politique de décentralisation qui oeuvre singulièrement en faveur d'une gouvernance inclusive du territoire pour conforter la légitimité des collectivités territoriales et une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Représentation et Promotion des Collectivités	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947
Total :	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	757 101	772 321	832 811	924 420
Biens et services	701 412	708 412	658 618	671 782
Transferts et subventions	79 156	79 156	69 657	77 319
Investissement	75 899	75 899	86 752	95 426
Total :	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.007 Représentation et Promotion des Collectivités

Responsable du Programme : Mamadou Satigui DIAKITE, Président de l'institution

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités. Il est découpé en une seule action intitulée « Représentation et promotion des collectivités territoriales », en vue d'assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la représentation des collectivités territoriales ; (ii) améliorer la visibilité de l'Institution ; (iii) améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la représentation des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux des Collectivités couvertes par les missions de restitution du HCC	%	80	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordre mission et rapport de mission)

Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités Cercle couvertes par les missions/ Collectivités Cercles totales) x 100

1.2 Taux de réalisation des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : documents administratifs (projets de textes).

Précision Méthodologique : (Nombre d'avis faits au Gouvernement/ nombre de projets reçus) x 100

Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du programme de voyages d'études et de réunions statutaires à l'extérieur	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordres de mission et rapports)

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur / Nombre total des missions programmées) x100

2.2 Taux de régions couvertes par les concertations régionales		-	-	-	-
--	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Documents Administratifs (ordres de missions et rapports)

Précision Méthodologique : (Nombres de régions couvertes / Nombres totales de régions) x 100

Objectif 3: Améliorer la performance du haut conseil des collectivités

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du budget	%	98,13	100	100	100	100

Moyen de Vérification : documents budgétaires et financiers

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/ Dotation budgétaire) x100

3.3 Taux de formation de conseillers nationaux et du personnel	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation.

Précision Méthodologique : (Nombre de conseillers nationaux et du personnel formés/ nombre total prévu) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	757 101	772 321	832 811	924 420
Biens et services	701 412	708 412	658 618	671 782
Transferts et subventions	79 156	79 156	69 657	77 319
Investissement	75 899	75 899	86 752	95 426
Total :	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Représentation et promotion des collectivités territoriales	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947
Total :	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	9	10	9	10
CATEGORIE B1	5	6	5	5
CATEGORIE B2	4	4	4	4
CATEGORIE C	4	5	4	4
AUTRES	28	89	29	30
Total :	50	114	51	53

Action 01 Représentation et promotion des collectivités territoriales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	757 101	772 321	832 811	924 420
Biens et services	701 412	708 412	658 618	671 782
Transferts et subventions	79 156	79 156	69 657	77 319
Investissement	75 899	75 899	86 752	95 426
Total :	1 613 568	1 635 788	1 647 838	1 768 947

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des missions de restitution à l'intérieur	124 456
1.2.1 Tenir des sessions ordinaires (Indemnités des deux sessions ordinaires, une session commune réunissant le HCC et l'Assemblée Nationale, du personnel administratif et un comité restreint).	85 760
2.1.1 Participation aux réunions statutaires, aux échanges d'expérience, aux voyages d'études et prospections à l'extérieur, les rencontres de partenariat, de jumelage.	25 676
3.1.1 Prise en Charge du Personnel.	772 321
3.1.2 Approvisionnement en biens et services du Haut Conseil des Collectivités	439 170
3.1.3 Participation au fonctionnement du HCC (Appui aux Collectivités, Contributions aux AIRF).	79 156
3.1.4 Maintenance/rénovation des locaux du HCCT	66 499
3.3.1 Renforcement de capacités des membres du HCCT	42 750
Total	1 635 788

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale prépare et met en oeuvre l'Action diplomatique et la politique de Coopération internationale du Mali.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'établissement et la consolidation des relations entre le Mali et les autres Etats et entre le Mali et les organisations internationales ;
- la coordination des actions diplomatiques de l'Etat ;
- le suivi des relations entre les membres du Gouvernement et les représentants de pays et d'organismes étrangers ;
- l'organisation de la représentation diplomatique du Mali;
- l'organisation des consulats du Mali, en concertation avec le ministre chargé des Maliens établis à l'extérieur ;
- la négociation, la conclusion, la conservation, l'interprétation et le suivi des traités et accords internationaux ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les représentants des Etats étrangers et des organisations internationales accrédités au Mali ;
- la gestion des priviléges et immunités diplomatiques et consulaires ;
- l'information régulière du Gouvernement sur l'évolution de la situation internationale et ses répercussions sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- l'information des missions diplomatiques et des organisations internationales sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- la gestion du protocole de l'Etat ;
- le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- les questions de paix et de sécurité internationale ;
- la coordination des actions de coopération économique, technique et culturelle de l'Etat avec les pays étrangers et les organisations internationales ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération internationale, notamment le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union africaine et des organisations sous régionales ;
- le développement des rapports de coopération économique, sociale, culturelle, technique ou scientifique avec les Etats et les organismes étrangers ;
- la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- le suivi de l'évaluation de l'exécution des programmes et projets de développement bénéficiant du concours financier de partenaires au développement, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques et culturels du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale prépare et met en oeuvre l'action diplomatique et la politique de coopération internationale du Mali.

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non-respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux cadres organiques) ;
- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maîtrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles ;

- l'insuffisance dans le suivi des projets/programmes.

I.2.2 Défis

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres ;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du ministère ;
- relire le plan de carrière du ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation globale ;
- élaborer les manuels de procédures pour le département central et les missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en oeuvre une cartographie des risques pour le département ;
- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et stratégies sectorielles ;
- renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est structurée autour de quinze (15) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
3. l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
5. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi-évaluation;
6. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
7. l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de coopération ;
8. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
9. le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales;
10. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions, auxquelles le Mali est partie prenante ;
11. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi des contentieux y afférents ;
12. l'analyse des grandes questions de Droit International ;
13. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée ;
14. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
15. le suivi de l'efficacité et de l'utilisation de l'aide.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	26	23	18	-
2	Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	10	13	15	-
3	Nombres d'accords de coopération signés	Nbre	21	30	34	53
4	Nombre de nationaux placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement	Nbre	4	4	-	2
5	Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100
6	Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	68,42	98	98	88,57

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	43 309 746	43 478 684	42 644 880	45 885 260
Politique Exterieure et Coopération Internationale	641 883	442 561	669 519	730 853
Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux	133 535	147 226	137 036	150 062
Total :	44 085 164	44 068 471	43 451 435	46 766 175

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	15 354 320	15 617 627	16 889 936	18 747 675
Biens et services	15 105 857	15 105 857	14 189 290	14 473 655
Transferts et subventions	4 745 687	4 745 687	4 306 793	4 790 530
Investissement	8 879 300	8 599 300	8 065 416	8 754 315
Total :	44 085 164	44 068 471	43 451 435	46 766 175

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.006 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme 1.006

Le programme 1.006 s'occupe de :

- i) suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- ii) la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs;
- iii) l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- iv) la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département;
- v) l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- vi) la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 1.006 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- (i) contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ; (ii) mettre les programmes du département dans les conditions efficientes ; (iii) s'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ; (iv) oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et malientes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés onze (11) indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de programmation, mise en oeuvre, suivi-évaluation des programmes et projets.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'action Gouvernemental.	%	90	94	94	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; Programme de Travail Gouvernemental (PGT)

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/Nombre de propositions formulées par le département) X 100

1.2 Taux d'exécution des projets et programmes	%	38	75	75	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Total des dépenses effectuées/Total des montants prévus) X 100

Objectif 2: Mettre les programmes du département dans les conditions efficientes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	94	98	98	98

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DFM

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /crédits ouverts) X 100

2.2 Taux d'exécution du plan de formation	%	17	100	100	80
---	---	----	-----	-----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents à former)X 100

Objectif 3: S'assurer du bon fonctionnement des services et veiller à l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière, administrative et matérielle du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	83	100	100	90	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées/Nombre de missions prévues X 100

3.2 Taux de réalisation des missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	%	0	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPS/CI

Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées /Nombre de mission prévues X 100

3.3 Nombre de rapports d'activités annuels transmis par les MDC	Nbre	0	40	40	52
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	1059	2600	2604	2066	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombres de dossiers d'immunités et priviléges traités	Nbre	6360	8200	8300	10211
---	------	------	------	------	-------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de missions d'assistances apportées aux hautes personnalités maliennes en déplacement à l'extérieur	Nbre	466	650	655	1771
--	------	-----	-----	-----	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre de conférences et cérémonies officielles organisées	Nbre	59	200	205	146
--	------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	14 835 266	15 284 204	16 318 979	18 113 916	
Biens et services	14 936 133	14 936 133	14 029 934	14 311 126	
Transferts et subventions	4 659 047	4 659 047	4 230 551	4 705 903	
Investissement	8 879 300	8 599 300	8 065 416	8 754 315	
Total :	43 309 746	43 478 684	42 644 880	45 885 260	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Coordination administrative et financière	16 269 301	16 048 671	15 285 974	16 368 506	
Représentation du Mali à l'extérieur	26 871 179	27 260 747	27 252 105	29 405 164	
Planification, programmation et suivi évaluation	169 266	169 266	106 801	111 590	
Total :	43 309 746	43 478 684	42 644 880	45 885 260	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	336	345	339	348
CATEGORIE B1	60	60	60	62
CATEGORIE B2	53	49	54	54
CATEGORIE C	20	20	20	21
AUTRES	1 059	1 218	1 016	1 053
Total :	1 528	1 692	1 489	1 538

Action 01 Coordination administrative et financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 125 069	1 184 439	1 237 783	1 373 816
Biens et services	4 925 534	4 925 534	4 629 991	4 723 463
Transferts et subventions	1 489 398	1 489 398	1 441 284	1 609 837
Investissement	8 729 300	8 449 300	7 976 916	8 661 390
Total	16 269 301	16 048 671	15 285 974	16 368 506

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement des capacités des services en vue de mettre à la disposition des supports d'information de qualité	161 078
1.1.2 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur	47 803
1.1.3 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD	43 803
1.1.4 Réalisation d'études stratégiques ; formation et documentation	100 500
2.1.1 Gestion rationnelle du personnel	33 590
2.1.3 Gestion efficiente des ressources financières et matérielles	5 336 277
2.1.4 Prise en charge des contributions du Mali aux budgets de fonctionnement des organisations internationales	4 000 000
2.1.5 Prise en charge de la valise diplomatique	71 575
2.1.6 Gestion de la presse et de la communication	17 182
2.1.7 Prise en charge du transport des retraités	175 478
2.1.8 Traitement des salaires du personnel	1 184 439
2.1.9 Diverses activités liées au fonctionnement et appuis aux services du Département	1 991 608
2.1.10 Projet 1: Prog. Construction. Résiden. Loge. Diplom. Chancell	2 300 000
2.1.12 Projet 3: Construct. Complexe diplom. Caire	400 000
2.2.1 Formation du personnel	80 000
3.1.1 Renforcement des missions de contrôle au sein du département et dans les MDC (ISDC)	49 043
4.1.1 Gestion des questions d'accueil et de Cérémonial (Accueil)	6 862
4.2.1 Traitement avec diligence les dossiers couverts par les régimes dérogatoires	35 709
4.3.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (départ personnalités)	6 862
4.4.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (cérémonial)	6 862
Total	16 048 671

Action 02 Représentation du Mali à l'extérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	13 710 197	14 099 765	15 081 196	16 740 100
Biens et services	9 991 333	9 991 333	9 381 642	9 568 998
Transferts et subventions	3 169 649	3 169 649	2 789 267	3 096 066
Total	26 871 179	27 260 747	27 252 105	29 405 164

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.13 Traitement salariale des MDC	14 099 765
2.1.14 Fonctionnement des MDC	9 991 333
2.1.15 Diverses activités liées au fonctionnement (MDC)	3 169 649
Total	27 260 747

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	19 266	19 266	18 301	18 665
Investissement	150 000	150 000	88 500	92 925
Total	169 266	169 266	106 801	111 590

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur (planif.)	9 633
1.1.6 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD (CPS).	9 633
1.2.1 Appui CPS	150 000
Total	169 266

Le Programme : 2.008 Politique Exterieure et Coopération Internationale

Responsable du programme : le Directeur de la Coopération Multilatérale

a) Présentation stratégique du programme 2.008

Le programme 2.008 a pour objet :

- i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- ii) l'élaboration de la politique de coopération et sa mise en oeuvre ;
- iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
- iv) le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.008

Le cadre de performance du programme 2.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) accroître le volume de l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) suivre l'efficacité de l'utilisation de l'Aide ; (iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Accroître le volume de l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Nombre de conventions de financement signées	Nbre	-	35	40	45

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Montant des conventions de financement signées	millions	-	500000	902718	1000
--	----------	---	--------	--------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Volume de l'aide mobilisée par nature (dons)	millions	-	708000	722174	600
--	----------	---	--------	--------	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.4 Volume de l'aide mobilisée par nature (Prêts)	millions	-	180540	187834	400
---	----------	---	--------	--------	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Suivre l'efficacité de l'utilisation de l'aide

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de l'aide en exécution nationale	%	-	45	50	60

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Volume d'aide en exécution nationale/volume total d'aide) x 100

2.2 Taux de l'APD investi dans les secteurs productifs (Agricultures, Industries, Infrastructures et Mines)	%	-	20	25	30
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'APD investie dans les secteurs productifs/total d'APD) x 100

2.3 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Dons)	%	-	90	90	95
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

2.4 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Prêts)	%	-	25	30	40
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

Objectif 3: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (SNU)	nbre	-	5	6	8

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de participation aux réunions statutaires et commissions mixtes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires) x 100

3.3 Taux d'organisation des réunions statutaires et commissions mixtes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions effectivement organisées / Nombre de réunions prévues) x 100

3.4 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (ORI)	Nbre	-	3	5	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.5 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (Autres Organisations)	Nbre	-	2	2	2
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	436 777	237 455	480 453	533 300
Biens et services	145 541	145 541	136 650	139 372
Transferts et subventions	59 565	59 565	52 416	58 181
Total :	641 883	442 561	669 519	730 853

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coopération bilatérale	390 700	282 230	408 996	445 580
Coopération multilatérale	251 183	160 331	260 523	285 273
Total :	641 883	442 561	669 519	730 853

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	31	30	31	31
CATEGORIE B1	5	4	5	5
CATEGORIE B2	5	5	5	5
CATEGORIE C	4	4	4	4
AUTRES	15	14	15	15
Total :	60	57	60	60

Action 01 Coopération bilatérale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	269 674	161 204	296 640	329 268
Biens et services	99 366	99 366	93 296	95 156
Transferts et subventions	21 660	21 660	19 060	21 156
Total	390 700	282 230	408 996	445 580

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation des accords de financement et/ou de partenariat	7 769
1.2.1 Diversification des axes de coopération entre le Mali et ses partenaires	7 769
1.3.1 Coordination et suivi de l'aide publique au développement	7 769
2.1.1 Traitement des salaires du personnel (Coopération bilatérale)	161 204
2.1.2 Suivi et mise en oeuvre des conventions	7 769
3.1.1 Suivi et promotion des cadres maliens dans les organisations internationales.	7 769
3.2.2 Renforcement des relations politiques avec les pays	7 769
3.2.3 Participation aux réunions statutaires	7 769
3.2.4 Participation aux négociations multilatérales stratégiques des mécanismes bilatéraux de coopération	7 769
3.3.1 Organisation des commissions mixtes	7 769
3.3.2 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. bilatérale)	43 324
3.3.3 Organisation des revues des Comités de pilotage des programmes bilatéraux avec les PTF	7 781
Total	282 230

Action 02 Coopération multilatérale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	167 103	76 251	183 813	204 032
Biens et services	46 175	46 175	43 354	44 216
Transferts et subventions	37 905	37 905	33 356	37 025
Total	251 183	160 331	260 523	285 273

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Diversification des domaines de coopération avec les fonds internationaux et les Agences du système des Nations Unies.	4 068
2.1.4 Organisation des réunions du comité de pilotage du cadre intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) et des groupes de résultats de l'UNDAF+.	1 866
2.1.5 Organisation des revues de portefeuilles et les réunions des Comités de pilotage des Agences du Système des Nations Unies et des programmes financés par les PTF.	1 866
2.1.6 Coordination des travaux du Groupe thématique n°5 (Partenariat et mobilisation des ressources).	1 867
2.1.7 Conduite des études et recherches concourant à l'élaboration des éléments de la politique nationale concernant les Organisations Internationales.	2 020
2.1.8 Suivi et mise en oeuvre des conventions internationales et autres accords sur les biens publics internationaux.	4 069
2.2.1 Traitement de salaires du personnel (Coop. multilatérale)	76 251
2.2.2 Collecte et traitement des données de coopération pour l'élaboration du Rapport de Coopération au Développement	1 868
3.1.2 Suivi et promotion des cadres maliens et des candidatures dans les organisations internationales.	4 070
3.2.1 Diverses activités liées au fonctionnement (coop. Multi)	45 774
3.2.5 Participation aux négociations multilatérales dans les enceintes des Nations Unies	4 070
3.2.6 Participation du Mali aux réunions statutaires des Organisations internationales et des Agences et programmes des Nations Unies	4 070
3.2.7 Participation aux réunions du Conseil de Sécurité des Nations unies consacrées à l'examen du rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali	4 070
3.3.4 Organisation des réunions du Comité interministériel pour le suivi de la mise en oeuvre du SOFA	2 201
3.3.5 Organisation des réunions des Comités du PBF et du Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité	2 201
Total	160 331

Le Programme : 2.009 Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux

Responsable de Programme 2.009: le Directeur des Affaires Juridiques

a).Présentation stratégique du programme 2.009

Le programme 2.009 a pour objet :

- i) l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali fait partie ;
- ii) la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
- iii) l'analyse des grandes questions de Droit International ;
- iv) le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- v) la gestion des relations avec les Consulats étrangers établis au Mali et des affaires consulaires et des contentieux y afférents.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.009

Le cadre de performance du programme 2.009 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques : (i) assurer le processus de conclusion des traités internationaux ainsi que le suivi des engagements y afférents; (ii) contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions

de droit international ; (iii) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (iv) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires ; (v) sécuriser les archives diplomatiques.

A ces objectifs sont associés onze (11) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le processus de conclusion des traités ainsi que le suivi des engagements y afférent.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	61,53	95	98	98

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de traités internationaux ratifiés/Nombre de traités internationaux soumis à la ratification) x 100

1.2 Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	Nbre	-	100	100	100
---	------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de présentation

Précision Méthodologique : (Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur / Nombre de traités ne nécessitant pas ratification pour leur entrée en vigueur soumis à la signature) x 100.

1.3 Pourcentage de rapport initiaux et périodiques produit lors de cession du comité interministériel d'appui à l'élaboration des rapports initiaux et périodiques (CIMERAP)	%	-	90	92	93
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités / Rapports périodiques

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports initiaux et périodiques produits / Nombre de rapports initiaux et périodiques prévus) x 100

Objectif 2: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage de dossiers de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et transmis à Direction Générale du Contentieux / Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100

2.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de contentieux traités/Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage de participations aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	%	-	55	55	60
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x100

Objectif 3: Contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x100

Objectif 4: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage de Consuls honoraires du Mali nommés.	%	-	85	90	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de Consuls nommés/Nombre de dossiers de candidatures de consuls) x 100

4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers consulaires traités/Nombre de dossiers consulaires de consulaires reçus) x 100

Objectif 5: Sécuriser les archives diplomatiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Pourcentage d'accords numérisés.	%	-	45	45	45

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'accords numérisées/Nombre d'accords à numériser) x100

5.2 Pourcentage des documents diplomatiques archivés.	%	-	45	45	45
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents diplomatiques archivés / Nombre de documents diplomatiques à archiver) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	82 277	95 968	90 504	100 459
Biens et services	24 183	24 183	22 706	23 157
Transferts et subventions	27 075	27 075	23 826	26 446
Total :	133 535	147 226	137 036	150 062

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses	133 535	147 226	137 036	150 062
Total :	133 535	147 226	137 036	150 062

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	8	10	8	8
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	3	3	3	3
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	2	2	2	2
Total :	16	18	16	16

Action 01 Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	82 277	95 968	90 504	100 459
Biens et services	24 183	24 183	22 706	23 157
Transferts et subventions	27 075	27 075	23 826	26 446
Total	133 535	147 226	137 036	150 062

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation, conclusion, ratification et mise en oeuvre des accords internationaux	6 981
1.1.2 Diverses activités liées au fonctionnement	6 025
1.2.1 Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux (Nbre traités signés)	933
1.3.1 Suivi des engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit	933
1.3.2 Elaboration des rapports découlant de la mise en oeuvre des Conventions Internationales	6 981
2.1.1 Gestion efficiente des litiges impliquant le Mali	2 421
2.1.2 Gestion efficiente des litiges impliquant les ressortissants maliens à l'Etranger	933
2.2.1 Gestion efficiente des litiges entre les missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali et leurs employés	5 493
2.3.1 Participation aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	4 560
3.1.1 Traitement de salaires du personnel	95 968
3.1.2 Suivi des dossiers relatifs à la lutte contre le terrorisme	6 981
4.1.1 Autres activités (Nomination Consuls)	7 147
5.1.1 Réhabilitation et numérisation des accords	935
5.2.1 Réhabilitation et numérisation des documents diplomatiques	935
Total	147 226

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.006 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	APPUI CPS SECTEUR COOPERATION ET INTEGRATION	150 000	150 000	150 000	88 500	92 925
	PROG. ACQUISITION / CONSTR./ REHAB./ RESIDENCE/LOGE DIPL	2 300 000	2 300 000	2 300 000	1 242 000	1 304 100
	ACQUISITION CHANCELLERIE DU MALI AU CAIRE	100 000	400 000	100 000	216 000	226 800
	PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DU PROTOCOL	1 500 000	0	300 000	0	0
	Total :	4 050 000	2 850 000	2 850 000	1 546 500	1 623 825

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant décret n° 2019-0331/P-RM du 13 mai 2019, fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine prépare et met en oeuvre la politique nationale concernant les Maliens établis à l'Extérieur du Mali et la politique nationale migratoire et de l'Intégration africaine.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion des intérêts et la protection des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en oeuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens de l'Extérieur, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- le suivi des questions de migration, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- l'assistance aux Maliens établis à l'Extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de la Justice et le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'Extérieur dans la réalisation des actions de développement ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération régionale précisément le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union africaine et des organisations sous régionales;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'intégration africaine ;
- la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'intégration africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les ministres intéressés ;
- la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes communautaires en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres ;
- le suivi de la politique d'intégration des communautés africaines vivant au Mali, de la politique d'immigration et d'émigration africaine en liaison avec les ministres intéressés ;
- la participation à la gestion des questions relatives à la prévention et règlement des conflits en Afrique.

I.2 Les contraintes et les défis

L'environnement international de la migration et de l'intégration africaine a été particulièrement difficile pour les Maliens de l'Extérieur , en raison de la pandémie de la maladie à Coronavirus ou COVID-19.

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, à travers le programme "Administration Générale", joue un rôle d'impulsion dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique sectorielle et des projets/programmes du département.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des missions assignées au département sont entre autres d'ordre institutionnel, financier et humain.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- la concentration territoriale des structures;
- les conflits de compétence avec les départements en charge des Affaires Etrangères, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;
- l'insuffisance de ressources humaines au plan quantitatif et qualitatif au niveau du Secrétariat Général de la Commission Nationale pour l'Intégration Africaine (SG-CNIA) et de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNG-MAEP);
- l'absence de plan de carrière pour les agents ;
- l'insuffisance des offres de formation et de perfectionnement des agents ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles (véhicules) au niveau du Cabinet, de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), de la DGIA, du MAEP et de la DGME ;
- la difficulté d'accès au fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;

- l'inexistence de manuel de procédures pour la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) ;
- le faible niveau de transfert de fonds des migrants orienté vers les investissements productifs.

I.2.2 Défis

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a plusieurs défis à relever entre-autres:

- poursuivre l'opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des Maliens de l'Extérieur ;
- développer une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des Maliens de l'Extérieur ;
- renforcer les capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- élaborer et adopter un plan de carrière pour les agents du département ;
- élaborer un manuel de procédures pour la DGME ;
- inscrire sur le budget du département le Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- accroître la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- valoriser l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- faire de la migration une opportunité pour tous et non une menace ;
- inciter à la réorientation d'une part substantielle des transferts de fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- réduire les risques et les dangers liés à la migration irrégulière;
- veiller à la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNIAM;
- assurer le suivi régulier des politiques, programmes et stratégies de développement au niveau des organisations sous régionales et régionales.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine est concerné par la mise en oeuvre du nouveau CREDD 2019-2023 à travers son objectif global 5.5."Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement pour la capture du dividende démographique", avec les objectifs spécifiques suivants:

- Objectif spécifique 5.5.2: Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement.
- Objectif spécifique 5.5.3: Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires .

Ces objectifs spécifiques cadrent bien avec le plan d'actions de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable "atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté".

A cet effet, notre pays dispose d'un document de Politique Nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont: (i) assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leur accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration,(iii) mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national, (iv) faire du Mali, un carrefour Ouest-Africain de dialogue et de concertation sur les migrations.

Les axes stratégiques adossés à ces objectifs sont:

- la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille;
- la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration;
- l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour;
- la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants;
- le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile;
- le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations;
- l'amélioration des connaissances sur les migrations;
- la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali.

Aussi, le Gouvernement du Mali pour traduire sa volonté en faveur de l'Intégration Africaine, a adopté le 02 novembre 2018, la Politique

Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) et son Plan d'Actions 2018-2022.

L'objectif global de la PNIAM est de contribuer à la création d'un ensemble sous régional homogène et cohérent en vue de la réalisation de l'unité africaine.

Pour l'atteinte de l'objectif global de la PNIAM, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus:

- œuvrer à la conception des politiques sectorielles nationales conformes aux directives des politiques communautaires;
- renforcer les capacités des ressources humaines nationales pour les rendre aptes à la concurrence par l'harmonisation;
- améliorer la perception populaire des organisations communautaires, de leurs principes, de leurs compétences et de leurs missions;
- coordonner et suivre toutes les actions en matière d'intégration africaine.

Ces différents objectifs ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics maliens.

La PNIAM est mise en oeuvre suivant quatre (04) axes stratégiques qui sont:

- les politiques publiques;
- l'intégration économique et l'environnement des affaires;
- les politiques socioculturelles;
- la communication autour des objectifs et programmes de l'intégration africaine.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Volume de transfert des fonds des migrants	Milliards	471	538	587	610
2	Nombre de ressortissants maliens placés dans les organismes sous régionaux et internationaux par an	Nombre	-	4	6	4

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Administration Générale	1 073 217	1 260 420	1 068 258	1 122 649
Intégration Africaine	413 008	453 663	388 983	415 985
Gestion des Maliens de l'Extérieur	1 248 293	1 343 455	1 057 357	1 123 308
Total :	2 734 518	3 057 538	2 514 598	2 661 942

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	471 874	563 849	519 059	577 923
Biens et services	1 071 981	1 143 026	1 014 757	1 035 032
Transferts et subventions	440 663	550 663	387 782	430 437
Investissement	750 000	800 000	593 000	618 550
Total :	2 734 518	3 057 538	2 514 598	2 661 942

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.007 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de : (i) la coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

La mise en oeuvre du programme est assurée, à travers les actions ci-après :

- Action 1 : conduite de la politique migratoire ;
- Action 2 : coordination financière et matérielle.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.007 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations des réunions de coordination	%	100	70	80	90	

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités et Comptes Rendus produits

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées)x100

1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	100	70	80	90
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / nombre d'activités programmées)x100

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	100	70	80	90
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi-évaluation exécutées / nombre de missions de suivi-évaluation programmées)x100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget	%	84,32	95	98	98	

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités

Précision Méthodologique : (crédits liquidés /Dotations budgétaires)x100

2.2 Taux d'équipement des structures	%	25	80	90	95
--------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DFM

Précision Méthodologique : (nombre de structures équipées / nombre de structures à équiper)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	251 363	368 566	276 498	308 682
Biens et services	751 854	751 854	714 160	728 431
Transferts et subventions	20 000	90 000	17 600	19 536
Investissement	50 000	50 000	60 000	66 000
Total :	1 073 217	1 260 420	1 068 258	1 122 649

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	421 250	531 163	425 771	454 946
Coordination Administrative et Financière	651 967	729 257	642 487	667 703
Total :	1 073 217	1 260 420	1 068 258	1 122 649

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	20	19	17	18
CATEGORIE B1	17	10	10	10
CATEGORIE B2	9	14	9	9
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	7	28	7	7
Total :	55	73	45	46

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	179 907	289 820	197 897	220 932
Biens et services	221 343	221 343	210 274	214 478
Transferts et subventions	20 000	20 000	17 600	19 536
Total	421 250	531 163	425 771	454 946

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Rémunération du personnel	289 820
1.2.1 Coordination des activités du département	195 099
1.3.1 Suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la PONAM	20 000
1.3.2 Coordination des activités de la CTC	26 244
Total	531 163

Action 02 Coordination Administrative et Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	71 456	78 746	78 601	87 750
Biens et services	530 511	530 511	503 886	513 953
Transferts et subventions	0	70 000	0	0
Investissement	50 000	50 000	60 000	66 000
Total	651 967	729 257	642 487	667 703

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Rémunération du personnel	78 746
2.1.2 Renforcement de capacités des structures	50 000
2.2.1 Approvisionnement en Biens et Services	480 511
2.2.2 Appui Journée Internationale des Migrants	50 000
2.2.3 Participation au fonctionnement du CAREM	70 000
Total	729 257

Le Programme : 2.010 Intégration Africaine

Le Responsable du programme est le Délégué Général à l'Intégration Africaine.

a. Présentation stratégique du programme:

Le programme 2.010 a pour objet : (i) la promotion d'une culture de l'unité africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation; (ii) la mise en oeuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration Africaine; (iii) l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action: "Conduite de la politique d'intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 2.010 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques: (i) préparer le pays à l'intégration Africaine; (ii) respecter les engagements du Mali au MAEP; (iii) assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM).

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui y sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Préparer le pays à l'Intégration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution des recommandations issues des réunions statutaires des institutions sous régionales et régionales	%	100	95	96	98	

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités: Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total des recommandations)x100

1.2 Nombre d'actions menées en faveur de l'Intégration	nombre	60	50	60	70
--	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités, Rapports d'ateliers et de Séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Rapports d'incidents et de situation au profit du Système de l'Alerte Précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et les Avis de vacances de postes et de manifestation d'intérêt publiés.

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Placement des Nationaux dans les Organismes sous-régionaux et régionaux d'Intégration	nombre	4	10	10	10
---	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Actes de nomination des Cadres Maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Respecter les engagements du Mali au MAEP

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des acteurs participant au MAEP	%	75	85	90	95

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues)x100

2.2 Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	65	85	90	98
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues)x100

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution des réunions de suivi de la PNIAM	%	-	75	80	85

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/ Nombre total de réunions prévues) x100

3.2 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions de la PNIAM	%	-	75	80	85
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de suivi

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues dans le Plan d'actions) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	66 007	35 617	72 607	80 593
Biens et services	186 734	257 779	175 342	178 845
Transferts et subventions	160 267	160 267	141 034	156 547
Total :	413 008	453 663	388 983	415 985

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Conduite et pilotage de la politique d'intégration.	413 008	453 663	388 983	415 985
Total :	413 008	453 663	388 983	415 985

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	2	2	2	2
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	3	3
Total :	9	9	9	9

Action 01 Conduite et pilotage de la politique d'intégration.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	66 007	35 617	72 607	80 593
Biens et services	186 734	257 779	175 342	178 845
Transferts et subventions	160 267	160 267	141 034	156 547
Total	413 008	453 663	388 983	415 985

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Rémunération du personnel	35 617
1.2.1 Suivi et mise en oeuvre des missions de la DGIA	96 523
1.3.1 Renforcement de capacités des acteurs	90 211
2.1.1 Participation au fonctionnement du MAEP	100 000
2.2.1 Participation au fonctionnement du NEPAD	60 267
3.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNIAM	60 000
3.2.1 Suivi du Plan d'action de la PNIAM	11 045
Total	453 663

Le Programme : 2.011 Gestion des Maliens de l'Extérieur

Responsable du programme : Le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme « Gestion des maliens de l'extérieur » a pour objectifs de : (i) veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger, (ii) initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des Maliens de l'Extérieur, (iii) veiller à la création de conditions permettant la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action du même nom « Gestion des maliens de l'extérieur ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

la mise en oeuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la protection des Maliens de l'Extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Délai de traitement des demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires reçues	semaine	3	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : Durée moyenne de traitement

1.2 Taux de satisfaction des demandes administratives des Maliens de l'Extérieur	%	100	65	70	75
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / total des demandes reçues à la DGME) x100

Objectif 2: Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de projets d'investissement appuyés	%	100	30	30	40

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
Précision Méthodologique : (Nombre de projets appuyés/Nombre de demandes reçues) x 100
2.2 Taux de réalisation des missions TOKTEN

Moyen de Vérification : Rapports du programme TOKTEN
Précision Méthodologique : (Missions réalisées/ Missions programmées) x 100
2.3 Taux d'insertion/réinsertion des Maliens de l'Extérieur

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule du Co-développement, du BSI, de l'OIM et de l'OFII
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes insérées/ réinsérées / Nombre de demandes d'insertion/réinsertion) x 100
2.4 Taux d'équipement des structures d'appui

Moyen de Vérification : Rapport de suivi de l'état d'avancement des travaux
Précision Méthodologique : (structures équipées / structures à équiper)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	154 504	159 666	169 954	188 648
Biens et services	133 393	133 393	125 255	127 756
Transferts et subventions	260 396	300 396	229 148	254 354
Investissement	700 000	750 000	533 000	552 550
Total :	1 248 293	1 343 455	1 057 357	1 123 308

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Soutien aux maliens de l'extérieur	1 248 293	1 343 455	1 057 357	1 123 308
Total :	1 248 293	1 343 455	1 057 357	1 123 308

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	15	22	15	16
CATEGORIE B1	3	2	3	3
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	3	2	3	3
AUTRES	6	8	6	6
Total :	28	35	28	29

Action 01 Soutien aux maliens de l'extérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	154 504	159 666	169 954	188 648
Biens et services	133 393	133 393	125 255	127 756
Transferts et subventions	260 396	300 396	229 148	254 354
Investissement	700 000	750 000	533 000	552 550
Total	1 248 293	1 343 455	1 057 357	1 123 308

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Rémunération du personnel	129 666
1.1.2 Suivi de la mise en oeuvre et coordination des activités de la DGME	133 393
1.1.3 Rémunération du personnel du CIGEM	30 000
1.2.2 Participation au fonctionnement des Antennes	140 000
1.2.3 Appui au fonctionnement du HCME	45 396
1.2.4 Participation au fonctionnement du CIGEM	115 000
2.2.1 Renforcement des capacités du TOKTEN	100 000
2.3.1 Appui Insertion/réinsertion des Migrants Maliens	200 000
2.4.1 Renforcement de capacités des structures	450 000
Total	1 343 455

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2021	2022	2023	2024
2.011 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI PROGRAMME TOKTEN		100 000	150 000	100 000	112 500	113 625
APPUI INSERTION REINSERTION MIGRANTS MALIENS		200 000	200 000	200 000	158 000	173 800
PROJET CONSTRUCTION SIEGE DGME/ CT-CODEV / PROG TOKTE		450 000	350 000	450 000	262 500	265 125
Total :		750 000	700 000	750 000	533 000	552 550

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Vérificateur Général a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les Institutions de la République, les Administrations civiles et militaires de l'Etat, les Collectivités territoriales, les Etablissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Dans l'exercice de ses missions, le Vérificateur Général est confronté à un certain nombre de contraintes. Il s'agit notamment :

- des difficultés d'accès aux documents dans le cadre des missions de vérification. En effet, les travaux de vérification requièrent toujours des éléments probants qui permettent aux équipes de vérification de fonder leurs constatations et de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Or, la collecte de ces documents est souvent délicate en raison de la faiblesse de l'archivage au sein des entités vérifiées ;

- des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification. Chaque mission de vérification conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations administratives visant à corriger les dysfonctionnements et à respecter la légalité. Ces recommandations sont adressées aux responsables des entités vérifiées et au besoin à leurs supérieurs hiérarchiques, y compris les plus hautes autorités. Néanmoins, la mise en oeuvre de certaines de ces recommandations devient difficile en raison, notamment, de l'instabilité des gestionnaires à leur poste, phénomène qui caractérise de plus en plus les services publics.

I.2.2 Défis

Pour faire face aux contraintes ci-dessus évoquées, le Bureau du Vérificateur Général a entrepris l'organisation d'ateliers d'échanges avec les entités vérifiées qui visaient, entre autres, à sensibiliser les responsables sur la valeur ajoutée des vérifications et la mise en oeuvre des recommandations qui en sont issues. Cette approche a été inscrite comme axe majeur de la vision du Vérificateur Général qui entend étendre les concertations avec les entités publiques au niveau régional. En outre, l'accent a été mis, d'une part, sur la vérification de la mise en oeuvre des recommandations des vérifications précédentes et, d'autre part, sur la promotion des relations avec les acteurs de la société civile pour servir de relai, notamment, au niveau déconcentré.

I.3 La politique sectorielle

Le Bureau du Vérificateur Général dispose d'un Plan stratégique 2018-2025 qui indique sa mission, ses valeurs, ses défis et ses axes et objectifs stratégiques.

Valeurs :

Les valeurs qui fondent et soutiennent l'action du Vérificateur Général sont : l'intégrité, l'objectivité, le professionnalisme et le respect afin de rendre le BVG crédible et exemplaire.

Axes :

Le plan stratégique 2018-2025 du Bureau du Vérificateur Général s'articule autour de deux (2) axes :

Axe 1 : vérification et évaluation ;

Axe 2 : partenariat et synergies.

Objectifs stratégiques :

A l'horizon 2025, le Bureau du Vérificateur Général se fixe comme objectif stratégique d'être un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification au service de l'intérêt public pour une gouvernance de qualité.

Les activités de vérification contribuent fortement à l'atteinte des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment de l'objectif n° 16 « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ». Elles sont également en lien avec l'axe Stratégique n°1 « Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance », objectif global 1.2 « Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable » du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). Spécifiquement, leurs mises en oeuvre contribuent à l'atteinte de l'objectif 1.2.3 "gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière".

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
1 Taux de mise en oeuvre des recommandations du BVG	%	-	44	-	51
2 Classement de Transparency International sur la perception de la corruption	Rang sur 180 pay	120/180	130/180	130/180	129/180

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Bureau du Vérificateur Général	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162
Total :	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 611 288	2 634 171	2 872 416	3 206 765
Biens et services	1 025 555	1 060 555	974 270	993 747
Transferts et subventions	50 000	30 000	44 000	48 650
Investissement	150 000	150 000	180 000	198 000
Total :	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Responsable du Programme : le Vérificateur Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour des missions suivantes :

- i) la vérification financière et de performance des services, organismes publics et des programmes et projets de développement ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;
- ii) la vérification du suivi des recommandations formulées par les missions de vérification financière et de performance ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;
- iii) le partenariat et les synergies.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Vérification et évaluation des politiques publiques".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour des deux (2) objectifs spécifiques suivants :

- améliorer le fonctionnement des services publics par des vérifications financières et des évaluations des politiques publiques ;
- utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité.

Ces deux objectifs spécifiques permettent au BVG de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la performance des services publics pour une gouvernance de qualité.

Le détail des objectifs et les indicateurs qui leur sont associés figurent dans les tableaux suivants.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine prévues) et d'évaluation des politiques publiques	%	46,15	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérifications et d'évaluation des politiques publiques effectué au cours de l'année / Nombre de missions prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année / Nombre de saisines non prévues) x 100					

Objectif 2: Utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au Bureau du Vérificateur Général pour assurer une vérification de qualité.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	44	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de formation
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100
2.2 Taux d'exécution du plan annuel de développement informatique
%
100
100
100
100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de développement informatique
Précision Méthodologique : (Nombre de projets informatiques réalisés / Nombre prévu dans le plan de développement) x 100
2.3 Taux d'exécution du plan de perfectionnement sur PREM
%
100
100
100
100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'exécution des activités du PREM
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés sur financement PREM / Nombre d'agents à former) x 100
2.4 Taux d'exécution du budget de fonctionnement du BVG
%
79,05
100
100
100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs et de gestion.
Précision Méthodologique : (Montant des crédits de fonctionnement exécutés / Montant des crédits alloués au fonctionnement) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	2 611 288	2 634 171	2 872 416	3 206 765
Biens et services	1 025 555	1 060 555	974 270	993 747
Transferts et subventions	50 000	30 000	44 000	48 650
Investissement	150 000	150 000	180 000	198 000
Total :	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Vérification et évaluation de politiques publiques	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162
Total :	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162

Action 01 Vérification et évaluation de politiques publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	2 611 288	2 634 171	2 872 416	3 206 765
Biens et services	1 025 555	1 060 555	974 270	993 747
Transferts et subventions	50 000	30 000	44 000	48 650
Investissement	150 000	150 000	180 000	198 000
Total	3 836 843	3 874 726	4 070 686	4 447 162

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques	120 822
1.1.2 Réalisation de missions de suivi des recommandations des vérifications et d'évaluation des politiques publiques précédentes	60 000
1.1.3 Acquisition de matériels roulants	90 000
1.2.1 Réalisation de missions de vérification et d'évaluation des politiques (non prévues)	20 090
2.1.1 Renforcement des capacités	103 464
2.2.1 Exécution des projets informatiques	30 000
2.3.1 Mise en oeuvre des activités du PREM	30 000
2.4.1 Paiement des salaires et accessoires de salaires	2 634 171
2.4.2 Acquisitions de biens et services (dont rénovation bâtiment)	786 179
Total	3 874 726

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de la Loi 97-022 du 14 mars 1997 modifiée et du Décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le Médiateur de la République reçoit les réclamations concernant le fonctionnement des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et de tout organisme investi d'une mission de services publics dans leurs relations avec les administrés.

Le Médiateur de la République peut en outre être chargé par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement de toutes autres missions particulières dans le cadre de l'amélioration de l'état de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement de conflits.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

La perspective d'atteindre les résultats escomptés est soumise aux contraintes majeures suivantes:

- la couverture du territoire national par les services du Médiateur de la République pour offrir aux citoyens un service de proximité ;
- la réalisation d'activités de restitution du rapport annuel et d'activités d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national et au bénéfice des maliens de l'Extérieur ;

I.2.2 Défis

Dans le but d'approfondir les actions de redevabilité et de recevabilité des dossiers de saisines (réclamations et interpellations), le Médiateur de la République poursuit la mise en oeuvre du développement institutionnel dans toutes les régions administratives.

Pour y parvenir les Services du Médiateur de la République doivent relever le défi du rétablissement de la confiance entre l'Administration et le citoyen à travers :

- une présence forte sur l'ensemble du territoire de la République du Mali (construction de sièges, leur équipement et dotation en personnel et moyens logistiques) ;
- une visibilité des Services du Médiateur de la République par l'élargissement de la couche de citoyens et de cadres informés sur la connaissance des missions, de la procédure de saisine par une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et par la culture d'une bonne pratique administrative chez les cadres ;
- une mise en oeuvre des recommandations des rapports annuels du Médiateur de la République.

I.3 La politique sectorielle

Les missions du Médiateur de la République s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de protection et de promotion des droits, de libertés des citoyens et une participation active au renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la paix sociale.

La distinction majeure du Médiateur de la République et les autres acteurs des droits de l'Homme est celle que lui confère la Loi N°2012-010 du 08 février 2012 en son article 1er (nouveau) qui dispose que le Médiateur de la République peut être saisi par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement des conflits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945
Total :	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	413 524	428 335	263 894	287 644
Biens et services	104 576	124 576	107 137	108 207
Transferts et subventions	502 268	605 500	452 041	474 642
Investissement	178 500	178 500	154 200	163 452
Total :	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.013 Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration

Responsable du Programme : Le Médiateur de la République

a) Présentation stratégique du programme

Le programme "Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration" vise à:

- protéger et promouvoir les droits et libertés des citoyens ;
- participer au renforcement de l'Etat de droit;
- assurer la gestion administrative et financière de ses services.

Il se décline en une seule action pour mieux assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 'Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration" est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers;
- participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale ;
- améliorer le fonctionnement de l'Institution;
- assurer la redevabilité de l'institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de résultats soumis à l'atteinte des performances du Médiateur de la République à court et moyen termes.

Objectif 1: Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapports statistiques mensuels

Précision Méthodologique : (Nbre de dossiers traités/Nbre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	90	90	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de réclamations clos/ Nombre de dossiers de réclamations reçus) x 100

Objectif 2: Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation de suivi des interpellations	%	100	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, comptes rendus de réunion,

Précision Méthodologique : (Nbre de co/Nbre d'activités de suivi programmées) x 100

2.2 taux de réalisation du suivi des recommandations	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de conciliation; rapport d'activité; rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions confiées) x 100

2.3 Taux de satisfaction des interpellateurs	%	-	85	90	90
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'interpellateurs satisfaits / Nombre d'interpellations traitées) x 100

Objectif 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de réalisation du plan d'effectif	%	81	100	100	100

Moyen de Vérification : Plan d'effectifs, décisions de recrutement et de mise à disposition

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre d'agents prévus au plan) x 100

3.2 Taux de respect du principe de sincérité du budget	%	58	-	100	100
--	---	----	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif, logiciel PRED

Précision Méthodologique : (Montant total des mouvements de crédits / Budget initial) x 100

3.3 Taux de satisfaction des demandes d'expression de besoins	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptabilité matière, rapport d'activité

Précision Méthodologique : (besoins satisfaits/besoins provisionnés)x 100

Objectif 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation du rapport annuel et des actes de l'EID	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel aux autorités

Précision Méthodologique : (Nombre de productions réalisées/Nombre de productions prévues) x100

4.2 Taux de restitution du rapport annuel	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : ventilation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de redevabilité effectuées/Nombre d'activités de redevabilité prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	413 524	428 335	263 894	287 644
Biens et services	104 576	124 576	107 137	108 207
Transferts et subventions	502 268	605 500	452 041	474 642
Investissement	178 500	178 500	154 200	163 452
Total :	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945
Total :	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	22	23	23	23
CATEGORIE B1	1	2	1	1
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	7	11	7	7
Total :	33	39	34	34

Action 01 Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	413 524	428 335	263 894	287 644
Biens et services	104 576	124 576	107 137	108 207
Transferts et subventions	502 268	605 500	452 041	474 642
Investissement	178 500	178 500	154 200	163 452
Total	1 198 868	1 336 911	977 272	1 033 945

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Gestion des dossiers de Réclamations	15 000
1.2.1 Elaboration de rapports trimestriels	5 263
2.1.1 Suivi des dossiers d'interpellations	10 000
2.2.1 Mission de suivi des recommandations	5 000
2.3.1 Préparation et organisation de l'EID	90 500
3.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	428 335
3.1.2 Renforcement de capacités du personnel	17 000
3.2.1 Suivi de l'exécution du budget	5 000
3.3.1 Prise en charge des besoins de fonctionnement	317 737
3.3.2 Equipement des services du Médiateur	50 000
3.3.3 Autres activités de fonctionnement	104 576
3.3.4 Autres activités d'investissement	28 500
3.3.5 Construction délégation Territoriale (BSI)	150 000
4.1.1 Production et diffusion de rapport annuel et des actes de l'EID	30 000
4.2.1 Organisation des missions de restitution, d'information et de sensibilisation	50 000
4.2.2 Organisation des conférences, séminaires et ateliers	30 000
Total	1 336 911

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.013 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION DELEGATIONS MEDIATEUR DE LA REPUBLIQU	220 000	150 000	150 000	120 000	127 200
Total :		220 000	150 000	150 000	120 000	127 200

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME) est une autorité indépendante créée par la loi n°93-001 du 06 janvier 1992. Conformément à cette loi, il a pour missions d'assurer l'égal accès de tous aux médias d'Etat dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il veille à :

- l'équilibre et au pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- une gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre des missions ci-dessus présentées, le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après énumérés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par le CNEAME se résument essentiellement:

- à l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour faire face à ses missions ;
- au retard constaté dans la mise à disposition (décaissement) des crédits électoraux ;
- à la fermeture de certaines stations régionales de l'ORTM et l'insuffisante couverture de nombreux points du territoire par la radio et la télévision nationales;
- à la prise en compte des nouvelles entités administratives créées (régions).

I.2.2 Défis

Le principal défi que le CNEAME se propose de relever est d'assurer le maintien et l'équilibre de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, à travers :

- la mise en place d'un système de monitoring de l'ensemble des Médias d'Etat ;
- l'élaboration proactive des documents financiers pour permettre la mise à disposition des budgets électoraux dans des délais raisonnables ;
- la jugulation de l'absence de stations régionales ou l'insuffisante couverture du territoire par l'allocation de temps d'antennes dans les médias privés;
- la couverture de l'ensemble des régions.

I.3 La politique sectorielle

Les actions du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat ne s'inscrivent pas dans la cadre d'une politique sectorielle spécifique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020**

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Egal accès aux medias d'Etat	145 983	151 429	200 333	217 432
Total :	145 983	151 429	200 333	217 432

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	17 280	15 866	19 872	21 561
Biens et services	123 073	129 933	172 298	186 076
Investissement	5 630	5 630	8 163	9 795
Total :	145 983	151 429	200 333	217 432

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.014 Egal accès aux médias d'Etat

Responsable de programme : M. Cheickné D KAMISSOKO, membre du CNEAME.

a) Présentation stratégique du programme

En participant à la gestion des élections, le programme vise à assurer l'accès égal de tous les citoyens aux médias d'Etat en phase électorale et non électorale.

Il intervient dans la mise en oeuvre d'une seule action : "Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs de la CNEAME dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme unique sont :

- faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile ;
- assurer la visibilité du CNEAME ;
- assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du CNEAME.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'acteurs (formations politiques, organisations de la société civile, médias d'Etat) concerté formé, informé et sensibilisé	%	-	90	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs concertés, formés, informés et sensibilisés/Nombre total d'acteurs) x 100						
1.2 Taux de traitement des plaignes	%	-	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées/Nombre de plaintes reçues) x 100						

Objectif 2: assurer la visibilité du CNEAME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du programme de communication	%	-	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communications réalisées/Nombre d'activités de communications programmées) x 100						

Objectif 3: assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines	²	70	95	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents en fonction/Nombre prévu sur le cadre organique) x 100						
3.2 Taux de satisfaction des besoins en ressources matérielles et services	%	70	95	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements et de services acquis / Nombre total programmé) x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	17 280	15 866	19 872	21 561
Biens et services	123 073	129 933	172 298	186 076
Investissement	5 630	5 630	8 163	9 795
Total :	145 983	151 429	200 333	217 432

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat	145 983	151 429	200 333	217 432
Total :	145 983	151 429	200 333	217 432

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	3	3
Total :	5	5	5	5

Action 01 Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	17 280	15 866	19 872	21 561
Biens et services	123 073	129 933	172 298	186 076
Investissement	5 630	5 630	8 163	9 795
Total	145 983	151 429	200 333	217 432

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Information, sensibilisation et formation des acteurs	22 566
1.1.2 Voyage d'étude et d'échange	6 105
1.2.1 Tenue des sessions statutaires	17 000
3.1.1 Traitement de salaires et accessoires de salaires	15 866
3.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement régulier du service	89 892
Total	151 429

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Défense et des anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique nationale de la défense et en particulier, de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation de l'ensemble des Forces Armées du Mali ainsi que des infrastructures nécessaires.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en oeuvre et le suivi de la politique de défense ;
- l'organisation des Forces Armées nationales ;
- la formation et l'emploi de l'ensemble des Forces Armées terrestres ou aériennes ;
- la gestion des personnels des Armées et l'exercice des pouvoirs hiérarchiques et disciplinaires y afférents ;
- la défense de l'intégrité du territoire national ;
- l'évaluation, la programmation et la réalisation des besoins des Forces Armées, en personnels, matériels et équipements ;
- l'acquisition et la gestion des infrastructures, matériels et équipements militaires ;
- l'exercice des poursuites judiciaires prévues par le Code de Justice militaire et le contrôle de l'application des peines prononcées par les juridictions militaires ;
- la participation, en relation avec le ministre chargé des Affaires étrangères, aux négociations internationales concernant les questions de défense nationale, de paix et de sécurité internationales
- l'organisation et le suivi de la participation des Forces Armées aux missions de prévention des conflits, de maintien ou de rétablissement de la paix à l'extérieur du Mali ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de protection sociale des anciens combattants et victimes de guerre ;
- l'information régulière du Gouvernement sur les menaces d'atteinte à l'intégrité territoriale, sur l'état de mise en condition d'emploi et de mobilisation des Forces Armées et de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que sur l'état de la coopération militaire du Mali avec les pays étrangers et les organisations internationales, en rapport avec le ministre chargé des Affaires étrangères.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis à relever dans la mise en oeuvre de la politique de la défense et de promotion des anciens combattants se résument comme suit :

I.2.1 Contraintes

- insuffisances d'effectifs et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;
- difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du département ;
- insuffisances des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;
- manque d'infrastructures et de moyens pédagogiques adéquats pour les formations militaires ;
- difficultés de satisfaire aux sollicitations pour les missions de maintien de paix.

I.2.2 Défis

- renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;
- défendre l'intégrité territoriale, avec l'occupation de toutes les régions nord du pays ;
- renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix.

I.3 La politique sectorielle

- Le Département à travers la LOPM version II doit doter le pays d'un outil de Défense et de sécurité capable de préserver les intérêts fondamentaux ; c'est une volonté des plus hautes autorités politiques et militaires du Mali.
- La Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) qui est la traduction financière de la politique de défense permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, qui se traduit en particulier par l'acquisition des capacités indispensables par rapport à nos objectifs et au niveau contrat opérationnel ;
- L'amélioration du cadre de vie des militaires et des anciens combattants, la réhabilitation et la rénovation des infrastructures représentent aussi des actions prioritaires.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	265 332 648	275 642 514	292 681 682	309 376 421
Gestion des Opérations Militaires	44 189 229	44 189 229	46 568 127	47 455 166
Inspection des Armées	294 406	294 406	305 126	309 373
Formation	770 677	770 677	792 393	803 078
Gestion des Transmissions	336 276	336 276	355 086	362 091
Total :	310 923 236	321 233 102	340 702 414	358 306 129

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	136 670 000	146 950 328	150 337 000	161 289 048
Biens et services	89 741 650	89 741 188	91 932 276	92 854 584
Transferts et subventions	836 982	3 257 390	901 737	1 053 535
Investissement	83 674 604	81 284 196	97 531 401	103 108 962
Total :	310 923 236	321 233 102	340 702 414	358 306 129

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.008 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- la gestion et le suivi de l'utilisation efficiente et efficace des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la gestion efficace des ressources du département (ii) la coordination et le suivi des différents programmes en vigueur dans le département, (iii) la participation à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de se projeter sur les efforts encore à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du Budget	%	95,62	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits alloués)*100

1.2 Taux de satisfaction du programme d'investissement	%	99	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution de la LOPM

Précision Méthodologique : (Investissements réalisés/ investissements prévus)*100

1.3 Taux d'exécution du recrutement	%	99	100	100	100
-------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation

Précision Méthodologique : (Effectifs réalisés/Effectifs prévus)*100

Objectif 2: Cordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation du programme de suivi	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du programme

Précision Méthodologique : (Activités de suivi réalisées/Activités de suivi prévues)*100

Objectif 3: Participer à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres structures et de prestations au profit d'autres pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des prestations des Ateliers Militaires Centraux de Markala (AMC)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalisation/Prévision)*100

3.2 Taux de réalisation des prestations de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP)	%	70	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	136 670 000	146 950 328	150 337 000	161 289 048
Biens et services	51 739 720	51 739 258	53 007 297	53 537 314
Transferts et subventions	749 185	3 169 593	808 673	935 345
Investissement	76 173 743	73 783 335	88 528 712	93 614 714
Total :	265 332 648	275 642 514	292 681 682	309 376 421

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	170 969 884	181 270 212	186 328 613	197 878 541
Gestion des ressources humaines	62 157 504	62 157 504	71 735 254	75 213 806
Gestion des ressources financières et matérielles	32 205 260	32 214 798	34 617 815	36 284 074
Total :	265 332 648	275 642 514	292 681 682	309 376 421

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	136 670 000	146 950 328	150 337 000	161 289 048
Biens et services	29 393 262	29 393 262	30 113 373	30 414 473
Transferts et subventions	48 520	68 520	48 520	53 372
Investissement	4 858 102	4 858 102	5 829 720	6 121 648
Total	170 969 884	181 270 212	186 328 613	197 878 541

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires	146 950 328
1.1.3 Prise en charge de la prime globale d'alimentation (PGA)	17 497 710
1.1.4 Appui pour l'Association des Anciens Combattants.	20 000
1.2.2 Sécurisation des sites stratégiques	4 804 000
2.1.3 Approvisionnement en services	11 802 910
3.2.1 Participation au fonctionnement des services	195 264
Total	181 270 212

Action 02 Gestion des ressources humaines**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	16 140 082	16 140 082	16 535 506	16 700 852
Transferts et subventions	105 784	105 784	105 784	116 362
Investissement	45 911 638	45 911 638	55 093 964	58 396 592
Total	62 157 504	62 157 504	71 735 254	75 213 806

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 La mise en oeuvre de la LOPM	61 575 501
1.3.1 Organisation et déploiement du personnel civil et militaire	582 003
Total	62 157 504

Action 03 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	6 206 376	6 205 914	6 358 418	6 421 989
Transferts et subventions	594 881	2 995 289	654 369	765 611
Investissement	25 404 003	23 013 595	27 605 028	29 096 474
Total	32 205 260	32 214 798	34 617 815	36 284 074

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Equipement des services	22 698 406
2.1.1 Organisation des séminaires de formation	36 029
2.1.2 Assistance aux militaires	9 186 808
2.1.4 La prise en charge des frais courants de l'Hôpital Militaire	10 000
3.1.1 Production d'équipements	283 555
Total	32 214 798

Le Programme : 2.015 Gestion des Opérations Militaires

Responsable du programme : le Chef d'État-Major Général des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. préparations opérationnelles des Forces ;
3. soutiens opérationnels des Forces;
4. contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de satisfaction du Document Unique d'Organisation (DUO)	%	93,5	68	77	80

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Données réalisées / Données prévues) *100

1.2 Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	93,5	75	79	85
---	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100

1.3 Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	87,5	82	83	85
--	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Activités de soutien logistique réalisées / Activités de soutien logistique prévues)*100

Objectif 2: Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'implantation des unités	%	55	84	87	87

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100

2.2 Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	80	90	91	91
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions)*100

Objectif 3: Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de présence malienne	%	/	41	56	58

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Présence effective / Nbre de places offertes)*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre des actions de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'exécution des actions de développement socio-économique	%	60	81	84	88

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations demandées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	36 710 986	36 710 986	37 605 359	37 983 571
Transferts et subventions	87 797	87 797	93 064	118 190
Investissement	7 390 446	7 390 446	8 869 704	9 353 405
Total :	44 189 229	44 189 229	46 568 127	47 455 166

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Préparation des emplois des forces armées	39 512 357	39 512 357	41 736 680	42 532 464
Soutien logistique	3 784 433	3 784 433	3 893 073	3 965 914
Génie militaire	583 768	583 768	612 770	624 122
Activités socio-culturelles et sportives	308 671	308 671	325 604	332 666
Total :	44 189 229	44 189 229	46 568 127	47 455 166

Action 01 Préparation des emplois des forces armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	32 353 837	32 353 837	33 146 458	33 477 861
Investissement	7 158 520	7 158 520	8 590 222	9 054 603
Total	39 512 357	39 512 357	41 736 680	42 532 464

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Fournitures des biens et services	30 187 640
1.1.2 Equipement des services	7 087 537
1.2.1 Approvisionnement des services	690 591
2.1.1 Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire	940 292
2.1.2 Organisation des séminaires de formation	400 000
2.2.1 Participation au fonctionnement des services	206 297
Total	39 512 357

Action 02 Soutien logistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	3 625 388	3 625 388	3 714 145	3 754 934
Transferts et subventions	87 797	87 797	93 064	118 190
Investissement	71 248	71 248	85 864	92 790
Total	3 784 433	3 784 433	3 893 073	3 965 914

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Acquisition et ravitaillement de matériels	2 971 437
4.1.3 Acquisition de matériel et consommables médicaux	812 996
Total	3 784 433

Action 03 Génie militaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	469 682	469 682	476 267	479 613
Investissement	114 086	114 086	136 503	144 509
Total	583 768	583 768	612 770	624 122

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Construction et réalisation des chantiers du Génie Militaire	583 768
Total	583 768

Action 04 Activités socio-culturelles et sportives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	262 079	262 079	268 489	271 163
Investissement	46 592	46 592	57 115	61 503
Total	308 671	308 671	325 604	332 666

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Assistance aux militaires	154 085
4.1.1 Participation aux compétitions sportives et culturelles	154 586
Total	308 671

Le Programme : 2.016 Inspection des Armées

Responsable de Programme : l'Inspecteur Général des Armées et Services.

a).Présentation stratégique du programme

Le programme 2.016 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National;

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.016 vise à atteindre spécifiquement l'objectif suivant : apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien. Cet objectif assorti d'indicateurs de performance se présente comme suit :

Objectif 1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme d'inspection	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100

1.2 Taux d'exécution des enquêtes et des investigations	%	/	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalisations/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	274 406	274 406	281 126	283 933
Investissement	20 000	20 000	24 000	25 440
Total :	294 406	294 406	305 126	309 373

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées	294 406	294 406	305 126	309 373
Total :	294 406	294 406	305 126	309 373

Action 01 Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	274 406	274 406	281 126	283 933
Investissement	20 000	20 000	24 000	25 440
Total	294 406	294 406	305 126	309 373

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des missions d'inspection	15 000
1.2.1 Participation au fonctionnement	279 406
Total	294 406

Le Programme : 2.017 Formation

Responsable de Programme : le Directeur des Écoles Militaires

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.017 vise à :

- mettre en oeuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.017 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants:(i) assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays ; (ii) assurer la formation des agents d'autres départements. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités prévues)*100

1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	99,05	100	100	100
--	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100

1.3 Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	NBRE	1881	1061	1061	1061
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la formation des agents d'autres départements

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Agents extérieurs en formation	NBRE	550	1350	1350	1350

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	740 664	740 664	755 890	764 361
Investissement	30 013	30 013	36 503	38 717
Total :	770 677	770 677	792 393	803 078

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Instructions militaires	480 038	480 038	494 077	499 828
Spécialisation des militaires	290 639	290 639	298 316	303 250
Total :	770 677	770 677	792 393	803 078

Action 01 Instructions militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	453 264	453 264	461 460	465 230
Investissement	26 774	26 774	32 617	34 598
Total	480 038	480 038	494 077	499 828

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des séminaires de formation	250 069
1.1.2 Participation au fonctionnement des services	49 358
1.3.1 Fourniture des biens et services	98 654
2.1.1 Approvisionnement des services	81 957
Total	480 038

Action 02 Spécialisation des militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	287 400	287 400	294 430	299 131
Investissement	3 239	3 239	3 886	4 119
Total	290 639	290 639	298 316	303 250

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation des examens de sortie	290 639
Total	290 639

Le Programme : 2.018 Gestion des Transmissions

Responsable de Programme : le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.018 vise à :

- 1.assurer la formation du personnel des transmissions;
- 2.approvisionner les Armées en matériel de transmission tout en assurant son entretien et sa réparation;
- 3.conrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel de transmission des Armées.

Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de transmission des Armées.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.018 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité ; (ii) approvisionner les unités des forces de Défense et Sécurité en moyens de communications et maintenir les équipements ; (iii) assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées ; (iv) élaborer des documents de sécurité pour l'exploitation des réseaux.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de formation à l'intérieur du Mali en Transmissions	%	80	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

1.2 Taux de formation à l'extérieur du Mali en Transmissions	%	85	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

Objectif 2: Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions tout en assurant son entretien et sa réparation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'équipement des unités	%	75	100	100	100	

Moyen de Vérification : Notes de délivrances

Précision Méthodologique : (Réalisations/Prévisions) * 100

2.2 Taux de réparation des matériels de transmissions	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Registres

Précision Méthodologique : (Nbre de réparations/Nbre de pannes)* 100

Objectif 3: Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des Transmissions des Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de réalisation des réseaux	%	85	100	100	100	

Moyen de Vérification : Documents techniques

Précision Méthodologique : (Nbre réalisé /Nbre prévu) * 100

3.2 Fréquence de travail des réseaux	%	90	100	100	100
--------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de maintenances/Nbre de pannes) * 100

Objectif 4: Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de Transmissions des Armées.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'élaboration de documents	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Productions/Prévisions) * 100

4.2 Taux de répartition des documents	%	/	100	100	100
---------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Répartitions/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	275 874	275 874	282 604	285 405
Investissement	60 402	60 402	72 482	76 686
Total :	336 276	336 276	355 086	362 091

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Conduite et gestion des Télécommunications militaires	336 276	336 276	355 086	362 091
Total :	336 276	336 276	355 086	362 091

Action 01 Conduite et gestion des Télécommunications militaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	275 874	275 874	282 604	285 405
Investissement	60 402	60 402	72 482	76 686
Total	336 276	336 276	355 086	362 091

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui au fonctionnement des services	173 947
1.2.1 Approvisionnement des services	70 889
2.1.1 Acquisition de matériels techniques	30 000
2.2.1 Approvisionnement des services (Kayes, Kati)	15 360
3.1.1 Fourniture des biens et services (Sikasso, Ségou)	15 360
3.2.1 Fonctionnement des services (Mopti, Tombouctou)	15 360
4.1.1 Fonctionnement courant (Gao)	7 680
4.2.1 Fourniture des biens et services (Kidal)	7 680
Total	336 276

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

1.1 La mission

Selon le Décret N°2020-0095/PT-RM du 16 octobre 2020 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux prépare et de met en oeuvre la politique nationale en matière de Justice, de Sceaux de l'État et des Droits de l'Homme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'administration de la justice en matière civile, commerciale, pénale et sociale ;
- l'application des lois et règlements ;
- la politique criminelle ;
- l'authentification et la protection des sceaux de l'Etat ;
- le bon fonctionnement des juridictions ;
- la surveillance de l'état civil et des auxiliaires de justice ;
- la bonne marche de la police judiciaire ;
- la préparation et la mise en oeuvre des décisions de grâce et d'amnistie ;
- l'administration des services judiciaires et pénitentiaires ;
- l'élaboration et l'application des textes relatifs à la nationalité ;
- l'élaboration et l'application du statut de la magistrature et des statuts des autres professions juridiques et judiciaires ;
- la participation à la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la corruption et les autres formes de délinquance économique et financière, la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- les mesures et actions de promotion et de protection des droits de l'homme ;
- le suivi des questions des droits de l'homme au niveau des organisations régionales et internationales.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux est confronté à un certain nombre de contraintes notamment :

- le sous-financement du secteur de la justice (le budget du secteur représente seulement 1% du Budget d'Etat) ;
- la sous-administration de la justice ;
- la mauvaise perception qu'ont les citoyens de la justice : un sondage réalisé en 2014 donne un niveau de satisfaction de 26,8% des maliens ;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance et le faible niveau des personnels du secteur de la justice.

I.2.2 Défis

Pour faire face à toutes ces contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le ministère de la justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux entend mettre en oeuvre une politique de renforcement institutionnel et logistique à travers :

- le financement conséquent du secteur à travers la mobilisation des ressources supplémentaires ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des services judiciaires et pénitentiaires ainsi que le déploiement des systèmes d'information et de gestion (SIG) ;
- l'amélioration de l'image de la justice ;
- la réalisation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires ;
- l'acquisition des moyens logistiques ;
- le développement de la communication au sein du secteur ;
- le recrutement et le renforcement des capacités des personnels du secteur.

I.3 La politique sectorielle

Pour mener à bien les objectifs assignés, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux dispose d'une loi d'Orientation et de Programmation pour le Secteur de la Justice suivant la Loi N°072 du 24décembre 2019 pour la période 2020-2024 et d'une politique dénommée Politique Nationale des Droits de l'Homme suivant le Décret N°2016-0924 du 06 décembre 2016.

Toutes les actions qui seront initiées dans le cadre de cette loi d'orientation et de programmation doivent contribuer à l'atteinte d'un ou de plusieurs des objectifs spécifiques ci-après :

- 1) améliorer la gouvernance des services judiciaires ;
- 2) renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance financière et économique, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
- 3) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les VBG ;
- 4) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
- 5) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
- 6) moderniser la gestion de la justice ;
- 7) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de la justice ;
- 8) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ ;
- 9) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;
- 10) assurer la réinsertion sociale des détenus ;
- 11) renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'Éducation surveillée.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
1 Taux de réalisation des infrastructures de la nouvelle carte judiciaire	%	4,5	4,5	4,5	5
2 Ratio Nombre d'habitants/Juge	%	41828	30000	30000	30000
3 Indice Transparency International	Rang	-	115/174	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale, Coordination et Contrôle	6 865 088	5 160 072	6 221 051	6 568 494
Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	19 448 399	22 013 665	15 063 125	16 106 854
Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillance	6 268 513	9 106 249	5 658 481	5 877 233
Total :	32 582 000	36 279 986	26 942 657	28 552 581

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	19 575 949	20 725 007	13 490 859	14 688 365
Biens et services	8 386 989	8 614 616	8 541 450	8 628 924
Transferts et subventions	1 137 020	1 137 020	1 048 622	1 136 004
Investissement	3 482 042	5 803 343	3 861 726	4 099 288
Total :	32 582 000	36 279 986	26 942 657	28 552 581

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.009 Administration Générale, Coordination et Contrôle

Programme N° 1.009 : Administration Générale, Coordination et Contrôle.

Responsable du Programme : Monsieur Sombré THERA, Secrétaire Général du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice, des Sceaux de l'Etat et des droits de l'homme.

Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au développement du secteur de la justice et des droits de l'homme.

Les grands chantiers du programme sont entre autres :

- la coordination de la mise en oeuvre des activités des services du secteur de la justice ;
- le pilotage et la coordination de la mise en oeuvre de la nouvelle carte judiciaire ;
- la mise en oeuvre de la Loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice ;
- l'amélioration des prestations du cabinet du ministre, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- le pilotage des mesures de modernisation (informatisation et archivage) ;
- le renforcement du dispositif de contrôle et du suivi évaluation du ministère.

Les activités du programme sont mises en oeuvre par les services centraux et services rattachés dont le contrôle et le suivi sont assurés par le cabinet du ministre.

La Direction des Finances et du Matériel et la CPS appuient le ministre et les responsables des différents programmes dans la planification stratégique et opérationnelle.

Le programme s'occupe de :

- l'impulsion, la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer la gouvernance des services judiciaires ;
- (ii) renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
- (iii) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatriodie;
- (iv) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
- (v) améliorer la gestion des ressources financières et matérielles ;
- (vi) améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du Secteur Justice.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme.

L'atteinte de ces objectifs contribue à la résolution des problèmes ci-après :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;

- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance des services judiciaires

Indicateurs	Unité	Estimation		Cibles	
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département/CPS./:

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x100

1.2 Pourcentage de services contrôlés.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de l'ISJ

Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre total de services à contrôler) x 100

1.3 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100
--------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif/ DFM

Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés /Total crédits initiaux) x 100

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée.

Indicateurs	Unité	Estimation		Cibles	
		2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage de dossiers de corruption ayant reçu de suites judiciaires	%	40	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des pôles économiques et financiers

Précision Méthodologique : (nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ nombre de dossiers reçus)100

2.2 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu de suites judiciaires	%	50	98	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage des acteurs de la justice formés dans les domaines de lutte contre la corruption, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.	%	33	98	98	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/ Nombre d'acteurs à former) x 100

2.4 Pourcentage des acteurs de la justice formés dans les domaines de lutte contre la corruption, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée et la drogue.	%	-	-	-	-
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ nombre de dossiers reçus) 100

Objectif 3: Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatriodie.

Indicateurs	Unité	Estimation		Cibles	
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le genre.	%	22	76.67	83.33	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule genre

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.2 Pourcentage de sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA.	%	40	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule VIH/SIDA

Précision Méthodologique : (nombre d'acteurs sensibiliser et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.3 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés et formés sur les droits de l'Homme	%	-	100%	100%	100%
--	---	---	------	------	------

Moyen de Vérification : rapports d'activités du point focal

Précision Méthodologique : (nombre d'acteurs sensibiliser et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) 100

Objectif 4: Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage de textes élaborés et /ou relus	%	70	90	95	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (nombre de textes élaborés et /ou relus / nombre de textes à élaborer et /ou à relire) 100

4.2 Pourcentage de dossiers de coopération judiciaire traités	%	100	90	95	100
---	---	-----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de coopération judiciaire traités / Nombre de dossiers de coopération judiciaire à traiter) x100

Objectif 5: Améliorer la gestion des ressources financières et matérielles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	-	-	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification :Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Précision méthodologique:Crédits engagés /Crédits notifiés x100

Objectif 6: Améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du Secteur Justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de production des documents de programmations et de revues	%	-	-	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : Précision méthodologique :(nombre de programme et revue produit/nombre de programme et de revue prévue) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 945 048	1 371 711	2 035 086	2 209 181
Biens et services	1 942 404	1 941 404	1 984 324	2 004 762
Transferts et subventions	556 096	556 096	525 793	581 808
Investissement	1 421 540	1 290 861	1 675 848	1 772 743
Total :	6 865 088	5 160 072	6 221 051	6 568 494

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	3 265 394	2 364 153	2 469 068	2 635 290
Gestion des ressources financières et matérielles	2 890 654	2 272 879	2 939 174	3 073 974
Planification, programmation et suivi évaluation	709 040	523 040	812 809	859 230
Total :	6 865 088	5 160 072	6 221 051	6 568 494

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	61	57	63	64
CATEGORIE B1	27	22	27	28
CATEGORIE B2	24	26	24	25
CATEGORIE C	16	58	16	16
AUTRES	73	75	35	35
Total :	201	238	165	168

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 982 973	1 082 732	1 200 073	1 303 192
Biens et services	755 249	754 249	768 092	776 379
Transferts et subventions	523 372	523 372	496 343	550 887
Investissement	3 800	3 800	4 560	4 832
Total	3 265 394	2 364 153	2 469 068	2 635 290

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	895 085
1.1.2 Tenue des réunions de coordination	12 000
1.1.3 Acquisition des biens et services du Cabinet.	161 027
1.1.4 Réalisations des missions à l'extérieur (frais de mission)	25 474
1.1.5 Réalisations des missions à l'intérieur et l'extérieur (indemnité de déplacement)	71 596
1.2.1 Mise en oeuvre du plan de communication du Département.	30 000
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel	111 040
1.3.2 Réalisation des missions d'inspection des services relevant du MJDH.	104 291
1.3.3 Acquisition de biens et services.	13 831
2.1.1 Prise en charge des missions des pôles économiques et financiers à l'intérieur et à l'extérieur	19 000
2.1.2 Acquisition de biens et services des pôles économiques et financiers	141 289
2.1.3 Entretien des bâtiments des pôles économiques et financiers.	3 800
2.2.1 Acquisition de biens et services du pôle judiciaire spécialisé.	93 197
2.2.2 Acquisition de biens et services des antennes du pôle judiciaire spécialisé.	170 736
2.3.1 Organisation des réunions de pilotage et de coordination et, fonctionnement du PNILDC.	53 100
2.4.1 Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur la traite des personnes et les pratiques	226 000
3.1.1 Sensibilisation et formation du personnel judiciaire et de l'administration publique sur les questions de droits	16 080
3.3.1 Réalisation de diverses activités de la promotion et de protection de Droits de l'Homme	50 000
4.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	76 607
4.1.2 Acquisition des biens et services de la DNAJS.	25 437
4.1.3 Prise en charge des missions de la DNAJS à l'intérieur et à l'extérieur	26 963
4.1.4 4.1.4 Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale,	30 000
4.2.1 Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale,	7 600
Total	2 364 153

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	962 075	288 979	835 013	905 989
Biens et services	1 141 355	1 141 355	1 169 311	1 180 994
Transferts et subventions	32 724	32 724	29 450	30 921
Investissement	754 500	809 821	905 400	956 070
Total	2 890 654	2 272 879	2 939 174	3 073 974

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Sensibilisation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA	1 491
5.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	288 979
5.1.2 Préparation du budget	11 000
5.1.3 Exécution du budget	1 197 714
5.1.4 Diverses activités de gestion des ressources financières et matérielles	32 724
5.1.5 Prise en charge des missions à l'intérieur et à l'extérieur	21 150
5.1.6 Etudes et recherches des nouveaux projets	82 500
5.1.7 Travaux, constructions et équipement des bâtiments administratifs	132 000
5.1.8 Acquisitions de matériels roulants	505 321
Total	2 272 879

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	45 800	45 800	46 921	47 389
Investissement	663 240	477 240	765 888	811 841
Total	709 040	523 040	812 809	859 230

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Participation au fonctionnement de la CPS	45 800
6.1.2 Travaux de construction de la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) Justice.	377 240
6.1.3 Tenue des travaux d'élaboration et de validation des documents de programmation et de revue du Secteur Justice.	25 000
6.1.4 Organisation des missions de collectes des données statistiques et de suivi du secteur.	75 000
Total	523 040

Le Programme : 2.019 Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Administration de la Justice.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'État dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

Le programme est composé de 7 actions :

- 1 jugements des affaires civiles et pénales ;
- 2 jugements des conflits de travail ;
- 3 exécutions des décisions de justice ;
- 4 jugements des affaires administratives ;
- 5 jugements des affaires juvéniles ;
- 6 jugements des affaires commerciales ;
- 7 conduite et pilotage des actions du corps de la justice.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme "Politique juridique et judiciaire, gestion de la carrière et formation" est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
- (ii) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
- (iii) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Délai moyen de traitement des procédures (pénales, civiles, hors procédures sommaires)	mois	-	17	15	14

Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Pourcentage des juridictions disposant de structure fonctionnelle d'accès au droit et à la justice.	%	41	75	80	85
---	---	----	----	----	----

Objectif 2: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de réussite aux examens de sortie des auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.

2.2 Pourcentage des auxiliaires de justice ayant bénéficié de formation continue.	%	-	40	45	50
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ

Précision Méthodologique : (Nombre réel d'auxiliaires de justice ayant bénéficié d'une formation continue / Nombre total prévu) x 100.

Objectif 3: Améliorer les capacités opérationnelles de l'INJFJ

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de réalisation des infrastructures programmées	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.

3.2 Taux de réalisation des études et recherches programmées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'études et recherches conduites / Nombre total d'études et recherches prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	14 452 405	16 977 282	9 925 745	10 819 051
Biens et services	3 153 959	3 193 453	3 185 908	3 219 269
Transferts et subventions	580 924	580 924	522 829	554 196
Investissement	1 261 111	1 262 006	1 428 643	1 514 338
Total :	19 448 399	22 013 665	15 063 125	16 106 854

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Jugement des affaires civiles et pénales	9 307 870	13 941 566	10 101 631	10 897 213
Jugement des conflits de travail	291 518	344 023	312 662	330 184
Exécution des décisions de justice	100 549	186 239	105 696	109 604
Jugement des affaires administratives	453 124	841 180	492 354	529 720
Jugement des affaires juvéniles	240 230	476 513	254 238	265 150
Jugement des affaires commerciales	163 744	176 414	176 624	188 382
Conduite et pilotage des actions du corps de la justice	8 891 364	6 047 730	3 619 920	3 786 601
Total :	19 448 399	22 013 665	15 063 125	16 106 854

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	581	580	597	614
CATEGORIE B	128	157	131	136
CATEGORIE B1	163	157	166	170
CATEGORIE B2	235	224	241	247
CATEGORIE C	337	320	347	357
AUTRES	275	288	228	236
Total :	1 719	1 726	1 710	1 760

Action 01 Jugement des affaires civiles et pénales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	7 837 710	12 440 684	8 621 473	9 397 399
Biens et services	1 382 489	1 412 311	1 379 642	1 393 283
Investissement	87 671	88 571	100 516	106 531
Total	9 307 870	13 941 566	10 101 631	10 897 213

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	12 440 684
1.1.2 Tenue des audiences	800 942
1.1.3 Réalisation de diverses activités des juridictions.	88 571
1.1.4 Acquisition des biens et services des tribunaux.	611 369
Total	13 941 566

Action 02 Jugement des conflits de travail

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	154 714	207 719	170 185	185 501
Biens et services	123 504	123 004	126 517	127 768
Investissement	13 300	13 300	15 960	16 915
Total	291 518	344 023	312 662	330 184

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Prise en charge des dépenses de personnel	207 719
1.1.6 Réalisation de diverses activités des tribunaux du travail	13 300
1.1.7 Acquisition des biens et services des tribunaux de travail.	123 004
Total	344 023

Action 03 Exécution des décisions de justice

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	31 164	116 854	34 280	37 365
Biens et services	67 485	67 485	69 136	69 823
Investissement	1 900	1 900	2 280	2 416
Total	100 549	186 239	105 696	109 604

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.8 Prise en charge des dépenses de personnel	116 854
1.1.9 Application de la loi pénale et exécution des décisions de justice	23 777
1.1.10 Acquisition des biens et services du Parquet général	9 718
1.1.11 Surveillance de la police judiciaire et contrôle des professions juridiques et judiciaires.	17 790
1.1.12 Diverses activités du Parquet	18 100
Total	186 239

Action 04 Jugement des affaires administratives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	367 160	755 916	403 875	440 222
Biens et services	83 588	82 888	85 628	86 476
Investissement	2 376	2 376	2 851	3 022
Total	453 124	841 180	492 354	529 720

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.13 Prise en charge des dépenses de personnel	755 916
1.1.14 Tenue des audiences du ressort des affaires administratives	24 049
1.1.15 Acquisition des biens et services des tribunaux administratifs	32 026
1.1.16 Diverses activités des tribunaux administratifs	29 189
Total	841 180

Action 05 Jugement des affaires juvéniles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	90 192	315 103	99 211	108 139
Biens et services	142 438	153 810	145 907	147 347
Investissement	7 600	7 600	9 120	9 664
Total	240 230	476 513	254 238	265 150

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.17 Prise en charge des dépenses de personnel	315 103
1.1.18 Acquisition des biens et services des tribunaux pour enfants	76 907
1.1.19 Diverses activités des tribunaux pour enfants	84 503
Total	476 513

Action 06 Jugement des affaires commerciales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	112 008	125 178	123 208	134 296
Biens et services	49 361	48 861	50 566	51 065
Investissement	2 375	2 375	2 850	3 021
Total	163 744	176 414	176 624	188 382

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.20 Prise en charge des dépenses de personnel	125 178
1.1.21 Tenue des audiences	13 431
1.1.22 Acquisition des biens et services des tribunaux de commerce	17 930
1.1.23 Diverses activités du Tribunal de commerce	19 875
Total	176 414

Action 07 Conduite et pilotage des actions du corps de la justice

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	5 859 457	3 015 828	473 513	516 129
Biens et services	1 305 094	1 305 094	1 328 512	1 343 507
Transferts et subventions	580 924	580 924	522 829	554 196
Investissement	1 145 889	1 145 884	1 295 066	1 372 769
Total	8 891 364	6 047 730	3 619 920	3 786 601

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNAJ	1 499 797
1.2.2 Acquisition des biens et services de la DNAJ	684 490
1.2.3 Diverses activités de la DNAJ (suivi, contrôle, appui, mission, études)	680 147
1.2.4 Appui à l'organisation des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature.	4 425
1.2.5 Acquisition des biens et services du Conseil Supérieur de la Magistrature	3 261
1.2.6 Diverses activités du Conseil Supérieur de la Magistrature (missions, visites)	8 587
1.2.7 Organisation des concours de recrutement	100 000
1.2.8 Formation des personnels du corps de la Justice	70 073
1.2.9 Travaux et constructions bâtiments administratifs	699 995
1.2.10 Solde et accessoires besoins nouveaux.	1 516 031
2.1.1 Prise en charge du solde et accessoires des nouveaux recrutés	160 470
3.1.1 Prise en charge des heures supplémentaires des cours à l'INFJ	28 355
3.1.2 Acquisition des biens et services de l'INFJ	66 988
3.1.3 Formation continue des acteurs de la Justice.	78 710
3.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel de l'INFJ	156 401
3.1.5 Projet construct/Equipement. Réhab Infrastructure INFJ	200 000
3.2.1 Diverses activités de l'INFJ (recherche, étude et diffusion du droit)	90 000
Total	6 047 730

Le Programme : 2.020 Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillance

Responsable du Programme : le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée

a).Présentation stratégique du programme :

Il s'agit, au niveau de ce programme, d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

Le programme est composé de deux (02) actions :

- gestion pénitentiaire ;
- préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.020 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;
- (ii) favoriser la réinsertion sociale des détenus.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant de quartiers séparés (homme, femme, mineur)	%	25	50	55	70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de centres de détention disposant de quartiers séparés/ Nombre total de centres de détention du pays) x 100.

1.2 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues"	%	40	50	55	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre centres de détention respectant les normes/ Nombre total des centres de détentions) x100.

Objectif 2: Favoriser la réinsertion sociale des détenus

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage des détenus bénéficiant d'une formation professionnelle.	%	-	8	13	18

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (nombre de détenus bénéficiant d'une formation professionnelle / nombre total de détenus) x100

Objectif 3: Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de Maisons d'arrêts disposant de murs de clôture surmontés de concertinas et de mirador		-	30	35	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de maisons d'arrêt disposant de clôtures surmontées de concertinas mur ou et de miradors/ Nombre total) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 178 496	2 376 014	1 530 028	1 660 133
Biens et services	3 290 626	3 479 759	3 371 218	3 404 893
Investissement	799 391	3 250 476	757 235	812 207
Total :	6 268 513	9 106 249	5 658 481	5 877 233

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion pénitentiaire	6 077 241	8 914 977	5 456 391	5 670 595
Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus	191 272	191 272	202 090	206 638
Total :	6 268 513	9 106 249	5 658 481	5 877 233

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	66	71	67	70
CATEGORIE B	69	75	71	73
CATEGORIE B1	16	13	16	17
CATEGORIE B2	19	19	19	20
CATEGORIE C	182	245	188	193
AUTRES	32	33	33	34
Total :	384	456	394	407

Action 01 Gestion pénitentiaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 178 496	2 376 014	1 530 028	1 660 133
Biens et services	3 124 354	3 313 487	3 200 878	3 232 862
Investissement	774 391	3 225 476	725 485	777 600
Total	6 077 241	8 914 977	5 456 391	5 670 595

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	1 576 014
1.1.2 Acquisition des biens et services au compte de la DNAPES et des services pénitentiaires	1 194 080
1.1.3 Acquisition des biens et services au compte des DRAPES	429 407
1.1.4 Réalisations de diverses activités des DRAPES	25 476
1.1.5 Solde et accessoires besoins nouveaux.	800 000
1.2.1 Prise en charge des dotations alimentaires des établissements pénitentiaires.	1 690 000
1.2.2 Travaux et constructions bâtiments administratifs	3 000 000
2.1.1 Construction des murs de clôture surmontés de concertinas et de miradors.	200 000
Total	8 914 977

Action 02 Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	166 272	166 272	170 340	172 031
Investissement	25 000	25 000	31 750	34 607
Total	191 272	191 272	202 090	206 638

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Participation au fonctionnement des Centres Spécialisés de Détenus	79 999
3.1.2 Participation au fonctionnement de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako	86 273
3.1.3 Réalisations de diverses activités de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako	25 000
Total	191 272

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.009 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS JUSTICE		100 000	75 000	100 000	60 000	63 600
Total :		100 000	75 000	100 000	60 000	63 600

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant l'Ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de luttes envisagées au plan national, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé de :

- assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- prendre la communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- animer et de coordonner, en cas de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- recommander toutes réformes, législative, règlementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissement illicite ;

L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut, sur la base d'informations graves, concordantes en sa possession, saisir le Procureur du Pôle Economique et Financier compétent.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut faire face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

- la non validation du manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- les pesanteurs socio culturelles qui ne favorisent pas la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- la faiblesse du système de contrôle interne au sein des administrations publiques ;
- le déficit d'information des usagers du service public sur les procédures et les tarifs des actes administratifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation de la déclaration des biens.

I.2.2 Défis

- l'adhésion des citoyens à la mise en oeuvre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- l'adoption et la mise en oeuvre d'un cadre organique ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- le renforcement du contrôle interne dans les administrations publiques ;

- le renforcement des moyens matériels et financiers de l'OCLEI.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Transparence.

La Politique Nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert ».

Cette politique nationale de la transparence vise à promouvoir :

- la culture d'ouverture dans l'administration ;
- la dénonciation d'actes irréguliers ;
- la culture de divulgation active des documents officiels ;
- la culture de reddition des comptes et de redevabilité ;
- la culture du résultat et de la performance ;
- les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen..

La transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre la population et les élites. Le Gouvernement prévoit de mettre en place un système de transparence de la gestion des affaires publiques et d'accès à l'information.

Pour ce faire, la création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite constitue une opportunité pour laquelle l'Etat s'est engagé à déployer les moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de rapports thématiques produits par le CNSC sur les finances publiques et le contrôle citoyen	NB	0	0	0	5

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549
Total :	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 464 300	1 464 300	1 610 730	1 787 910
Biens et services	669 000	759 000	628 191	640 752
Investissement	190 000	190 000	217 170	238 887
Total :	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.094 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Responsable du Programme : le Secrétaire général de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme concours à la réalisation de l'objectif spécifique 1.2.3 : Gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière de l'Axe 1 dénommé « Améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption » du Cadre Stratégique de Relance Economique et de Développement Durable (CREDD), étant donné que la transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre Gouvernants et gouvernés.

Le programme servira de cadre de mise en oeuvre de la politique nationale de la transparence qui vise à promouvoir notamment : la culture d'ouverture dans l'administration, la dénonciation d'actes irréguliers, la culture de divulgation active des documents officiels, la culture de reddition des comptes et de redevabilité, la culture du résultat et de la performance, les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme « Coordination de Lutte contre l'Enrichissement illicite » comporte cinq (5) objectifs spécifiques qui sont :

- (i) renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité ;
- (ii) assurer la prévention de l'enrichissement illicite ;
- (iii) contribuer à la répression de l'enrichissement illicite ;
- (iv) améliorer la coopération, la collaboration et la concertation des acteurs de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- (v) renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Objectif 1: Renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Disponibilité des outils de gestion de l'OCLEI (MPAFC, MO, RI)	Nombre	-	3	3	3	3
Moyen de Vérification : Outils de gestion, PV de validation						
Précision Méthodologique : Dénombrement des outils produits						
1.2 Taux d'exécution du budget de l'OCLEI	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif						
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits initiaux) x 100						
1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels, Ressources humaines et équipements	%	70	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception, Bordereaux de livraison, Décret, Arrêtés, Décision, Contrat de travail, Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100						
1.4 Disponibilité et transmission du rapport annuel aux Autorités nationales	Nombre	-	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.5 Accessibilité du rapport aux citoyens	Nombre	-	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Liste de distribution et coupures de presse						
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports distribués et mis sur le site / Nombre de rapports produits) x 100						

Objectif 2: Assurer la prévention de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Taux d'assujettis ayant procédé à la déclaration de leurs biens	%	50	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de synthèse, fiches de décompte

Précision Méthodologique : (Nombre d'assujettis ayant déclaré leurs biens / Nombre total d'assujettis) x 100

2.2 Taux de conformité de la législation nationale à la Convention des Nations Unies contre la corruption	%	-	80	80	90
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations intégrées dans la législation / Nombre de recommandations formulées) x 100

2.3 Nombre de cadres de collaboration mis en place	Nombre	100	3	3	4
--	--------	-----	---	---	---

Moyen de Vérification : Charte, RI et plan d'action

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Taux de citoyens informés et sensibilisés sur l'enrichissement illicite	%	-	90	90	100
---	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'information, rapport d'activités, PV et CR des rencontres

Précision Méthodologique : (Nombre de citoyens informés / Population ciblée) x 100

2.5 Taux d'agents publics dont l'intégrité a été renforcée	%	-	40	40	50
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'information, rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées et informées / Nombre total d'agents publics) x 100

2.6 Taux d'institutions et d'organismes publics et parapublics ayant un mécanisme de prévention et de détection de l'enrichissement illicite	%	-	-	75	100
--	---	---	---	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité, les lettres

Précision Méthodologique : (nombre d'institutions et d'organismes publics ayant un mécanisme/nombre total d'institution et d'organismes) x100

Objectif 3: Contribuer à la répression de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
3.1 Taux de déclaration de biens ayant fait l'objet d'analyse et ou d'investigation au niveau de l'OCLEI	%	50	80	80	90				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport d'analyse, rapport d'investigations, dossiers transmis aux autorités judiciaires

Précision Méthodologique : (Nombre de déclarations reçues et traitées / Nombre total de déclarations attendues) x 100

3.2 Taux d'espaces de concertation et d'échanges organisés avec les autres organismes nationaux chargés de la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les infractions connexes	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de tables rondes effectuées / Nombre total de tables rondes prévues) x100

3.3 Taux de traitement de dossiers de déclaration	%	-	60	60	80
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / Nombre total de dossiers) x 100

3.4 Taux d'exploitation de dossiers d'investigation issus des rapports des structures de contrôle	%	-	90	90	100
---	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers d'investigation exploités / Nombre total de dossiers) x 100

3.5 Taux de traitement de dossiers d'investigation selon la procédure établie	%	-	80	80	90
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers d'investigation traités / Nnombre total de dossiers d'investigation) x100

3.6 Nombre de suspects identifiés	Nombre	-	1	-	-
-----------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer la coopération, la collaboration et la concertation des acteurs de la lutte contre l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
4.1 Taux de participation aux espaces d'échanges et de concertation au niveau régional et international	%	-	100	100	100				

Moyen de Vérification : Ordre de mission, rapport de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de participation / Nombre total d'espaces organisés) x 100

Objectif 5: Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
5.1 Nombres de textes relus	Nombre	-	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'étude, rapport d'activité

Précision Méthodologique : Etude d'état des lieux, sondages périodiques, etc.

5.2 Taux de mise en oeuvre des activités de suivi des recommandations formulées	%	-	80	80	90
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'étude, rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x100

5.3 Nombre de recommandations formulées	Nombre	-	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport de transmission, listes de recommandations transmises

Précision Méthodologique : Production de documents périodiques

5.4 Nombre de rapport d'évaluation du Mali	Nombre	-	1	1	1
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation, listes de recommandations transmises

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 464 300	1 464 300	1 610 730	1 787 910
Biens et services	669 000	759 000	628 191	640 752
Investissement	190 000	190 000	217 170	238 887
Total :	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549
Total :	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A		33	33	33
CATEGORIE B2		1	23	23
CATEGORIE C		3	3	3
AUTRES		5	5	5
Total :		42	64	64

Action 01 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 464 300	1 464 300	1 610 730	1 787 910
Biens et services	669 000	759 000	628 191	640 752
Investissement	190 000	190 000	217 170	238 887
Total	2 323 300	2 413 300	2 456 091	2 667 549

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaborer et adopter les outils de gestion de l'OCLEI	10 085
1.2.1 Elaborer et exécuter les budgets 2022, 2023, 2024	3 000
1.3.2 Payer les salaires et accessoires du personnel de l'OCLEI	1 464 300
1.3.3 Organiser des séances de formation à l'endroit du personnel de l'OCLEI	30 755
1.3.4 Acquérir des fournitures de bureau, mobiliers et du matériel roulant	190 000
1.3.5 Payer les factures d'eau, d'électricité, de téléphone et d'internet de l'OCLEI	115 000
1.3.6 Payer le loyer	65 000
1.3.7 Faire l'entretien courant des bâtiments	18 000
1.3.9 Payer les factures de carburant et de lubrifiant	140 000
1.4.1 Elaborer et transmettre le rapport annuel aux Autorités nationales	20 000
1.5.1 Diffuser le rapport annuel auprès des citoyens	15 000
2.1.1 Informer et sensibiliser les assujettis à déposer leurs déclarations des biens	20 845
2.2.1 Organiser l'atelier visite pays	14 000
2.2.2 Organiser l'approbation du rapport d'évaluation	6 000
2.3.1 Mettre en place des cadres formels de collaboration avec la société civile assortis de plans d'actions	5 000
2.4.1 Organiser des sessions de vulgarisation sur les enjeux et les instruments juridiques sur la lutte contre l'enrichissement illicite	20 000
2.5.1 Organiser un atelier national avec les Pôles économiques et financiers sur les aspects procéduraux de la lutte contre l'enrichissement illicite	12 000
2.5.2 Organiser trois sessions de vulgarisation des codes de déontologie des magistrats	13 000
2.5.3 Organiser un atelier avec les responsables des collectivités territoriales sur la prévention des pratiques de corruption dans les marchés publics	17 000
2.5.4 Organiser un atelier avec les responsables des services financiers sur l'approche déontologique de la lutte contre l'enrichissement illicite	10 000
2.5.5 Organiser des voyages d'études sur le contrôle interne	15 000
2.5.6 Organiser une conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption	24 415
3.1.1 Mener des investigations sur les manquements à l'obligation de déclaration des biens	21 000
3.1.2 Analyser les déclarations de biens reçus	20 000
3.1.3 Mener des investigations sur les présomptions d'enrichissement illicite	31 000
3.2.1 Organiser une mission de benchmarking avec les autres structures et les Pôles Economiques et Financiers	5 400
3.2.2 Proposer une politique de partenariat et d'appui aux initiatives	5 000
3.3.1 Exploiter les déclarations de biens pour vérifier l'exactitude, l'exhaustivité, la sincérité et les variations	7 000
3.4.1 Exploiter les rapports des structures de contrôle	10 000
3.5.1 Exploiter les dénonciations et traiter les cas d'auto saisines et autres saisines (mise en place d'un centre d'appel au niveau de l'administration)	8 000
3.6.1 Elaborer un guide d'investigation	5 000
4.1.1 Représenter le Mali dans les organismes communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre l'enrichissement illicite	29 500
4.1.2 Organiser des missions d'échanges et de renforcement de capacités	30 000
5.1.2 Réaliser une stratégie de communication dans le domaine de lutte contre l'enrichissement illicite	13 000
Total	2 413 300

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 3 de la loi N° 2016 -036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), cette autorité administrative indépendante a pour missions la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour l'accomplissement de ces missions, la loi a conféré de nombreuses prérogatives à la CNDH. Ainsi, elle évalue annuellement la situation des droits de l'Homme et émet des avis et recommandations.

Plus spécifiquement, la CNDH est chargée de :

- recevoir des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes allégations de violation des droits de l'Homme sur le territoire national, de constater les atteintes qui pourraient être portées et d'entreprendre toutes mesures en vue d'y mettre fin ;
- orienter les plaignants et leur offrir une assistance juridique ;
- veiller au respect des droits des groupes ou personnes vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes privées de leur liberté, les réfugiés, les déplacés internes ;
- entreprendre des enquêtes, notamment sur des questions de violations des droits de l'homme et d'adresser aux autorités concernées des recommandations sur des mesures visant à renforcer la protection et la culture des droits de l'Homme ;
- recommander aux pouvoirs publics toutes mesures tendant à renforcer le respect et l'effectivité des droits de l'Homme ;
- mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication en vue d'instaurer une culture des droits de l'Homme ;
- promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels ;
- faire le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la ratification et la publication de tous les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ;
- examiner et de formuler des avis sur la législation nationale dans le domaine des droits de l'homme en vue de son amélioration ;
- développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les Institutions de la République, les organes des Nations Unies, les institutions non gouvernementales nationales et internationales ;
- contribuer dans le respect de son indépendance, à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations Unies et aux institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles et de veiller à la mise en oeuvre des recommandations qui en résultent ;
- émettre des avis ou de formuler des recommandations à l'attention du Gouvernement ou de toute autorité compétente sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme ;
- renforcer la capacité d'intervention des associations de défense des droits de l'Homme ;
- faire des visites régulières ou inopinées dans tous les lieux de privation de liberté et tous autres lieux où des personnes seraient détenues ;
- examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté, en vue de renforcer, le cas échéant leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- formuler des recommandations à l'attention des autorités compétentes afin d'améliorer le traitement et la situation des personnes privées de liberté et de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- présenter des propositions, faire des observations au sujet de la législation en vigueur ou des projets de loi en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- faire le suivi de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue de chaque visite et celles formulées par le Sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, la Commission des Droits de l'Homme fait face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- les pesanteurs socio culturelles qui ne favorisent pas la dénonciation ;

- la faiblesse du système d'information et de captations des données relatives aux droits de l'Homme ;
- la faiblesse du système de contrôle et de suivi des administrations publiques ;
- le risque d'interférence avec les missions d'autres structures, impliquées dans la défense des droits de l'Homme ;
- le contexte de crise sécuritaire exposant l'Institution à de sérieuses menaces.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- organiser le système d'information pour mieux défendre les droits de l'Homme ;
- mettre en place un système de captation des données relatives au domaine des droits de l'Homme;
- former les commissaires et renforcer la législation des droits de l'Homme ;
- assurer une coopération et une coordination efficace avec toutes les entités intervenant dans la défense des droits de l'Homme ;
- combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- prévenir la torture dans les lieux de privatisation de liberté ;
- obtenir l'accréditation au statut "A"

I.3 La politique sectorielle

Les actions de la Commission Nationale des Droits de l'Homme rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme

La Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme vise entre autres à poser les fondements d'une justice équitable en vue de parvenir à terme à un « Etat de Droit ».

Ladite politique vise spécifiquement à garantir :

- la protection et la promotion des droits de l'Homme ;
- la culture des droits de l'Homme ;
- la dénonciation d'actes et de faits portant atteinte aux droits de l'Homme ;
- la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

Pour ce faire, la création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme résulte d'un engagement international de l'Etat du Mali à se conformer aux « Principes de Paris » exigeant la mise à disposition des moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de protection, de promotion et de contrôle aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée pour la défense des droits de l'Homme.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	786 550	1 109 550	799 117	847 946
Total :	786 550	1 109 550	799 117	847 946

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	266 800	533 600	293 480	327 641
Biens et services	472 250	528 450	448 637	457 605
Investissement	47 500	47 500	57 000	62 700
Total :	786 550	1 109 550	799 117	847 946

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.097 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Responsable du Programme: Fousseynou SIBY, Chef Service Administratif et Financier.

Le programme concourt à la réalisation de l'appui à la protection et la promotion des droits de l'homme et à la prévention de la torture au Mali. Le programme servira à accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme au Mali, en Afrique et dans le Monde.

Objectif 1: Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de la CNDH

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées)*100

1.2 Taux d'exécution du budget de la CNDH	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés)*100

1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/nombre de besoins exprimés)*100

Objectif 2: Contribuer à la sensibilisation et à la consolidation des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de participation aux rencontres statutaires et aux concertations	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de participations/Nombre total de rencontres)*100

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de communication de la CNDH	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées/Nombre d'activités de communication prévues)

Objectif 3: Promouvoir et faire le plaidoyer de l'harmonisation des textes et de la mise en oeuvre des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Pourcentage de lois nationales et de pratiques aux instruments internationaux harmonisés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de lois harmonisées/Nombre total de lois nationales et de pratiques aux instruments internationaux prévus)*100

3.2 Pourcentage d'opinions émises sur les rapports de l'Etat aux organismes de traités	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'opinions émises sur les rapports de l'Etat/Nombre total de rapports)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	266 800	533 600	293 480	327 641
Biens et services	472 250	528 450	448 637	457 605
Investissement	47 500	47 500	57 000	62 700
Total :	786 550	1 109 550	799 117	847 946

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	786 550	1 109 550	799 117	847 946
Total :	786 550	1 109 550	799 117	847 946

Action 01 Protection et Promotion des Droits de l'Homme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	266 800	533 600	293 480	327 641
Biens et services	472 250	528 450	448 637	457 605
Investissement	47 500	47 500	57 000	62 700
Total	786 550	1 109 550	799 117	847 946

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcer les capacités	17 500
1.2.1 Approvisionnement en biens et services (prise en charge du fonctionnement)	393 413
1.2.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	533 600
1.3.1 Equipement de la CNDH	21 300
2.1.1 Participations aux rencontres statutaires	37 450
2.2.1 Publications des bulletins et des rapports	20 000
2.2.2 Organisation des sessions	25 200
2.2.3 Sensibilisations sur les questions de droits de l'Homme	31 088
3.1.1 Etudes/enquêtes sur les questions de droits de l'Homme	30 000
Total	1 109 550

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et l'application des règles dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de l'exercice de leurs activités ;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de Sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts au public ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts au public et dans le domaine public ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la Sécurité intérieure.

I.2 Les contraintes et les défis

Pour l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est confronté à un certain nombre de contraintes et de défis.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- insuffisance de ressources humaines et financières ;
- manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- inadéquation des textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;
- insuffisance de synergie des collectivités territoriales en terme d'appui aux services déconcentrés de la protection civile ;
- absence et ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux centres de formation.

I.2.2 Défis

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- mettre en oeuvre la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- reformer le secteur de la sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population dans le cadre des missions des services de sécurité et de la protection civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité et de protection civile ;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les Ecoles et les Centres de Formation ;
- construire et équiper le Centre Opérationnel de Veille et le Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ;
- construire et équiper le laboratoire d'analyse et de recherche (LAR) ;
- mettre en oeuvre le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- élaborer et adopter le plan d'Organisation des secours (ORSEC) national régional, local et communal ;
- mettre en oeuvre le plan d'actions de la stratégie.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- politique nationale de la sécurité et de la protection civile ;
- stratégie de la gestion des catastrophes ;

- plan de sécurisation intégrée des régions du centre ;
- loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

1.3.1 Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, présidé par le Président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la Sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- la priorisation de la prévention ;
- le renforcement des capacités des unités ;
- le renforcement des capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- la réduction de l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- la mise en place d'une Police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- la mise en place d'une gouvernance partagée de sécurité ;
- la consolidation et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'adoption d'une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global visé par la politique nationale de la sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et la promotion de la paix sociale.

Trois (03) objectifs spécifiques concourent à la réalisation de l'objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et stabilité propice au développement économique et social.

1.3.2 Stratégie de la gestion des catastrophes :

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, à l'invasion acridienne, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au coeur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et à son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant les périodes sèches et les périodes de fortes précipitations.

Elle est aussi liée, en période de pluie, aux crues des deux (02) grands fleuves, le Niger et le Sénégal et de leurs affluents qui constituent d'importants réseaux hydrographiques inscrits dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

1.3.3 Plan de sécurisation Intégré des régions du centre

Cette politique est bâtie autour de huit (08) axes stratégiques :

- assurer la présence et l'opérationnalisation de l'Administration publique à tous les niveaux ;
- encadrer, protéger et assister les populations des zones sensibles ;
- désenclaver, assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens, intensifier les contrôles sur les axes routiers ;
- connaître le phénomène, dissuader et intervenir ;
- coopérer internationalement pour mieux agir localement ;
- lutter contre la prolifération des armes légères ;
- lutter contre le trafic illicite de drogue et de la criminalité organisée;
- coordonner, suivre et évaluer la stratégie de lutte contre l'insécurité.

1.3.4 Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	15 030 810	19 028 812	16 019 373	16 516 425
Ordre et Sécurité	73 065 344	89 680 182	74 562 740	80 166 784
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	19 080 568	22 569 293	19 607 192	20 929 761
Total :	107 176 722	131 278 287	110 189 305	117 612 970

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	63 680 504	83 680 504	61 579 082	67 120 916
Biens et services	15 083 853	15 085 418	15 453 194	15 609 897
Transferts et subventions	1 679 169	1 679 169	1 527 195	1 606 415
Investissement	26 733 196	30 833 196	31 629 834	33 275 742
Total :	107 176 722	131 278 287	110 189 305	117 612 970

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.010 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du Programme 1.010

Pour la mise en oeuvre de ce programme, il est reparti en trois (3) actions ainsi énumérées :

- conduite et pilotage de la politique de sécurité ;
- gestion des ressources financières ;
- gestion des ressources humaines.

Le programme 1.010 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 1.010 :

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous :

Objectif 1: Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	95	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat Général

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	90	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ISSPC

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget annuel	%	94,09	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif MSPC

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits initiaux) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	85	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DFM

Précision Méthodologique : (Besoins en matériels satisfaits/Besoins en matériels exprimés) x 100

2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	97,32	100	100	100
--	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation du programme de recrutement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Effectifs recrutés/Effectifs à recruter) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées/Nombre de formations prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	300 786	298 788	56 371	61 162
Biens et services	7 463 814	7 463 814	7 646 663	7 723 108
Transferts et subventions	1 343 710	1 343 710	1 209 339	1 269 805
Investissement	5 922 500	9 922 500	7 107 000	7 462 350
Total :	15 030 810	19 028 812	16 019 373	16 516 425

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	6 937 714	10 935 743	7 652 896	7 977 409
Gestion des ressources financières et matérielles	7 883 097	7 883 070	8 139 052	8 305 959
Gestion des ressources humaines	209 999	209 999	227 425	233 057
Total :	15 030 810	19 028 812	16 019 373	16 516 425

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	3	3	3	3
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	6	6	6	6
Total :	10	10	10	10

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	293 850	291 879	48 673	52 810
Biens et services	1 459 864	1 459 864	1 495 623	1 510 569
Transferts et subventions	374 000	374 000	336 600	353 430
Investissement	4 810 000	8 810 000	5 772 000	6 060 600
Total	6 937 714	10 935 743	7 652 896	7 977 409

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement de salaires et accessoires de salaires	291 879
1.1.2 Organisation des réunions de coordination du département	365 000
1.1.3 Prise en charge du fonctionnement services de Sécurité	984 865
1.1.4 Dotation en équipements et en infrastructures, rénovation des services de sécurité	8 470 000
1.1.5 Recherche de renseignements et appui aux Unités	374 000
1.2.1 Réalisation des missions d'inspection	71 046
1.2.2 Prise en charge du fonctionnement des services d'Inspection	38 953
1.2.3 Dotation en équipements et en infrastructures des services de l'Inspection	340 000
Total	10 935 743

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	6 936	6 909	7 698	8 352
Biens et services	5 863 951	5 863 951	6 007 615	6 067 682
Transferts et subventions	969 710	969 710	872 739	916 375
Investissement	1 042 500	1 042 500	1 251 000	1 313 550
Total	7 883 097	7 883 070	8 139 052	8 305 959

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Traitement de salaires et accessoires de salaires	6 909
2.1.2 Prise en charge du fonctionnement de la DFM et autres services du MSPC	4 620 951
2.1.3 Gestion des évacuations sanitaires et traitements médicaux des Agents	169 710
2.1.4 Gestion des dépenses de communication, eau et énergie des structures du MSPC	1 243 000
2.2.1 Participation aux opérations spéciales des Forces de sécurité	800 000
2.3.1 Participation à la dotation en équipements, infrastructures et rénovation des services du MSPC	1 042 500
Total	7 883 070

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	139 999	139 999	143 425	144 857
Investissement	70 000	70 000	84 000	88 200
Total	209 999	209 999	227 425	233 057

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Participation au fonctionnement de la DRH	111 457
3.1.2 Mise en oeuvre du programme de formation du personnel des services du MSPC	28 542
3.2.1 Acquisition d'équipements au compte de la DRH/MSPC	70 000
Total	209 999

Le Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Responsable du programme : Le Directeur Général de la Police Nationale

a) Présentation stratégique du programme 2.021

Les activités de programme "Ordre et Sécurité" sont accomplies par les services suivants :

- Direction Générale de la Police Nationale ;
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
- Etat-major de la Garde Nationale ;
- Office Central des Stupéfiants ;
- Ecole Nationale de Police ;
- Ecole Nationale de la Gendarmerie Nationale

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.021

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	81	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100

1.2 Taux de réalisation des activités de Police judiciaire	%	89	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)

Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100

Objectif 2: Lutter contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100

2.2 Taux de narcotrafiquants identifiés arrêtés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre de cas élucidés / nombre de cas identifiés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	52 022 920	68 638 193	50 422 711	54 960 754
Biens et services	5 887 306	5 886 871	6 031 383	6 093 941
Transferts et subventions	295 459	295 459	277 056	293 003
Investissement	14 859 659	14 859 659	17 831 590	18 819 086
Total :	73 065 344	89 680 182	74 562 740	80 166 784

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Protection des personnes et de leurs biens	71 526 436	88 137 274	72 812 545	78 346 590
Lutte contre les stupéfiants	1 478 908	1 482 908	1 688 726	1 755 657
Spécialisation des agents de la sécurité	60 000	60 000	61 469	64 537
Total :	73 065 344	89 680 182	74 562 740	80 166 784

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	383	399	394	406
CATEGORIE B1	7 793	11 564	8 027	8 261
CATEGORIE B2	387	407	399	410
AUTRES	1	1	1	1
Total :	8 564	12 371	8 821	9 078

Action 01 Protection des personnes et de leurs biens

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	52 022 920	68 638 193	50 422 711	54 960 754
Biens et services	5 400 923	5 396 488	5 533 110	5 588 265
Transferts et subventions	258 434	258 434	243 734	258 015
Investissement	13 844 159	13 844 159	16 612 990	17 539 556
Total	71 526 436	88 137 274	72 812 545	78 346 590

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	68 638 193
1.1.2 Organisation des patrouilles sur le territoire national (services de sécurité)	1 222 725
1.1.3 Approvisionnement en biens et services des Services Centraux	2 695 908
1.2.1 Réalisation d'équipements, d'infrastructures rénovation et entretiens des bâtiments	13 843 764
1.2.2 Prise en charge du fonctionnement des services déconcentrés(Police, Gendarmerie, Garde)	1 478 250
1.2.3 Appui aux Unités relevant des services centraux	258 434
Total	88 137 274

Action 02 Lutte contre les stupéfiants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	426 383	430 383	436 804	441 139
Transferts et subventions	37 025	37 025	33 322	34 988
Investissement	1 015 500	1 015 500	1 218 600	1 279 530
Total	1 478 908	1 482 908	1 688 726	1 755 657

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des patrouilles sur le territoire national (services OCS)	123 000
2.1.2 Sensibilisation sur les effets des stupéfiants	83 000
2.1.3 Acquisition d'équipements, d'infrastructures et rénovation de bâtiments	1 013 000
2.2.1 Prise en charge du fonctionnement des Services déconcentrés	226 883
2.2.2 Appui aux Unités relevant de l'OCS	37 025
Total	1 482 908

Action 03 Spécialisation des agents de la sécurité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	60 000	60 000	61 469	64 537
Total	60 000	60 000	61 469	64 537

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Participation aux formations spécifiques des agents de sécurité	60 000
Total	60 000

Le Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Responsable de Programme : Le Directeur Général de la Protection Civile

a) Présentation stratégique du programme 2.022

Ce programme est mis en oeuvre par la Direction Générale de la Protection Civile. Il a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendies, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.022

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes des catastrophes naturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Activités réalisés / Activités prévues) X 100

Objectif 2: Secourir les victimes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de secours sollicités réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Nombre d'assistances réalisées/ Nombre d'assistances sollicitées) x 100

2.2 Délai théorique moyen d'intervention	Minutes	20	20	20	20
--	---------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : Chromométrage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	11 356 798	14 743 523	11 100 000	12 099 000
Biens et services	1 732 733	1 734 733	1 775 148	1 792 848
Transferts et subventions	40 000	40 000	40 800	43 607
Investissement	5 951 037	6 051 037	6 691 244	6 994 306
Total :	19 080 568	22 569 293	19 607 192	20 929 761

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Prévention et secours aux victimes	19 058 593	22 547 318	19 584 682	20 907 027
Spécialisation des agents de la protection civile	21 975	21 975	22 510	22 734
Total :	19 080 568	22 569 293	19 607 192	20 929 761

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	103	105	106	109
CATEGORIE B	259	308	267	275
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	4	3	4	4
CATEGORIE C	2 079	2 565	2 141	2 204
AUTRES	3	3	3	3
Total :	2 451	2 987	2 524	2 598

Action 01 Prévention et secours aux victimes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	11 356 798	14 743 523	11 100 000	12 099 000
Biens et services	1 710 758	1 712 758	1 752 638	1 770 114
Transferts et subventions	40 000	40 000	40 800	43 607
Investissement	5 951 037	6 051 037	6 691 244	6 994 306
Total	19 058 593	22 547 318	19 584 682	20 907 027

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	14 743 523
1.1.2 Organisation des secours et transports des blessés	392 000
2.1.1 Prise en charge du fonctionnement de la DGPC	932 554
2.1.2 Réalisation d'équipements, d'infrastructures, rénovations et réhabilitations	5 053 037
2.2.1 Prise en charge du fonctionnement des Services déconcentrés de la DGPC	386 204
2.2.2 Appui aux unités de la DGPC	40 000
2.2.3 Mise en oeuvre du projet HYDROMET	1 000 000
Total	22 547 318

Action 02 Spécialisation des agents de la protection civile**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	21 975	21 975	22 510	22 734
Total	21 975	21 975	22 510	22 734

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Prise en charge du fonctionnement de l'ENPC (Ecole Nationale de Protection Civile)	21 975
Total	21 975

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique économique, financière et monétaire de l'Etat.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la coordination de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire ;
- l'élaboration du cadre macro-économique de référence pour les politiques économiques à moyen et long termes ;
- l'élaboration de mesures visant à accroître les ressources de l'Etat et à améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- la prévision économique et le suivi de la conjoncture économique ;
- l'élaboration des statistiques économiques et financières et la réalisation d'études ;
- la préparation et l'exécution des lois de finances, du Budget d'Etat et des plans de trésorerie ;
- l'élaboration et l'application de la fiscalité et de la réglementation douanière ;
- l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers ;
- la tutelle financière des collectivités locales et des organismes publics bénéficiant d'un concours de l'Etat ;
- le contrôle financier des services et organismes publics ;
- le renforcement de l'intermédiation financière et la promotion de l'inclusion financière ;
- le suivi et le contrôle des banques, des établissements financiers et de crédits, des systèmes financiers décentralisés et des compagnies d'assurances ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- la tenue de la comptabilité publique ;
- la gestion de la dette publique ;
- la gestion du portefeuille et des participations financières de l'Etat ;
- la centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec les ministres concernés et le ministre chargé de la coopération internationale ;
- la participation à l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours de fonds d'origine extérieure ;
- le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- le suivi de l'évaluation, de la sélection et du pilotage des projets de partenariat public- privé ;
- la participation à la lutte contre la délinquance financière et le blanchiment d'argent ;
- la mobilisation de financements en faveur du développement de la recherche scientifique ;
- la préparation et l'exécution du budget d'Etat ;
- la préparation et l'exécution des plans de trésorerie de l'Etat ;
- le contrôle financier de l'Etat sur les services publics et régies ;
- la tutelle financière sur les organismes personnalisés et les collectivités territoriales ;
- la conception et la mise en oeuvre de la politique et de la législation des marchés publics ;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques dans le cadre de la mise en oeuvre du suivi-évaluation du schéma directeur (SDS).

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la faible maîtrise de la planification des dépenses par les acteurs (programmes d'utilisation des crédits et plans de passation des marchés) ;

- l'absence de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation en cours d'exercice de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;
- la non-maîtrise de la chaîne des dépenses ;
- la faiblesse dans la coordination des modes de contrôle ;
- le faible niveau de la pratique du contrôle interne ;
- la tension de la trésorerie en cours d'exercice ;
- l'absence de plan d'engagement des dépenses afin de mieux gérer la trésorerie de l'Etat ;
- les difficultés liées à la centralisation des données de l'administration budgétaire centrale ;
- la non-tenue de la revue annuelle du document post CREDD dans les délais (mois de juin) suivant le calendrier harmonisé des revues du ministère de l'Economie et des Finances ;
- la faible implication de certains acteurs dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques ;
- l'imprévisibilité du financement extérieur dans le cadre de la gestion des investissements publics ;
- l'incohérence des ressources disponibles en cours d'exercice budgétaire en lien avec les dépenses d'investissements publics ;
- l'insuffisance de crédits nécessaires à la prise en charge de la stratégie d'inclusion financière du Mali.

I.2.2 Défis

- le renforcement de la capacité des acteurs en matière d'élaboration des programmes d'utilisation des crédits et des plans de passation des marchés ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel ;
- la poursuite de la mise en place d'une politique budgétaire en cohérence avec les objectifs du développement ;
- l'interconnexion des établissements publics à la chaîne de dépenses ;
- une meilleure coordination des modes de contrôle ;
- l'opérationnalisation du système de contrôle interne ;
- la poursuite de la mise en place du Compte Unique du Trésor ;
- la tenue de la comptabilité patrimoniale de l'Etat ;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- le respect du calendrier harmonisé dans le cadre de la mise en œuvre de la revue annuelle ;
- la participation effective de l'ensemble des acteurs notamment les bénéficiaires et les groupes cibles dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques en termes de rôles et responsabilités ;
- l'opérationnalisation effective de la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) au Mali ;
- l'amélioration de la stratégie de programmation budgétaire en cohérence avec les dépenses d'investissements publics ;
- la mise à disposition des ressources nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie nationale d'inclusion financière.

I.3 La politique sectorielle

Le ministère dispose de trois (3) politiques sectorielles à savoir :

-le CREDD

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) constitue la nouvelle stratégie nationale de développement du Mali. Le CREDD 2019-2023 est articulé autour de cinq (05) axes : Axe stratégique 1. Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance; Axe stratégique 2 : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ; Axe stratégique 3 : Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie ; Axe stratégique 4 : Protection de l'environnement et renforcement de la résilience aux changements climatiques et Axe stratégique 5 : Développement du capital humain.

-le PREM 2017-2021

Adopté par le Gouvernement en septembre 2016, le Plan de Réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM) 2017-2021, représente la troisième génération de programme de réformes en matière de gestion des finances publiques. Il est né des leçons tirées de l'évaluation externe du PAGAM/GFPII et de l'exercice PEFA 2016. Il confirme la volonté politique du Gouvernement du Mali en matière de réformes des finances publiques. Pour parvenir à l'effet ultime à l'horizon 2021, le PREM a été conçu autour de cinq (5) effets stratégiques :

- Effet stratégique 1 : «Un cadre pérenne de mobilisation des recettes sécurise le financement national du développement en respectant les différentes normes de qualité des systèmes fiscaux et le critère de convergence régionale sur la pression fiscale (CEDEAO/ UEMOA) »,
- Effet stratégique 2 : « Le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique conformément aux normes internationales »,
- Effet stratégique 3 : « Un système de contrôle interne et externe cohérent et performant garantit l'efficacité de la gestion des finances publiques et la participation des citoyens au contrôle de l'action publique »,
- Effet stratégique 4 : « Les collectivités territoriales s'appuient sur une gouvernance ouverte, transparente, des ressources propres suffisantes et des capacités et soutiens techniques adaptés » ;
- Effet stratégique 5 : « La gestion des finances publiques repose sur une stratégie claire, articulée avec les principaux cadres stratégiques, et des mécanismes efficaces de pilotage, de suivi-évaluation, de gestion des ressources humaines et de communication ».

-Adoptée par le Gouvernement le 20 juin 2019, la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) a pour but de contribuer à la création des conditions d'un financement du développement basé principalement sur la mobilisation des ressources internes. A l'horizon 2021, elle poursuit les objectifs opérationnels suivants: 1.Optimiser le dispositif institutionnel de gestion de l'aide en précisant notamment les rôles et les responsabilités spécifiques de chaque structure impliquée dans la gestion de l'aide, 2. Améliorer les modalités de délivrance de l'aide, 3. Améliorer la gestion de l'information sur l'aide.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Recettes budgétaires	En milliards de FC	1133,7	1181,7	1571	1510
2	Dépenses budgétaires	En milliards de FC	1488,0	1755,6	1938,6	2183,6
4	Encours total de la dette publique	En milliards de FC	2375,9	3496,9	4106	4757
6	Taux de pression fiscale	%	14,0	14,9	14,8	14,2

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 11 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	42 795 575	30 911 073	35 286 011	37 121 086
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	12 280 580	12 501 505	11 695 401	12 601 772
Recouvrement des Recettes Fiscales	15 853 622	16 834 693	16 330 411	17 972 587
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	7 771 504	8 160 259	7 633 956	8 222 719
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	6 234 208	5 775 731	5 908 315	6 423 478
Gestion de la Dette Publique	1 012 062	1 035 680	776 703	836 624
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels	7 239 192	7 784 146	5 125 546	5 474 757
Population	1 035 545			
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National	4 035 302	3 859 262	2 717 471	2 854 363
Remboursement des Crédits TVA	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500
Fonds pour le Développement Durable	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162
Total :	258 184 303	210 521 349	248 602 299	260 567 048

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	21 926 965	23 706 174	23 975 031	26 612 709
Biens et services	109 602 108	112 520 431	113 392 621	118 658 122
Transferts et subventions	13 292 611	13 262 668	11 727 131	13 045 404
Investissement	113 362 619	61 032 076	99 507 516	102 250 813
Total :	258 184 303	210 521 349	248 602 299	260 567 048

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.011 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- iv) la négociation de conventions relatives aux échanges commerciaux dans le sous-secteur des hydrocarbures avec le Sénégal, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Perspectives :

Elles porteront sur :

- la poursuite de la mise en oeuvre des trois (03) politiques sectorielles.
- l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs au suivi de la politique de mise en place d'un stock national de sécurité en produits pétroliers liquides et gazeux ;
- l'accroissement des capacités de stockage dans le cadre du Partenariat Public-Privé.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques et treize (13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à: (i) améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département, (ii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières, (iii) assurer une gestion efficace des ressources humaines, (iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère, (V) animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers, (VI) satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

1.2 Niveau de mise en œuvre du programme économique avec le FMI	-	Satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
---	---	--------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Aide-mémoire des missions FMI

Précision Méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI

1.3 Taux de mise en œuvre des réformes communautaires au Mali	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Aide-mémoire de la revue annuelle

Précision Méthodologique : (Nombre de réformes mises en œuvre /nombre de réformes prévues)*100

1.4 Niveau de mise en œuvre du programme de réforme des finances publiques	-	Satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
--	---	--------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques

Précision Méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques

1.5 Niveau de mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière au niveau du Mali	-	-	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
--	---	---	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapport du Comité National de Suivi de la mise en œuvre « CNSMO » de la stratégie d'inclusion financière

Précision Méthodologique : Appréciation du CNSMO-SNIF

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du Budget du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre ou situation d'exécution Base PRED

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits ouverts) *100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés /nombre de marchés programmés) *100

2.3 Taux de codification du Matériel durable	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (matériels durables codifiés /matériels durables acquis) *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

3.2 Taux d'exécution du programme de formation en visioconférence	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFD

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

Objectif 5: Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux annuel de mise en oeuvre des projets du schéma directeur informatique du MEF	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Précision Méthodologique : (nombre de projets réalisés/ nombre de projets prévus)*100

Objectif 6: Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'ONAP

Précision Méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 172 989	1 307 640	1 290 139	1 432 052
Biens et services	5 350 102	5 350 102	5 028 010	5 128 537
Transferts et subventions	7 797 703	7 899 550	7 045 609	7 859 090
Investissement	28 474 781	16 353 781	21 922 253	22 701 407
Total :	42 795 575	30 911 073	35 286 011	37 121 086

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	25 576 930	13 023 131	20 386 983	21 236 052
Gestion des ressources financières et matérielles	5 689 046	5 587 297	5 310 546	5 507 795
Gestion des ressources humaines	1 109 695	999 894	828 033	887 272
Processus de décentralisation et de déconcentration	169 706	159 706	150 855	165 275
Renforcement des Capacités des cadres	950 292	950 292	875 292	940 282
Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier	1 541 505	1 293 352	1 292 123	1 496 696
Gestion de l'Aide	410 000	390 000	309 800	339 018
Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques	4 450 295	3 951 295	4 008 199	4 239 322
Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires	330 000	330 000	242 800	264 972
Informatisation de l'Administration Financière	2 568 106	4 226 106	1 881 380	2 044 402
Total :	42 795 575	30 911 073	35 286 011	37 121 086

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	125	140	129	133
CATEGORIE B1	57	58	58	61
CATEGORIE B2	40	41	40	43
CATEGORIE C	17	17	17	18
AUTRES	40	88	77	80
Total :	279	344	321	335

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	652 633	778 834	717 896	796 864
Biens et services	799 945	799 945	751 146	766 165
Transferts et subventions	3 154 571	3 154 571	2 776 022	3 081 384
Investissement	20 969 781	8 289 781	16 141 919	16 591 639
Total	25 576 930	13 023 131	20 386 983	21 236 052

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	586 068
1.1.2 Entretien Courant des Bâtiments	403 658
1.1.3 Appui plan d'actions microfinances	54 571
1.1.4 Appui PAGAMPF(CNSC)/PREM	100 000
1.1.5 Transfert au Fonds FNDS	3 000 000
1.1.6 Personnel	778 834
1.1.7 Construction Hôtel des Finances	2 000 000
1.1.8 Appui Financement PME/PMI	50 000
1.1.9 Projet Filet Sociaux Jigiseme JIRI/IDA	5 800 000
1.1.10 Projet Reconstruction et de Relance Economique (PRRE)	150 000
1.1.11 Appui Fonds DVPT Economique (FDE)	100 000
Total	13 023 131

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	307 415	325 666	338 008	375 188
Biens et services	4 377 706	4 377 706	4 114 938	4 197 211
Transferts et subventions	301 425	301 425	265 253	294 430
Investissement	702 500	582 500	592 347	640 966
Total	5 689 046	5 587 297	5 310 546	5 507 795

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	4 623 379
2.1.3 Prise en charge du personnel de la DFM	257 978
2.1.4 Archivage numérique DFM/MEF	100 000
2.1.5 Entretien Immeuble Hôtel du MEF ACI 2000	150 000
2.1.6 Prise en charge du personnel de la DFM (PLAN)	67 688
2.1.7 Exécution et suivi du budget du département (PLAN)	388 252
Total	5 587 297

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	212 941	203 140	234 235	260 000
Biens et services	146 754	146 754	137 798	140 552
Transferts et subventions	150 000	150 000	132 000	146 520
Investissement	600 000	500 000	324 000	340 200
Total	1 109 695	999 894	828 033	887 272

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel DRH	203 140
3.1.2 Elaboration et mise en oeuvre des plans de Formations	196 754
3.1.3 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités PAGAM/GFP (DRH)/PREM	100 000
3.1.4 Programme de Perfectionnement des agents du MEF	250 000
3.1.5 Constructionet équipement de la salle d'archives de la DRH-SDEF	250 000
Total	999 894

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	25 697	25 697	24 128	24 609
Transferts et subventions	144 009	134 009	126 727	140 666
Total	169 706	159 706	150 855	165 275

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	99 706
4.1.2 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités du PREM CADD	60 000
Total	159 706

Action 05 Renforcement des Capacités des cadres

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	650 292	650 292	650 292	695 032
Investissement	300 000	300 000	225 000	245 250
Total	950 292	950 292	875 292	940 282

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Réalisation des formations par Visio conférence et en présentiel pour le renforcement des capacités des cadres	450 000
3.2.2 Mise en oeuvre du programme d'activités du CFD (Appui PREM)	70 000
3.2.3 Construction du Centre de Formation Pour le Développement	300 000
3.2.4 Subvention aux établissements publics	130 292
Total	950 292

Action 06 Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	704 005	845 852	725 123	870 146
Investissement	837 500	447 500	567 000	626 550
Total	1 541 505	1 293 352	1 292 123	1 496 696

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel de l'ONAP	261 796
6.1.2 Participation aux négociations et aux renégociations dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	47 500
6.1.6 Réalisation d'études pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur des hydrocarbures	335 698
6.1.7 Sécurisation des dépôts et des centres emplisseurs	190 000
6.1.8 Constitution du Stock National de Sécurité	400 000
6.1.9 Prise en charge des dépenses d'électricité, de téléphone et d'internet	58 358
Total	1 293 352

Action 07 Gestion de l'Aide

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	260 000	240 000	228 800	253 968
Investissement	150 000	150 000	81 000	85 050
Total	410 000	390 000	309 800	339 018

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.12 Mise en oeuvre du programme d'activités du SHA	230 000
1.1.13 Mise en oeuvre du programme d'activités du SHA	10 000
1.1.14 Mise en oeuvre du Plan d'Harmonisation de l'Aide	150 000
Total	390 000

Action 08 Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	1 127 295	1 112 295	992 019	1 101 141
Investissement	3 323 000	2 839 000	3 016 180	3 138 181
Total	4 450 295	3 951 295	4 008 199	4 239 322

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Mise en oeuvre du programme d'activités de la CARFIP	424 795
1.4.2 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités GFP de la CARFIP/PAGAM/GFP (CARFIP) PREM	370 000
1.4.3 Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM)	1 739 000
1.4.4 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) CARFIP	710 000
1.4.5 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) CNSC	90 000
1.5.1 Mise en oeuvre du programme d'activités de l'Unité Suivi Stratégie Secteur Financier	267 500
1.5.2 Projet d'Appui à la Cellule de Développement du Secteur Financier	300 000
1.5.3 Mise en oeuvre des mesures visant une plus grande inclusion financière des populations vulnérables	50 000
Total	3 951 295

Action 09 Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	190 000	190 000	167 200	185 592
Investissement	140 000	140 000	75 600	79 380
Total	330 000	330 000	242 800	264 972

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre du programme d'activités de la Cellule de Suivi des Réformes UEMOA	190 000
1.3.2 Appui à la Cellule de Suivi des Réformes de l'UEMOA	140 000
Total	330 000

Action 10 Informatisation de l'Administration Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	1 116 106	1 121 106	982 173	1 090 211
Investissement	1 452 000	3 105 000	899 207	954 191
Total	2 568 106	4 226 106	1 881 380	2 044 402

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.6 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) CAISFF	705 000
5.1.1 Informatisation de la CAISFF	237 500
5.1.2 Mise en oeuvre des activités PREM de la CAISFF	380 000
5.1.3 Appui à la mise en oeuvre des activités de fonctionnement de la CAISFF	449 200
5.1.4 Appui à la mise en oeuvre des activités de fonctionnement du centre de saisie des exonérations	54 406
5.1.5 Interconnexion des bases de données du MEF	900 000
5.1.6 Renforcement en infrastructures et équipements de la CAISFF	500 000
5.1.7 réalisation des travaux de Construction de bâtiments administratifs	1 000 000
Total	4 226 106

Le Programme : 2.023 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Budget

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. A ce titre, il:

- coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- assure l'analyse et formule des avis et des propositions sur les mesures comportant ou susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- veille à la mise en œuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Ce programme intervient dans la mise en œuvre des actions suivantes :

- élaboration et suivi de l'exécution de la loi des finances ;
- gestion de la solde ;
- gestion du Système d'Information Financière ;
- gestion et contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les perspectives porteront sur :

- la relecture de la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois des finances ;
- la relecture de l'arrêté portant nomenclature du budget de l'Etat;
- les réformes institutionnelles et organisationnelles de la Direction Générale du Budget ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs ;
- l'insertion du budget-programmes dans le cursus universitaire ;
- la poursuite de l'opérationnalisation des outils de pilotage des programmes ;
- la déclinaison des programmes en BOP et en UOP;
- l'opérationnalisation du plan d'engagement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.023 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique budgétaire au Mali.

Objectif 1: Améliorer la préparation de la Loi de finances par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA / Nombre de documents de programmation budgétaire à élaborer, respectant les normes de l'UEMOA)*100 NB : DPBEP, DPPD PAP

Objectif 2: Assurer l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage d'outils de pilotage opérationnels, respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils de pilotage opérationnels/ Nombre de d'outils de pilotage respectant les normes de l'UEMOA)*100 NB: Outils de pilotage: (Lettres de mission, Contrat Annuel de Performance, Charte de gestion ministérielle, Lettres circulaires, plans d'engagement)

2.2 Pourcentage des documents d'exécution budgétaire élaborés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution budgétaire élaborés/Nombre de documents d'exécution budgétaire à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle, Rapport de suivi trimestriel (RST) Rapport Annuel de Performance (RAP)

2.3 Respect du délai de mise à disposition des états de salaires mensuels		100	Respecté	Respecté	Respecté
---	--	-----	----------	----------	----------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités BCS

Précision Méthodologique : Date de mise à disposition des états de salaire de chaque mois

2.4 Pourcentage de dossiers traités relatifs aux mouvements des agents de l'Etat	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités /Nombre de dossiers reçus) *100

2.5 Pourcentage des documents d'exécution du budget régional produits	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution du budget régional élaborés/Nombre de documents d'exécution du budget régional à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle de chaque région

Objectif 3: Améliorer la transparence du budget d'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage des principaux documents budgétaires mis à la disposition du public	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents publiés/nombre de documents à publier)*100 NB : documents : Projet de loi de finances et annexes, Loi de règlement et annexes, Rapports d'exécution trimestrielle, Rapport de suivi trimestriel (RST), Budget citoyen, Rapport genre, Rapport annuel de Performance

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 199 823	2 202 782	2 419 530	2 686 139
Biens et services	3 353 377	3 348 464	3 134 296	3 196 915
Transferts et subventions	1 025 380	995 380	902 333	1 001 588
Investissement	5 702 000	5 954 879	5 239 242	5 717 130
Total :	12 280 580	12 501 505	11 695 401	12 601 772

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires	10 437 537	10 656 172	10 279 113	11 121 016
Gestion de la solde	1 366 965	1 374 598	1 076 576	1 120 925
Gestion du Système d'Information Financière	350 000	350 000	210 000	220 500
Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat	126 078	120 735	129 712	139 331
Total :	12 280 580	12 501 505	11 695 401	12 601 772

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	137	138	139	144
CATEGORIE B1	79	82	80	82
CATEGORIE B2	50	57	50	51
CATEGORIE C	45	50	45	46
AUTRES	82	84	83	87
Total :	393	411	397	410

Action 01 Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 999 354	2 000 023	2 199 284	2 441 201
Biens et services	2 650 803	2 645 890	2 466 854	2 516 127
Transferts et subventions	1 025 380	995 380	902 333	1 001 588
Investissement	4 762 000	5 014 879	4 710 642	5 162 100
Total	10 437 537	10 656 172	10 279 113	11 121 016

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel de la Direction Générale du Budget	819 420
1.1.2 Appui à l'élaboration des DPPD PAP et RAP	438 800
1.1.3 Réalisation des activités de recherche relatives au système de gestion des finances publiques	24 469
1.1.4 Organisation de la Conférence de lancement du processus budgétaire 2023	59 319
1.1.5 Elaboration du DPBEP	5 376
1.1.6 Organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)	5 376
1.1.7 Appui à l'élaboration de la mercuriale des prix	30 176
1.1.8 Formation des agents de la DGB	150 000
1.1.9 Etude et partage des outils du budget-programmes aux niveaux décentralisé et déconcentré	75 000
1.1.10 Formation des acteurs du processus budgétaire sur les réformes des finances publiques	237 500
1.1.11 Organisation des arbitrages budgétaires	17 000
1.1.12 Organisation de la revue qualité de la loi de finances	24 250
1.1.13 Organisation de la revue qualité des DPPD PAP	16 900
2.1.1 Opérationnalisation des outils de pilotage et de suivi des programmes (lettre de mission, contrat de performance, rapport de suivi trimestriel, etc.)	60 000
2.1.2 Renforcement de la mise en oeuvre du suivi-évaluation des programmes	63 885
2.1.3 Exécution et suivi du budget	733 738
2.1.4 Connexion des services de la DGB aux réseaux internet et intranet	100 000
2.1.5 Diffusion des outils d'opérationnalisation du budget-programmes	50 000
2.1.6 Missions d'évaluation des programmes	30 000
2.2.1 Organisation de la revue qualité des RAP	16 850
2.2.2 Elaboration des rapports d'exécution trimestrielle	7 250
2.2.3 Acquisition terrain/Construction DRB DRCF DISTRICT BKO	150 000
2.2.4 Construction du siège de la DGB/DNPD	1 000 000
2.5.1 Préparation, exécution et suivi du budget régional de BKO	1 180 242
2.5.2 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kayes	306 782
2.5.3 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koulikoro	357 912
2.5.4 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Sikasso	608 546
2.5.5 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Ségou	296 147
2.5.6 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Mopti	418 009
2.5.7 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Tombouctou	291 493
2.5.8 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Gao	284 628
2.5.9 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kidal	271 884
2.5.10 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Taoudenit	212 459
2.5.11 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Menaka	81 701
2.5.12 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nioro	84 600
2.5.13 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Dioila	84 600
2.5.14 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bougouni	84 600
2.5.15 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koutiala	84 600
2.5.16 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bandiagara	85 000
2.5.17 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kita	85 000
2.5.18 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nara	85 000
2.5.19 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB District de BKO	189 324
2.5.20 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kayes	93 756
2.5.21 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Koulikoro	124 821
2.5.22 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Sikasso	127 334
2.5.23 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Ségou	122 096
2.5.24 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Mopti	108 265

2.5.25	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Tombouctou	70 823
2.5.26	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Gao	85 716
2.5.27	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kidal	61 678
2.5.28	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Taoudenit	31 759
2.5.29	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Menaka	30 030
2.5.30	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Nioro	15 000
2.5.31	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Dioila	15 000
2.5.32	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Bougouni	15 000
2.5.33	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Koutiala	15 000
2.5.34	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Bandiagara	15 000
2.5.35	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kita	15 000
2.5.36	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Nara	15 000
2.5.37	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB San	15 000
2.5.38	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Douentza	15 000
2.5.39	Préparation, exécution et suivi du budget régional de San	85 000
2.5.40	Préparation, exécution et suivi du budget régional de Douentza	85 000
3.1.1	Impression des documents budgétaires	149 858
3.1.2	Conception et duplication de la Loi des finances en version Master CD ROM	42 100
3.1.3	Conception et duplication du budget citoyen	14 250
3.1.4	Impression des rapports d'exécution trimestrielle	18 850
3.1.5	Réalisation des activités de communication relatives à la réforme budgétaire	62 000
Total		10 656 172

Action 02 Gestion de la solde

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	134 203	141 836	147 354	163 562
Biens et services	642 762	642 762	610 622	622 833
Investissement	590 000	590 000	318 600	334 530
Total	1 366 965	1 374 598	1 076 576	1 120 925

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Prise en charge des salaires et accessoires du BCS	141 836
2.3.2 Traitement et impression des états de salaires	642 762
2.3.3 Construction/Équipement Transit Administratif et BCS	400 000
2.3.4 Elaboration du Logiciel de gestion des soldes	190 000
Total	1 374 598

Action 03 Gestion du Système d'Information Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Investissement	350 000	350 000	210 000	220 500
Total	350 000	350 000	210 000	220 500

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.5 Appui à la migration PRED5	350 000
Total	350 000

Action 04 Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	66 266	60 923	72 892	81 376
Biens et services	59 812	59 812	56 820	57 955
Total	126 078	120 735	129 712	139 331

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Gestion du personnel du Transit administratif	60 923
2.4.2 Suivi des déplacements des Fonctionnaires	59 812
Total	120 735

Le Programme : 2.024 Recouvrement des Recettes Fiscales

Responsable du Programme : Le Directeur Général des impôts

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à élaborer les éléments de la politique nationale en matière de fiscalité (intérieure et de porte) et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il est chargé de :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Les modes d'intervention du programme.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Perspectives porteront sur :

- la fiscalisation du secteur agricole ;
- la fiscalisation du secteur informel ;
- la lutte contre la sous-capitalisation ;
- l'instauration d'un système sécurisé de facture normalisée ;
- le déploiement des télé-services ;
- la maîtrise des exonérations douanières ;
- le contrôle du certificat d'origine ;
- la maîtrise des opérations de dédouanement en ligne ;
- l'exploitation des résultats du scanning.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.024 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique fiscale au Mali.

Objectif 1: Améliorer les recettes fiscales de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de pression fiscale de (DGI)	%	10,27	8,17	8,5	8,7

Moyen de Vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100

1.2 Taux de pression fiscale de (DGD)	%	6,7	5,7	6	6,5
---------------------------------------	---	-----	-----	---	-----

Moyen de Vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100

1.3 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>=10	>=8	>=8	>=9
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de SIGTAS

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N (-) Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100

1.4 Taux de recouvrement des recettes (DGI)	%	101	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Document de comptabilité annuelle de la DGI

Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) * 100

1.5 Taux de recouvrement des recettes (DGD)	%	89,4	100	100	100
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) * 100

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	66,51	70	75	75

Moyen de Vérification : Rapport de sondage d'opinion/ Site web DGI (www.dgi.gouv.ml)

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100

2.2 Délai moyen de dédouanement	heures	11,4	10	10	10
---------------------------------	--------	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : Le cumul des données de traitement de toutes les déclarations annuelles / le nombre total des déclarations annuelles.

Objectif 3: Moderniser l'administration fiscale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux d'informatisation (DGI)	%	60,71	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter * 100

3.2 Taux d'informatisation (DGD)	%	95	100	100	100
----------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter

3.3 Niveau d'informatisation des procédures de gestion des exonérations (DGI)	satisfecit	insuffisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---	------------	-------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapport de la Sous-direction législation fiscale et du contentieux

Précision Méthodologique : Appréciation de la chaîne de gestion des exonérations

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	10 165 648	11 466 790	11 182 204	12 412 237
Biens et services	1 270 917	1 400 903	1 134 845	1 157 485
Transferts et subventions	1 946 250	1 875 000	1 650 000	1 831 500
Investissement	2 470 807	2 092 000	2 363 362	2 571 365
Total :	15 853 622	16 834 693	16 330 411	17 972 587

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Amélioration des recettes intérieures	7 071 238	7 622 410	7 198 260	7 932 271
Amélioration des recettes de portes	8 782 384	9 212 283	9 132 151	10 040 316
Total :	15 853 622	16 834 693	16 330 411	17 972 587

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	939	987	966	994
CATEGORIE B	1	1	1	1
CATEGORIE B1	797	834	818	843
CATEGORIE B2	294	348	300	312
CATEGORIE C	273	293	280	288
AUTRES	364	422	268	279
Total :	2 668	2 885	2 633	2 717

Action 01 Amélioration des recettes intérieures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 657 912	4 265 383	4 023 698	4 466 299
Biens et services	548 226	677 027	456 259	465 355
Transferts et subventions	1 836 250	1 765 000	1 553 200	1 724 052
Investissement	1 028 850	915 000	1 165 103	1 276 565
Total	7 071 238	7 622 410	7 198 260	7 932 271

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement en moyens matériels DGI	47 500
1.1.4 Renforcement en moyens matériels de la DRI de Bamako	17 933
1.1.5 Prise en charge du personnel DRI de Bamako	1 251 544
1.1.6 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kayes	19 285
1.1.7 Prise en charge du personnel DRI Kayes	220 058
1.1.8 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koulikoro	22 998
1.1.9 Prise en charge du personnel DRI Koulikoro	140 689
1.1.10 Renforcement en moyens matériels de la DRI Sikasso	16 047
1.1.11 Prise en charge du personnel DRI Sikasso	255 237
1.1.12 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ségou	21 185
1.1.13 Prise en charge du personnel DRI Ségou	264 306
1.1.14 Renforcement en moyens matériels de la DRI Mopti	24 988
1.1.15 Prise en charge du personnel DRI Mopti	143 923
1.1.16 Renforcement en moyens matériels de la DRI Tombouctou	20 176
1.1.17 Prise en charge du personnel DRI Tombouctou	59 317
1.1.18 Renforcement en moyens matériels de la DRI Gao	25 132
1.1.19 Prise en charge du personnel DRI Gao	51 892
1.1.20 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kidal	21 375
1.1.21 Prise en charge du personnel DRI Kidal	5 566
1.1.22 Renforcement en moyens matériels de la DRI Taoudénit	28 090
1.1.23 Prise en charge du personnel DRI Taoudénit	15 423
1.1.24 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ménaka	33 583
1.1.25 Prise en charge du personnel DRI Ménaka	3 385
1.1.26 Approvisionnement en Biens et Services des Centres des impôts de Sikasso	11 305
1.1.27 Projet d'Appui à la Mobilisation des Recettes Intérieures	150 000
1.1.28 Construction Equipment Immeuble des Impôts	600 000
1.1.29 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)	165 000
1.1.30 Prise en charge du personnel DGI	1 854 043
1.1.31 Approvisionnement en Biens et Services de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)	31 148
1.1.33 Réalisation des activités PAGAM/PREM	150 000
1.1.34 Mise en oeuvre des activités du centre des impôts de moyennes entreprises rive droite	61 800
1.1.35 Mise en oeuvre des activités du centre des impôts de moyennes entreprises rive gauche	48 300
1.1.36 Mise en oeuvre des activités de la Direction des Grandes Entreprises	33 180
1.3.2 Poursuite de la création et opérationnalisation des bureaux d'assistance aux contribuables	6 752
1.4.1 Poursuite de la création de service d'accueil et de salles d'entrevue	11 752
2.1.1 Poursuite de l'interconnexion des réseaux informatiques	11 752
2.1.3 Entretien des bâtiments de la DGI	65 020
3.1.1 Installation de l'interface bancaire	12 752
3.1.3 Mission de contrôle interne sur l'application des procédures	17 500
3.1.6 Informatisation des structures de la DGI	67 474
3.3.1 Appui SIGTAS	1 615 000
Total	7 622 410

Action 02 Amélioration des recettes de portes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	6 507 736	7 201 407	7 158 506	7 945 938
Biens et services	722 691	723 876	678 586	692 130
Transferts et subventions	110 000	110 000	96 800	107 448
Investissement	1 441 957	1 177 000	1 198 259	1 294 800
Total	8 782 384	9 212 283	9 132 151	10 040 316

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Renforcement en moyens matériels et fonctionnement DGD	546 007
1.2.2 Suivi de l'application stricte des textes du PVI et du Scanning	15 000
1.2.6 Renforcement de la lutte contre la fraude transfrontalière	17 635
1.2.8 Prise en charge du personnel DGD	4 421 409
1.2.9 Renforcement en moyens matériels de la DRD du District de Bamako	11 833
1.2.10 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kayes	20 135
1.2.11 Prise en charge du personnel DRD Kayes	980 574
1.2.12 Renforcement en moyens matériels de la DRD Koulikoro	20 503
1.2.13 Prise en charge du personnel DRD Koulikoro	299 598
1.2.14 Renforcement en moyens matériels de la DRD Sikasso	20 851
1.2.15 Prise en charge du personnel DRD Sikasso	585 714
1.2.16 Renforcement en moyens matériels de la DRD Ségou	17 824
1.2.17 Prise en charge du personnel DRD Ségou	280 384
1.2.18 Renforcement en moyens matériels de la DRD Mopti	23 440
1.2.19 Prise en charge du personnel DRD Mopti	245 719
1.2.20 Renforcement en moyens matériels de la DRD Tombouctou	18 720
1.2.21 Prise en charge du personnel DRD Tombouctou	45 426
1.2.22 Renforcement en moyens matériels de la DRD Gao	22 645
1.2.23 Prise en charge du personnel DRD Gao	90 427
1.2.24 Renforcement en moyen matériels de la DRD Kidal	17 889
1.2.25 Prise en charge du personnel DRD Kidal	87 156
1.2.26 Renforcement en moyens matériels de la DRD Taoudénit	25 825
1.2.27 Renforcement en moyens matériels de la DRD Ménaka	21 043
1.2.28 Renforcement en moyens matériels de la DRD Bougouni	20 000
1.2.30 Renforcement en moyens matériels de la DRD Koutiala	20 000
1.2.32 Renforcement en moyens matériels de la DRD Nioro	20 000
1.2.34 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kita	20 000
1.2.36 Construction/Equipement Directions Régionales des Douanes	250 000
1.2.37 Construction / Equipement Direction Générale Douanes	750 000
1.2.38 Projet d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP DGD)	177 000
1.2.40 Réalisation des activités PAGAM/PREM DGD	110 000
1.2.41 Renforcement des moyens matériels des antennes de la douane à l'extérieur	9 252
3.2.7 Renforcement de l'équipement du Centre de Formation Prof-Douane	274
Total	9 212 283

Le Programme : 2.025 Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

Responsable du Programme : Le Directeur National du Contrôle financier

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de contrôle de l'exécution du budget. A ce titre, le programme « Contrôle et assistance de la gestion des deniers publics» vise à :

- exercer un contrôle permanent et à priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes),
- assurer l'évaluation des résultats et des performances des programmes du budget ;
- contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières et comptables résultant de l'exécution du budget d'Etat ;

- contrôler l'application de la réglementation sur les marchés publics et les délégations de service public ;
- veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

Les modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration du contrôle à priori des finances publiques et l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- l'amélioration du contrôle à posteriori des finances publiques ;
- l'amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- l'amélioration du contrôle des systèmes financiers décentralisés en vue de leur viabilité.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.025 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs :

- aux contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- au contrôle a posteriori des finances publiques ;
- au contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- à la viabilité du système financier décentralisé.

Objectif 1: Contribuer à l'amélioration des contrôles à priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des budgets contrôlés	%	99,1	99,3	99,3	99,4

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNCF

Précision Méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques contrôlées qui devraient être normalement soumises au visa préalable du contrôle financier) *100

1.2 Taux de contrôle d'effectivité de la prestation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport sur les indicateurs

Précision Méthodologique : (Nombre de participation de la DNCF aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception du même seuil) *100

1.3 Nombre de programmes évalués par la DNCF	nbre	-	40	50	60
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Division Evaluation des Résultats et des Performances des Programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'efficacité du contrôle a posteriori de la gestion des deniers publics

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de vérification	%	93,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées)*100

2.2 Taux de réalisation des missions de mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle réalisées /Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle programmées)*100

2.3 Nombre de textes de restructuration	Nbre	-	1	2	1
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Compte rendu du Conseil des ministres

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Contrôler les procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage des marchés passés par appel d'offres ouvert sans dérogations (restreint et entente directe)	%	95,5	95,5	95,5	95,5

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP-DSP

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés par appel d'offres ouvert / l'ensemble des marchés passés) *100

Objectif 4: Contribuer à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation de programme annuel des missions de contrôle des SFD	%	87,5	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 758 416	4 015 643	4 134 249	4 589 006
Biens et services	2 754 707	2 765 737	2 586 583	2 638 225
Transferts et subventions	670 750	706 250	590 260	655 188
Investissement	587 631	672 629	322 864	340 300
Total :	7 771 504	8 160 259	7 633 956	8 222 719

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes	4 276 969	4 561 532	4 311 713	4 655 499
Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques	912 211	895 995	916 505	978 619
Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.	350 750	350 750	308 660	342 612
Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public	2 231 574	2 351 982	2 097 078	2 245 989
Total :	7 771 504	8 160 259	7 633 956	8 222 719

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	321	319	329	337
CATEGORIE B1	129	136	131	136
CATEGORIE B2	84	96	85	87
CATEGORIE C	43	38	43	45
AUTRES	60	79	60	63
Total :	637	668	648	668

Action 01 Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 489 212	2 646 517	2 738 129	3 039 317
Biens et services	1 447 757	1 445 015	1 359 384	1 386 520
Transferts et subventions	90 000	120 000	79 200	87 912
Investissement	250 000	350 000	135 000	141 750
Total	4 276 969	4 561 532	4 311 713	4 655 499

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Contrôle à priori du budget d'Etat, des budgets des organismes personnalisés et des collectivités	280 000
1.1.2 Organisation de missions d'audit interne et d'appui Conseil	29 931
1.1.3 Prise en charge du personnel de la DNCF	1 802 910
1.1.4 Poursuite de la déconcentration du contrôle financier	13 912
1.1.5 Relecture du manuel de procédures du contrôle du Contrôleur financier	14 206
1.1.6 Organisation de la réunion de Direction	35 206
1.1.7 Aménagement et équipements DRCF-Délégations	340 029
1.1.8 Renforcement des capacités opérationnelles des agents du contrôle financier (formation sur PRED 5, GAR, techniques de contrôle interne, ORACLE, évaluation de la performance des programmes, nouveau manuel du contrôleur financier)	60 000
1.1.9 Dotation des délégations locales du contrôle financier en matériel informatique et kits solaires	40 000
1.1.10 Prise en charge du personnel DRCF Bamako	39 990
1.1.11 Prise en charge du personnel DRCF Kayes	153 604
1.1.12 Prise en charge du personnel DRCF Koulikoro	115 889
1.1.13 Prise en charge du personnel DRCF Sikasso	138 109
1.1.14 Prise en charge du personnel DRCF Ségou	139 008
1.1.15 Prise en charge du personnel DRCF Mopti	85 455
1.1.16 Prise en charge du personnel DRCF Tombouctou	55 578
1.1.17 Prise en charge du personnel DRCF Gao	26 182
1.1.18 Prise en charge du personnel DRCF Kidal	19 263
1.1.19 Prise en charge du personnel DRCF Taoudenit	10 763
1.1.20 Prise en charge du personnel DRCF Menaka	14 766
1.1.21 Prise en charge du personnel DRCF Nioro	5 000
1.1.22 Prise en charge du personnel DRCF Dioila	5 000
1.1.23 Prise en charge du personnel DRCF Bougouni	5 000
1.1.24 Prise en charge du personnel DRCF Koutiala	5 000
1.1.25 Prise en charge du personnel DRCF Bandiagara	5 000
1.1.26 Prise en charge du personnel DRCF Kita	5 000
1.1.27 Prise en charge du personnel DRCF Nara	5 000
1.1.28 Prise en charge du personnel DRCF San	5 000
1.1.29 Prise en charge du personnel DRCF Douentza	5 000
1.1.30 Renforcement en moyens matériels DRCF Bamako	14 524
1.1.31 Renforcement en moyens matériels DRCF Kayes	28 816
1.1.32 Renforcement en moyens matériels DRCF Koulikoro	28 610
1.1.33 Renforcement en moyens matériels DRCF Sikasso	27 463
1.1.34 Renforcement en moyens matériels DRCF Ségou	35 230
1.1.35 Renforcement en moyens matériels DRCF Mopti	35 301
1.1.36 Renforcement en moyens matériels DRCF Tombouctou	37 432
1.1.37 Renforcement en moyens matériels DRCF Gao	45 442
1.1.38 Renforcement en moyens matériels DRCF Kidal	29 418
1.1.39 Renforcement en moyens matériels DRCF Taoudenit	46 415
1.1.40 Renforcement en moyens matériels DRCF Menaka	40 043
1.1.41 Renforcement en moyens matériels DRCF Nioro	45 000
1.1.42 Renforcement en moyens matériels DRCF Dioila	45 000
1.1.43 Renforcement en moyens matériels DRCF Bougouni	45 000
1.1.44 Renforcement en moyens matériels DRCF Koutiala	45 000
1.1.45 Renforcement en moyens matériels DRCF Bandiagara	45 000

1.1.46	Renforcement en moyens matériels DRCF Kita	45 000
1.1.47	Renforcement en moyens matériels DRCF Nara	45 000
1.1.48	Renforcement en moyens matériels DRCF San	45 000
1.1.49	Renforcement en moyens matériels DRCF Douentza	45 000
1.1.50	Renforcement en moyens matériels SLCF Bamako	15 000
1.1.51	Renforcement en moyens matériels SLCF Kayes	15 443
1.1.52	Renforcement en moyens matériels SLCF Koulikoro	15 000
1.1.53	Renforcement en moyens matériels SLCF Sikasso	16 375
1.1.54	Renforcement en moyens matériels SLCF Ségou	15 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels SLCF Mopti	15 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels SLCF Tombouctou	15 000
1.1.57	Renforcement en moyens matériels SLCF Gao	15 000
1.1.58	Renforcement en moyens matériels SLCF Kidal	15 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels SLCF Taoudenit	15 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels SLCF Menaka	15 000
1.2.1	Participation aux réceptions à partir de 10 millions pour les fournitures et travaux	40 000
1.3.1	Approvisionnement en biens et services des délégations du Contrôle financier	121 220
Total		4 561 532

Action 02 Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	394 302	378 086	433 732	481 442
Biens et services	457 909	457 909	429 973	438 569
Transferts et subventions	60 000	60 000	52 800	58 608
Total	912 211	895 995	916 505	978 619

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel de l'IF	378 086
2.1.2 Elaboration et mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	337 909
2.1.3 Participation aux missions conjointes avec les autres structures de contrôle et Inspections des départements ministériels	51 200
2.1.5 Formation des cadres en audit et aux techniques de contrôle de la GAR	60 297
2.1.6 Missions d'Audit, d'appui conseils pour la performance des programmes	18 503
2.2.1 Elaboration et mise en oeuvre des missions de suivi et de l'application des recommandations	30 000
2.3.1 Elaboration du manuel des normes de contrôle et de vérification de l'IGF	15 000
2.3.2 Elaboration du code de déontologie de l'IGF	5 000
Total	895 995

Action 03 Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	350 750	350 750	308 660	342 612
Total	350 750	350 750	308 660	342 612

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Appui au fonctionnement du CCS/SFD	350 750
Total	350 750

Action 04 Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	874 902	991 040	962 388	1 068 247
Biens et services	849 041	862 813	797 226	813 136
Transferts et subventions	170 000	175 500	149 600	166 056
Investissement	337 631	322 629	187 864	198 550
Total	2 231 574	2 351 982	2 097 078	2 245 989

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Audit des structures de la chaîne de passation des marchés	161 253
3.1.2 Suivi des missions de contrôle technique, administratif et financier de certains marchés	26 950
3.1.3 Prise en charge du personnel de la DGMP	813 649
3.1.4 Appui PREM	60 000
3.1.5 Appui cellule de passation des marchés	110 000
3.1.6 Renforcement en moyens matériels DRMP Bamako	37 384
3.1.7 Renforcement en moyens matériels DRMP Kayes	25 816
3.1.8 Prise en charge du personnel DRMP Kayes	35 339
3.1.9 Renforcement en moyens matériels DRMP Koulikoro	26 841
3.1.10 Prise en charge du personnel DRMP Koulikoro	38 817
3.1.11 Renforcement en moyens matériels DRMP Sikasso	26 202
3.1.12 Prise en charge du personnel DRMP Sikasso	28 747
3.1.13 Renforcement en moyens matériels DRMP Ségou	26 798
3.1.14 Renforcement en moyens matériels DRMP Mopti	23 939
3.1.15 Prise en charge du personnel DRMP Mopti	3 206
3.1.16 Renforcement en moyens matériels DRMP Tombouctou	26 462
3.1.17 Prise en charge du personnel DRMP Tombouctou	14 309
3.1.18 Renforcement en moyens matériels DRMP Gao	26 445
3.1.19 Prise en charge du personnel DRMP Gao	12 072
3.1.20 Renforcement en moyens matériels DRMP Kidal	18 097
3.1.21 Prise en charge du personnel DRMP Kidal	1
3.1.22 Renforcement en moyens matériels DRMP Taoudénit	26 444
3.1.23 Renforcement en moyens matériels DRMP Ménaka	34 011
3.1.24 Renforcement en moyens matériels DRMP Nioro	44 800
3.1.25 Prise en charge du personnel DRMP Nioro	5 000
3.1.26 Renforcement en moyens matériels DRMP Dioila	44 800
3.1.27 Prise en charge du personnel DRMP Dioila	5 000
3.1.28 Renforcement en moyens matériels DRMP Bougouni	44 800
3.1.29 Prise en charge du personnel DRMP Bougouni	5 000
3.1.30 Renforcement en moyens matériels DRMP Koutiala	44 800
3.1.31 Prise en charge du personnel DRMP Koutiala	5 000
3.1.32 Renforcement en moyens matériels DRMP Bandiagara	45 000
3.1.33 Prise en charge du personnel DRMP Bandiagara	5 000
3.1.34 Renforcement en moyens matériels DRMP Kita	45 000
3.1.35 Prise en charge du personnel DRMP Kita	5 000
3.1.36 Renforcement en moyens matériels DRMP Nara	45 000
3.1.37 Prise en charge du personnel DRMP Nara	5 000
3.1.38 Renforcement en moyens matériels DRMP San	45 000
3.1.39 Prise en charge du personnel DRMP San	5 000
3.1.40 Renforcement en moyens matériels DRMP Douentza	45 000
3.1.41 Prise en charge du personnel DRMP Douentza	5 000
3.1.42 Réhabilitation et extension de la DGMP	300 000
Total	2 351 982

Le Programme : 2.026 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

Responsable du Programme : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise l'exécution du budget des organismes publics et parapublics, la gestion de la trésorerie publique et la gestion comptable du portefeuille de l'Etat, l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique financière et monétaire de l'Etat, le suivi, la mise en oeuvre et l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'assurance. A ce titre, il:

- exécute les opérations du budget de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements publics ;
- suit et contrôle la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- élabore la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et suit son application ;
- assure la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiés à l'Etat et aux Collectivités territoriales ;
- applique et contrôle la réglementation des changes ;
- élabore la réglementation et contrôle le secteur des assurances ;
- assure les véhicules de l'Etat ;
- coordonne et contrôle les activités des services régionaux, subrégionaux et les services rattachés.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion de la trésorerie, la tenue de la comptabilité publique et le suivi du système financier.

A cet effet, la DNTCP dispose de trois (3) services rattachés (ACCT, PGT, RGD), dix (10) trésoreries régionales et quatre-vingt-onze (91) recettes perceptions pour réaliser les objectifs assignés au programme.

Son financement s'appuie sur les dotations budgétaires de la DNTCP, de l'ACCT, la PGT, la RGD ainsi que celles des régions, les crédits du PREM et le fonds d'équipement du Trésor.

Les perspectives porteront sur :

- la poursuite du rapatriement des fonds des EPN dans le compte unique du Trésor ;
- l'élaboration du premier bilan d'ouverture de l'Etat et la tenue de la comptabilité patrimoniale;
- l'acquisition d'une application de tenue de la comptabilité des établissements publics nationaux ;
- la mise en oeuvre des textes issus de la transposition de la directive portant régime financier des collectivités territoriales;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.026 comprend trois (03) objectifs spécifiques et sept (7) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion de la trésorerie et la tenue de la comptabilité publique.

Objectif 1: Améliorer la gestion de la Trésorerie de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de suivi des EPN	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : (nombre d'établissements publics suivis/sur nombre d'établissements publics à suivre au cours l'exercice)*100

1.2 Pourcentage des comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus dans le Compte Unique du Trésor	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : (nombre de comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus / nombre de comptes bancaires des comptables publics ciblés)*100

Objectif 2: Améliorer la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics et rendre compte de l'exécution des budgets à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage de postes comptables du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:AICE2, COLLOC V2.0 et SIGA-COMPTA	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100

2.2 Pourcentage de postes comptables vérifiés.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de laDNTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables vérifiés / nombre de postes comptables prévus)*100

2.3 Pourcentage d'exécution des sessions de formations des agents du Trésor	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de vérification des postes comptables de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisés/ nombre de sessions prévues) * 100

2.4 Délai de production des états comptables et financiers :Compte de gestion	mois	<=6	<=6	<=6	<=6
---	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : dénombrement

Objectif 3: Améliorer le suivi du secteur bancaire et financier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage des agents de la DBF et autres agents du trésor formés dans le suivi du secteur	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	3 127 821	3 238 663	3 440 596	3 819 055	
Biens et services	1 028 750	1 027 431	965 921	985 187	
Transferts et subventions	428 850	448 850	377 388	418 900	
Investissement	1 648 787	1 060 787	1 124 410	1 200 336	
Total :	6 234 208	5 775 731	5 908 315	6 423 478	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier	6 234 208	5 775 731	5 908 315	6 423 478	
Total :	6 234 208	5 775 731	5 908 315	6 423 478	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	262	269	267	278
CATEGORIE B1	202	199	208	213
CATEGORIE B2	136	144	140	144
CATEGORIE C	101	95	102	106
AUTRES	75	75	75	79
Total :	776	782	792	820

Action 01 Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 127 821	3 238 663	3 440 596	3 819 055
Biens et services	1 028 750	1 027 431	965 921	985 187
Transferts et subventions	428 850	448 850	377 388	418 900
Investissement	1 648 787	1 060 787	1 124 410	1 200 336
Total	6 234 208	5 775 731	5 908 315	6 423 478

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la Gestion de la trésorerie DNTCP	1 149
1.1.2 Gestion de la trésorerie ACCT	26 548
1.1.3 Prise en charge du personnel ACCT	297 956
1.2.1 Gestion de la trésorerie PGT	8 518
1.2.2 Gestion de la trésorerie RGD	6 788
1.2.3 Prise en charge du personnel PGT	428 191
1.2.4 Prise en charge du personnel RGD	533 742
2.1.1 Suivi de l'exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des Collectivités territoriales DNTCP	230 161
2.1.2 Impressions des documents DNTCP	50 000
2.1.6 Exécution du budget et tenue de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Bko	17 783
2.1.7 Exécution du budget et tenue de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Kayes	16 839
2.1.8 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Koulikoro	22 503
2.1.9 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Sikasso	18 500
2.1.10 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Ségou	21 783
2.1.11 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Mopti	21 226
2.1.12 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Tombouctou	22 201
2.1.13 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Gao	31 264
2.1.14 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Kidal	21 295
2.1.15 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Taoudenit	43 607
2.1.16 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Menaka	41 273
2.1.17 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Nioro	42 000
2.1.18 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Dioila	45 000
2.1.19 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Bougouni	45 000
2.1.20 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Koutiala	45 000
2.1.21 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Bandiagara	45 000
2.1.22 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de kita	45 000
2.1.23 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Nara	45 000
2.1.24 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de San	45 000
2.1.25 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des CT Trésorerie régionale de Douentza	45 000
2.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires DNTCP	569 746
2.2.5 Prise en charge des salaires et accessoires Trésorerie Régionale de Kayes	241 090
2.2.6 Prise en charge des salaires et accessoires TR Koulikoro	181 496
2.2.7 Prise en charge des salaires et accessoires TR Sikasso	257 617
2.2.8 Prise en charge des salaires et accessoires TR Ségou	240 116
2.2.9 Prise en charge des salaires et accessoires TR Mopti	170 517
2.2.10 Prise en charge des salaires et accessoires TR Tombouctou	100 523
2.2.11 Prise en charge des salaires et accessoires TR Gao	81 551
2.2.12 Prise en charge des salaires et accessoires TR Kidal	53 962

2.2.13	Prise en charge des salaires et accessoires TR Taoudenit	6 524
2.2.14	Prise en charge des salaires et accessoires TR Menaka	30 632
2.2.15	Prise en charge des salaires et accessoires TR Nioro	5 000
2.2.16	Prise en charge des salaires et accessoires TR Dioïla	5 000
2.2.17	Prise en charge des salaires et accessoires TR Bougouni	5 000
2.2.18	Prise en charge des salaires et accessoires TR Koutiala	5 000
2.2.19	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Bandiagara	5 000
2.2.20	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Kita	5 000
2.2.21	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Nara	5 000
2.2.22	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor San	5 000
2.2.23	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor Douentza	5 000
2.3.1	Mise en oeuvre des activités de l'Appui PAGAM/PREM.	390 000
2.3.4	Prog. Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP) DNTCP	150 000
2.4.1	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bougouni	3 787
2.4.2	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Kadiolo	1 262
2.4.3	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Kolondieba	1 262
2.4.4	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Koutiala	5 050
2.4.5	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Yanfolila	1 262
2.4.6	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Yorosso	1 262
2.4.7	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Fatoma	1 504
2.4.8	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bandiagara	1 504
2.4.9	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Ningari	1 503
2.4.10	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bankass	1 503
2.4.11	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Djenné	1 504
2.4.12	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Douentza	1 504
2.4.13	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Boni	1 503
2.4.14	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Koro	1 504
2.4.15	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Madougou	1 503
2.4.16	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Tenenkou	1 504
2.4.17	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Youwara	1 504
2.4.18	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Sikasso	3 876
2.4.19	Appui au Conseil national de la Comptabilité	59 329
2.4.20	Construction des centres de recettes-perceptions et de logements	400 000
2.4.21	Projet Construction des sièges de la PGT et la RGD	350 000
2.4.22	MIse en oeuvre des activités de la Migration AICE	150 000
Total		5 775 731

Le Programme : 2.027 Gestion de la Dette Publique

Responsable du Programme : Le Directeur Général de la Dette Publique

Le programme « Gestion de la dette » est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'endettement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources extérieures;
- animer le Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Le programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui participent à l'amélioration de la gestion de la dette.

Modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- l'amélioration de la gestion de la dette

Pour la mise en oeuvre de cette action, dix (10) activités ont été identifiées au regard de l'enveloppe budgétaire disponible. La réalisation de l'action permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette ;
- améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur ;
- assurer le service de la dette à bonne date.

Les perspectives porteront notamment sur :

- l'élaboration de la politique nationale d'endettement ;
- la relecture du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la dette publique ;
- le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale de la Dette Publique (formations et voyages d'études) ;
- la réalisation des missions de réconciliation de bases de données de la dette avec les bailleurs de fonds ;
- l'organisation des missions de terrain pour le suivi de l'exécution des projets et programmes financés par les PTF ;
- l'accueil et le suivi des missions de supervision des projets et programmes par les PTF.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.027 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'amélioration de la gestion de la dette.

Objectif 1: Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Respect du taux de concessionnalité de 35% d'élément don	%	41,6	>=35	>=35	>=35

Moyen de Vérification : Base de données

Précision Méthodologique : Élément don= (valeur nominale- valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt) x100

1.2 Taux de réalisation du plan annuel d'emprunt	%	91	>=90	>=90	>=90
--	---	----	------	------	------

Moyen de Vérification : Base de données

Précision Méthodologique : Montant des Accords signés/Montant prévu dans l'année

1.3 Ratios de Viabilité de la dette (Rapport entre la valeur actualisée et les exportations)	%	72,9	<180	<180	<180
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : Ratio 1= (VA/XGS)*100

Objectif 2: Améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des revues des projets	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de revues organisées dans l'année / Nombre de revues prévues dans l'année) x 100

Objectif 3: Assurer le service de la dette à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : TOFE.

Précision Méthodologique : montant du service de la dette payé/montant prévu dans l'année.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	196 478	210 096	216 125	239 898
Biens et services	108 744	108 744	102 109	104 149
Transferts et subventions	211 840	221 840	186 419	206 925
Investissement	495 000	495 000	272 050	285 652
Total :	1 012 062	1 035 680	776 703	836 624

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Amélioration de gestion de la dette	1 012 062	1 035 680	776 703	836 624
Total :	1 012 062	1 035 680	776 703	836 624

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	24	24	25	25
CATEGORIE B1	7	7	7	7
CATEGORIE B2	5	5	5	5
AUTRES	10	9	10	11
Total :	46	45	47	48

Action 01 Amélioration de gestion de la dette**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	196 478	210 096	216 125	239 898
Biens et services	108 744	108 744	102 109	104 149
Transferts et subventions	211 840	221 840	186 419	206 925
Investissement	495 000	495 000	272 050	285 652
Total :	1 012 062	1 035 680	776 703	836 624

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui au fonctionnement du comité viabilité dette publique	31 540
1.2.1 Gestion de la dette	108 744
1.2.2 Réhabilitation de l'immeuble de la Dette	200 000
1.3.1 Analyse de la viabilité de la dette (AVD) et l'élaboration de la stratégie d'endettement public/PREM	20 000
1.3.2 Prise en charge du personnel DGDP	210 096
2.1.1 Appui au fonctionnement du CSPP	170 300
2.1.2 Appui à la Cellule du CSPP	95 000
3.1.1 Appui à la Viabilité de la Dette	200 000
Total	1 035 680

Le Programme : 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Planification du Développement

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de la planification du développement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

Le programme « Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels » vise :

- l'appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/Programmes;
- la coordination, le suivi, l'évaluation des projets/programmes publics de développement;
- le renforcement des missions de suivi des projets/programmes publics sur le terrain;
- l'amélioration du taux de décaissement des projets/programmes publics;
- la mise en oeuvre effective du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) sur la période 2018-2030;
- l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD) ;
- la réalisation d'études thématiques sur le développement socio-économique ;
- le renforcement des capacités des structures intervenant dans le processus de la planification de développement;
- la formulation et la coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable;
- le suivi de la mise en oeuvre des ODD et de la SCAP;
- le suivi régulier des recommandations issues de la revue annuelle du CREDD;
- la coordination, le suivi et l'évaluation du CREDD 2019-2023.

Modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/Programmes;
- formulation et coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels est bâti autour deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la planification du développement. Il s'agit d'une part, d'améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement et, d'autre part, de renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Le premier objectif est mis en oeuvre à travers le suivi de quatre (4) indicateurs pertinents et le second objectif à travers deux (2) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités de planification	%	-	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes rendus de réunions et rapport annuel d'activités de la DNPD						
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées) ×100						
1.2 Taux de réalisation des missions de suivi des projets et programmes	%	-	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi des projets/programmes						
Précision Méthodologique : (Nombre de projets et programmes suivis/Nbre de projets et programmes prévus) x100						
1.3 Niveau de mise en oeuvre du CREDD			satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport de la Revue annuelle						
Précision Méthodologique : Appréciation des PTF						

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation des formations	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) ×100

2.2 Taux de réalisation des études	%	90	100	100	100
------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'études

Précision Méthodologique : (Etudes réalisées / Etudes prévues) ×100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 176 845	1 264 560	1 292 188	1 434 322
Biens et services	358 911	360 050	340 857	347 624
Transferts et subventions	486 536	506 536	428 151	475 247
Investissement	5 216 900	5 653 000	3 064 350	3 217 564
Total :	7 239 192	7 784 146	5 125 546	5 474 757

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes	6 571 656	7 116 610	4 623 115	4 925 159
Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable	667 536	667 536	502 431	549 598
Total :	7 239 192	7 784 146	5 125 546	5 474 757

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	63	62	64	66
CATEGORIE B1	73	77	73	77
CATEGORIE B2	30	28	30	30
CATEGORIE C	23	22	23	23
AUTRES	45	42	45	47
Total :	234	231	235	243

Action 01 Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 176 845	1 264 560	1 292 188	1 434 322
Biens et services	358 911	360 050	340 857	347 624
Transferts et subventions	69 000	89 000	60 720	67 399
Investissement	4 966 900	5 403 000	2 929 350	3 075 814
Total	6 571 656	7 116 610	4 623 115	4 925 159

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNPD (niveau central)	458 441
1.1.2 Coordination des activités de planification	42 037
1.1.3 Mise en oeuvre du BSI	33 496
1.1.4 Renforcement des capacités des membres du CPM	20 000
1.1.5 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko.	11 089
1.1.6 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko.	93 484
1.1.7 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	89 687
1.1.8 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	33 417
1.1.9 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	104 960
1.1.10 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	17 831
1.1.11 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	124 023
1.1.12 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	15 932
1.1.13 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	128 393
1.1.14 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	17 878
1.1.15 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	110 083
1.1.16 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	17 786
1.1.17 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	46 619
1.1.18 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	19 184
1.1.19 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	61 511
1.1.20 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	18 416
1.1.21 Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	37 094
1.1.22 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	18 276
1.1.24 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TAOUDENIT	22 261
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	24 534
1.1.26 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bamako	6 769
1.1.27 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	2 018
1.1.28 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAFOULABE	2 018
1.1.29 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIEMA	2 018
1.1.30 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KENIEBA	2 018
1.1.31 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KITA	2 018
1.1.32 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIORO	2 018
1.1.33 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YELIMANE	2 018
1.1.34 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	1 704
1.1.35 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANAMBA	1 702
1.1.36 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIOILA	1 702
1.1.37 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KANGABA	1 702
1.1.38 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KATI	1 702
1.1.39 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLOKANI	1 702
1.1.40 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NARA	1 702
1.1.41 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	1 705
1.1.42 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUGOUNI	1 702
1.1.43 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KADIOLO	1 702
1.1.44 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLONDIEBA	1 702
1.1.45 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOUTIALA	1 702
1.1.46 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YANFOLILA	1 702
1.1.47 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOROSSO	1 702
1.1.48 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	1 705
1.1.49 Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAROUELI	1 703

1.1.50	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BLA	1 703
1.1.51	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MACINA	1 703
1.1.52	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIONO	1 703
1.1.53	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SAN	1 703
1.1.54	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMINIAN	1 703
1.1.55	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	1 645
1.1.56	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANDIAGARA	1 645
1.1.57	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANKASS	1 645
1.1.58	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DJENNE	1 645
1.1.59	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DOUENTZA	1 645
1.1.60	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KORO	1 645
1.1.61	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENENKOU	1 645
1.1.62	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOWAROU	1 645
1.1.63	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	2 049
1.1.64	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIRE	2 049
1.1.65	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GOUNDAM	2 049
1.1.66	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. RHAROUS	1 645
1.1.67	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIAFUNKE	1 645
1.1.68	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	2 838
1.1.69	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ANSONGO	2 635
1.1.70	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUREM	2 635
1.1.71	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	1 626
1.1.72	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	2 049
1.1.73	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ABEIBARA	2 049
1.1.74	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TESSALIT	2 049
1.1.75	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENESSAKO	2 049
1.1.76	Projet de construction et d'équipement des infrastructures des DRPSIAP	400 000
1.1.77	Projet de construction et d'équipement de la DRPSIAP Sikasso	150 000
1.1.78	Renforcement des capacités de modélisation/prévision macro-économique	150 000
1.1.79	Réalisation des missions de suivi des projets et programmes	20 000
1.1.80	Formation des acteurs sur les procédures AE/CP	20 000
1.1.81	Renforcement des capacités des acteurs chargés de l'élaboration de l'étude nationale "Prospective Mali 2040"	10 000
1.1.82	Réalisation des travaux de construction du Bâtiment administratif	300 000
1.2.1	Appui à la Programmation /suivi-Evaluation des Investissements	525 000
1.2.2	Appui à la Programmation et au suivi du FDD	200 000
2.1.1	Programme de Promotion/Planification de la gestion du développement	190 000
2.1.2	Appui à l'élaboration «Mali Émergent»	100 000
2.2.1	Fonds d'Etude et de préparation des projets	3 388 000
Total		7 116 610

Action 02 Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	417 536	417 536	367 431	407 848
Investissement	250 000	250 000	135 000	141 750
Total	667 536	667 536	502 431	549 598

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de la CT/CSLP	417 536
1.3.2 Projet d'Appui à la mise en oeuvre du CREDD	250 000
Total	667 536

Le Programme : 2.082 Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

Responsable de Programme : Mme FOFANA Nené KEBE, Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du Système Statistique National et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.082 « Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national» est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la production des statistiques de base

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	87	100	100	100

Moyen de Vérification : Bases de données Malikunnafo

Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs renseignés / Nombre total d'indicateurs suivis)*100

Objectif 2: Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre total d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : (Somme des auditeurs formés au cours des différentes sessions/280)*100

3.2 Taux d'exécution du programme indicatif 2019-2020 du SSN	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du SSN

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités prévues)*100

3.3 Nombre de Techniciens Supérieurs de la Statistique mis à la disposition du SSN	nbre	75	100	100	100
--	------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faitières de la société civile.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées / Nombre d'activités de renforcement des capacités programmées) X 100

Objectif 5: Mener des études / recherches en appui à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de réalisation des activités d'études / recherches.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités d'études/recherches réalisées / Nombre d'activités d'études/recherches programmées) X 100

Objectif 6: Diffuser et capitaliser des savoirs et savoir-faire d'intérêt pour le développement durable.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de réalisation des activités de diffusion et de capitalisation.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation réalisées / Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	615 302	609 262	546 971	596 966
Investissement	3 420 000	3 250 000	2 170 500	2 257 397
Total :	4 035 302	3 859 262	2 717 471	2 854 363

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national	2 914 754	2 914 754	1 818 231	1 927 079
Renforcement des Capacités en Statistique	915 548	614 508	715 990	731 946
Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer	205 000	330 000	183 250	195 338
Total :	4 035 302	3 859 262	2 717 471	2 854 363

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	22	25	23	23
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	8	13	8	8
CATEGORIE C	1	1	1	1
Total :	34	42	35	35

Action 01 Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	339 754	339 754	298 981	331 868
Investissement	2 575 000	2 575 000	1 519 250	1 595 211
Total	2 914 754	2 914 754	1 818 231	1 927 079

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel INSTAT	189 402
1.1.2 Renforcement en moyens matériels de l'INSTAT	17 884
1.1.3 Participation au fonctionnement (C. Stat.)	132 468
2.1.1 Appui au Schéma Directeur de la Statistique	475 000
2.1.2 Appui à la mise en oeuvre des activités de l'INSTAT	400 000
2.1.3 Construction et équipement du siège de l'INSTAT	1 700 000
Total	2 914 754

Action 02 Renforcement des Capacités en Statistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	195 548	189 508	175 990	186 547
Investissement	720 000	425 000	540 000	545 399
Total	915 548	614 508	715 990	731 946

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Organisation des sessions de formation de 30 agents non statisticiens du niveau central en techniques d'analyse de la pauvreté	25 600
3.1.2 Prise en charge du personnel du CFP-STAT	44 241
3.1.5 Construction du CFP-INSTAT	350 000
3.2.1 Appui au Centre de Formation en Statistique	75 000
3.3.1 Organisation des sessions de renforcement des capacités du Système Statistique National en ressources humaines de qualité.	119 667
Total	614 508

Action 03 Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	80 000	80 000	72 000	78 551
Investissement	125 000	250 000	111 250	116 787
Total	205 000	330 000	183 250	195 338

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs du développement	39 500
4.1.3 Appui à la mise en oeuvre du CERCAP	200 000
5.1.1 Mise en oeuvre des activités d'études et de recherches	50 000
6.1.1 Réalisation des activités de Publication et de dissémination	40 500
Total	330 000

Le Programme : 3.001 Remboursement des Crédits TVA

Responsable du Programme: Le Conseiller Technique, chargé de la fiscalité.

Objectif 1: Assurer le Remboursement des crédits TVA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution des crédits TVA	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGI

Précision Méthodologique : (Montants de crédits TVA remboursés/Montants de crédits TVA à collecter)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Biens et services	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000	
Total :	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Remboursement des Crédits TVA	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000	
Total :	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000	

Action 01 Remboursement des Crédits TVA

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Biens et services	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000	
Total	95 300 000	98 159 000	100 100 000	105 100 000	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Remboursement crédits TVA	98 159 000
Total	98 159 000

Le Programme : 3.008 Appui au développement de la statistique

Responsable de Programme : Secrétaire Général du Département.

Ce programme appuie le développement de la statistique nationale.

a) Présentation stratégique du programme :

Il intervient dans la mise en oeuvre du développement du Système Statistique National.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.008 «Appui au Développement de la Statistique» est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et d'un (01) indicateur qui contribuent à la résolution des problèmes de développement de la statistique.

Cet objectif et son indicateur de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer le financement du secteur de la statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	%	98,82	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Investissement	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500
Total :	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500
Total :	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500

Action 01 Appui au développement de la statistique
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Investissement	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500
Total	3 000 000	3 000 000	2 850 000	2 878 500

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat	3 000 000
Total	3 000 000

Le Programme : 3.009 Fonds pour le Développement Durable

Responsable du Programme: Le Directeur National de la Planification du Développement.

Objectif 1: Assurer le développement Durable du Pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des crédits du Fonds de développement durable	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'exécution des crédits

Précision Méthodologique : (crédits engagés /crédits ouverts) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Investissement	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162
Total :	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Financement du développement durable	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162
Total :	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162

Action 01 Financement du développement durable**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Investissement	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162
Total	61 626 713	22 500 000	60 178 485	61 081 162

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des projets sélectionnés dans le cadre du développement durable	22 500 000
Total	22 500 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.011 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI FINANCEMENT PME/ PMI	50 000	50 000	50 000	27 000	28 350	
ENTRETIEN IMMEUBLE HOTEL DU MEF ACI 2000	150 000	250 000	150 000	147 500	154 875	
APPUI MISE EN OEUVRE PLAN HARMONISATION DE L'AIDE	150 000	150 000	150 000	81 000	85 050	
CONSTRUCTION HOTEL DES FINANCES	10 000 000	3 000 000	2 000 000	1 620 000	1 701 000	
PROJET FILETS SOCIAUX JIGISEJIRI/IDA	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 530 000	1 606 500	
PROJET DE RECONSTRUCTION & DE RELANCE ECONOMIQUE (II)	150 000	150 000	150 000	150 000	165 599	
PROGRAMME PERFECTIONNEMENT AGENTS MEF	250 000	250 000	250 000	135 000	141 750	
APPUI FONDS DVPT ECONOMIQUES (FDE)	100 000	100 000	100 000	54 000	56 700	
APPUI CELLULE DVPT SECTEUR FINANCIER	300 000	150 000	300 000	81 000	85 050	
ARCHIVAGE NUMERIQUE DFM / MEF	100 000	120 000	100 000	64 800	68 040	
RENFORCEMENT INFRASTRUCT. EQUIP. CAISFF	500 000	500 000	500 000	270 000	283 500	
INTERCONNEXION DES BASES DE DONNEES DU MEF	900 000	900 000	900 000	486 000	510 300	
APPUI CELLULE SUIVI REFORMES UEMOA	140 000	140 000	140 000	75 600	79 380	
PROJET APPUI COMPETITIVITE ECONOMIE MALIENNE (PACEM)	200 000	150 000	200 000	81 000	85 050	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DRH-SDEF	250 000	350 000	250 000	189 000	198 450	
CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE CAISFF	4 000 000	0	1 000 000	0	0	
CONSTITUTION STOCK NATIONAL SECURITE ONAP	400 000	600 000	400 000	510 000	561 000	
Total :	19 440 000	8 660 000	8 440 000	5 501 900	5 810 594	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.023 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
ACQUISITION TERRAIN / CONSTRUCTION DRB-DRCF DISTRICT B	150 000	200 000	150 000	108 000	113 400	
ELABORATION LOGICIEL GESTION DES SOLDES	190 000	190 000	190 000	102 600	107 730	
APPUI A LA MIGRATION DE PRED 6	350 000	350 000	350 000	210 000	220 500	
CONSTRUCTION SIEGE DGB-DNPD	5 000 000	1 000 000	1 000 000	850 000	935 000	
Total :	5 690 000	1 740 000	1 690 000	1 270 600	1 376 630	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.024 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DOUANE	750 000	1 000 000	750 000	540 000	567 000	
PROJET APPUI MOBILISATION RECETTES INTERIEURES (PAMOR)	150 000	150 000	150 000	81 000	85 050	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DOUANE	250 000	250 000	250 000	135 000	141 750	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE DES IMPOTS	600 000	600 000	600 000	324 000	340 200	
Total :	1 750 000	2 000 000	1 750 000	1 080 000	1 134 000	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.025 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DRCF/DELEGATIONS	350 000	250 000	350 000	135 000	141 750	
REHABILITATION/ EXTENSION DGMP	300 000	300 000	300 000	162 000	170 100	
Total :	650 000	550 000	650 000	297 000	311 850	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.026 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
REHABIL. EXTENS. EQUIP. TRESORERIES ET PERCEPTIONS		400 000	400 000	400 000	216 000	226 800
CONSTRUCT° / EQUIP. SIEGE PGT / RGD		900 000	950 000	350 000	513 000	538 650
Total :		1 300 000	1 350 000	750 000	729 000	765 450

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.027 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI A LA VIABILITE DE LA DETTE		200 000	200 000	200 000	108 000	113 400
REHABILITATION IMMEUBLE DGDP		200 000	200 000	200 000	108 000	113 400
APPUI CELLULE COORDINATION SUIVI DES PROJETS		95 000	95 000	95 000	56 050	58 852
Total :		495 000	495 000	495 000	272 050	285 652

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.028 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAM. PROMOTION PLANIFICATION GESTION DEVELOPPEMENT		190 000	190 000	190 000	112 100	117 704
APPUI MISE EN OEUVRE CSCRP		250 000	250 000	250 000	135 000	141 750
FONDS D'ETUDE PREPARATION DES PROJETS		3 388 000	3 100 000	3 388 000	1 829 000	1 920 450
APPUI ELABORATION MALI EMERGENT		100 000	100 000	100 000	59 000	61 949
REHABILITATION EXTENSION EQUIPEMENT DRPSIAP		400 000	400 000	400 000	236 000	247 800
APPUI PROGRAM. SUIVI EVALUATION INVESTISSEMENTS		525 000	525 000	525 000	309 750	325 237
RENFORCEMENT CAPACITE MODELISATION / PREVIS. MACROECONOMIQUE		150 000	150 000	150 000	88 500	92 924
APPUI PROGRAMMATION SUIVI FDD		200 000	200 000	200 000	118 000	123 900
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT DRPSIAP SIKASSO		150 000	300 000	150 000	177 000	185 850
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT DRPSIAP DE KAYES		300 000	0	300 000	0	0
Total :		5 653 000	5 215 000	5 653 000	3 064 350	3 217 564

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.082 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI MISE EN OEUVRE INSTAT		400 000	400 000	400 000	236 000	247 799
APPUI MISE EN OEUVRE SCHEMA STATISTIQUE		475 000	475 000	475 000	280 250	294 262
APPUI CENTRE FORMATION EN STATISTIQUES		75 000	75 000	75 000	56 250	56 812
CONSTRUCTION / EQUIPEMENTSIEGE INSTAT		400 000	1 700 000	1 700 000	1 003 000	1 053 150
APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP		200 000	75 000	200 000	56 250	57 937
Total :		1 550 000	2 725 000	2 850 000	1 631 750	1 709 960

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour mission le traitement et la transmission d'informations, en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ce titre, elle est chargée de :

1. recueillir, d'analyser, d'enrichir et d'exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue, au titre des dispositions des articles 15, 36, 43, 70, 79, 80, 86 et 111 de la loi N° 008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
2. recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire, qu'elle traite, le cas échéant, comme en matière de déclaration d'opération suspecte ;
3. demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre d'enrichir les déclarations de soupçons ;
4. effectuer ou faire réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national ;
5. animer et coordonner, aux besoins, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
6. participer à l'étude des mesures à mettre en œuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
7. développer, en relation avec les directions concernées relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La CENTIF est également chargée d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune d'elles, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Elle émet des avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La CENTIF élaborer des rapports périodiques, au moins une fois par trimestre, et un rapport annuel, qui analysent l'évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au plan national et international, et procède à l'évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont soumis au Ministre chargé des Finances.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard des missions qui lui sont assignées, la CENTIF fait face à certaines contraintes et défis liés tant du point de vue juridique, institutionnel et opérationnel.

I.2.1 Contraintes

L'existence des acquis du point de vue réglementaire ne doit pas faire perdre de vue les risques et autres vulnérabilités liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. C'est ainsi qu'on répertorie entre autres les insuffisances du cadre légal (sur le plan opérationnel et celles liées aux assujettis).

a) Insuffisances du cadre légal

- difficulté de poursuite de l'auteur du blanchiment pour auto blanchiment ;
- absence de cadre juridique pour l'établissement de la liste nationale des personnes susceptibles de financer le terrorisme conformément à la résolution 1373 des Nations Unies ;

- absence des mesures de vigilance concernant les associations à but non lucratif ;
- absence de système d'échange d'informations en matière de transport inhabituel d'or, de métaux précieux ou de pierres précieuses ;
- absence de système informatisé de conservation d'informations relatives aux transports physiques de capitaux ;
- absence de dispositions relatives aux infractions boursières.

b) Insuffisances liées aux entités déclarantes :

- faible bancarisation de l'économie malienne (seulement 4% de la population malienne a accès aux services bancaires) ;
- développement du système alternatif de transfert de fonds ; porosité des frontières (sept pays frontaliers, Algérie, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal), et l'étendue du territoire national ;
- trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains ;
- prolifération des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) ou ONG qui méritent un contrôle renforcé ;
- détournements des deniers publics ;
- faible implication de la société civile dans les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

I.2.2 Défis

Les défis se déclinent suivant les axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- renforcer le cadre juridique ;
- combler les vides juridiques existants et mettre en conformité le dispositif national de lutte avec les normes internationales ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte afférent à l'application effective de la législation en vigueur ainsi que les recommandations attenantes ;
- améliorer la coopération et l'entraide judiciaires en matière de LBC FT ;
- diffuser les textes et la jurisprudence en matière de LBC FT ;
- Renforcer la vigilance et la capacité des assujettis ;
- Renforcer les mesures de vigilance par les Institutions Financières.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle en matière de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2021-2023).

Il s'agit de promouvoir la transparence afin de lutter contre la délinquance financière sous toutes ces formes (blanchiment de capitaux et le financement). Pour ce faire, l'Etat envisage de doter les structures impliquées dans cette lutte en ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour les accompagner dans l'atteinte des missions qui leur sont assignées.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Assistance au traitement à la gestion de l'information financière	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915
Total :	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	400 000	174 124	440 000	488 400
Biens et services	10 620	260 620	9 972	10 171
Transferts et subventions	676 305	676 305	595 148	660 614
Investissement	100 000	100 000	114 300	125 730
Total :	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.044 Assistance au traitement à la gestion de l'information financière

Responsable du Programme : le Président de la CENTIF

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme "Assistance au traitement de la gestion de l'information financière" s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités de la Cellule ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme assistance au traitement et à la gestion de l'information financière est bâti autour de (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de clôture des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon	%	50	70	85	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CENTIF

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et envoyés/Nombre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de GAFI	%	80	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de l'état des lieux du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

1.3 Taux d'exécution du plan de formation des acteurs	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisées / Nombre de sessions programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources, financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des activités

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Total programmé) x 100

2.2 Taux d'exécution du budget de la CENTIF	%	99	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Dotation) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	400 000	174 124	440 000	488 400
Biens et services	10 620	260 620	9 972	10 171
Transferts et subventions	676 305	676 305	595 148	660 614
Investissement	100 000	100 000	114 300	125 730
Total :	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Traitements de l'information financière	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915
Total :	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915

Action 01 Traitement de l'information financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	400 000	174 124	440 000	488 400
Biens et services	10 620	260 620	9 972	10 171
Transferts et subventions	676 305	676 305	595 148	660 614
Investissement	100 000	100 000	114 300	125 730
Total	1 186 925	1 211 049	1 159 420	1 284 915

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Enquêtes	45 000
1.1.3 Etudes sur l'état des lieux du LBC/FT	150 000
2.1.1 Approvisionnement en biens et services	462 490
2.1.2 Opérations diverses de la CENTIF	279 435
2.2.1 Prise en charge du personnel	174 124
2.2.2 Equipements et mobilier de bureaux	50 000
2.2.3 Acquisition de matériels informatiques	50 000
Total	1 211 049

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 2 de la Loi N° 030 du 04 juin 2011 portant modification de la Loi N° 08-023 du 23 juillet 2008, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) a pour mission principale d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public en vue d'en accroître la transparence et l'efficacité conformément aux directives de l'UEMOA dans ce domaine. Cette mission globale se décline en missions spécifiques ci-après :

a) « Définir les éléments de la politique nationale en matière de marchés publics et des délégations de service public, d'émettre des avis, de formuler des propositions ou de recommandations concernant les politiques et les mesures législatives et réglementaires en matière de marchés publics et de délégation de service public.

Dans ce cadre, l'Autorité élabore les projets de textes et mène des études relatives aux marchés publics et aux délégations de service public. Elle propose toutes mesures de réforme de nature à améliorer les procédures et les outils de passation des marchés publics et des délégations de service public.

b) Contribuer à l'information et à la formation des acteurs de la commande publique, au développement du cadre professionnel et à l'évaluation des performances des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et des délégations de service public.

Dans ce cadre, l'Autorité :

- élabore et met en oeuvre les programmes de formation et de sensibilisation des acteurs de la commande publique sur la réglementation des marchés publics et des délégations de service public en vue de renforcer leur capacité ;

- assure la publication d'une revue périodique ayant pour objet de promouvoir la transparence sur le système des marchés publics et des délégations de service public, d'informer le public sur les activités de l'Autorité ;

- diffuse la réglementation et garantit la publicité de l'information sur les procédures de passation des marchés publics ;

- assure en relation avec la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, la constitution et la gestion de banques de données sur les marchés publics et les délégations de service public.

c) Auditer les marchés publics, initier des enquêtes relatives à des irrégularités ou des violations de la réglementation communautaire ou nationale, commises en matière de marchés publics et de délégations de service public et saisir les autorités communautaires ou nationales, compétentes de toute infraction constatée.

Elle fait réaliser les audits techniques et/ou financiers en vue d'évaluer le coût et l'efficacité des marchés publics ou des délégations de service public.

d) Assurer le règlement non juridictionnel des litiges en statuant en qualité d'Autorité de recours non juridictionnel.

A ce titre, elle reçoit les réclamations et statue sur les irrégularités, fautes et infractions constatées en matière de passation ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public.

e) Entretenir des relations de coopération avec les institutions similaires d'autres pays et les organismes internationaux agissant dans le domaine des marchés publics et des délégations de service public. Elle est l'organe de liaison des institutions communautaires de l'UEMOA, et peut à ce titre saisir ou assister la commission de l'UEMOA dans le cadre de la surveillance multilatérale en matière de marchés publics et de délégations de service public ».

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes relatives à la réalisation des missions et les défis à relever se résument comme suit:

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- un déficit de professionnalisme en matière d'achat public ;
- la couverture partielle des acteurs des régions du nord du pays à cause de l'insécurité ;
- l'impact limité des formations sur les acteurs ;
- la mobilité des acteurs formés ;

- une motivation insuffisante des spécialistes en achat.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- la professionnalisation des acteurs de la commande publique ;
- la couverture totale de l'ensemble des acteurs ;
- la création d'un corps de professionnels en achat pour l'administration.

I.3 La politique sectorielle

Les missions de l'ARMDS s'inscrivent dans le cadre de la gouvernance financière notamment l'objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable et l'objectif spécifique 1.2.3. "Gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière" du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Régulation de la commande publique	377 875	377 875	333 946	368 651
Total :	377 875	377 875	333 946	368 651

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	24 000	24 000	22 536	22 986
Transferts et subventions	353 875	353 875	311 410	345 665
Total :	377 875	377 875	333 946	368 651

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.068 Régulation de la commande publique

Responsable du Programme : le Secrétaire exécutif de l'ARMDS

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise essentiellement à développer le cadre professionnel et la performance des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et des délégations de service public. Sa mise en oeuvre est assurée par l'action « assistance aux acteurs de la commande publique ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour d'un seul objectif spécifique : (i) Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique.

A cet objectif est associé un indicateur de résultat dont la cible permet de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Le détail de cet indicateur associé est consigné ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de mise en oeuvre de la stratégie nationale de formation des acteurs de la commande publique	%	15	25	28	16

Moyen de Vérification : Rapport annuel / ARMDS

Précision Méthodologique : (Effectif formé par exercice / effectif prévu dans le document de stratégie au terme des 5 ans)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	24 000	24 000	22 536	22 986
Transferts et subventions	353 875	353 875	311 410	345 665
Total :	377 875	377 875	333 946	368 651

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Assistance aux acteurs de la Commande Publique	377 875	377 875	333 946	368 651
Total :	377 875	377 875	333 946	368 651

Action 01 Assistance aux acteurs de la Commande Publique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	24 000	24 000	22 536	22 986
Transferts et subventions	353 875	353 875	311 410	345 665
Total	377 875	377 875	333 946	368 651

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique	357 875
1.1.2 Mise en oeuvre des activités du PREM	20 000
Total	377 875

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion du dialogue social, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privé ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration, et la mise en oeuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certaines contraintes qui agissent de manière négative sur les résultats des 3 programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- l'absence de trêve sociale nécessaire à la tenue de la conférence sociale;
- la non-exécution des points d'accord, surtout à incidence financière, de plusieurs procès-verbaux de conciliation signés entre le Gouvernement et les partenaires sociaux ;
- la faiblesse institutionnelle du département liée au non rattachement de certains services publics nécessaires au portage d'une politique holistique et cohérente de Travail de Fonction publique et de Dialogue social, notamment l'Institut national de Prévoyance sociale (INPS), la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) et l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) ;
- l'absence de documents de politique nationale dans les domaines de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- le problème de la représentativité des organisations syndicales, lié à la non tenue des élections professionnelles, faute de prévisions budgétaires suffisantes ;
- l'absence de structures techniques et pérennes chargées du Dialogue social ;
- la faible part du budget du département dans le budget national;
- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits ;
- la non opérationnalisation de certains services déconcentrés.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- la négociation d'une trêve sociale ;
- la tenue de la Conférence sociale ;
- la proposition aux partenaires sociaux d'une stratégie de mise en oeuvre des engagements pris par le gouvernement ;
- l'élaboration et l'adoption du document de pacte de stabilité sociale et de croissance ;
- l'organisation des élections professionnelles ;
- la mise en place du Conseil national du dialogue social ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques nationales de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan national de formation des agents publics ;
- la création d'une structure chargée du dialogue social ;
- la digitalisation de la Gestion des ressources humaines de l'Etat ;

- l'Audit du personnel de la Fonction publique ;
- l'augmentation de la part du budget du ministère du Travail et de la Fonction publique dans le budget national.
- le renforcement des capacités des acteurs du dialogue social ;
- l'opérationnalisation des services déconcentrés ;
- l'actualisation du Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM) ;
- l'élaboration du manuel de procédures pour les structures du Département.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la Politique Nationale du Travail. En outre, le Département contribue à la mise en oeuvre de certaines politiques notamment la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique Nationale de Transparence (PN-T).

1.3.1 La Politique Nationale du Travail

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

Objectif général

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Objectifs spécifiques

La PNT est bâtie autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

1. promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent ;
2. promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
3. promouvoir l'égalité au travail ;
4. promouvoir le dialogue social.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

- Une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail.
- Une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six (06) axes stratégiques :

- le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail

1. le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;

2. le renforcement du cadre institutionnel ;

3. le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;

4. la mise en oeuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;

5. la collaboration, le partenariat et la mobilisation des ressources ;

6. les mécanismes de suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de fonctionnaires de l'Etat	Nombre	56665	56665	57465	40458
2	Nombre de femmes fonctionnaires de l'Etat	Nombre	17361	17361	17611	12587
3	Nombre de handicapés fonctionnaires de l'Etat	Nombre	322	350	385	385

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	2 660 910	2 653 172	2 645 308	2 837 971
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	920 864	977 962	1 165 573	1 284 707
Amélioration du Cadre législatif du Travail	1 007 766	1 101 284	1 215 999	1 349 175
Total :	4 589 540	4 732 418	5 026 880	5 471 853

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 417 343	1 560 602	1 700 807	1 904 898
Biens et services	1 692 963	1 779 482	2 194 874	2 304 133
Transferts et subventions	76 050	81 050	80 280	101 257
Investissement	1 403 184	1 311 284	1 050 919	1 161 565
Total :	4 589 540	4 732 418	5 026 880	5 471 853

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.012 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Département.

2.1 Présentation Stratégique du programme :

Le programme s'articule autour de la conduite de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière de Travail, de Fonction Publique, de Dialogue Social, de gestion des ressources matérielles et financières du département, de suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Le Programme 1.012 est composé de trois (03) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du travail, de la Fonction Publique et du dialogue social ;
- Action 2 : Gestion de ressources financières et matérielles ;
- Action 3 : Processus de décentralisation et de déconcentration.

Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.012 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de dix (10) indicateurs.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : préserver et consolider la paix sociale ;
- Objectif 2 : promouvoir le Dialogue Social ;
- Objectif 3 : promouvoir la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat ;
- Objectif 4 : assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Ci-dessous est présenté le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Préserver et consolider la paix sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage des préavis de grève gérés	%	86	100	100	100

Moyen de Vérification : Arrêtés, avis de réunions et Procès-verbaux

Précision Méthodologique : (Nombre de préavis de grève levés/nombre de préavis de grève reçus) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des points d'accords conclus avec les syndicats	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Etat d'exécution des accords

Précision Méthodologique : (Nombre de points exécutés/nombre de points d'accords conclus) x 100

1.3 Taux d'exécution des activités Genre du département	%	0	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du comité genre du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) x 100

1.4 Taux d'exécution des activités d'élaboration du plan de déconcentration	%	-	60	100	100
---	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Promouvoir le Dialogue Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Disponibilité du document de politique nationale de dialogue social	Nombre	0	1	1	1

Moyen de Vérification : Dénombrement

Précision Méthodologique : Document de politique nationale de dialogue social

2.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : (Nombre de formations en dialogue social réalisées/nombre de formations prévues) x 100

Précision Méthodologique : Rapport d'activités

2.3 Taux de Centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité	%	75	75	75	75
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Nombre de centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité/nombre de centrales syndicales inscrites) x 100

Précision Méthodologique : Rapport des élections

Objectif 3: Promouvoir la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de documents de politique et de textes adoptés	%	0	75	100	100

Moyen de Vérification : Documents de politique et textes

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de politique et de textes adoptés/Nombre de documents de politique et de textes programmés) x 100

3.2 Disponibilité du Plan national de renforcement des capacités des agents de l'Etat	Nombre	0	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Dénombrement

Précision Méthodologique : le Plan, Rapport d'activité

3.3 Taux de mise en oeuvre du Plan de renforcement des capacités par la formation des agents de l'Etat	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : le Plan, Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents programmés) x 100

Objectif 4: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/dotations) x 100

4.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	354 571	386 833	425 485	476 542
Biens et services	1 051 755	1 111 755	1 367 177	1 435 509
Transferts et subventions	33 250	33 250	34 912	43 640
Investissement	1 221 334	1 121 334	817 734	882 280
Total :	2 660 910	2 653 172	2 645 308	2 837 971

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	1 795 718	1 714 157	1 533 208	1 655 006
Gestion des ressources Financières et du Matériels	845 436	914 259	1 086 418	1 156 000
Processus de décentralisation et de déconcentration	19 756	24 756	25 682	26 965
Total :	2 660 910	2 653 172	2 645 308	2 837 971

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	16	15	16	17
CATEGORIE B1	11	10	11	11
CATEGORIE B2	14	18	14	15
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	27	47	28	29
Total :	73	95	74	77

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	229 101	222 540	274 921	307 911
Biens et services	336 367	361 367	437 275	459 135
Transferts et subventions	33 250	33 250	34 912	43 640
Investissement	1 197 000	1 097 000	786 100	844 320
Total	1 795 718	1 714 157	1 533 208	1 655 006

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	222 540
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du Cabinet et prise en charge des dépenses d'investissements	646 462
1.1.3 Mise en place des cadres de concertation pour la gestion des grèves	97 905
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des accords conclus avec les centrales syndicales	33 250
1.3.1 Tenue des cadres de concertation sur le genre et/ou autres activités diverses	5 000
2.1.1 Elaboration de la politique nationale du Dialogue social	20 000
2.1.2 Mise en place du Conseil national du dialogue social	20 000
2.1.3 Elaboration et l'adoption du document de pacte de stabilité sociale et de croissance	30 000
2.2.1 Renforcement de capacités des acteurs du dialogue social	15 000
2.3.1 Organisation des élections professionnelles	20 000
3.1.1 Elaboration et validation des projets de documents de politique et de textes (politique nationale de la Fonction publique, Statut général de la Fonction publique, textes sur le service minimum dans les secteurs publics et privés, politique nationale de Renforcement de capacités des agents de l'Etat)	19 000
3.2.1 Elaboration d'un Plan national de renforcement des capacités des agents de l'Etat (formation diplômante et formation continue)	25 000
3.3.1 Mise en oeuvre du programme de Renforcement de capacités nationales par la formation	560 000
Total	1 714 157

Action 02 Gestion des ressources Financières et du Matériels

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	125 470	164 293	150 564	168 631
Biens et services	695 632	725 632	904 220	949 409
Investissement	24 334	24 334	31 634	37 960
Total	845 436	914 259	1 086 418	1 156 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	164 293
4.1.2 Assistance à la préparation du budget du Département et autres dépenses diverses	20 000
4.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures du Département	729 966
Total	914 259

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	19 756	24 756	25 682	26 965
Total	19 756	24 756	25 682	26 965

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CADD	14 756
1.4.2 Elaboration et mise en oeuvre du plan de déconcentration des services du département	10 000
Total	24 756

Le Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Responsable du Programme : le Directeur national de la Fonction publique et du Personnel

2.1 Présentation stratégique du programme :

Le Programme 2.030 « Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat » est composé de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel et du Centre National des Concours de la Fonction publique.

La Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'administration et de gestion des ressources humaines de l'Etat et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique.

Le Centre national des Concours de la Fonction publique a pour mission d'organiser les concours en vue de pourvoir aux vacances d'emploi dans les services publics.

Au regard des missions des deux structures, les activités du Programme au cours de la période 2021-2023 seront consacrées au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme

Le programme est composé de quatre (04) objectifs qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'Etat. Il s'agit de :

- Objectif N°1 : maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction publique de l'Etat par l'harmonisation du fichier de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel avec le fichier du Bureau central de la Solde ;
- Objectif N°2 : satisfaire les besoins en formation et en recrutement ;
- Objectif N°3 : disposer d'un système d'information national à jour et accessible sur les ressources humaines de l'Etat ;
- Objectif N°4 : assurer l'équité genre dans la Fonction publique de l'Etat en vue de réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : fichier solde (BCS) et le fichier administratif (DNFPP)					
Précision Méthodologique : (Nombre de fiches actualisées au BCS / Nombre d'agents) X100					
1.2 Taux de traitement des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNFPP					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'affectation traités /Nombre total de décisions d'affectation collectée) x100					

Objectif 2: Satisfaire les besoins en formation et en recrutement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de satisfaction des besoins en recrutement des services publics	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre de besoins exprimés) X100					
2.2 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	82	100	100	100
Moyen de Vérification : Application Gestion des Ressources Humaines (GRH)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents autorisés à se former/ Nombre total de demandes) X100					

Objectif 3: Disposer d'un système d'information national à jour et accessible sur les ressources humaines de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat	%	65	100	100	100
Moyen de Vérification : Base de données de la DNFPP					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers mis à jour / Nombre total de dossiers existants) x100					
3.2 Taux d'exécution du plan interne de communication	%	35	100	60	60
Moyen de Vérification : Rapport de communication					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication / Nombre total d'actions programmées) x100					

Objectif 4: Assurer l'équité genre dans la fonction publique de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés	%	5	5	5	5
Moyen de Vérification : ARRETE D'INTEGRATION					
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents de l'Etat recrutés) x100					
4.2 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires Femmes en situation de handicap recrutés	%	-	5	5	5
Moyen de Vérification : Arrêté d'intégration					
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires Femmes en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents en situation de handicap recrutés) x100					
4.3 Pourcentage de femmes catégories « A » dans la Fonction Publique d'Etat	%	-	25	30	30
Moyen de Vérification : Base de données DNFPP					
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes de catégorie A répertoriées/ Nombre total d'agents de l'Etat de Catégorie A) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	315 475	347 573	378 570	423 998
Biens et services	429 189	444 189	557 943	585 837
Investissement	176 200	186 200	229 060	274 872
Total :	920 864	977 962	1 165 573	1 284 707

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration	920 864	977 962	1 165 573	1 284 707
Total :	920 864	977 962	1 165 573	1 284 707

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	28	29	29	30
CATEGORIE B1	13	13	13	14
CATEGORIE B2	19	16	20	20
CATEGORIE C	3	3	3	3
AUTRES	29	28	30	31
Total :	92	89	95	98

Action 01 Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	315 475	347 573	378 570	423 998
Biens et services	429 189	444 189	557 943	585 837
Investissement	176 200	186 200	229 060	274 872
Total	920 864	977 962	1 165 573	1 284 707

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	347 573
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPP et du CNCFP	285 906
1.1.3 Maintenance des équipements informatiques	30 000
1.1.4 Développement des instruments de modernisation et de professionnalisation de la Gestion des Ressources Humaines	10 000
1.1.5 Utilisation du logiciel de gestion des ressources humaines	5 000
1.2.1 Collecte et mise à jour des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	10 000
2.1.1 Informatisation des concours d'entrée à la Fonction publique	2 000
2.1.2 Evaluation des besoins nouveaux en personnel des services publics	10 000
2.1.3 Organisation des concours directs et professionnels et des tests de recrutement des contractuels dans la fonction publique	170 917
2.2.1 Organisation d'une session de formation à l'intention des nouveaux fonctionnaires recrutés	15 000
2.2.2 Maîtrise de la formation et du perfectionnement des agents de l'Etat	50 000
3.1.1 Mise à jour de la base des données des agents de l'Etat	4 000
3.1.2 Digitalisation de la Gestion des ressources humaines de l'Etat et l'identification biométrique du personnel de l'Etat	1 000
3.1.3 Audit du personnel de la Fonction publique	1 000
3.1.4 Production des statistiques sur les Ressources Humaines	2 000
3.2.1 Communication dans les procédures de réalisation des activités	2 000
3.2.2 Organisation de la Journée Africaine de la Fonction Publique	6 566
4.1.1 Renforcement des compétences des gestionnaires des ressources humaines en équité genre	15 000
4.1.2 Identification et intégration à titre exceptionnel des personnes en situation de handicap conformément au quota	2 000
4.2.1 Recensement des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique	4 000
4.3.1 Elaboration d'un répertoire des femmes cadres	4 000
Total	977 962

Le Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Responsable de Programme : le Directeur National du Travail

2.1 Présentation stratégique du programme

Le programme 2.031 « Amélioration du cadre législatif du travail » est mis en oeuvre par la DNT et la CNLTE.

La DNT a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale du travail, de la législation et de la réglementation en la matière et d'assurer leur application, la promotion du dialogue social, les études et enquêtes concernant les conditions de vie et de travail des salariés, la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en oeuvre de la politique du travail et la coordination, l'évaluation et le suivi de l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le travail des enfants mises en oeuvre par la CNLTE.

Ce programme vise à opérationnaliser la politique nationale du travail. Au cours des trois (03) prochaines années, il a pour perspectives l'opérationnalisation des services sub régionaux du travail, le renforcement du dialogue social et le retrait des enfants des pires formes de travail.

2.3 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.031 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui concourent à l'amélioration du cadre législatif du travail.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : renforcer le dialogue social ;
- Objectif 2 : s'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Objectif 3 : promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants.

Le tableau ci-dessous donne le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer le dialogue social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage des conflits de travail gérés	%	69	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés

Précision Méthodologique : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100

1.2 Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions et accords relus et adoptés / Total de conventions et accords soumis) x 100

1.3 Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	6	13	16	18
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT

Précision Méthodologique : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N / Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1)] x 100

Objectif 2: S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de progression des établissements contrôlés	%	5	10	11	12	12

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail ; copie des contrats de travail visés

Précision Méthodologique : [(Nombre d'établissements contrôlés de l'année N / Nombre d'établissements contrôlés de l'année N-1)] x 100

2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	4	11	14	15
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT ; copie des contrats de travail visés

Précision Méthodologique : [(Nombre de contrats de travail visés de l'année N / Nombre de contrats de travail visés de l'année N-1)] x 100

2.3 Pourcentage d'Inspecteurs/Contrôleurs du Travail formés (femmes)	%	35	50	55	60
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports annuels

Précision Méthodologique : (Nombre d'Inspecteurs/contrôleurs du travail formés / Nombre total d'Inspecteurs/contrôleurs du travail) x 100

Objectif 3: Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre d'enfants victimes des pires formes de travail identifiés	Nombre	-	100	400	500	500

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants ; programme d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Pourcentage des filles victimes des pires formes de travail des enfants identifiées	%	-	100	55	60
---	---	---	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel-CNLTE

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants filles victimes des pires formes de travail identifiés / Nombre total d'enfants identifiés) x 100

3.3 Taux de retrait des enfants victimes des pires formes de travail des enfants	%	-	65	100	100
--	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants retirés / Nombre total d'enfants identifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	747 297	826 196	896 752	1 004 358
Biens et services	212 019	223 538	269 754	282 787
Transferts et subventions	42 800	47 800	45 368	57 617
Investissement	5 650	3 750	4 125	4 413
Total :	1 007 766	1 101 284	1 215 999	1 349 175

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social	1 007 766	1 101 284	1 215 999	1 349 175
Total :	1 007 766	1 101 284	1 215 999	1 349 175

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	62	66	64	64
CATEGORIE B1	34	29	34	35
CATEGORIE B2	19	23	19	19
CATEGORIE C	9	8	9	9
AUTRES	109	101	112	114
Total :	233	227	238	241

Action 01 Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	747 297	826 196	896 752	1 004 358
Biens et services	212 019	223 538	269 754	282 787
Transferts et subventions	42 800	47 800	45 368	57 617
Investissement	5 650	3 750	4 125	4 413
Total	1 007 766	1 101 284	1 215 999	1 349 175

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	261 857
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNT et la CNLTE	90 804
1.1.3 Gestion des conflits de travail	15 000
1.1.4 Renforcement de capacités pour améliorer le cadre législatif du travail au niveau des régions	664 323
1.3.1 Assistance et conseil aux partenaires et usagers	3 000
2.1.1 Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux de travail	1 000
2.1.2 Enquête sur les comités d'hygiène et de sécurité (CHS) et les comités des délégués des entreprises	2 000
2.1.3 Adoption et mise en oeuvre de la politique cohérente de santé et sécurité au travail	3 500
2.1.4 Elaboration d'un répertoire national des entreprises relevant du code du travail	2 000
2.1.5 Promotion des normes internationales de travail	2 500
2.2.1 Vérification des contrats de travail	2 000
2.2.2 Recensement et contrôle des conditions d'emploi et de travail de la main d'oeuvre étrangère	2 000
2.3.1 Tenue des sessions de formation des Inspecteurs ou Contrôleurs du travail	3 500
3.1.1 Tenue des ateliers du Comité Directeur National (CDN)de lutte contre le travail des enfants	6 000
3.1.2 Réalisation des missions de supervision du travail des enfants sur le terrain	7 000
3.1.3 Renforcement des capacités des agents de la CNLTE et les autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	6 000
3.1.4 Organisation des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation sur le travail des enfants	7 000
3.1.5 Réalisation des missions d'identification des enfants victimes des pires formes de travail	10 800
3.2.1 Tenue des sessions de dépouillages des fiches d'identification	2 000
3.2.2 Création d'une base de données pour les enfants victimes ou à risques identifiés	2 000
3.3.1 Tenue des missions conjointes d'évaluation des possibilités de retraits des enfants victimes du travail des enfants avec les organismes de prise en charge (DNPEF, ONG, etc.)	7 000
Total	1 101 284

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.012 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGR. RENFOR. CAPACITE NAT. PAR LA FORMATION		600 000	600 000	600 000	360 000	378 000
CONSTRUCTION / REHABILITATION ANNEXES MTFPRE		400 000	500 000	400 000	300 000	315 000
Total :		1 000 000	1 100 000	1 000 000	660 000	693 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle prépare et met en oeuvre la politique nationale de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la formation professionnelle.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion et le développement de la culture entrepreneuriale ;
- la facilitation de l'accès aux sources de financement et aux marchés publics au profit des jeunes entrepreneurs ;
- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre de mesures visant une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- la faible appropriation des documents de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions par les différents acteurs ;
- l'insuffisance du financement du plan d'actions de la politique nationale de l'emploi ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles au niveau des structures publiques chargées des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'inadaptation des locaux et des équipements dans certains centres de formation professionnelle;
- le manque de plan de développement des CFP publics dans le cadre des extensions ;
- la faible valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'inadaptation des locaux des structures du département ;
- la faiblesse du système d'information du marché du travail ;
- l'insuffisance et la faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- le dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- la faible motivation des agents des services centraux et de certains services rattachés ;
- l'absence d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ;
- la faiblesse des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés et faible motivation des formateurs ;
- l'inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ;
- l'inadéquation entre offres de formation et besoins du marché du travail ;
- la faible maîtrise des acteurs et des collectivités territoriales sur les réformes et les outils de décentralisation et de déconcentration ;
- la faible maîtrise de la mobilisation des ressources du DPPD-PAP.

I.2.2 Défis

- la mise en œuvre de la politique de Décentralisation/Déconcentration;
- le renforcement Institutionnel ;
- la satisfaction des besoins immenses en matière de création d'emplois et de développement des compétences ;
- l'appropriation des documents de politiques nationales et leur plan d'actions par les différents acteurs ;
- la dissémination et/ou vulgarisation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions ;

- la valorisation des auto- emplois et l'emploi informel notamment à travers la mise en place d'un dispositif adéquat de soutien à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;
- la création d'emplois directs temporaires pour les catégories sociales marginalisées à travers des filets de protection sociale ;
- la dynamisation de la synergie entre les structures chargées de la mise en oeuvre des Politiques Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- l'achèvement du processus de mise en place d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ou de l'expérience ;
- la dynamisation des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation de la formation professionnelle ;
- la mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- la généralisation des programmes de formation selon l'Approche par Compétences (APC) ;
- l'adaptation des offres de formation aux besoins du marché du travail ;
- l'amélioration des conditions de travail de tous les travailleurs du Département ;
- la construction de locaux adaptés pour les structures du département ;
- la résorption du dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des politiques transversales et sectorielles qui touchent aux secteurs productifs, en termes de création d'emploi ;
- le développement d'un partenariat public-privé autour des questions de formation professionnelle et d'emploi ;
- l'amélioration de l'employabilité par l'adaptation de la formation technique et professionnelle et de l'apprentissage aux besoins actuels et potentiels du secteur productif et plus généralement des activités économiques privées y compris le développement de la culture de l'entrepreneuriat ;
- la valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'élaboration de plan de développement des CFP ;
- le renforcement d'actions spécifiques ciblées sur les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap, les migrants de retour, les migrants potentiels etc ;
- la mise en place d'un cadre national de reconnaissance de validation des dispositifs de formation ;
- le renforcement des cadres de pilotage, de coordination et d'orientation sur la formation professionnelle ;
- la diversification des filières de formation en relation avec les besoins de l'économie ;
- la construction et /ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- la formation des agents et des acteurs de la formation professionnelle ;
- l'opérationnalisation des services locaux et des centres de formation professionnelle;
- la mise en place d'une politique de communication visant à rendre la formation professionnelle plus attrayante ;
- la mise en oeuvre du mécanisme de suivi-évaluation des dispositifs et des formations ;
- l'appropriation des réformes et des outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.3 La politique sectorielle

a) La Politique Nationale de l'Emploi

La Politique Nationale de l'Emploi a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

La PNE poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emplois, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, migrants potentiels etc.) ;

- améliorer l'employabilité et les offres de formation professionnelle et technique ;
- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b) La Politique nationale de Formation Professionnelle

La politique nationale de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'État, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle contribuera à tendre vers l'adéquation formation/emploi. L'opérationnalisation de la politique nationale de formation professionnelle se fera à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nouveaux emplois nets créés	Nombre	61 686	41 527	36 122	27 264
2	Taux d'emplois informel	%	94,4	97,6	95,1	97,1
3	Ratio Emploi/Population de 15-64 ans (Taux d'emploi)	%	66,3	64,7	68,4	65,5
4	Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	%	28,5	26,7	29,6	31,0
5	Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres)	%	43,1	42,2	39,9	38,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Administration Générale	3 835 616	4 604 557	4 213 671	4 676 335
Amélioration du Cadre Légal et Promotion de l'Emploi	10 127 013	7 176 117	9 346 793	10 680 472
Formation Professionnelle	7 343 995	10 196 425	7 456 825	9 040 271
Total :	21 306 624	21 977 099	21 017 289	24 397 078

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 114 119	1 272 299	1 336 937	1 497 360
Biens et services	1 660 337	1 666 523	2 138 120	2 244 975
Transferts et subventions	11 759 851	12 490 564	12 321 421	15 348 016
Investissement	6 772 317	6 547 713	5 220 811	5 306 727
Total :	21 306 624	21 977 099	21 017 289	24 397 078

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.013 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au chômage et à l'insuffisance de qualification.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination et le suivi des programmes ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- la production et la diffusion d'informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.013 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) à la gouvernance du secteur; (ii) à l'insuffisance des ressources humaines , financières et matérielles ;(iii) au manque de synergie entre les différents acteurs de la formation professionnelle ; (iv) à la faible prise en charge des questions d'emploi et de formation professionnelle par les collectivités territoriales (v) et à l'indisponibilité des données statistiques fiables pour le secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports, CR mensuels

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de coordination réalisées/Nombre d'activités de coordinations prévues)X100

1.2 Taux de mise en oeuvre des instructions et/ou recommandations issue des missions statutaires, de supervision et de suivi des activités	%	90	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des missions de supervisions, statutaires et de suivis

Précision Méthodologique : (Nombre de instructions et/ou recommandations exécutées-réalisées/Nombre d'instructions et/ou recommandations formulées)X100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	28,35	55	55	55

Moyen de Vérification : Rapports annuels de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés)/(Nombre d'agents à former)X100

2.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	61	90	95	98
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'emplois occupés)/(nombre d'emplois prévus)X100

2.3 Taux d'exécution du budget	%	98,16	100	100	100
--------------------------------	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés)/(crédits notifiés)X100

2.4 Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Tableau de suivi du PPM

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés)/(nombre de marchés programmés)X100

Objectif 3: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre du PRODEFPE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Nombre d'ateliers du cadre de concertation organisés	Nombre	-	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'ateliers et de sessions

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcertation au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Taux de compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle transférées aux Collectivités Territoriales	%	-	37	37	37
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CADD Précision Méthodologique : (Nombre de compétences transférées)/(nombre de compétences prévues à transférer)X100					

4.2 Taux d'exécution du plan de décentralisation et de déconcentration

%	-	40	40	40
---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Documents de Plan triennal de décentralisation et de déconcentration

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées)/(nombre d'activités prévues)X100

Objectif 5: Mettre à la disposition des décideurs publics et privés des informations fiables et régulièrement actualisées sur l'emploi et la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
5.1 Nombre d'études réalisées sur l'emploi	nbre	6	5	5	6

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Nombre d'études réalisées sur la formation professionnelle	nbre	2	6	4	5
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.3 Nombre d'études publiées	nbre	5	11	9	10
------------------------------	------	---	----	---	----

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	682 798	659 617	819 357	917 679
Biens et services	1 303 527	1 203 527	1 694 437	1 779 135
Transferts et subventions	710 799	902 921	729 838	894 475
Investissement	1 138 492	1 838 492	970 039	1 085 046
Total :	3 835 616	4 604 557	4 213 671	4 676 335

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	666 858	1 123 957	827 209	907 768
Gestion financière et matérielle	2 526 462	2 646 182	2 754 266	3 039 151
Gestion des ressources humaines du Secteur	50 000	50 000	65 037	68 304
Processus de décentralisation et déconcentration	31 996	31 996	41 594	43 672
Production d'information statistique sur l'emploi et la formation	560 300	752 422	525 565	617 440
Total :	3 835 616	4 604 557	4 213 671	4 676 335

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	48	31	50	50
CATEGORIE B1	27	22	27	29
CATEGORIE B2	24	21	24	25
CATEGORIE C	6	6	6	6
AUTRES	127	113	131	134
Total :	232	193	238	244

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	393 295	350 394	471 954	528 588
Biens et services	242 063	242 063	314 680	330 412
Transferts et subventions	1 500	1 500	1 575	1 968
Investissement	30 000	530 000	39 000	46 800
Total	666 858	1 123 957	827 209	907 768

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotatge des activités du département	186 372
1.1.2 Couverture des frais de communication	20 000
1.1.3 Prise en charge du personnel	350 394
1.1.4 Acquisition d'équipements	40 000
1.2.2 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	25 691
2.3.9 Mise en oeuvre du projet "contribution à l'insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural" dans le région de Sikasso	500 000
4.1.1 Organisation d'ateliers de partage ou d'appropriation du Décret fixant le détail des compétences à transférer	1 500
Total	1 123 957

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	289 503	309 223	347 403	389 091
Biens et services	979 468	879 468	1 273 126	1 336 747
Transferts et subventions	509 999	709 999	518 998	630 927
Investissement	747 492	747 492	614 739	682 386
Total	2 526 462	2 646 182	2 754 266	3 039 151

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Participation du département aux rencontres statutaires	82 353
2.3.1 Prise en charge des dépenses générales des structures	1 132 614
2.3.2 Prise en charge des compléments de bourse, des bourses de vacances et des billets d'avion des étudiants maliens de la formation professionnelle	110 000
2.3.3 Sensibilisation sur le VIH	623
2.3.4 Prise en charge des frais de formation des agents en passation de marchés, en comptabilité-matières et en suivi-évaluation	21 796
2.3.5 Acquisition d'équipements pour les structures	100 000
2.3.6 Mission de supervision, de suivi des activités d'inventaire	89 573
2.3.7 Prise en charge du personnel	309 223
2.3.8 Construction et équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle	700 000
3.1.1 Elaboration de la 2ème phase de mise en oeuvre du PRODEFPE	15 000
3.1.2 Organisation d'atelier de concertation technique et des sessions du cadre partenarial d'orientation et des suivi de l'emploi et de la formation professionnelle	6 500
3.1.3 Prise en charge des indemnités du personnel et du fonctionnement du PRODEFPE	71 280
3.1.4 Acquisition d'équipements et de matériels	7 220
Total	2 646 182

Action 03 Gestion des ressources humaines du Secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	50 000	50 000	65 037	68 304
Total	50 000	50 000	65 037	68 304

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des stages et ateliers de formation	15 000
2.2.1 Organisation des missions de terrain	8 000
2.2.2 Elaboration, suivi et évaluation des fiches de poste des agents du secteur	7 000
2.2.3 Coordination et pilotage des activités de la DRH	20 000
Total	50 000

Action 04 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	31 996	31 996	41 594	43 672
Total	31 996	31 996	41 594	43 672

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Coordination et pilotage des activités de la CADD	19 021
4.1.3 Organisation d'ateliers de partage ou d'appropriation du Décret fixant le détail des compétences à transférer	12 975
Total	31 996

Action 05 Production d'information statistique sur l'emploi et la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	199 300	191 422	209 265	261 580
Investissement	361 000	561 000	316 300	355 860
Total	560 300	752 422	525 565	617 440

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Réalisation de l'enquête Nationale Emploi auprès des Ménages (ENEM) 2021	24 000
5.1.2 Production du Rapport de l'enquête Nationale Emploi 2021	12 000
5.1.3 Réalisation d'une étude thématique sur l'emploi	16 000
5.1.4 Réalisation du Rapport d'analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) 2020	9 000
5.3.1 Prise en charge des salaires du personnel EPA	26 102
5.3.2 Achat de fournitures et matériels de bureau, de materiels et consommables informatiques et produits alimentaires	38 100
5.3.3 Entretien des matériels et programmes informatiques	15 000
5.3.4 Nettoyage, entretien, gardiennage et surveillance des locaux	25 000
5.3.5 Maintenance, entretien des climatiseurs et installations sanitaires et électroniques	14 000
5.3.6 Prise en charge des frais de carburant	9 000
5.3.7 Entretien de matériels roulants	15 000
5.3.8 Prise en charge des frais de session des organes de l'ONEF (Conseil d'Administration, Comité scientifique et comité technique)	14 900
5.3.9 Prise en charge des frais de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	34 320
5.3.10 Construction et équipement du siège de l'ONEF	500 000
Total	752 422

Le Programme : 2.033 Amélioration du Cadre Légal et Promotion de l'Emploi

Responsable du Programme : Madame DICKO Fatoumata ABDOURHAMANE, Conseiller Technique

Présentation Stratégique du Programme :

Le programme vise à assurer la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes à travers la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et d'effectuer le suivi-évaluation de la dite politique;

La promotion de l'Emploi :

- la réalisation d'études et recherches relatives à l'emploi et des propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;
- la facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et la promotion des activités de commercialisation des produits;
- la mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes;

- la mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes ;
- assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois;
- promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
- la mise en oeuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion;
- la mise en oeuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin.

De l'insertion des jeunes :

- conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes ;
- amélioration de l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé ;
- conception et mise en oeuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'oeuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieux urbain et rural,
- facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification ;
- appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en oeuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes.

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Action Opérationnel adoptés le 18 mars 2015, constituent l'un des cadres de référence du Ministère en charge de l'Emploi.

A cet effet, la PNE a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

L'emploi est retenu dans l'objectif spécifique 22 : « favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses » dans l'axe stratégique 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).

Les orientations de la Politique Nationale de l'Emploi ont comme fondements: le CSCRP 2012-2017, révisé en CREDD-2016-2018, les politiques sectorielles, les lois d'orientation majeures votées par l'Assemblée Nationale (Loi d'Orientation Agricole, Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé, etc.).

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Objectif 1: Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Nombre de sessions de dissémination et d'appropriation du plan d'action triennal de la politique Nationale de l'emploi	Nbre	-	4	-	-
Moyen de Vérification : Document du plan d'actions triennal de la politique nationale					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Taux d'exécution du plan triennal de la politique nationale de l'emploi	Nbre	-	20	60	100
Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du plan d'actions et de suivi des actions de promotion d'emploi					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Nombre de dispositifs de promotion et de création d'emplois suivis	Nbre	4	-	4	4

Objectif 2: Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités génératrices d'emplois, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre d'emplois créés par les projets/programmes et les structures de promotion d'emplois	Nbre	-	10815	11140	11140

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'AE, ANPE, PNAERP, FIER, PROCEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	Nbre	5403	3200	3200	3200
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de personnes formées en entrepreneuriat	Nbre	7500	20000	20000	20000
--	------	------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ, FIER, PROCEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre de femmes, de migrants et de personnes handicapées soutenus et installés	Nbre	-	2400	2400	2400
---	------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ, FARE, PROCEJ, FIER, PNA/ERP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre d'actions d'information et de sensibilisation sur l'emploi	Nbre	-	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de cadres de concertations sur l'emploi et la formation professionnelle tenus	Nbre	2	4	4	4
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de sessions du Comité intersectoriel de suivi de la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi de Ouagadougou 2004	Nbre	-	2	2	2
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	163 524	201 942	196 227	219 771
Biens et services	295 989	297 675	384 767	403 980
Transferts et subventions	5 397 000	5 397 000	5 666 849	7 083 561
Investissement	4 270 500	1 279 500	3 098 950	2 973 160
Total :	10 127 013	7 176 117	9 346 793	10 680 472

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	469 013	509 117	593 344	638 571
Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes	9 658 000	6 667 000	8 753 449	10 041 901
Total :	10 127 013	7 176 117	9 346 793	10 680 472

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	13	16	13	13
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	4	4	4	4
AUTRES	57	55	57	61
Total :	76	77	76	80

Action 01 Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'emploi**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	163 524	201 942	196 227	219 771
Biens et services	295 989	297 675	384 767	403 980
Investissement	9 500	9 500	12 350	14 820
Total	469 013	509 117	593 344	638 571

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de sessions de dissemination et d'appropriation du plan triennal de la politique nationale de l'emploi	9 614
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions triennal de la DNE	32 000
1.3.1 Suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois	12 000
3.1.1 Organisation de conférences sur la problématique de l'emploi au Mali	4 000
3.1.2 Actualisation du glossaire emploi, travail et formation professionnelle	5 000
3.1.3 Prise en charge du personnel	44 906
3.1.4 Coordination et pilotage des activités de la DNE	17 411
3.1.5 Prise en charge du fonctionnement des DREFP	172 634
3.1.7 Prise en charge du personnel des DREFP	157 036
3.2.1 Organisation des sessions et des travaux préparatoires du comité intersectoriel de suivi de la déclaration de Ouaga+ 10	24 516
3.2.2 Organisation de cadres de concertations entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	30 000
Total	509 117

Action 02 Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	5 397 000	5 397 000	5 666 849	7 083 561
Investissement	4 261 000	1 270 000	3 086 600	2 958 340
Total	9 658 000	6 667 000	8 753 449	10 041 901

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Equipement des groupements de femmes(moto taxi, moulins,machines à coudre motopompes,kits de transformation des produits locaux)	10 000
2.1.2 Réhabilitation de pistes rurales (FIER)	90 000
2.1.3 Prise en charge des frais de location des Unites de Coordination régionale (UCR) de FIER	30 000
2.1.4 Coordination et pilotage des activites du PNA/ERP	40 000
2.1.5 Acquisition de materiels roulants (PNA/ ERP)	24 000
2.1.6 Mise en oeuvre des activités sur financement FIDA	1 000 000
2.2.1 Mise en oeuvre des activités et fonctionnement global de l'APEJ (dépenses personnel, volontariat, matériels services et charges diverses)	5 397 000
2.3.1 Formation en conduite et dotation des jeunes apprentis en permis de conduire	27 000
2.4.1 Formation et installation des PSH dans les domaines de la coiffure, couture et restauration	49 000
Total	6 667 000

Le Programme : 2.034 Formation Professionnelle

Responsable de Programme : Monsieur Yacouba Garba MAIGA, Directeur national de la Formation professionnelle

Présentation stratégique du programme

Le programme formation professionnelle vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par l'apprentissage;
- élaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques suivants (i) Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage; (ii) Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage;(iii) Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs; (iv) Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de progression du nombre de formés	%	36.60	12	12	12

Moyen de Vérification : Rapports de sessions de formation des structures de formation (DNFP, FAFPA, INIFORP, CFP), Rapports de voyages d'étude (DNFP, FAFPA, INIFORP)

Précision Méthodologique : (Nombre de formés en année N) - (Nombre de formés en année (N-1)) / (nombre de formés en année (N-1) x 100).

1.2 Taux de femmes formées	%	23,03	35	35	35
----------------------------	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de sessions de formation

Précision Méthodologique : Rapports d'activités (DNFP, FAFPA, INIFORP)

Formule : (Nombre de femmes formées) / (Nombre total de personnes formées) multiplié par cent.

Objectif 2: Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de centres équipés	%	12.5	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNFP

Précision Méthodologique : Nombre de centres équipés en année N/ Nombre total de centres prévus à équiper en année N*100

2.2 Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	%	90.96	95	95	95
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuels (DNFP)

Précision Méthodologique : (Nombre de candidat admis en année N / Nombre de candidat total en année N)*100

2.3 Taux de réussite aux examens de certification	%	-	75	80	80
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNFP

Précision Méthodologique : :(Nombre de candidats formés certifiés en année N / Nombre de candidats total formés en année N)*100

Objectif 3: Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre de projets / plans financés	Nbre	145	285	300	315

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de contribution des promoteurs à la formation professionnelle	%	140.39	100	100	100
--	---	--------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : (Montant perçu des promoteurs en année N / Montant prévu en année N)*100

3.3 Taux de contribution des promoteurs à la formation professionnelle	%	140.39	100	100	100
--	---	--------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : (Montant perçu des promoteurs en année N / Montant prévu en année N)*100

Objectif 4: Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Nombre de référentiels de formation élaborés	Nbre	-	10	10	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de référentiels implantés	%	-	50	50	70
------------------------------------	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : (Nombre de référentiels implantés/Nombre total de référentiels élaborés)*100

4.3 Nombre de référentiels révisés	Nbre	4	5	10	15
------------------------------------	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	267 797	410 740	321 353	359 910
Biens et services	60 821	165 321	58 916	61 860
Transferts et subventions	5 652 052	6 190 643	5 924 734	7 369 980
Investissement	1 363 325	3 429 721	1 151 822	1 248 521
Total :	7 343 995	10 196 425	7 456 825	9 040 271

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Mise en oeuvre,suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle	396 330	956 701	452 691	528 497
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	6 599 379	8 888 080	6 615 348	8 096 012
Ingénierie de la formation	348 286	351 644	388 786	415 762
Total :	7 343 995	10 196 425	7 456 825	9 040 271

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	15	18	15	16
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	58	53	59	62
Total :	78	76	79	83

Action 01 Mise en oeuvre,suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	162 580	249 818	195 095	218 505
Biens et services	45 321	165 321	58 916	61 860
Transferts et subventions	185 104	533 237	194 358	242 946
Investissement	3 325	8 325	4 322	5 186
Total :	396 330	956 701	452 691	528 497

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	164 286
1.1.2 Coordination et pilotage des activités de la DNFP	53 646
1.1.3 Acquisition de programmes de formation (Reprographie de supports) et impression des certificats	20 000
1.1.4 Réalisation de missions de prospection, de supervision et de suivi des dispositifs de formation	20 000
1.1.5 Etat des lieux de la politique nationale de la formation professionnelle	5 000
1.1.6 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP de Missabougou, Ségou et Sébénikoro	693 769
Total	956 701

Action 02 Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	105 217	160 922	126 258	141 405
Transferts et subventions	5 268 662	5 482 262	5 532 090	6 915 107
Investissement	1 210 000	3 244 896	957 000	1 039 500
Total	6 583 879	8 888 080	6 615 348	8 096 012

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.7 Mise en oeuvre des activités du programme formation insertion professionnelle (MLI022) - (contrepartie nationale)	140 000
1.1.8 Appui au projet FAO	10 000
1.1.9 Mise en oeuvre des activités du Programme Formation Insertion Professionnelle (MLI022) par les conseils régionaux de Sikasso et Ségou (Appui Budgétaire Sectoriel-Décentralisé)	392 896
1.1.10 Mise en oeuvre des activités du Programme Formation Insertion Professionnelle sur la contribution luxembourgeoise (MLI022)	1 352 000
1.1.11 Réhabilitation et équipement du Centre de Formation Professionnelle (MOFA)	300 000
1.1.12 Construction et équipement du Centre de Formation Professionnelle à Koulikoro	1 000 000
1.1.13 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP déjà inscrits dans la Loi de Finances (CFP Badougou Djoliba, CFP Yorosso, CFP Tominian, CFPKimparana, CFP Markala, Ferme école Mofa, CPAM Fana, CPAM Dioila, CPAM Bougounie, CPAM Kéléya, CPAM Yanfolila)	693 184
3.2.1 Mise en oeuvre des activités et fonctionnement global du FAFPA(dépenses de personnel, matériels et services)	72 000
3.2.2 Mise en oeuvre des activités d'investissement, de formations et d'équipements (FAFPA)	4 928 000
Total	8 888 080

Action 03 Ingenierie de la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	198 286	175 144	198 286	211 927
Investissement	150 000	176 500	190 500	203 835
Total	348 286	351 644	388 786	415 762

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Elaboration, révision et/ou implantation de programmes de formation	150 000
4.1.2 Prise en charge du personnel EPA	55 949
4.1.3 Dépenses de fonctionnement	49 489
4.1.4 Couverture des frais de déplacements pour les différentes rencontres et missions (Achat de carburants et lubrifiants)	43 031
4.1.5 Assistance fiscale et comptable	2 360
4.1.6 Réalisation des missions de suivi-évaluation	4 000
4.1.7 Acquisition de matériels de transport	26 500
4.1.8 Organisation des rencontres et ateliers thématiques	2 500
4.1.9 Couverture des frais de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	17 815
Total	351 644

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.013 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCT° EQUIPEMENT DNEFP		2 000 000	700 000	700 000	553 000	608 300
CONTRIBUT° INSERT° PROF RENF RESILIENCE DES JEUNES EN M		500 000	0	500 000	0	0
CONSTRUCTION SIEGE ONEF		2 000 000	300 000	500 000	237 000	260 700
Total :		4 500 000	1 000 000	1 700 000	790 000	869 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.033 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGR. NAT. ACTION EMPLOI REDUCTION PAUVRETE		150 000	150 000	150 000	118 500	130 350
APPUI FORMATION PROFESS. INSERTION ENTREPR. JEUNES RUR		120 000	70 000	120 000	55 300	60 830
Total :		270 000	220 000	270 000	173 800	191 180

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.034 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROG. FORMATION. INSERTION PROFESSIONNELLE		150 000	150 000	150 000	118 500	130 350
CONSTRUCTION/ REHAB/ EQUIP CENTRES FORMAT PROFESSION		1 000 000	850 000	1 000 000	671 500	738 650
FERME ECOLE MOFA		300 000	100 000	300 000	79 000	86 900
Total :		1 450 000	1 100 000	1 450 000	869 000	955 900

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément aux dispositions du aux termes du Décret n°2021-0474/PT-RM du 26 juillet 2021 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de refondation de l'Etat.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la participation à la conduite des réformes institutionnelles et administratives relatives à la modernisation et à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie;
- la mobilisation des forces politiques et sociales dans le cadre de l'action gouvernementale pour la reconstruction de la nation;
- la promotion de la réduction du train de vie de l'Etat et la transparence dans la gestion des affaires publiques, la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption;
- la proposition de mesures pour l'adaptation de l'Etat aux réalités socioculturelles, l'amélioration de la gouvernance et l'efficacité de l'administration publique;
- la facilitation et le suivi des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Refondation de l'Etat fait face à des contraintes et des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- une faible capacité du personnel ;
- une faible motivation des ressources humaines ;

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont:

- le renforcement des capacités du personnel ;
- la motivation du personnel à travers des mesures incitatives et la reconnaissance du mérite.

I.3 La politique sectorielle

La Politique nationale de Gestion axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique nationale de Transparence (PN-T) sont les socles des actions du Ministère de la Refondation de l'Etat.

La Politique nationale de la Gestion axée sur les Résultats a pour objectif global d'implanter la Gestion axée sur les résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

La Politique nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert.» Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
1 Taux de satisfaction des usagers des services publics	%	-	-	44	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale et Contrôle	611 522	577 665	619 704	639 624
Reformes Administratives et Institutionnelles	529 229	548 995	439 423	468 312
Total :	1 140 751	1 126 660	1 059 127	1 107 936

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	272 812	243 721	301 643	330 519
Biens et services	577 939	602 939	577 124	585 003
Transferts et subventions	30 000	30 000	30 360	34 914
Investissement	260 000	250 000	150 000	157 500
Total :	1 140 751	1 126 660	1 059 127	1 107 936

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.044 Administration Générale et Contrôle

Le Programme : 1.044 Administration Générale

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale » s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs qui sont :

1. Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département ;
2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il est donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associé.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel d'activités du département	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	100	100
---	---	---	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, les sketchs réalisés, reportages sur le terrain, publicités, etc..

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication programmées) X 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	155 072	131 215	172 129	186 759	
Biens et services	446 450	446 450	447 575	452 865	
Investissement	10 000				
Total :	611 522	577 665	619 704	639 624	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	286 802	263 614	290 215	300 498	
Gestion financière et matérielle	324 720	314 051	329 489	339 126	
Total :	611 522	577 665	619 704	639 624	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	8	8	8	8
CATEGORIE B1	4	4	4	4
CATEGORIE B2	3	2	3	3
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	2	9	9	9
Total :	18	24	25	25

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	87 577	74 389	97 210	105 472
Biens et services	189 225	189 225	193 005	195 026
Total	276 802	263 614	290 215	300 498

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	118 725
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet	74 389
1.1.3 Formation des acteurs de la société civile et des médias à la surveillance du bien public, au contrôle de l'exécution des budgets, à l'initiation à la dénonciation des biens mal acquis et les pratiques illicites dans la gestion publique.	20 000
1.1.4 Organisation des colloques, ateliers, séminaires et conférences thématiques sur les réformes constitutionnelles, la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit	15 000
1.1.5 Organisation d'un colloque sur le statut des langues nationales et les statuts de leur officialisation	8 000
1.1.6 Organisation des journées de concertations nationales et régionales sur le rôle des autorités traditionnelles, coutumières et religieuses dans la gouvernance	8 000
1.1.7 Organisation de dialogue sur les questions de survivance de pratiques esclavagistes et de l'exclusion sociale dans les régions où elles se perpétuent	10 000
1.2.1 Mise en oeuvre du plan annuel de communication	5 500
1.2.2 Information et sensibilisation des agents publics et citoyens sur le respect des symboles de l'Etat.	2 000
1.2.3 Sensibilisation des fonctionnaires et agents de l'Etat occupant des postes de responsabilité sur la déclaration des biens	2 000
Total	263 614

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	67 495	56 826	74 919	81 287
Biens et services	257 225	257 225	254 570	257 839
Total	324 720	314 051	329 489	339 126

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DFM	56 826
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	237 225
2.1.3 Renforcement de capacités des agents de la DFM	20 000
Total	314 051

Le Programme : 2.032 Reforms Administratives et Institutionnelles

Responsable de Programme : le Commissaire au Développement Institutionnel

a - Présentation stratégique du programme :

Le programme « Réformes administratives et institutionnelles » est mis en oeuvre par le Commissariat au Développement Institutionnel. Il a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale de modernisation de l'Etat et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

A cet effet, il est chargé de :

- analyser les mutations institutionnelles induites par le processus de démocratisation et susciter et/ou accompagner toute réforme institutionnelle de nature à conforter ledit processus ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des mesures de réforme visant à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- impulser les mesures et actions visant à assurer le renforcement de la décentralisation ;
- apporter un appui à la politique de décentralisation ;
- élaborer ou proposer les mesures et actions destinées à accroître l'efficacité des services et organismes publics, à améliorer leurs relations avec les usagers, à simplifier les procédures et formalités administratives ;
- identifier et proposer les mesures de renforcement de la société civile et de promotion de sa participation ;
- mener ou faire mener toutes études ou recherches en vue de l'amélioration et de la rationalisation de la gestion des structures, des méthodes et des moyens d'action de l'administration ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des règles en matière de création, d'organisation, de gestion et de contrôle des services publics ;
- déterminer les axes stratégiques de développement et de valorisation des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour trois objectifs spécifiques du Programme de Développement Institutionnel (PDI-2) : (i) créer les conditions d'implantation de la gestion axée sur les résultats dans l'administration publique ; (ii) améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens ; (iii) assurer le pilotage politique et technique de la réforme de l'Etat.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Créer les conditions d'implantation de la Gestion Axée sur les Résultats dans l'administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution des sessions de renforcement de capacités	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents prévus pour la formation) x 100

1.2 Taux d'exécution des ateliers de partage des outils d'amélioration de la gestion des ressources Humaines	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : (Nombre d'ateliers organisés / Nombre d'ateliers prévus) x 100

Objectif 2: Améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux global d'exécution des plans de réformes sectorielles intégrées	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de réformes réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100
2.2 Taux de mobilisation des appuis financiers accordés aux initiatives innovantes
%
-
100
100
100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI
Précision Méthodologique : (Montants mobilisés / Montants programmés) x 100
2.3 Taux d'élaboration de projets de texte de réforme
%
-
100
100
100

Objectif 3: Assurer le pilotage politique et technique de la réforme de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux d'organisation des sessions de pilotage du PDI 2	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues / Nombre de sessions programmées) x 100
3.2 Taux d'exécution des activités de suivi-évaluation du PDI 2
-
100
100
100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	117 740	112 506	129 514	143 760
Biens et services	131 489	156 489	129 549	132 138
Transferts et subventions	30 000	30 000	30 360	34 914
Investissement	250 000	250 000	150 000	157 500
Total :	529 229	548 995	439 423	468 312

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Réformes Administratives	529 229	548 995	439 423	468 312
Total :	529 229	548 995	439 423	468 312

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	10	8	10	11
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	9	8	9	10
Total :	26	23	26	28

Action 01 Réformes Administratives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	117 740	112 506	129 514	143 760
Biens et services	131 489	156 489	129 549	132 138
Transferts et subventions	30 000	30 000	30 360	34 914
Investissement	250 000	250 000	150 000	157 500
Total	529 229	548 995	439 423	468 312

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de sessions de renforcement de capacités sur la GAR	60 000
1.1.2 Exécution du programme d'accréditation des Gestionnaires de programmes	30 000
1.1.3 Prise en charge des salaires du CDI	112 506
2.1.1 Coordination et pilotage du PDI 2	156 489
2.1.2 Tenues des réunions de pilotage des Plans de réformes sectorielles	5 000
2.2.1 Appui à la mobilisation des financements au profit des OSC	5 000
2.3.1 Elaboration de projets de textes de réforme	10 000
3.1.1 Organisations des sessions de pilotage du PDI 2	30 000
3.2.1 Evaluation du plan opérationnel 2017-2021	45 000
3.2.2 Elaboration du plan opérationnel 2023-2027 du PDI 2	45 000
3.2.3 Animation du dispositif de suivi-évaluation	25 000
3.2.4 Enquête de satisfaction des usagers des services publics	25 000
Total	548 995

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.032 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	250 000	250 000	250 000	150 000	157 500
Total :		250 000	250 000	250 000	150 000	157 500

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Administration du Territoire et de Décentralisation.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération décentralisée au niveau national, frontalier et international ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, les groupements politiques et les associations ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- la création, la suppression, la scission ou la fusion de Collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice des compétences des Collectivités territoriales ;
- le contrôle de la régularité juridique des délibérations des Collectivités territoriales ;
- le suivi des relations entre les Collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales, en rapport avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou de stratégies visant à accroître les ressources financières des Collectivités locales ;
- la gestion du personnel relevant du Statut général des fonctionnaires des Collectivités territoriales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. L'analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques à la CPS ;
- la non signature de l'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés Mauritiens et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer le suivi de la mission de gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- la difficulté dans la collecte des données ;
- la non opérationnalisation du comité de coordination de la CPS ;

- l'insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques pour les missions de contrôle.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;

- l'instabilité des cadres de la DGAT ;

- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;

- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;

- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,

- l'insuffisance des ressources humaines pour administrer les bureaux de vote ;

- l'insuffisance de cadres ;

- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;

- l'insuffisance d'équipements des bureaux et logements des Préfets et Sous-préfets ;

- l'insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;

- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Nationale de l'état civil (DNec) ;

- le faible niveau et instabilité des agents de déclaration bénévoles ;

- l'absence de schéma d'approvisionnement des centres d'état civil en registres et divers imprimés ;

- les ruptures intempestives des stocks de registres et d'imprimés ;

- l'acheminement irrégulier des volets de déclaration des faits d'état civil des centres d'état civil vers le niveau central ;

- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;

- la vétusté de l'outil de travail du CTDEC ;

- la faiblesse de la couverture territoriale des centres de pérennisation des acquis du RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- l'insuffisance de crédits pour la gestion des questions de frontières ;

- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants et de bureaux, équipements topographiques et cartographiques) ;

- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;

- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;

- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

Dans le domaine de la Décentralisation :

- l'instabilité socio-sécuritaire ;

- l'insuffisance des instruments de planification de développement territorial ;

- la faible qualité des services sociaux de base ;

- l'insuffisance des ressources.

- la non fonctionnalité des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;

- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et logistiques au niveau de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;

- le manque de local adéquat devant abriter la Direction Nationale de la Fonction Publique des CT ;

Dans le domaine du développement local:

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;

- difficulté de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;

- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants) et de ressources humaines des ADR.

I.2.2 Défis

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de leurs activités ;

- diligenter la signature de l'accord tripartite Mali-Mauritanie-Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) ;

- diffuser et mettre en oeuvre le plan stratégique de gestion des ressources humaines ;
- poursuivre la formation des représentants de l'Etat en GAR ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs ;
- renforcer les capacités des agents de la CPS ;
- opérationnaliser le comité de coordination de la CPS.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

- améliorer les crédits de fonctionnement ;
- poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
- créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;
- mettre en oeuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- former les acteurs du processus électoral ;
- mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux ;
- moderniser le Centre de Traitement des Données d'état civil (CTDEC) ;
- fidéliser les agents de déclarations bénévoles ;
- renforcer le personnel de la DNEC ;
- assurer le financement pérenne de l'état civil ;
- intensifier la communication sur l'état civil.
- produire les registres population par commune de naissance et de résidence ;
- relire la loi régissant l'état civil ;
- assurer la formation des agents de la DNEC ;
- informatiser le système de l'état civil ;
- rendre pérenne le RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- renforcer le portage politique ;
- préserver la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la paix et la concorde entre le Mali et les voisins ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan institutionnel, stratégique et opérationnel ;
- contribuer au développement des zones frontalières ;
- créer les conditions pour l'intégration régionale et sous régionale.

Dans le domaine de la décentralisation :

- la stabilité, de la sécurité et de la paix sociale ;
- le développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- la gouvernance inclusive du territoire ;
- l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'administration générale des collectivités territoriales ;
- l'acquisition d'un local adéquat devant abriter la DNFPCT ;
- la finalisation de la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités ;
- l'opérationnalisation des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes.

Dans le domaine du développement régional et local :

- améliorer les crédits de fonctionnement des services du département ;
- mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;

- doter les ADR de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation poursuit la mise en oeuvre de politiques:

- Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND), couvrant la période 2015-2024 fondé sur les conclusions de l'évaluation du DCPND 2005 -2014. Ce nouveau DCPND traduit les orientations fortes du Gouvernement en matière de renforcement de la décentralisation, fondées sur les conclusions et les recommandations des Etats Généraux de la Décentralisation. Fortement inspiré du Document de stratégie et plan d'actions prioritaires pour la mise en oeuvre des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation, adopté par le Gouvernement en mars 2014, il met en cohérence et en synergie les dynamiques en cours et définit le cadre de mise en oeuvre des initiatives en faveur de la décentralisation. Il est assorti d'un Plan d'Actions qui donne les détails des activités à mener et leurs échéances. Cette politique vise les objectifs suivants:

* Objectif Général N°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains. Cet objectif général porte sur la réorganisation territoriale pour donner plus de cohérence au développement territorial, la promotion d'une économie régionale créatrice de richesses et d'emploi, la promotion des villes comme pôles de croissance et de développement.

* Objectif Général N°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales. L'ambition de cet objectif général est de rendre les collectivités territoriales plus performantes dans la fourniture des services aux populations à travers des transferts significatifs de compétences et de ressources, le renforcement des capacités du personnel et la valorisation de la fonction publique des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat. Une meilleure présence de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales devra se traduire, d'une part, par une déconcentration plus efficiente des services de l'Etat sur le territoire se traduisant par un contrôle systématique et de l'évaluation des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire. La finalité recherchée par cet objectif est d'avoir une gouvernance territoriale qui valorise les légitimités traditionnelles, améliore la participation et le contrôle des citoyennes et citoyens, et fait de la sécurité intérieure une affaire collective qui implique fortement les collectivités territoriales et les citoyens.

* Objectif Général N°5 : Améliorer le financement de la décentralisation. Cet objectif se focalise sur l'augmentation significative des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales, le renforcement de la fiscalité des collectivités territoriales pour améliorer leurs ressources propres et l'amélioration des mécanismes d'aide des partenaires techniques et financiers aux collectivités territoriales.

- La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) adoptée par Décret n°2016-881-23 novembre 2016. Ces objectifs spécifiques sont :

a) assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national ;

b) réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ;

c) renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements de base dans les régions	%	-	60	69,05	70
2	Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	-	20	50	55
3	Taux de déconcentration du personnel	%	-	70,95	75,74	75
4	Nombre de régions fonctionnelles	Nbre	8	8	9	10

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale et Contrôle	4 653 676	4 455 442	4 469 263	4 717 296
Administration du Territoire	48 306 449	50 683 686	42 076 013	44 287 611
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	538 300	548 730	409 023	430 919
Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	33 138 372	34 870 323	29 960 455	32 570 959
Développement Régional et Local	1 948 609	2 079 000	1 769 115	1 961 314
Aménagement du Territoire	602 921			
Total :	89 188 327	92 637 181	78 683 869	83 968 099

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	7 156 501	7 550 057	7 713 809	8 611 656
Biens et services	26 296 044	26 171 874	25 017 298	25 529 347
Transferts et subventions	14 203 780	15 860 127	12 506 198	13 784 451
Investissement	41 532 002	43 055 123	33 446 564	36 042 645
Total :	89 188 327	92 637 181	78 683 869	83 968 099

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du MATD

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	95	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.

1.2 Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	83,33	90	100	100
---	---	-------	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Projet de textes

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100.

1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	47,31	40	100	100
--	---	-------	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés

Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100

1.4 Taux de production de documents statistiques et de planification	%	-	90	100	100
--	---	---	----	-----	-----

Précision Méthodologique : Rapport annuel d'activités de la CPS

Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100

1.5 Taux de déconcentration des activités	%	-	60	100	100
---	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	75,74	85	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels, équipements et services	%	96,43	90	100	100
--	---	-------	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100

2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	96,43	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100

Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	98,14	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de contrôle exécutées/ Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	63,63	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100

Objectif 4: Renforcer la Déconcentration.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de textes adoptés	%	80	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	832 188	987 755	915 406	1 021 958
Biens et services	2 861 042	2 552 643	2 737 667	2 796 167
Transferts et subventions	860 446	815 044	757 190	837 221
Investissement	100 000	100 000	59 000	61 950
Total :	4 653 676	4 455 442	4 469 263	4 717 296

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	1 603 102	1 729 792	1 565 577	1 694 763
Gestions financière et matérielle et humaine	2 840 030	2 515 106	2 740 375	2 853 432
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	157 527	157 527	113 266	117 712
Processus de décentralisation et de déconcentration	53 017	53 017	50 045	51 389
Total :	4 653 676	4 455 442	4 469 263	4 717 296

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	60	65	62	63
CATEGORIE B1	25	27	25	27
CATEGORIE B2	22	29	22	24
CATEGORIE C	18	18	18	19
AUTRES	150	147	154	159
Total :	275	286	281	292

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	444 117	570 807	488 528	545 392
Biens et services	535 598	535 598	528 469	542 808
Transferts et subventions	623 387	623 387	548 580	606 563
Total	1 603 102	1 729 792	1 565 577	1 694 763

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des réunions de coordination élargies	325 542
1.1.2 Elaboration des rapports mensuels de suivi des instructions du Premier ministre	82 386
1.1.3 Traitement salaire et accessoires de salaire (CABINET)	450 160
1.1.4 Prise en charge du cabinet du chef de file de l'opposition	500 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du PTG	64 570
1.2.2 Evaluation du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) du département	38 885
1.3.1 Gestion des réfugiés pour leur retour dans les pays d'origine - CNCR (recensement, détermination du statut, production de pièces d'identités...)	6 444
3.1.1 Traitement de salaires et accessoires de salaire (Inspection de l'intérieur)	120 647
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	115 423
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions d'inspection	25 735
Total	1 729 792

Action 02 Gestions financière et matérielle et humaine

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	388 071	416 948	426 878	476 566
Biens et services	2 224 948	1 916 549	2 113 728	2 155 982
Transferts et subventions	227 011	181 609	199 769	220 884
Total	2 840 030	2 515 106	2 740 375	2 853 432

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Poursuite de la mise en oeuvre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel	83 547
2.2.1 Prise en charge des salaires et approvisionnement des services en biens, matériels, équipements et services (DFM)	2 320 313
2.2.2 Elaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics (DFM)	22 335
2.3.1 Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'exécution du plan de passation des marchés publics(DFM).	77 589
2.3.2 Préparation du budget	5 661
2.3.3 Elaboration des rapports d'activités et de performance	5 661
Total	2 515 106

Action 03 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	52 057	52 057	49 453	50 441
Transferts et subventions	5 470	5 470	4 813	5 321
Investissement	100 000	100 000	59 000	61 950
Total	157 527	157 527	113 266	117 712

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 19 ème revue sectorielle des projets/programmes (production et diffusion)	81 622
1.4.2 Production et diffusion de l'Annuaire Statistique 2020du secteur	75 905
Total	157 527

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	48 439	48 439	46 017	46 936
Transferts et subventions	4 578	4 578	4 028	4 453
Total	53 017	53 017	50 045	51 389

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Mise en oeuvre du plan de déconcentration des activités du département	53 017
Total	53 017

Le Programme : 2.036 Administration du Territoire

Responsable du programme : le Directeur Général de l'Administration du Territoire

a) Présentation stratégique du programme 2.036

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en oeuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- i) l'organisation générale du territoire ;
- ii) l'organisation des élections ;
- iii) la gestion de l'état civil ;
- iv) la promotion des libertés publiques;
- v) la gestion des risques et conflits.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.036 :

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de circonscriptions fonctionnelles	%	80	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels

Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100

1.2 Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets)	%	80	90	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.

Objectif 2: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités	%	33	40	50	50

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100.

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	%	-	30	100	100
--	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.

Objectif 3: Renforcer et Améliorer le Système Electoral

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de scrutins validés	%	0	80	100	100

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/ Nombre de scrutins prévus) x 100

3.2 Taux de participation aux élections	%	0	51	51	51
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100

Objectif 4: Renforcer et améliorer le système d'état civil

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage centres d'état civil fonctionnels	-	91	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100

4.5 Pourcentage de centres d'état civil connectés à la base de données centrale	%	91	30	20	30
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres d'état civil connectés / Nombre total de centres d'état civil) x 100

4.6 Pourcentage de personnes disposant d'un identifiant unique (NINA)	%	82,67	98	100	100
---	---	-------	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Base de données population RAVEC

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes avec NINA/ nombre prévisionnel de la population) X 100

4.7 Taux d'enregistrement des naissances	%	68,75	99	99	99
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	5 933 172	6 302 736	6 526 461	7 286 103
Biens et services	22 687 209	22 930 438	21 552 131	21 982 984
Transferts et subventions	1 894 052	2 284 052	1 666 730	1 842 840
Investissement	17 792 016	19 166 460	12 330 691	13 175 684
Total :	48 306 449	50 683 686	42 076 013	44 287 611

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et gestion de l'Administration du territoire	47 559 891	49 937 128	41 367 568	43 564 161
Conduite et pilotage de l'état civil	746 558	746 558	708 445	723 450
Total :	48 306 449	50 683 686	42 076 013	44 287 611

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	373	369	376	388
CATEGORIE B1	220	227	223	227
CATEGORIE B2	137	150	139	142
CATEGORIE C	186	184	189	193
AUTRES	951	938	974	1 002
Total :	1 867	1 868	1 901	1 952

Action 01 Coordination et gestion de l'Administration du territoire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	5 933 172	6 302 736	6 526 461	7 286 103
Biens et services	21 951 799	22 195 028	20 853 496	21 270 380
Transferts et subventions	1 882 904	2 272 904	1 656 920	1 831 994
Investissement	17 792 016	19 166 460	12 330 691	13 175 684
Total	47 559 891	49 937 128	41 367 568	43 564 161

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Administration	61 614
1.1.2 Traitement de salaires et accessoires de salaire (DGAT)	417 630
1.1.3 Prise en charge des salaires (Gouvernorats et District)	2 558 620
1.1.4 Prise en charge des salaires (Administration Générale des régions et du District)	3 254 453
1.1.5 Mise en oeuvre du programme "Infrastructures économiques" dans les régions et dans le District	6 000 000
1.1.6 Appui à l'installation/Equipement des nouvelles régions	12 866 014
1.1.7 Réhabilitations et équipement des infrastructures des régions et du District	3 500 000
1.2.1 Réorganisation administrative du territoire en cohérence avec l'accord d'Algier;	9 335
1.2.2 Renforcement des capacités des agents de la DGAT et des Représentants de l'Etat ;	1 952
1.2.3 Fonctionnement Gouvernorats du District et des Régions	18 560 378
1.2.4 Réhabilitation infrastructures de tutelle des collectivités	700 000
1.2.5 Poursuite du programme "Réhabilitation pied à terre"	500 000
1.2.6 Appui au fonctionnement de l'administration générale des régions et du District	900 000
2.1.1 Elaboration et diffusion du rapport Synthèse des ONG signataires d'Accord Cadre avec l'Etat	5 406
2.2.1 Elaboration et mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	23 557
2.2.2 Traitement salaire et accessoire de salaire	52 033
3.2.1 Relire la loi électorale en vue de la prise en charge des réformes qui s'imposent	26 136
3.2.2 Révision annuelle des listes électorales	500 000
Total	49 937 128

Action 02 Conduite et pilotage de l'état civil

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	735 410	735 410	698 635	712 604
Transferts et subventions	11 148	11 148	9 810	10 846
Total	746 558	746 558	708 445	723 450

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Actualisation du manuel de l'état civil	53 362
4.1.2 Dotation des centres d'état civil en documents et imprimés	180 899
4.1.3 Extension du dispositif de pérennisation du RAVEC.	160 000
4.1.4 Suivi et contrôle des activités du système d'enregistrement des faits d'état civil par les autorités administratives et judiciaires ;	43 249
4.1.5 Formation de deux cent cinquante (250) acteurs de l'état civil	35 689
4.1.6 Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de communication sur l'importance et l'utilité de l'état civil ;	29 125
4.1.7 Célébration du 10 août, Journée Africaine de l'état civil.	32 835
4.5.1 Appui à l'interconnexion des centres d'état civil- base de données centrale	46 375
4.6.1 Modernisation du Centre de Traitement des Données de l'Etat Civil (CTDEC) ;	119 319
4.6.2 Production des registres population et de la fiche descriptive individuelle	32 917
4.7.2 Evaluations périodiques de la qualité de l'enregistrement des faits d'état civil.	7 673
4.7.3 Coordination des activités du système d'état civil	5 115
Total	746 558

a) Présentation stratégique du programme 2.037

Ce programme consiste à mettre en oeuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.037

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer la coopération transfrontalière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières	%	74,29	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	10	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation

Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100

Objectif 2: Equiper et développer les zones frontalières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation des infrastructures	%	69,05	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Contrats de marché, PV de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/ Nombre d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Matérialiser les frontières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM)	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

3.2 Taux de missions de reconnaissance technique conjointe	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x 100

3.3 Taux de traités/conventions de délimitation conclus	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Textes de traités ou de conventions signés

Précision Méthodologique : (Nombre de traités ou de conventions signés / Nombre de traités ou de conventions prévus) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes adoptés, Décisions de mise à disposition du personnel, Rapports de mise en place des points focaux, Rapports des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de textes, décisions et rapports réalisés/ Nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100

4.2 Taux d'équipements réalisés	%	-	100	100	100
---------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de réception établis

Précision Méthodologique : (Nombre de PV de réception établis/ Nombre de PV de réception prévus) x 100

Objectif 5: Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	41 700	52 130	45 870	51 209
Biens et services	144 947	144 947	137 699	140 452
Transferts et subventions	51 653	51 653	45 454	50 258
Investissement	300 000	300 000	180 000	189 000
Total :	538 300	548 730	409 023	430 919

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion des frontières	538 300	548 730	409 023	430 919
Total :	538 300	548 730	409 023	430 919

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	4	5	4	4
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE C	4	4	4	4
AUTRES	7	7	7	7
Total :	17	18	17	17

Action 01 Gestion des frontières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	41 700	52 130	45 870	51 209
Biens et services	144 947	144 947	137 699	140 452
Transferts et subventions	51 653	51 653	45 454	50 258
Investissement	300 000	300 000	180 000	189 000
Total	538 300	548 730	409 023	430 919

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement de salaires et accessoires de salaire	52 130
1.1.2 Approvisionnement de la DNFen biens et services	188 249
1.1.3 Tenue de rencontres entre le Ministre en charge des questions de frontières et ses homologues des pays voisins	29 361
1.2.1 Tenue de rencontres entre autorités frontalières (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets)	35 734
2.1.1 Suivi du plan d'actions du programme « Bornage et développement des zones frontalières » ;	7 790
2.1.2 Réalisation d'infrastructures de base (points d'eau, centres de santé...) dans les zones frontalières	141 501
3.1.1 Tenue de rencontres des Commissions Techniques Mixtes de Matérialisation des Frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée, Mali-Burkina Mali-Niger,	17 265
3.2.1 Conduite de missions de sensibilisation autour des travaux de bornage aux frontières Mali-Guinée et Mali-Sénégal	13 418
3.3.1 Démarrage des travaux de bornage des frontières Mali- Guinée et Mali-Sénégal ;	8 939
3.3.2 Poursuite de la densification des zones frontalières	8 939
4.1.1 Renforcement de capacités des acteurs	15 000
4.2.2 Acquisition de moyens logistiques, matériels et informatiques	7 147
5.1.1 Organisation des missions de suivi dans les zones frontalières	23 256
Total	548 730

Le Programme : 2.038 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Responsable du programme : le Directeur Général des Collectivités Territoriales

a) Présentation stratégique du programme "Dispositif d'appui technique aux Collectivités territoriales" :

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.038

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	100	80	90	95
Moyen de Vérification : Projets de décrets adoptés en Conseil des ministres					
Précision Méthodologique : (Nombre de décrets adoptés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100					
1.2 Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	75	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés					
Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100					

Objectif 2: Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	100	80	100	100

Moyen de Vérification : copies des contrats plans signés

Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100

2.2 Délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales	JOUR	1	20	10	10
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	-	80	90	90
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration

Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100

2.4 Taux de mise en oeuvre des projets d'appui aux CT	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'avancement, Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Pourcentage des élus formés	%	18	50	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100

3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	57	50	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100

3.3 Pourcentage des agents formés en formation continue	%	16	60	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	205 520	207 436	226 072	252 386
Biens et services	543 846	543 846	589 801	609 744
Transferts et subventions	9 658 020	10 839 378	8 505 969	9 354 904
Investissement	22 730 986	23 279 663	20 638 613	22 353 925
Total :	33 138 372	34 870 323	29 960 455	32 570 959

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Assistance aux collectivités locales	28 990 941	29 787 976	27 169 045	29 743 435
Conduite de la politique de la décentralisation	3 938 431	4 873 347	2 519 710	2 542 240
Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	209 000	209 000	271 700	285 284
Total :	33 138 372	34 870 323	29 960 455	32 570 959

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	14	14	14	15
CATEGORIE B1	4	6	4	4
CATEGORIE B2	6	9	6	6
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	28	25	29	30
Total :	57	59	58	60

Action 01 Assistance aux collectivités locales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	244 435	244 435	232 213	236 857
Transferts et subventions	9 540 520	10 731 878	8 402 569	9 240 576
Investissement	19 205 986	18 811 663	18 534 263	20 266 002
Total	28 990 941	29 787 976	27 169 045	29 743 435

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Mise en oeuvre des résolution (états généraux décentralisation)	244 435
2.1.1 Elaboration et mise en oeuvre des Contrats Plans Etat- Régions ou District (CPER)	4 100 000
2.2.1 Accompagnement à la restructuration du FNACT (Gestion FNACT-ANICT)	1 357 906
2.2.2 Dotation garantie emprunt CT (Régions et District)	230 715
2.2.3 Appui aux investissements structurants des CT (Régions et District)	14 612 163
2.2.4 Appui technique aux CT (Régions et District)	800 000
2.2.5 Appui au fonctionnement des CT (Régions et District)	8 000 000
3.1.1 Prise en charge des salaires personnel EPA-CFCT	22 153
3.1.2 Prise en charge du fonctionnement du centre	291 104
3.2.1 Formation initiale des cadres des CT	47 500
3.3.1 Mise en oeuvre des activités du PREM 2022 CFCT	82 000
Total	29 787 976

Action 02 Conduite de la politique de la décentralisation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	205 520	207 436	226 072	252 386
Biens et services	90 411	90 411	85 888	87 603
Transferts et subventions	117 500	107 500	103 400	114 328
Investissement	3 525 000	4 468 000	2 104 350	2 087 923
Total	3 938 431	4 873 347	2 519 710	2 542 240

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement salaire et accessoires de salaire. DGCT	207 436
1.1.2 Appui des CADD dans leurs missions	47 500
1.1.6 Prise en charge du fonctionnement de la DGCT	100 411
2.3.1 Mise en oeuvre des activités du PREM (DGCT)	102 000
2.4.1 Mise en oeuvre du projet "Amélioration accès eau potable"	4 416 000
Total	4 873 347

Action 03 Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	209 000	209 000	271 700	285 284
Total	209 000	209 000	271 700	285 284

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation des concours d'entrée à la fonction publique des collectivités territoriales (éducation, santé/développement social, administration générale)	123 500
1.2.2 Prise en charge du fonctionnement de la DNFCT	85 500
Total	209 000

Le Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Responsable du programme : Conseiller Technique chargé du développement local

a) Présentation stratégique du programme 2.064

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- l'appui à l'élaboration et le suivi des contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'appui à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'appui à l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Ce programme est composé d'une action "Assistance aux collectivités locales"

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.064

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour d'un objectif spécifique : (i) renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local. A cet objectif est associé un indicateur de performance dont les cibles permettent de mesurer le progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	-	75	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration

Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	1 739 609	1 870 000	1 530 855	1 699 228
Investissement	209 000	209 000	238 260	262 086
Total :	1 948 609	2 079 000	1 769 115	1 961 314

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Assistance aux Collectivités Locales	1 948 609	2 079 000	1 769 115	1 961 314
Total :	1 948 609	2 079 000	1 769 115	1 961 314

Action 01 Assistance aux Collectivités Locales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	1 739 609	1 870 000	1 530 855	1 699 228
Investissement	209 000	209 000	238 260	262 086
Total	1 948 609	2 079 000	1 769 115	1 961 314

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui technique aux Collectivités Locales	968 000
1.1.2 Renforcement des capacités des ADR	209 000
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires des ADR	902 000
Total	2 079 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.014 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS ADM. TRAVAIL FONCT. PUB. SECURITE INTERIEURE		100 000	100 000	100 000	59 000	61 950
Total :		100 000	100 000	100 000	59 000	61 950

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.036 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION TBOUCTO		400 000	400 000	400 000	340 000	370 600
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION GAO		300 000	300 000	300 000	255 000	277 950
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION DE KIDAL		700 000	700 000	700 000	595 000	648 550
REHABILITATION INFRASTR. TUTELLE COLLECT TERRITORIALE		700 000	450 000	700 000	265 500	278 775
PROGRAMME REHABILITION PIEDS A TERRE		500 000	500 000	500 000	295 000	309 750
REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION MENAK		600 000	600 000	600 000	510 000	535 500
REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION TAOUDE		600 000	600 000	600 000	510 000	535 500
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECO. DISTRICT DE BAMAKO		2 000 000	1 500 000	2 000 000	1 500 000	1 710 000
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SIKASSO		1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 140 000	1 197 000
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SEGOU		760 000	760 000	760 000	456 000	478 800
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KKORO		1 500 000	1 500 000	1 500 000	900 000	945 000
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KAYES		1 000 000	1 000 000	1 000 000	600 000	630 000
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. NARA		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. SAN		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG.. NIORO		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KITA		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DIOILA		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BOUGOUNI		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KOUTIALA		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BGARA		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DOUENTZA		1 500 000	665 000	665 000	399 000	418 950
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES REGION DE M		760 000	760 000	760 000	456 000	478 800
CONSTRUCTION EQUIPEMENT CITE ADMINISTRATIVE REGIONA		2 000 000	0	700 000	0	0
Total :		27 220 000	16 955 000	18 405 000	11 413 500	12 166 775

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.037 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGR. BORNAGE DEVELOPPEMENT ZONES FRONTALIERES		300 000	300 000	300 000	180 000	189 000
Total :		300 000	300 000	300 000	180 000	189 000

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.038 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSEIL REGIONAL KAYES (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL KOULIKORO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL SIKASSO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL SEGOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL MOPTI (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL TOMBOUCTOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL GAO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL TAOUDENIT (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL MENAKA (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL KIDAL (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	372 000	372 000	223 200	234 360	
CONSEIL REGIONAL BAMAKO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	380 000	380 000	380 000	228 000	239 400	
Total :	4 100 000	4 100 000	4 100 000	2 460 000	2 583 000	

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali. Elle a pour mission (article 31 de la loi précitée) d'assurer la protection des données à caractère personnel et de participer à la réglementation du secteur. A ce titre, elle est chargée de :

- fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles ;
- donner l'autorisation préalable sous forme d'agrément à toute interconnexion de données ;
- autoriser le transfert de données ;
- informer et conseiller les personnes concernées et les responsables du traitement de leurs droits et obligations ;
- recevoir les réclamations relatives à la mise en oeuvre des traitements des données à caractère personnel ;
- procéder aux contrôles nécessaires du traitement régulier des données à caractère personnel ;
- infliger des sanctions administratives à l'égard de tout responsable de traitement en cas de manquement à ses obligations ;
- donner son avis sur tout projet de loi ou de décret relatif à la protection des données à caractère personnel ;
- demander au Gouvernement de procéder à toute modification nécessaire des textes, ou de prendre, le cas échéant, tout nouveau texte nécessaire à la saine protection des données à caractère personnel.

Pour mener à bien cette mission à tous égards importante et délicate, l'Autorité dispose d'un organe délibérant collégial de quinze (15) membres (article 21 de la loi) dont la liste nominative est fixée par décret pris en conseil de ministres sur proposition du Premier ministre (article 24).

L'Autorité est saisie de diverses requêtes émanant de responsables de traitement, tenus de déclarer les opérations de traitement qu'ils comptent effectuer (article 57). C'est dans ce cadre que de nombreuses structures (nationales ou étrangères), publiques ou privées saisissent l'Autorité aux fins de déclarer toutes les opérations qu'elles effectuent.

L'Autorité peut être aussi saisie par des particuliers qui estiment à tort ou à raison que leurs données personnelles ont été violées.

Celle-ci se prononce sur les documents qui lui sont soumis au cours des sessions.

L'Autorité se réunit de plein droit, en session ordinaire, deux (2) fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres (article 39).

La durée de la session ordinaire ne peut excéder dix (10) jours et celle de la session extraordinaire cinq (5) jours.

Les sessions extraordinaires sont convoquées en fonction du volume, de l'importance et de l'urgence des dossiers en cours de traitement.

L'expérience de ses quatre (04) premières années d'existence a montré qu'au minimum, deux sessions extraordinaires sont nécessaires, voire, obligatoires entre deux sessions ordinaires.

Il en découle qu'en raison du taux élevé de sa saisine par les formalités déclaratives et surtout les demandes d'avis de la part du gouvernement dont certains ont un caractère urgent, l'Autorité peut être amenée à tenir des sessions extraordinaires dont le nombre de jours peut largement dépasser les cinq (05) jours des années écoulées.

La détermination de l'indemnité de session allouée aux membres de l'Autorité a été faite pour tenir largement compte des charges et contraintes auxquelles ils sont soumis ou exposés pendant la durée de la session.

Nombre des membres de l'Autorité ne résident, pas en effet, à Bamako et n'y viennent le plus souvent que pour les besoins des sessions.

L'organe délibérant se prononce sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session qui est préparée par une équipe technique placée sous la supervision d'un secrétaire général.

I.2 Les contraintes et les défis

Comme toute structure publique, l'APDP devra relever des défis de taille malgré les contraintes auxquelles elle fait face.

I.2.1 Contraintes

Il est à signaler, au niveau de l'Autorité, une insuffisance matérielle et financière qui constituent un frein à l'atteinte de ses objectifs ; il s'agit de :

- la non disponibilité d'outils d'investigation numérique ;

- l'absence de certaines compétences dans les domaines de droit et l'informatique (juristes, informaticiens) ;
- la non saisine de l'Autorité avant l'adoption ou la mise en place de textes en rapport avec les données personnelles ou encore la non prise en compte de son avis, comme ce fut le cas pour l'adoption de la loi sur la répression de la cybercriminalité ;
- l'insuffisance de ressources humaines (toutes les demandes de mise en conformité sont instruites par deux (02) juristes) ;
- la nécessité d'une relecture profonde de la loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel en vue de l'adapter aux réalités de notre pays et aux normes internationales.

I.2.2 Défis

Pour mener à bien ses missions et atteindre ses objectifs relatifs à la protection des données personnelles et de la vie privée des personnes, l'APDP doit relever de nombreux défis.

Parmi les défis à relever, figurent :

- la relecture de la loi pour tenir compte des sanctions pénales, la procédure de sanction administrative, la hausse des amendes, la composition de l'organe délibérant;
- la mise en oeuvre effective du plan de communication et de sensibilisation;
- l'accélération du processus de ratification de la convention de Malabo sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel;
- la sécurisation des données personnelles des maliens hébergées dans les pays tiers (réservations d'hôtels en ligne, paiements en ligne, etc.);
- la déconcentration des services de l'APDP ;
- la dématérialisation des procédures des services publics;
- la mise en oeuvre de la délibération portant institution du Correspondant à la Protection des Données à caractère personnel (CPD);
- l'accompagnement des structures publiques et privées dont les traitements entrent dans le champs d'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD);
- l'application intégrale du plan de formation;
- l'installation d'un laboratoire d'investigation numérique;
- le rapatriement du point «ml » au Mali;
- l'adhésion du secteur privé aux principes de protection des données à caractère personnel.

I.3 La politique sectorielle

Le programme "Protection des Données à Caractère Personnel" assorti de son plan stratégique de développement (PSD) 2020-2023 de l'APDP s'inscrit en droite ligne de la « Politique nationale des droits de l'homme, conformément à l'axe 1 du CREDD 2019-2023 intitulé «Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance», spécifiquement au niveau de l'objectif spécifique 1.4.2. "Garantir les droits fondamentaux des citoyens". Cette politique, déclinant d'un Plan d'actions 2017-2021, vise à doter le Mali d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine des droits de l'homme dont l'application de la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel.

Le programme "Protection des Données à Caractère Personnel" est adossé aux axes du PSD à savoir:

- assurer le fonctionnement de l'Autorité et la régulation du numérique;
- garantir le respect des droits fondamentaux des citoyens par la protection des données à caractère personnel.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de sessions tenues par an	nbre	0	6	6	6
2	Taux d'organisation de sessions ordinaires et extraordinaires	100%	0	0	100%	100%
3	Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	100%	0	0	98%	100%
4	Taux de réalisation des missions de contrôle.	100%	0	0	100%	100%
5	Taux d'accroissement des formalités déclaratives	100%	0	0	30%	30%
6	Taux d'accroissement des plaintes	100%	0	0	30%	30%

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Protection des Données à Caractère personnel	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283
Total :	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	195 765	261 888	225 129	244 264
Biens et services	500 486	565 026	700 678	756 731
Transferts et subventions	201 806	201 806	205 842	247 010
Investissement	192 505	90 965	131 899	158 278
Total :	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.095 Protection des Données à Caractère personnel

Responsable du Programme : le Président de l'Autorité.

Présentation stratégique du Programme

Le présent programme permet à l'Autorité d'accomplir sa mission de protection de données personnelles et de participer à la réglementation du secteur. Il vise également à assurer la gestion administrative et financière de l'ensemble de ses services à savoir la Direction Administrative et Financière, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, la Direction de la Technique et du Contrôle.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques :(i) Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité ; (ii) Assurer la visibilité de l'Autorité ;(iii) assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de sessions, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues/ Nombre de sessions prévues)*100

1.2 Taux d'exécution du budget	%	98	100	100	100
--------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif, compte de gestion

Précision Méthodologique : (Total de crédit liquidé/ Dotation budgétaire annuelle)*100

1.3 Taux de réalisation du plan de formation	%	13	50	75	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de formations

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ Nombre de formations prévues)*100

Objectif 2: Assurer la visibilité de l'Autorité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation du plan annuel de communication	%	28%	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées/ Nombre d'activités de communication prévues)*100

2.2 Taux de participation aux rencontres internationales et nationales	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres internationales/nombre de participations prévues) x 100

Objectif 3: Assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de traitement des dossiers de mise en conformité		98%	100	100	100

Moyen de Vérification : Registres de déclaration, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / Nombre de dossiers reçus) x 100					
3.2 Taux de traitement des plaintes		5%	100	100	100

Moyen de Vérification : Registres de plainte, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes reçues) x 100					
3.3 Taux de réalisations des missions de contrôle		133%	100	100	100

Moyen de Vérification : Le planning de contrôle, rapport d'activités et les rapports de mission
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	195 765	261 888	225 129	244 264
Biens et services	500 486	565 026	700 678	756 731
Transferts et subventions	201 806	201 806	205 842	247 010
Investissement	192 505	90 965	131 899	158 278
Total :	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Protection des données à caractère personnel	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283
Total :	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	4	3	4	4
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	1	1	1	1
Total :	6	5	6	6

Action 01 Protection des données à caractère personnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	195 765	261 888	225 129	244 264
Biens et services	500 486	565 026	700 678	756 731
Transferts et subventions	201 806	201 806	205 842	247 010
Investissement	192 505	90 965	131 899	158 278
Total	1 090 562	1 119 685	1 263 548	1 406 283

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Tenue des sessions ordinaires/extrordinaires	118 000
1.2.1 Frais de transport (billet d'avions, carburant et entretien du matériel roulant)	90 412
1.2.2 Gestion du personnel (rémunération, élaboration, adoption et mise en oeuvre du cadre organique etc.)	261 888
1.2.3 Approvisionnement du service en biens consommables, durables et autres	129 122
1.2.4 Approvisionnement en services : électricité	15 000
1.2.5 Approvisionnement en services : eau	5 000
1.2.6 Approvisionnement en services : frais de réparation (courant faible et fort, ascenseurs) , entretiens des climatiseurs, nettoyage , gardiennage, etc	41 541
1.2.7 Approvisionnement en services : redevances téléphoniques, internet et autres	30 000
1.2.8 Approvisionnement en services : frais postaux	1 020
1.3.1 Renforcement des Capacités des commissaires de l'Autorité, des Cadres et agents des services techniques	43 806
1.3.2 Etudes et documentations (RA, RAP, DPPD-PAP, PSD, le compte gestion et autres)	20 000
1.3.3 Education à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	15 000
2.1.1 Réalisation du plan de communication 2020 à 2023(microprogramme, support de communication, sensibilisation, couverture médiatique et autres activités etc)	60 000
2.1.2 Vulgarisation des délibérations adoptées (article 34 de la loi portant création de l'APDP) et la sensibilisation de toutes les structures publiques et privées à intérieur du pays et à Bamako	41 931
2.1.3 Célébration de la journée mondiale de protection des données personnelles (chaque 28 janvier) et celle de la journée du 10 mars (date anniversaire de l'APDP)	15 000
2.2.1 Participation aux rencontres internationales et nationales	70 000
2.2.2 Organisation de rencontres thématiques	48 000
3.1.2 Régulation des traitements de données personnelles	5 000
3.2.1 Examen et instruction des plaintes	4 000
3.2.2 Mise en oeuvre du plan de développement informatique, acquisitions d'équipements, maintenance et sécurisation des matériels	90 965
3.3.1 Organisation des missions de contrôle	10 000
3.3.2 suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	4 000
Total	1 119 685

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires religieuses et du Culte prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des Convictions religieuses et des Cultes.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et de culte, à l'enseignement des religions et de culte, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Ladite analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en œuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- forte réticence de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- méconnaissance et difficulté d'application des textes juridiques existants ;
- insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.

I.2.2 Défis

- coordonner et encadrer les organisations et les pratiques religieuses ;
- restaurer une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux ;
- apporter la réponse appropriée à l'extrémisme violent et le radicalisme ;
- continuer à maintenir l'entente entre les différentes confessions religieuses et culturelles ;
- maintenir et renforcer le dialogue interreligieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux;
- vulgariser davantage les textes juridiques existants;
- renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de religion et culte.
- organiser des activités d'information, de sensibilisation, d'éducation sur la bonne compréhension des pratiques religieuses et culturelles ;
- mettre en place un cadre réglementaire pour les prêches ;
- mettre en place d'un cadre réglementaire pour l'installation et l'animation des édifices religieux ;
- animer des réflexions sur les rôles et responsabilités des autorités religieuses en matière de stabilisation sociale et la mise en œuvre des dispositions en vue de leur application ;
- animer des réflexions sur la mise en place d'un statut des leaders religieux, imams, prêtres ;
- améliorer les relations religieuses du Mali avec les pays du Moyen - Orient et du Maghreb et avec tous les grands pays musulmans ;
- exhorter les pays du Golfe et les autres pays musulmans à contribuer dans notre pays à l'assistance humanitaire, à l'investissement, à la coopération religieuse et multiforme ;
- renforcer le dialogue interreligieux et de la bonne entente entre les différents leaders religieux ;
- organiser le pèlerinage 2022 au lieu saint de l'Islam et de l'Oumrah;
- organiser le pèlerinage catholique 2022 à Kita ;
- organiser le pèlerinage catholique à Lourdes ;

- organiser le pèlerinage des protestants 2022 à Jérusalem ;
- soutenir l'organisation des activités et fêtes religieuses ;
- animer le cadre de concertation entre le Département et les confessions et associations religieuses ;
- animer la commission nationale de gestion de l'observation du croissant lunaire ;
- appuyer la construction d'édifices religieux ;
- construire la nouvelle maison du Hadj ;
- renforcer les capacités des Directions Régionales des Affaires religieuses existantes et la création de deux nouvelles ;
- prévenir et lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;
- procéder à la création et l'opérationnalisation des antennes régionales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;
- faire la géolocalisation des lieux des cultes au Mali.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte assure le leadership de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme. Il est spécifiquement chargé du Pilier N°1 (prévention).

Cette politique vise à :

- créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer toutes les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme et poursuivre tous les auteurs et complices de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national ;
- renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali fait partie ;
- apporter des réponses justes et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent perpétrés sur le territoire national dans le respect des droits humains et de l'Etat de droit.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	958 868	1 245 330	1 027 451	1 099 301
Religion et Culte	408 769	634 645	416 667	445 620
Total :	1 367 637	1 879 975	1 444 118	1 544 921

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	208 956	204 663	231 811	255 224
Biens et services	716 433	796 033	746 780	752 784
Transferts et subventions	346 642	483 673	350 800	405 518
Investissement	95 606	395 606	114 727	131 395
Total :	1 367 637	1 879 975	1 444 118	1 544 921

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.015 Administration Générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers deux (2) actions :

- conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte ;
- gestion des ressources financières et matérielles.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement et (ii) la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, PV de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées)*100

1.2 Taux de prévention contre l'extrémisme violent et le terrorisme	%	100	80	90	90
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de prévention réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

1.3 Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses	%	90	80	90	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités du programme d'appui aux associations religieuses réalisé/Nombre d'activités prévu)*100

1.4 Taux d'antennes créées et opérationnelles	nbre	4	0	10	15
---	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'antennes opérationnelles /Nombre d'antennes à créer) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget	%	105.14	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés)*100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Sessions organisées/Sessions programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	156 064	162 526	173 230	190 553
Biens et services	481 577	561 577	520 096	520 096
Transferts et subventions	273 121	273 121	276 398	319 957
Investissement	48 106	248 106	57 727	68 695
Total :	958 868	1 245 330	1 027 451	1 099 301

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	673 021	764 033	716 254	766 521
Gestion et des ressources financières et matérielles	285 847	481 297	311 197	332 780
Total :	958 868	1 245 330	1 027 451	1 099 301

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	6	10	6	6
CATEGORIE B1	6	5	6	6
CATEGORIE B2	6	6	6	6
AUTRES	14	14	14	15
Total :	32	35	32	33

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	143 739	154 751	159 550	175 505
Biens et services	309 913	389 913	334 703	334 703
Transferts et subventions	219 369	219 369	222 001	256 313
Total	673 021	764 033	716 254	766 521

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	253 163
1.1.2 Prise en charge des salaires du personnel cabinet	154 751
1.2.1 Prise en charge du Secrétariat AD hoc/ Prév.NAT. PREV. ET LUTTE CONTRE EXTR. VIOL. ET TERR	50 000
1.2.2 Prise en charge du cadre d'échanges, de partage et de capitalisation des initiatives et actions de Prévention et de lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme au Mali	22 250
1.2.3 Organisation de campagnes d'informations, de sensibilisations et de renforcement des capacités au niveau des différents sites des populations déplacées internes pour les accompagner et mieux préparer leurs retour face aux dangers de l'Extrémisme violent et du Radicalisme	30 000
1.2.4 Voyages et visites d'échanges d'expériences sur l'extrémisme violent et le terrorisme	20 000
1.2.5 Organisation de rencontres de coordination et d'évaluation de la PNLEVT	50 000
1.3.1 Appuis aux activités religieuses	183 869
Total	764 033

Action 02 Gestion et des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	12 325	7 775	13 680	15 048
Biens et services	171 664	171 664	185 393	185 393
Transferts et subventions	53 752	53 752	54 397	63 644
Investissement	48 106	248 106	57 727	68 695
Total	285 847	481 297	311 197	332 780

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du traitement et salaires de la DFM	7 775
2.1.2 Préparation du budget du Département	16 000
2.1.3 Suivi de l'exécution du budget	243 412
2.1.4 Etudes/Construction de la nouvelle maison du HADJ	200 000
2.2.1 organisation de sessions de formation	14 110
Total	481 297

Le Programme : 2.039 Religion et Culte

Responsable du programme : le Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et pratiques religieuses et culte).

Sa mise en oeuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Faciliter le bon accomplissement du culte

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins

Précision Méthodologique : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés)*100

1.2 Taux d'appuis aux activités religieuses	%	70	90	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 2: Renforcer le dialogue inter et intra religieux

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres tenues/ Nombre de rencontres programmées)*100

2.2 Taux de prévention des litiges/conflicts confessionnels	%	60	85	90	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : P.V

Précision Méthodologique : (Nombre de litiges réglés / Nombre de litiges rapportés)*100

Objectif 3: Encadrer le verbe et l'action religieux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du programme de suivi des formations religieuses	%	40	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Certificat

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

3.2 Taux de suivi des associations religieuses		45	90	100	100
--	--	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Certificat

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	52 892	42 137	58 581	64 671
Biens et services	234 856	234 456	226 684	232 688
Transferts et subventions	73 521	210 552	74 402	85 561
Investissement	47 500	147 500	57 000	62 700
Total :	408 769	634 645	416 667	445 620

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion des pèlerinages	73 521	310 552	74 402	85 561
Elaboration et pilotage de la politique des affaires religieuses et du culte	335 248	324 093	342 265	360 059
Total :	408 769	634 645	416 667	445 620

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	1			
CATEGORIE C	1	1	2	3
Total :	2	1	2	3

Action 01 Gestion des pèlerinages
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	73 521	210 552	74 402	85 561
Investissement	0	100 000	0	0
Total	73 521	310 552	74 402	85 561

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des activités de la Maison du Hadj	120 552
1.1.2 Prise en charge de certaines activités dans le cadre de l'organisation du Hadj	34 531
1.1.3 Prise en charge des salaires (Maison du Hadj)	45 000
1.2.1 Equipement des Directions régionales	100 000
1.2.2 Suivi des prestations de la maison du Hadj	10 469
Total	310 552

Action 02 Elaboration et pilotage de la politique des affaires religieuses et du culte

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	52 892	42 137	58 581	64 671
Biens et services	234 856	234 456	226 684	232 688
Investissement	47 500	47 500	57 000	62 700
Total	335 248	324 093	342 265	360 059

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires de la DNARC/DRARC	42 137
2.1.2 Organisation des concertations inter/intra religieux	10 000
2.1.4 Prise en charge du fonctionnement de la DNARC et de ses démenagements	235 956
2.1.5 Etudes sur les activités religieuses	30 500
2.2.1 Missions de prévention de litiges/conflits confessionnels	5 500
Total	324 093

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
1.015 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
ETUDES, SUIVI ET CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAISON D		200 000	0	200 000	0	0
Total :		200 000	0	200 000	0	0

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.039 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DE LA CULTE		100 000	0	100 000	0	0
Total :		100 000	0	100 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément au Décret n° 2020-0095/PT- RM du 16 Octobre 2020, fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministère de la Réconciliation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale de la Cohésion sociale et de la Paix.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet en rapport avec le Ministre du Travail et de la Fonction Publique;
- le suivi de la mise en oeuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'extérieur.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministere de la Réconciliation Nationale

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes dans le cadre du processus de mise en oeuvre de la stratégie de la réconciliation nationale sont :

- l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
- l'instabilité de la situation sécuritaire ;
- l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- l'insuffisance des ressources financières ;
- l'inaccessibilité de certaines zones de mission (insécurité, hivernage, état des routes, etc.).

I.2.2 Défis

Les contraintes ci-dessus évoquées engendrent les défis suivants :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat.

I.3 La politique sectorielle

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012 et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, djihadistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord (MRNDRN) a été créé en 2013, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La stratégie de réconciliation nationale vise à reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord et du Centre.

Objectif global :

Construire et renforcer une vision partagée et durable autour des priorités de paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques sont :

1. promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;
2. soutenir et accompagner les actions de réconciliation nationale ;
3. renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

La stratégie de réconciliation nationale s'articule autour de trois principaux axes :

Axe 1 : la promotion de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;

L'objectif est de recoudre le tissu social sérieusement altéré par la crise multidimensionnelle qu'a traversée notre pays, de faire connaître des maliens le Mali profond, d'amener les maliens à se parler et à refonder de nouvelles bases de rapport humain plus solide, afin de cultiver un vivre ensemble plus harmonieux.

Axe 2 : le soutien et l'accompagnement des actions de réconciliation nationale ;

Afin d'éviter les errements du passé, d'une part, permettre aux populations à la base de s'approprier de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger et l'ensemble du processus de paix et de réconciliation, d'autre part, il est nécessaire qu'elles soient informées et impliquées en amont, que leurs préoccupations soient prises en compte, que la sécurité soit assurée et que soient mis en oeuvre des programmes d'assistance et de développement. Ce faisant, la cohérence entre les actions de développement et l'évolution du processus de paix et de réconciliation est primordiale.

Axe 3 : le renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

L'appui institutionnel au département en charge de la Réconciliation Nationale et le renforcement des capacités des acteurs, de même que le partenariat stratégique, s'avèrent nécessaires pour orienter, soutenir et mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales	nbre	3	5	6	6
2	Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires	nbre	14	18	3	10

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	1 064 363	1 109 465	1 008 304	1 052 755
Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572
Total :	3 323 172	3 368 274	3 041 231	3 187 327

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	117 351	122 453	129 085	144 110
Biens et services	779 706	829 706	740 790	755 585
Transferts et subventions	2 416 115	2 416 115	2 171 356	2 287 632
Investissement	10 000	0	0	0
Total :	3 323 172	3 368 274	3 041 231	3 187 327

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.016 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère

a) Présentation stratégique du programme :

le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination , l'évaluation , le contrôle , l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines ,matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- coordonner l'élaboration et la mise oeuvre de la politique nationale de la Réconciliation ;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;
- assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Cordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de rencontres thématiques tenues	%	173	95	97	100	

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, rapport annuel MRNCS et les revues sectorielles de la CPS.

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres thématiques tenues / nombre total de rencontres thématiques sollicitées) x 100

1.2 Taux d'adoption des textes et documents de références	%	33,33	95	96	100
---	---	-------	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de textes et documents de référence adoptés /nombre total de textes et documents de référence prévus,) x 100

1.3 Taux de mise en oeuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRN et les conventions de financement.

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de partenariats stratégiques exécutés / nombre total de partenariats stratégiques conclus) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	86	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, procès-verbaux et textes de création

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles /nombre total de structures créées) x100

2.2 Taux de réalisation des formations du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	100	95	95	70
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRNCS

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées /nombre total d'activités de formations programmées) x100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du budget	%	94	99	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (montant des crédits liquidés / montant des crédits notifiés) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	65	95	95	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : fichier du personnel

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100

3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements des structures	%	100	90	90	100
---	---	-----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : documents de la comptabilité matières

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de matériels et équipements acquis/ nombre total des besoins en matériels) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	117 351	122 453	129 085	144 110
Biens et services	779 706	829 706	740 790	755 585
Transferts et subventions	157 306	157 306	138 429	153 060
Investissement	10 000			
Total :	1 064 363	1 109 465	1 008 304	1 052 755

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	541 909	510 873	519 018	539 086
Gestion financière et matérielle	522 454	598 592	489 286	513 669
Total :	1 064 363	1 109 465	1 008 304	1 052 755

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	7	6	7	7
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	16	12	16	17
Total :	28	23	28	29

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	91 389	70 353	100 527	112 228
Biens et services	440 520	440 520	418 491	426 858
Total	531 909	510 873	519 018	539 086

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Organisation de rencontres, forums, ateliers dans le cadre de dialogues ;	31 726
1.1.3 Appui aux initiatives de Réconciliation et de cohésion sociale.	196 952
1.1.4 Réalisation de microprojets de résilience dans le cadre de l'accompagnement et soutien à la Réconciliation	151 161
1.2.1 Sensibilisation, information & communication	30 681
1.2.2 Prise en charge des dépenses liées aux salaires et accessoires de salaires des cadres et agents relevant du Cabinet	70 353
1.3.1 Organisation des réunions statutaires et missions à l'intérieur et à l'extérieur dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale	30 000
Total	510 873

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	25 962	52 100	28 558	31 882
Biens et services	339 186	389 186	322 299	328 727
Transferts et subventions	157 306	157 306	138 429	153 060
Total	522 454	598 592	489 286	513 669

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	52 100
3.1.2 Préparation du Budget	262 485
3.2.1 Renforcement des capacités des agents	16 730
3.3.1 Exécution et Suivi du Budget	267 277
Total	598 592

Le Programme : 2.040 Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge de la Réconciliation Nationale

a) Présentation stratégique du programme

Le programme Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale " vise à contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers, entre autres, la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'Homme déclarés.	%	113,33	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification, Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés/nombre total des cas déclarés X 100

1.2 Taux de classement des plaintes recensées	%	13	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: rapports d'activités, procès-verbaux et actes administratifs ;

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de plaintes classées /nombre total de plaintes recensées X 100

Objectif 2: Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation des missions de sensibilisation.	%	118,75	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: Rapports de mission/ CVJR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues) x100

2.2 Taux de réalisation des programmes d'auditions.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'auditions, procès-verbaux d'audiences / CVJR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre d'auditions organisées /nombre d'auditions prévues) x100

2.3 Taux de mise en place de groupes mobiles d'enquêteurs.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux = nombre de groupes mobiles mis en place / nombre de groupes mobiles prévus) x 100

Objectif 3: Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Disponibilité de la loi sur les réparations	Nbre	0	1	0	0

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/ Journal Officiel

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : dénombrement

3.2 Nombre d'audiences publiques tenues	Nbre	0	6	20	30
---	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/PV dauditio

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : dénombrement

3.3 Nombre de femmes auditionnées	Nbre	0	30	40	50
-----------------------------------	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/PV d'audition

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques :dénombrement

3.4 Nombre d'enfants auditionnés	Nbre	-	20	20	30
----------------------------------	------	---	----	----	----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572
Total :	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Accompagnement de la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572
Total :	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572

Action 01 Accompagnement de la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572
Total	2 258 809	2 258 809	2 032 927	2 134 572

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des indemnités des membres, experts et agents de la Commission	934 641
1.1.2 Organisation et poursuite des enquêtes sur les cas de violation des droits de l'Homme	214 999
1.2.1 Acquisition de Biens et Services	413 463
2.1.1 Diffusion et exploitation définitive de la base de données de la CVJR	50 000
2.1.2 Poursuite des séances de Sensibilisation et information sur les audiences et les réparations	26 611
2.2.1 Elaboration et la finalisation de la politique de mémoire	130 000
2.3.1 Elaboration du Rapport Final de la CVJR et sa traduction dans six (06) langues nationales (bambara, maure, peuhl, tamashek, sonhrai)	80 000
3.1.1 Mise en place d'un mécanisme de protection des victimes et des témoins	164 073
3.1.2 Elaboration et suivi du processus d'adoption de la loi sur les réparations	42 570
3.2.2 Poursuite de l'organisation d'audiences publiques à Bamako	70 000
3.3.1 Organisation des auditions individuelles des victimes des cas de violations des droits de l'homme	132 452
Total	2 258 809

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce prépare et met en oeuvre les politiques nationales en matière d'organisation, de promotion de l'industrie, du commerce, des investissements et du secteur privé.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en oeuvre d'actions et de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement de zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité de la fabrication des produits industriels ;
- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en oeuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le suivi de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs ;
- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, sociétés et industries et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé ;
- le suivi de la mise en oeuvre d'accords d'investissement ou de concrétisation de promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public-privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministre chargé de l'économie ;
- la participation au processus de sélection et de pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines ;
- l'inadéquation de certains textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur.
- la faible capacité d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- l'inadéquation et l'insuffisance de locaux pour certains services ;
- l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant ;

- l'insuffisance des instruments de vérification métrologique ;
- la faible synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- le faible niveau de maîtrise de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- l'absence de mécanisme de financement du secteur industriel ;
- les difficultés du Mécanisme de Refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (MEREF-SFD) dans la mobilisation des ressources financières et dans le rapportage ;
- l'insuffisance de synergie entre les projets et programmes en faveur du secteur privé ;
- l'insuffisance de dynamisme de la concertation entre l'Etat et le secteur privé.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- le recrutement et le renforcement des capacités des structures en ressources humaines qualifiées et matérielles;
- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- la diversification des marchés ;
- l'équipement des structures en matériels adéquats ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- la définition d'un statut type pour le MEREF-SFD ;
- le renforcement de la synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes ;
- le renforcement de la concertation entre l'Etat et le secteur privé ;
- la mise en cohérence des interventions des différents partenaires du secteur privé ;
- l'amélioration continue du climat des affaires ;
- l'assainissement du secteur de la micro finance ;
- la mise en place des mécanismes de refinancement des SFD.

I.3 La politique sectorielle

1.3.1 La Politique Nationale de Développement du Commerce (PNDC).

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

1.3.2 La Politique de Développement Industriel (PDI)

Le Gouvernement a adopté en mars 2010, l'actuel document de Politique de Développement Industriel (PDI) avec son Plan opérationnel 2010-2012.

1.3.3 Politique Nationale de la Qualité

Le Gouvernement du Mali a élaboré et adopté en 2015 un document de Politique Nationale de la Qualité (PNQ) structuré autour des quatre piliers de l'infrastructure de la qualité que sont : (i) la normalisation, (ii) la métrologie, (iii) l'évaluation de la conformité et (iv) l'accréditation.

1.3.4 La Politique Nationale de Développement de la Micro Finance et son Plan d'Actions (PNDMF PA) 2016-2020 ont été adoptés

suivant le Décret n°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016.

Cette politique vise à «Construire un secteur de la micro finance professionnel qui contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté grâce aux services offerts par des SFD majeurs viables et intégrés au système financier global ».

1.3.5 La Politique Nationale de Promotion des Investissements (PNPI) du Mali et son plan d'actions 2017-2019 ont été adoptés suivant le décret n° 2017-0197/P-RM du 06 mars 2017.

Cette politique vise à « promouvoir et susciter davantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable ».

1.3.6 La stratégie sectorielle de développement de la gomme arabique validée par le Conseil des ministres le 23 octobre 2009

La stratégie sectorielle de développement de la filière karité validée le 11 mars 2011;

1.3.7 Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle (SNDPI).

La Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions 2015-2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres du 26 novembre 2014.

Le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM) et son plan d'action 2018-2022, ont été adoptés en Conseil des ministres, le 5 octobre 2018.

1.3.8 Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 » a été adopté par le Gouvernement le 07 septembre 2017.

Le Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAP-PME) a été adopté suivant le décret n° 2019-00527/P-RM du 23 juillet 2020.

Ce programme vise à doter le Mali d'un tissu dense de PME compétitives en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesse et à la lutte contre le chômage.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité du Mali (Riz)	Nombre	19	18	21	16
2	Part du Commerce dans le PIB	%	10,9	11,8	11,7	9,82
3	Nombre d'entreprises industrielles	Nombre	901	941	957	972
4	Part de l'industrie dans le PIB	%	12,4	12,9	19,4	16,8
5	Nombre d'entreprises créées	Nombre	7877	9337	11116	11079
6	Nombre de bénéficiaires des services SFD (en milliers)	Nombre	1213	1083	1007	1163
7	Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	80	85	82	40

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	2 682 528	2 485 878	3 174 034	3 420 111
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	4 296 102	4 372 352	4 331 833	4 806 374
Développement du secteur industriel	2 843 164	2 733 641	2 880 663	3 163 697
Appui au développement du secteur privé	2 046 272	2 214 822	2 043 262	2 388 926
Promotion et Développement de la Micro-finance	186 659	190 124	192 968	205 922
Total :	12 054 725	11 996 817	12 622 760	13 985 030

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 148 409	1 934 187	2 545 308	2 824 984
Biens et services	2 509 271	2 512 309	3 248 300	3 431 937
Transferts et subventions	2 606 043	2 572 119	2 647 111	3 142 116
Investissement	4 791 002	4 978 202	4 182 041	4 585 993
Total :	12 054 725	11 996 817	12 622 760	13 985 030

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.032 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Adama Yoro SIDIBE, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.032 est chargé de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.032 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) la gestion des services et des deniers publics du département et (iii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	0	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles relus	Nombre	1	100	100	100
---	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activités programmées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du Budget	%	122,91	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre de copie de décrets transmis aux collectivités territoriales	Nombre	30	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer le système de planification, programmation/suivi évaluation et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'exécution des activités de la CPS	%	92,5	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	566 133	569 483	651 325	718 690
Biens et services	1 490 801	1 490 801	1 968 686	2 080 028
Transferts et subventions	30 594	30 594	32 123	40 153
Investissement	595 000	395 000	521 900	581 240
Total :	2 682 528	2 485 878	3 174 034	3 420 111

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	328 204	410 734	396 670	429 552
Gestion financière et matérielle	2 083 412	1 820 661	2 480 972	2 667 378
Processus de décentralisation et de déconcentration	14 429	14 429	20 200	21 816
Planification, programmation et suivi évaluation	256 483	240 054	276 192	301 365
Total :	2 682 528	2 485 878	3 174 034	3 420 111

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	29	33	24	25
CATEGORIE B1	17	13	14	15
CATEGORIE B2	23	17	18	19
CATEGORIE C	11	9	9	9
AUTRES	59	53	54	55
Total :	139	125	119	123

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	209 380	291 910	230 318	249 895
Biens et services	118 824	118 824	166 352	179 657
Total	328 204	410 734	396 670	429 552

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Gestion de personnel	291 910
1.1.2 Elaboration de la Stratégie de promotion des exportations	7 000
1.1.3 Suivi de la mise en oeuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations	2 000
1.1.4 Suivi de la mise en oeuvre du Plan PTG	45 000
1.2.1 Pilotage des activités du département hors PTG	64 824
Total	410 734

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	285 808	223 057	342 968	384 123
Biens et services	1 312 010	1 312 010	1 718 381	1 809 702
Transferts et subventions	30 594	30 594	32 123	40 153
Investissement	455 000	255 000	387 500	433 400
Total	2 083 412	1 820 661	2 480 972	2 667 378

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget du département	32 691
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 364 913
2.1.3 Gestion du personnel	223 057
2.1.4 Construction/Équipement DNI/CPS/INDUSTRIE	200 000
Total	1 820 661

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	14 429	14 429	20 200	21 816
Total	14 429	14 429	20 200	21 816

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Dissémination des décrets fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux collectivités Territoriales dans les domaines de l'industrie et du Commerce au niveau des collectivités territoriales.	14 429
Total	14 429

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	70 945	54 516	78 039	84 672
Biens et services	45 538	45 538	63 753	68 853
Investissement	140 000	140 000	134 400	147 840
Total	256 483	240 054	276 192	301 365

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification, programmation/suivi évaluation des projets et programmes et production d'information statistiques	45 538
4.1.2 Gestion du Personnel	54 516
4.1.3 Appui CPS	140 000
Total	240 054

Le Programme : 2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés

Responsable du Programme : Monsieur Boucadary DOUMBIA, Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés » est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude commerciale ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection du consommateur, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- développer le commerce;
- organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur ;
- contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement (04) quatre objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent dans le tableau suivant comme suit:

Objectif 1: Améliorer la gouvernance du commerce

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Taux de réalisation des activités de suivi d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	%	100	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCC									
Précision Méthodologique : nombre de notes hebdomadaires réalisées/ nombre de notes hebdomadaires programmées(52) x100									
1.2 Taux de réalisation de missions d'investigation économique	%	129	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapports Trimestriel et annuel de la DGCC									
Précision Méthodologique : nombre de missions réalisées / nombre de missions prévues x100									
1.3 Nombre d'instruments de mesure vérifiés	Nombre	10161	15000	20000	25000				
Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités de l'AMAM									
Précision Méthodologique : dénombrement									

Objectif 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	75	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM									
Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités appuyées/Nombre de collectivités ciblées(4)) x100									
2.2 Pourcentage des groupements et associations de commerçants bénéficiaires d'appui conseil dans le cadre de la gestion des marchés	%	100	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM									
Précision Méthodologique : (Nombre de groupements et associations de commerçants appuyés/Nombre de groupements et associations de commerçants demandeurs(6)) x100									
2.3 Pourcentage d'acteurs du commerce de détail suivis dans le cadre de la formalisation	%	129	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du PROFAC									
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs suivis/Nombre d'acteurs adhérents des centres de gestion agréés(12000)) x100									

Objectif 3: Développer les chaines de valeur à potentiel de compétitivité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre	%	52	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI

Précision Méthodologique : Nbre d'activités d'appui réalisées/Nbre d'activités d'appui prévues x100

3.2 Taux de réalisation des actions de promotion commerciale	%	72	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de l'APEX

Précision Méthodologique : Nombre d'action de promotions réalisées / Nombre d'action de promotions prevuesx100

Objectif 4: Améliorer les conditions d'investissement dans le domaine de la transformation du bétail en viande

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Nombre d'usines construites	Nombre	-	2	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de réalisation de missions et de rencontres avec les acteurs du secteur privé à l'intérieur et l'extérieur du pays	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM

Précision Méthodologique : Nombre de missions et rencontres réalisées/Nombre de missions et rencontres prévues(7) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	992 148	1 039 798	1 190 173	1 332 945
Biens et services	369 502	371 021	479 644	503 543
Transferts et subventions	429 802	437 783	432 411	526 722
Investissement	2 504 650	2 523 750	2 229 605	2 443 164
Total :	4 296 102	4 372 352	4 331 833	4 806 374

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement du Commerce	1 965 264	1 662 533	2 145 616	2 360 136
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.	433 404	439 479	396 274	466 714
Développement et promotion des exportations	1 589 760	1 962 666	1 545 269	1 709 616
Formalisation des acteurs du Commerce de détail	300 000	300 000	237 000	260 700
Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés	7 674	7 674	7 674	9 208
Total :	4 296 102	4 372 352	4 331 833	4 806 374

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	82	85	83	85
CATEGORIE B1	67	71	68	69
CATEGORIE B2	52	62	53	55
CATEGORIE C	76	76	77	79
AUTRES	104	105	106	108
Total :	381	399	387	396

Action 01 Développement du Commerce

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	992 148	1 039 798	1 190 173	1 332 945
Biens et services	369 502	371 021	479 644	503 543
Transferts et subventions	1 714	1 714	1 799	2 248
Investissement	601 900	250 000	474 000	521 400
Total	1 965 264	1 662 533	2 145 616	2 360 136

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de première nécessité	274
1.1.2 Préparation et tenue de réunions du comité de veille	1 700
1.1.3 Organisation des sessions statutaires du Conseil National des Prix stocks des produits de première nécessité	1 500
1.1.4 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Kayes	5 529
1.1.5 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Koulikoro	1 601
1.1.6 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité Sikasso	3 625
1.1.7 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité Ségou	1 000
1.1.8 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Mopti	1 066
1.1.9 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Gao	1 066
1.1.10 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Tombouctou	3 000
1.1.11 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Bko	5 903
1.1.12 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Kidal	1 301
1.1.13 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Taoudenit	4 000
1.1.14 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Ménaka	5 000
1.2.1 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables	10 250
1.2.2 Organisation de missions de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre des exonérations	500
1.2.3 Organisation des missions d'audit interne	2 852
1.2.4 Participation aux missions des négociations commerciales multilatérales, bilatérales, régionales et continentales	5 000
1.2.5 Appui aux structures dans le cadre des missions de promotion commerciale	15 000
1.2.6 Organisation de sessions de formation initiale en droit commercial, de concurrence et de protection de consommation	3 000
1.2.7 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	71 170
1.2.8 Organisation de réunions de direction de la DGCC	1 053
1.2.9 Autres dépenses (Appui Guichet Unique)	61 955
1.2.10 Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	77 144
1.2.11 Contribution à la suppression des entraves au commerce	1 053
1.2.12 Prise en charge du personnel (portion centrale & régionale)	1 039 798
1.2.13 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kayes	4 302
1.2.14 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Koulikoro	2 000
1.2.15 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Sikasso	6 000
1.2.16 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ségou	1 790
1.2.17 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Mopti	2 918
1.2.18 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses,	1 477

1.2.19	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Gao	2 918
1.2.20	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kidal	2 918
1.2.21	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kayes	4 360
1.2.22	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Koulikoro	4 158
1.2.23	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Sikasso	3 007
1.2.24	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Ségou	3 095
1.2.25	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Mopti	1 595
1.2.26	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Gao	3 045
1.2.27	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Tombouctou	3 342
1.2.28	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kidal	1 901
1.2.29	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Bko	5 753
1.2.30	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Bamako	8 000
1.2.31	Organisation et développement des marchés de Bamako	2 684
1.2.32	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Taoudéni	4 000
1.2.33	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Taoudéni	5 975
1.2.34	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ménaka	5 000
1.2.35	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Ménaka	5 261
1.2.36	Prise en charge de la consommation d'eau et d'électricité et l'entretien du site de la FEBAK	1 714
1.2.37	Construction /Équipement DNCC/DRCC	150 000
4.1.1	Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	80 000
4.2.1	Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	20 000
Total		1 662 553

Action 02 Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	233 404	239 479	238 274	292 914
Investissement	200 000	200 000	158 000	173 800
Total	433 404	439 479	396 274	466 714

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Organisation de mission de vérification d'instruments de mesure	30 000
1.3.2 Contrôle et surveillance métrologique	60 000
1.3.3 Acquisition de matériels & biens pour le fonctionnement	40 000
1.3.4 Prise en charge du personnel de l'AMAM	79 479
1.3.5 Prise en charge des dépenses de télécommunication et d'énergie	20 000
1.3.6 Prise en charge de frais des contrats d'entretien du bâtiment	10 000
1.3.7 Projet Renforcement/Équipement des capacités de l'Agence Malienne de Métrologie	200 000
Total	439 479

Action 03 Développement et promotion des exportations

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	187 010	188 916	184 664	222 352
Investissement	1 402 750	1 773 750	1 360 605	1 487 264
Total	1 589 760	1 962 666	1 545 269	1 709 616

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au cadre Intégré du commerce	1 750 000
3.2.1 Réalisation des études sectorielles de développement à l'exportation.	27 000
3.2.2 Renforcement des capacités des acteurs par la formation technique et professionnelle en matière de commerce extérieur	18 086
3.2.3 Organisation de missions et manifestations commerciales au Mali et à l'étranger	69 464
3.2.4 Prise en charge des sessions du Conseil d'Administration de l'APEX	15 000
3.2.5 Prise en charge du personnel de l'APEX	48 116
3.2.6 Acquisition des biens et services	12 664
3.2.7 Prise en charge des dépenses d'électricité et de communication	15 000
3.2.8 Poursuite de la recherche du développement à l'exportation des fruitiers forestiers (Zaban, Tamarin et Rônier)	7 336
Total	1 962 666

Action 04 Formalisation des acteurs du Commerce de détail

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Investissement	300 000	300 000	237 000	260 700
Total	300 000	300 000	237 000	260 700

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Projet d'appui à la formalisation des acteurs du commerce de détail	300 000
Total	300 000

Action 05 Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	7 674	7 674	7 674	9 208
Total	7 674	7 674	7 674	9 208

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des missions d'appui-conseil auprès des groupements et associations de commerçants.	3 000
2.2.1 Organisation de quatre (04) missions d'appui-conseil auprès des collectivités territoriales	4 674
Total	7 674

Le Programme : 2.084 Développement du secteur industriel

Responsable du Programme : Monsieur Baba DIABY, Directeur National des Industries.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme développement du secteur Industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en oeuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en oeuvre de son plan d'action ;

- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;
- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

1. la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI);
2. la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité (PNQ);
3. la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire;
4. la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle;
5. la mise en oeuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau « Phase de Relance » ;
6. la réalisation des études et recherches prospectives et formations dans le domaine de l'Industrie.
7. la mise en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles textiles.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités de la DNI	%	85,71	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNI

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues)*100

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du programme annuel d'élaboration des normes	%	-	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de l'AMANORM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de normalisation réalisées / Nombre d'activités de normalisation programmées)

2.2 Nombre de nouveaux produits/ services certifiés Marque MN	Nbre	-	3	3	3
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'organismes accompagnés à une démarche qualité	Nbre	-	3	3	3
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Proportion des acteurs formés (femmes/hommes)	%	23/4	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / nombre d'acteurs programmés à la formation)*100 NB: 85% de femmes et 15% d'hommes

3.2 Taux d'entreprises agroalimentaires accompagnées (10) / ans	%	30	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises accompagnées/nombre total d'entreprises à accompagner)*100

3.3 Taux d'entreprises formées à la démarche qualité	%	48	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises formées /nombre total d'entreprises ciblées*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles	%	13,69	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : (Nombre de titres enregistrés N - Nombre de titres enregistrés N-1 / Nombre de titres enregistrés N-1)*100

4.2 Nombre d'actions de promotion de la propriété industrielle	Nbre	14	15	15	15
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de CATI périphériques créées	Nbre	47	53	55	57
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Assurer la mise en oeuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance »

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de réalisation des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (Actions immatérielles / Actions matérielles)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées)/ (Nombre d'activités prévues)]*100

5.2 Taux d'entreprises diagnostiquées	%	-	100	100	100
---------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises programmées / Nombre d'entreprises diagnostiquées) * 100

Objectif 6: Contribuer à la promotion du développement Industriel à travers la mise à disposition des études et recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de réalisation des activités d'études et de recherches	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ONI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'études et de recherches réalisées/ Nombre d'études et de recherches prévues) x100

Objectif 7: Mettre en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles des textiles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
7.1 Taux de réalisation des activités de formation et d'appui	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERFITEX

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	516 722	251 125	620 064	681 291
Biens et services	246 169	247 688	334 397	357 139
Transferts et subventions	1 203 296	1 159 751	1 193 110	1 338 409
Investissement	876 977	1 075 077	733 092	786 858
Total :	2 843 164	2 733 641	2 880 663	3 163 697

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement du tissu industriel	1 154 459	1 091 261	1 329 738	1 470 458
Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles	1 688 705	1 642 380	1 550 925	1 693 239
Total :	2 843 164	2 733 641	2 880 663	3 163 697

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	35	35	35	36
CATEGORIE B1	27	28	27	28
CATEGORIE B2	11	8	11	11
CATEGORIE C	6	4	6	6
AUTRES	42	40	42	44
Total :	121	115	121	125

Action 01 Développement du tissu industriel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	516 722	251 125	620 064	681 291
Biens et services	246 169	247 688	334 397	357 139
Transferts et subventions	139 668	192 448	156 777	191 280
Investissement	251 900	400 000	218 500	240 748
Total	1 154 459	1 091 261	1 329 738	1 470 458

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) et son plan d'actions.	38 684
1.1.2 Suivi des projets industriels et entreprises industrielles.	30 000
1.1.3 Contrôle des engagements des entreprises agréées au Code des Investissements.	25 000
1.1.4 Suivi de la mise en oeuvre des contrats de performance, conventions d'établissement, protocoles d'accord signés entre l'État et certaines entreprises industrielles.	16 248
1.1.5 Prise en charge du personnel DNI/ DRI	200 000
1.1.6 Suivi des projets industriels des DRI Bamako	6 000
1.1.7 Suivi des entreprises industrielles des DRI Bamako	2 262
1.1.8 Suivi des entreprises industrielles des DRI Kayes	14 081
1.1.9 Suivi des entreprises industrielles des DRI Koulikoro	18 479
1.1.10 Suivi des entreprises industrielles des DRI Sikasso	5 876
1.1.11 Suivi des entreprises industrielles des DRI Ségou	11 634
1.1.12 Suivi des entreprises industrielles des DRI Mopti	20 422
1.1.13 Suivi des entreprises industrielles des DRI Tombouctou	6 745
1.1.14 Suivi des entreprises industrielles des DRI Gao	7 045
1.1.15 Suivi des entreprises industrielles des DRI Kidal	8 916
1.1.16 Suivi des entreprises industrielles des DRI Taoudenit	9 975
1.1.17 Suivi des entreprises industrielles des DRI Menaka	10 261
3.1.1 Formation des entreprises à la démarche qualité	6 000
3.2.1 Organisation de trois sessions de formation des acteurs de la transformation	8 500
3.2.2 Accompagnement des entreprises agroalimentaires	7 056
3.2.3 Projet d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agroalimentaire	200 000
3.3.1 Missions d'appui technique dans les régions	5 500
3.3.2 Réalisation des Etudes	32 000
3.3.3 Acquisition des Biens et Services	20 000
3.3.4 Prise en charge du personnel	34 615
3.3.5 Prise en charge des factures d'électricité et de communication	7 837
4.1.1 Caractérisation des produits identifiés comme Indication Géographique	21 280
4.1.2 Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions	30 000
4.2.1 Sensibilisation des entreprises sur l'importance de l'exploitation des actifs de la propriété industrielle à caractère techniques et sur l'innovation et le transfert de technologie	20 520
4.3.1 Création et suivi du fonctionnement de Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation (CATI)	15 200
4.3.2 Prise en charge du personnel	51 125
4.3.3 Projet de réhabilitation du CEMAPI	200 000
Total	1 091 261

Action 02 Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	1 063 628	967 303	1 036 333	1 147 129
Investissement	625 077	675 077	514 592	546 110
Total	1 688 705	1 642 380	1 550 925	1 693 239

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Mise en oeuvre des activités de normalisation	18 378
2.2.1 Activités d'Evaluation de la Conformité (Certification)	4 500
2.3.1 Acquisition de matériels, fournitures et Consommables d'Exploitation/Entretiens et Maintenance	35 630
2.3.2 Développement de la Culture Qualité (Sensibilisation, Formation, Conseil/Accompagnement, Promotion de l'Accréditation, autres activités de Promotion de la Qualité)	6 000
2.3.3 Prise en charge du personnel EPA	65 000
2.3.4 Prise en charge des dépenses en Investissement	4 000
2.3.5 Prise en charge des activités d'accréditation de l'AMANORM	30 000
2.3.6 Prise en charge des dépenses d'Électricité, d'Eau et de Téléphone	12 534
2.3.7 Prise en charge des dépenses d'Internet	8 066
2.3.8 Réalisation d'Études et Recherches	4 000
5.1.1 Fonctionnement du BRMN	31 093
5.1.2 Prise en charge des honoraires et frais d'études	20 000
5.1.3 Prise en charge du personnel EPA	50 023
5.1.4 Prise en charge des factures Electricité et téléphone	6 961
5.1.5 Programme de Restructuration et de mise à niveau des Entreprises Industrielles	200 000
5.2.1 Réalisation des pré-diagnostique et de diagnostique stratégique global	4 000
5.2.2 Accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre des plans de restructuration et de mise à niveau	6 000
6.1.1 Réalisation des études et recherches prospectives	78 675
6.1.2 Prise en charge du personnel EPA	27 000
6.1.3 Prise en charge des Honoraires et frais d'études	30 000
6.1.4 Prise en charge des frais d'électricité et téléphone	20 000
7.1.1 Mise en oeuvre des activités de promotion du centre	30 000
7.1.2 Prise en charge de la formation initiale	155 975
7.1.3 Prise en charge de la formation continue Appui Industrie	70 000
7.1.4 Prestation de services-Appui Industrie	184 672
7.1.5 Réalisation d'études et recherche appliquée	20 000
7.1.6 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du centre	12 350
7.1.7 Prise en charge du personnel	107 523
7.1.8 Appui au CERFITEX	400 000
Total	1 642 380

Le Programme : 2.085 Appui au développement du secteur privé

Responsable du Programme : Boubacary CISSE, Directeur National des Petites et Moyennes Entreprises.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

- la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé (Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);
- l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;
- la promotion des investissements privés.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la Promotion des investissements privés ;

- le Développement du secteur privé.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.085 est bâti autour de quatre (05) objectifs spécifiques et de neuf (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au Développement du Secteur Privé.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la promotion des investissements privés

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles	
		2021	2022	2023	2024		
1.1 Taux de réalisation des activités programmées pour la promotion des investissements au Mali	Nbre	80	90	95	95		

Moyen de Vérification : Rapport d'activités API-Mali

Précision Méthodologique : (Nombre de missions organisées/ Nombre de missions programmées) X 100

1.2 Taux d'accroissement du volume des investissements nationaux	Nbre	20	100	120	150
--	------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de sondage annuel API-Mali et Rapport ONUDI

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) x 100

1.3 Taux de satisfaction des usagers du Guichet Unique	Nbre	100	85	87	90
--	------	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport d'étude de satisfaction des usagers de l'API-Mali

Précision Méthodologique : (nombre d'usagers satisfaits/nombre d'usagers enquêtés) x 100

Objectif 2: Mettre en oeuvre des mesures destinées au développement des PME

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles	
		2021	2022	2023	2024		
2.1 Nombre de PME ayant bénéficié d'une formation	Nbre	20	50	75	100		

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de PME mis en relation avec des structures de financement	Nbre	100	150	175	200
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires des PME	Nbre	-	5	7	-
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles	
		2021	2022	2023	2024		
3.1 Nombre de concertations tenues	nombre	2	100	2	2		

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer le climat et la pratique des affaires

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles	
		2021	2022	2023	2024		
4.1 Taux de réalisation des actions de réformes programmées	(%)	100	100	100	100		

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X100

4.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/nombre de formations programmées) x 100

Objectif 5: Coordonner et suivre la mise en ouvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Nombre de rencontres institutionnelles tenues	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : rapports d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement
5.2 Taux de mise en oeuvre des initiatives de développement du secteur privé

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'initiatives réalisées/ nombre d'initiatives prévues) x100
5.3 Taux d'exécution des activités du Secrétariat Technique Permanent du CSSP

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	30 000	26 910	36 000	39 060
Biens et services	312 046	312 046	380 358	404 310
Transferts et subventions	942 351	943 991	989 467	1 236 832
Investissement	761 875	931 875	637 437	708 724
Total :	2 046 272	2 214 822	2 043 262	2 388 926

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Promotion des investissements privés	1 007 706	1 059 346	996 058	1 214 674
Développement du secteur privé	1 038 566	1 155 476	1 047 204	1 174 252
Total :	2 046 272	2 214 822	2 043 262	2 388 926

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	1	4	5	6
CATEGORIE B1	2			
AUTRES	1			
Total :	4	4	5	6

Action 01 Promotion des investissements privés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	745 831	747 471	783 121	978 900
Investissement	261 875	311 875	212 937	235 774
Total	1 007 706	1 059 346	996 058	1 214 674

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des Missions de promotion et activités de Communication	86 875
1.1.2 Organisation des sessions de formation des Conseillers économiques	30 000
1.1.3 Préparation et production des documents de promotion et de communication	51 000
1.2.1 Prise en charge des dépenses de Communication institutionnelle	50 000
1.2.2 Prise en charge du personnel	26 675
1.2.3 Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers du Guichet Unique	130 000
1.2.4 Organisation de session de formation du personnel	30 000
1.2.5 Acquisition de biens et services	450 156
1.3.1 Acquisitions des matériels et équipements pour le Guichet Unique	100 000
1.3.2 Travaux de construction du Guichet Unique et rénovation Bâtiment	104 640
Total	1 059 346

Action 02 Développement du secteur privé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	30 000	26 910	36 000	39 060
Biens et services	312 046	312 046	380 358	404 310
Transferts et subventions	196 520	196 520	206 346	257 932
Investissement	500 000	620 000	424 500	472 950
Total	1 038 566	1 155 476	1 047 204	1 174 252

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Renforcement des capacités managériales des PME	34 000
2.1.2 Acquisition de biens et services	50 865
2.1.3 Prise en charge du personnel	36 000
2.2.1 Prise en charge de l'appui à la recherche de financement	41 500
2.3.1 Réalisation d'études et recherches dans le cadre de la croissance des PME	72 135
2.3.2 Projet d'Appui au Développement des Petites & Moyennes Entreprises	150 000
3.1.1 Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	20 000
3.1.2 Prise en charge du personnel du bureau du modérateur de la concertation Etat Secteur Privé	28 000
3.1.3 Acquisition de biens et services pour le compte du BMCESP	9 000
4.1.1 Opérationnalisation du guichet unique électronique du commerce extérieur	15 000
4.1.2 Prise en charge des Salaires et accessoires du personnel de la CTRCA	115 000
4.1.4 Acquisition de biens et services pour le compte de la CTRCA (carburant, entretien et réparation des	20 910
4.1.5 Appui au fonctionnement du cercle de réflexion économique et de dialogue entre l'université et les chefs d'entreprises	43 000
4.1.6 Missions d'immersion dans le cadre des réformes	12 000
4.1.7 Conception et production de supports de communication sur les réformes adoptées	2 500
4.1.8 L'extension de l'application de gestion informatique du permis de construire à tout le district de Bamako et le reste du territoire national	22 000
4.2.1 Formation en management du cercle de Réflexion Economique	11 320
4.2.2 Appui Mise en Place Réformes Etat/ Secteur Privé	170 000
5.1.2 Organisation de la journée annuelle de l'entreprise privée (JAEP) et les Journées de Transformations et des Métiers (JTM)	10 250
5.1.3 Tenue des sessions de la tribune d'échanges interactifs	5 750
5.1.4 Animation du réseau des points focaux (RPF) dans le cadre de l'animation du dialogue Public-Privé	1 000
5.2.1 Construction, équipement et animation des Centres de Démonstration et de Promotion des Technologies (centre pilote de Bamako 2021-2023)	10 000
5.2.2 Missions groupe III de la CNUDCI sur la réforme du règlement des différends Investisseurs-Etat (RDIE)	6 000
5.2.4 Mise en place et opérationnalisation des Comités Régionaux de Développement du Secteur Privé	15 200
5.2.5 Prise en charge du salaire du personnel du STP/CSSP	201 645
5.2.6 Acquisition de biens et services pour le compte du STP/CSSP	13 901
5.3.3 Organisation de la journée de l'entreprise	38 500
Total	1 155 476

Le Programme : 2.086 Promotion et Développement de la Micro-finance

Responsable du programme : Demba TOUNKARA, Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.086 Promotion et développement de la micro-finance est chargé :

- de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;
- de l'élaboration et la mise en oeuvre des outils de promotion du secteur ;
- du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;
- de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.086 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de quatre (04) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion et développement de la micro-finance.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Contribuer à une meilleure coordination des interventions dans le secteur de la microfinance

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du Groupe Consultatif National pour le développement de la Microfinance (GCNM)	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du comité technique de suivi de la mise en oeuvre de la PNMDM	(%)	100	100	100	100
--	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CPA-SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

Objectif 2: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD).

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre de SFD ayant bénéficié de formation	Nbre	-	20	25	30	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du CPA-SFD

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre d'études ou de recherches réalisées	Nbre	-	3	3	4
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel CPA-SFD

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	43 406	46 871	47 746	52 998	
Biens et services	90 753	90 753	85 215	86 917	
Investissement	52 500	52 500	60 007	66 007	
Total :	186 659	190 124	192 968	205 922	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Développement de la micro finance	186 659	190 124	192 968	205 922	
Total :	186 659	190 124	192 968	205 922	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	5	5	5	5
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	8	8	8	8
Total :	15	15	15	15

Action 01 Développement de la micro finance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	43 406	46 871	47 746	52 998
Biens et services	90 753	90 753	85 215	86 917
Investissement	52 500	52 500	60 007	66 007
Total	186 659	190 124	192 968	205 922

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du CPA/SFD	46 871
1.1.2 Organisation de deux réunions du Groupe Consultatif National pour la Microfinance (GCMN)	4 000
1.2.1 Organisation de deux réunions du Comité Technique de Suivi de la mise en oeuvre de la PNMDM	1 000
2.1.1 Acquisition de biens et services	29 727
2.1.2 Organisation des sessions de Formation des acteurs du secteur en micro finance	52 026
2.2.1 Elaboration d'un plan de formation des acteurs du secteur de la microfinance	15 000
2.2.2 Actualisation de la cartographie numérisée des SFD au plan national	20 000
2.2.3 Visite d'échange d'expérience en microfinance	17 500
2.2.4 Organisation d'une session de formation des Responsables de Programme et les Chefs de services du département en Budget-Programme	4 000
Total	190 124

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.032 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR INDUSTRIE ET COMMERCE		140 000	140 000	140 000	134 400	147 840
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNI/CPS SECTEUR INDUST & COM		1 700 000	400 000	200 000	316 000	347 600
Total :		1 840 000	540 000	340 000	450 400	495 440

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.083 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI AU CADRE INTEGRE		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 103 998
PROJET APPUI FORMALISATION DES ACTEURS DU COMMERCE I		300 000	300 000	300 000	237 000	260 700
PROJET APPUI OPERATIONNALISATION DU PRODEVIM MALI		100 000	100 000	100 000	79 000	86 900
RENFORCEMENT CAPACITES AMAM		200 000	200 000	200 000	158 000	173 800
Total :		1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 474 000	1 625 398

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.084 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET OPERAT. STRATEGIE DVPT SECT AGRO ALIMENTAIRE		200 000	100 000	200 000	100 000	110 398
REHABILITATION CEMAPI		200 000	150 000	200 000	118 500	130 350
PROGR. RESTRUCT. MISE A NIVEAU ENTREPRISES AU MALI		200 000	150 000	200 000	127 500	140 250
APPUI AU CERFITEX		400 000	400 000	400 000	300 000	303 000
Total :		1 000 000	800 000	1 000 000	646 000	683 998

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.085 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI MISE EN PLACE REFORMES ETAT/ SECTEUR PRIVE		170 000	150 000	170 000	118 500	130 350
APPUI A LA LOI ORIENTATION SECTEUR PRIVE		250 000	150 000	250 000	118 500	130 350
PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PETITES ET MOYENNES ENTRE		150 000	150 000	150 000	127 500	140 250
APPUI AGENCE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS		300 000	250 000	300 000	197 500	217 250
Total :		870 000	700 000	870 000	562 000	618 200

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Education nationale prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Education préscolaire et spéciale, de l'Education non formelle, de l'Enseignement fondamental, de l'Enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'Education non-formelle, notamment l'alphabétisation ;
- le développement de l'Enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements de l'éducation préscolaire et spéciale et des établissements d'Enseignement fondamental et secondaire, publics et privés ;
- le suivi et le contrôle des établissements publics d'Enseignement normal ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'Enseignement fondamental, secondaire général, technique et professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des instituts de formation de maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau des enseignements fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de contraintes et défis :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

- (i) en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en oeuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système;
- (ii) concernant l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants, les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisance des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'élèves/apprenants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales , méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la non intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant au supérieur, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) s'agissant de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous, les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignements, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux Brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisante prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, les possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs des étudiants.

(iv) concernant le renforcement de la Gouvernance du secteur, les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financières et matérielles, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les Le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle a permis de dégager un certain nombre de défis importants à

acteurs.

(v) pour ce qui concerne le renforcement de la résilience, la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires constituent les principaux goulets d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur.

On pourrait également y ajouter l'impréparation des autorités à gérer les crises susceptibles d'affecter le système éducatif, l'incapacité de celles-ci à détecter les signes précurseurs et visibles des crises, le déficit de formation en culture de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

I.2.2 Défis

prendre en compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de la formation professionnelle.

Il s'agit entre autres de :

(i) assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC. L'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer;

(ii) améliorer la formation et la gestion des enseignants et trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, de l'enseignant-chercheur et du chercheur est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisées aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité. L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en oeuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable appliquée dans tout le pays.

(iv) renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes : La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, la cohérence entre ce processus et le système éducatif n'est pas très bien établie. Pour ce faire, un des défis de la présente politique sectorielle est de pouvoir adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

Mettre en oeuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif : Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement de l'école. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

I.3 La politique sectorielle

permettre à chaque Malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence. En effet, ceci a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédés à la

tête du Mali. C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en oeuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en oeuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par le pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant les leçons apprises de la mise en oeuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :

- (i) l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- (ii) l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- (iii) la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- (iv) le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- (v) le renforcement de la résilience du secteur.

Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le cœur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

- (i) la consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en oeuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
- (ii) l'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
- (iii) l'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en oeuvre.

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en oeuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux brut de scolarisation (TBS) au 1er cycle du fondamental	%	67,7	78,9	82,0	85,3
2	Taux de préscolarisation	%	4,4	5,8	6,5	7,2
3	Ratio Maître/groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,4	1	1,3	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	30,6	35,9	41,2	46,5
5	Ratio manuel par élève au 2ème cycle dans les 7 matières de base (Mathématiques, Français, Histoire, Géographie, Sciences Physiques, Sciences Naturelles et Education Civique et morale)	Nombre	3,9	4,2	4,4	4,6
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnelles	%	36	26	18	13

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	30 767 493	32 510 347	26 120 293	27 587 378
Développement de l'Education de Base	253 830 326	263 127 733	238 173 157	257 120 212
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	35 013 057	37 988 715	37 925 666	39 729 448
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	53 218 633	55 083 131	57 408 945	60 360 868
Total :	372 829 509	388 709 926	359 628 061	384 797 906

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	265 088 943	280 179 874	249 744 140	272 220 563
Biens et services	49 968 145	49 957 971	49 307 051	49 072 153
Transferts et subventions	11 654 598	12 793 758	10 515 676	11 340 621
Investissement	46 117 823	45 778 323	50 061 194	52 164 569
Total :	372 829 509	388 709 926	359 628 061	384 797 906

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Il s'agira de :

- i) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;
- iii) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- iv) Renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.017 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotations budgétaires)*100					
1.2 Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)					
Précision Méthodologique : (nombre des marchés attribués/nombre total de marchés programmés)*100					
1.3 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	4053	7841	7841	4991
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)					
Précision Méthodologique : Précision méthodologie: dénombrement (Préscolaire : 613; Fondamental 1 : 4991; Fondamental 2 : 1856; Sécondaire général : 205; Secondaire technique : 16; Secondaire professionnel : 160)					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	90.00	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions programmées) X100					

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Fonctionnalité du cadre de concertation	O/N	Oui	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : Exploitation des documents administratifs

2.2 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : (nombre de réunions tenues/nombre total de réunions prévues par les textes)*100

2.3 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en oeuvre	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le secrétariat technique

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations suivies et mises en oeuvre/nombre de recommandations formulées)*100

2.4 Pourcentage d'indicateurs de résultats du PAPB renseignés	%	63.90	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques, enquêtes statistiques CPS/MEN

Précision Méthodologique : (nombre d'indicateurs renseignés/nombre total d'indicateurs de résultats retenus dans le cadre logique et cadre de mesure de rendement)*100

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	63.90	64	64.00	64.00

Moyen de Vérification : Loi des finances

Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100

3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	19	20	20	20
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de Comités de Gestion Scolaire fonctionnels	Nbre	1113	2000	2000	2000
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Nombre de missions d'audit réalisées	Nbre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'audits annuels des comptes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de missions de contrôle et de vérification réalisées	Nbre	4	5	5	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport des missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Pourcentage de recommandations des missions d'audit mises en oeuvre	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des missions d'audit annuel des comptes

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandations formulées)*100

4.4 Pourcentage de recommandations des missions et de vérification mises en oeuvre	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandation formulées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	16 887 315	18 101 200	12 739 189	13 885 710
Biens et services	9 495 374	9 389 343	9 390 317	9 390 723
Transferts et subventions	3 231 229	3 741 229	2 923 105	3 185 776
Investissement	1 153 575	1 278 575	1 067 682	1 125 169
Total :	30 767 493	32 510 347	26 120 293	27 587 378

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	2 117 101	2 035 081	2 051 139	2 087 351
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	3 797 313	3 907 727	3 897 613	3 988 703
Gestion financière et matérielle	23 011 753	24 502 900	18 214 298	19 419 773
Gestion des ressources humaines du secteur	1 095 675	1 184 093	1 201 743	1 298 071
Processus de décentralisation et de déconcentration	192 023	202 023	192 023	202 343
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	467 830	562 838	473 451	497 271
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	85 798	115 685	90 026	93 866
Total :	30 767 493	32 510 347	26 120 293	27 587 378

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	179	171	184	190
CATEGORIE B1	61	57	61	65
CATEGORIE B2	58	65	59	59
CATEGORIE C	29	25	29	29
AUTRES	198	197	204	210
Total :	525	515	537	553

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	360 979	384 990	400 686	436 747
Biens et services	1 756 122	1 650 091	1 650 453	1 650 604
Total	2 117 101	2 035 081	2 051 139	2 087 351

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	384 990
2.1.2 Prise en charge des besoins des enfants déscolarisés et non scolarisés intégrés dans les centres SSA/P	168 096
2.2.1 Suivi et évaluation des services	523 005
2.3.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du Cabinet	332 833
2.3.2 Organisation des ateliers de sensibilisation sur le VIH/SIDA/COVID-19	14 805
2.3.3 Réalisation de missions et voyages d'études	11 712
2.3.4 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau des services	528 425
2.3.5 Diffusion des plans (global et sectoriel) de communication	71 215
Total	2 035 081

Action 02 Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	911 825	1 022 239	1 012 125	1 103 215
Biens et services	2 885 488	2 885 488	2 885 488	2 885 488
Total	3 797 313	3 907 727	3 897 613	3 988 703

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNE-CE	9 324
1.1.2 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveau central	2 712 027
2.1.3 Prise en charge des dépenses du personnel	1 022 239
2.1.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNP	9 265
2.1.5 Acquisition d'intrants pour la Direction Nationale de la Pédagogie	50 131
4.2.1 Réalisation des missions de suivi-évaluation des manuels scolaires	13 197
4.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'IGEN	9 316
4.4.1 Suivi de l'application des normes assignées (encadreurs/enseignants) à l'enseignement secondaire	82 228
Total	3 907 727

Action 03 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	14 390 248	15 381 395	9 967 448	10 864 517
Biens et services	4 461 701	4 461 701	4 462 313	4 462 568
Transferts et subventions	3 081 229	3 581 229	2 773 105	3 025 456
Investissement	1 078 575	1 078 575	1 011 432	1 067 232
Total	23 011 753	24 502 900	18 214 298	19 419 773

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Prise en charge des dépenses du personnel	15 381 395
1.1.4 Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
1.1.5 Appui à la réalisation des missions des structures du MEN	64 323
1.1.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DFM	1 129 401
1.1.7 Prise en charge des factures d'eau et d'électricité	270 733
1.1.8 Prise en charge des factures SOTELMA/MALITEL, Orange Mali et Office National de la Poste	79 636
1.1.9 Entretien, réparation et fourniture de pièces de rechange pour les véhicules et motos du département	222 769
1.1.10 Prise en charge des connexions internet des structures centrales et rattachées	238 052
1.1.11 Maintenance du parc informatique	395 076
1.1.12 Achat de vignettes ordinaires pour les véhicules et motos du département	8 000
1.1.13 Achat de médicaments pour les établissements d'enseignement	20 614
1.1.14 Achat de matériels de sport pour les établissements d'enseignement	213 179
1.1.15 Location de bâtiments administratifs baillés	132 916
1.1.16 Entretien des bâtiments et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 224 266
1.1.17 Appui à la stratégie nationale du contrôle interne	490 324
1.1.18 Appui à l'enseignement privé catholique	2 583 471
1.1.19 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire)	497 758
1.1.20 Acquisition de services et déquipements	578 575
1.1.21 Construction du siège de la DFM	500 000
1.2.1 Appui à la prise en charge des activités des services du MEN	450 836
Total	24 502 900

Action 04 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	964 258	1 052 676	1 070 326	1 166 654
Biens et services	131 417	131 417	131 417	131 417
Total	1 095 675	1 184 093	1 201 743	1 298 071

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel	137 559
1.3.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRH	10 727
1.3.3 Recrutement et gestion des carrières des agents	915 117
1.3.4 Participation des agents du département aux séminaires de formation	120 690
Total	1 184 093

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	42 023	42 023	42 023	42 023
Transferts et subventions	150 000	160 000	150 000	160 320
Total	192 023	202 023	192 023	202 343

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CADDE	28 827
3.1.2 Supervision et suivi-évaluation des travaux de construction/réhabilitation/ équipement et entretien des infrastructures scolaires	100 000
3.2.1 Sensibilisation des communautés à la culture de la restitution publique	60 000
3.3.1 Renforcement des capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode décentralisé	13 196
Total	202 023

Action 06 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	221 562	191 570	245 933	268 066
Biens et services	171 268	171 268	171 268	171 268
Investissement	75 000	200 000	56 250	57 937
Total	467 830	562 838	473 451	497 271

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Prise en charge des dépenses du personnel	191 570
2.4.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CPS	10 260
2.4.3 Réalisation des travaux de gestion des flux	111 030
2.4.4 Production d'informations statistiques annuelles	49 978
2.4.5 Projet 1 : Appui à la CPS (Elaboration, suivi-évaluation des programmes/projets du département)	200 000
Total	562 838

Action 07 Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	38 443	68 330	42 671	46 511
Biens et services	47 355	47 355	47 355	47 355
Total	85 798	115 685	90 026	93 866

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.2 Prise en charge des dépenses du personnel de la CNMUI	68 330
2.2.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNMUI	47 355
Total	115 685

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : Le Directeur National de l'Enseignement Fondamental

a) Présentation stratégique du programme :

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

- i) renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
- ii) permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
- iii) renforcer la scolarisation des filles ;
- iv) améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacité d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	18	20.8	19.50	20.80

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage d'enfants dans le préscolaire public	%	46.10	46.1	46.10	46.10
--	---	-------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	45.6	51.70	48.60	51.70

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100

2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	74.0	79.20	76.60	79.20
--	---	------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans)*100

2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	100 000	100 000	100 000	100 000
---	------	---------	---------	---------	---------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabétiser)

2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	6.70	7.40	7.40	7.40
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	43.1	46.6	49.1	49.10

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 6ème année d'étude/population totale d'enfants de 12 ans)*100

3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	68.7	74.2	74.2	74.2
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Existence d'une politique cohérente de formation initiale des enseignants	Oui/Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Structures en charge de la formation des enseignants des départements sectoriels (MEN-MESRS-MEFP)

Précision Méthodologique : Exploitation des documents de la Politique

4.2 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	2	2	2	2
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de manuels nécessaires par discipline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

4.3 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	22	22	24.00	27.40
---	---	----	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

4.4 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en calcul	%	29.2	29.2	29.2	34.2
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	222 076 175	231 116 299	208 028 411	226 750 476
Biens et services	22 667 536	22 760 159	22 227 149	21 989 665
Transferts et subventions	1 377 142	2 006 302	1 241 125	1 353 686
Investissement	7 709 473	7 244 973	6 676 472	7 026 385
Total :	253 830 326	263 127 733	238 173 157	257 120 212

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Education préscolaire et spéciale	452 646	406 751	331 751	345 790
Enseignement Fondamental	251 298 374	260 988 857	236 387 136	255 193 683
Enseignement Normal	22 527	128 558	22 300	22 300
Education Non formelle	1 485 202	1 085 613	992 999	1 081 204
Développement de la recherche linguistique	571 577	517 954	438 971	477 235
Total :	253 830 326	263 127 733	238 173 157	257 120 212

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	2 469	3 005	3 055	3 127
CATEGORIE B	2 186	1 548	1 548	1 548
CATEGORIE B1	414	414	425	437
CATEGORIE B2	52 244	48 938	49 131	49 352
CATEGORIE C	1 691	1 463	1 477	1 492
AUTRES	2 039	1 943	2 084	2 143
CATEGORIE D		1	1	1
Total :	61 043	57 312	57 721	58 100

Action 01 Education préscolaire et spéciale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	152 646	106 751	106 751	105 040
Investissement	300 000	300 000	225 000	240 750
Total	452 646	406 751	331 751	345 790

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de missions de supervision des activités de DPE et EBES	13 196
1.1.2 Mise à disposition de matériels et d'équipements adaptés pour les CDPE	84 224
1.1.3 Projet 1 Programme Multi acteur Appui Petite Enfance	150 000
1.1.4 projet 2 : Projet pilote d'Appui aux EBES	150 000
1.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEPS	9 331
Total	406 751

Action 02 Enseignement Fondamental

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	221 981 334	230 997 330	207 923 138	226 635 729
Biens et services	22 469 835	22 502 322	22 075 570	21 839 797
Transferts et subventions	17 000	617 000	17 000	18 169
Investissement	6 830 205	6 872 205	6 371 428	6 699 988
Total	251 298 374	260 988 857	236 387 136	255 193 683

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEF	9 331
2.1.2 Suivi/supervision des activités pédagogiques et Renforcement des capacités des acteurs	13 195
2.1.3 Projet construction et équipement IFM	300 000
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	230 997 330
2.2.2 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveau central)	5 369 673
2.2.3 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveaux déconcentré et décentralisé)	2 533 682
2.2.4 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
2.2.5 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveaux déconcentré et décentralisé)	17 893
2.2.6 Formation des enseignants (préscolaire, fondamental et normal)	1 216 659
2.2.7 Formation des enseignants (secondaire général)	139 794
2.2.8 Formation des enseignants (personnel administratif)	175 065
2.2.9 Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaires	1 756 263
2.2.10 Production d'informations statistiques annuelles	196 395
2.2.11 Appui à la réparation des manuels scolaires	303 209
2.2.13 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	5 091 250
2.2.14 Mise en oeuvre du projet Appui Education Bilingue de Base BID	150 000
2.2.15 Projet de construction de salles de classe dans les régions	3 000 000
2.3.1 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	100 902
2.4.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNCS	9 331
2.4.2 Suivi-évaluation de l'implantation et de la fonctionnalité des cantines scolaires (niveau central)	240 580
2.4.3 Suivi-évaluation de l'implantation et de la fonctionnalité des cantines scolaires (niveaux déconcentré et décentralisé)	132 916
2.4.4 Mise en oeuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveau national)	342
2.4.5 Mise en oeuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 112 902
2.4.6 Projet 1 Projet Investissement Secteur Education (Construction des Cantines scolaires)	700 000
3.2.1 Mise en oeuvre de la politique nationale de la SCOFI	224 127
4.1.1 Appui aux cadres de concertation niveaux local et régional	414 759
4.1.2 Prise en charge des bourses et des trousseaux des élèves-maîtres	600 000
4.2.1 Amélioration des rendements scolaires	1 743 602
4.3.1 Appui à la supervision des activités pédagogiques (niveaux déconcentré et décentralisé)	398 429
Total	260 988 857

Action 03 Enseignement Normal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	22 527	128 558	22 300	22 300
Total	22 527	128 558	22 300	22 300

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEN	9 330
4.1.4 Suivi et encadrement des stagiaires	106 031
4.1.5 Appui supervision activités pédagogiques	13 197
Total	128 558

Action 04 Education Non formelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	94 841	118 969	105 273	114 747
Biens et services	22 528	22 528	22 528	22 528
Transferts et subventions	961 333	944 116	865 198	943 929
Total	1 078 702	1 085 613	992 999	1 081 204

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.2 Prise en charge des dépenses de personnel	118 969
2.3.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNENF-LN	9 331
2.3.4 Cadres de concertation sur l'importance de la prise en charge de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	13 197
2.3.5 Prise en charge des dépenses de personnel	99 765
2.3.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNR-ENF	107 811
2.3.7 Suivi du fonctionnement et formation des CAF, CAFé, CED et CEI	736 540
Total	1 085 613

Action 05 Développement de la recherche linguistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	398 809	445 186	358 927	391 588
Investissement	172 768	72 768	80 044	85 647
Total	571 577	517 954	438 971	477 235

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.8 Prise en charge des dépenses de personnel	365 984
2.3.9 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'AMALAN	79 202
2.3.10 Réalisation des travaux de recherches linguistiques	72 768
Total	517 954

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Secondaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés d'enseignement secondaire.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Ce programme comporte la sous-composante suivante :

- l'Enseignement Secondaire Général :

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance N°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la

Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. La Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 197 434 élèves dont 77 770 au public et au parapublic et encadré par 14 346 professeurs dont 3 469 au public et parapublic. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le Baccalauréat Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Suite aux recommandations du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10ème année, une série commune (10ème commune) ;
- au niveau de la 11ème année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11ème Lettre (11ème L), 11ème Sciences Economiques et Sociales (11ème SES) et 11ème Sciences (11ème S)
- au niveau de la 12ème année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
- au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	35.60	30.40	31.70	30.40

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

1.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	31.40	26	27.30	26.00
--	---	-------	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Nombre total de redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100

Objectif 2: Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits et équipés	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Annuaires statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	16.10	13.3	13.40	13.30
--	---	-------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	11 479 515	14 449 066	12 719 559	13 864 277
Biens et services	8 673 471	8 679 578	8 632 071	8 632 071
Investissement	14 860 071	14 860 071	16 574 036	17 233 100
Total :	35 013 057	37 988 715	37 925 666	39 729 448

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Enseignement secondaire général	35 013 057	37 988 715	37 925 666	39 729 448
Total :	35 013 057	37 988 715	37 925 666	39 729 448

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	818	2 488	2 493	2 494
CATEGORIE B	1	94	94	94
CATEGORIE B1	23	17	23	23
CATEGORIE B2	39	2 248	2 247	2 247
CATEGORIE C	8	7	9	9
AUTRES	40	35	41	41
Total :	929	4 889	4 907	4 908

Action 01 Enseignement secondaire général

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	11 479 515	14 449 066	12 719 559	13 864 277
Biens et services	8 673 471	8 679 578	8 632 071	8 632 071
Investissement	14 860 071	14 860 071	16 574 036	17 233 100
Total	35 013 057	37 988 715	37 925 666	39 729 448

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	14 449 066
1.1.2 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveau central)	2 800 898
1.1.3 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveaux déconcentré et décentralisé)	2 394 965
1.1.4 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveau central)	4 668 074
1.1.5 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveaux déconcentré et décentralisé)	7 481 810
1.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNESG	7 331
1.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	686 744
1.2.3 Suivi de l'application des normes assignées (encadreur/enseignants) à l'enseignement secondaire général	13 134
1.2.4 Inspection et contrôle des structures pédagogiques	145 364
2.1.1 Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique (niveau central)	1 402 033
2.1.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique(niveaux déconcentré et décentralisé)	708 588
2.1.3 Appui à la réparation des manuels scolaires	26 735
2.1.4 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement secondaire général	291 366
2.1.5 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire	1 510 187
2.1.6 Projet 1 Construction Equipement de lycées	1 200 000
2.2.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	103 070
2.2.2 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveaux déconcentré et décentralisé)	99 350
Total	37 988 715

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Technique et Professionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socio-professionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 2.043 « Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel» vise d'une part, à former du

personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à offrir des formations scientifiques et techniques aux élèves pour leur accès à l'enseignement supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- améliorer la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- améliorer l'employabilité des apprenants de l'ESTP
- améliorer l'accès des apprenants de l'ESTP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer le rendement interne

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'admission par examen	%	56.41	65	65	65	

Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE

Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100

1.2 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins (Enseig Techn et Enseig Prof)	Nbre	297	160	156	176
---	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Données administratives sur les ressources humaines DRH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	25.29	53	53	53	

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC/Total des élèves inscrits)*100

2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	22.49	45	45	45
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100

Objectif 3: Améliorer l'efficacité externe

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Existence d'un mécanisme de suivi de l'insertion des sortants du système y compris ceux de la formation professionnelle	OUI/NON	NON	OUI	OUI	OUI	

Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi

Précision Méthodologique : Exploitation des documents

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et prof	%	29.20	32.8	31.90	32.80	

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	33.70	27.5	29	27.50
---	---	-------	------	----	-------

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d'élèves orientés dans le secondaire)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	14 645 938	16 513 309	16 256 981	17 720 100
Biens et services	9 131 764	9 128 891	9 057 514	9 059 694
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	6 351 446	6 801 159
Investissement	22 394 704	22 394 704	25 743 004	26 779 915
Total :	53 218 633	55 083 131	57 408 945	60 360 868

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Enseignement Technique et professionnel	53 218 633	55 083 131	57 408 945	60 360 868
Total :	53 218 633	55 083 131	57 408 945	60 360 868

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	395	3 403	3 405	3 407
CATEGORIE B	7	10	10	10
CATEGORIE B1	9	7	9	9
CATEGORIE B2	107	512	512	512
CATEGORIE C	13	16	16	16
AUTRES	27	23	28	28
Total :	558	3 971	3 980	3 982

Action 01 Enseignement Technique et professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	14 645 938	16 513 309	16 256 981	17 720 100
Biens et services	9 131 764	9 128 891	9 057 514	9 059 694
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	6 351 446	6 801 159
Investissement	22 394 704	22 394 704	25 743 004	26 779 915
Total	53 218 633	55 083 131	57 408 945	60 360 868

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de dépenses de personnel	16 513 309
1.2.1 Suivi de l'application des normes assignées (encadreur/enseignants) à l'enseignement technique et professionnel (niveaux déconcentré et décentralisé)	11 242
2.1.1 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveau central)	2 540 067
2.1.2 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveaux déconcentré et décentralisé)	19 591 622
2.2.1 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire technique et professionnel	263 015
2.2.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement technique et professionnel (niveaux déconcentré et décentralisé)	115 806
2.2.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNETP	7 331
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	640 500
2.2.5 Sensibilisation et information sur l'importance des filières scientifiques pour tous et particulièrement les filles	13 197
4.1.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
4.1.2 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveaux déconcentré et décentralisé)	35 358
4.1.3 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveau central)	640 000
4.1.4 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 820 797
4.1.5 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire des IFP Agro-sylvo-pastoraux)	6 998 207
4.2.1 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kits matériels didactiques (niveau central)	511 221
4.2.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kits matériels didactiques (niveaux déconcentré et décentralisé)	327 375
4.2.3 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matière d'oeuvre (niveau central)	142 243
4.2.4 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matière d'oeuvre (niveaux déconcentré et décentralisé)	816 657
4.2.5 Entretien des machines de dactylographie	53 956
Total	55 083 131

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.017 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR EDUCATION		200 000	75 000	200 000	56 250	57 937
CONSTRUCTION SIEGE DFM/ MEN		2 200 000	500 000	500 000	375 000	386 250
Total :		2 400 000	575 000	700 000	431 250	444 187

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.041 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI		300 000	300 000	300 000	225 000	227 250
APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASSO		150 000	150 000	150 000	112 500	120 375
PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS ADUCATIFS SPECIAUX		150 000	150 000	150 000	112 500	120 375
PROJET APPUI EDUCATION BILINGUE DE BASE - BID		150 000	150 000	150 000	112 500	120 375
PROJET DE CONSTRCUTION SALLES DE CLASSES REGION DE SIKASSO		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE TOMB		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE GAO		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE KIDA		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE MOPT		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE SEGO		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE KOULY		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE MENA		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE TAOUANE		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
PROJET CONSTRUCTION SALLES DE CLASSES REGION DE KAYE		300 000	300 000	300 000	225 000	231 750
Total :		3 750 000	3 750 000	3 750 000	2 812 500	2 905 875

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.042 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP		1 200 000	1 200 000	1 200 000	900 000	909 000
Total :		1 200 000	1 200 000	1 200 000	900 000	909 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'adéquation entre le contenu de l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi ;
- le développement de l'enseignement supérieur ;
- la réglementation de l'accès aux études universitaires et post universitaires ;
- la préparation aux diplômes universitaires et post universitaires ;
- la délivrance des diplômes universitaires et post universitaires et des équivalences ;
- le contrôle de l'orientation et de la gestion des flux des étudiants ;
- le suivi des étudiants maliens à l'étranger ;
- la coordination de la recherche scientifique initiée par les départements ministériels en rapport avec les ministères intéressés ;
- le développement de la recherche scientifique et technologique;
- la définition des priorités nationales en matière de recherche scientifique ;
- la coordination des actions dans le domaine de la recherche scientifique et technologique en vue d'accroître les capacités nationales dans la maîtrise des sciences et techniques ;
- l'organisation de la communauté des chercheurs et la réglementation de la recherche scientifique ;
- le suivi de l'utilisation des fonds publics destinés au financement de la recherche scientifique.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- le déficit de personnel enseignant-chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'insuffisance de terrains multisports ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les laboratoires au sein des Instituts de l'Enseignement Supérieur et de Recherche;
- l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- l'absence d'un plan stratégique de la recherche au plan national ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique ;
- la faiblesse de la couverture sanitaire au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES);
- le faible niveau de gestion du système d'information au niveau des IES ;
- la non fonctionnalité du dispositif sécuritaire et social ;
- le faible niveau d'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et EN Sup) ;
- la faible maîtrise de la gestion des flux des étudiants ;
- le faible niveau de la culture scientifique et technologique ;
- la faible utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique;
- le problème d'insécurité dans l'espace Universitaire.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- recruter le personnel enseignant-chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité en impliquant les structures techniques;

- réduire considérablement le volume des heures supplémentaires ;
- construire et équiper des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- doter les Institutions de l'Enseignement Supérieur (IES) de terrains multisports compte tenu de l'accroissement rapide des effectifs ;
- adapter l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- améliorer la gouvernance en termes d'autonomie au niveau des IES;
- valider et mettre en oeuvre le plan stratégique de la recherche au plan national ;
- améliorer et valoriser la production scientifique ;
- améliorer la couverture sanitaire dans les IES;
- améliorer la gestion du système d'information au niveau des IES ;
- introduire des fondamentaux de l'APC dans la formation initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et EN Sup) ;
- maîtriser le taux d'accroissement des étudiants conformément à l'attente du PRODEC 2 ;
- améliorer les procédures d'assurance qualité ;
- construire et équiper les laboratoires dans les instituts d'enseignement supérieur et de recherches;
- promouvoir la culture scientifique et technologique ;
- promouvoir l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.3 La politique sectorielle

La mise en oeuvre du Programme intérimaire initié en 2014-2015 pour le MEN, élargi en 2015-2016 pour l'enseignement supérieur et la formation Professionnelle et prorogé jusqu'en 2017. Le PRODEC I a pris fin en 2019 coïncidant avec le début du PRODEC II. Durant cette nouvelle programmation (PRODEC II) de 2019-2028, le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dispose de deux (02) documents politiques, il s'agit de :

- le document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le document de politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation.

Ainsi, les efforts déployés dans ce secteur ont permis de mettre un accent particulier sur les principaux éléments de la réforme en termes d'accès, de gestion et de qualité. C'est ainsi que des progrès significatifs ont été constatés : l'amélioration de la qualité à travers l'habilitation des offres de formation, la mise en oeuvre de l'Agence Malienne d'Assurance Qualité (AMAQ), le financement régulier des équipements des laboratoires dans le cadre des projets 2309 et 1808, l'amélioration de l'accès à travers le financement des infrastructures universitaires sur le Budget Spécial d'Investissements (BSI) dans une optique de résorption des effectifs d'étudiants et dans un objectif de gratuité de l'enseignement supérieur, l'efficience de la dépense et de la gestion, l'accompagnement des services centraux en charge de la mise en oeuvre des politiques sectorielles en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A cet effet un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer le financement des projets de recherche et de l'innovation technologique, le Fond Compétitif de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique (FCRIT) lancé le 08 avril 2017. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre d'Apprenants par place	Nombre	2	2	3	2
2	Nombre d'Apprenants/Enseignant		85	88	85	85

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	7 544 053	7 786 415	5 857 856	6 243 900
Développement de l'Enseignement Supérieur	75 278 901	75 588 663	65 728 046	68 634 361
Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique	1 767 095	1 777 130	1 683 941	1 828 379
Financement de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500
Total :	87 090 049	87 652 208	75 769 843	79 294 140

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	7 297 057	7 977 577	5 257 911	5 724 110
Biens et services	2 407 301	2 407 301	2 412 338	2 441 551
Transferts et subventions	64 901 189	66 577 225	60 184 483	62 904 221
Investissement	12 484 502	10 690 105	7 915 111	8 224 258
Total :	87 090 049	87 652 208	75 769 843	79 294 140

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.018 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- rendre plus efficaces et plus efficientes les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ;
- améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.018 est bâti autour de deux objectifs spécifiques suivants :

- Rendre plus efficaces et plus efficientes les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) ;
- Améliorer le cadre institutionnel, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Objectif 1: Rendre plus efficaces et plus efficientes les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Taux d'exécution des missions de coordination et de suivi du plan d'activités du Département	%	67,82	90	92	95				

Moyen de Vérification : Rapport Annuel du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions programmées) X100

1.2 Pourcentage d'actions de communication entreprises	%	-	72	75	95
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication réalisées/ nombre total d'actions exprimées) X 100

Objectif 2: Améliorer le cadre institutionnel, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Taux d'exécution du budget alloué au MESRS	%	-	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport de Suivi Technique et Financier (RSFT)

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/dotations budgétaires) X100

2.2 Proportion de poste d'encadrement du supérieur occupé	%	34.70	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi de la DRH,

Précision Méthodologique : :(Nombre de postes d'encadrement occupés à temps plein/ Nombre total de postes d'encadrement prévus) X100

2.3 Taux d'élaboration des documents de planification et de suivi.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet et de la DFM

Précision Méthodologique : (Nombre des documents de planification, de suivi et de textes juridiques et réglementaires élaborés / Nombre des documents de planification, de suivi et de textes juridiques et réglementaires à élaborer) x 100

2.4 Taux d'exécution du plan de passation des marchés du MESRS	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés réalisés/ Nombre total de marchés planifiés) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 047 024	3 289 386	1 654 708	1 803 630
Biens et services	1 643 189	1 643 189	1 635 630	1 638 502
Transferts et subventions	2 853 840	2 853 840	2 567 518	2 801 768
Total :	7 544 053	7 786 415	5 857 856	6 243 900

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	4 037 086	4 074 604	3 892 972	4 204 248
Gestion financière et matérielle	3 506 967	3 711 811	1 964 884	2 039 652
Total :	7 544 053	7 786 415	5 857 856	6 243 900

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	107	105	110	113
CATEGORIE B1	23	21	24	24
CATEGORIE B2	25	21	26	26
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	57	60	59	60
Total :	217	212	224	228

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 017 148	1 054 666	1 129 034	1 230 646
Biens et services	459 938	459 938	459 938	459 938
Transferts et subventions	2 560 000	2 560 000	2 304 000	2 513 664
Total	4 037 086	4 074 604	3 892 972	4 204 248

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement et paiement des salaires du personnel et accessoires	1 001 839
1.1.2 Suivi et mise en oeuvre des activités du département	336 763
1.1.3 Participation aux différentes compétitions internationales en robotique	1 873
1.1.4 Réalisation des activités relatives au Fonds compétitifs de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000
1.1.5 Missions de suivi-évaluation des projets et programmes et autres missions	36 407
1.1.6 Attribution des appuis financiers aux Sociétés Savantes et à l'Académie des Sciences du Mali	35 965
1.1.7 Elaboration des textes juridiques et réglementaires et traitement des dossiers des enseignants	52 827
1.2.1 Réalisation des activités de communication dans le cadre du développement de l'ESRS et d'autres activités y afférentes	108 930
Total	4 074 604

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 029 876	2 234 720	525 674	572 984
Biens et services	1 183 251	1 183 251	1 175 692	1 178 564
Transferts et subventions	293 840	293 840	263 518	288 104
Total	3 506 967	3 711 811	1 964 884	2 039 652

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	376 253
2.2.1 Formation continue des agents du département	136 427
2.2.2 Organisation des concours de recrutement du personnel enseignants et prise en charge des recrus (assistants)	1 727 487
2.3.1 Assistance à la préparation des activités budgétaires	130 980
2.4.1 Mise en oeuvre du plan de passation et d'autres activités y afférentes	1 026 506
2.4.2 Réalisation des missions de déplacements pour le suivi-évaluation	61 654
2.4.3 Règlement des redevances	252 504
Total	3 711 811

Le Programme : 2.045 Développement de l'Enseignement Supérieur

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de l'Enseignement Supérieur

Présentation stratégique du programme :

Le programme « Développement de l'Enseignement Supérieur» vise la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme n° 2.045 est de poursuivre les objectifs suivants :

- adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- améliorer l'efficacité interne du sous-secteur.

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'encadrement pédagogique	%	53	53	50	47

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants dans les IES/Nombre d'enseignants à plein temps des IES) X100

1.2 Ratio étudiants salle d'encadrement pédagogique	%	-	84	79	74
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants des IES / Nombre de salle de TD)

1.3 Taux d'accroissement des effectifs des étudiants	%	-	12.82	12.73	12.64
--	---	---	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants de l'année n des IES - Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES)/ Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) X100

Objectif 2: Améliorer les œuvres universitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Ratio étudiants/lits		2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants occupant le dortoir / Nombre total de lits disponibles au dortoir) X100

2.2 Taux d'exécution du budget alloué au paiement des trousseaux et bourses des étudiants nationaux	%	-	90	100	100
---	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Dotations Budgétaires)x100

Objectif 3: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage des filières professionnelles habilitées	%	-	67	80	85

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre de filières professionnelles habilitées/ Nombre total des filières à habiliter) X100

3.2 Proportion des étudiants dans les filières porteuses	%	-	38	50	60
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaires statistiques (CPS, DGESSRS, PADES, IES)

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants inscrits dans les filières porteuses/Nombre total des étudiants)

Objectif 4: Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Coefficient d'efficacité interne CEI	%	75	85	90	95

Moyen de Vérification : Annuaire statistique CPS-SE

Précision Méthodologique : CEI=(Nombre d'années - élèves théoriques utiles)/(Nombre total d'années - élèves consommés)

Objectif 5: Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Nombre de programmes de formation évalués	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Nombre de référentiels nationaux d'évaluation élaborés (validés)	Nombre	-	3	3	4
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 6: Développer la formation continue des travailleurs sociaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Nombre d'étudiants formés	Nbre	-	730	850	893

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : Dénombrement

6.2 Proportion d'étudiants ayant suivi la formation initiale	%	-	40	40	40
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTSS

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants ayant suivi la formation initiale/nombre total d'étudiants inscrits)x100

6.3 Proportion d'étudiants ayant suivi la formation continue	%	-	60	60	60
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTSS

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants ayant suivi la formation continue/nombre total d'étudiants inscrits)x100

6.4 Taux de réussite aux examens de fin d'études en DUT (INFTS)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTSS

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants admis/nombre total d'étudiants inscrit en fin d'études DUT)X100

Objectif 7: Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesse, de sports et de loisirs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
7.1 Proportion des offres de formation adaptées à l'évolution des métiers connexes de sports , de jeunesse et loisirs	%	80	80	85	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : (Nombre de formations adaptées aux métiers et métiers connexes de sports/nombre total de formations dispensées) x100

7.2 Proportion de métiers connexes valorisés	%	9,09	20	25	30
--	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : (Nombre de métiers et métiers connexes valorisés/nombre total de métiers et métiers connexes) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	4 250 033	4 688 191	3 603 203	3 920 480
Biens et services	741 549	741 549	754 145	780 486
Transferts et subventions	60 552 667	62 131 803	56 196 154	58 550 601
Investissement	9 734 652	8 027 120	5 174 544	5 382 794
Total :	75 278 901	75 588 663	65 728 046	68 634 361

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	7 697 467	8 135 625	7 057 173	7 418 641
Gestion des œuvres universitaires	20 308 993	20 737 826	19 807 100	20 142 732
Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur	45 740 130	45 145 224	37 464 655	39 577 936
Formations des formateurs sportifs	589 674	601 322	530 705	563 102
Formation des travailleurs sociaux	942 637	968 666	868 413	931 950
Total :	75 278 901	75 588 663	65 728 046	68 634 361

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	2 046	1 985	2 061	2 122
CATEGORIE B1	163	160	157	163
CATEGORIE B2	231	242	233	240
CATEGORIE C	128	123	128	134
AUTRES	157	146	154	162
Total :	2 725	2 656	2 733	2 821

Action 01 Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	4 250 033	4 688 191	3 603 203	3 920 480
Biens et services	741 549	741 549	754 145	780 486
Transferts et subventions	2 705 885	2 705 885	2 699 825	2 717 675
Total	7 697 467	8 135 625	7 057 173	7 418 641

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement et paiement des salaires du personnel et accessoires	226 199
1.1.2 Réalisation des activités en heures supplémentaires	363 258
1.1.3 Renforcement des moyens d'action de la CNELA	43 193
1.1.4 Mise en oeuvre des activités relatives au développement de l'ESRS et la reception des matériels et équipements-services pour le fonctionnement	678 894
1.1.5 Prise en charge des bourses des étudiants à l'étranger et autres activités y afférentes	2 428 300
1.1.6 Cadrage et harmonisation des procédures de recrutement des enseignants par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche	4 098 734
1.1.7 Traitement et paiement des salaires du personnel des missions universitaires	175 000
1.2.1 Appui aux IES à la gestion des néo bachéliers (candidatures et inscriptions)	45 250
1.2.2 Atelier technique de préparation de la rentrée universitaire	20 000
1.2.3 Organisation des ateliers de formation pour les besoins de perfectionnement du personnel	15 000
1.3.1 Production des annuaires statistiques	31 797
1.3.2 Acquisition de logiciel de gestion des archives	10 000
Total	8 135 625

Action 02 Gestion des oeuvres universitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	20 013 945	20 042 778	19 482 548	19 769 499
Investissement	295 048	695 048	324 552	373 233
Total	20 308 993	20 737 826	19 807 100	20 142 732

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	481 564
2.1.2 Prise en charge des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et le personnel administratif et technique	25 000
2.1.3 Mise en oeuvre des activités relatives aux oeuvres universitaires	3 067 064
2.1.4 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres biens et services.	2 064 198
2.2.1 Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants nationaux	14 700 000
4.1.11 Réalisation du projet CLOTURE DE L'IPR DE KATIBOUGOU	400 000
Total	20 737 826

Action 03 Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	36 331 876	37 847 637	32 649 148	34 608 032
Investissement	9 408 254	7 297 587	4 815 507	4 969 904
Total	45 740 130	45 145 224	37 464 655	39 577 936

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires) et du personnel vacataire	19 341 244
3.1.2 Attribution des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif et technique	5 389 135
3.1.3 Renforcement des capacités du personnel enseignant, administratif et technique	858 795
3.1.4 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres biens et services.	10 872 574
3.1.5 Réalisation des projets de recherches et autres dépenses y afférentes	515 508
3.2.1 Mise en oeuvre du plan stratégique des documents de politique	14 000
4.1.1 Organisation des examens des IES et autres frais d'examens	1 333 968
4.1.2 Production des documents de programmation et de suivi évaluation	30 000
4.1.3 Réalisation du projet CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE	2 000 000
4.1.4 Réalisation du projet CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA	400 000
4.1.5 Réalisation du projet CONSTRUCTION ENSUP	2 000 000
4.1.6 Réalisation du projet EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	400 000
4.1.7 Réalisation du projet CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	200 000
4.1.8 Réalisation du projet CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT SALLES DE CLASSE ULSHB	300 000
4.1.9 Réalisation du projet CONSTRUCTION AMPHI IPR-KATIBOUGOU	500 000
4.1.10 PROJET CONSTRUCTION UNIVERSITE EN REGION	300 000
4.1.12 PROJET CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT INFSS	400 000
4.1.13 CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE TD	200 000
5.1.1 Evaluation des programmes de formation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche	70 000
5.2.1 Constitution d'un vivier national d'experts à partir de la CNH	20 000
Total	45 145 224

Action 04 Formations des formateurs sportifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	589 674	601 322	530 705	563 102
Total	589 674	601 322	530 705	563 102

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	350 536
7.1.2 Prise en charge des bourses et autres aides sociales	148 664
7.1.3 Prise en charge des examens et concours	46 859
7.1.4 Prise en charge des dépenses d'énergie et de communication	8 800
7.1.5 Entretien et gardiennage des locaux	15 000
7.2.1 Formation des jeunes dans les métiers connexes de sports et de loisirs	7 463
7.2.2 Production des documents de planification et de suivi	2 000
7.2.3 Achat de fournitures, matériels, et autres biens et services	22 000
Total	601 322

Action 05 Formation des travailleurs sociaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	911 287	934 181	833 928	892 293
Investissement	31 350	34 485	34 485	39 657
Total	942 637	968 666	868 413	931 950

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	209 245
6.1.2 Attribution des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et le personnel administratif et technique	173 590
6.1.3 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres biens et services.	504 956
6.1.4 Organisation des examens et concours	46 390
6.3.1 Mise en œuvre des activités de formation des chercheurs, renforcement de capacités à travers la formation du personnel enseignant, administratif et technique	32 485
6.3.2 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	2 000
Total	968 666

Le Programme : 2.046 Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de la Recherche Scientifique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays des données scientifiques et technologiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.046 est bâti autour des objectifs suivants :

- accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- contribuer à valoriser les résultats de recherches

Objectif 1: Accroître le niveau de production scientifique et de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du programme de renforcement des capacités des chercheurs et du personnel d'appui des structures de recherche	%	30	66	75	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de renforcements de capacités réalisés/ Nombre de renforcements de capacités prévus)

1.2 Nombre de thèses de doctorats soutenues	Nombre	35	39	71	100
---	--------	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités-Programme quinquennal

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux de réalisation des projets d'études et de Recherche des structures de recherches et d'Innovation technologique		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre total d'activités prévues) X 100

Objectif 2: Contribuer à valoriser les résultats de recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de publications scientifiques	%	40	79	85	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des résultats obtenus) X100

2.2 Pourcentage de jeunes chercheurs formés	%	18	7	20	25
---	---	----	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de jeunes chercheurs formés/nombre total de jeunes chercheurs à former)

2.3 Nombres d'étudiants formés dans le domaine de la recherche	Nombre	6	-	7	8
--	--------	---	---	---	---

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	22 563	22 563	22 563	22 563
Transferts et subventions	1 494 682	1 591 582	1 420 811	1 551 852
Investissement	249 850	162 985	240 567	253 964
Total :	1 767 095	1 777 130	1 683 941	1 828 379

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique	1 767 095	1 777 130	1 683 941	1 828 379
Total :	1 767 095	1 777 130	1 683 941	1 828 379

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	34	35	35	36
CATEGORIE B1	5	4	5	5
CATEGORIE B2	11	12	11	11
CATEGORIE C	3	3	3	3
AUTRES	10	10	10	10
Total :	63	64	64	65

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	22 563	22 563	22 563	22 563
Transferts et subventions	1 494 682	1 591 582	1 420 811	1 551 852
Investissement	249 850	162 985	240 567	253 964
Total	1 767 095	1 777 130	1 683 941	1 828 379

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	339 971
1.1.2 Mise en oeuvre des activités de formation des chercheurs	137 826
1.1.3 Développement de la coopération entre la recherche et les secteurs de production et l'animation scientifique	8 000
1.1.4 Réalisation du projet de Construction/équipement Institut des Sciences Humaines et paiement des redevances	100 000
1.1.5 Acquisition et fourniture de matériels équipements et autres biens et services	202 265
1.1.6 Développement de partenariats interne et externe	20 000
1.2.1 Contribution à la prise en charge des équipements des chercheurs et à la consolidation des partenariats	830 083
1.3.1 Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des structures de recherches et l'Innovation technologique	58 985
1.3.2 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	4 000
1.3.3 Célébration du soixantenaire de l'ISH (1962-2022)	56 000
2.1.1 Organisation des activités de présentation des résultats de recherche et autres dépenses y afférentes	10 000
2.3.1 réalisation des activités de formation des étudiants dans le domaine de la recherche(ISH)	10 000
Total	1 777 130

Le Programme : 3.002 Financement de la Recherche et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique » vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique, social et culturel du pays.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme N° 3.002 est bâti autour des objectifs suivants :

- assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.
- améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.
- contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Objectif 1: Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de Projets Sélectionnés	%	62,04	10	15	25

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de projets sélectionnés /Nombre de projets soumis) X100

1.2 Pourcentage de Projets financés	%	74.50	70	80	85
-------------------------------------	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés /Nombre de projets sélectionnés) X100

Objectif 2: Améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre de rapports de sessions de formation pour l'amélioration de la qualité des projets de recherche et d'innovation technologique	Nombre	15	15	2	2

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Pourcentage de projets éligibles	%	85	85	90	95
--------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de projets éligibles /Nombre total de projets soumis) x100

Objectif 3: Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs (FCRIT)	%	30	30	80	100

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des projets financés) X100

3.2 Pourcentage de résultats ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet (FCRIT)	%	0	0	2	3
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats de recherche proposés au brevet/Nombre total de résultats) X100

3.3 Pourcentage d'articles publiés (FCRIT)	%	30	30	30	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre d'articles soumis pour publication /Nombre total de projets financés) x 100

3.4 Pourcentage de recherches diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	25	25	30	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre d'articles publiés /Nombre total de projets financés) x 100

3.5 Pourcentage de technologies diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	3	3	4	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de technologies diffusées à travers les médias/Nombre de technologies générées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Investissement	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500
Total :	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Appui à la recherche et à l'innovation technologique	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500
Total :	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500

Action 01 Appui à la recherche et à l'innovation technologique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Investissement	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500
Total	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 587 500

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Tenue des sessions du Comité de Pilotage et de la Commission Scientifique	67 500
1.1.2 Suivi-évaluation des projets soumis	5 000
1.1.3 Organisation des ateliers d'échanges entre les parties prenantes sur leur rôle et leur responsabilité dans les activités de recherche et d'innovations technologiques	50 000
1.2.1 Mise à disposition des fonds pour le financement des projets de recherche et la formation des chercheurs	1 800 000
1.2.2 Renforcement des capacités intellectuelles, matérielles et équipements de l'équipe FCRIT	115 000
1.2.3 Suivi-évaluation des projets financés	20 000
2.1.1 Renforcement des capacités intellectuelles, matérielles et équipements des soumissionnaires de projets à financer	262 500
3.1.1 Diffusion de technologies à travers les médias (FCRIT)	80 000
3.2.1 Organisation des ateliers de la remise des prix de récompenses des meilleures équipes de recherche par des prix attribués	100 000
Total	2 500 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.045 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITES REGIONALI	300 000	0	300 000	0	0	0
EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	800 000	400 000	400 000	300 000	306 000	
CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	200 000	400 000	200 000	300 000	306 000	
PROJET CONSTRUCT° EQUIPEMENT AMPHI ET SALLES DE CLASS	300 000	415 000	300 000	311 250	317 475	
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU	900 000	200 000	400 000	150 000	151 500	
PROJET CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES PEDAGOGIQUES IP	2 500 000	0	500 000	0	0	
CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOU	1 500 000	0	400 000	0	0	
CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE TD FACULTE DROIT PRIVE	600 000	0	200 000	0	0	
Total :	7 100 000	1 415 000	2 700 000	1 061 250	1 080 975	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.046 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION/EQUIPEMENT INSTITUT DES SCIENCES HUMAIN	100 000	190 000	100 000	172 082	180 686	
Total :	100 000	190 000	100 000	172 082	180 686	

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la promotion et le développement d'une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de la civilisation universelle;
- la promotion de la production et de la créativité littéraires, artistiques et culturelles ;
- la protection, la conservation et la valorisation des œuvres du patrimoine culturel national ;
- la promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- la politique de développement régional de la culture ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques.
- l'élaboration de la politique de développement régional des métiers de l'art.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en œuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- lenteur dans la mise en œuvre du processus de transfert de ressources et de compétences ;
- persistance de l'insécurité.
- Faible organisation des acteurs professionnels dans les deux secteurs ;
- Faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales et touristiques ;
- Faible accès des entreprises artisanales aux crédits et aux marchés ;
- Insuffisance de données fiables sur les sous-secteurs tourisme et artisanat ;
- Environnement sécuritaire instable (menaces d'attaques terroristes sur les installations touristiques quasi permanentes) ;
- Insuffisance des actions de valorisation du potentiel touristique ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du tourisme et de l'Hôtellerie ;
- Insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- Faible dynamique de la consommation du tourisme domestique.

I.2.2 Défis

- renforcement des capacités des acteurs culturels du secteur public et privé ;
- développement des industries culturelles nationales plus performantes ;
- identification des ressources budgétaires à transférer aux collectivités territoriales.
- renforcer le cadre législatif et réglementaire applicable aux activités touristiques et artisanales ;
- améliorer la compétitivité des produits artisiaux ;
- améliorer le système de financement des entreprises artisanales et l'accès aux marchés publics ;
- promouvoir le concept « produire et consommer malien »

- développer les compétences dans le secteur du tourisme ;
- diversifier l'offre touristique du Mali et promouvoir le tourisme interne ;
- renforcer le système d'information statistique sur les secteurs de l'Artisanat et du Tourisme ;
- renforcer le dispositif de sécurité autour des centres d'intérêt touristique ;
- accroître les ressources financières et matérielles du département.

I.3 La politique sectorielle

Le département présente deux documents de politique ;le document de Politique Nationale de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente-sept (37) objectifs stratégiques, qui sont:

1. améliorer le cadre légal et réglementaire ;
2. développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
3. améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
4. encourager l'entrepreneuriat culturel formel ;
5. sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
6. assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
7. renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;
8. promouvoir le développement technologique du secteur ;
9. améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
10. sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
11. développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et des communautés ;
12. assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
13. assurer le développement des arts du spectacle ;
14. renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;
15. relancer le secteur du film ;
16. renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
17. développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
18. assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
19. assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
20. renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
21. développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
22. développer et mettre en œuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
23. renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;
24. promouvoir une culture de paix ;
25. renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
26. soutenir le développement de l'emploi culturel ;
27. assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
28. améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
29. assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
30. développer les interactions entre la culture et la santé ;
31. promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
32. promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
33. sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
34. assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
35. soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;

36. promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;

37. renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

Le document de la politique de développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010, est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur ;
- accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ;
- promouvoir un système de financement adapté au secteur ;
- assurer la promotion commerciale des produits artisiaux ;
- développer un système d'information performant sur l'Artisanat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de sécurisation des oeuvres	%	-	96,5	100	100
2	Pourcentage des monuments restaurés et réhabilités	%	-	111	100	90
3	Taux de production des films	%	-	8	27	24
4	Nombre de nouveaux sites touristiques repertoriés	Nbre	-	15	50	60

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	3 334 821	3 360 702	3 572 795	3 748 345
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	1 790 230	1 960 353	1 675 043	1 834 998
Promotion de l'Industrie Cinématographique	539 410	835 810	1 481 352	1 618 142
Promotion de la Création Artistique et Littéraire	3 232 236	4 591 583	3 390 306	3 693 123
Promotion du Secteur de l'Artisanat	2 240 429	1 841 481	2 076 615	2 282 253
Promotion du Secteur du Tourisme	472 531	484 525	527 545	555 974
Total :	11 609 657	13 074 454	12 723 656	13 732 835

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 826 507	1 941 502	2 027 873	2 228 770
Biens et services	2 928 376	2 932 538	3 120 764	3 175 909
Transferts et subventions	3 675 199	3 706 164	3 646 140	4 113 798
Investissement	3 179 575	4 494 250	3 928 879	4 214 358
Total :	11 609 657	13 074 454	12 723 656	13 732 835

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.019 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.019 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.019 Administration générale est bâti autour de six objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs: (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la décentralisation et déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités ;

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)*100]

1.2 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	66,66	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation ;

Précision Méthodologique : (Rapport entre le nombre de missions réalisées et le nombre de missions programmées)*100]

1.3 Taux d'élaboration des textes	%	50	100	100	100
-----------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : [(Nombre de textes élaborés /Nombre de textes à élaborer)*100]

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget	%	98,84	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Compte administratif ;

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé / Crédit notifié)*100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur de la Culture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de mise en oeuvre du processus de décentralisation	%	35	65	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ;

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100

3.2 Taux de mise en oeuvre du processus de déconcentration	%	15	65	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ; Culture

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les sous-secteurs Artisanat et Tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration des sous-secteurs de l'artisanat et du tourisme	%	-	100	-	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CADD de l'Artisanat et du Tourisme

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 6: Assurer le contrôle, l'assistance, l'appui conseil au service de l'Artisanat et du Tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de mission de contrôle

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de contrôle réalisées/nbre de missions de contrôle prévues)*100]

6.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'inspection

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de suivi réalisées/ nbre de missions de suivi programmées)*100]

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	738 235	764 116	819 439	901 382
Biens et services	2 149 686	2 149 686	2 306 108	2 327 756
Transferts et subventions	287 400	287 400	290 848	340 291
Investissement	159 500	159 500	156 400	178 916
Total :	3 334 821	3 360 702	3 572 795	3 748 345

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	555 259	572 032	612 893	661 790
Gestion financière et matérielle	2 557 528	2 566 636	2 738 911	2 856 101
Processus de décentralisation et de déconcentration	15 399	15 399	15 775	16 562
Planification, programmation et suivi évaluation	114 888	114 888	99 143	105 374
Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)	21 845	21 845	30 582	33 027
Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme	69 902	69 902	75 491	75 491
Total :	3 334 821	3 360 702	3 572 795	3 748 345

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	62	45	50	52
CATEGORIE B1	29	24	26	26
CATEGORIE B2	25	20	23	24
CATEGORIE C	15	16	14	15
AUTRES	67	117	60	61
Total :	198	222	173	178

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	440 514	457 287	488 970	537 867
Biens et services	114 745	114 745	123 923	123 923
Total	555 259	572 032	612 893	661 790

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du Cabinet	457 287
1.1.2 Pilotage et coordination des activités du département	79 777
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du département	33 068
1.3.1 Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires du département	1 900
Total	572 032

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	297 721	306 829	330 469	363 515
Biens et services	1 912 907	1 912 907	2 046 194	2 064 329
Transferts et subventions	287 400	287 400	290 848	340 291
Investissement	59 500	59 500	71 400	87 966
Total	2 557 528	2 566 636	2 738 911	2 856 101

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	306 829
2.1.2 Préparation du budget du département	15 000
2.1.3 Exécution et suivi du budget	1 952 602
2.1.4 Appuis aux activités culturelles	287 400
2.1.5 Formation des agents du département	4 805
Total	2 566 636

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	15 399	15 399	15 775	16 562
Total	15 399	15 399	15 775	16 562

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre du processus de décentralisation dans le domaine de la culture	11 717
3.1.2 Mise en oeuvre du processus déconcentration dans le domaine de la culture	3 682
Total	15 399

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	14 888	14 888	14 143	14 424
Investissement	100 000	100 000	85 000	90 950
Total	114 888	114 888	99 143	105 374

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification des projets programme du département	12 996
4.1.2 Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes du département.	1 892
4.1.3 Appui à la CPS fonctionnement lié à l'investissement	100 000
Total	114 888

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	21 845	21 845	30 582	33 027
Total	21 845	21 845	30 582	33 027

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration dans les sous-secteurs de l'artisanat et du tourisme	21 845
Total	21 845

Action 06 Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	69 902	69 902	75 491	75 491
Total	69 902	69 902	75 491	75 491

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel du contrôle des structures du département	39 902
6.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle des structures du	30 000
Total	69 902

Responsable du Programme : Le Directeur National du Patrimoine Culturel.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme sera mis en oeuvre à travers les services qui composent le Programme et leurs structures déconcentrées avec l'implication des Collectivités territoriales, des communautés et l'appui technique et financier des partenaires.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 « Protection et Promotion de l'héritage culturel » est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à protéger juridiquement et physiquement le patrimoine (ii) à enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel (iii) à rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre des biens inscrits à l'inventaire						
Précision Méthodologique : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]						
1.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	67	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national						
Précision Méthodologique : (Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]						
1.3 Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	75	100	100	100	100
Moyen de Vérification : P.V. de réception						
Précision Méthodologique : (Nombre de monuments restaurés et réhabilités /nombre de monuments prévus)*100]						
1.4 Taux de réalisation des manifestations culturelles (Expositions, jeudis musicaux et ateliers)	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel						
Précision Méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100]						
1.5 Taux de réalisation des expositions sur le patrimoine	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;						
Précision Méthodologique : [(Nombre d'expositions sur le patrimoine réalisées / Nombre d'expositions sur le patrimoine prévues)*100]						

Objectif 2: Enrichir et rendre accessible la connaissance sur le patrimoine culturel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'acquisition d'objets et de photographies acquis et documentés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)*100

2.2 Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques organisées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombres de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)*100

2.3 Taux de réalisation des missions de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Disponibilité des rapports de missions ;

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues

2.4 Taux d'évolution des visites du musée	%	-4,44	25	25	25
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de visite de l'année N- Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100

2.5 Taux de réalisations des expositions sur le patrimoine		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'expositions réalisées/ Nombre d'expositions programmées)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	226 564	258 490	251 386	276 629
Biens et services	116 750	116 750	119 596	125 562
Transferts et subventions	437 416	425 613	442 661	509 057
Investissement	1 009 500	1 159 500	861 400	923 750
Total :	1 790 230	1 960 353	1 675 043	1 834 998

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments	771 441	903 367	739 421	798 902
Protection et promotion des collections et des objets culturels	630 097	601 886	590 868	660 030
Protection et promotion du patrimoine photographique	388 692	455 100	344 754	376 066
Total :	1 790 230	1 960 353	1 675 043	1 834 998

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	44	44	45	46
CATEGORIE B1	7	7	7	7
CATEGORIE B2	17	31	17	17
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	18	16	18	18
Total :	88	100	89	90

Action 01 Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	226 564	258 490	251 386	276 629
Biens et services	114 731	114 731	117 528	123 391
Transferts et subventions	30 146	30 146	30 507	35 082
Investissement	400 000	500 000	340 000	363 800
Total	771 441	903 367	739 421	798 902

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	258 490
1.1.2 Protection juridique et physique du patrimoine	100 942
1.1.3 Renforcement des capacités dans le domaine du patrimoine	15 477
1.2.1 Recherches et études sur les biens culturels	13 458
1.4.1 Organisation des Journées Nationales du Patrimoine	15 000
1.4.2 Construction/réhabilitation Parcs Publics et Monuments	500 000
Total	903 367

Action 02 Protection et promotion des collections et des objets culturels

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	2 019	2 019	2 068	2 171
Transferts et subventions	318 578	290 367	322 400	370 759
Investissement	309 500	309 500	266 400	287 100
Total	630 097	601 886	590 868	660 030

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	153 568
2.1.2 Conservation des collections et des bases de données	31 397
2.1.3 Lutte contre le trafic illicite	26 686
2.2.1 Promotion et diffusion du patrimoine culturel	26 686
2.3.1 Organisation des expositions sur le patrimoine culturel	26 686
2.3.2 Etude et recherche	9 500
2.4.1 Organisation de manifestations culturelles	27 363
2.4.2 Renforcement de capacité et valorisation du Musée National	300 000
Total	601 886

Action 03 Protection et promotion du patrimoine photographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	88 692	105 100	89 754	103 216
Investissement	300 000	350 000	255 000	272 850
Total	388 692	455 100	344 754	376 066

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.5.1 Prise en charge du personnel	61 802
2.5.2 Organisation d'expositions photographiques	22 709
2.5.3 Renforcement de capacité des photographes	7 000
2.5.4 Etudes et recherche inventaire des archives photographiques	13 589
2.5.5 Construction et équipement de la MAP	350 000
Total	455 100

Le Programme : 2.048 Promotion de l'Industrie Cinématographique

Responsable du Programme : le Directeur Général du Centre National de Cinématographie du Mali

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.048 s'occupe de la création d'une industrie cinématographique au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.048 est bâti autour de deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement de l'industrie cinématographique et à la sauvegarde de la mémoire cinématographique du Mali.

Objectif 1: Développer une industrie cinématographique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de production de films	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films					
Précision Méthodologique : (Nombre de films produits /Nombre de films prévus)*100					
1.2 Pourcentage d'infrastructures de cinéma réalisées	%	0	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception ;					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de cinéma réalisées / Nombre d'infrastructures de cinéma à réaliser)*100					
1.3 Pourcentage de films exploités de l'année concernée	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, contrats ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films exploités de l'année concernée /Nombre de films à exploiter de l'année concernée)*100					
1.4 Taux de financement des activités cinématographiques	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FAIC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues)*100					

Objectif 2: Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de films archivés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'archivage;

Précision Méthodologique : (Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)*100

2.2 Pourcentage de films numérisés	%	50	100	100	100
------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de numérisation;

Précision Méthodologique : (Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus à la numérisation)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	539 410	535 810	545 882	627 760	
Investissement			300 000	935 470	990 382
Total :	539 410	835 810	1 481 352	1 618 142	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Développement de l'industrie Cinématographique	539 410	835 810	1 481 352	1 618 142
Total :	539 410	835 810	1 481 352	1 618 142

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	8	9	8	8
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	6	6	6	6
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	6	6	6	6
Total :	22	23	22	22

Action 01 Développement de l'industrie Cinématographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	539 410	535 810	545 882	627 760
Investissement	0	300 000	935 470	990 382
Total	539 410	835 810	1 481 352	1 618 142

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires CNCM	94 125
1.1.2 Renforcement des capacités du CNCM	35 000
1.2.1 Production cinématographique	81 029
1.2.2 Equipement CNCM	300 000
1.3.1 Organisation de ciné réalité	18 000
1.3.2 Organisation de ciné clubs	18 000
1.4.1 Prise en charge des salaires et accessoires du FAIC	30 000
1.4.2 Acquisition de biens et services	45 550
1.4.3 Financement des activités cinématographiques	54 950
1.4.4 Renforcement de capacité	45 000
1.4.5 Etudes et recherches	25 000
2.1.1 Archivage des films produits	18 000
2.1.2 Restauration des films produits	18 000
2.2.1 Numérisation des films produits	53 156
Total	835 810

Le Programme : 2.049 Promotion de la Crédit Artistique et Littéraire

Responsable du Programme : la Directrice Nationale de l'Action Culturelle.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.049 a pour objectifs de :

- Promouvoir les arts et les lettres ;
- Protéger les œuvres artistiques et littéraires ;
- Promouvoir le livre et la lecture ;
- Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles ;
- Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine ;
- Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.049 est bâti autour de (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à promouvoir les arts et les lettres (ii) à protéger les œuvres artistiques et littéraires (iii) à promouvoir le livre et la lecture (iv) à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles (v) à assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine (vi) à assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

Objectif 1: Promouvoir les arts et les lettres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

1.2 Pourcentage des acteurs appuyés	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'acteurs appuyés/Nbre d'acteurs prévus)*100

1.3 Taux de participation des pays aux échanges culturels	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre de pays participants / Nbre de pays prévus pour participer)*100]

Objectif 2: Protéger les oeuvres artistiques et littéraires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre des oeuvres sécurisées/Nbre des oeuvres à sécuriser)*100

2.2 Taux de réalisation des activités de promotion des oeuvres littéraires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des activités

Précision Méthodologique : (Le nombre des oeuvres artistiques et littéraires réalisées /(le nombre des oeuvres artistiques et littéraires à réaliser)*100

2.3 Taux de fréquentation des bibliothèques de lecture publique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

2.4 Pourcentage de Bibliothèques réhabilités	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de Bibliothèques réhabilitées/Nbre de Bibliothèques à réhabiliter)*100

Objectif 3: Promouvoir le livre et la lecture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des activités de promotion du livre et de la lecture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture réalisées/Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture prévues)*100

Objectif 4: Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Taux de fréquentation des infrastructures culturelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

4.2 Taux de réalisation des activités culturelles organisées au niveau des infrastructures	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Pourcentage d'étudiants et d'acteurs culturels formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'étudiants formés/Nbre d'étudiants à former)*100

5.2 Taux de publication et de rapports de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de rapports de recherche publiés/Nbre de rapport de recherche à publier)*100

Objectif 6: Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Pourcentage de techniciens des Arts et de la Culture formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de techniciens des arts et de la culture formés/Nbre de techniciens des arts et de la culture à former)*100

6.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées /Nbre de formations prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	490 568	546 746	544 526	597 229
Biens et services	255 711	257 230	260 638	271 398
Transferts et subventions	1 778 807	1 812 357	1 699 533	1 884 336
Investissement	707 150	1 975 250	885 609	940 160
Total :	3 232 236	4 591 583	3 390 306	3 693 123

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Création artistique et littéraire	388 320	630 862	416 160	449 866
Protection des œuvres artistiques et littéraires	250 880	260 884	260 017	290 318
Promotion du livre et de la lecture	50 197	58 672	55 029	60 117
Amélioration de la fréquentation des structures culturelles	1 190 010	2 173 726	1 423 718	1 579 980
Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine	859 592	974 247	754 680	797 927
Formation des techniciens des arts et de la Culture	493 237	493 192	480 702	514 915
Total :	3 232 236	4 591 583	3 390 306	3 693 123

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	85	84	86	89
CATEGORIE B1	12	14	12	12
CATEGORIE B2	92	91	93	96
CATEGORIE C	7	7	7	7
AUTRES	59	61	59	60
Total :	255	257	257	264

Action 01 Crédit artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	235 701	278 624	261 625	287 784
Biens et services	150 719	152 238	154 535	162 082
Investissement	1 900	200 000	0	0
Total	388 320	630 862	416 160	449 866

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNAC	278 624
1.1.2 Organisation des activités culturelles	99 619
1.1.3 Renforcement des capacités de la DNAC	21 062
1.1.4 Construction siège DNAC	200 000
1.2.1 Renforcement de capacités des acteurs dans les professions artistiques et littéraires	20 000
1.3.1 Participation aux manifestations culturelles	11 557
Total	630 862

Action 02 Protection des œuvres artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	55 582	60 407	61 696	67 865
Biens et services	54 785	54 785	56 124	58 928
Transferts et subventions	140 513	145 692	142 197	163 525
Total	250 880	260 884	260 017	290 318

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel BUMDA	63 389
2.1.2 Immatriculation des œuvres littéraires et artistiques	31 077
2.1.3 Numérisation des œuvres littéraires et artistiques	38 000
2.2.1 Formation en droit d'auteur et droit voisin	13 226
2.2.2 Réalisation de produits documentaires	5 500
2.2.3 Participation aux rencontres professionnelles	5 400
2.3.1 Prise en charge du personnel DNBD	60 407
2.3.2 Acquisition, traitement et mise à disposition des œuvres littéraires	14 437
2.3.3 Animation en bibliothèques	6 000
2.3.4 Formation des acteurs de la chaîne du livre	8 293
2.4.2 Achat de biens et services	15 155
Total	260 884

Action 03 Promotion du livre et de la lecture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	42 162	50 637	46 799	51 478
Biens et services	8 035	8 035	8 230	8 639
Total	50 197	58 672	55 029	60 117

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel CNLP	50 637
3.1.2 Missions de suivi des bibliothèques de lecture publique	3 822
3.1.3 Participation aux rencontres professionnelles CNLP	1 213
3.1.4 Formation des bibliothécaires	3 000
Total	58 672

Action 04 Amélioration de la fréquentation des structures culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	740 010	753 726	748 884	861 211
Investissement	450 000	1 420 000	674 834	718 769
Total	1 190 010	2 173 726	1 423 718	1 579 980

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation de conférences visant à honorer la mémoire des martyrs du 26 mars 91	7 515
4.1.2 Organisation d'un colloque sur les effets des changements contemporains sur la démocratie au Mali	14 999
4.1.3 Production et diffusion des oeuvres issues des activités de la pyramide du Souvenir	4 538
4.1.4 Exposition photographique sur les martyrs africains	10 368
4.2.1 Prise en charge du personnel du PCAHB	190 329
4.2.2 Prise en charge du personnel du CICB	54 260
4.2.3 Renforcement des capacités en biens et services	36 672
4.2.4 Formation, production et diffusion des supports promotionnels pour les formations nationales	22 180
4.2.5 Prise en charge des factures et autres	85 228
4.2.6 Acquisition de biens et services pour le CICB	253 698
4.2.7 Acquisition de biens et services pour la Tour de l'Afrique	14 843
4.2.8 Parcours pédagogique Tour d'Afrique	22 526
4.2.9 Organisation des activités commémoratives à la mémoire du Président Modibo Keita	12 686
4.2.10 Organisation d'exposition de collectionneurs d'objets d'art	10 000
4.2.11 Conférence sur les pères de l'indépendance des pays africains	13 884
4.2.12 Aménagement MMK	150 000
4.2.13 Réhabilitation du Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba	470 000
4.2.14 RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE	150 000
4.2.15 Aménagement Pyramide de Souvenir	150 000
4.2.16 ConstructionCICB	500 000
Total	2 173 726

Action 05 Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	604 342	618 997	543 905	576 536
Investissement	255 250	355 250	210 775	221 391
Total	859 592	974 247	754 680	797 927

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel CAMM-BFK	185 669
5.2.1 Acquisition de biens et services liés au fonctionnement	134 628
5.2.2 Prise en charge des dépenses d'électricité, eau et communication	79 603
5.2.3 Organisation d'évènements culturels (festivals, expositions, résidences, rencontres de professionnels des arts, etc.)	65 088
5.2.4 Prise en charge des activités pédagogiques	154 009
5.2.5 Aménagement Conservatoire Multimédia Balla Fasséké Kouyaté	300 000
5.2.6 Etudes et recherches	44 000
5.2.7 Dépenses en investissement	11 250
Total	974 247

Action 06 Formation des techniciens des arts et de la Culture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	157 123	157 078	174 406	190 102
Biens et services	42 172	42 172	41 749	41 749
Transferts et subventions	293 942	293 942	264 547	283 064
Total	493 237	493 192	480 702	514 915

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel INA	157 078
6.1.2 Renforcement des capacités pédagogiques de l'INA	184 167
6.2.1 Organisation de voyages d'études	42 172
6.2.2 Organisation des journées Culturelles INA	13 775
6.2.3 Modernisation de la médiathèque	96 000
Total	493 192

Le Programme : 2.050 Promotion du Secteur de l'Artisanat

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Artisanat

a).Présentation stratégique du programme et perspectives :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et l'écoulement des produits artisanaux.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action « Développement et promotion du secteur de l'artisanat»

concernant les perspectives nous avons:

- création des textes de mis en oeuvre du code de l'UEMOA;
- poursuite de la relecture de la nomenclature des métiers selon le code de l'UEMOA;
- couverture des cercles en agents;
- mission de sensibilisation et d'information sur le code de l'UEMOA;
- mise en place des chambres de métiers;
- mission de coordination et de contrôle des activités;

- atelier de renforcement de capacité des acteurs du secteur;
- poursuite de la construction des villages artisanaux, des maisons des artisans et les centres de ressources;
- participations aux salons, foires, festivals au niveau national et international;
- organisation des voyages d'études;
- activité de collecte et de diffusion d'informations sur le site;
- actualiser l'abonnement du site;
- redynamiser le site web du SIRA.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La cadre de performance du programme 2.050 « promotion du secteur de l'Artisanat » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion du secteur de l'artisanat.

Objectif 1: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'Artisanat.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de mise en oeuvre des textes conformément au code communautaires de l'UEMOA	%	40	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [(le nbre de cercles couverts/nbre de cercles programmé(3)*100]

1.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité des chambres de métiers	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNA

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes mis en oeuvre/ nbre de textes prévus(3)*100]

1.3 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	66	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activité programmées)*100]

1.4 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de sensibilisation et d'information réalisées/ nbre de missions prévues)*100]

Objectif 2: Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	%	75	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : [(nbre de formations réalisées/ nbre de formations prévues)*100]

Objectif 3: Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 taux de participation / organisation de manifestation commerciale et promotionnelle de l'artisanat	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de participations/ organisations de manifestations/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles programmées)*100]

Objectif 4: Développer un système d'information performant sur l'artisanat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation des activités du système d'information régional sur l'artisanat(SIRA-ML)	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Développer le secteur de l'artisanat textile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de mise en oeuvre des programmes de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat textile	%	50	-	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	357 145	355 491	396 429	436 070
Biens et services	142 965	144 564	146 610	153 752
Transferts et subventions	438 319	441 426	443 576	511 281
Investissement	1 302 000	900 000	1 090 000	1 181 150
Total :	2 240 429	1 841 481	2 076 615	2 282 253

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement et Promotion du secteur de l'artisanat	2 240 429	1 841 481	2 076 615	2 282 253
Total :	2 240 429	1 841 481	2 076 615	2 282 253

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	28	31	29	29
CATEGORIE B1	3	6	3	3
CATEGORIE B2	9	8	9	9
CATEGORIE C	5	4	5	5
AUTRES	115	109	118	121
Total :	160	158	164	167

Action 01 Développement et Promotion du secteur de l'artisanat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	357 145	355 491	396 429	436 070
Biens et services	142 965	144 564	146 610	153 752
Transferts et subventions	438 319	441 426	443 576	511 281
Investissement	1 302 000	900 000	1 090 000	1 181 150
Total	2 240 429	1 841 481	2 076 615	2 282 253

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration de textes d'application du Code communautaire artisanat de l'UEMOA	15 161
1.2.1 Mise en place des chambres de métiers	7 500
2.1.1 Organisation des sessions de formations de voyage d'études	12 804
2.1.2 Construction de villages artisanaux	350 000
2.1.3 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali	104 989
2.1.4 Prise en charge du personnel DNA	355 491
3.1.1 Organisation d'une journée nationale de l'Artisanat	7 500
3.1.2 Organisation et/ou participation aux manifestations de promotions artisanales	242 222
4.1.1 Actualisation et diffusion des données statistiques sur les ventes des exportations	19 749
5.1.1 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'Artisanat Textile.	81 914
5.1.2 Mise en oeuvre de l'application de la démarche qualité	54 151
5.1.3 Prise en charge du personnel EPA	40 000
5.1.4 REHABILITATION ET EQUIPEMENT CENTRE DVPT ARTISANAT TEXTILE	550 000
Total	1 841 481

Le Programme : 2.051 Promotion du Secteur du Tourisme

Responsable du Programme : Le Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.051 "promotion du secteur du tourisme" découle du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).Il vise principale à la relance de l'activité touristique, à la consolidation des acquis à travers la mise en oeuvre d'initiatives de valorisation et de promotion d'offres touristiques attractives et compétitives.Pour l'atteinte de ces objectifs, il sera procédé entre autres:

- participation aux manifestations nationales et internationales;
- appui aux organisations de manifestation nationales;
- participation aux réunions statutaires dans le domaine du tourisme;
- poursuite des missions de prospection;
- formation des acteurs du tourisme;
- ventilation des nouveaux textes régissant les établissements du Tourisme;
- la relecture des professions d'organisateurs de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

le cadre de performance du programme N°2.051 « promotion du secteur du tourisme» s'articule autour de quatre (04) objectifs et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la promotion du secteur du tourisme.

Objectif 1: Développer et diversifier une offre touristique compétitive et attractive

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Nombre de sites touristiques répertoriés et aménagés	nbre	15	50	20	20

Moyen de Vérification : répertoire des sites touristiques

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nombre d'acteurs publics et privés formés	nbre	-	200	200	200
---	------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'exécution des missions d'inspection des entreprises touristiques	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre de missions d'inspection réalisées/nbre de missions programmées)*100]

1.4 Taux d'exécution des missions de promotion touristique de la destination Mali	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre de participation aux manifestations nationales et internationales/ le nbre de manifestations ciblées)*100]

Objectif 2: Promouvoir la destination Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de participation aux manifestations nationales et internationales	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'APTM.

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées / nbre d'activités programmées)*100]

2.2 Taux de mise en oeuvre des activités du programme d'édition des supports	%	90	-	100	100
--	---	----	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APTM

Précision Méthodologique : (Nombre de supports édités/nombre de supports programmés)*100

Objectif 3: Améliorer les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux d'exécution des enquêtes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : [(nbre d'enquêtes réalisées / nbre d'enquêtes prévues)*100]

3.2 Publication d'annuaires statistiques	%	45	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTH

Précision Méthodologique : (nombre d'annuaires édités/nombre d'annuaires programmés)*100

Objectif 4: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur du tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Nombre de projets de textes élaborés	nbr	2	100	2	2

Moyen de Vérification : Documents de transmission des projets de textes au département

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de conférences thématiques organisées	nbr	2	10	2	2
--	-----	---	----	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de réalisation des sessions de formation sur le secteur du Tourisme	%	100	-	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formations organisées/nombre de sessions de formations prévues)*100

5.2 Taux de réalisation de voyages d'études	%	100	-	100	100
---	---	-----	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : (Nombre de voyages d'études effectués/nombre de voyages d'études prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	13 995	16 659	16 093	17 460
Biens et services	263 264	264 308	287 812	297 441
Transferts et subventions	193 847	203 558	223 640	241 073
Investissement	1 425			
Total :	472 531	484 525	527 545	555 974

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement et Promotion du tourisme	472 531	484 525	527 545	555 974
Total :	472 531	484 525	527 545	555 974

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	20	20	21	21
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	7	7	7	7
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	15	15	15	16
Total :	46	46	47	48

Action 01 Développement et Promotion du tourisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	13 995	16 659	16 093	17 460
Biens et services	263 264	264 308	287 812	297 441
Transferts et subventions	193 847	203 558	223 640	241 073
Total	471 106	484 525	527 545	555 974

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prospection et développement de nouveaux sites d'attraction touristiques	129 459
1.1.2 Prise en charge du personnel DNTH	16 659
2.1.2 Prise en charge du personnel APTM	154 680
3.1.1 Réalisation des enquêtes quantitatives et qualitatives sur l'offre et la demande touristique au Mali	38 345
3.2.1 Organisation d'actions de promotion des sites touristiques du Mali auprès des résidents nationaux	19 887
4.1.1 Elaboration et suivi des normes réglementaires applicables à l'activité et aux équipements touristiques	11 991
4.1.2 Renforcement des outils de promotion touristique la destination et participation aux conférences-salons et foires nationaux et internationaux de tourisme	8 512
4.2.1 Renforcement des capacités opérationnelles des structures institutionnelles en charge du tourisme et de l'Hôtellerie	54 097
5.1.1 Renforcement des capacités des acteurs publics-privés intervenant dans la chaîne de production, distribution, commercialisation des offres et services touristiques	20 416
5.1.2 Financement des actions de recherche et développement dans le secteur du tourisme (études prospectives, fora, voyages de benchmarking, séminaire etc.)	10 479
5.2.1 Organisation de rencontres périodiques avec le secteur privé intervenants dans le domaine du tourisme au Mali; et formulation de projets partenariat Public-Privé dans le secteur du tourisme	10 000
5.2.2 Appuis aux opérateurs du Tourisme	10 000
Total	484 525

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.019 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR CULTURE ET JEUNESSE		100 000	100 000	100 000	85 000	90 950
Total :		100 000	100 000	100 000	85 000	90 950

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.047 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROG. CONSTRUCTION/ REHAB. PARCS PUBLICS ET MONUMENT		500 000	400 000	500 000	340 000	363 800
REHABILITATION MUSEE NATIONAL		300 000	300 000	300 000	255 000	272 850
CONSTRUCTION MAISON AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE		350 000	300 000	350 000	255 000	272 850
Total :		1 150 000	1 000 000	1 150 000	850 000	909 500

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.048 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET EQUIPEMENT CNCM		300 000	0	300 000	935 470	990 382
Total :		300 000	0	300 000	935 470	990 382

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.049 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROG. AMENAGEMENT MEMORIAL MODIBO KEITA		150 000	150 000	150 000	127 500	136 425
RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE		150 000	100 000	150 000	85 000	90 950
AMENAGEMENT PYRAMIDE SOUVENIR		150 000	0	150 000	292 334	309 494
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE ACTION		500 000	0	200 000	0	0
REHABILITATION PALAIS DE LA CULTURE		470 000	200 000	470 000	170 000	181 900
EQUIPEMENT CONSERV.ARTS METIERS MULTI.BALLA FASSEKE		250 000	200 000	300 000	150 000	151 500
CONSTRUCTION EQUIPEMENT CICB		1 000 000	0	500 000	0	0
Total :		2 670 000	650 000	1 920 000	824 834	870 269

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.050 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
REHAB. EQUIPEM. CENTRE DVPT ARTISANAT TEXTILE		550 000	550 000	550 000	495 000	544 500
Total :		550 000	550 000	550 000	495 000	544 500

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne prépare et met en oeuvre la politique nationale de la promotion de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions ci-dessous:

- la promotion, l'organisation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en oeuvre et l'évaluation du Programme national de Volontariat ;
- le suivi de la mise en oeuvre du Service national des Jeunes ;
- le développement du Sport et des Activités physiques ;
- l'organisation et le contrôle des mouvements sportifs nationaux;
- la préparation, en relation avec les différents organismes sportifs, des équipes nationales et des athlètes en vue de leur participation aux différentes compétitions ;
- l'organisation, en relation avec les différents organismes sportifs, de manifestations sportives nationales ou internationales.
- la promotion de la citoyenneté, des valeurs et des principes de la République et de la démocratie.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Ministère fait face à des contraintes et défis ci-après:

I.2.1 Contraintes

- insuffisance des inscriptions budgétaires pour la mise en oeuvre des Plans Opérationnels des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- inadéquation entre planification et exécution des activités dans la mise en oeuvre des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- insuffisance des infrastructures socio-éducatives ;
- retard dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme ;
- manque de moyens logistiques mis à la disposition du comité de suivi des chantiers ;
- irrégularité des réunions de suivi-évaluation des projets ;
- absence de maître d'ouvrage délégué pour la réalisation de forages dans certains stades CAN.

I.2.2 Défis

- renforcer les ressources financières allouées à la mise en oeuvre des différents Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- respecter la planification dans l'exécution des activités de mise en oeuvre des Plans Opérationnels des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- construire et/ou réhabiliter les infrastructures socio-éducatives au niveau national et local ;
- diligenter l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Citoyenneté et du civisme ;
- doter le comité de suivi des chantiers en moyens humains et logistiques;
- respecter les calendriers de suivi-évaluation adoptés par le comité de suivi des chantiers;
- doter le département de compétences humaines dans les techniques de réalisation des ouvrages de construction civile.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne dispose de quatre politiques et programme, à savoir :

a) La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ)

La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le

développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont les suivants : - Education et développement des compétences de base des jeunes ; - Formation, employabilité, entreprenariat et insertion professionnelle des jeunes; - Santé et bien-être des jeunes ; - Accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ; - Protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ; - Leadership de participation des jeunes au développement du pays ; - Renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

b) Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) :Le PNPJ vise les objectifs suivants :

- définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- constituer un appel à la nécessaire concertation des efforts des Ministères, services de l'Etat et Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse ;
- définir la manière dont la jeunesse doit participer au processus de prise de décision du pays.

c) Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC)

L'objectif général de la PNCC est de construire un nouveau modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, imbus des valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics et qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique et social et le bien-être des populations à tous les niveaux. De façon spécifique elle doit :

- contribuer au développement économique, social et culturel du Mali, à travers le renforcement des attitudes, des connaissances et pratiques des populations sur les valeurs et principes de la République, de la démocratie et le respect des symboles de l'Etat ;
- promouvoir le patriotisme, la solidarité, l'unité nationale, dans le sens de la préservation des biens de l'Etat pour une amélioration des conditions de vie des populations
- développer l'engagement des citoyens pour une participation massive au vote et pour le respect des textes régissant la vie de la nation ;
- développer une meilleure coordination, de recherche et de renforcement institutionnel de mise en oeuvre des actions de citoyenneté et de civisme.

d) La Politique Nationale de Développement du Sport :

La Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS)

Approuvée par Décret n° 2016-0066/P-RM du 15 février 2016 pris en conseil des ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur sport un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale. L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali comme l'attestent ses Axes stratégiques au nombre de six (06) et leurs objectifs spécifiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de participation aux compétitions internationales	%	40,20	69,38	50,8	19,67
2	Proportion des jeunes talents sportifs féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	11,06	17,33	17,33	28,77
3	Taux d'insertion des jeunes formés dans les structures socio-éducatives	%	91,58	70,00	70,00	40,00
4	Nombre de jeunes conseillés et/ou dépistés au VIH/Sida	Unité	7 800	8 500	8 500	400

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	4 278 089	4 417 587	4 254 710	4 367 428
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes	2 373 513	2 238 748	2 248 331	2 440 172
Développement et Promotion des activités physiques et sportives	3 170 360	8 576 037	3 010 623	3 299 286
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents	748 493	763 753	760 370	781 831
Civisme, Volontariat et Citoyenneté	1 980 976	1 985 393	2 012 809	2 372 809
Total :	12 551 431	17 981 518	12 286 843	13 261 526

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 734 990	1 914 816	1 926 807	2 117 730
Biens et services	3 965 248	3 962 042	4 073 875	4 076 604
Transferts et subventions	3 036 078	3 040 495	3 075 431	3 589 242
Investissement	3 815 115	9 064 165	3 210 730	3 477 950
Total :	12 551 431	17 981 518	12 286 843	13 261 526

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.020 Administration Générale

Responsable du Programme: Le Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Sur la période 2022-2024, le Programme axera ses efforts sur:

- la poursuite des travaux d'équipement du Centre de Médecine du Sport;
- les travaux de construction de l'Hôtel des Sports;
- la poursuite des activités relevant du cadre institutionnel

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme 1.020 est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des Politiques Nationales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées)*100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles/sous-secteur Jeunesse-Sports.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget du département.	%	99,56	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Crédits liquidés / Dotation budgétaire x100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	10,00	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Sessions de formations réalisées/sessions de formations programmées)x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage des ressources transférées aux CT	%	-	25	30	30	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Ressources transférées/Ressources à transférer)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	329 545	369 043	365 794	402 373
Biens et services	2 904 972	2 904 972	2 976 933	2 976 937
Transferts et subventions	134 585	134 585	136 199	156 628
Investissement	908 987	1 008 987	775 784	831 490
Total :	4 278 089	4 417 587	4 254 710	4 367 428

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	838 264	875 123	873 884	902 860
Gestion financière et matérielle	3 425 322	3 527 961	3 365 164	3 448 906
Processus de décentralisation et déconcentration	14 503	14 503	15 662	15 662
Total :	4 278 089	4 417 587	4 254 710	4 367 428

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	22	30	22	24
CATEGORIE B1	16	19	16	17
CATEGORIE B2	7	11	7	7
CATEGORIE C	8	7	8	8
AUTRES	10	42	10	11
Total :	63	109	63	67

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	166 093	202 952	184 363	202 799
Biens et services	607 952	607 952	622 843	622 843
Transferts et subventions	55 232	55 232	55 894	64 278
Investissement	8 987	8 987	10 784	12 940
Total	838 264	875 123	873 884	902 860

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel du Cabinet	202 952
1.1.2 Coordination et suivi de la mise en oeuvre des Politiques nationales et Programmes du Département	98 939
1.1.3 Evaluation du Plan d'Action 2016-2020 de la PNDS et Elaboration et validation du Plan d'Action 2022-2026	30 000
1.1.4 Prise en charge des Entraineurs Nationaux et Assistants sportifs	361 760
1.1.5 Organisation des championnats nationaux	25 232
1.1.6 Appui Zone II ACNOA	30 000
1.1.7 Prise en charge autres dépenses de construction citoyenne	46 240
1.1.8 Appui à la réalisation des activités de la PNCC	50 000
1.1.9 Renforcement des capacités des secrétaires et assistantes de direction pendant la semaine du 8 mars	15 000
1.2.1 Suivi des recommandations de la revue sectorielle 2021	5 000
1.2.2 Organisation des missions de suivi-évaluation des projets programmes	10 000
Total	875 123

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	163 452	166 091	181 431	199 574
Biens et services	2 282 517	2 282 517	2 338 428	2 338 432
Transferts et subventions	79 353	79 353	80 305	92 350
Investissement	900 000	1 000 000	765 000	818 550
Total	3 425 322	3 527 961	3 365 164	3 448 906

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	166 091
2.1.2 Préparation du budget du département	35 000
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	1 176 505
2.1.4 Frais de location des bâtiments administratifs baillés	48 000
2.1.5 Construction Hôtel des sports	300 000
2.1.6 Construction Centre de Médecine du Sport	700 000
2.1.7 Paiement des primes de résultats	625 210
2.1.8 Prise en charge des frais de transports à l'extérieur	460 907
2.2.1 Réalisation de sessions de formation	16 248
Total	3 527 961

Action 03 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	14 503	14 503	15 662	15 662
Total	14 503	14 503	15 662	15 662

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Acquisition de biens et services pour le compte de la CADD	11 598
3.1.2 Organisation de missions de suivi des activités sur le terrain de la CADD	2 905
Total	14 503

Le Programme : 2.035 Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Jeunesse

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.035 « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes» consiste à opérationnaliser la Politique Nationale en matière de Jeunesse. L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chacun d'eux soit un citoyen actif et productif, en un mot un acteur à part entière de la Politique de Développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement et à leur insertion socio-économique ;
- améliorer la santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes.

Le programme est structuré en trois (03) actions:

* Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes;

* Encadrement des jeunes;

* Participation citoyenne des jeunes au développement.

Sur la période 2022-2024, les perspectives pour le Programme sont:

- Exécution et suivi des activités de jeunesse;
- Formation et participation des jeunes aux actions socio-économiques du pays;
- Organisation et célébration des journées commémoratives;
- Poursuite des travaux de construction et de rénovation des infrastructures;
- Poursuite de l'équipement de la DNJ et des services rattachés;
- Renforcement des capacités des cadres de jeunesse et des intervenants jeunes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de sept indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs.

c) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs:(i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la participation citoyenne des jeunes aux activités de développement socio-économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	6	10	26	26	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Rapport de missions, Enquêtes et diagnostics

Précision Méthodologique : [Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)-Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1)] divisé par le nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1)] x 100

1.2 Taux d'insertion des jeunes formés dans les infrastructures socio-éducatives de la jeunesse	%	91.58	70	80	80
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions ;- Enquêtes et diagnostics ;

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés /Nombre de jeunes formés) x 100

Objectif 2: Améliorer la Santé reproductive des jeunes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	70	80	85	85	

Moyen de Vérification : Fiches/registres d'accès, base de données ;- Rapport d'activités ; Rapport de missions ;- Enquêtes et diagnostics

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes)/ (Nombre de jeunes sensibilisés) * 100

2.2 Nombre de Père Éducateurs formés en santé de la reproduction	Nbre	400	500	600	600
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;- Rapport de missions ;- Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/Sida		1664	8500	9000	9000
---	--	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;- Rapport de missions ;- Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	83.33	80	85	85

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des chantiers ;-Procès-verbaux de réception ;-Rapport de missions

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées année n) divisé par (Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter année n) x 100

3.2 Pourcentage des intervenants jeunesse formés dans les techniques d'animations	%	73.33	80	85	85
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de missions ;- Rapport de Formation;- Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre d'intervenants jeunesse formés année n) divisé par (nombre d'intervenants jeunesse à former en année n) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	801 032	867 331	890 120	979 386
Biens et services	344 891	344 777	381 673	384 398
Transferts et subventions	18 240	18 240	18 458	21 595
Investissement	1 209 350	1 008 400	958 080	1 054 793
Total :	2 373 513	2 238 748	2 248 331	2 440 172

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse	1 082 255	1 151 923	1 190 071	1 279 416
Encadrement des jeunes	1 255 282	1 051 139	1 012 585	1 111 887
Participation citoyenne des jeunes au développement	35 976	35 686	45 675	48 869
Total :	2 373 513	2 238 748	2 248 331	2 440 172

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	70	73	70	73
CATEGORIE B1	19	19	19	19
CATEGORIE B2	63	68	63	65
CATEGORIE C	12	11	12	12
AUTRES	65	62	69	70
Total :	229	233	233	239

Action 01 Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	767 061	836 826	851 433	936 570
Biens et services	291 304	292 157	314 540	314 540
Transferts et subventions	18 240	18 240	18 458	21 595
Investissement	5 650	4 700	5 640	6 711
Total	1 082 255	1 151 923	1 190 071	1 279 416

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DNJ	112 955
1.1.2 Exécution et suivi des activités de jeunesse	50 864
1.1.3 Formation et participation des jeunes aux activités socio-économiques	68 400
1.2.1 Organisation et célébration des journées commémoratives et activités socio-éducatives	18 240
1.2.2 Mise en oeuvre des activités de jeunesse au niveau des régions, des cercles et des communes	177 593
1.2.3 Prise en charge des dépenses de personnel des DRJS	723 871
Total	1 151 923

Action 02 Encadrement des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	23 082	18 939	25 621	28 183
Biens et services	28 500	28 500	34 524	35 622
Investissement	1 203 700	1 003 700	952 440	1 048 082
Total	1 255 282	1 051 139	1 012 585	1 111 887

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Participation aux Vacances citoyennes Edition 2022	300 000
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la Maison des Jeunes	18 939
2.2.1 Renforcement des capacités des cadres de jeunesse et intervenants jeunes	165 152
2.2.2 Poursuite de l'équipement de la DNJ et services rattachés en matériels de bureau et informatiques	125 000
2.2.3 Caravane de sensibilisation sur la santé de la reproduction pendant les vacances citoyennes	25 000
2.3.1 Poursuite des travaux de construction, de rénovation et de réhabilitation des infrastructures socio-éducatives	400 000
2.3.2 Prise en charge des activités des Centres de Promotion des jeunes	17 048
Total	1 051 139

Action 03 Participation citoyenne des jeunes au développement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	10 889	11 566	13 066	14 633
Biens et services	25 087	24 120	32 609	34 236
Total	35 976	35 686	45 675	48 869

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre des activités des différents camps de jeunesse	35 686
Total	35 686

Le Programme : 2.052 Développement et Promotion des activités physiques et sportives

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.052 « Développement et promotion des activités physiques et sportives» vise à développer et à promouvoir les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;
2. élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives;
3. développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures de proximité dans le cadre du sport de masse	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de missions de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de proximité fréquentées/nombre total d'infrastructures de proximités recensées)x100

1.2 Nombre de compétitions organisées par la fédération du sport scolaire et universitaire	Nbre	0	15	15	17
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	59	70	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures sécurisées/Nombre total d'infrastructures recensées) x 100

Objectif 2: Réaliser, réhabiliter et entretenir les infrastructures sportives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'infrastructures sportives réalisées	%	-	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/Nombre d'infrastructures programmées)x100

2.2 Taux d'infrastructures sportives réhabilitées	%	59	15	20	20
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées/Nombre d'infrastructures à réhabiliter)x100

2.3 Taux d'infrastructures sportives entretenues	%	100	60	75	75
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues / Nombre total d'infrastructures prévues)x100

Objectif 3: Améliorer les conditions de pratiques du sport d'élite et de haut niveau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales	%	51	70	75	75

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre participation aux compétitions internationales/Nombre total de compétitions internationales programmées) x 100

3.2 Nombre de disciplines sportives qualifiées en phases finales des compétitions internationales	Nbe	-	12	12	12
---	-----	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP et des organismes sportifs

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	423 713	482 482	470 317	517 344
Biens et services	204 779	201 687	209 770	209 770
Transferts et subventions	856 397	856 397	866 673	994 028
Investissement	1 685 471	7 035 471	1 463 863	1 578 144
Total :	3 170 360	8 576 037	3 010 623	3 299 286

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Promotion du sport de masse	808 384	842 006	837 898	939 879
Promotion du sport professionnel	2 238 835	7 610 704	2 042 032	2 213 757
Promotion du sport d'élite	123 141	123 327	130 693	145 650
Total :	3 170 360	8 576 037	3 010 623	3 299 286

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	48	48	49	50
CATEGORIE B1	12	12	12	12
CATEGORIE B2	12	20	12	12
CATEGORIE C	20	21	20	20
AUTRES	29	26	29	29
Total :	121	127	122	123

Action 01 Promotion du sport de masse

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	191 352	224 974	212 400	233 640
Biens et services	85 135	85 135	87 219	87 219
Transferts et subventions	531 897	531 897	538 279	619 020
Total	808 384	842 006	837 898	939 879

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du Personnel de la DNSEP	224 974
1.1.2 Réalisation des activités sportives	531 897
1.1.3 Suivi-évaluation de la mise en oeuvre des programmes d'activités physiques et sportives	31 525
1.2.2 Acquisition de biens et services	14 610
1.3.1 Entretien et gardiennage des bâtiments	19 000
1.3.2 Prise en charge du fonctionnement du Champ Hippique de Bamako	20 000
Total	842 006

Action 02 Promotion du sport professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	216 986	241 947	240 851	264 932
Biens et services	116 041	112 949	118 863	118 863
Transferts et subventions	237 500	237 500	240 350	276 402
Investissement	1 668 308	7 018 308	1 441 968	1 553 560
Total	2 238 835	7 610 704	2 042 032	2 213 757

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui aux fonctionnements du Comité National Olympique et Sportif du Mali	237 500
2.2.1 Rénovation du Stade Modibo Kéita	300 000
2.2.2 Réhabilitation Stade du 26 Mars	6 000 000
2.2.3 Aménagement des Stades CAN et Annexes	150 000
2.2.4 Réhabilitation Lycée Sportif Ben Omar SY	500 000
2.3.1 Prise en charge des salaires des stades nationaux	172 791
2.3.2 Acquisition des biens et services pour les stades nationaux	11 353
2.3.3 Entretien et gardiennage des stades nationaux	73 308
2.3.4 Prise en charge des salaires des stades régionaux	69 156
2.3.5 Acquisition des biens et services des stades régionaux	18 569
2.3.6 Entretien et gardiennage des stades régionaux	78 027
Total	7 610 704

Action 03 Promotion du sport d'élite

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	15 375	15 561	17 066	18 772
Biens et services	3 603	3 603	3 688	3 688
Transferts et subventions	87 000	87 000	88 044	98 606
Investissement	17 163	17 163	21 895	24 584
Total	123 141	123 327	130 693	145 650

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du salaire du personnel du CESEK	15 561
3.1.2 Acquisition de biens et services du CESEK	2 603
3.1.3 Entretien et gardiennage CESEK	5 163
3.2.1 Prise en charge des salaires du personnel du Centre Médecine du Sport	10 000
3.2.2 Réalisation Etudes et Recherches du Centre de Médecine du Sport	13 000
3.2.3 Appui au Centre de Médecine du Sport (fonct-énergie-communication)	77 000
Total	123 327

Le Programme : 2.053 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents

Responsable de Programme : Mahamadou Y. SIDIBE Conseiller Technique chargé de la formation

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.053 participe de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation.

Le programme assure l'atteinte de l'objectif spécifique suivant :

1. accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents ;

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance, le programme est bâti autour de deux objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Accroître la pratique sportive et reduire l'échec scolaire des jeunes talents

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales	%	17	20	20	25

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Lycée Sportif Ben Omar Sy (LSBOS) et des Fédérations

Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents évoluants dans les sélections nationales/Nombre total des jeunes talents)x100

1.2 Pourcentage des jeunes talents féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	28	60	20	20
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS

Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents féminins/Nombre total des jeunes talents)x100

1.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux	%	71	75	75	75
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis/Nombre total des jeunes talents inscrits)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	180 700	195 960	200 576	218 627
Biens et services	510 606	510 606	505 499	505 499
Transferts et subventions	45 880	45 880	41 292	44 182
Investissement	11 307	11 307	13 003	13 523
Total :	748 493	763 753	760 370	781 831

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Encadrement des jeunes talents	748 493	763 753	760 370	781 831
Total :	748 493	763 753	760 370	781 831

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	11	10	11	12
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	5	6	5	5
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	6	6	6	6
Total :	25	25	25	26

Action 01 Encadrement des jeunes talents**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	180 700	195 960	200 576	218 627
Biens et services	510 606	510 606	505 499	505 499
Transferts et subventions	45 880	45 880	41 292	44 182
Investissement	11 307	11 307	13 003	13 523
Total :	748 493	763 753	760 370	781 831

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel du LSBOS	105 610
1.1.2 Réalisation des activités de formation et d'encadrement des jeunes talents	259 495
1.1.3 Prise en charge des dépenses liées à l'alimentation des jeunes talents	171 000
1.2.1 Amélioration des conditions de vie des jeunes talents	121 704
1.3.1 Appui à la participation des jeunes talents aux examens nationaux	60 064
1.3.2 Préparation et organisation des concours d'accès au LSBOS	45 880
Total	763 753

Le Programme : 2.067 Civisme, Volontariat et Citoyenneté

Responsable du Programme : Monsieur Mohamed El Moctar Mahamar, Conseiller Technique en charge du programme 2.027: Civisme, Volontariat et Citoyenneté

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme « Promotion du civisme, volontariat et Citoyenneté» consiste à :

-parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale ;

- promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays ;
- favoriser l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Le Programme est composé de deux (02) actions qui sont:

- * Promotion du civisme;
- * Volontariat et citoyenneté.

Sur la période 2022-2024, les perspectives pour le programme sont:

- Mobilisation et recrutement des jeunes;
- Engagement des volontaires;
- Consolidation de la construction citoyenne;
- Mise en oeuvre de la Politique Nationale du Volontariat

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du programme assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit:

Le cadre de performance du programme 2.067 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, voir le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
1.1 Nombre de jeunes formés mobilisables pour les besoins de la défense nationale	Nbre	-	1000	1000	1000				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Base de données des formés du SNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'insertion des jeunes formés.	Nbre	-	60	65	70
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions, Enquêtes et diagnostics, Rapport de Formation et d'insertion, Base de données des formés et insérés du SNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés/ Nombre de jeunes formés)*100

Objectif 2: Promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre de volontaires formés et déployés	No,bre	100	200	200	250				

Moyen de Vérification : Fiches de prise de service ; Base de données ; Rapport de missions ; Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de progression des candidats inscrits dans la base de données.	%	17,93	10	10	10
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Rapport de missions ; Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux

Précision Méthodologique : (Nombre de candidats inscrits en l'année N - Nombre de candidats inscrits en l'année N-1) / Nombre de candidats inscrits en l'année N-1) x100

Objectif 3: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyenneté pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionnalisé	Nombre	-	1	2	1

Moyen de Vérification : Rapport de présentation, Acte instituant

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme	%	-	15	25	35
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de mission ; Rapport de formation; Rapport de sondage

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes qui se déclarent informées et/ou sensibilisées / Nombre de personnes sondées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	1 980 976	1 985 393	2 012 809	2 372 809
Total :	1 980 976	1 985 393	2 012 809	2 372 809

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Promotion du Civisme	1 768 772	1 773 189	1 789 996	2 094 294
Volontariat et Citoyenneté	212 204	212 204	222 813	278 515
Total :	1 980 976	1 985 393	2 012 809	2 372 809

Action 01 Promotion du Civisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	1 768 772	1 773 189	1 789 996	2 094 294
Total	1 768 772	1 773 189	1 789 996	2 094 294

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de campagnes d'information et d'appropriation du SNJ	52 114
1.1.2 Formation commune de base et civique des jeunes dans les centres et camps d'instruction	515 084
1.1.3 Organisation des activités de formation professionnelle et civique des jeunes	489 287
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel du SNJ	456 505
1.2.1 Réhabilitation des centres de formation	50 000
1.2.2 Remise de kits d'insertion aux jeunes non fonctionnaires formés	147 000
1.2.3 Organisation d'activités de suivi-évaluation des jeunes formés et insérés	63 199
Total	1 773 189

Action 02 Volontariat et Citoyenneté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	212 204	212 204	222 813	278 515
Total	212 204	212 204	222 813	278 515

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Processus de recrutement des volontaires	5 000
2.1.2 Préparation pré et post des volontaires	7 250
2.1.3 Allocations et charges sociales des volontaires	44 000
2.1.4 Primes d'installation et de réinstallation	15 000
2.2.1 Suivi-évaluation des volontaires dans les structures d'accueil	5 000
2.2.2 Communication - Animation du site internet	4 750
2.2.3 Electricité - Téléphone - Internet	15 450
3.1.1 Vulgarisation de la charte nationale de la citoyenneté et du civisme	15 000
3.1.2 Biennale de la citoyenneté	20 000
3.1.3 Semaine nationale d'éducation civique et d'éveil patriotique (SNECEP)	15 000
3.1.4 Campagne nationale de promotion de l'éveil civique des populations	19 000
3.2.1 Animation de l'émission "Nous les citoyens"	5 000
3.2.2 Edition de la revue "Nous les citoyens"	5 000
3.2.3 Semaine de la citoyenneté "Campus Citoyens +"	15 000
3.2.4 Organisation du concours "Champion de la citoyenneté"	11 754
3.2.5 Rapport annuel sur le niveau d'information et de sensibilisation des populations sur la citoyenneté	10 000
Total	212 204

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.020 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION CENTRE MEDECINE SPORTIVE		2 500 000	400 000	700 000	340 000	363 800
Total :		2 500 000	400 000	700 000	340 000	363 800

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.035 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAMME NATIONAL PROMOTION JEUNESSE		1 000 000	1 200 000	1 000 000	948 000	1 042 800
Total :		1 000 000	1 200 000	1 000 000	948 000	1 042 800

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.052 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
RENOVATION STADE MODIBO KEITA		1 400 000	350 000	300 000	297 500	318 325
AMENAGEMENT DES STADES CAN & ANNEXES		150 000	150 000	150 000	127 500	136 425
REHABILITATION DU STADE DU 26 MARS		2 000 000	700 000	6 000 000	595 000	636 650
REHABILITATION LYCEE SPORTIF DE KABALA		1 130 000	400 000	500 000	340 000	363 800
Total :		4 680 000	1 600 000	6 950 000	1 360 000	1 455 200

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Santé et du Développement Social a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale du Mali en matière de Santé et de Développement Social.

A ce titre il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration de l'accessibilité aux centres et Établissements de santé ;
- le renforcement du plateau technique des centres et établissements de santé ;
- l'augmentation de l'offre de santé, l'amélioration de la qualité et la réduction du coût des soins de santé ;
- la prévention et la lutte contre les grandes endémies et les maladies constituant des problèmes de santé publique ;
- l'organisation efficace et rationnelle des hospitalisations et, le cas échéant, des évacuations sanitaires dans le secteur public ;
- le développement et l'appui aux structures de santé communautaires et le contrôle de leur gestion, le renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des établissements hospitaliers;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice des professions médicales, paramédicales et pharmaceutiques ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier en médicaments et produits pharmaceutiques ;
- le développement et l'organisation de la médecine traditionnelle ;
- la promotion de l'hygiène publique ;
- le développement de la recherche et de la formation post universitaire dans les domaines de la médecine et de la pharmacie humaine ;
- la mise en place et la gestion des régimes de protection et de sécurité sociales ;
- la participation à la lutte contre l'exclusion sociale, l'autonomisation des personnes âgées et des handicapées ;
- la promotion de la solidarité ;
- la lutte contre la pauvreté.

I.2 Les contraintes et les défis

Le ministère de la Santé et du Développement Social, dans le cadre de la mise en oeuvre de sa mission, fait face à des contraintes et défis ci-après :

I.2.1 Contraintes

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insécurité dans certaines parties du territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés ;
- insuffisance du financement des politiques et programmes du département ;
- insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à certains niveaux ;
- absence de plan de carrière au niveau du département ;
- insuffisance des crédits de fonctionnement à tous les niveaux ;
- absence d'inscription budgétaire au niveau local pour les services de développement social.

I.2.2 Défis

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille permanente, capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. COVID 19, Ébola, la fièvre Zika etc.) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du nord ;
- renforcement des capacités des ressources humaines par des formations continues et des formations en spécialisation ;

- renforcement du plateau technique des formations sanitaires afin de réduire significativement les évacuations sanitaires (modernisation du système de santé) ;
- amélioration du système de communication pour la référence évacuation à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une cellule de coordination entre les formations sanitaires ;
- renforcement du transfert des ressources au profit des Collectivités territoriales dans le domaine de la Santé et du Développement Social ;
- mise en oeuvre de la politique nationale de gestion des déchets biomédicaux ;
- responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé et de la gouvernance du système de santé ;
- responsabilisation de la famille sur les questions de santé à travers une participation accrue des hommes et des femmes à la prise de décision ;
- renforcement du suivi-évaluation des activités opérationnelles ;
- renforcement des capacités des Collectivités territoriales pour la mobilisation et la gestion des ressources transférées ;
- mobilisation de financement nécessaire pour la mise en oeuvre des politiques et programmes au niveau de la DNDS et de la DNPSES ;
- assurance de l'opérationnalisation de la mise en oeuvre de la couverture maladie universelle (CMU) ;
- accélération de l'actualisation des cadres organiques des structures ;
- renforcement du parc auto et assurance de la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- institutionnalisation de l'élaboration annuelle des comptes nationaux de la protection sociale ;
- amélioration de la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle de santé et de population, adoptée en 1990, a lancé l'approche programme pour la préparation et la mise en oeuvre des politiques, plans et programmes de santé et de développement social. Le gouvernement du Mali a adopté le deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre la période 2014-2023.

La première tranche quinquennale couvrant la période 2014-2018 a pris fin et la deuxième devant porter sur la période 2019-2023, a été validée. La quatrième génération du Programme de Développement Sanitaire et Social, intitulée PRODESS IV (2019-2023), prend en compte des objectifs de programmation budgétaire dans le cadre de la gestion des finances publiques en mode budget-programme et est structurée autour de onze objectifs stratégiques :

1. réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;
3. réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
4. promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
5. réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
6. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, réparties de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
7. assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
8. assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;
9. développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces ;
10. assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire ;
11. assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des

interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

En plus de la politique nationale de la santé, le ministère met en oeuvre d'autres politiques à savoir :

- la politique nationale de la protection sociale ;
- la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- la politique nationale de solidarité ;
- la politique nationale de l'action humanitaire ;
- la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de CSComs fonctionnels	Nombre	1340	1368	1404	1460
2	PMA < 5Km	%	58	57	58,4	58
3	PMA < 15Km	%	87	86	87,9	88
4	Taux de mortalité maternelle	Pour 100 000 naiss	368	325	325	325
5	Espérance de vie à la naissance	An	55,6	58,5	58,5	58,5
6	Taux d'accouchement assistés	%	66,03	55,81	56,5	55,1
7	Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	10,6	11,8	13,8	17,1
8	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap	%	34,33	20,02	20,88	25,99
9	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies/assistées	Nombre	5378	9469	12201	11100
10	Nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux	Nombre	1129328	1093763	1191726	1937698
11	Pourcentage de populations couvertes par les Institutions de sécurité sociale	%	17,85	17,29	19,60	20,56
12	Pourcentage des populations couvertes par les mutuelles de santé	%	5,02	6,25	6,28	2,19

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 7 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration, Coordination et Décentralisation	22 502 729	22 860 039	18 913 131	20 573 752
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	43 974 564	48 353 385	47 371 688	51 844 284
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation	7 858 606	7 857 964	8 056 786	8 144 021
Soins Hospitaliers et Recherche	47 325 584	48 981 006	41 539 011	46 579 540
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	4 000 401	3 785 190	3 768 137	4 327 862
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	14 101 242	15 308 953	15 099 155	18 638 136
Lutte Contre la Pauvreté	1 630 975	1 488 921	1 592 530	1 913 953
Total :	141 394 101	148 635 458	136 340 438	152 021 548

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	43 903 624	48 929 523	43 499 053	47 923 702
Biens et services	18 674 659	18 747 268	19 131 585	19 359 874
Transferts et subventions	48 204 822	51 819 107	49 784 728	59 320 981
Investissement	30 610 996	29 139 560	23 925 072	25 416 991
Total :	141 394 101	148 635 458	136 340 438	152 021 548

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.021 Administration, Coordination et Décentralisation

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'insuffisance des professionnels de santé ; (ii) la disponibilité des données statistiques; (iii) la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les objectifs ainsi que les indicateurs.

Objectif 1: Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Ratio professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23 prof/10000hbts).	pour 10000	6	6.5	6.8	7	

Moyen de Vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS

Précision Méthodologique : (le nombre total de professionnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-femmes)/ la population totale) x 10 000

1.2 Proportion de médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	44.34	48	50	51
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH

Précision Méthodologique : (Nombre médecins généralistes ayant bénéficié de bourse de formation de spécialisation / le nombre de médecins ayant formulé une demande de bourse de spécialisation) x100

Objectif 2: Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels pour la prise de décision	Nombre	3	5	5	5	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CPS, DNS, DRH

Précision Méthodologique : dénombrement

Formule :

2.2 Taux de complétude de la saisie des données des consultations curatives dans le DHIS2	%	94.5	100	100	100
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : DHIS2

Précision Méthodologique : (Nombre de saisies réalisées/nombre de saisies prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une gouvernance du système de santé performant, une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne et externe) et du contrôle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Proportion de réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : RA CPS/SSDSPF					
Précision Méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100					
3.2 Proportion de ressources financières transférées aux collectivités territoriales	%	21.89	23	25	30
Moyen de Vérification : RA DFM, CADD, DGB					
Précision Méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100					
3.3 Taux d'exécution des crédits notifiés	%	93.92	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel DFM					
Précision Méthodologique : (Crédit liquidé / Crédit notifié) x 100					
3.4 Pourcentage de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de l'Inspection de la Santé.	%	-	100	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	11 681 905	12 163 252	7 539 808	8 317 384
Biens et services	4 922 264	5 022 264	5 042 820	5 111 212
Transferts et subventions	2 636 364	2 709 327	2 888 390	3 384 358
Investissement	3 262 196	2 965 196	3 442 113	3 760 798
Total :	22 502 729	22 860 039	18 913 131	20 573 752

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	2 675 347	2 509 434	2 710 967	3 029 091
Gestion financière et matérielle	18 118 779	18 611 811	14 312 550	15 528 540
Gestion des ressources humaines du secteur	444 953	446 785	457 781	466 094
Processus de décentralisation et déconcentration	221 495	334 495	348 782	388 821
Contrôle des services de la santé	194 290	181 603	208 528	220 747
Planification, Programmation et Suivi évaluation	437 553	428 124	434 954	466 023
Contrôle des services de l'action Sociale	227 521	179 267	244 350	268 067
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires	145 678	131 407	157 198	167 209
Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)	37 113	37 113	38 021	39 160
Total :	22 502 729	22 860 039	18 913 131	20 573 752

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	190	184	170	175
CATEGORIE B1	67	53	55	56
CATEGORIE B2	79	64	73	75
CATEGORIE C	30	22	22	23
AUTRES	177	162	148	152
Total :	543	485	468	481

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	239 605	373 692	268 357	295 192
Biens et services	307 294	407 294	314 819	317 964
Transferts et subventions	1 488 523	1 488 523	1 637 374	1 899 352
Investissement	639 925	239 925	490 417	516 583
Total	2 675 347	2 509 434	2 710 967	3 029 091

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	373 692
3.1.2 Prise en charge des dépenses de suivi et supervision de la mise en oeuvre de la politique de santé et de l'hygiène publique	407 294
3.1.3 Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages	1 488 523
3.1.4 Réalisation d'investissement/études et recherches	239 925
Total	2 509 434

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	10 977 030	11 411 066	6 751 605	7 447 579
Biens et services	3 761 049	3 761 049	3 853 176	3 907 152
Transferts et subventions	994 381	1 053 377	1 082 819	1 288 126
Investissement	2 386 319	2 386 319	2 624 950	2 885 683
Total	18 118 779	18 611 811	14 312 550	15 528 540

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel DFM.	11 411 066
3.3.2 Prise en charge des dépenses de gestion financière et matérielle	3 761 049
3.3.3 Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages	1 053 377
3.3.4 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures DFM	2 386 319
Total	18 611 811

Action 03 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	419 388	419 388	429 660	433 953
Transferts et subventions	18 315	20 147	20 146	23 369
Investissement	7 250	7 250	7 975	8 772
Total	444 953	446 785	457 781	466 094

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de gestion des ressources humaines	59 908
1.1.2 Renforcement des capacités opérationnelles de la DRH	20 147
1.1.3 Prise en charge des entretiens bâtiments	7 250
1.2.1 Formation des ressources humaines	359 480
Total	446 785

Action 04 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	53 761	53 761	55 075	55 623
Transferts et subventions	98 592	108 592	108 451	125 803
Investissement	69 142	172 142	185 256	207 395
Total	221 495	334 495	348 782	388 821

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration	53 761
3.2.2 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CADD	108 592
3.2.3 Prise en charge des entretiens bâtiments	4 142
3.2.4 Réalisation des études et recherches	168 000
Total	334 495

Action 05 Contrôle des services de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	93 958	81 271	105 232	115 755
Biens et services	93 600	93 600	95 891	96 847
Investissement	6 732	6 732	7 405	8 145
Total	194 290	181 603	208 528	220 747

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.4.1 Prise en charge dépenses de personnel IS	81 271
3.4.2 Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services de santé	93 600
3.4.3 Prise en charge des entretiens bâtiments IS	6 732
Total	181 603

Action 06 Planification, Programmation et Suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	164 510	152 946	184 251	202 676
Biens et services	101 208	101 208	103 685	104 719
Transferts et subventions	21 353	23 488	23 488	27 246
Investissement	150 482	150 482	123 530	131 382
Total	437 553	428 124	434 954	466 023

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	152 946
2.1.2 Coordination de la préparation et du suivi-évaluation des plans, programmes et projets de développement	101 208
2.1.3 Réalisation des études et recherches	23 750
2.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CPS	23 488
2.2.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	126 732
Total	428 124

Action 07 Contrôle des services de l'action Sociale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	125 362	77 108	139 151	155 849
Biens et services	86 959	86 959	89 087	91 756
Transferts et subventions	15 200	15 200	16 112	20 462
Total	227 521	179 267	244 350	268 067

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.4.4 Prise en charge dépenses de personnel IAS	77 108
3.4.5 Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services des Affaires sociales santé	86 959
3.4.6 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'IAS	15 200
Total	179 267

Action 09 Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	81 440	67 169	91 212	100 333
Biens et services	61 892	61 892	63 406	64 038
Investissement	2 346	2 346	2 580	2 838
Total	145 678	131 407	157 198	167 209

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.5 Prise en charge des dépenses de personnel CEPRIS	67 169
3.3.6 Prise en charge des dépenses de Suivi/supervision des investissements dans les infrastructures sanitaires	61 892
3.3.7 Prise en charge des entretiens bâtiments CEPRIS	2 346
Total	131 407

Action 10 Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	37 113	37 113	38 021	39 160
Total	37 113	37 113	38 021	39 160

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.5 Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration	37 113
Total	37 113

Le Programme : 2.054 Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies

Responsable du programme : le Directeur National de la Santé.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base et la prévention des maladies, donc assurer une bonne santé pour tous. Il fédère six objectifs stratégiques du PRODESS III en cinq objectifs spécifiques dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
- augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'accouchement assisté	%	55.1	71	71	71

Moyen de Vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESSIII)

Précision Méthodologique : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues) x 100

1.2 Taux de prévalence contraceptive	%	17.11	27.5	27.3	27,5
--------------------------------------	---	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100

1.3 Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59 mois)	%	1.3	1	1	1
---	---	-----	---	---	---

Moyen de Vérification : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))

Précision Méthodologique : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigus sévères (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés) x 100

Objectif 2: Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme, vus dans les formations sanitaires	%	73.8	34	34	34

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de cas de paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100

2.2 Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	89.8	>=90	>=90	>=90
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100

2.3 Pourcentage de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire	%	1.75	2.5	3	3
---	---	------	-----	---	---

Moyen de Vérification : Rapports de Formation, Section maladies non transmissibles DNS

Précision Méthodologique : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...)/nombre total de prestataires de soins) x100

2.4 Nombre d'agents formés sur le changement climatique et santé	%	-	-	-	-
--	---	---	---	---	---

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre d'agents formés sur les plans de gestion en santé environnement résiliant au climat dans les centres	Nombre	-	400	500	500	500

Moyen de Vérification : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur le changement climatique et santé

3.2 Pourcentage d'infections postopératoires dans les CSRéf	%	0.37	<=1	<=1	<=1
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso.

Précision Méthodologique : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf /nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les CSRéf) *100

3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention et le contrôle des infections dans les CSRéfs	Nombre	0	600	750	750
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de Formation DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des prestataires formés par an sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail

Objectif 4: Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
4.1 Ratio de nouveaux contacts avec les services de santé (nc/hbt/an)	%	0.42	.46	0,46	0,46	0,46

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année) x 100.

4.2 Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOMs	%	53.45	36	37	37
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCOM *100

4.3 Nombre de nouveaux CSRéf créés	Nombre	0	1	1	1
------------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS

Précision Méthodologique : Dénombrement de nouveaux CSRéf créés

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	29 506 720	33 801 826	32 945 605	36 240 000	
Biens et services	5 073 501	5 046 903	5 197 282	5 248 826	
Transferts et subventions	6 375 493	6 485 806	6 883 067	7 875 203	
Investissement	3 018 850	3 018 850	2 345 734	2 480 255	
Total :	43 974 564	48 353 385	47 371 688	51 844 284	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé	25 172 732	27 326 780	27 798 072	30 580 102	
Santé communautaire	9 164 147	10 441 932	10 031 865	11 001 462	
Santé de référence	9 431 849	10 382 551	9 322 276	10 031 879	
Communication pour le changement de comportement	205 836	202 122	219 475	230 841	
Total :	43 974 564	48 353 385	47 371 688	51 844 284	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	2 233	2 443	2 355	2 400
CATEGORIE B	59	113	113	113
CATEGORIE B1	1 932	2 670	2 777	2 810
CATEGORIE B2	1 895	2 204	2 365	2 401
CATEGORIE C	90	108	106	108
AUTRES	687	668	709	728
Total :	6 896	8 206	8 425	8 560

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	17 852 953	19 903 574	19 995 300	21 994 823
Biens et services	2 834 992	2 828 106	2 904 410	2 933 407
Transferts et subventions	4 471 115	4 581 428	4 883 323	5 635 330
Investissement	13 672	13 672	15 039	16 542
Total	25 172 732	27 326 780	27 798 072	30 580 102

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de Suivi/supervision des orientations et de la mise en oeuvre de la politique de santé	2 828 106
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel DNS/DRS	19 903 574
4.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la DGHP, les Drs et des Formations sanitaires.	4 581 428
4.3.1 Prise en charge des entretiens bâtiments DNS/DRS	13 672
Total	27 326 780

Action 02 Santé communautaire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	7 126 024	8 403 809	7 909 726	8 700 557
Biens et services	667 000	667 000	683 008	689 678
Transferts et subventions	1 371 123	1 371 123	1 439 131	1 611 227
Total	9 164 147	10 441 932	10 031 865	11 001 462

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Mise en oeuvre du paquet minimum d'activités CSCOM	667 000
2.4.1 Renforcement des capacités opérationnelles des CSCOM	1 371 123
4.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel CSCOM	8 403 809
Total	10 441 932

Action 03 Santé de référence

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	4 441 781	5 412 195	4 944 302	5 438 716
Biens et services	1 456 813	1 437 101	1 492 361	1 507 068
Transferts et subventions	533 255	533 255	560 613	628 646
Investissement	3 000 000	3 000 000	2 325 000	2 457 449
Total	9 431 849	10 382 551	9 322 276	10 031 879

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle des CSRéf	1 437 101
3.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel CSRéf	5 412 195
3.3.1 Réalisation des sessions formation des agents de santé sur diverses thématiques	533 255
4.3.2 Réalisation d'infrastructures et équipements CSRéf	3 000 000
Total	10 382 551

Action 05 Communication pour le changement de comportement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	85 962	82 248	96 277	105 904
Biens et services	114 696	114 696	117 503	118 673
Investissement	5 178	5 178	5 695	6 264
Total	205 836	202 122	219 475	230 841

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel CNIECS	82 248
1.3.1 Prise en charge des dépenses de promotion de la communication et d'éducation en santé	114 696
2.1.1 Prise en charge des entretiens bâtiments	5 178
Total	202 122

Le Programme : 2.055 Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation

Responsable de Programme : le Directeur de la Pharmacie et du Médicament

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe à la mise en oeuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. La Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) est chargée de définir la réglementation pharmaceutique, d'instruire et de suivre les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) national des médicaments, d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes nationaux des médicaments et enfin de développer des outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins;
- assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des Vaccins et des Consommables.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit

:

Objectif 1: Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (nombre de médicaments du panier disponibles/ Nombre total des médicaments du panier) x100

1.2 Taux de disponibilité des médicaments essentiels dans le secteur privé	%	ND	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'étude DPM sur le secteur privé

Précision Méthodologique : (Nombre total de médicaments essentiels disponibles / le nombre total de médicaments essentiels du secteur privé) X 100

1.3 Nombre moyen de jour de rupture des vaccins	Nombre	0	0	0	0
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNS/CNI.

Précision Méthodologique : La somme des jours de rupture/le nombre total des vaccins.

Objectif 2: Assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des vaccins et des consommables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre de sessions d'AMM tenues	Nombre	2	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission d'AMM, Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : dénombrement

2.2 Nombre de réunions du Comité Technique de Coordination et de suivi de la gestion des médicaments essentiels	Nombre	2	4	4	4
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de CTCSGME.

Précision Méthodologique : dénombrement

2.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre du secteur pharmaceutique	Nombre	1	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'étude.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	60 139	59 497	66 754	73 429
Biens et services	7 791 735	7 791 735	7 982 627	8 062 447
Investissement	6 732	6 732	7 405	8 145
Total :	7 858 606	7 857 964	8 056 786	8 144 021

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique	4 142 122	4 142 122	4 244 109	4 287 211
Disponibilité des vaccins et consommables	3 716 484	3 715 842	3 812 677	3 856 810
Total :	7 858 606	7 857 964	8 056 786	8 144 021

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	5	7	5	5
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	2	2	2	2
Total :	8	10	8	8

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	4 135 390	4 135 390	4 236 704	4 279 066
Investissement	6 732	6 732	7 405	8 145
Total	4 142 122	4 142 122	4 244 109	4 287 211

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en médicaments	4 068 698
1.2.1 Entretiens bâtiments DPM	6 732
2.1.1 Réglementation, suivi et supervision du secteur pharmaceutique	66 692
Total	4 142 122

Action 02 Disponibilité des vaccins et consommables**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	60 139	59 497	66 754	73 429
Biens et services	3 656 345	3 656 345	3 745 923	3 783 381
Total	3 716 484	3 715 842	3 812 677	3 856 810

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Approvisionnement en vaccins et consommables	3 510 802
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel du CNI	59 497
2.3.1 Suivi/supervision de la disponibilité des vaccins et consommables	145 543
Total	3 715 842

Le Programme : 2.057 Soins Hospitaliers et Recherche

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche» vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en oeuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants du PRODESS III :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles ;
- réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité Soins Hospitaliers et Recherche» vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de mortalité maternelle intra hospitalière liée à l'accouchement	%	1.74	1.34	1.30	1.27

Moyen de Vérification : SIH, Registre d'admission de la maternité/Réanimation

Précision Méthodologique : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100

1.2 Taux de mortalité néonatale précoce intra hospitalière	%	10.44	8.95	8.51	8.17
--	---	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatalogie

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100

1.3 Proportion de résultats d'études publiées sur la santé de la mère et de l'enfant	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : les résultats des études sur la santé de la mère et de l'enfant.

Précision Méthodologique : (Nombre d'études publié / le nombre d'études réalisé)*100

Objectif 2: Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Proportion de décès intra hospitaliers dans les EPH	%	-	5.5	4.50	4.50

Moyen de Vérification : Rapport de la DPNLP

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital /Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave) x100

2.2 Taux moyen de disponibilité de 10 examens biomédicaux	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies) x100

2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte, sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillofaciale)	%	85	92	95	95
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés.

Précision Méthodologique : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	75	91	92	92

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures) x100

3.2 Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé, dont les résultats sont disponibles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités et recommandations des études et recherches

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées dont les résultats sont disponibles/ nombre total d'études prévues) x100

3.3 Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur le marché	%	0	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100

Objectif 4: Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Proportion de malades admis en urgence et/ou référés pris en charge dans les EPH dans l'heure suivant leur admission	%	93.63	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre du service d'accueil des urgences Précision Méthodologique : (Nombre de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans l'heure suivant l'admission / Nombre total de malades admis en urgence et /ou référés reçus dans la structure) x100					
4.2 Nombre moyen de journées d'immobilisation de 10 équipements clés	%	-	10	5	5
Moyen de Vérification : le Manuel du plan blanc ou le projet d'établissement Précision Méthodologique : (Nombre d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits /Nombre total d'EPH) x100					
4.3 Proportion d'EPH utilisant le dossier médical informatisé	%	34	100	100	100
Moyen de Vérification : les rapports d'activités des structures. Précision Méthodologique : (Nombre d'EPH disposant un dossier médical informatisé /le nombre total d'EPH)*100					

Objectif 5: Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
5.1 Taux moyen de satisfaction des usagers dans les hôpitaux	%	-	90	90	90
5.2 Score moyen de performance des hôpitaux.	%	50	60	65	70

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	343 031	370 396	380 762	418 837
Biens et services	99 790	99 790	102 227	106 592
Transferts et subventions	24 652 477	27 424 970	24 524 888	28 609 500
Investissement	22 230 286	21 085 850	16 531 134	17 444 611
Total :	47 325 584	48 981 006	41 539 011	46 579 540

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Fourniture de Soins hospitaliers	41 227 619	42 034 881	37 768 507	42 285 797
Recherche en santé publique	5 782 781	6 421 122	3 423 803	3 895 561
Evaluation des hôpitaux	315 184	525 003	346 701	398 182
Total :	47 325 584	48 981 006	41 539 011	46 579 540

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	1 252	1 359	1 290	1 327
CATEGORIE B1	370	387	380	392
CATEGORIE B2	464	448	475	491
CATEGORIE C	53	53	53	54
AUTRES	288	277	294	304
Total :	2 427	2 524	2 492	2 568

Action 01 Fourniture de Soins hospitaliers

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	343 031	370 396	380 762	418 837
Biens et services	81 740	81 740	83 736	87 917
Transferts et subventions	19 807 998	22 167 895	21 722 314	25 363 064
Investissement	20 994 850	19 414 850	15 581 695	16 415 979
Total	41 227 619	42 034 881	37 768 507	42 285 797

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel des hôpitaux	12 008 244
1.2.1 Renforcement de la capacité des hôpitaux	5 501 168
1.3.2 Réalisation d'études et recherche	184 600
2.1.1 Amélioration des plateaux techniques des hôpitaux	5 000 000
2.3.1 Amélioration des soins hospitaliers	5 110 619
3.3.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements Hôp.	14 230 250
Total	42 034 881

Action 02 Recherche en santé publique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	18 050	18 050	18 491	18 675
Transferts et subventions	4 589 731	4 968 072	2 522 352	2 921 380
Investissement	1 175 000	1 435 000	882 960	955 506
Total	5 782 781	6 421 122	3 423 803	3 895 561

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Impulsion de la recherche	1 008 858
3.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle des structures de recherche	1 581 459
3.2.2 Prise en charge des dépenses de personnel des structures de recherche	2 415 805
3.2.3 Réalisation d'études et recherche	379 250
4.1.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures de rech.	1 035 750
Total	6 421 122

Action 03 Evaluation des hôpitaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	254 748	289 003	280 222	325 056
Investissement	60 436	236 000	66 479	73 126
Total	315 184	525 003	346 701	398 182

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	164 839
5.1.2 Prise charge des dépenses de la mission d'évaluation des hôpitaux	32 034
5.2.1 Renforcement des capacités opérationnelles ANEH	244 630
5.2.2 Réalisation d'études et recherches ANEH	83 500
Total	525 003

Le Programme : 2.061 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion

Responsable du Programme : le Directeur National du Développement Social

a).Présentation stratégique du programme :

Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et l'action humanitaire.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Promouvoir l'intégration socio-économique des catégories sociales vulnérables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	30	35	35	35

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages satisfaites/nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enrégistrées)

1.2 Nombre d'études et recherches réalisées sur les phénomènes du vieillissement	Nbre	4	4	4	4
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Pourcentage de personnes rééduquées	%	88.52	90	90	90
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de personnes rééduquées/nombre de personnes en besoin de rééducation enrégistrées)*100

Objectif 2: Renforcer l'action humanitaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérables	%	66.42	80	80	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités génératrices de revenus financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérable/nombre d'activités génératrices de revenus reçus)*100

2.2 Pourcentage de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies	%	85.01	95	96	97
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse victime de catastrophes suivies/nombre de personnes en détresse victime de catastrophes enrégistrées)*100

2.3 Pourcentage de personnes en détresse déplacées retournées	%	76.60	98	98	98
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de donation et bilan des structures

Précision Méthodologique : (nombre de personnes en detresse déplacées retourné/nombre de personnes en detresse déplacées enrégistré)*100

Objectif 3: Promouvoir la mobilisation sociale de la population autour des programmes socio-sanitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Nombre de personnes ayant assisté aux séances d'IEC	Nbre	2640978	2000000	2000000	2500000

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de groupes d'animation appuyés	Nbre	3843	4500	5000	5000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé	Nbre	13464	6000	6800	6800
--	------	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la prise en charge des pupilles en République du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'admission au statut de pupilles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de dosiers préparés et examinés par le comité technique/nombre de dossiers de demande reçus)*100

4.2 Pourcentage de pupilles bénéficiant de la prise en charge (médicale et éducative)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100

4.3 Pourcentage de pupilles suivis		100	100	100	100
------------------------------------	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles ayant fait l'objet d'une prise en charge suivi/nombre de pupilles pris en charge)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	410 706	429 300	455 883	510 588
Biens et services	424 082	424 082	434 468	447 499
Transferts et subventions	1 816 431	1 852 626	1 935 362	2 373 223
Investissement	1 349 182	1 079 182	942 424	996 552
Total :	4 000 401	3 785 190	3 768 137	4 327 862

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés	2 837 176	2 442 540	2 802 882	3 199 999
Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap	854 390	1 031 386	645 559	753 009
Prise en charge de la vieillesse	308 835	311 264	319 696	374 854
Total :	4 000 401	3 785 190	3 768 137	4 327 862

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	80	77	82	85
CATEGORIE B1	17	16	17	17
CATEGORIE B2	17	15	17	17
CATEGORIE C	8	9	8	8
AUTRES	55	54	56	59
Total :	177	171	180	186

Action 01 Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	410 706	429 300	455 883	510 588
Biens et services	424 082	424 082	434 468	447 499
Transferts et subventions	1 002 388	989 158	1 062 531	1 349 412
Investissement	1 000 000	600 000	850 000	892 500
Total	2 837 176	2 442 540	2 802 882	3 199 999

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	429 300
2.2.1 Prise en charge des dépenses de gestion des cas sociaux	424 082
2.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la DNDS	488 688
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel de l'ONAPUMA	59 400
4.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ONAPUMA	350 000
4.2.2 Prise en charge des dépenses de gestion des cas sociaux	91 070
4.3.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements au compte de l'ONAPUMA	600 000
Total	2 442 540

Action 02 Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	557 078	604 074	612 785	716 958
Investissement	297 312	427 312	32 774	36 051
Total	854 390	1 031 386	645 559	753 009

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel (CNAOM)	209 663
1.1.2 Réalisation d'études et de recherches	14 962
1.1.3 Renforcement de la capacité opérationnelle du CNAOM	406 761
1.3.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements au profit du CNAOM	400 000
Total	1 031 386

Action 03 Prise en charge de la vieillesse

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	256 965	259 394	260 046	306 853
Investissement	51 870	51 870	59 650	68 001
Total	308 835	311 264	319 696	374 854

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel de l'IERGG	120 162
1.2.2 Réalisation d'études et de recherches	51 870
1.2.3 Renforcement des capacités opérationnelles de l'IERGG	139 232
Total	311 264

Le Programme : 2.062 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Responsable du Programme : le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES)

a)Présentation stratégique du programme :

La Protection Sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'économie solidaire.

b)Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	7.85	17.1	17.60	18.10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nombre d'assurés de l'année (n) - nombre d'assurés de l'année (n-1)/nombre d'assurés de l'année (n-1)]

1.2 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	20.56	20.6	20.70	21
---	---	-------	------	-------	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre total des assurés des ISS/la population totale) x100

1.3 Nombre de nouveaux régimes de sécurité sociale créés	Nombre	0	-	0	1
--	--------	---	---	---	---

Objectif 2: Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Nbre de nouveaux ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux	Nbre	1937698	1201726	1206726	1945000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Pourcentage de personnes indigentes immatriculées prises en charge médicalement	%	50.48	54	56	60
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes indigentes prises en charge médicalement de l'année N-1/Nombre total de personnes indigentes immatriculées de l'année N-1) x100

Objectif 3: Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de la population couverte par les mutuelles de santé	%	2.19	7	7.5	7.6

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/la population cible)*100

3.2 Taux d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	21.09	22	25	28
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nombre d'adhérents de l'année (n) - nombre d'adhérents de l'année (n-1)/nombre d'adhérents de l'année (n-1)]*100

Objectif 4: Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	%	89.42	85	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques					
Précision Méthodologique : (nombre d'organisations d'économie sociale et solidaire appuyées/nombre d'organisation d'économie sociale et solidaire prévues)*100					
4.2 Pourcentage de structures de protection sociale et d'économie solidaire ayant bénéficié de renforcement de capacité (construction / réhabilitation, équipement)	%	66.67	68	70	72
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre de structures ayant bénéficié de renforcement de capacité/nombre de structures prévues)*100					
4.3 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles (sociétés coopératives, mutuelles et ASACO)	%	86.55	85	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques					
Précision Méthodologique : (nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/nombre d'organisations de l'économie solidaire créées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 901 123	2 105 252	2 110 241	2 363 464
Biens et services	363 287	362 494	372 161	383 298
Transferts et subventions	11 815 832	12 620 207	12 593 653	15 866 657
Investissement	21 000	221 000	23 100	24 717
Total :	14 101 242	15 308 953	15 099 155	18 638 136

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire	3 240 132	3 643 468	3 537 152	4 075 026
Fourniture de prestations sociales	10 710 536	11 512 319	11 401 556	14 363 963
Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	150 574	153 166	160 447	199 147
Total :	14 101 242	15 308 953	15 099 155	18 638 136

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	206	220	213	216
CATEGORIE B1	26	26	26	26
CATEGORIE B2	113	92	115	118
CATEGORIE C	8	9	8	8
AUTRES	145	147	148	152
Total :	498	494	510	520

Action 01 Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 901 123	2 105 252	2 110 241	2 363 464
Biens et services	363 287	362 494	372 161	383 298
Transferts et subventions	975 722	975 722	1 054 750	1 328 264
Investissement	0	200 000	0	0
Total	3 240 132	3 643 468	3 537 152	4 075 026

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel DNPSES et servives déconcentrés	2 105 252
1.2.1 Mise en oeuvre et suivi de la PNPSES	362 494
1.2.2 Renforcement de la capacité opérationnelle des structures de la DNPSES	975 722
1.3.1 Réalisation d'infrastructures et équipements DNPSES	200 000
Total	3 643 468

Action 02 Fourniture de prestations sociales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	10 710 536	11 512 319	11 401 556	14 363 963
Total	10 710 536	11 512 319	11 401 556	14 363 963

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel (ISS)	107 646
2.2.1 Prise en charge des prestations sociales	1 000 000
3.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CMSS	8 134 344
3.1.2 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ANAM	227 714
3.1.3 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'AMAMUS	1 042 615
3.1.4 Mise en oeuvre du RAMED	1 000 000
Total	11 512 319

Action 03 Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	129 574	132 166	137 347	174 430
Investissement	21 000	21 000	23 100	24 717
Total	150 574	153 166	160 447	199 147

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel du CNAPESS	29 969
4.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle du CNAPESS	102 197
4.2.2 Réalisation d'études et de recherches au compte du CNAPESS	21 000
Total	153 166

Le Programme : 2.063 Lutte Contre la Pauvreté

Responsable du Programme : Le Conseiller technique en charge des questions financières

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et productives réalisées	%	15	20	15	15

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées/nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées)*100

Objectif 2: Identifier les obstacles au DHD et la lutte contre la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Nombre d'Etudes sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'études

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de rapports études diffusés dans le cadre du DHD

Nombre	3	3	3	3
--------	---	---	---	---

Objectif 3: Renforcer la solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et leurs ayant droit

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Nombre de familles de militaires tombés, appuyées	Nombre	50	150	150	150
3.2 Pourcentage de militaires blessés au cours des opérations, appuyés	%	100	50	50	50
3.3 Pourcentage d'enfants des militaires tombés ayant bénéficiés d'un appui pour la scolarisation	%	50	100	100	100
3.4 Nombre de veuves des militaires ayant bénéficiés d'Activités Génératrices de Revenus	Nombre	100	100	100	100

Objectif 4: Améliorer les conditions de vie dans les 200 communes les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Nombre de communes ayant été sensibilisées	Nombre	20	50	50	30
4.2 Pourcentage de communes ayant bénéficié de financement	%	10	50	85	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	908 225	726 171	959 368	1 212 040
Investissement	722 750	762 750	633 162	701 913
Total :	1 630 975	1 488 921	1 592 530	1 913 953

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base	538 464	397 595	558 171	697 656
Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté	732 511	736 642	652 759	731 665
Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits	360 000	354 684	381 600	484 632
Total :	1 630 975	1 488 921	1 592 530	1 913 953

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	3	3	3	3
CATEGORIE B1	1	1	1	1
Total :	4	4	4	4

Action 01 Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	478 464	297 595	507 171	644 106
Investissement	60 000	100 000	51 000	53 550
Total	538 464	397 595	558 171	697 656

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des populations du Nord Mali	100 000
1.1.2 Renforcement de la capacité opérationnelle FSN	72 945
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel FSN	187 500
4.2.2 Prise en charge des dépenses de solidarité FSN	37 150
Total	397 595

Action 02 Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	69 761	73 892	70 597	83 302
Investissement	662 750	662 750	582 162	648 363
Total	732 511	736 642	652 759	731 665

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Réalisation d'études et recherches ODHD	62 750
2.1.2 Appui programme ODHD	400 000
2.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ODHD	44 070
2.2.2 Prise en charge des dépenses de gestion ODHD	14 771
4.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel ODHD	15 051
4.2.1 Réduction de la pauvreté dans les 200 Communes les plus pauvres	200 000
Total	736 642

Action 03 Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	360 000	354 684	381 600	484 632
Total	360 000	354 684	381 600	484 632

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle FS	290 000
3.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel FS	10 684
3.3.1 Prise en charge des dépenses de solidarité FS	10 000
3.4.1 Appui aux AGR des femmes FS	44 000
Total	354 684

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.021 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR SANTE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL		120 000	120 000	120 000	90 000	94 500
Total :		120 000	120 000	120 000	90 000	94 500

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.054 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE SIKASSO		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE TOMBOKO		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE GAO		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE KIDAL		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE MOPTI		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET DE CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE SECOU		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRCUTION CENTRES DE SANTE REGION DE KOULI		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRCUTION CENTRES DE SANTE REGION DE MENAKO		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE TAOUDIT		300 000	300 000	300 000	225 000	236 250
PROJET CONSTRUCTION CENTRES DE SANTE REGION DE KAYE		300 000	300 000	300 000	300 000	331 199
Total :		3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 325 000	2 457 449

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.057 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE KOULIKORO		200 000	200 000	200 000	144 000	151 200
AMELIORATION PLATEAU TECHNIQUE HOPITAUX		5 000 000	4 500 000	5 000 000	3 240 000	3 402 000
CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT HOPITAUX		10 000 000	10 500 000	10 000 000	7 560 000	7 938 000
REHABILITATION/ EXTENSION IOTA		100 000	200 000	100 000	144 000	151 200
REHABILITATION EXTENSION HOPITAL .P.G		250 000	310 000	250 000	223 200	234 360
REHABILITATION EXTENSION HOPITAL G.T.		300 000	300 000	300 000	216 000	226 800
REHABILITATION/ EXTENSION HOPITAL KATI		200 000	400 000	200 000	288 000	302 400
AMENAGEMENT / EQUIPEMENT CENTRE LUTTE C/ DREPANOCY		800 000	200 000	200 000	150 000	160 500
CONSTRUCTION CENTRE TELESANTE ET INFOR. MEDICALE		1 000 000	670 000	300 000	502 500	527 625
EXTENSION/ EQUIPEMENT HOPITAL DU MALI		2 000 000	2 000 000	500 000	1 440 000	1 512 000
MISE A NIVEAU LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE		150 000	250 000	150 000	187 500	200 625
REHABILITATION EXTENSION INSP		250 000	250 000	250 000	187 500	200 625
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE KAYES		200 000	200 000	200 000	144 000	151 200
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE SIKASSO		200 000	200 000	200 000	144 000	151 200
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE SEGOU		200 000	200 000	200 000	144 000	151 200
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE MOPTI		200 000	200 000	200 000	144 000	151 200
RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE GAO		200 000	200 000	200 000	144 000	151 200
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNOS		5 000 000	0	600 000	0	0
CONSTRUCTION EQUIPEMENT HOPITAL DERMATOLOGIQUE DE		1 200 000	0	300 000	0	0
REHABILITATION EQUIPEMENT ANEH		200 000	0	200 000	0	0
Total :		27 650 000	20 780 000	19 550 000	15 002 700	15 763 335

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.061 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION CENTRE REGIONAL APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE		800 000	0	400 000	0	0
Total :		800 000	0	400 000	0	0

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.062 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU R+3 DANS LA COUR DE JUSTICE		750 000	0	200 000	0	0
Total :		750 000	0	200 000	0	0

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.063 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI PROGRAMME OBSERVATOIRE DVPT HUMAIN DURABLE		400 000	400 000	400 000	340 000	377 400
PROJET APPUI REINSERTION SOCIO.ÉCOQ POPULATIONS NORD		100 000	60 000	100 000	51 000	53 550
PROG NATIONAL REDUCT° PAUVRETE 200 COMMUNES PLUS PAP		200 000	200 000	200 000	170 000	188 699
Total :		700 000	660 000	700 000	561 000	619 649

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le SIDA.

Le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en oeuvre et au suivi de cette politique. (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le HCNLS est confronté aux contraintes et défis suivants:

I.2.1 Contraintes

- insuffisance du financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA ;
- faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le SIDA ;
- faible implication du niveau communautaire ;
- discrimination et stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI) ;
- faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du sida dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- difficultés dans la mise en oeuvre du plan d'élimination de la TME (e-TME) ;
- difficultés d'accès aux régions du nord à cause de l'insécurité persistante.

I.2.2 Défis

- mise en place effective du Fonds national de lutte contre le SIDA;
- renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté.) ;
- respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- renforcement du niveau de connaissance de la population générale sur le VIH et sur le sida et en particulier la jeunesse;
- renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du SIDA ;
- disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH.

I.3 La politique sectorielle

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en termes de lutte contre le SIDA au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international à hauteur de 80% et national à hauteur de 20%, a donné des résultats probants en termes de préventions, de traitements, de soins et de soutiens.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 8 Juin 2016 pour aller à l'élimination du SIDA à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre le SIDA et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020**

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de prévalence séropositive au Mali	%	1.1	1.1	1.1	1.1
2	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	41	47	51	40
3	Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux	%	33	34	26	26
4	Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	37	45	50	40
5	Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	21	30	36	26

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609
Total :	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	135 949	142 057	152 258	167 479
Biens et services	88 560	58 560	90 729	91 636
Transferts et subventions	2 240 209	2 270 209	2 464 223	2 858 494
Total :	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.058 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA

Responsable du programme : Le Secrétaire Exécutif

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination du SIDA à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies en 8 Juin 2016.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le sida est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	40	90	90	90				

Moyen de Vérification : Rapports annuels du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité/Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH

1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique du VIH au cours de leurs premiers mois de vie, pendant la période de référence	%	10	76	76	76
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence/Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficaces ou qui en ont commencé	%	21	95	95	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçus des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère/enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement /Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

Objectif 2: Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	40	66	74	74				

Moyen de Vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH

2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	26	63	78	78
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH

2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée	%	27	58.6	90	90
--	---	----	------	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes sous traitement antirétrovirale au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée/Nombre de personnes actuellement sous traitement antirétrovirale)x100

Objectif 3: Promouvoir les questions de droits humains et du genre

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniformes) informés et sensibilisés sur les questions de droits humains et du genre liées au VIH	%	90	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS					
Précision Méthodologique : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués					
3.2 Pourcentage des PV-VIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le SIDA	%	54	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH					
Précision Méthodologique : Nombre de PVVIH adultes bénéficiant d'un traitement antirétroviral sensibilisé /Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral					

Objectif 4: Cordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP					
Précision Méthodologique : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional					
4.2 Pourcentage de missions de Supervision et d'audit réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP					
Précision Méthodologique : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles/Nombre total de missions de supervision prévues					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	135 949	142 057	152 258	167 479
Biens et services	88 560	58 560	90 729	91 636
Transferts et subventions	2 240 209	2 270 209	2 464 223	2 858 494
Total :	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Lutte contre le sida	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609
Total :	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	11	11	11	11
CATEGORIE B1	6	6	6	6
CATEGORIE B2	3	3	3	3
AUTRES	18	18	18	18
Total :	38	38	38	38

Action 01 Lutte contre le sida

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	135 949	142 057	152 258	167 479
Biens et services	88 560	58 560	90 729	91 636
Transferts et subventions	2 240 209	2 270 209	2 464 223	2 858 494
Total	2 464 718	2 470 826	2 707 210	3 117 609

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Promotion du dépistage et la connaissance du statut sérologique	320 000
1.2.1 Extension et le renforcement des capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoire de diagnostic	200 000
1.3.1 Promotion du dépistage des femmes en âge de procréer et les hommes dans les services de santé de la reproduction	200 000
2.1.1 Renforcement des structures de prise en charge en produits de santé en équipements	355 339
2.2.1 Renforcement des structures de prise en charge en médicaments pédiatriques et en équipements	200 000
2.3.1 Renforcement des capacités des structures de santé en intrants pour la CV	200 000
3.1.1 Renforcement de la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination	20 000
3.2.1 Renforcement des connaissances des PV.VIH adultes sensibilisés sur les textes et lois sur le VIH	30 000
4.1.1 Renforcement de la Coordination de la lutte à tous les niveaux (national et régional)	591 570
4.1.2 Organisation de la campagne National de lutte contre le sida (mois de décembre)	80 000
4.1.3 Organisation de la Session du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida	20 000
4.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel	142 057
4.2.1 Réalisation des missions de supervision d'audit et de contrôle	35 000
4.2.2 Renforcement de la mise place des outils de collecte de données à tous les niveaux	50 000
4.2.3 Réalisation d'études sur la lutte contre le VIH	26 860
Total	2 470 826

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille prépare et met en oeuvre la politique nationale du Genre, de la Famille, de Promotion et de Protection de la Femme et de l'Enfant.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures devant assurer le bien-être de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- la politique nationale du Genre ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants;
- la promotion des droits de la Femme et de l'Enfant ;
- la protection de l'Enfance ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes et projets de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes

- faible fonctionnement des mécanismes institutionnels de mise en oeuvre des politiques et programmes ;
- non fonctionnalité des mécanismes de suivi cohérent des politiques et des stratégies ;
- faible appropriation des documents de politiques par les acteurs concernés ;
- insuffisance de la maîtrise des concepts (genre, enfant, famille et femme) par les acteurs institutionnels ;
- insuffisance de systèmes d'information harmonisés et fonctionnels ;
- non fonctionnalité des cadres de concertation ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- absence de plan de carrière ;
- insuffisance des ressources financières ;
- faible maîtrise des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- faible capitalisation des acquis ;
- influence des pesanteurs socio-culturelles et religieuses.

I.2.2 Défis

- opérationnaliser le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDAFEF) 2020-2029 ;
- garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- renforcer les capacités des ressources humaines du département et les autres acteurs ;
- rendre fonctionnel le système d'information sur la femme, l'enfant et la famille (SIFEF) ;
- créer les conditions d'un partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers) ;
- renforcer le plan de communication et le plaidoyer en faveur du changement de comportement ;
- mobiliser plus de ressources financières pour la mise en oeuvre des programmes.

I.3 La politique sectorielle

La vision de la politique sectorielle du département est de : « contribuer à l'émergence du Mali à travers l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille, fondée sur l'égalité de chances et de droits pour la constitution d'un capital humain de qualité capable de participer efficacement à la création de richesses et à la gouvernance sociale économique et politique du pays ».

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dispose de trois politiques nationales et d'une stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre:

- la Politique Nationale Genre (PNG) vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

- la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles.

- la Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement.

- la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) vise un Mali dans lequel les filles, les femmes, les garçons, les hommes adoptent des comportements et des attitudes favorables à l'abandon des VBG d'ici à 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Pourcentage de femmes aux postes électifs	%	10	25,6	25,6	25,6
2	Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l'administration publique	%	25	16	13,07	13,96
3	Pourcentage de femmes Alphabétisées	%	-	-	25,7	25,4
4	Pourcentage de Femmes au chômage	%	-	-	9,7	6,1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	2 471 133	2 720 312	2 526 878	2 709 638	
Promotion de la Femme	3 023 040	2 442 523	2 784 062	2 968 744	
Promotion de l'Enfant et de la Famille	1 389 529	1 394 395	1 355 692	1 483 848	
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	650 000	650 000	700 000	700 000	
Total :	7 533 702	7 207 230	7 366 632	7 862 230	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	1 539 056	1 719 086	1 708 603	1 912 267	
Biens et services	1 451 164	1 454 380	1 486 637	1 530 281	
Transferts et subventions	1 686 256	1 687 603	1 743 408	1 855 454	
Investissement	2 857 226	2 346 161	2 427 984	2 564 228	
Total :	7 533 702	7 207 230	7 366 632	7 862 230	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.022 Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

Responsable du Programme : Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. le programme intervient dans les domaines ci-après:

- la coordination et le pilotage des politiques nationales en matière de genre, enfant et famille;
- la gestion financière;
- la décentralisation et la déconcentration des ressources au sein du département.

En perspective, le programme s'attellera à:

- la mise en oeuvre du plan décennal 2020-2029;
- l'amélioration des ressources transférées aux collectivités et la satisfaction des cadres organiques des services déconcentrés;
- le suivi de la réforme budgétaire pour le département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.022 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : montants liquidés/montant initial du budget)x100

1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi du plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) x100.

1.3 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation des structures

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées /nombre de formations prévues) x 100.

Objectif 2: Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution des plans de travail annuels(PTA) des quatre (04) programmes	%	100	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des programmes (1 par trimestre)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées des programmes/nombre total d'activités prévues par les programmes) X100

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des instances statutaires des politiques et programmes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV/CR de Sessions (Cité des Enfants, FAFE, SP-PNG, PNVBG ,PRECOFEM/CNDIFE.)

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre en Année N/ nombre total de recommandations formulées en Année N-1) x 100.

2.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes	%	100	60	100	100
--	---	-----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de mission de suivi-évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées /nombre total de missions prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du plan de communication du PRODAFFE	%	100	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Mandat de délégation

Précision Méthodologique : (Montant des ressources transférées/montant des ressources à transférées) x 100

4.2 Taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré	%	100	40	45	50
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DRPEFEF, SLPFEF et actes administratifs

Précision Méthodologique : Nombre d'agents existants/nombre total d'agents prévus x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	596 131	645 310	661 703	741 105
Biens et services	833 788	833 788	854 200	879 630
Transferts et subventions	707 138	707 138	712 983	766 863
Investissement	334 076	534 076	297 992	322 040
Total :	2 471 133	2 720 312	2 526 878	2 709 638

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	1 703 750	1 931 583	1 712 295	1 834 084
Gestion financière et matérielle	745 425	766 771	791 320	851 160
Processus de décentralisation et déconcentration	21 958	21 958	23 263	24 394
Total :	2 471 133	2 720 312	2 526 878	2 709 638

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	34	44	34	36
CATEGORIE B1	18	17	18	19
CATEGORIE B2	20	22	20	21
CATEGORIE C	9	9	9	9
AUTRES	45	45	46	47
Total :	126	137	127	132

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	313 241	341 074	347 696	389 418
Biens et services	403 450	403 450	413 328	425 548
Transferts et subventions	670 000	670 000	675 400	722 516
Investissement	317 059	517 059	275 871	296 602
Total	1 703 750	1 931 583	1 712 295	1 834 084

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du CNDIFE et du CABINET	341 074
1.1.2 Entretien courant des bâtiments	9 000
1.1.3 Rénovation des bâtiments	20 000
1.1.4 Construction d'un immeuble pour les structures MPFEF	500 000
1.1.5 Approvisionnement en biens et services des structures de l'action	391 509
1.1.6 Appui aux activités du FAFE	650 000
2.2.3 Suivi de la mise en oeuvre de la PNG	20 000
Total	1 931 583

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	282 890	304 236	314 007	351 687
Biens et services	411 173	411 173	421 239	433 862
Transferts et subventions	37 138	37 138	37 583	44 347
Investissement	14 224	14 224	18 491	21 264
Total	745 425	766 771	791 320	851 160

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.2 Approvisionnement en biens et services des structures	437 475
1.2.3 Entretien des bâtiments (rénovation)	20 000
1.2.4 Entretien courants des bâtiments	5 000
1.2.5 Prise en charge des dépenses du personnel	304 236
Total	766 771

Action 03 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	19 165	19 165	19 633	20 220
Investissement	2 793	2 793	3 630	4 174
Total	21 958	21 958	23 263	24 394

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Suivi de l'effectivité des transferts des ressources financières et matérielles liées aux compétences transférées	9 978
4.2.1 Mise en oeuvre du plan de déconcentration	8 980
4.2.3 Entretien des bâtiments (rénovation)	3 000
Total	21 958

Responsable du Programme : Conseillère Technique Genre

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social, économique, juridique et politique de la femme.

A cet effet, il est chargé de :

-améliorer le statut social et économique de la femme ;

-promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;

-améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;

-s'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.059 est bâti autour de quatre objectifs spécifique suivants :

-développer un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socio-économique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation.

-mettre à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décisions ;

-améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;

-s'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes au niveau central et déconcentré..

Objectif 1: Développer la communication, l'identification et la prise en charge des cas de complication liées aux MGF/VBG.

Indicateurs	Unité	Estimation		Cibles	
		2021	2022	2023	2024
1.1 pourcentage de survivant (es) de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge holistique	%	97	54	77	100

Moyen de Vérification : Rapports national du PNVBG, carte de référence

Précision Méthodologique : (Nombre de cas pris en charge / nombre de cas identifiés) x 100

1.2 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon des MGF	%	25	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Précision Méthodologique : Rapport d'activités

Formule : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de conventions /nombre de villages à couvrir par an)x100 (2100 villages soit 12 % des 12000 villages)

1.3 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon sur le mariage d'enfants	%	13	47	73	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention/nombre de villages à couvrir par an)x100

Formule :

1.4 Proportion	%	0	100	100	100
----------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports National PNVBG

Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné le mariage d'enfants à travers la signature de convention/nombre de village à couvrir par an) x100 (1500 villages soit 12% des 12 000 villages)

Objectif 2: Assurer une représentation équitable des femmes et de leurs associations dans les instances chargées de prévenir, réguler et résoudre les conflits.

Indicateurs	Unité	Estimation		Cibles	
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de représentativité des femmes dans les organes de prévention et de résolution des conflits	%	30	30	35	40

Moyen de Vérification : Décisions de nominations

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes nommées/Nombre de personnes prévues dans les organes)x100

2.2 Pourcentage de femmes formées dans la prévention et la gestion des conflits (APR, R 1325)	%	22	30	35	35
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes formées/nombre total prévu) x 100 (prévision 450 femmes à former pendant les 3 ans)

Objectif 3: Appuyer la promotion de l'entreprenariat féminin dans les zones rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de femmes formées dans les AGR et dans l'entreprenariat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes formées dans les AGR/ nombre de femmes prévuesx100)

Formule : (Nombre de femmes formées à l'entreprenariat/ nombre de femmes prévuesx100)

3.2 Pourcentage d'organisations de femmes ayant bénéficié des équipements et des infrastructures de production	%	30	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Bordereaux de livraison, PV de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations bénéficiaires/nombre d'organisations prévues) x 100

Formule :

3.3 Taux de réussite des activités d'AGR et d'entreprenariat	%	60	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes exerçant l'activité pendant au moins 3 ans /(nombre de femmes appuyées dans l'entreprenariat) x 100

Objectif 4: S'assurer de la représentativité des femmes dans les postes nomminatives et électives.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de représentativité des femmes au postes nominatif	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Actes de nommination par décret

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes nommées/personnes prévues dans les organes)x100

4.2 Taux de représentativité des femmes aux postes électifs	%	27.89	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Résultats d'élections communales,législatives et présidentielles

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes élues/nombre de personnes prévues) x100

Formule :

4.3 Proportion de cadres de concertation créés et fonctionnels	%	15	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi et supervision, de concertation

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres de concertation tenus/nombre de cadres de concertation prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	726 166	803 498	806 298	901 688
Biens et services	278 864	282 080	285 634	293 756
Transferts et subventions	21 459	21 459	21 716	25 624
Investissement	1 996 551	1 335 486	1 670 414	1 747 676
Total :	3 023 040	2 442 523	2 784 062	2 968 744

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Amélioration des conditions de la femme	2 804 680	2 223 710	2 570 508	2 739 760
Formation et Education de la Femme	218 360	218 813	213 554	228 984
Total :	3 023 040	2 442 523	2 784 062	2 968 744

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	73	72	74	76
CATEGORIE B1	21	18	21	21
CATEGORIE B2	31	29	31	31
CATEGORIE C	10	10	10	10
AUTRES	38	37	38	38
Total :	173	166	174	176

Action 01 Amélioration des conditions de la femme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	702 756	779 246	780 313	873 365
Biens et services	213 368	214 971	218 553	224 549
Transferts et subventions	21 459	21 459	21 716	25 624
Investissement	1 867 097	1 208 034	1 549 926	1 616 222
Total	2 804 680	2 223 710	2 570 508	2 739 760

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel	779 246
1.1.2 Acquisition de biens et services au profit des services et des femmes	236 464
1.1.3 Organisations des évènements spéciaux (6 février, 08 mars, 31 juillet, 15 octobre, 25 novembre)	15 000
1.3.4 projet 2 : Programme d'Appui à l'Autonomisation des femmes dans les filières agro sylvo pastorales et le Karité	693 000
1.3.5 projet 3 : Programme d'appui Diversification, Valorisation (filières porteuses)	100 000
1.3.6 Projet 4 : Projet appui promotion de la femme rurale	100 000
1.3.7 Projet 5 : Projet Appui à l'Organisation Panafricaine des femmes	100 000
1.3.8 Projet 6 : Programme National appui femmes Opératrices Economiques	100 000
1.3.9 projet7 : Programme d'Appui à l'Autonomisation des femmes dans les filières agro sylvo pastorales et le Karité	100 000
Total	2 223 710

Action 02 Formation et Education de la Femme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	23 410	24 252	25 985	28 323
Biens et services	65 496	67 109	67 081	69 207
Investissement	129 454	127 452	120 488	131 454
Total	218 360	218 813	213 554	228 984

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Entrtiien des bâtiment (Rénovation)	27 594
1.1.5 Entretien courant bâtiment	24 967
2.1.1 Prise en charge du salaire du personnel	24 252
2.1.2 Acquisitions de biens et services	42 000
4.2.4 Projet 1 : Projet équipement des maisons des femmes	100 000
Total	218 813

Le Programme : 2.060 Promotion de l'Enfant et de la Famille

Responsable du Programme : Directeur national de la Promotion de l'enfant et de la Famille

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien-être de la famille.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

- 1.Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant ;
- 2.Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes;
- 3.Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socio-culturelles en faveur des enfants et leur participation ;
- 4.Renforcer la fonction socialisante de la famille

Objectif 1: Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de documents adoptés dans le domaine de la protection des droit de l'enfant, de la promotion de la famille	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Existence des textes adoptés

Précision Méthodologique : (nombre de documents adoptés/nombre de documents soumis à l'adoption) x 100 (02 documents)

1.2 Pourcentage de cadres de concertation fonctionnels	%	60	50	70	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de cadre de concertation ayant tenu leur réunion statutaire/nombre total de cadres prévus) x100

1.3 Taux de couverture géographique des missions de suivi/supervision	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de régions couvertes par les missions de supervision)/(nombre total des régions et le District) x 100.

Objectif 2: Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
2.1 Part des garçons victimes de VAEN y compris ceux en situation d'urgence pris en charge	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de garçons pris en charge) / (le nombre total d'enfants identifiés) X 100 (5839 enfants)

2.2 Part des filles victimes de VAEN y compris celles en situation d'urgence prises en charge	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de filles prises en charge) /(le nombre total d'enfants identifiés)x 100 (5839 enfants)

2.3 Pourcentage de personne (hommes, femmes, filles, garçons) formés sur les droits et devoirs des enfants	nombre	100	100	100	100
--	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : Nombre de personne formées/nombre total de personnes à former x 100

2.4 Nombre d'études réalisées	nombre	1	2	2	2
-------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des services

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage d'enfants de 12 - 17 ans formés en technique de plaidoyer de communication et sur les enjeux du développement	nombre	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants formés/nombre d'enfants 12-17 ans) x100

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 2.060. C'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit des indicateurs 3.1.3.2.3.3.3.3..

3.2 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans ayant pris part aux activités socioéducatives	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives)/ (Nombre d'enfants 12-17 ans)x100

3.3 Parts des filles de 12 -17 ans renforcés sur les questions de citoyenneté		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de filles renforçées/nombre total d'enfant 12-17 ans) x100

3.4 Parts des garçons de 12 à 17 ans renforcés sur les questions de citoyenneté		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de garçons renforçées/nombre total d'enfant 12-17 ans) x100

Objectif 4: Renforcer la fonction socialisante de la famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage d'adolescents (15 -19 ans)informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction et la planification familiale	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre d'adolescents de 15-19 ans) informés, sensibilisés / (l'effectif total d'adolescents 15-19 ans) X100 (9078 adolescents)

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 2.060. C'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit de l'indicateur 4.4.

4.2 Nombre de filles de 0 à 5 ans victimes de VAEN identifiés et pris en charge dans les centres d'accueil	nombre	200	100	100	100
--	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports Annuelles de la DNPEF

Précision Méthodologique : Dénombrement NB: nombre total d'enfants victimes de VAEN 498 en 2020

4.3 Nombre de garçons de 0 à 5 ans victimes de VAEN identifiés et pris en charge dans les centrs d'accueil	nombre	200	100	100	100
--	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans abandonnés et adoptés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel de la DNPEF

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants adoptés/ nombre total d'enfants de 0 à 5 ans abandonnés)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	216 759	270 278	240 602	269 474
Biens et services	338 512	338 512	346 803	356 895
Transferts et subventions	307 659	309 006	308 709	362 967
Investissement	526 599	476 599	459 578	494 512
Total :	1 389 529	1 394 395	1 355 692	1 483 848

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Promotion des droits de l'enfant et de la famille	852 870	906 389	850 263	912 867
Participation des Enfants	536 659	488 006	505 429	570 981
Total :	1 389 529	1 394 395	1 355 692	1 483 848

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	35	31	36	37
CATEGORIE B1	10	8	10	10
CATEGORIE B2	8	12	8	8
CATEGORIE C	4	4	4	4
AUTRES	23	23	23	25
Total :	80	78	81	84

Action 01 Promotion des droits de l'enfant et de la famille**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	216 759	270 278	240 602	269 474
Biens et services	338 512	338 512	346 803	356 895
Transferts et subventions	40 000	40 000	40 480	47 766
Investissement	257 599	257 599	222 378	238 732
Total	852 870	906 389	850 263	912 867

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoire du salaire	219 530
1.1.2 Prise en charge des activités du parlement des enfants	40 000
1.1.3 Approvisionnement en biens et services des structures de coordination de l'enfant et de la famille (comité interministériel et comité paritaire, Conseil National de la Famille)	45 179
1.1.4 Approvisionnement en biens et services du CAPF	200 932
1.1.5 Prise en charge des salaires du personnel CAPF	50 748
4.2.1 Prise en charges du salaire des nounous	100 000
4.4.3 Projet lutte contre abandons	100 000
4.4.4 Projet construction/équipement pouponnière	150 000
Total	906 389

Action 02 Participation des Enfants**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	267 659	269 006	268 229	315 201
Investissement	269 000	219 000	237 200	255 780
Total	536 659	488 006	505 429	570 981

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du Personnel	120 746
3.1.2 Approvisionnement en biens et services de la Cité des Enfants	148 260
3.2.1 Aménagement Espace de loisirs de la Cité des Enfants	219 000
Total	488 006

Le Programme : 3.003 Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MPFEF

a).Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à atteindre l'objectif général du Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE) qui vise à contribuer à l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du PAAFE sont :

- 1-Accroître le potentiel économique des femmes ;
- 2-Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique ;
- 3-Contribuer à l'épanouissement de l'enfant ;
- 4-Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.

Objectif 1: Accroître le potentiel économique des femmes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage d'organisations féminines équipées en matériels de production	%	80	75	80	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activités,de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre, justificatifs des acquisitions des matériels et équipements de production

Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations féminines équipées /Nombre d'organisations féminines demandeurs) x 100

Formule : NB: L'indicateur ci-après est un nouveau indicateur qui va permettre de mieux apprécier les performances du programme 3.003. C'est pourquoi il n'est pas renseigné pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit de l'indicateur 1.3.

1.2 Pourcentage de projets générateurs de revenus financés par le FAFE à travers les structures partenaires	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de dépouillement et de validation,rapport d'activités et situation des financements provenant des banques et des SFD partenaires de mise en oeuvre du FAFE

Précision Méthodologique : (Nombre de plans d'affaire d'AGR/PME-PMI financés) / (nombre total de plan d'affaire d'AGR/PME-PMI prévus) x 100

1.3 Nombre d'AGR/PME/PMI, d'organisations de groupements de femmes et d'usagers accompagnés (appui-conseil)	Nombre	-	55	60	65
---	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la CT -FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, situation des demande d'appui, du plan d'affaires d'AGR/PME-PMI accompagnés, situation des usagers de la CT-FAFE accompagnées

Précision Méthodologique : Dénombrement d'AGR-PME-PMI, d'organisations de groupement de femmes et d'usagers accompagnées.

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 3.003. c'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit de l'indicateur 1.3.

Objectif 2: Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique, économique et politique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Nombre de femmes dont les capacités ont été renforcées	Nombre	-	2000	2200	2420

Moyen de Vérification : Rapport de formations, rapport de suivi/évaluation, rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de renforcement des capacités effectués

Précision Méthodologique : Dénombrement de femmes dont les capacités ont été renforcées

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 3.003. c'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit des indicateurs 2.1;2.2;2.3;2.4.

2.2 Nombre de foires auxquelles les femmes ont participé	Nombre	-	4	4	4
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport de suivi-évaluation, rapport de participation aux activités commerciales et promotionnelles.

Précision Méthodologique : Dénombrement de participation des promotrices d'AGR-PME-PMI, d'organisation et de groupement de femmes accompagnées aux activités commerciales et promotionnelles.

2.3 Nombre d'emplois créés pour les femmes	Nombre	-	400	400	400
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.

Précision Méthodologique : Dénombrement d'emplois créés pour les femmes

2.4 Nombres d'emplois créés pour les filles	Nombre	-	10	10	10
---	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre.

Précision Méthodologique : Dénombrement d'emplois créés pour les filles

Objectif 3: Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre d'enfants des groupements et des structures en situation difficile accompagnés en vue de leur réinsertion sociale	Nombre	-	1100	1210	1220

Moyen de Vérification : Rapport de suivi-évaluation, rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'accompagnement effectués.

Précision Méthodologique : Dénombrement de regroupement d'enfants accompagnés dans le cadre de la réinsertion socio-économique des enfants en situation difficile.

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 3.003. c'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit des indicateurs 3.1;3.2;3.3.

3.2 Nombre d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) filles	Nombre	-	660	726	730
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectué

Précision Méthodologique : nombre d'enfants (filles) encadrés

3.3 Nombre d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) garçons	%	-	165	180	185
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectué

Précision Méthodologique : Nombre d'enfants (garçons) encadré

Formule :

Objectif 4: Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage d'actions financées et suivies par le FAFE	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi

Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivis réalisées) / (nombre total de missions de suivis prévues) x 100

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 3.003. c'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit des indicateurs 4.1;4.2;4.3;4.4.

4.2 Pourcentage des bénéficiaires supervisés par le FAFE	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de supervision

Précision Méthodologique : (Nombre de mission de supervision réalisée/nombre total de mission de supervision prévue) x100

4.3 Pourcentage de partenaires de mise en oeuvre évalué	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de mission d'évaluation

Précision Méthodologique : (nombre de mission d'évaluation réalisé/nombre total de mission d'évaluation prévue) x 100

4.4 Taux de mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE	%	-	55	60	65
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatif des activités de communication.

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication exécutés/nombre total d'activités de communication prévue) x 100

Formule : NB : Les indicateurs ci-après sont de nouveaux indicateurs qui vont permettre de mieux apprécier les performances du programme 3.003. c'est la raison pour laquelle il ne sont pas renseignés pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. Il s'agit des indicateurs 4.1;4.2;4.3;4.4.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	650 000	650 000	700 000	700 000
Total :	650 000	650 000	700 000	700 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant	650 000	650 000	700 000	700 000
Total :	650 000	650 000	700 000	700 000

Action 01 Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	650 000	650 000	700 000	700 000
Total	650 000	650 000	700 000	700 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Dépouillement es demandes d'appui en matériels et équipement de production	2 500
1.1.2 Dotation des organisations féminines en matériels et équipements de production	50 000
1.1.3 Acquisition de biens et services	20 000
1.2.1 Organisation des appels à manifestations d'intérêts, appels à proposition de plans d'affaires ou de demande d'appui	2 000
1.2.2 Dépouillement des propositions de manifestations d'intérêts, de plans d'affaires ou de demande d'appui soumis	15 000
1.2.3 Réunion de validation et du comité de pilotage du FAFE	15 000
1.2.4 Financement des plans d'affaires d'AGR/PME/PMI	150 000
1.2.5 Organisation de tables rondes pour la mobilisation des ressources aditionnelles auprès des PTF	2 000
1.2.6 Participation à la mise en oeuvre des activités avec les partenaires	50 000
1.3.1 Accompagnement des cibles du FAFE (appui-conseil)	10 000
2.1.1 Renforcement des capacités des personnes identifiées	100 000
2.1.2 Renforcement des capacités du personnel de la CT-FAFE	20 000
2.2.1 Appui technique et financier à la participation aux activités commerciales et promotionnelles.	10 000
2.2.2 Suivi des activités commerciales et promotionnelles	10 000
2.3.1 Accompagnement à la création d'emploi pour les promotrices d'AGR-PME-PMI	30 000
2.4.1 Accompagnement à l'apprentissage de métier et à la création d'emploi pour les filles	10 000
3.1.1 Accompagnement d'enfant , de regroupement et de structures dans le cadre de la réinsertion socio-économique des enfants en situation difficile	90 000
3.2.1 Appui à l'encadrement des fille en situation difficile	10 000
3.3.1 Appui à l'encadrement des garçons en situation difficile	10 000
4.1.1 Mission de suivi des actions financés par le FAFE	10 000
4.1.2 Mise en place d'un sous système d'information et de gestion du FAFE	5 000
4.2.1 Mission de supervision des bénéficiaires	6 000
4.3.1 Mission d'évaluation des partenaires de mise en oeuvre	5 000
4.4.1 Mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE	17 500
Total	650 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.022 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET CONSTRUCT° SIEGE DFM/ CADD/ CELL BVG & GENRE/ PI		1 275 000	300 000	500 000	255 000	272 850
Total :		1 275 000	300 000	500 000	255 000	272 850

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.059 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAM. NATIONAL APPUI FEMMES OPERATRICES ECONOMI		100 000	120 000	100 000	102 000	109 140
APPUI VALORISATION FILIERES PORTEUSES		100 000	120 000	100 000	120 000	132 478
APPUI ORGANISATION PANAFRICaine DES FEMMES		100 000	120 000	100 000	102 000	109 140
EQUIPEMENT MAISONS DES FEMMES ET ENFANTS		100 000	100 000	100 000	85 000	90 950
APPUI AUTONOMISATION FEMMES FILIERS AGRO-SYLVO-PAST		100 000	100 000	100 000	85 000	90 950
PROJET APPUI PROMOTION FEMMES RURALES		100 000	200 000	100 000	170 000	181 900
Total :		600 000	760 000	600 000	664 000	714 558

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.060 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
LUTTE CONTRE ABANDON ENFANTS		100 000	100 000	100 000	85 000	90 949
CONSTRUCTION / EQUIPEMENT POUPONNIERE BAMAKO		150 000	150 000	150 000	127 500	136 424
AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS CITE DES ENFANTS		200 000	250 000	200 000	212 500	227 375
Total :		450 000	500 000	450 000	425 000	454 748

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Transports et des Infrastructures prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de Transports, de développement des Infrastructures et d'Equipement de Transport.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la définition et la mise en oeuvre d'une politique de développement des transports ;
- la réglementation et le contrôle des transports routiers ;
- l'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- la lutte contre l'insécurité routière dans toutes ses formes en collaboration avec le ministre chargé de la Sécurité ;
- le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la promotion du transport en commun en milieu urbain ;
- la recherche et l'expérimentation dans le domaine des Travaux publics ;
- la conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aérodromes, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- la conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- le suivi de l'acquisition du matériel roulant et des équipements lourds.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Contraintes:

Les principales contraintes liées au sous-secteur des infrastructures de transport routier sont :

- L'opérationnalisation de la décentralisation dans le secteur routier ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines ;
- l'insuffisance des ressources allouées à la construction, à la réhabilitation et à l'entretien routier qui ne couvrent que moins de 50% des besoins actuels d'entretien courant du réseau routier ainsi que le manque de ressources pour financer l'entretien périodique;
- l'insuffisance du contrôle et de la pénalisation des surcharges constituant des facteurs de dégradations précoces des routes ;
- le manque d'outils adéquats de planification des projets routiers ;
- l'occupation anarchique des emprises des routes ;
- l'insuffisance des moyens alloués aux unités déconcentrées pour le suivi du réseau routier;
- l'inadéquation du mode d'exécution des travaux d'urgence et travaux exceptionnels avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur ;
- l'insuffisance de textes pour la recherche et l'expérimentation dans le domaine des BTP ;
- l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.
- l'insuffisance et la vétusté des locaux abritant le personnel de la DNNTMF (aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et subrégional) ;
- le mauvais état et l'inadéquation des équipements et moyens de transport routier, ferroviaire et fluvial ;
- l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau de stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers ;
- l'obsolescence des outils informatiques de production de documents de transport en déphasage avec les performancesimposées pour répondre au besoin des usagers du service public des transports .

I.2.2 Défis

Quelques défis sont cités ici :

- la responsabilisation des collectivités locales vis-à-vis de leurs attributions, conformément à la politique de décentralisation ;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines ;

- l'accès aux financements innovants pour le développement et la maintenance des infrastructures et équipements routiers, face à la rareté des ressources conventionnelles ;
- l'application effective du Règlement 14 de l'UEMOA relatif à la lutte contre les surcharges routières ;
- la sécurisation des emprises routières conformément aux dispositions du Décret N°2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
- la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal ;
- la réglementation de la recherche et l'expérimentation dans le domaine des BTP ;
- la maîtrise des effectifs et des profils du personnel de la DNTTMF ;
- la construction et réhabilitation de locaux de la DNTTMF et de ses structures régionales et subrégionales ;
- l'extension et la modernisation du réseau météorologique ;
- le renforcement des capacités de stockage des entrepôts et la construction des parkings ;
- la modernisation et la sécurisation des documents de transports.

I.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en Conseil des ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des Partenaires Techniques et Financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034. L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer au renforcement des capacités, afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de façon pérenne d'un point de vue économique, social et environnemental. La Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement est structurée autour des objectifs spécifiques suivants :

- contribuer à la croissance de l'économie du pays par le désenclavement intérieur et extérieur;
- créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports ;
- assurer la formation et le développement des ressources humaines participant à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures de transport ;
- promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans l'exploitation des infrastructures et moyens de transport.

Les axes stratégiques sont:

- 1.renforcement de la capacité institutionnelle et humaine de l'administration et des autres acteurs par la formation, le développement de la recherche, la modernisation des outils de travail et le recrutement des jeunes;
- 2.entretien, réhabilitation des équipements et infrastructures existants ;
- 3.poursuite du désenclavement intérieur et extérieur par la construction de nouvelles infrastructures de qualité et changement des caractéristiques techniques ;
- 4.développement et promotion du transport rural ;
- 5.renforcement du mécanisme de financement de l'entretien routier;
- 6.développement du transport multimodal amélioration de la performance des activités de transport ;
- 7.promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;
- 8.promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des routes.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des infrastructures et de l'équipement.

Tableau 1: quelques indicateurs de 2016-2019.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses:

Le Ministère des Transports et des Infrastructures comprend quatre programmes:

- 1.Administration Générale; 2. Construction et entretien des routes et développement de la Cartographie et de la Topographie;

3.Développement et sécurisation des transports

II Projets Annuels de Performance (PAP)

Programme 1.024 : Administration Générale

Responsable du programme : Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et de l'Equipement.

a) présentation stratégique du programme:

Le programme Administration Générale est un programme de pilotage. Il s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département;

- la gestion des ressources matérielles et financières;

- la gestion des ressources humaines;

- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de six objectifs spécifiques et sept indicateurs dont le détail se trouve dans le tableau ci-dessous:

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Longueur de routes bitumées construites	km	283	85	109.5	223.80
2	Longueur de routes bitumées entretenues	km	4823	4951	5478	5462
3	Longueur de routes bitumées en bon état	km	5110	2815	2667	2104
4	Longueur de routes en terres entretenues	km	3842	4735	10235	4464
5	Longueur de pistes construites ou réhabilitées	km	24	0	288	157
6	Accidents de la circulation	nombre	672769	681511	780514	780514
7	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport routier)	jours	4	4	4	4
8	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport ferroviaire)	jours	12	12	12	12
9	Passagers transportés arrivés, départs et transit (aérien)	nombre	672769	681511	783514	783514
10	Taux de variation de la pluviométrie	%	19,99	20	20	20
11	Passagers transportés par voie fluviale	nombre	11549	12884	12897	12897

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	2 323 506	2 372 857	2 776 342	3 045 881
Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie	136 274 631	90 655 619	90 397 238	97 133 941
Développement et sécurisation des transports	6 338 207	7 091 974	6 567 942	7 472 219
Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports	8 113 164	7 895 773	11 211 903	11 544 578
Total :	153 049 508	108 016 223	110 953 425	119 196 619

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	4 748 886	4 968 539	6 054 025	6 400 499
Biens et services	4 659 316	4 803 515	6 142 237	6 455 556
Transferts et subventions	2 444 543	2 451 882	2 897 024	3 309 641
Investissement	141 196 763	95 792 287	95 860 139	103 030 923
Total :	153 049 508	108 016 223	110 953 425	119 196 619

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.024 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et de l'Equipement

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la gestion des ressources humaines;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles; (ii) à la gestion efficace des ressources humaines ; (iii) la gestion de ressources matérielles et financières ; (iv) au contrôle et à l'assistance des services publics ; (v) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Le détail des objectifs ainsi que des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles du département.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	61,17	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
3.1 Taux de réalisation du programme de formation du département	%	88,5	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents prévus dans le plan de formation) x 100

3.2 Taux de réalisation du programme des acteurs du secteur de l'équipement et des transports	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFP/BTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

Objectif 4: Contrôler et assister la gestion des services et des derniers publics.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage des services du département ayant reçu une mission de contrôle	%	150	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre de services programmés) x 100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources	%	98,78	100	62	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADD et de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 6: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (activités réalisées/activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	606 175	638 659	668 741	727 152
Biens et services	1 213 078	1 300 078	1 582 414	1 708 897
Transferts et subventions	208 753	204 620	208 737	237 865
Investissement	295 500	229 500	316 450	371 967
Total :	2 323 506	2 372 857	2 776 342	3 045 881

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	395 936	421 351	442 336	479 865
Gestion financière et matérielle	1 603 063	1 612 752	1 957 610	2 157 208
Gestion des ressources humaines	38 230	53 230	53 520	57 800
Processus de décentralisation et de déconcentration	33 633	33 633	34 455	37 209
Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics	56 222	56 222	78 708	85 001
Planification, programmation et suivi évaluation	196 422	195 669	209 713	228 798
Total :	2 323 506	2 372 857	2 776 342	3 045 881

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	43	39	44	45
CATEGORIE B1	37	32	38	38
CATEGORIE B2	20	21	20	21
CATEGORIE C	19	18	19	20
AUTRES	40	72	72	75
Total :	159	182	193	199

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	170 007	192 555	187 007	202 902
Biens et services	93 668	100 668	131 134	141 621
Transferts et subventions	112 761	108 628	102 745	110 675
Investissement	19 500	19 500	21 450	24 667
Total	395 936	421 351	442 336	479 865

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités	106 284
1.1.2 Prise en charge du personnel du Cabinet	192 555
3.2.1 Poursuite de l'exécution du plan de formation des agents des structures publiques et privées du secteur de l'Equipement et des transports	122 512
Total	421 351

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	365 252	375 941	403 727	439 613
Biens et services	965 819	1 030 819	1 248 891	1 348 705
Transferts et subventions	95 992	95 992	105 992	127 190
Investissement	176 000	110 000	199 000	241 700
Total	1 603 063	1 612 752	1 957 610	2 157 208

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget du département	14 250
2.1.2 Suivi et exécution du budget	1 112 561
2.1.3 Prise en charge du personnel de la DFM	375 941
2.1.4 Equipement et investissement	10 000
2.1.5 Construction et équipements de salle d'archivage de la DFM/MIE	100 000
Total	1 612 752

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	38 230	53 230	53 520	57 800
Total	38 230	53 230	53 520	57 800

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Gestion des ressources humaines du département	53 230
Total	53 230

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	33 633	33 633	34 455	37 209
Total	33 633	33 633	34 455	37 209

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du plan des transferts des compétences du département	33 633
Total	33 633

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	56 222	56 222	78 708	85 001
Total	56 222	56 222	78 708	85 001

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Exécution du programme de missions d'inspection et de contrôle	56 222
Total	56 222

Action 06 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	70 916	70 163	78 007	84 637
Biens et services	25 506	25 506	35 706	38 561
Investissement	100 000	100 000	96 000	105 600
Total	196 422	195 669	209 713	228 798

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel de la CPS	70 163
6.1.2 Planification et suivi des projets et programmes du département	25 506
6.1.3 Appui CPS	100 000
Total	195 669

Le Programme : 2.065 Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie

Responsable du Programme: le Directeur National des Routes

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et la recherche de l'information géographique. Il s'occupe de:

- développer le réseau routier
- entretenir le réseau routier ;
- assurer la recherche sur les matériaux de construction ;
- rendre disponible les informations cartographiques.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.065 «construction et entretien des routes, développement de l'information Géographique » est bâti autour de six objectifs spécifiques huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'occupation anarchique des emprises des routes ; le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures; la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers; l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

Le détail de ces objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Développer le réseau routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	5.02	-	36,7	26,03

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : [(linéaires routes réalisées à l'année N - linéaires cumulés réalisé à l'année N-1)] / [linéaires cumulés réalisés à l'année N-1]x100

1.2 Taux d'accroissement des routes en terre et pistes	%	3.94	10.28	19,02	24,41
--	---	------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : [(linéaire de routes en terre et piste réalisé à l'année N- linéaire cumulé réalisé à N-1)] / [linéaire cumulé réalisé à N-1] x100

1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et ou/ renforcées	%	3.03	41.33	39,13	44,95
--	---	------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNR

Précision Méthodologique : [(linéaire réalisé à l'année N) - (linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)] / [linéaire cumulé réalisé à l'année N-1] x 100

Objectif 2: Entretenir le réseau routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	-36 88	47	5,00	5,00

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : ((linéaire réalisé en l'année N-linéaire réalisé en l'année N-1)/ linéaire réalisé en l'année N-1)) x 100

2.2 Linéaire de routes renseignées dans la Banque des Données Routières	Km	6 350	1.93	6 900	7 100
---	----	-------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Pourcentage de routes en bon état	%	27,58	15.36	44	47
---------------------------------------	---	-------	-------	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : (linéaires routes bitumées en bon état à l'année N/linéaires cumulés de routes bitumées à l'année N-1)x100

Objectif 3: Assurer la recherche sur les matériaux locaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux d'accroissement des ouvrages auscultés	%	45	50	55	55

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du (CNREX-BTP)

Précision Méthodologique : (Nombre des ouvrages auscultés à l'année N - Nombre des ouvrages à l'année N-1)/Nombre des ouvrages auscultés à l'année N-1) x 100

3.2 Pourcentage de recherches réalisées		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance du CNREX-BT

Précision Méthodologique : (Nombre de recherches réalisées / Nombre de recherches prévues)x100

3.3 Taux d'accroissement des entreprises et partenaires assistés		6,38	30	35	35
--	--	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BT

Précision Méthodologique : [(nombre d'entreprise et partenaires assistés à l'année N) - (nombres d'entreprises et partenaires assistés à l'année N-1)] / [nombre d'entreprises et partenaires assistés à l'année N-1] x100

Objectif 4: Rendre disponible les informations cartographiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Taux de demandes de cartes satisfaites	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM

Précision Méthodologique : (nombre de demandes de cartes satisfaites/demandes totales de cartes) x100

4.2 Nombre de points géodésiques implantés	Nbre	-	20	100	100
--	------	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités IGM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	810 328	864 758	936 580	1 045 010
Biens et services	271 713	277 720	284 986	307 760
Transferts et subventions	602 269	705 741	647 503	752 123
Investissement	134 590 321	88 807 400	88 528 169	95 029 048
Total :	136 274 631	90 655 619	90 397 238	97 133 941

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts	135 575 880	89 856 229	89 662 373	96 292 319
Gestion de l'Information Géographique	698 751	799 390	734 865	841 622
Total :	136 274 631	90 655 619	90 397 238	97 133 941

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	93	107	95	97
CATEGORIE B1	84	72	85	89
CATEGORIE B2	59	58	61	61
CATEGORIE C	23	19	23	23
AUTRES	140	131	143	146
Total :	399	387	407	416

Action 01 Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	810 328	864 758	936 580	1 045 010
Biens et services	271 713	277 720	284 986	307 760
Transferts et subventions	149 918	152 751	149 918	179 901
Investissement	134 343 921	88 561 000	88 290 889	94 759 648
Total	135 575 880	89 856 229	89 662 373	96 292 319

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Programmation et suivi de l'exécution des travaux routiers	143 595
1.1.2 Prise en charge du personnel DNR	397 588
1.1.3 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-KAYES)	124 290
1.1.4 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Koulikoro)	49 693
1.1.5 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Sikasso)	52 913
1.1.6 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Ségou)	52 222
1.1.7 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Mopti)	37 590
1.1.8 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Tombouctou)	47 103
1.1.9 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Gao)	33 550
1.1.10 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Kidal)	15 148
1.1.11 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DDR-Taoudenit)	27 734
1.1.12 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Menaka)	16 198
1.1.13 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DISTRICT BKO)	36 997
1.1.14 Travaux publics (DDR-District Bamako)	11 437
1.1.15 Travaux de bitumage de la route Macina-Diafarabé-Téninkou	500 000
1.1.17 Construction et bitumage route Tambaga-Manantali (92km)	3 000 000
1.1.18 Construction et bitumage de la route Banconi-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsombougou	4 000 000
1.1.19 Construction de la ceinture ouest de Koulikoro	1 500 000
1.1.20 Construction et bitumage Diema-Sandare	1 100 000
1.1.21 Traversée Ville de Sikasso	4 690 000
1.1.22 Construction bitumage route Dioila Massigui-Kouale-Kebila	2 000 000
1.1.23 Fonds Etudes de projets routiers	750 000
1.1.24 Construction et bitumage Sadiola Soumala 50 km	3 000 000
1.1.25 Travaux de construction pénétrante phase 2 Route Bko-Ségou Carrefour Warabatiatio-Baguinéda sur 16,5 km (pénétrante Autoroute Bko Ségou)	1 500 000
1.1.26 Programme d'Urgence Routiers	7 300 000
1.1.27 Construction du siège de la Direction Générale des Routes	500 000
1.1.28 Aménagement de la voie reliant la route de l'aéroport à la cité universitaire de Kabala route du savoir	1 000 000
1.1.30 Construction de la Route Transsaharienne (RTS/Phase 1) (Financement extérieur)	7 007 000
1.1.31 Aménagement Pistes Rurales Kayes	400 000
1.1.32 Aménagement Pistes Rurales de Taoudenit	400 000
1.1.33 Aménagement Pistes Rurales de Menaka	400 000
1.1.34 Aménagement Pistes Rurales de Koulikoro	400 000
1.1.35 Aménagement Pistes Rurales de Ségou	400 000
1.1.36 Aménagement Pistes Rurales de Mopti	400 000
1.1.37 Aménagement Pistes Rurales de Kidal	400 000
1.1.38 Aménagement Pistes Rurales de Gao	400 000
1.1.39 Aménagement Pistes Rurales de Tombouctou	400 000
1.1.40 Aménagement Pistes Rurales de Sikasso	400 000

1.1.42	Construction Route Kayes Keniéba	1 000 000
1.1.43	Construction bitumage Route Kadiana-Fourou-Kadiolo-Bretelle Doumatene-Misseni	1 000 000
1.2.1	Réalisations des travaux d'urgences routiers	17 712
1.2.2	Prise en charge du personnel (CETRU)	102 120
1.3.1	Réhabilitation Rte-Kati-Kolokani-Didiéni-Diéma-Sandaré-Kayes-Aourou	15 000 000
1.3.2	Réparation et acquisition de Bacs DNR	200 000
1.3.4	Réhabilitation de la Route Sévaré-Gao (phase I)	3 000 000
1.3.5	Aménagement section Sevaré-Mopti de la RN6, aménagement de 10 km de voiries dont 5km dans la ville de Mopti et 5 km dans la ville de Sévaré et la construction de la voie de contournement de l'aéroport de Mopti ambodedjo	3 500 000
1.3.6	Construction bitumage route Kayes Sandaré	10 000 000
1.3.7	Construction bitumage de la route Zantiebougou-Kolondieba-Fre RCI (financ extérieur)	7 222 500
1.3.8	Aménagement 2x2 voies section route Ségou-San	1 000 000
1.3.10	Bitumage tronçon route Goma Coura Tombouctou (fin extérieur)	2 000 000
1.3.11	Tronçon RN27 (Bko -Koulikoro) du Rond-point Grand Hôtel à Boulakassoumbougou	310 000
2.1.2	Entretien des pistes CMDT	1 000 000
2.1.3	Acquisition réparation/matériels CETRU	200 000
2.1.4	Construction siège CETRU	500 000
2.2.1	Renseignement de la banque des données routières	10 588
2.2.2	Aménagement et équipement de l'AGERROUTE	400 000
3.1.1	Acquisition d'équipement Technique	100 000
3.2.1	Etudes et recherches sur les équipements Techniques	162 251
3.2.2	Construction siège CNREX	200 000
3.3.1	Etudes et recherches sur les matériaux	38 000
Total		89 856 229

Action 02 Gestion de l'Information Géographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	452 351	552 990	497 585	572 222
Investissement	246 400	246 400	237 280	269 400
Total	698 751	799 390	734 865	841 622

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Production et Diffusion des informations géodésiques	599 390
4.2.1 Contrat plan ETAT/IGM	200 000
Total	799 390

Le Programme : 2.066 Développement et sécurisation des transports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le développement et la sécurisation des transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.066 est bâti autour de cinq objectifs spécifiques et de douze (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la sécurisation des transports et assistances météorologiques.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leurs sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays par route	%	1,22	63	0,63	0,15

Moyen de Vérification : Annuaire Statistique.

Précision Méthodologique : (coût d'approvisionnement à N - coût à N-1) / (coût à N-1)) x100

1.2 Délai moyen d'acheminement des marchandises par route	jrs	4	3	3	3
---	-----	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports CMC, CMTR

Précision Méthodologique : somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / nombre des principaux corridors

1.3 Taux moyen de réalisation du nombre de trains voyageurs entre Bamako et Kayes	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités SOPAFER-Mali-Sa

Précision Méthodologique : (Nombre de trains voyageurs réalisés année N / Nombre de trains voyageurs prévus en année N) x 100

1.4 Taux d'exécution du programme de rotation des bateaux	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités COMANAV

Précision Méthodologique : (Nombre de rotations réalisées de N) / (Nombre de rotations prévues) X 100

1.5 Le temps moyen de traitement des documents de transport	jrs	-	14	10	10
---	-----	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNNTMF

Précision Méthodologique : Temps moyen de traitement des documents de transport par région/ nombre de régions

Objectif 2: Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation des missions d'inspection des Etablissements d'enseignement de la conduite automobile.	%	78	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNNTMF

Précision Méthodologique : (Nombre de missions d'inspection réalisées N/Nombre de missions d'inspection prévues en N)x100

2.2 taux de réalisation des missions d'inspection des centres de contrôle technique des véhicules		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Objectif 3: Renforcer les mesures de sûreté et de sécurité de l'aviation civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du programme de vols de surveillance	%	78	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANAC

Précision Méthodologique : (nombre d'heures de vols effectuées en année N /nombre d'heures de vols programmées en année N) x 100

3.2 Taux de fonctionnalité du salon d'honneur	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ADM

Précision Méthodologique : (Activités réalisées dans le cadre de la fonctionnalité du salon/ Activités prévues dans le cadre de la fonctionnalité du salon) x 100

Objectif 4: Rendre disponible les informations météorologiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socio-économiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (nombre de demandes satisfaites/nombre de demandes reçues) x100

4.2 Taux de diffusion des bulletins	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (nombre de bulletins diffusés /nombre bulletins prévus) x100

Objectif 5: Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	11	20	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (cumul moyennes périodes opération - cumul moyennes périodes sans opération) / (cumul moyennes opération) X 100

5.2 Taux de réalisation des opérations de pluies provoquées	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (nombre d'opérations de pluies provoquées réalisées/ nombre d'opérations de pluies provoquées Prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	855 383	1 018 622	983 685	1 101 723
Biens et services	299 052	323 744	322 517	348 292
Transferts et subventions	1 023 521	1 023 521	1 202 340	1 451 866
Investissement	4 160 251	4 726 087	4 059 400	4 570 338
Total :	6 338 207	7 091 974	6 567 942	7 472 219

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux	3 659 386	3 913 153	3 833 712	4 316 785
Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien	250 964	250 964	301 156	361 387
Développement des services de la météorologie	2 427 857	2 927 857	2 433 074	2 794 047
Total :	6 338 207	7 091 974	6 567 942	7 472 219

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	43	56	44	45
CATEGORIE B1	67	76	68	70
CATEGORIE B2	45	44	46	47
CATEGORIE C	60	57	61	63
AUTRES	89	48	90	92
Total :	304	281	309	317

Action 01 Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	855 383	1 018 622	983 685	1 101 723
Biens et services	299 052	323 744	322 517	348 292
Transferts et subventions	600 000	600 000	720 000	864 000
Investissement	1 904 951	1 970 787	1 807 510	2 002 770
Total	3 659 386	3 913 153	3 833 712	4 316 785

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DNNTMF	588 429
1.1.2 Suivi de la mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial	99 650
1.1.3 Etablissement et délivrance des documents de transport (certificat d'immatriculation, permis et autorisation de conduire, autorisation de transport, carte professionnelle de transporteur routier)	67 879
1.1.4 Elaboration de l'annuaire statistique et des recueils de textes sur le transport	43 049
1.1.5 Construction entrepôts maliens en Côte d'Ivoire	500 000
1.1.6 Construction entrepôts maliens au Bénin	370 000
1.1.7 Construction équipement DNNTMF	700 000
1.2.1 Suivi des accords et conventions en matière de transport et de transit entre le Mali et les pays de transit. DNNTMF	27 330
1.3.1 Suivi du trafic ferroviaire de trains voyageurs	600 000
1.4.1 Mise en oeuvre du contrat plan Etat-COMANAV	350 000
1.5.1 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritimes et fluvial des régions et Bamako	110 555
1.5.2 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Kayes	118 994
1.5.3 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région Koulikoro	28 307
1.5.4 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Sikasso	67 382
1.5.5 mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Ségou	64 863
1.5.6 mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Mopti	42 204
1.5.7 mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Tombouctou	37 392
1.5.8 mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Gao	47 981
1.5.9 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Kidal	11 121
1.5.10 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de Taoudénit	14 117
1.5.11 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial de la région de MENAKA	14 118
1.5.12 Services locaux des transports Sikasso	3 633
2.1.1 Inspection des établissements d'enseignement de la conduite automobile DNNTMF	6 149
Total	3 913 153

Action 02 Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	250 964	250 964	301 156	361 387
Total	250 964	250 964	301 156	361 387

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Réalisation de vol de surveillance	236 550
3.2.1 Entretien du salon d'honneur	14 414
Total	250 964

Action 03 Développement des services de la météorologie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	172 557	172 557	181 184	226 479
Investissement	2 255 300	2 755 300	2 251 890	2 567 568
Total	2 427 857	2 927 857	2 433 074	2 794 047

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Traitement des demandes d'informations météorologiques	72 557
4.1.2 Contribution au fonctionnement de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), de la Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie (AMCOMET) et du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD)	5 300
4.2.1 Elaboration des bulletins météorologiques quotidiens, hebdomadaires et décadiaries	100 000
5.1.1 Réhabilitation réseau d'observation Météorologique du Mali et Appui du Monde Rurale	250 000
5.2.1 Programme national de pluie provoquée	2 500 000
Total	2 927 857

Le Programme : 4.001 Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- Gestion des Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Sénégal;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Guinée;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Mauritanie;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Ghana;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Togo;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Bénin.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 4.001 est bâti autour de deux objectifs spécifiques et de 14 indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement des transports et transits des marchandises maliennes dans les ports.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer le temps de passage du fret

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMACI)	jours	20	15	12	12
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.2 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMASE)	jours	12	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.3 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGUI)	jours	20	18.5	18.5	18.5
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.4 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAMAU)	jours	15	15	15	15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.5 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGHA)	jours	20	18	19	19
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.6 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMATO)	jours	33	20	30	30
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.7 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMABE)	jours	-	15	15	15
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					

Objectif 2: Optimiser l'exploitation des installations portuaires

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'utilisation des installations (EMACI)	%	83,33	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.2 Taux d'utilisation des installations (EMASE)	%	80	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.3 Taux d'utilisation des installations (EMAGUI)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.4 Taux d'utilisation des installations (EMAMAU)	%	75	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.5 Taux d'utilisation des installations (EMAGHA)	%	80	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.6 Taux d'utilisation des installations (EMATO)	%	75	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					
2.7 Taux d'utilisation des installations (EMABE)	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	2 477 000	2 446 500	3 465 019	3 526 614
Biens et services	2 875 473	2 901 973	3 952 320	4 090 607
Transferts et subventions	610 000	518 000	838 444	867 787
Investissement	2 150 691	2 029 300	2 956 120	3 059 570
Total :	8 113 164	7 895 773	11 211 903	11 544 578

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire	1 271 000	1 701 000	1 757 492	1 808 612
Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal	3 531 691	2 862 800	4 868 906	5 024 878
Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée	796 150	610 150	1 102 591	1 132 983
Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie	645 323	645 323	893 061	918 314
Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana	740 500	752 500	1 026 026	1 053 813
Gestion des Entrepôts Maliens au Togo	789 500	739 500	1 094 358	1 123 566
Gestion des Entrepôts Maliens au Benin	339 000	584 500	469 469	482 412
Total :	8 113 164	7 895 773	11 211 903	11 544 578

Action 01 Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	427 000	462 000	597 417	607 943
Biens et services	534 000	694 000	733 981	759 665
Transferts et subventions	55 000	65 000	75 597	78 242
Investissement	255 000	480 000	350 497	362 762
Total	1 271 000	1 701 000	1 757 492	1 808 612

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel (EMACI)	462 000
1.1.2 Coordination des activités de transports et de transit (EMACI)	759 000
2.1.1 Gestion des installations (EMACI)	480 000
Total	1 701 000

Action 02 Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	584 500	480 000	817 994	832 196
Biens et services	1 047 000	902 000	1 439 100	1 489 461
Transferts et subventions	555 000	453 000	762 847	789 545
Investissement	1 345 191	1 027 800	1 848 965	1 913 676
Total	3 531 691	2 862 800	4 868 906	5 024 878

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge du Personnel (EMASE)	480 000
1.2.2 Coordination des activités de transports et de transit (EMASE)	1 525 000
2.2.1 Gestion des installations (EMASE)	857 800
Total	2 862 800

Action 03 Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	340 000	260 000	475 617	484 073
Biens et services	321 150	225 150	441 418	456 862
Investissement	135 000	125 000	185 556	192 048
Total	796 150	610 150	1 102 591	1 132 983

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge du personnel (EMAGUI)	260 000
1.3.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGUI)	225 150
2.3.1 Gestion des installations (EMAGUI)	125 000
Total	610 150

Action 04 Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	248 000	248 000	346 945	353 090
Biens et services	257 323	257 323	353 686	366 060
Investissement	140 000	140 000	192 430	199 164
Total	645 323	645 323	893 061	918 314

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charge du personnel (EMAMAU)	248 000
1.4.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMAMAU)	257 323
2.4.1 Gestion des installations (EMAMAU)	140 000
Total	645 323

Action 05 Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	350 000	390 000	489 286	498 296
Biens et services	273 500	275 500	375 924	389 074
Investissement	117 000	87 000	160 816	166 443
Total	740 500	752 500	1 026 026	1 053 813

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Prise en charge du personnel (EMAGHA)	390 000
1.5.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGHA)	275 500
2.5.1 Gestion des installations (EMAGHA)	87 000
Total	752 500

Action 06 Gestion des Entrepôts Maliens au Togo

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	380 500	376 500	532 190	541 731
Biens et services	308 000	292 000	423 344	438 154
Investissement	101 000	71 000	138 824	143 681
Total	789 500	739 500	1 094 358	1 123 566

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.6.1 Prise en charge du personnel (EMATO)	376 500
1.6.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMATO)	292 000
2.6.1 Gestion des installations (EMATO)	71 000
Total	739 500

Action 07 Gestion des Entrepôts Maliens au Benin

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	147 000	230 000	205 570	209 285
Biens et services	134 500	256 000	184 867	191 331
Investissement	57 500	98 500	79 032	81 796
Total	339 000	584 500	469 469	482 412

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.7.1 Prise en charge du personnel (EMABE)	230 000
1.7.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMABE)	256 000
2.7.1 Gestion des installations (EMABE)	98 500
Total	584 500

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.024 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR EQUIP., TRANSPORTS ET COMMUNICATION		100 000	100 000	100 000	96 000	105 600
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE D'ARCHIVAGE DFM/MIE		100 000	100 000	100 000	85 000	93 500
Total :		200 000	200 000	200 000	181 000	199 100

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.065 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
ACQUISITION / REPARATION MATERIELS ENGINS LOURDS / CET		200 000	300 000	200 000	300 587	333 801
AMENAGEMENT EQUIPEMENT AGEROUTE		400 000	200 000	400 000	170 000	187 000
REPARATION/ACQ. BACS DIRECTION NAT. DES ROUTES		200 000	200 000	200 000	200 391	222 534
ENTRETIEN PISTES CMDT		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 103 999
CONSTRUCT. BITUMAGE ROUTE MACINA DIAFARABE TENINKO		500 000	500 000	500 000	500 979	556 337
AMENAG. SECT° SEVARE-MOPTI RN6, 10 KM VOIRIE /CONSTRUC		500 000	500 000	500 000	500 979	556 337
CONSTRUCTION BITUMAGE DE LA ROUTE SADIOLA-SOUMALA		42 000 000	0	3 000 000	0	0
TRAVAUX CONST PENETRANTE - PHASE 2 ROUTE BAMAKO -SE		20 000 000	0	1 500 000	0	0
TRONÇON URBAIN RN 27 (BAMAKO-KOULIKORO) RONDPOINT G		310 000	0	310 000	0	0
CONSTRUCTION SIEGE DGR		2 500 000	0	500 000	0	0
CONSTRUCTION SIEGE CETRU		1 000 000	0	500 000	0	0
CONSTRUCTION ET BITUMAGE DIEMA -SANDARE		90 000 000	0	1 100 000	0	0
CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE TAMBAGA-MANANTALI (92		65 000 000	0	3 000 000	0	0
FONDS ETUDES PROJETS ROUTIERS		2 000 000	0	750 000	0	0
AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES SECTION SEGOU SAN RN6		1 500 000	0	1 000 000	0	0
AMENAGEMENT VOIE ROUTE AEROPORT CITE UNIVERSITAIRE		25 000 000	0	1 000 000	0	0
CONSTRUCTION BUTIMAGE ROUTE KADIANA-FOUROU-KADIOU		82 000 000	0	1 000 000	0	0
CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE DIOILA-MASSIGUI-KOUALE		127 000 000	0	2 000 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE SIKASSO		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE TOMBOUC		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE GAO		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KIDAL		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE MOPTI		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE SEGOU		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KOULIKO		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE MENAKA		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE TAOUDEN		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROJET AMENAGEMENT PISTES RURALES REGION DE KAYES		400 000	400 000	400 000	400 000	441 599
PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER		1 000 000	1 000 000	7 300 000	1 001 959	1 112 675
ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES CNREX		100 000	200 000	100 000	192 000	211 200
CONTRAT- PLAN ETAT IGM		200 000	200 000	200 000	170 000	185 300
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNREX BTP		800 000	0	200 000	0	0
Total :		467 210 000	8 100 000	30 260 000	8 036 895	8 885 173

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.066 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN AU BENIN		800 000	350 000	370 000	315 000	346 500
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNNTMF		2 500 000	500 000	700 000	500 979	556 337
PROGRAMME NATIONAL PLUIE PROVOQUEE		2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	2 280 000
REHABILITATION RESEAU OBSERV METEO. APPUI MONDE RURA		250 000	250 000	250 000	245 000	279 300
CONTRAT-PLAN ETAT COMANAV		350 000	300 000	350 000	300 587	333 801
Total :		6 400 000	3 400 000	4 170 000	3 361 566	3 795 938

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Environnement et de l'Assainissement et veille à la prise en compte des questions de Développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques publiques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- la mise en oeuvre d'actions de protection de la nature et de la biodiversité ;
- la lutte contre la dégradation des terres, la désertification, l'ensablement des cours d'eau et les changements climatiques ;
- la préservation des ressources naturelles et le suivi de leur exploitation économique, sociale et durable ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques ;
- la promotion du retraitement systématique des eaux usées ;
- la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et nuisances ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative à la chasse, à l'exploitation des forêts, aux pollutions et aux nuisances ;
- la sauvegarde, l'entretien ou la restauration des forêts classées et des terres dégradées ;
- la création de nouvelles forêts classées ;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de la protection de l'Environnement ;
- l'élaboration et l'animation de débats publics sur les questions de Développement durable et environnementales et leurs enjeux pour le Mali.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis qu'elles posent pour les programmes du MEADD sur la mise oeuvre de la stratégie du Ministère sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont entre autres :

- l'insuffisance des ressources humaines sur les plans qualitatif et quantitatif ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accueil;
- l'insuffisance et la vétusté des moyens logistiques et matériels ;
- l'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- l'insécurité grandissante entraînant la mort de plusieurs agents forestiers;
- l'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ;
- l'agression du domaine forestier national, par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communications routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance ; l'occupation illicite des Forêts Classées et Réserves de faunes etc..) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement dans les villes;
- l'insuffisance du dispositif législatif réglementaire relatif à la redevance auprès des organismes prélevateurs et pollueurs d'eau du fleuve Niger ;
- la faible prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement ;
- l'absence d'une stratégie de communication sur les questions environnementales.

I.2.2 Défis

- la mise à disposition des ressources humaines adéquates et qualifiées aux structures du département ;
- la mise à disposition des infrastructures aux structures du département;

- l'équipement des structures du département en moyens logistiques et matériels ;
- les formations (continue et militaire) des agents des structures du département pour faire face aux nouveaux défis (GAR, changements climatiques, sécuritaires etc.) ;
- l'adoption de plan de carrière pour les agents des structures du département ;
- la sécurisation des dépôts de transits dans les principales villes et la construction de décharges contrôlées compactées dans les régions ;
- l'adoption de textes législatifs réglementaires relatifs au mécanisme financier de perception des redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau et d'utilisation de ces redevances en vue de générer des ressources propres par l'ABFN ;
- l'équipement des agents de la DNEF et de la DNACPN en équipements collectifs et individuels adéquats ;
- l'accréditation de l'AEDD au Fonds d'adaptation;
- la mise en place d'un système de contrôle de suivi et de surveillance continue de l'environnement et de la dynamique des ressources forestières et fauniques ;
- la sécurisation du domaine forestier classé et des zones d'intérêt cynégétique et aires protégées à travers des activités de délimitation, d'immatriculation et de déguerpissement des réserves occupées ;
- la relecture et l'adoption de textes législatifs et réglementaires dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion décentralisée et participative des ressources forestières et fauniques ;
- la formation des acteurs pour la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques, plans et programmes de développement ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication en matière de protection de l'environnement.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de la :

- Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
- Politique Nationale sur les Changements Climatiques ;
- Politique Forestière Nationale ;
- Politique Nationale sur les Zones Humides ;
- Politique Nationale d'Assainissement.

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de dix-huit (18) objectifs

1. Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
2. Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
3. Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
4. Organiser et développer le sous-secteur de l'Assainissement;
5. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
6. Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger ;
7. Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence ;
8. Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
9. Assurer la gestion durable des terres ;
10. Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;
11. Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
12. Renforcer la résilience des systèmes de production agro sylvo pastorale et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte;
13. Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
14. Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et Plans d'action ;

15. Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées;
16. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune ;
17. Assurer une gestion durable des forêts et des aires protégées;
18. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	53,40	89,96	95	95
2	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs élaborés	%	15,5	62,5	44	44
3	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers mis en oeuvre	%	-	60	44	44
4	Pourcentage de Plan d'aménagement et de gestion d'aires protégées élaboré (PAGS)	%	50	62,5	-	-
5	Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	36,66	43,33	91,17	91,17
6	Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	6,38	6,11	64,34	64,34
7	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	25,36	24	62	62

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Administration Générale	1 747 487	1 390 323	1 801 211	1 935 817
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	6 114 931	4 745 786	6 370 989	7 201 042
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	6 215 902	3 988 939	5 402 282	5 761 490
Protection et Conservation de la Nature	10 125 091	11 849 544	9 907 903	10 691 395
Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	1 999 284	990 106	1 293 139	1 502 565
Appui à l'aménagement et à la protection de la faune	500 000	500 000	500 000	517 500
Appui à l'aménagement et à la protection des forêts	1 800 000	1 800 000	1 795 500	1 858 342
Fonds d'étude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	501 213	518 754
Total :	29 002 775	25 764 778	27 572 237	29 986 905

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	4 197 212	4 545 265	5 036 644	5 485 202
Biens et services	2 717 848	2 721 741	2 850 733	2 979 413
Transferts et subventions	1 343 529	1 377 772	1 589 731	1 893 566
Investissement	20 744 186	17 120 000	18 095 129	19 628 724
Total :	29 002 775	25 764 778	27 572 237	29 986 905

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.025 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MEADD

Le programme concerne:

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, le suivi, la formation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- coordination, suivi évaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement;
- gestion financière et matérielle ;
- processus de décentralisation et de déconcentration ;
- contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département ;
- planification, programmation et suivi-évaluation.

Le cadre de performance du programme 1.025 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Environnement, l'Assainissement et le développement durable.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution du programme d'activité du département		77	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels des sous-secteurs du département, rapport de revue sectorielle conjointe

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports semestriels de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des Revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles		42,86	100	100	100	100
---	--	-------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandations formulées) X 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Dotation Budgétaire) X 100

3.2 Taux de réalisation du programme de formation		100	100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Précision Methodologique :(Nombre de formations réalisées/ Nombre de formations programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Pourcentage d'ouvrage et d'équipement d'assainissement de l'Etat identifiés et recensés en vue de leur transfert aux CT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'ouvrages et d'équipements d'assainissement de l'Etat identifiés et recensés/Nombre d'ouvrages et d'équipements d'assainissement de l'Etat)X100

4.2 Pourcentage de ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat identifiées et recensées en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapport d'activités, informations collectés

Précision Méthodologique : (Nombre de ressources forestières et fauniques identifiées et recensées des domaines de l'Etat / nombre de ressources forestières et fauniques programmées) X 100

Objectif 5: Assurer le contrôle des services et organismes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) X 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de suivi de la mise en oeuvre des recommandations

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre/ nombre de recommandations formulées) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	625 881	418 717	751 057	817 185
Biens et services	821 606	821 606	896 554	941 368
Transferts et subventions	30 000	30 000	36 000	43 200
Investissement	270 000	120 000	117 600	134 064
Total :	1 747 487	1 390 323	1 801 211	1 935 817

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	463 858	337 773	359 890	388 370
Gestion financière et matérielle	1 087 165	856 086	1 239 616	1 325 077
Processus de décentralisation et de déconcentration	25 837	25 837	28 419	29 839
Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département	43 149	43 149	47 461	49 832
Planification, Programmation et suivi évaluation	127 478	127 478	125 825	142 699
Total :	1 747 487	1 390 323	1 801 211	1 935 817

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	36	26	37	38
CATEGORIE B1	12	13	12	13
CATEGORIE B2	10	11	10	10
CATEGORIE C	5	3	5	5
AUTRES	26	50	55	57
Total :	89	103	119	123

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	218 485	242 400	262 182	285 778
Biens et services	95 373	95 373	97 708	102 592
Total	313 858	337 773	359 890	388 370

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination des activités du Département	62 256
1.1.2 Mise en oeuvre du plan de communication	33 117
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	242 400
Total	337 773

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	407 396	176 317	488 875	531 407
Biens et services	649 769	649 769	714 741	750 470
Transferts et subventions	30 000	30 000	36 000	43 200
Total	1 087 165	856 086	1 239 616	1 325 077

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Préparation du Budget du département	47 963
3.1.2 Exécution et suivi du Budget du département	583 374
3.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	176 317
3.1.4 Mise en oeuvre des activités de la Cellule SIDA	932
3.2.1 Organisation des sessions de formation	47 500
Total	856 086

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	25 837	25 837	28 419	29 839
Total	25 837	25 837	28 419	29 839

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du transfert des ouvrages et des équipements	5 919
4.1.2 Collecte et validation des données sur les ouvrages et équipement d'assainissement de l'Etat à transférer aux CT	7 000
4.2.1 Collecte et validation des données sur les ressources forestières et fauniques de l'Etat à transférer aux CT	7 000
4.2.2 Suivi de la mise en oeuvre du transfert des ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat	5 919
Total	25 837

Action 04 Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	43 149	43 149	47 461	49 832
Total	43 149	43 149	47 461	49 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	18 857
5.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations	24 292
Total	43 149

Action 05 Planification, Programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	7 478	7 478	8 225	8 635
Investissement	120 000	120 000	117 600	134 064
Total	127 478	127 478	125 825	142 699

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui à la Cellule de Planification et de statistique du Secteur Eau Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat	120 000
2.2.1 Organisation et tenue des rencontres, missions et revues	7 478
Total	127 478

Le Programme : 2.069 Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances.

Ce programme s'occupe de :

- Élaborer des éléments de la Politique Nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes;

Le programme vise à améliorer l'accès de la population du Mali au service public de l'assainissement géré de manière durable (sur le plan financier et sur le plan environnemental) au niveau local. Les populations cibles sont celles du milieu rural, semi urbain et urbain sur l'ensemble du territoire.

Les principaux axes d'intervention sont :

- l'amélioration de l'offre éducative (formation d'ingénieurs, techniciens, sociologues, financiers, etc.) ;
- l'équipement en matériels ;
- l'élaboration et diffusion d'outils pratiques.

Les perspectives sont relatives à la relecture de la Politique Nationale d'Assainissement et ses cinq (5) stratégies en cours d'exécution liée à certaines insuffisances telles que :

- l'alignement de la politique aux ODD ;
- l'alignement de la politique au CREDD ;
- la prise en compte de l'ATPC.

Le cadre de performance du programme 2.069 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de qui contribuent à

:

- réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
- assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement ;
- réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement ;
- organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.

Objectif 1: Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de communication pour le changement de comportement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel des DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de CCC de réalisées / nombre d'activités de CCC prévues) X100

1.2 Taux de réalisation des Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre PSA réalisé/ nombre PSA prévus)X100

1.3 Réalisation des Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel des DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre des plans réalisés/nombre des plans prévus)X100

Objectif 2: Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage de caniveaux et de collecteurs curés	%	45,58	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN et ANGESEM

Précision Méthodologique : (nombre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés / nombre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à curer) x100

2.2 Poucentage de réseaux d'égout construits	%	37,9	100	100	100
--	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN/ANGESEM

Précision Méthodologique : Nbre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs construits/Nbre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à construire) X100

2.3 Taux de réalisation de dépôts de transit et de décharges finales	%	12,5	100	100	100
--	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre de dépôts de transit et de décharges finales, construits / Nbre de dépôts de transit et décharges finales prévus)x100

2.4 Taux de réalisation des études, aménagement/équipement des stations d'épuration et d'ouvrage connexes		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel ANGESEM/ DNACPN

Précision Méthodologique : Nbre de stations et ouvrages connexes construits et équipés / nbre de stations et ouvrages prévus x 100

Formule :

2.5 Taux d'entretien des ouvrages et équipements d'assainissement		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports ANGESEM/ DNACPN

Précision Méthodologique : Nbre de stations entretenues / Nbre de stations prévues X 100

Objectif 3: Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des activités de contrôle de pollutions et de nuisances	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNCPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de contrôles ou de supervisions réalisées/ Nbre total d'activités de contrôles ou de supervisions programmées)X100

3.2 Taux d'élimination des pesticides obsolètes	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (nbre de pesticides obsolètes éliminés /nbre de pesticides obsolètes répertoriés) X 100

Objectif 4: Organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage de communes ou des villes ayant bénéficié d'un Plan Stratégique d'Assainissement (PSA)	%	21,73	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre de communes ou de villes ayant bénéficié d'un plan stratégique d'assainissement/ Nbre de communes ou de villes prévues) X100

4.2 Taux d'organisation des réunions Bilan et Programmation		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNACPN

Précision Méthodologique : Nbre de réunions Bilan et Programmation organisées / Nbre de réunions bilan et programmation prévues X 100

4.3 Taux de renforcement de capacités techniques et matérielles de la DNCPN		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNCNP

Précision Méthodologique : Nbre de renforcement de capacités techniques et matérielles des services réalisés / Nbre total de renforcement de capacités techniques et matérielles des services prévus X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	786 890	904 932	944 262	1 026 241	
Biens et services	417 193	419 662	455 359	478 080	
Transferts et subventions	407 808	421 192	489 368	587 241	
Investissement	4 503 040	3 000 000	4 482 000	5 109 480	
Total :	6 114 931	4 745 786	6 370 989	7 201 042	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances	4 560 090	3 477 561	4 745 181	5 322 073	
Gestion des eaux usées et des gadoues	1 554 841	1 268 225	1 625 808	1 878 969	
Total :	6 114 931	4 745 786	6 370 989	7 201 042	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	97	103	98	103
CATEGORIE B1	28	27	28	28
CATEGORIE B2	41	50	41	42
CATEGORIE C	42	55	42	43
AUTRES	93	96	95	97
Total :	301	331	304	313

Action 01 Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	786 890	904 932	944 262	1 026 241
Biens et services	417 193	419 662	455 359	478 080
Transferts et subventions	52 967	52 967	63 560	76 272
Investissement	3 303 040	2 100 000	3 282 000	3 741 480
Total	4 560 090	3 477 561	4 745 181	5 322 073

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	904 932
1.1.2 Approvisionnement en Biens et Services des structures de la DNACPN	452 892
1.1.3 Réalisation d'activités de sensibilisation pour le changement de comportement des	19 737
2.1.1 Projet de curage des collecteurs du district de Bamako	300 000
2.3.1 Construction/Aménagement de dépôts de ramassage des ordures	400 000
2.3.2 Projet de construction de la décharge compactée de Noumoubougou	300 000
3.2.1 Programme d'Urgence Assainissement	400 000
4.2.1 Construction du siège de la DNACPN	700 000
Total	3 477 561

Action 02 Gestion des eaux usées et des gadoues

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	354 841	368 225	425 808	510 969
Investissement	1 200 000	900 000	1 200 000	1 368 000
Total	1 554 841	1 268 225	1 625 808	1 878 969

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.1 Pris en charge des salaires et accessoires (EPA)	159 011
2.2.2 Approvisionnement en biens et services de l'ANGESEM	209 214
2.4.1 Etude Amenag/Equip Station Epuration ouvrage connexe	600 000
2.5.1 Exploitation des Infrastructures d'Assainissement	300 000
Total	1 268 225

Le Programme : 2.070 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

Le programme s'occupe de :

- l'organisation des acteurs locaux, le renforcement de leurs capacités, l'approfondissement des connaissances, la vulgarisation des techniques et technologies sur les mesures de sauvegarde. Il s'intéresse également aux actions de sensibilisation, de communication dans le cadre de la gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIR);
- l'amélioration de la connaissance sur les écosystèmes aquatiques et terrestres du bassin du fleuve Niger, la conduite des études stratégiques pour le choix des options pertinentes de prise en charge des dégradations identifiées dans le bassin du fleuve Niger. Il s'agira d'entreprendre au besoin des travaux de : (i) protection mécanique et/ou végétale des berges dégradées, (ii) dépollution afin de débarrasser le fleuve et ses dépendances de plantes aquatiques nuisibles et de déchets intrusifs tout en renforçant sa capacité d'autoépuration et (iii) le traitement des seuils sableux ou rocheux pour normaliser l'hydraulique du fleuve, favoriser les activités socio-économiques et la mobilité des personnes et leurs biens;

- le renforcement des relations de partenariat et de coopération autour des projets conjoints, le développement des capacités de l'Agence et le domaine de la formation et sur les plans institutionnel, logistique, infrastructurel.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Protection des berges et gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du fleuve Niger".

Les différents projets/programmes en cours sont : le programme de protection/aménagement des berges du fleuve Niger, le projet protection des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de la localité de Diafarabé, le projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger, le projet de fau cardage et curage du fleuve Niger, le projet de construction et d'équipement du siège de la Direction Générale de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN).

En perspective, on peut noter le programme de Restauration des berges et Valorisation des plantes aquatiques nuisibles dans le Niger supérieur.

Les différentes interventions sont mises en oeuvre suivant des stratégies de « faire-faire », de Partenariat Public Privé, de BOT (Build Operate and Transfer) et de régie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.070 est bâti autour de 3 objectifs spécifiques et de 8 indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gouvernance des ressources du fleuve Niger par l'implication des acteurs locaux, la conduite des actions d'aménagement, de dépollution, de fau cardage des végétaux aquatiques flottants et proliférants, de curage/dragage de sable et de renforcement de capacités de l'agence dans les domaines technique, institutionnel, infrastructurel, logistique et partenarial.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs des services techniques et des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation		Cibles		
		2021	2022	2023	2024	
1.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	37	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées / Nombre de session de formation prévues) x 100

1.2 Taux de renforcement de capacité de l'ABFN	%	76	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'équipement acquis / Nombre d'équipement prévu) x 100

1.3 Taux de réalisation des rencontres statutaires	%	50	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontre tenue / Nombre de rencontre prévue) x100

1.4 Taux de réalisation des travaux de construction du siège de l'ABFN	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Travaux réalisés / Travaux prévus x 100

Objectif 2: Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes dans le Bassin du Fleuve Niger

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de mise en oeuvre du Programme Aménagement et Protection des berges du Fleuve Niger	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'activités réalisées / Nbre d'activités prévues x 100

2.2 Taux de mise en oeuvre des travaux d'aménagement des berges et curages du Diaka au Droit de Diafarabé	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : Travaux réalisés / Travaux prévus x100

2.3 Taux de réalisation des campagne de communication	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : Nbre de campagne réalisée / Nbre de campagne prévue) x100

2.4 Taux de mise en oeuvre du Projet de réhabilitation économique et environnementale du Fleuve (PREEFN)Niger	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre de travaux réalisés / Nbre de travaux prévus) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	273 902	288 939	328 682	394 418
Investissement	5 942 000	3 700 000	5 073 600	5 367 072
Total :	6 215 902	3 988 939	5 402 282	5 761 490

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger	6 215 902	3 988 939	5 402 282	5 761 490
Total :	6 215 902	3 988 939	5 402 282	5 761 490

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	16	14	16	17
CATEGORIE B1	3	4	3	3
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	8	9	8	8
Total :	31	31	31	32

Action 01 Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	273 902	288 939	328 682	394 418
Investissement	5 942 000	3 700 000	5 073 600	5 367 072
Total	6 215 902	3 988 939	5 402 282	5 761 490

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des sessions de formation des agents des services techniques	150 000
1.1.2 Organisation des sessions de formation des usagers et gestionnaires des ressources du fleuve Niger	8 792
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires	133 517
1.2.2 Approvisionnement en biens et services	100 930
1.3.1 Organisation des réunions statutaires	38 950
1.4.1 Construction du siège de l'ABFN	500 000
2.1.1 Réalisation des études des travaux d'aménagement des berges et de fau cardage	60 000
2.1.2 Réalisation des travaux de fau cardage	71 100
2.1.3 Travaux d'aménagement et protection mécanique et biologique des berges	130 900
2.1.4 Organisation des missions de suivi des activités de lutte contre l'érosion, la dégradation des berges du fleuve Niger, la lutte contre l'exploitation de l'or par dragage	40 000
2.1.5 Organisation des campagnes de collecte et partage continu des données sur la qualité de l'eau du fleuve Niger	60 800
2.1.6 Mise en place des outils de suivi environnemental	37 200
2.2.1 Travaux d'aménagement des berges et curage du Diaka au droit de Diafarabé	555 000
2.2.2 Organisation des missions de suivi et de supervision des travaux d'aménagement des berges de Diafarabé	95 000
2.3.1 Organisation des campagnes de communication	6 750
2.4.1 Mise en Oeuvre du PREEFN	2 000 000
Total	3 988 939

Le Programme : 2.071 Protection et Conservation de la Nature

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts.

Ce programme s'occupe de :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols;
- élaborer et diffuser les textes législatifs, réglementaires et normatifs;
- lutter contre la désertification;
- assurer la gestion durable des forêts;
- assurer la gestion de zones humides;
- préserver la diversité biologique de la flore sauvage;
- promouvoir et valoriser les produits forestiers et fauniques;
- assurer le contrôle de l'exploitation des ressources forestières;
- renforcer les capacités des acteurs de la gestion des ressources forestières;
- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre du programme;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières;
- élaborer et mettre en oeuvre le plan de communication du programme.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;
- Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :

- la mise en oeuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

Le cadre de performance du programme 2.071 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de vingt-deux (22) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes.

Objectif 1: Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus	%	62,5	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) X 100									
1.2 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, des services de la faune et des AP élaborés	%	100	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) X 100									
1.3 Taux de réalisation des activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	%	-	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques réalisées / Nbre d'activités programmées X 100									
1.4 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	%	73	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés /Nombre de textes programmés) X 100									
1.5 Taux de réalisation des activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	%	-	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques réalisé/Nombre d'activités programmées) X 100									

Objectif 2: Assurer la gestion durable des terres

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	185	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités									
Précision Méthodologique : (superficies de terres récupérées /superficies totales programmées) X 100									
2.2 Pourcentage de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)	%	-	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune disposant de PAG / Nombre total de massifs forestiers classés et de réserves de faune) programmés X 100									
2.3 Pourcentage de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune mise en oeuvre	%	-	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre de massifs forestiers classés et de réserves de faune sous aménagement / Nombre total de massifs forestiers classés et de réserves de faune programmés) X 100									
2.4 Pourcentage des agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques	%	-	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel									
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques/Nombre d'agents forestiers et d'acteurs programmés) x100									

Objectif 3: Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées / nombre total d'études prévues) X100

3.2 Taux de diffusion des résultats d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de diffusion des résultats d'études/Nombre de séances de diffusion des résultats d'études programmés) x 100

3.3 Taux de réduction des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	-10	10	10	10
--	---	-----	----	----	----

3.4 Taux de réalisation des travaux d'aménagement pour la conservation et la valorisation de la biodiversité.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de travaux d'aménagement réalisés/ Nombre de travaux d'aménagement programmés) x 100

3.5 Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	%	3,43	5	7	10
---	---	------	---	---	----

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'organisations locales mises en place / Nbre total d'organisations prévues X 100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation des séances de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de CCC réalisées/Nombre de séances de CCC programmées) x 100

4.2 Taux de réalisation de formations militaires communes de base des agents forestiers	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées /Nombre de formations programmées) x 100

4.3 Taux de participation aux réunions statutaires des conventions, Accords et Traités Internationaux.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions statutaires participées / Nombre total de réunions statutaires prévues) x100

4.4 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CFPF

Précision Méthodologique : (Nombre de candidats admis en fin de Cycle au Centre CFPF/ Nombre total de Candidats présentés) X100

Objectif 5: Renforcer la résilience des systèmes de production Agro-Sylvo-Pastorale, et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Nombre de fermes Agricoles Communautaires Intégrés (FACI) installées ou appuyées sur le tracé de la GMV		-	3	5	7

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, rapport de suivi

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 784 441	3 221 616	3 341 325	3 641 776
Biens et services	563 969	565 393	583 740	612 858
Transferts et subventions	147 535	147 535	177 042	212 450
Investissement	6 629 146	7 915 000	5 805 796	6 224 311
Total :	10 125 091	11 849 544	9 907 903	10 691 395

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité	6 432 845	7 738 544	6 714 107	7 292 124
Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte	3 692 246	4 111 000	3 193 796	3 399 271
Total :	10 125 091	11 849 544	9 907 903	10 691 395

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	176	160	181	186
CATEGORIE B	5	4	5	5
CATEGORIE B1	22	17	22	23
CATEGORIE B2	281	295	289	298
CATEGORIE C	344	358	353	365
AUTRES	179	162	184	188
Total :	1 007	996	1 034	1 065

Action 01 Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 784 441	3 221 616	3 341 325	3 641 776
Biens et services	563 969	565 393	583 740	612 858
Transferts et subventions	47 535	47 535	57 042	68 450
Investissement	3 036 900	3 904 000	2 732 000	2 969 040
Total	6 432 845	7 738 544	6 714 107	7 292 124

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Relecture des textes législatifs, réglementaires et normatifs	7 844
1.1.2 Approvisionnement en Bien et services de la DNEF et des Services SUB-Régionaux	486 136
1.1.3 Prises en charge des salaires et accessoires	3 221 616
1.1.4 Entretien courant des bâtiments	46 230
1.2.1 Elaboration de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, de la faune et des AP .	10 000
1.3.1 Diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques(missions de diffusion, séances d'animation sur les textes, nombre de textes diffusés)	5 000
2.1.2 Programme Développement Durable du Delta Intérieur du Niger	900 000
2.2.1 Elaboration de plan d'aménagement de forêts classées et/ ou protégées et de réserves de faune	150 000
2.3.1 Mise en oeuvre de plan d'Aménagement de forêts classées et/ ou protégées et de réserve de faune	400 000
2.4.1 Formation des agents forestiers et autres acteurs sur diverses techniques	9 000
3.1.1 Réalisation d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	50 000
3.3.1 Réduction des superficies brûlées par les feux de brousse	3 500
3.3.2 Renforcement des capacités des brigades de lutte contre les feux de brousse	6 129
3.3.3 Campagne de sensibilisation sur la gestion des feux de brousse	11 688
3.4.1 Réalisation des travaux d'aménagement pour la conservation et la valorisation de la biodiversité	2 000 000
3.5.1 Mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	3 692
4.1.1 Communication pour le changement de comportement (émissions radio, télé, séances d'animation, micro programmes)	5 000
4.1.2 Projet Alliance Changement Climatique	389 000
4.2.1 Formation militaire commune de base des agents forestiers	23 709
4.3.1 Participation aux réunions statutaires des Conventions, Accords et Traité Internationaux	10 000
Total	7 738 544

Action 02 Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	100 000	100 000	120 000	144 000
Investissement	3 592 246	4 011 000	3 073 796	3 255 271
Total	3 692 246	4 111 000	3 193 796	3 399 271

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Projet Reboisement intensif	250 000
2.3.2 Programme Gestion Décentralisée des Forêts Phase III	2 370 000
3.2.1 Appui Système d'Information Forestier (SIFOR)	300 000
3.4.2 Projet Gestion Communautaire Rest Ecosystème Répartition Eléphant	841 000
5.1.1 Appui à la Grande Muraille Verte	250 000
5.1.2 Lutte contre la désertification sur le tracé de la Grande Muraille	80 000
5.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires de la Grande Muraille	20 000
Total	4 111 000

Le Programme : 2.072 Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au MEADD.

Le programme 2.072 cadre avec les missions de l'AEDD (la loi N°10-027/AN-RM du 12 juillet 2010). L'AEDD assure la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et veille à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. A cet effet, elle intervient dans le renforcement des capacités des acteurs, le suivi des mécanismes financiers et la mobilisation des financements, le suivi de la mise en oeuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT), la promotion du Développement Durable, la gestion de l'information environnementale, la participation à la mise en oeuvre des programmes du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et la diffusion des résultats de la recherche sur la biotechnologie.

Concernant la mise en oeuvre du programme 2.072, les perspectives porteront sur : (i) la réalisation des études relatives au système national de gestion de l'information environnementale ; (ii) l'élaboration de rapports biennaux (BUR) sur les changements climatiques ; (iii) la mobilisation des ressources intérieure et extérieure ; (iv) la redynamisation du cadre de concertation des points focaux des AME ; (v) l'organisation des éditions de la quinzaine de l'environnement; (vi) le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, des secteurs publics et privés sur l'appropriation et la mise en oeuvre de la CDN et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (vii) l'appui à l'intégration de l'environnement dans les programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des collectivités; (viii) la consolidation de la collaboration entre l'AEDD, les institutions de recherche et autres organismes; (ix) la participation à l'organisation des Conférences et Réunions des Parties aux AME; (x) la mise en oeuvre de projets et programmes pilotes d'intégration des changements climatiques (xi) la prise en compte de l'environnement dans les curricula et (xii) l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement.

Le cadre de performance du programme 2.072 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Objectif 1: Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de structures nationales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National et le Développement Durable (ODD)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (nbre de structures nationales formées/nbre total de structures nationales prévues) x100

1.2 Pourcentage de collectivités territoriales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (nbre de collectivités territoriales formées/nbre total de collectivités territoriales prévues) x 100

1.3 Taux de mobilisation des ressources financières	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (montants mobilisés/montants à rechercher) x 100

1.4 Pourcentage de supports produits et diffusés sur l'environnement	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (nbre de supports produits et diffusés/nbre de supports produits et diffusés prévus) x 100

1.5 Taux d'exécution des sessions ordinaires des points focaux dans le cadre du suivi des AME ratifiés par le Mali	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nbre des réunions de suivi des AME tenues/Nbre des réunions de suivi des AME prévues) x 100

Objectif 2: Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et plans d'action.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	43,33	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nombre de politiques intégrant la dimension environnementale/Nombre de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale prévues) x 100

2.2 Pourcentage de PDSEC intégrant l'environnement et le développement durable	%	6,11	100	100	100
--	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale/ Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale prévus) x 100.

2.3 Pourcentage d'indicateurs environnementaux renseignés sur la base de données du SNGIE	%	34,5	100	100	100
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs environnementaux renseignés /Nombre total d'indicateurs environnementaux dans la base) x100

2.4 Pourcentage de projets démonstratifs mis en oeuvre	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel AEDD

Précision Méthodologique : nombre de projets démonstratifs mis en oeuvre/nbre total de projets démonstratifs)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	394 284	400 106	473 139	567 765
Investissement	1 605 000	590 000	820 000	934 800
Total :	1 999 284	990 106	1 293 139	1 502 565

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	1 999 284	990 106	1 293 139	1 502 565
Total :	1 999 284	990 106	1 293 139	1 502 565

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	15	18	15	16
CATEGORIE B1	4	4	4	4
CATEGORIE B2	2	3	2	2
AUTRES	8	8	8	8
Total :	29	33	29	30

Action 01 Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	394 284	400 106	473 139	567 765
Investissement	1 605 000	590 000	820 000	934 800
Total	1 999 284	990 106	1 293 139	1 502 565

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des sessions de formation des structures sur la Contribution Déterminée au niveau National et les Objectifs de développement durable (ODD).	35 000
1.1.2 Prise en charge de Salaire	109 124
1.1.3 Approvisionnement en Biens et services de l'AEDD	96 193
1.2.1 Organisation des sessions de formation de collectivités territoriales sur la Contribution Déterminée au niveau National et les Objectifs de développement durable (ODD).	35 000
1.2.2 Renforcement de capacité de l'agence	150 000
1.3.1 Organisation des rencontres dans le cadre de la mobilisation des ressources financières.	36 400
1.4.1 Production et diffusion des supports sur l'environnement.	8 000
1.5.1 Organisation des rencontres des points focaux sur les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) ratifiés par le Mali.	5 000
2.1.1 Suivi des départements ministériels dans le cadre de la prise en compte de la dimension environnementale dans leurs politiques sectorielles.	109 874
2.2.1 Suivi des Collectivités dans le cadre de l'intégration de l'environnement et le développement durable dans leur PDESC intégrant	66 000
2.3.1 Suivi des Indicateurs Environnementaux renseignés sur la base de Données du SNGIE	24 000
2.4.1 Mise en oeuvre des projets LoCAL/FENU, PACICC	315 515
Total	990 106

Le Programme : 3.004 Appui à l'aménagement et à la protection de la faune

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

Le Programme 3.004 «Aménagement et protection de la faune» vise à :

- assurer les travaux de prospection, de classement ou de création d'aires protégées;
- réaliser les travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la faune;
- créer des infrastructures de protection de la faune ;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection de la faune.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action : Aménagement et protection de la faune.

Le cadre de performance du programme 3.004 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources fauniques.

Objectif 1: Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage de travaux de prospection des aires protégées	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'aires protégées prospectées/Nombre d'aires protégées prévues) x 100

1.2 Pourcentage de classement ou de création d'aires protégées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'aires protégées classées/Nombre d'aires protégées programmées) x 100

1.3 Pourcentage d'aires protégées mis sous aménagement et repeuplées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'aires protégées et repeuplées /Nombre d'aires protégées programmées) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'équipement des structures de protection de la faune	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de structures protection faune équipées/Nombre de structures protection faune programmées) x 100

2.2 Taux de création d'infrastructure de protection de la faune	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures protection faune réalisées /Nombre d'infrastructures protection faune programmées) x 100

2.3 Taux de réalisation des séances de formation des agents de l'Etat	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents des collectivités formés/Nombre d'agents programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	25 000	25 000	25 000	25 875
Investissement	475 000	475 000	475 000	491 625
Total :	500 000	500 000	500 000	517 500

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Aménagement et protection de la faune	500 000	500 000	500 000	517 500
Total :	500 000	500 000	500 000	517 500

Action 01 Aménagement et protection de la faune

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	25 000	25 000	25 000	25 875
Investissement	475 000	475 000	475 000	491 625
Total	500 000	500 000	500 000	517 500

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des activités de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres dereboisement	50 000
1.2.1 Réalisation des activités de classement ou de création d'aires protégées	50 000
1.3.1 Mise sous aménagement et repeuplement des aires protégées	100 000
2.1.1 Renforcement des capacités des services de protection de la faune en équipements	90 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	200 000
2.3.1 Organisation des missions de suivi et de supervision	10 000
Total	500 000

Le Programme : 3.005 Appui à l'aménagement et à la protection des forêts

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts

Le programme 3.005 «Aménagement et protection de la forêt» vise à :

- assurer les travaux de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement ;
- réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé faisant l'objet d'exploitation;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la forêt ;
- créer des infrastructures de protection des forêts;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection des forêts.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- aménagement et protection de la forêt.

Le cadre de performance du programme 3.005 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources forestières.

Objectif 1: Assurer une gestion durable des Forêts

Indicateurs	Unité	Cibles		
		2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des travaux de prospection des domaines forestiers à classer	%	-	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de domaines prospectés/Nombre de domaines prévus) x 100

1.2 Taux de classement des domaines forestiers	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre de domaines classés/Nombre de domaines programmés) x 100

1.3 Pourcentage de domaines forestiers classés et protégés sous aménagement	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre de domaines classés et protégés sous aménagement /Nombre de domaines à classer et à protéger programmés x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'équipement des structures de protection des forêts	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de structures équipées/Nombre de structures programmées) x 100

2.2 Taux de création des infrastructures de protection des forêts	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées /Nombre d'infrastructures programmées) x 100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection des forêts	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents des collectivités formés/Nombre d'agents programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	450 000	450 000	450 000	465 750
Transferts et subventions	90 000	90 000	85 500	88 492
Investissement	1 260 000	1 260 000	1 260 000	1 304 100
Total :	1 800 000	1 800 000	1 795 500	1 858 342

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Aménagement et protection des forets	1 800 000	1 800 000	1 795 500	1 858 342
Total :	1 800 000	1 800 000	1 795 500	1 858 342

Action 01 Aménagement et protection des forets
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	450 000	450 000	450 000	465 750
Transferts et subventions	90 000	90 000	85 500	88 492
Investissement	1 260 000	1 260 000	1 260 000	1 304 100
Total	1 800 000	1 800 000	1 795 500	1 858 342

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des activités de prospection et de classement des forets, des périmètres de protection et des périmètres dereboisement	700 000
1.2.1 Réalisation des Travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé	20 000
1.3.1 Mise sous aménagement des domaines forestiers classés et protégés	450 000
2.1.1 Equipement des structures de protection des forêts	450 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	90 000
2.3.1 Organisation de sessions de formation	90 000
Total	1 800 000

Le Programme : 3.013 Fonds d'étude d'impact environnemental et social

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Nuisances

Objectif 1: Appliquer la Procédure d'Etudes d'Impacts Environnemental et Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Pourcentage de RFIES analysés par le Comité Technique		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN - PV de validation des rapports

Précision Méthodologique : Nombre de rapports d'EIFS validés par le comité technique d'analyse / Nombre de rapports d'EIFS) x 100

1.2 Pourcentage de permis environnementaux délivrés		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Nombre de permis environnementaux délivrés par le MEADD/ Nombre de dossiers de requête de permis transmis au MEADD) x 100

Objectif 2: Réduire les impacts négatifs des projets et programmes sur l'environnement par le suivi de la mise en oeuvre des PGES.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi environnemental et social des projets /programmes		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN- Rapports de mission des SE

Précision Méthodologique : Nombre d'activités de suivi environnemental et social réalisées/ Nombre d'activités de suivi environnemental et social prévues) x100

2.2 Taux de réalisation des séances de formation technique en matière d'EIES		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN

Précision Méthodologique : Nombre de séances de formations techniques réalisées en matières d'EIES/ Nombre de séances de formations techniques prévues) x100

2.3 Taux de renforcement des capacités matérielles et logistiques dans le cadre de l'EIES		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNCPN

Précision Méthodologique : Nombre de matériels et de logistiques acquis dans le cadre des EIES/ Nombre de matériels et de logistiques prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	440 080	440 080	440 080	455 482
Investissement	60 000	60 000	61 133	63 272
Total :	500 080	500 080	501 213	518 754

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Etude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	501 213	518 754
Total :	500 080	500 080	501 213	518 754

Action 01 Etude d'impact environnemental et social

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	440 080	440 080	440 080	455 482
Investissement	60 000	60 000	61 133	63 272
Total	500 080	500 080	501 213	518 754

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Missions de validation des termes de référence d'EIES de projets/Programmes	93 900
1.1.2 Missions de réalisation des consultations publiques	30 000
1.1.3 Ateliers d'analyses et de validations de rapports d'EIES	116 180
1.2.1 Préparation et transmission des Rapports d'EIES validés au Cabinet en vue de l'Obtention du Permis Environnemental	75 000
2.1.1 Réalisation de missions de suivi environnemental et social	30 000
2.2.1 Organisation des sessions de formation en matière d'EIES	75 000
2.3.1 Acquisition de matériels techniques et logistiques pour le suivi	60 000
2.3.2 Achat de kits de contrôle de la qualité des eaux, de l'air et du sol lors des missions de suivi des PGES	20 000
Total	500 080

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.025 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR EAU ENVIRON. URBANISME DOMAINES ET		120 000	120 000	120 000	117 600	134 064
Total :		120 000	120 000	120 000	117 600	134 064

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.069 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET CURAGE CANIVEAUX ASSAIN. DISTRICT BKO		300 000	300 000	300 000	300 000	342 000
CONSTRUCTION DECHARGE DE NOUMOUBOUGOU		10 000 000	1 500 000	300 000	1 500 000	1 710 000
PROGRAMME URGENCIE ASSAINISSEMENT		400 000	400 000	400 000	400 000	456 000
CONSTRUCTION AMENAGEMENT DEPOTS DE RAMASSAGE DES		400 000	200 000	400 000	200 000	228 000
ETUDE DIAGNOST. STATION EPURATION & OUVRAGES CONNEX		600 000	800 000	600 000	800 000	912 000
EXPLOITATION INFRASTRUC. ASSAINISSEMENT ZONE INDUST. S		300 000	400 000	300 000	400 000	456 000
Total :		12 000 000	3 600 000	2 300 000	3 600 000	4 104 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.070 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
AMENAGEMENT PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE NIGER		400 000	400 000	400 000	400 000	456 000
DRAGAGE & PROTECTION BERGES DIAFARABE		650 000	650 000	650 000	650 000	741 000
REHABILITATION ECONOM. ENVIRONTAL FLEUVE NIGER-IDA		150 000	150 000	150 000	150 000	171 000
Total :		1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 368 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.071 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI SYSTEME INFORMATION FORESTIER		300 000	190 000	300 000	190 000	216 600
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE DELTA INTERIEUR D		300 000	300 000	300 000	300 000	342 000
ALLIANCE GLOBALE CHANGEMENT CLIMATIQUE / UE		150 000	120 000	150 000	120 000	136 800
APPUI GRANDE MURAILLE VERTE		250 000	200 000	250 000	200 000	228 000
AMENAGEMENT PARC TIENFALA		450 000	450 000	450 000	450 000	513 000
PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE (GEDEFOR III)		370 000	260 000	370 000	260 000	296 400
ELABORATION PLAN AMENAGEMENT MASSIFS FORESTIERS		150 000	150 000	150 000	150 000	171 000
PROG. REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST		250 000	250 000	250 000	250 000	285 000
CONSTRUCTION EXTENSION DNEF		2 000 000	500 000	2 000 000	500 000	570 000
PROJET GESTION COMM RESS NAT RESTAURAT° ECOSYS AIRE R		150 000	100 000	150 000	100 000	114 000
Total :		4 370 000	2 520 000	4 370 000	2 520 000	2 872 800

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.072 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAMME REGIONAL AMENAG. MASSIFS FOUTA DJALLON		50 000	50 000	50 000	50 000	57 000
PROJ. ADAPTATION CHANGEMENT CLIMAT. LOCAL / FENU		90 000	90 000	90 000	90 000	102 600
CONSTRUCTION SIEGE AEDD		150 000	400 000	150 000	400 000	456 000
PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE		300 000	280 000	300 000	280 000	319 200
Total :		590 000	820 000	590 000	820 000	934 800

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n°02020-0095/PT-RM du 16 octobre 2020, le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales, énergétiques et hydrauliques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière de recherche, d'implantation et d'exploitation des mines, des carrières modernes et du pétrole ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du Secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des Finances et le ministre chargé de la Promotion de l'Investissement ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives ;
- la mise en valeur des ressources énergétiques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de la production, du transport et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques ;
- la réalisation d'études de travaux d'aménagement des cours d'eau ;
- le développement de l'accès des populations à l'eau ;
- la maîtrise et l'économie d'énergie ;
- la promotion de la sûreté radiologique et de la sécurité des sources radioactives et des équipements associés sur le territoire national.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans le secteur mines, énergie et eau ;
- l'insuffisance dans le contrôle et le suivi des activités des sociétés minières et pétrolières ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers du secteur mines, énergie et eau ;
- l'insuffisance d'un cadre législatif et réglementaire en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- le faible niveau d'intégration de l'activité minière à l'économie (locale et nationale) ;
- l'inadaptation du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité et de l'eau ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements dans l'hydraulique par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures d'investissement en matière d'aménagements hydroélectriques, d'énergie nouvelle renouvelable et d'hydraulique ;
- la lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- les impacts des changements climatiques compromettant la réalisation des objectifs de la politique de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de données fiables dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

I.2.2 Défis

- accroître le niveau des investissements dans le secteur mines, énergie et eau ;
- augmenter le niveau de financement des missions de suivi et de contrôle ;
- la mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- le renforcement des textes législatifs et réglementaires en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- intégrer d'avantage l'activité minière à l'économie nationale ;
- la relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs de l'énergie et de l'eau en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- le développement et l'opérationnalisation d'une stratégie de communication des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'opérationnalisation de l'Arrêté interministériel n° 2018-3548/MEE-MEATD-MEADD-SG du 19 octobre 2018 instaurant un système de Suivi Technique et Financier (STeFi) des systèmes d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi urbain ;
- la simplification de la procédure d'investissement dans l'hydraulique et les énergies renouvelables notamment l'hydroélectricité et les énergies solaires ;
- l'anticipation et la synergie avec les Ministères chargés des finances et du foncier dans la mise en place des fonds et procédures de dédommagement découlant des projets ;
- le développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'énergie et à l'eau du fait du développement continu du pays en lien avec le changement climatique ;
- le renforcement des capacités dans le processus de collecte, de traitement et de diffusion des données.

I.3 La politique sectorielle

Le DPPD-PAP du département est couvert par trois politiques sectorielles distinctes à savoir :

Dans le sous-secteur des mines : Le document de politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier et son plan d'actions 2019-2023 a été adopté par le Conseil des ministres en sa session du 15 janvier 2020.

Son objectif principal est l'accroissement substantiel de la part des produits miniers dans le PIB en vue d'améliorer le bien-être social du peuple malien grâce à une juste distribution des revenus tirés du secteur et de promouvoir le développement durable pour les communautés vivant autour des mines.

S'agissant des objectifs spécifiques, ils sont définis sur la base de sept (7) défis majeurs que sont entre autres : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur ; (ii) la dotation du Mali d'une base et d'un système d'informations géo-scientifiques performant ; (iii) la dotation du Mali d'infrastructures de base ; (iv) l'amélioration de la structuration et de l'encadrement du secteur de l'artisanat minier ; (v) l'amélioration de la qualité des ressources humaines ; (vi) l'intégration des secteurs minier et pétrolier à l'ensemble de l'économie nationale ; (vii) la transformation du secteur des mines en un vecteur de développement durable.

Dans le sous-secteur énergie : la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques.

Cette Politique Energétique Nationale dont l'actualisation est en cours, s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS), à savoir : (i) satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût; (ii) Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques; (iii) Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie; (iv) Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

Dans le sous-secteur eau : La Politique Nationale de l'Eau a été adoptée le 22 février 2006. L'objectif général de cette politique est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne pas un facteur limitant du développement socioéconomique.

Les objectifs sont les suivants : (i) Satisfaire les besoins en eau, en quantité et en qualité, d'une population en croissance, ainsi que ceux des divers secteurs de l'économie nationale en développement, en veillant au respect des écosystèmes aquatiques et en préservant les besoins des générations futures ;(ii) Contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques, afin de prendre part activement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire ;(iii) Assurer la

protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'eau et assurer la protection des ressources en eau contre les diverses pollutions ;(iv) Alléger le poids du secteur de l'eau sur les finances publiques, par un partage solidaire des charges entre l'Etat, les collectivités territoriales et les usagers ; (v) Promouvoir la coopération sous-régionale et internationale pour la gestion des eaux transfrontalières afin de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nombre	10	11	13	14
2	Nombre de sociétés de production de ciment	Nombre	02	01	02	03
3	Production d'or	Tonne	52,937744	55,621	66,893	71,237
4	Valeur d'exportation d'or	Milliards FCFA	1 144	1 167	1 345,6	1 827
5	Production en calcaire	m3	282 775,2	360 332,84	647 973,83	461 711
6	Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	5,6	5,48	7,6	9,9
7	Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards FCFA	247, 303	304, 482	247,875	457,505
8	Taux d'accès à l'électricité	%	-	-	-	-
9	National	%	39	42	38	52
10	Urbain	%	86	94	93	98
11	Rural	%	19,39	18,63	24,94	24,08
12	Tarif social électricité 1ère tranche EDM, hors TVA (en FCFA)	FCFA	59	59	59	59
13	Consommation de gaz butane (en tonnes)	Tonne	14 530	18 263,3	19 029,29	17 111
14	Nombre de nouvelles localités électrifiées	Nombre	0	36	0	0
15	Quantité de graines oléagineuses produites (en tonne) QGOP	Tonne	5 500	6 420	221,8	0
16	Quantité d'huile produite (en litre) QHP	Litre	740 000	818 630	5 151	0
17	Nombre de générateurs d'énergie fonctionnant avec de l'huile de pourghère	Nombre	19	19	19	0
18	Taux d'accès à l'eau potable (National)	%	66,9	68,0	68,8	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	37 711 808	37 360 018	37 626 443	38 135 360
Développement des Ressources Energétiques	91 094 387	43 021 286	65 229 659	68 543 145
Développement des Ressources en Eau	74 263 154	51 794 415	46 825 513	49 114 460
Développement des ressources minérales	2 901 090	2 606 397	2 177 824	2 409 752
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières	350 000	350 000	350 000	362 250
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)	230 000	360 000	230 000	238 050
Total :	206 550 439	135 492 116	152 439 439	158 803 017

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 477 342	3 047 219	2 790 102	3 032 807
Biens et services	3 125 172	3 281 310	4 036 357	4 309 818
Transferts et subventions	37 261 435	37 331 053	37 534 480	39 024 443
Investissement	163 686 490	91 832 534	108 078 500	112 435 949
Total :	206 550 439	135 492 116	152 439 439	158 803 017

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.026 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale de l'énergie et de l'eau. A ce titre il :

- coordonne, planifie, évalue, contrôle, anime et supervise les activités du département ;
- assure la gestion des ressources matérielles et financières ;
- suit la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- améliore la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier ;
- coordonne le système de planification et de production des statistiques du secteur.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'intensification de la recherche minière sur tout le territoire national ;
- la diversification de la production minière ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités des secteurs minier et pétrolier ;
- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des deux secteurs par la création de nouvelles structures ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité par l'établissement et la mise en oeuvre d'importants instruments de planification ;
- la couverture normale des besoins en énergie électrique et en eau potable dans les périmètres de concession et hors concessions ;
- la promotion de l'électrification en milieu rural ;
- le renforcement des capacités d'alimentation en énergie et en eau par la réalisation de nouveaux ouvrages et équipements ;
- le lancement de nouveaux projets structurants d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et de l'eau.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du Programme 1.026 est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques et neuf (09) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles du Département.

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités programmées)x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	99,6	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés)x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs des Mines, de l'Energie et de l'Eau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de mise en oeuvre des activités de transfert des compétences secteurs Energie et Eau	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CADD/EE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)x100

3.2 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources du secteur Mines	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CADD/EE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées/Nombre d'activités programmées)x100

Objectif 4: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation des missions d'inspection.	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions programmées)x100.

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions.	%	31	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de suivi de mise en oeuvre de recommandations.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/nombre de recommandations formulées) x100.

Objectif 5: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 6: Assurer le respect des normes internationales dans les domaines minier et pétrolier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	Satisfaisant	-	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'avancement de l'ITIE-Mali

Précision Méthodologique : Le respect de la norme ITIE en vigueur

6.2 Taux de réalisation des activités du BEEC	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'avancement du BEEC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées/Nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	568 589	737 799	625 447	678 607
Biens et services	1 744 319	1 774 319	2 441 944	2 637 268
Transferts et subventions	30 414 900	30 414 900	30 424 692	30 509 630
Investissement	4 984 000	4 433 000	4 134 360	4 309 855
Total :	37 711 808	37 360 018	37 626 443	38 135 360

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Coordination et pilotage de la politique du département	35 356 623	34 832 115	34 627 695	34 840 516
Gestion financière et matérielle	1 603 373	1 620 554	2 078 022	2 272 787
Processus de décentralisation et de déconcentration (Energie et Eau)	37 004	37 004	51 805	55 949
Vérification et contrôle des services	60 301	160 301	84 420	91 172
Planification, programmation et suivi évaluation	215 078	270 615	238 051	259 085
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier	397 918	397 918	488 335	553 087
Processus de décentralisation et de déconcentration (Mines)	41 511	41 511	58 115	62 764
Total :	37 711 808	37 360 018	37 626 443	38 135 360

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	31	29	22	24
CATEGORIE B1	16	17	16	17
CATEGORIE B2	10	10	7	7
CATEGORIE C	7	7	6	6
AUTRES	50	48	39	40
Total :	114	111	90	94

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	213 120	354 612	234 432	254 358
Biens et services	247 503	277 503	346 503	374 223
Transferts et subventions	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Investissement	4 896 000	4 200 000	4 046 760	4 211 935
Total	35 356 623	34 832 115	34 627 695	34 840 516

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département.	108 417
1.1.2 Elaboration et suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions.	30 119 086
1.1.3 Prise en charge du personnel CABINET	354 612
1.1.4 Organisation de missions de visites de terrain à l'intérieur et à l'extérieur du pays.	50 000
1.1.5 Fonds Etudes et Préparation Projets Eau/Energie	300 000
1.1.6 Construction Ecole Africaine des Mines	900 000
1.1.7 Projet Gouvernance Secteur des Mines	3 000 000
Total	34 832 115

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	255 278	272 459	280 805	304 672
Biens et services	1 122 195	1 122 195	1 570 975	1 696 625
Transferts et subventions	225 900	225 900	226 242	271 490
Total	1 603 373	1 620 554	2 078 022	2 272 787

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget.	6 000
2.1.2 Suivi et Exécution du budget.	1 342 095
2.1.3 Prise en charge du personnel DFM	272 459
Total	1 620 554

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration (Energie et Eau)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	37 004	37 004	51 805	55 949
Total	37 004	37 004	51 805	55 949

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du secteur Energie et Eau	37 004
Total	37 004

Action 04 Vérification et contrôle des services

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	60 301	60 301	84 420	91 172
Investissement	0	100 000	0	0
Total	60 301	160 301	84 420	91 172

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département.	57 162
4.1.2 CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPECTION ENERGIE EAU	100 000
4.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	3 139
Total	160 301

Action 05 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	100 191	110 728	110 210	119 577
Biens et services	39 887	39 887	55 841	60 308
Investissement	75 000	120 000	72 000	79 200
Total	215 078	270 615	238 051	259 085

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel	110 728
5.1.2 Planification des projets et programmes du secteur	39 887
5.1.3 Appui Cellule de Planification et Statistique Mines-Energie	120 000
Total	270 615

Action 06 Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	195 918	195 918	274 285	296 227
Transferts et subventions	189 000	189 000	198 450	238 140
Investissement	13 000	13 000	15 600	18 720
Total	397 918	397 918	488 335	553 087

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Production, publication et dissémination des rapports ITIE à l'intérieur du pays et à Bamako	100 000
6.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des exigences de la norme ITIE et des recommandations de l'Administrateur indépendant	10 000
6.1.3 Mise en oeuvre du plan triennal de communication 2020-2022 du Comité de Pilotage	129 000
6.1.4 Renforcement des capacités d'action des membres du Comité de pilotage et du secrétariat permanent	44 418
6.2.1 Mise en oeuvre et suivi du processus de Kimberley	114 500
Total	397 918

Action 07 Processus de décentralisation et de déconcentration (Mines)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	41 511	41 511	58 115	62 764
Total	41 511	41 511	58 115	62 764

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du secteur des Mines	41 511
Total	41 511

Le Programme : 2.073 Développement des Ressources Energétiques

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique chargé de l'Energie.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière énergétique. A ce titre, il :

- satisfait aux besoins énergétiques du pays ;
- vulgarise les énergies renouvelables et de substitution ;

- assure la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'énergie 2017-2020, on peut citer entre autres perspectives :

- la poursuite de la mise en oeuvre de la réforme du secteur de l'électricité ;

- le projet de raccordement des unités industrielles et minières de la zone de Kayes sur le réseau électrique interconnecté d'EDM-SA ;

- la mise en oeuvre du Programme d'actions de l'Energie Durable pour tous (SEforAll).

- la poursuite de la mise en oeuvre des projets de production, transport et distribution d'électricité par la réalisation des projets ci-après :

- * la réalisation de centrales solaires et injection au réseau d'EDM-SA et la ligne 225 KV boucle de Bamako ;

- * la réalisation de la ligne 225 KV Koutiala-San - Mopti double terne et des postes associés et des réalisations des lignes 33 KV ;

- * la réalisation de la ligne 225 KV Sikasso - Bougouni - Sanankoroba - Bamako double terne

avec un terne équipé et des postes associés et des réalisations des lignes 33 KV ce programme appuie le développement de la statistique nationale. ;

- * la réalisation des centrales hybrides solaire/diesel.

- une offre de prêt proposée par DANIDA d'un montant de 120 millions d'Euros dont les composantes du projet sont :

- * la réalisation de la ligne 225 kV Manantali-Loulou -Tabakoto (100 km environ) double terne (avec un terne équipé) et des postes associés (225/33 KV) et des lignes 33 KV pour alimenter les unités industrielles ;

- * la réalisation de la ligne 225 KV Diamou-Sadiola double terne avec un terne équipé et des postes associés et des lignes 33 KV ;

- * la réalisation de la ligne 225 KV Diamou-Gangontéri (50 km environ) double terne avec un terne équipé et des postes associés et des réalisations de la ligne 33 KV.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.073 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques et de onze (11) indicateurs.

Objectif 1: Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau National	nombre	48	58	62	66

Moyen de Vérification : Rapport d'activités : DNE, AMADER, EDM-SA, CPS-SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernées)x100

1.2 Nombre de nouvelles localités électrifiées	nombre	0	88	200	200
--	--------	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'accès à l'électricité en milieu rural	%	24,94	28	32	35
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernées)x100

Objectif 2: Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée).	%	5	28	28	33

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM, DNE, AER

Précision Méthodologique : (Puissance installée ENR sur puissance totale installée au niveau national)x100

2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	4,19	15	15	15
---	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMADER

Précision Méthodologique : (Consommation de l'année n - Consommation de l'année n-1 sur la consommation de l'année n-1)x100

2.3 Taux d'évolution des productions de l'huile végétale pure carburant	%	-	22	25	30
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANADEB

Précision Méthodologique : (Production de l'année n-Production n-1/Production de l'année n-1)x100

Objectif 3: Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de services sous licence.	%	45,52	47	48	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMARAP

Précision Méthodologique : (Nombre de services sous licence/nombre de services recensés)x100

3.2 Proportion de travailleurs sous surveillance dosimétrique.	%	36	37	38	40
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports : AMARAP

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs exposés)x100

3.3 Nombre d'accidents et d'incidents liés aux services	Nombre	0	0	0	0
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités EDM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	293 513	364 012	337 538	366 226
Biens et services	256 496	260 015	359 080	371 774
Transferts et subventions	6 090 721	6 160 650	6 273 438	7 528 122
Investissement	84 453 657	36 236 609	58 259 603	60 277 023
Total :	91 094 387	43 021 286	65 229 659	68 543 145

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Approvisionnement en énergie	43 863 437	20 330 027	32 658 361	33 508 556
Promotion des énergies renouvelables	46 839 267	22 276 574	32 203 866	34 610 671
Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.	391 683	414 685	367 432	423 918
Total :	91 094 387	43 021 286	65 229 659	68 543 145

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	62	76	63	66
CATEGORIE B1	39	38	40	41
CATEGORIE B2	18	20	18	18
CATEGORIE C	27	26	27	28
AUTRES	39	46	46	47
Total :	185	206	194	200

Action 01 Approvisionnement en énergie**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	293 513	364 012	337 538	366 226
Biens et services	251 496	255 015	352 080	364 214
Investissement	43 318 428	19 711 000	31 968 743	32 778 116
Total	43 863 437	20 330 027	32 658 361	33 508 556

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES ENERGETIQUES	218 059
1.1.2 ORGANISATION DES ATELIERS SUR LES ACTIVITES DU SECTEUR, PUBLICATION ET DIFFUSION DES DONNEES	36 956
1.1.3 PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL	364 012
1.1.4 APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS	200 000
1.1.5 PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLAIRE	500 000
1.1.6 PROJET AMELIORATION SECTEUR ELECTRICITE AU MALI (PASEM)	2 000 000
1.1.7 PROJET CONSTRUCTION LIAISON DOUBLE TERNE SIK. BOUG. BKO	2 921 000
1.1.9 PROJET INTERCONNEXION ELECTRIQUE GUINEE-MALI (PIEGM)	8 090 000
1.1.10 PROJET REGIONAL ACCES ELECTRICITE (PRAE)	3 000 000
1.1.11 PROJET CENTRAL HYDRAULIQUE DE DJENNE	3 000 000
Total	20 330 027

Action 02 Promotion des énergies renouvelables

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	5 000	5 000	7 000	7 560
Transferts et subventions	5 899 038	5 945 965	6 076 006	7 291 204
Investissement	40 935 229	16 325 609	26 120 860	27 311 907
Total	46 839 267	22 276 574	32 203 866	34 610 671

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.8 PROJ. CONSTR. CENTRE NL CONDUIT DEDOUBL. CAPA. ENERGIE	4 100 000
1.2.1 PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRIDE	3 607 000
2.1.1 INVENTAIRE ET EVALUATION DU POTENTIEL DU PAYS EN RESSOURCES D'ENERGIES RENOUVELABLES	71 127
2.1.2 PROCÉDER AUX TESTS ET AU CONTROLE DE QUALITE DE LABELISATION DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE RENOUVELABLES	42 510
2.1.3 CONTRIBUTION A L'INFORMATION ET A LA SENSIBILISATION DES PROMOTEURS ET DES UTILISATEURS D'EQUIPEMENTS D'ENERGIE RENOUVELABLE	39 260
2.1.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES	18 609
2.1.5 PERSONNEL AER-MALI	191 772
2.1.6 PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES	300 000
2.1.7 PROJET SYSTEME HYBRIDE ELECTRIFICATION RURALE (SHER).	1 460 000
2.1.8 ELECTRIFICATION VILLAGEOISE/ ENERGIE SOLAIRE PHASE 4	150 000
2.1.9 PRODUCT° HYBRIDE ET ACCES RURAL A L'ELECTRICITE (PHARE)	4 000 000
2.1.10 PROJET ENERGIE SOLAIRE POUR LE DVLPT RURAL AU MALI	2 000 000
2.1.11 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DES ACTIVITES D'ELECTRIFICATION EN MILIEU RURAL.	324 543
2.2.1 MISE EN OEUVRE DU PLAN DE LA PROMOTION DE GAZ BUTANE	5 174 000
2.3.1 PERSONNEL ANADEB	111 865
2.3.2 OPERATIONNALISATION DU PROGRAMME DE SUIVI-EVALUATION DU SOUS-SECTEUR DES BIOCARBURANTS	185 888
2.3.3 PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT	500 000
Total	22 276 574

Action 03 Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	191 683	214 685	197 432	236 918
Investissement	200 000	200 000	170 000	187 000
Total	391 683	414 685	367 432	423 918

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 PERSONNEL AMARAP	118 154
3.1.2 MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DE L'AMARAP (SURETE RADIOLOGIQUE ET SECURITE NUCLEAIRE)	75 918
3.1.3 RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIOPROTECTION	200 000
3.2.1 SUIVI DOSIMETRIQUE DES TRAVAILLEURS	20 613
Total	414 685

Le Programme : 2.074 Développement des Ressources en Eau

Responsable du Programme : le Conseiller Technique chargé de l'Eau.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'accès à l'eau potable. A ce titre, il contribue à :

- améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;

- améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
- favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'accélération du taux d'accès à l'eau potable des populations de deux points en pourcentage par an soit faire bénéficier 800 000 personnes par an ;
- l'équipement des points d'eau modernes au niveau de 1 281 villages et sites humains dépourvus de points d'eau potable d'ici l'horizon 2020 ;
- l'optimisation ou la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable de tous les chefs-lieux de cercles et localités frontalières ;
- le renforcement de la production et de la distribution d'eau potable au niveau des centres du périmètre concédé y compris la réalisation de 25 000 branchements sociaux ;
- la réalisation de la phase II du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala ;
- la réalisation de 2 430 nouveaux points d'eau potable et réhabiliter 324 anciens sur financement acquis et rechercher le financement pour la réalisation de 5 580 et la réhabilitation de 3 761 anciens points d'eau potable pour 38,715 milliards de francs CFA (en milieu hors concession) et 137,522 milliards de francs CFA (dans le périmètre concédé) ;
- l'information périodique du Gouvernement sur l'état de mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau potable 2017-2020.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques et onze (11) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Taux d'accès à l'Eau potable (National)	%	-	71.8	73	75				

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : [(Population urbaine desservie + population rurale desservie/population totale)]x100

1.2 Taux de réduction de localités sans EPEM.	%	1,3	3	4	5
---	---	-----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : [(Nombre de villages sans EPEM en année n-1) - (Nombre de villages sans EPEM en année n)/Nombre de villages sans EPEM en année n-1] x 100

1.3 Proportion d'unité de service d'eau potable faisant l'objet d'un minimum de suivi régulier de la qualité de l'eau	%	-	25	30	36
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports DNH et LNE

Précision Méthodologique : (Nombre d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP SA suivie régulièrement / nombre total d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP) *100

Objectif 2: Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jours	208	210	210	210				

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de réalisation de points d'eau modernes pour les autres usages	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de PEM réalisés pour les autres usages en année n/Nombre total de PEM prévus)x100

2.3 Taux d'exécution des travaux de l'aménagement de Taoussa	%	7	20	25	30
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa.

Précision Méthodologique : (Quantité de travaux exécutés / Quantité de travaux prévus)x100

Objectif 3: Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Proportions de stations d'observations hydrométriques faisant l'objet de suivi régulier	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de stations hydrométrique au suivi régulier / nombre total de sites d'observation existants) * 100

3.2 Proportion de sites d'observation de la qualité ambiante et du contrôle de pollution de l'eau faisant l'objet d'un suivi régulier	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Taux de fonctionnalité des cadres de concertations sur l'Eau	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre d'instances formelles de dialogue de gestion de l'eau tenues par an au niveau national / Nombre d'instances formelles de dialogue de gestion de l'eau attendues par an) * 100

Objectif 4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Pourcentage d'EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales et les autres intervenants	%	-	60	65	65

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNH

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPEM réalisé par CT et autres intervenants /Nombre total d'EPEM)x100

4.2 Pourcentage de centres AEP / AES faisant l'objet de contrôle régulier de gestion de service	%	-	25	30	40
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de centres AEP/AES ayant fait l'objet d'audit STEFI/Nombre total de centres AEP/AES existant)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	867 969	991 900	964 393	1 060 419
Biens et services	487 463	490 082	505 693	531 006
Transferts et subventions	534 814	530 433	611 000	716 271
Investissement	72 372 908	49 782 000	44 744 427	46 806 764
Total :	74 263 154	51 794 415	46 825 513	49 114 460

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Approvisionnement en Eau Potable	50 617 169	30 326 874	25 925 810	27 025 491
Gestion des ressources en eau	23 645 985	21 467 541	20 899 703	22 088 969
Total :	74 263 154	51 794 415	46 825 513	49 114 460

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	95	107	98	100
CATEGORIE B1	115	123	118	122
CATEGORIE B2	24	26	24	25
CATEGORIE C	18	15	18	19
AUTRES	193	186	199	204
Total :	445	457	457	470

Action 01 Approvisionnement en Eau Potable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	265 253	281 874	291 778	335 544
Investissement	50 351 916	30 045 000	25 634 032	26 689 947
Total	50 617 169	30 326 874	25 925 810	27 025 491

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 PROJET AEP VILLE DE BAMAKO PAR KABALA	12 800 000
1.1.6 PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE 5	1 080 000
1.1.8 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DURABLES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	500 000
1.2.1 PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL	6 000 000
1.3.1 CONTRAT-PLAN ETAT LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX	350 000
3.2.1 PERSONNEL LNE	159 874
3.2.2 SUIVI REGULIER DES SITES D'OBSERVATIONS DE LA QUALITE AMBIANTE ET DE CONTROLE DE POLLUTION DE L'EAU	122 000
3.2.3 PROG. INTEG.DEVELOP. ADAPT CHAGEMENT CLIM BASSIN NIGER (PIDACC/BN)	2 521 000
4.1.1 PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSAIN. MALI (PACTEA III)	2 050 000
4.2.1 PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX	4 744 000
Total	30 326 874

Action 02 Gestion des ressources en eau

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	867 969	991 900	964 393	1 060 419
Biens et services	487 463	490 082	505 693	531 006
Transferts et subventions	269 561	248 559	319 222	380 727
Investissement	22 020 992	19 737 000	19 110 395	20 116 817
Total	23 645 985	21 467 541	20 899 703	22 088 969

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL DNH/DRH	991 900
1.1.2 SUIVI-EVALUATION DES ACTIVITES DU SOUS-SECTEUR EAU	532 579
1.1.4 PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS	2 150 000
1.1.5 PROJET HYDRAULIQUE ASSAIN. MILIEU RURAL (BID-UEMOA)	100 000
1.1.7 ETUDES ARCHITECTURALES CONSTRUCTION DNH	100 000
2.1.1 ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE FLEUVE NIGER	150 000
2.2.2 PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU	1 947 000
2.3.1 PERSONNEL AAT	68 200
2.3.2 FONCTIONNEMENT AUTORITE AMENAGEMENT DE TAOUSSA	137 862
2.3.3 ETUDE AMENAGEMENT BARRAGE DE TAOUSSA	12 500 000
3.3.1 PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHASE 2 / IDA	390 000
3.3.2 PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE	2 400 000
Total	21 467 541

Le Programme : 2.075 Développement des ressources minérales

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Géologie et des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

* Le programme 2.075 « Développement des ressources minérales» est pour élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la recherche, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol et d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en oeuvre

de cette politique.

* Il intervient dans :

- la recherche et études nécessaires à l'élaboration de la politique nationale ;
- la préparation de toutes mesures relatives à la réorganisation des structures, au perfectionnement des méthodes de travail et à l'amélioration des relations humaines à l'intérieur des services et de la qualité des prestations offertes au public.

* En perspective, il est attendu :

- cartographier seize (16) feuilles au 1/50.000ème de Mali sud sur 8 ans ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme (2.075) est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : la diversification et le développement des ressources minérales, la promotion du développement de la petite mine, la promotion des matériaux de construction et la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués	%	15,21	20	20	22	

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'AUREP

Précision Méthodologique : [(Nombre de titres attribués pour autres substances que l'or)/(Nombre total de titres attribués)] x100

1.2 Taux de croissance des quantités d'Or produites	%	20,26	5,75	6,74	-13,49
---	---	-------	------	------	--------

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : [(Quantités d'Or produites en N - Quantités d'Or produites en N-1)/(Quantités d'Or produites en N-1)] x100

1.3 Taux de croissance des quantités de Calcaire produites	%	0,48	59	60	61
--	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités de Calcaire produites en N - Quantités de Calcaire produites en N-1)/(Quantités de Calcaire produites en N-1) x100

Objectif 2: Assurer la promotion du développement de la petite mine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	%	17	8	10	10	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : [(Nombre de titres attribués pour la petite mine en N - Nombre de titres attribués pour la petite mine en N-1)/(Nombre total de titres attribués en N-1)] x100

Objectif 3: Promouvoir les matériaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de croissance de la production de Dolérite	%	23,48	68	69	70	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : [(Production de Dolérite en N - Production de Dolérite en N-1)/(Production de Dolérite en N-1)] x100

3.2 Taux de croissance de la production de Granite	%	9,09	12	12	12
--	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : (Production de Granite en N - Production de Granite en N-1)/(Production de Granite en N-1) x100

3.3 Taux de croissance de la production de Marbre	%	7,16	65	70	70
---	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : (Production de Marbre en N - Production de Marbre en N-1)/(Production de Marbre en N-1) x100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs des domaines des mines et du pétrole

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités dans les mines et du pétrole	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 5: Développer la recherche pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Nombre de zones d'intérêt étudiées	Nombre	-	-	-	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'ONRP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	577 271	698 508	692 724	751 605
Biens et services	231 894	311 894	324 640	350 595
Transferts et subventions	221 000	225 070	225 350	270 420
Investissement	1 870 925	1 370 925	935 110	1 037 132
Total :	2 901 090	2 606 397	2 177 824	2 409 752

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement et Promotion des ressources minières	2 256 090	1 957 327	2 028 474	2 230 532
Développement et Promotion des ressources pétrolières	645 000	649 070	149 350	179 220
Total :	2 901 090	2 606 397	2 177 824	2 409 752

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	72	71	74	76
CATEGORIE B1	43	49	44	46
CATEGORIE B2	25	35	26	26
CATEGORIE C	17	17	18	18
AUTRES	33	32	4	4
Total :	190	204	166	170

Action 01 Développement et Promotion des ressources minières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	577 271	698 508	692 724	751 605
Biens et services	231 894	311 894	324 640	350 595
Transferts et subventions	76 000	76 000	76 000	91 200
Investissement	1 370 925	870 925	935 110	1 037 132
Total	2 256 090	1 957 327	2 028 474	2 230 532

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL	652 671
1.1.2 PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL DRGM/KAYES	45 837
1.1.3 FONCTIONNEMENT DRGM/KAYES	9 939
1.1.4 FONCTIONNEMENT DRGM/SIKASSO	8 243
1.1.5 FONCTIONNEMENT DRGM/GAO	8 739
1.1.6 FONCTIONNEMENT DRGM/KIDAL	11 573
1.1.7 FONCTIONNEMENT DRGM/TAOUDENIT	14 012
1.1.8 FONCTIONNEMENT DRGM/MENAKA	11 591
1.1.9 ATTRIBUTION DES TITRES MINIERS	85 097
1.1.10 CARTOGRAPHIE GEOLOGIQUE BIRRIMIEN A 1/50000	800 000
1.2.1 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SOCIETES DETENTRICES DE TITRES MINIERS DE RECHERCHE D'OR	100 000
1.2.2 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SOCIETES DETENTRICES DE TITRES MINIERS D'EXPLOITATION D'OR	39 725
1.3.1 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SOCIETES DETENTRICES DE TITRES MINIERS D'EXPLOITATION DE CALCAIRE	31 200
2.1.1 PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE PETITE TAILLE	10 000
3.1.1 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'EXPLOITATION DE DOLERITE	12 200
3.2.1 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'EXPLOITATION DE GRANITE	16 500
3.3.1 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'EXPLOITATION DE MARBRE	24 000
4.1.1 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DOMAINE DES MINES ET DU PETROLE	76 000
Total	1 957 327

Action 02 Développement et Promotion des ressources pétrolières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	145 000	149 070	149 350	179 220
Investissement	500 000	500 000	0	0
Total	645 000	649 070	149 350	179 220

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL ONRP	74 070
5.1.2 PRISE EN CHARGE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ONRP	75 000
5.1.3 PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PETROLIERE DU MALI PDRPM	500 000
Total	649 070

Le Programme : 3.007 Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a. Présentation stratégique du programme

* Le programme 3.007 est créé pour servir de mécanisme de financement de certaines activités des secteurs minier et pétrolier.

* Il intervient dans :

- le financement de la recherche ;
- le financement de la formation ;
- la promotion des activités minières.

* En perspective, le programme vise : l'intensification de la recherche minière et pétrolière, le renforcement des capacités des ressources humaines et à promouvoir d'avantage les activités minières et pétrolières.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.007 est bâti autour de (03) objectifs et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au financement de la Recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Objectif 1: Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Nombre de projets de recherche financés	Nombre	1	1	2	2				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le financement de la formation

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : [(Activités réalisées)/(Activités programmées)] x100

Objectif 3: Promouvoir les activités minières

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
3.1 Nombre d'évènement promotionnels	Nombre	5	5	5	5				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Biens et services	350 000	350 000	350 000	362 250	
Total :	350 000	350 000	350 000	362 250	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Promotion des activités minières	350 000	350 000	350 000	362 250	
Total :	350 000	350 000	350 000	362 250	

Action 01 Promotion des activités minières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	350 000	350 000	350 000	362 250
Total	350 000	350 000	350 000	362 250

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Financement des projets de recherche	100 000
2.1.1 Mise en oeuvre du plan de formation	125 000
3.1.1 Participation aux activités promotionnelles dans les domaines minier et pétrolier	125 000
Total	350 000

Le Programme : 3.010 Programme de développement des ressources minérales (PDRM)

Responsable du Programme : Le Directeur du Programme de Développement des Ressources Minérales (PDRM)

a) Présentation stratégique du programme :

- * Ce programme a été créé pour exécuter les travaux de recherche minière, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol pour la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) dans l'élaboration de la politique minière nationale.
- Il a pour but de diversifier la production minière au Mali par la mise en valeur à travers la recherche, d'autres substances, ressources du sous-sol que l'or.
- Le PDRM fait des prestations (géochimie, géophysique, géotechnique, sondages, topographie, d'analyses chimiques) pour l'Etat et pour les tiers sur contrat, convention ou en régie.
- Les analyses d'échantillons sont faites en laboratoire à la suite de prélèvements d'échantillons lors des missions de géochimie et sondages.
- Le Prélèvement d'échantillons, le nombre de kilomètres linéaires en cartographie et en géophysique sont du ressort du service exploration qui est chargé des travaux d'exploration et de prospection géologiques. Ces travaux sont exécutés dans le cadre de prestations sous forme de contrats et protocoles d'accord entre le PDRM et les sociétés privées ou des projets propres de la DNGM. En plus des tâches qui lui sont assignées, le service exploration participe beaucoup dans la formation professionnelle des jeunes diplômés en géologie et autres filières connexes à travers des stages pratiques.
- La vente d'explosifs civils et accessoires, l'exécution des forages hydrogéologiques, la réalisation des sondages et échantillonnages géotechniques entrent dans les attributs du service géotechnique.
- Les perspectives sont prometteuses car le programme est en phase d'être doté d'une sondeuse RC et accessoires ce qui permettra une relance conséquente dans les travaux de sondages.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.010 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la mono production de l'or.

Objectif 1: Assurer le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	-	37000	38000	40000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	-	27000	27000	30000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Métrage foré	Mètre	-	10000	15000	20000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.4 Nombre de kilomètres linéaires géophysiques réalisés	kilomètre	-	155	160	170
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.5 Nombre de kilomètres carrés cartographiés	km ²	-	355	360	370
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					
1.6 Volume d'explosifs vendus	Kg	-	1500	1500	2000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	170 000	255 000	170 000	175 950
Biens et services	55 000	95 000	55 000	56 925
Investissement	5 000	10 000	5 000	5 175
Total :	230 000	360 000	230 000	238 050

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Appui au développement des ressources minérales (PDRM)	230 000	360 000	230 000	238 050
Total :	230 000	360 000	230 000	238 050

Action 01 Appui au développement des ressources minérales (PDRM)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	170 000	255 000	170 000	175 950
Biens et services	55 000	95 000	55 000	56 925
Investissement	5 000	10 000	5 000	5 175
Total	230 000	360 000	230 000	238 050

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	255 000
1.1.2 Analyse des échantillons	15 000
1.2.1 Travaux de géochimie	15 000
1.3.1 Travaux de sondage	45 000
1.4.1 Travaux de géophysique	14 000
1.5.1 Cartographie géologique et topographique	13 000
1.6.1 Vente explosifs	3 000
Total	360 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.026 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR MINES ET ENERGIE	120 000	75 000	120 000	72 000	79 200	
CONSTRUCTION ECOLE AFRICAINE DES MINES	3 000 000	900 000	900 000	765 000	841 500	
FONDS ETUDES ET PREPARATIONS PROJETS EAU ENERGIE	300 000	300 000	300 000	288 000	316 800	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPECTION ENERGIE EAU	100 000	0	100 000	0	0	
Total :	3 520 000	1 275 000	1 420 000	1 125 000	1 237 500	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.073 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS	200 000	200 000	200 000	170 000	187 000	
PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRID	200 000	200 000	200 000	170 000	187 000	
PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLAIRE	25 000 000	2 300 000	500 000	1 955 000	2 150 500	
RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIODPROTECTION	200 000	200 000	200 000	170 000	187 000	
PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES	300 000	250 000	300 000	212 500	233 750	
PROJET SYSTEME HYBRIDE ELECTRIFICATION RURALE	560 000	560 000	560 000	476 000	523 600	
PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT	500 000	250 000	500 000	212 500	233 750	
ELECTRIFICATION VILLAGEOISE/ ENERGIE SOLAIRE PHASE 4	150 000	0	150 000	0	0	
Total :	27 110 000	3 960 000	2 610 000	3 366 000	3 702 600	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.074 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE FLEUVE NIGER	150 000	100 000	150 000	100 195	111 266	
PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL	6 000 000	7 500 000	6 000 000	6 375 000	6 948 750	
ETUDES ARCHITECTURALES CONSTRUCTION DNH	100 000	200 000	100 000	170 000	185 300	
PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS	150 000	150 000	150 000	150 000	171 000	
PROJET AEP VILLE DE BAMAKO PAR KABALA	800 000	800 000	800 000	680 000	741 200	
PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHASE 4	390 000	300 000	390 000	300 000	342 000	
PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE	300 000	200 000	300 000	200 000	228 000	
PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX	500 000	200 000	500 000	170 000	185 300	
PROJET HYDRAULIQUE ASSAIN. MILIEU RURAL (BID-UEMOA)	100 000	100 000	100 000	100 000	114 000	
PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE 4	80 000	80 000	80 000	68 000	74 120	
PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU	100 000	100 000	100 000	85 000	92 650	
PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSAI	50 000	50 000	50 000	42 500	46 325	
PROG. INTEG.DEVELOP. ADAPT CHAGEMENT CLIM BASSIN NIGER	100 000	100 000	100 000	85 000	92 650	
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DURABLES	500 000	0	500 000	0	0	
ETUDE AMENAGEMENT BARRAGE DE TAOUSSA	2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	2 207 997	
CONTRAT-PLAN ETAT LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX	350 000	400 000	350 000	340 000	370 600	
Total :	12 170 000	12 280 000	12 170 000	10 865 695	11 911 158	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.075 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PETROLIERE	500 000	0	500 000	0	0	0
Total :	500 000	0	500 000	0	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la communication, des télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) et des Postes.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des defis qu'elles posent.

I.2.1 Contraintes

- les difficultés de rentabilisation du quotidien national (L'Essor) dans la perspective de l'augmentation du nombre de pages;
- les difficultés de concilier les contraintes des EPA avec les exigences des entreprises du secteur de la Communication et des TIC;
- les difficultés de basculement au numérique intégral qui se caractérisent par :
 - l'insuffisance des infrastructures de télécommunication/TIC
 - l'insuffisance des offres de contenus;
 - l'insuffisance du dispositif instituant la confiance numérique;
 - le manque d'un cadre cohérent pour le développement de l'Economie Numérique;
 - .l'insuffisance de ressources humaines qualifiées;
 - . l'insuffisance des ressources financières;
 - .l'insuffisance des infrastructures postales.

I.2.2 Défis

- L'amélioration du contenu du quotidien national (L'Essor);
- La relecture des textes législatifs et réglementaires des EPA du département en charge du secteur de la communication et des TIC ;
- La réduction de la fracture Numérique ;
- L'achèvement du processus de transition numérique et le développement des infrastructures de télécommunications TIC;
- Le développement des offres de contenu et la numérisation intégrale des procédures administratives ;
- Le renforcement du cadre juridique et réglementaire du secteur des TIC ;
- L'adoption d'une stratégie ou politique commune de développement de l'Economie numérique.
- Le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- La mobilisation des ressources financières adéquates pour la mise en oeuvre de la politique du département ;
- La modernisation des services Postaux et financiers

I.3 La politique sectorielle

1.3.1.La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD)

La politique Nationale de Communication pour le Développement, adoptée en mars 2017est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en

favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions :

2. appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés,

3. permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociaux et éducatifs leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;

4. promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2.Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social ,culturel, etc.)

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

- . bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
- . améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
- . contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;
- . contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fait à travers cinq (05) axes stratégiques :

- . le renforcement des compétences en communication ;
- . le renforcement des moyens de production et de diffusion ;
- . l'information et la sensibilisation ;
- . le renforcement des structures de communication gouvernementale ;
- . le plaidoyer.

1.3.3 La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique :

Elle a été adoptée en conseil des ministres du 21 mai 2015 et approuvé par le Décret N°2016-0066/P-RM du 15 février 2016 avec comme ambition de faire du numérique :

- Un vecteur du développement humain durable ;
- Une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et pour l'Administration publique ;
- Un levier important de l'économie nationale ;
- Une véritable industrie au Mali.

Pour ce faire, elle a été bâtie autour de 6 axes stratégiques à savoir :

- 1- Généraliser l'accès aux réseaux et services numériques ;
- 2- Développer la production et l'offre de contenus ;
- 3- Développer les usages et les services numériques ;
- 4- Développer l'industrie locale du numérique ;
- 5- Constituer le capital humain ;
- 6- Instaurer la Sécurité et la Confiance numérique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
-------------	-------	------	------	------	------

1	Pourcentage de population couvertes par la radiodiffusion	%	96	96	96	96
2	Densité téléphonique nationale	lignes/100hbts	132	139	ND	ND
3	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	72	75	ND	ND

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	1 107 053	1 119 758	1 393 758	1 519 838
Medias et Communication Publics	7 614 372	7 819 499	7 947 524	9 429 028
Poste et Nouvelles Technologies	2 797 873	3 035 081	2 645 023	3 116 994
Total :	11 519 298	11 974 338	11 986 305	14 065 860

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	241 785	260 021	278 051	301 684
Biens et services	816 674	816 674	1 143 097	1 234 489
Transferts et subventions	7 889 839	8 076 643	8 039 207	9 647 047
Investissement	2 571 000	2 821 000	2 525 950	2 882 640
Total :	11 519 298	11 974 338	11 986 305	14 065 860

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.028 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du département.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.028 s'occupe de :

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;

-la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.028 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet du département

Précision Méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées) / (Nombres d'activités programmées)] x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet du département

Précision Méthodologique : [(Nombre de recommandations mises en oeuvre) / (Nombres de recommandations formulées)] x 100

1.3 Taux de réalisation des missions de suivi-évaluation.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports des Missions de suivi évaluation

Précision Méthodologique : [(Nombre de missions exécutées) /(nombre de Missions prévues)] x100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières, matérielles .

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100				

Moyen de Vérification : compte administratif du département

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits notifiés) x100

2.2 Taux d'exécution du plan de formation du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations prévues) x 100

2.3 Numérisation des documents du département	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	207 785	220 490	238 951	259 261
Biens et services	664 674	664 674	930 297	1 004 665
Transferts et subventions	77 094	77 094	78 635	94 362
Investissement	157 500	157 500	145 875	161 550
Total :	1 107 053	1 119 758	1 393 758	1 519 838

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	383 083	384 565	480 569	528 391
Gestion financière et matérielle	723 970	735 193	913 189	991 447
Total :	1 107 053	1 119 758	1 393 758	1 519 838

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	13	14	13	14
CATEGORIE B1	5	6	5	5
CATEGORIE B2	8	6	8	8
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	25	26	25	27
Total :	56	57	56	59

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	114 673	116 155	131 873	143 082
Biens et services	197 160	197 160	276 021	298 099
Transferts et subventions	71 250	71 250	72 675	87 210
Total	383 083	384 565	480 569	528 391

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	116 155
1.1.2 Mise en oeuvre du programme d'activités du département	128 630
1.1.3 Organisation du Festival Ondes de Liberté	24 677
1.1.5 Mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	42 136
1.1.6 Appui à la presse	67 688
1.3.1 Missions de suivi-évaluation.	5 279
Total	384 565

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	93 112	104 335	107 078	116 179
Biens et services	467 514	467 514	654 276	706 566
Transferts et subventions	5 844	5 844	5 960	7 152
Investissement	157 500	157 500	145 875	161 550
Total	723 970	735 193	913 189	991 447

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM	104 335
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	448 387
2.1.4 Appui CIGMA	5 844
2.1.5 Renforcement de la capacité de la DFM Communication	139 500
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation du département	37 127
Total	735 193

Le Programme : 2.076 Médias et Communication Publics

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge des Médias publics

Le programme 2.076 poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de communication pour développement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.076 « Médias et Communication » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités de l'ORTM	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des activités du Contrat plan Etat/ANCD	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100

1.3 Taux de couverture géographique de la presse écrite	%	90	95	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMAP

Précision Méthodologique : (superficie du territoire couverte/superficie totale) x 100

1.4 Taux de progression de tirage du quotidien national	%	2	15	20	20
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels de l'AMAP

Précision Méthodologique : (nombre de tirage journaux (l'Essor) de l'année N- nombre de tirage de l'année N-1/ nombre de tirage de l'année N-1) x 100

Objectif 2: Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de mise en oeuvre des activités du contrat Plan Etat/La Poste	%	-	100	-	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Poste

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues)/100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Transferts et subventions	5 730 872	5 885 999	5 876 449	7 051 738
Investissement	1 883 500	1 933 500	2 071 075	2 377 290
Total :	7 614 372	7 819 499	7 947 524	9 429 028

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Promotion de la communication et de l'Information	6 840 072	7 024 629	7 193 738	8 551 485
Amélioration de la presse écrite et de la publicité	774 300	794 870	753 786	877 543
Total :	7 614 372	7 819 499	7 947 524	9 429 028

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	113	116	116	120
CATEGORIE B1	44	47	45	47
CATEGORIE B2	92	94	95	97
CATEGORIE C	22	18	23	23
AUTRES	32	32	33	34
Total :	303	307	312	321

Action 01 Promotion de la communication et de l'Information

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	5 256 572	5 391 129	5 392 663	6 471 195
Investissement	1 583 500	1 633 500	1 801 075	2 080 290
Total	6 840 072	7 024 629	7 193 738	8 551 485

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel ORTM	1 139 900
1.1.2 Poursuite de la diffusion de programme de l'ORTM en bande KU	180 500
1.1.3 Prise en charge de la diffusion des compétitions et programmes nationaux et internationaux	244 388
1.1.4 Gestion, exploitation et maintenance des ressources matérielles	2 664 184
1.1.6 Frais de Transmission	1 032 000
1.1.7 Renforcement équipements et infrastructures de l'ORTM	1 300 325
1.2.1 Prise en charge du personnel ANCD	3 913
1.2.2 Renforcement de capacité ANCD	226 920
1.2.3 Mise en oeuvre contrat plan Etat/ANCD	232 500
Total	7 024 629

Action 02 Amélioration de la presse écrite et de la publicité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	474 300	494 870	483 786	580 543
Investissement	300 000	300 000	270 000	297 000
Total	774 300	794 870	753 786	877 543

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge du personnel AMAP	139 870
1.3.2 Poursuite de la distribution du quotidien national à de nouvelles localités	316 000
1.4.1 Production du quotidien national	60 000
1.4.2 Construction équipement bureaux régionaux de l'AMAP	279 000
Total	794 870

Le Programme : 2.077 Poste et Nouvelles Technologies

Responsable de Programme Conseiller Technique au Ministère

a) : Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique du département dans le domaine TIC ;
- l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs des télécommunications, des TIC et des postes ;
- la mise en place de l'Administration électronique ;
- l'instauration de la confiance numérique ;
- la mise en place de la poste numérique ;
- la lutte contre la cybercriminalité ;
- du développement des infrastructures, des applications et de l'usage du numérique ;
- des études, le contrôle et le suivi des programmes et projets d'infrastructures et d'applications numériques ;
- de la définition et au suivi des plans de formation, à l'utilisation et aux métiers du numérique ;
- la Coordination, contrôle et suivi des activités du secteur numérique ;
- la mise en oeuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique

- la veille technologique et la fourniture des données statistiques sur le secteur numérique ;
- Promotion de l'innovation, la recherche et le développement du numérique.
- la promotion et la gestion de la certification et de la signature électronique en République du Mali ;
- la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC ;
- le développement de contenus ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales ;
- la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges ;
- la consolidation des infrastructures ;
- la collecte, le transport, la distribution du courrier et les services financiers postaux.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.077«Poste et Nouvelles Technologies» est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i)à la promotion de l'Economie Numérique(ii) développement et modernisation de la poste. A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit :

Objectif 1: Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nbre	15	20	20	20	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nombre de structures de l'administration assistées par tous les projets TIC	Nbre	68	80	80	80
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre de structures couvertes par l'étude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	Nbre	2	10	10	10
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre de communes et écoles connectées à Intranet/Internet	Nbre	4	6	6	6	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Consolider les infrastructures du réseau postal

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité de la Poste	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	34 000	39 531	39 100	42 423
Biens et services	152 000	152 000	212 800	229 824
Transferts et subventions	2 081 873	2 113 550	2 084 123	2 500 947
Investissement	530 000	730 000	309 000	343 800
Total :	2 797 873	3 035 081	2 645 023	3 116 994

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement des Technologies de l'Information et de la Communication	2 497 873	2 735 081	2 375 023	2 819 994
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux	300 000	300 000	270 000	297 000
Total :	2 797 873	3 035 081	2 645 023	3 116 994

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	35	35	36	37
CATEGORIE B1	11	12	11	12
CATEGORIE B2	18	20	18	19
CATEGORIE C	11	10	11	12
AUTRES	38	35	39	40
Total :	113	112	115	120

Action 01 Développement des Technologies de l'Information et de la Communication**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	34 000	39 531	39 100	42 423
Biens et services	152 000	152 000	212 800	229 824
Transferts et subventions	2 081 873	2 113 550	2 084 123	2 500 947
Investissement	230 000	430 000	39 000	46 800
Total :	2 497 873	2 735 081	2 375 023	2 819 994

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel AGETIC	656 675
1.1.2 Extension du Réseau Intranet de l'Administration	780 000
1.1.5 Développement de contenus pour les structures de l'Administration	300 000
1.1.6 Vulgarisation du nom de domaine point ml	36 927
1.1.7 Promotion des TIC auprès des jeunes, des femmes et des associations TIC	50 000
1.1.8 Prise en charge du personnel de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	39 531
1.1.11 Appui CNTN	106 875
1.1.19 MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA DNEN	102 000
1.1.20 REALISATION DES ACTIVITES DU SERVICE DE CERTIFICATION ET DE SIGNATURE ELECTRONIQUE	50 000
1.2.1 Appui aux structures de l'Administration pour leurs projets TIC	600 000
1.3.1 Etude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	13 073
Total	2 735 081

Action 02 Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Investissement	300 000	300 000	270 000	297 000
Total	300 000	300 000	270 000	297 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre Contrat plan Etat/La poste	300 000
Total	300 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	Source de financement	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023	2024
1.028 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES							
RENFORCEMENT CAPACITE DFM COMMUNICATION ET ECONOM			150 000	150 000	150 000	135 000	148 500
Total :			150 000	150 000	150 000	135 000	148 500

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	Source de financement	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023	2024
2.076 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES							
CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAUX REGIONAUX DE L'AMA			750 000	300 000	300 000	270 000	297 000
CONTRAT PLAN ETAT ANCD			250 000	200 000	250 000	180 000	198 000
RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM			700 000	700 000	700 000	630 000	693 000
Total :			1 700 000	1 200 000	1 250 000	1 080 000	1 188 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	Source de financement	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023	2024
2.077 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES							
CONTRAT PLAN ETAT ONP			300 000	300 000	300 000	270 000	297 000
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE INFORMATIQUE A			400 000	0	400 000	0	0
Total :			700 000	300 000	700 000	270 000	297 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme de l'article 5 de l'ordonnance n° 2014-006/P-RM du 21 janvier 2014, la Haute Autorité de la Communication a pour mission, la régulation du secteur de la Communication, dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite, de la publicité par voie de presse audiovisuelle et écrite, de la distribution, de la mise à disposition et de la commercialisation d'images par voie hertzienne terrestre, par satellite ou par câble et dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également pour mission, l'autorisation de création, d'établissement et/ou d'exploitation des services privés de radiodiffusion sonore et télévisuelle et des services de distribution de programme à la demande.

Elle a, en outre, des attributions de veille et d'alerte, de consultation, de recherche, de contrôle et de sanction.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, la Haute Autorité de la Communication fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par la HAC se résument essentiellement :

- aux irrégularités et aux violations de la loi ou de la convention d'autorisation ;
- au parc auto inexistant rendant difficile les missions des membres et du personnel administratif ;
- au faible moyen en matériel et équipement pour la bonne marche des missions ;
- au manque de bâtiment adéquat pour abriter toutes les structures techniques.

I.2.2 Défis

Les deux (2) défis majeurs que la HAC se propose de relever sont :

- l'application correcte et stricte des lois et règlements régissant le secteur de la Communication ;
- l'appui au développement de la liberté d'expression au Mali.

I.3 La politique sectorielle

La Haute Autorité de la communication, en tant qu'instance de régulation, est acteur de la mise en oeuvre de la Politique nationale de Communication pour le Développement (PNCD). Cette politique, définie en 1993 et mise à jour en 2017, se justifie principalement par les besoins de :

- promotion de l'écoute, le dialogue, la concertation, la réflexion, la participation et la responsabilisation des populations à l'analyse de situation, la prise de décision, la planification, la mobilisation des ressources et la gestion du développement ;
- mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants en matière de communication et un système de suivi-évaluation ;
- large accès des populations au débat démocratique et à la gouvernance, par le biais des médias ;
- renforcement et accompagnement des actions de communications sociales, éducatives et institutionnelle.

Pour ce faire, la création de la Haute Autorité de Communication constitue une opportunité.

Les objectifs généraux de la Politique nationale de Communication pour le Développement sont :

- promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions ;
- appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs et des techniques entre ces communautés ;
- permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
- promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de messages verticaux.

En outre la PNCD doit participer à la consolidation des acquis démocratiques, institutionnels et politiques, y compris la prise de conscience par les citoyens de leurs droits et devoirs et par l'Etat de ses responsabilités et de son autorité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Régulation de la Communication	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308
Total :	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	694 710	560 375	798 916	866 823
Biens et services	28 320	28 320	39 648	42 819
Transferts et subventions	615 741	615 741	628 055	753 666
Investissement	250 000	250 000	362 500	435 000
Total :	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.096 Régulation de la Communication

Responsable du Programme: Monsieur Fodié TOURE, Président de la Haute Autorité de la Communication.

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente des lois et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la communication et à veiller au respect de l'éthique et à la déontologie et au règlement des conflits. Il assure la promotion, le développement du secteur de la communication et le renforcement des capacités de la Haute Autorité de la Communication en ressources humaines, financières et matérielles.

Objectif 1: Renforcer le cadre juridique et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de traitement des projets de textes législatifs et réglementaires et des plaintes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité ; journal officiel ; rapport SGG

Précision Méthodologique : (Nombre de projets de texte reçus et/ou initiés traités/Nombre de projets de texte initiés dans le secteur de la communication) x 100

1.2 Indice national de liberté de la presse	indice	-	fourni	fourni	fourni
---	--------	---	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport de classement national de la liberté de la presse; rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Disponibilité d'un indice national de la liberté de la presse

Objectif 2: Autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés des radiodiffusions et de télévision

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux de signature de conventions d'installation et d'exploitation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions signées/Nombre de demandes en situation irrégulière) x 100

Objectif 3: Assurer le contrôle et la sanction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de structures émettant sur des fréquences autorisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de structures contrôlées/Nombre total de structures de communication) x 100

3.2 Taux de retrait d'autorisations	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité et rapport d'audit de l'AMRTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'autorisations retirées / nombre d'organes de presse irréguliers recensés) x 100

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matériels et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées) x 100

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations et décisions des réunions et sessions de la HAC	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport financier, procès-verbaux de réunions et de sessions

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions et de recommandations exécutées/Nombre formulé) x 100

4.3 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines, matérielles et en équipements	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/Nombre de besoins exprimés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	694 710	560 375	798 916	866 823
Biens et services	28 320	28 320	39 648	42 819
Transferts et subventions	615 741	615 741	628 055	753 666
Investissement	250 000	250 000	362 500	435 000
Total :	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Régulation de la communication	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308
Total :	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	1	2	34	34
CATEGORIE B		13	13	13
CATEGORIE C		4	4	4
AUTRES	13	14	14	14
Total :	14	33	65	65

Action 01 Régulation de la communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	694 710	560 375	798 916	866 823
Biens et services	28 320	28 320	39 648	42 819
Transferts et subventions	615 741	615 741	628 055	753 666
Investissement	250 000	250 000	362 500	435 000
Total	1 588 771	1 454 436	1 829 119	2 098 308

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Proposer des projets de mesures législatives et règlementaires en matière de communication ainsi que des mesures d'aide à la presse, recevoir et donner un avis motivé sur les projets de mesures réglementaires et législatives en matière de communication	2 000
1.1.2 Recevoir les plaintes et contribuer au règlement à l'amiable des conflits entre les médias et entre les médias et le public ou les Institutions.	2 000
1.2.1 Définir un indice national de liberté de la presse dans le cadre de la veille et de l'alerte	2 000
2.1.1 Lancer les appels à candidature, recevoir et examiner les dossiers, autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés de radiodiffusion et de télévision, conformément à la réglementation en vigueur (signature de conventions	6 000
3.1.1 Elaborer et mettre en oeuvre un programme annuel de contrôle des services de communication	10 500
3.1.2 Prendre et appliquer les sanctions contre les violations des dispositions législatives et réglementaires en matière de communication	2 000
4.1.1 Recenser les besoins en formation de la HAC, exécuter le programme annuel de formation	14 000
4.2.1 Tenir les sessions et les réunions conformément au règlement intérieur de la HAC,	60 000
4.3.1 Paiement des salaires et accessoires de salaires et autres dépense du personnel	560 375
4.3.2 Elaborer les avant-projets de budget 2019, 2020, 2021, organiser les ateliers de la revue des projets / programmes de la HAC	2 000
4.3.3 Elaborer et publier des rapports	12 000
4.3.4 Entretenir les matériels, équipement, bâtiments et garder les locaux	70 000
4.3.5 Assurer le fonctionnement des Services	298 241
4.3.6 Exécuter le programme d'investissement (acquisition d'un centre de monitoring)	60 000
4.3.7 Exécuter le programme d'investissement (acquisition de matériel audiovisuel, informatique, de mobilier de bureau, de matériel de bureau, de matériel roulant et pièces auto, F/P de moquettes et autres)	190 000
4.3.8 Assurer les missions à l'intérieur et à l'extérieur.	50 000
4.3.9 Autres activités	85 000
4.3.10 Assurer le paiement des contrats de bail	28 320
Total	1 454 436

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière foncière, domaniale, d'urbanisme et d'Habitat.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'élaboration et l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la détermination des biens du domaine public et privé de l'Etat et des Collectivités territoriales et l'étude de toutes les questions relatives à ces biens ;
- la gestion des biens du domaine de l'Etat ;
- la gestion du patrimoine immobilier bâti de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- le suivi de la gestion des biens du domaine des Collectivités territoriales et des autres personnes publiques ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur réalisation, de leur affectation et de leur entretien ;
- le suivi et le contrôle de la gestion des biens meubles de l'Etat, des organismes publics et des Collectivités territoriales ;
- l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat ;
- la location des immeubles de l'Etat au profit des tiers et le contrôle de la location des immeubles au profit de l'Etat ;
- l'inventaire des participations de l'Etat dans le capital social de sociétés et le suivi des opérations afférentes à ces participations ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations à travers la mise en oeuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de Maliens à un logement décent ;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat ;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de construction ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme ;
- la mise en oeuvre de programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés ;
- la réalisation des programmes de logements sociaux en rapport avec le ministre de l'Economie et des Finances ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives aux conditions d'attribution de logements sociaux ;
- la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de logements sociaux.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes du Département ainsi que les défis qui y sont liées se déclinent ci-dessous.

I.2.1 Contraintes

- l'absence de textes pour la constatation du droit coutumier ;
- des lacunes dans la procédure d'immatriculation des terres et de la tenue du Livre Foncier ;
- la multiplicité d'intervenants dans l'attribution des terres ;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et en procédures de vérification des bilans des sociétés minières ;
- la faible maîtrise de l'information foncière;
- l' absence d'une politique nationale de l' habitat;
- l'occupation illicite et anarchique du domaine public ;
- le non respect de la vocation des équipements publics;
- le non respect des documents de planification urbaine;
- le faible niveau de contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme.
- l'insuffisance de l'offre de logements par rapport à la demande ;
- l'absence du décret fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière.

I.2.2 Défis

- l'adoption par l'Assemblée Nationale la nouvelle loi Domaniale et Foncière, afin de rationaliser et de maîtriser la gestion du domaine national ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales ;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations Foncières : guichet unique du foncier ;
- la poursuite du recensement et de l'immatriculation des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;
- la constitution des réserves foncières ;
- le rattachement de tous les titres fonciers dans un référentiel unique ;
- l'élaboration d'une politique Nationale de l'Habitat;
- la promotion et la valorisation des matériaux locaux de construction;
- la poursuite de la construction de logements sociaux en partenariat public privé (PPP);
- la poursuite de l'élaboration, révision des outils de planification urbaine ;
- le respect des outils de planification urbaine.
- la libération et la sécurisation des équipements publics ;
- l'amélioration de la qualité de l'habitat ;
- l'adoption du décret fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose trois (03) documents politiques qui sont : la politique Nationale Domaniale et Foncière, la Politique Nationale de la Ville (PONAV) et la politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU).

L'objectif général de la politique Nationale Domaniale et Foncière est d'améliorer la qualité des services et des ressources portant sur les domaines mobilier et immobilier .

La politique Nationale Domaniale et Foncière est structurée autour de quatre (04) sous- objectifs dont chacun est articulé autour d'axes d'intervention comme suit :

- 1- assurer l'accès équitable à la terre et veiller à la sécurisation domaniale et foncière pour tous;
- 2-renforcer les capacités des acteurs et promouvoir la recherche sur les questions domaniales et foncières ;
- 3-promouvoir le potentiel de développement par les domaines et le foncier;
- 4- assurer l'usage durable des terres.

La Politique Nationale de la Ville (PONAV) a été adoptée le 26 février 2014 et est structurée autour de quatre (4) objectifs stratégiques :

- 1) Améliorer la qualité de vie dans les villes par un meilleur cadre de vie;
- 2) renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté;
- 3) favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affirmissement des principes démocratiques;
- 4) améliorer la gestion des villes et maîtriser leur étalement.

La politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU) a été adoptée le 25 septembre 1996 et est structurée autour de trois(03) objectifs stratégiques:

1. mieux maîtriser la croissance des villes;
2. plus grande amélioration des conditions de vie dans les villes;
3. développement urbain plus harmonieux.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020
-------------	-------	------	------	------	------

7	Nombre de communes disposant d'un plan cadastral	Nbe	-	14	35	-
---	--	-----	---	----	----	---

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	5 368 880	5 983 357	5 268 861	5 670 615
Gestion des Biens de l'Etat	4 903 943	4 626 546	5 608 442	6 753 298
Gestion Cadastrale et Foncière	4 581 284	4 432 067	4 402 996	4 778 783
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	7 096 542	7 537 326	6 701 346	7 296 162
Population		3 097 179	785 901	841 008
Aménagement du Territoire		549 798	540 196	584 971
Total :	21 950 649	26 226 273	23 307 742	25 924 837

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 861 196	4 464 047	4 700 615	5 152 146
Biens et services	2 348 304	2 741 977	2 807 409	2 851 667
Transferts et subventions	735 949	845 949	880 493	1 003 071
Investissement	15 005 200	18 174 300	14 919 225	16 917 953
Total :	21 950 649	26 226 273	23 307 742	25 924 837

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.029 Administration Générale

Responsable du Programme 1.029 : le Secrétaire Général du département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de: i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;ii) la gestion des ressources matérielles et financières ; iii) la réforme domaniale et foncière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.029 « Administration Générale » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- i) la mise en oeuvre de la politique ;
- ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- iii) la gestion des services et des deniers publics ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont donnés dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100

1.2 Taux de mise en oeuvre du plan de suivi de la Politique Nationale des Villes (PONAV)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CS-PONAV (Comité de Suivi de la Politique Nationale des Villes (CS PONAV))

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X 100

1.3 Taux de réalisation des activités dans le cadre d'amélioration et de résorption de quartiers précaires	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de Projet Ville du Mali sans Bidon Ville (PVMSBV)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues)X100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation des formations	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations programmées) x 100

2.3 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement immeuble R+2	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du DFM/CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100

Objectif 3: Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale, foncière, d'urbanisme et de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des Collectivités Territoriales	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrôles effectués / Nombre de contrôles programmés) X 100					
3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100					
3.3 Taux de réalisation des formations des inspecteurs	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions des formations réalisées/ Nombre de sessions des formations programmées) X 100					

Objectif 4: Assurer la sécurisation domaniale et foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du secrétariat permanent	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Permanent

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) X100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	855 307	938 430	949 389	1 044 327
Biens et services	1 221 074	1 402 428	1 343 169	1 343 169
Transferts et subventions	165 199	165 199	181 718	207 489
Investissement	3 127 300	3 477 300	2 794 585	3 075 630
Total :	5 368 880	5 983 357	5 268 861	5 670 615

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	746 466	913 519	825 509	892 283
Gestion financière et matérielle	2 011 782	2 338 901	2 060 125	2 196 513
Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière	314 925	630 230	517 950	550 305
Réforme domaniale et foncière	2 247 500	2 047 500	1 812 250	1 978 487
Processus de décentralisation et de déconcentration	48 207	53 207	53 027	53 027
Total :	5 368 880	5 983 357	5 268 861	5 670 615

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	49	52	50	52
CATEGORIE B1	24	25	24	26
CATEGORIE B2	28	25	28	30
CATEGORIE C	16	16	16	16
AUTRES	97	105	100	103
Total :	214	223	218	227

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	440 002	497 055	488 402	537 242
Biens et services	188 765	198 765	207 639	207 639
Transferts et subventions	117 699	117 699	129 468	147 402
Investissement	0	100 000	0	0
Total	746 466	913 519	825 509	892 283

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire	497 055
1.1.2 Tenue des rencontres de suivi et de contrôle des tâches du département	72 883
1.1.3 Pilotage des activités du département	109 324
1.1.4 Mise en oeuvre du plan de communication du département	16 558
1.1.5 Appui aux établissements publics	15 139
1.2.1 Sécurisation des 2102 des espaces publics dans le District de Bamako issue de "l'étude portant sur le recensement et la valorisation des espaces publics du District de Bamako"	33 000
1.2.2 Projet de sécurisation des espaces publics dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.	4 000
1.2.3 Appui aux activités de développement des villes du Mali.	14 560
1.2.4 Tenue des rencontres statutaires de la PONAV.	6 000
1.3.1 Tenue des réunions statutaires des différents comités (Pilotage et Technique)	20 000
1.3.2 Organisation de missions d'installations et d'identification des points focaux de chaque ville de quartiers précaires	18 000
1.3.3 Sensibilisation des populations dans le cadre de résorption des quartiers précaires	7 000
1.3.4 Elaboration d'études de résorption et d'amélioration des quartiers précaires	30 000
1.3.5 Elaboration de Profil Urbain dans les villes du Mali	30 000
1.3.6 Recensement des quartiers précaires	20 000
1.3.7 Formation des points focaux en outil de suivi-évaluation des activités de résorption des habitats spontanés (Villes de Koulikoro et Ségou).	20 000
Total	913 519

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	261 653	272 418	290 434	319 477
Biens et services	822 829	989 183	905 106	905 106
Investissement	927 300	1 077 300	864 585	971 930
Total	2 011 782	2 338 901	2 060 125	2 196 513

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	272 418
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 097 483
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation du département	19 000
2.2.2 Projet de renforcement des capacités du domaine, des affaires foncières et de l'urbanisme	300 000
2.3.1 Construction/équipement d'immeuble R+2 DFM/ARCHIVES/CADD DOMAINES	650 000
Total	2 338 901

Action 03 Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	153 652	168 957	170 553	187 608
Biens et services	161 273	161 273	177 397	177 397
Investissement	0	300 000	170 000	185 300
Total	314 925	630 230	517 950	550 305

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires	168 957
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des C.T.	114 694
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions d'inspection.	15 000
3.2.2 Construction IDAF	300 000
3.3.1 mise en oeuvre de programme de formation des inspecteurs	31 579
Total	630 230

Action 04 Réforme domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	47 500	47 500	52 250	60 087
Investissement	2 200 000	2 000 000	1 760 000	1 918 400
Total	2 247 500	2 047 500	1 812 250	1 978 487

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Restitution des données	17 500
4.1.2 Supervision des travaux de levés cadastraux et commission de délimitation et bornage	10 000
4.1.3 Retrait fiche NINACAD	20 000
4.1.4 Mise en oeuvre de la réforme foncière sécurisée	2 000 000
Total	2 047 500

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	48 207	53 207	53 027	53 027
Total	48 207	53 207	53 027	53 027

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales	53 207
Total	53 207

Le Programme : 2.029 Gestion des Biens de l'Etat

Responsable de Programme : Le Directeur Général de l'Administration des Biens de l'Etat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. Il est bâti autour des activités de la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (D.G.A.B.E).

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion des biens de l'Etat

Les perspectives porteront sur :

- l'application des nouveaux textes adoptés, régissant la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat;
- le suivi du portefeuille de l'Etat (collecte des informations financières sur les sociétés et entreprises d'Etat) ;
- le développement de la phase II du logiciel de la Comptabilité matières ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'utilisation du logiciel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.029 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et cinq (5) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine de l'Etat et en conséquence à la mise en oeuvre du Décret n°2019-0119/P-RM du 22 février 2019 portant Réglementation de la Comptabilité matières.

Objectif 1: Assurer la bonne gestion des matériels et équipements durables de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
1.1 Pourcentage des matériels roulants valorisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activité DGABE ; base de données

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels roulants valorisés/Nombre total de matériels recensés) x 100

Formule : NB : matériels roulants: véhicules et motos

1.2 Pourcentage des bâtiments publics immatriculés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre des bâtiments immatriculés/nombre des bâtiments recensés) X 100

1.3 Pourcentage des Bâtiments publics valorisés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre de bâtiments valorisés/nombre des bâtiments immatriculés) X 100

1.4 Taux annuel de déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	%	95	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux comptables connectés au logiciel/nombre total de bureaux comptables programmés) X 100

Objectif 2: Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage des entreprises publiques suivies	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Répertoire des entreprises publiques et rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre des entreprises suivies/ nombre total d'entreprises répertoriées) x 100.

2.2 Pourcentage des concessions et administrations provisoires suivies		62,50	100	100	100
--	--	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de mission

Précision Méthodologique : (Concessions et administration provisoires suivies/nombre total des concessions et administrations mises en place)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	226 360	108 963	248 995	277 084	
Biens et services	110 083	150 083	103 547	105 615	
Transferts et subventions	117 500	117 500	103 400	114 774	
Investissement	4 450 000	4 250 000	5 152 500	6 255 825	
Total :	4 903 943	4 626 546	5 608 442	6 753 298	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Gestion des mobiliers et des immobiliers bâties de l'Etat	4 903 943	4 626 546	5 608 442	6 753 298	
Total :	4 903 943	4 626 546	5 608 442	6 753 298	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	10	10	10	11
CATEGORIE B1	6	7	6	6
CATEGORIE B2	1	4	1	1
CATEGORIE C	3	3	3	3
AUTRES	14	13	14	15
Total :	34	37	34	36

Action 01 Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	226 360	108 963	248 995	277 084
Biens et services	110 083	150 083	103 547	105 615
Transferts et subventions	117 500	117 500	103 400	114 774
Investissement	4 450 000	4 250 000	5 152 500	6 255 825
Total	4 903 943	4 626 546	5 608 442	6 753 298

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DGABE	101 412
1.1.2 Poursuite du recensement et évaluation des matériels et équipements durables de l'Etat	8 202
1.1.3 Approvisionnement des services publics en matériels roulants	2 850 000
1.1.4 Prise en charge du personnel du Parc Outil	7 551
1.1.5 Approvisionnement en biens et services du Parc Outil	16 463
1.2.1 Recensement et immatriculation et évaluation des bâtiments de l'Etat	40 000
1.2.2 Entretien Courant des Bâtiments	40 553
1.2.3 Entretien Matériel Informatique	10 000
1.2.4 Construction Equipement DGABE	600 000
1.2.5 Programme de Réfection des Bâtiments Publics	800 000
1.3.1 Suivi de l'application effective de la comptabilité-matières	15 000
1.3.2 Poursuite de la formation des Comptables-matières sur les procédures et la tenue de comptabilité-matières	15 000
1.3.3 Poursuite de la Formation des Comptables-Matières sur le nouveau logiciel de la Comptabilité-Matières	15 000
1.4.1 Poursuite du déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	5 000
2.1.1 Renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat dans les conseils d'administration et des agents de la DGABE	45 000
2.1.2 Actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte de données en vue de l'élaboration du répertoire)	47 500
2.2.1 Suivi des opérations de réforme et de liquidation des sociétés et entreprises publiques	8 000
2.2.2 Poursuite du recensement, l'évaluation et suivi des actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées	1 865
Total	4 626 546

Le Programme : 2.078 Gestion Cadastrale et Foncière

Responsable du Programme 2.078 : le Directeur National des Domaines

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation, de la sécurisation des droits fonciers, de la réforme du cadre institutionnel, de l'amélioration de la connaissance du foncier et de la mobilisation des ressources pour le Trésor Public.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.078 « Gestion Domaniale et Foncière » est bâti autour de (03) objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance.

Objectif 1: Améliorer la mobilisation des recettes fiscales

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
1.1 Taux de réalisation de session de formation	%	-	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations prévues)X100

1.2 Taux de recouvrement des recettes (DND)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : (Total des recette recouvrées/ Total des recettes prévues)x100

Objectif 2: Maîtriser la Gestion cadastrale et Foncière

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
2.1 Taux d'exécution des études administratives	%	84	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées/ Nombre d'études programmés)x100

2.2 Taux de réalisation des travaux cadastraux	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre des dossiers techniques traités/ Nombre des dossiers techniques reçus)x100

2.3 Nombre de services gestionnaires du régime de la propriété foncière dont les archives sont dématérialisées	Nbre	-	100	100	100
--	------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Taux de dématérialisation des procédures d'accès à la terre	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : (Nombre de procédures dématérialisées/ Nombre total de procédures de dématérialisation) X 100

2.5 Nombre des titres fonciers rattachés	Nbre	-	100	100	100
--	------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.6 Pourcentage des communes disposant d'un cadastre expédié	%	-	-	100	100
--	---	---	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre de communes disposant d'un cadastre expédié/ Nombre de communes prévues pour la confection d'un cadastre expédié)X100

Objectif 3: Recenser, valoriser et sécuriser le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
3.1 Taux de recensement et évaluation des immeubles de l'Etat des Collectivités et des particuliers	%	-	100	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre de recensement et évaluation des immeubles traités/Nombre de recensement et évaluation des immeubles reçus)x100

Objectif 4: Renforcer la capacité de la DND et DNC en construction et équipement

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024				
4.1 Taux de réalisation des activités de construction	%	-	100	100	100				

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 494 738	1 690 521	1 659 155	1 825 067
Biens et services	622 046	626 046	684 211	684 211
Transferts et subventions	338 500	338 500	372 350	428 202
Investissement	2 126 000	1 777 000	1 687 280	1 841 303
Total :	4 581 284	4 432 067	4 402 996	4 778 783

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Gestion domaniale	2 842 347	2 793 130	2 865 166	3 126 203
Gestion foncière et cadastrale	1 738 937	1 638 937	1 537 830	1 652 580
Total :	4 581 284	4 432 067	4 402 996	4 778 783

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	130	128	133	137
CATEGORIE B1	103	104	105	109
CATEGORIE B2	64	69	65	68
CATEGORIE C	59	56	60	63
AUTRES	165	165	169	175
Total :	521	522	532	552

Action 01 Gestion domaniale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 494 738	1 690 521	1 659 155	1 825 067
Biens et services	383 109	387 109	421 381	421 381
Transferts et subventions	338 500	338 500	372 350	428 202
Investissement	626 000	377 000	412 280	451 553
Total	2 842 347	2 793 130	2 865 166	3 126 203

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 prise en charge du personnel (DND-DNC)	1 690 521
1.2.2 recouvrement des recettes domaniales et fiscales	327 731
1.2.3 Impression des documents	106 378
1.2.4 Renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux (Produits des participations de l'Etat dans le capital des sociétés, mines et pétroles etc.)	30 000
1.2.5 Interconnexion du système informatique de la DND avec ceux de la DGI, de la DNGM, de la DNTCP	25 000
1.2.6 Renforcement et extension du réseau informatique de la DND aux structures non encore informatisées des Domaines et du Cadastre	10 000
1.2.7 Mise en oeuvre du droit de préemption fiscale dans les transactions foncières	25 000
1.2.8 Constitution des réserves foncières au profit de l'Etat	50 000
1.2.9 Mise en place d'un Centre de formation	50 000
1.2.10 Communication sur le domaine et le foncier	10 000
1.2.11 Cartographie des parties prenantes	30 000
2.3.1 poursuite de la mise en place du système d'archivage physique et numérique performant et sécurisé pour l'ensemble des dossiers des conservations foncières	30 000
2.4.1 Dématérialisation de procédures d'archivage foncier et cadastral (Appui PAMORI)	108 500
4.1.2 Construction/équipement des bureaux des domaines et du cadastre de Kati	300 000
Total	2 793 130

Action 02 Gestion foncière et cadastrale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Biens et services	238 937	238 937	262 830	262 830
Investissement	1 500 000	1 400 000	1 275 000	1 389 750
Total	1 738 937	1 638 937	1 537 830	1 652 580

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Confection des impressions et imprimés	75 230
1.1.2 Formation et renforcement des capacités des agents	31 207
2.1.1 Réalisation des études administratives	20 000
2.2.1 contrôle des travaux cadastraux	42 500
2.5.1 Rattachement et mise à jour des titres fonciers	400 000
2.6.1 Confection d'un cadastre expédié	300 000
3.1.1 Recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières	70 000
4.1.1 Construction de la DND et DNC	700 000
Total	1 638 937

Le Programme : 2.079 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires

Responsable du programme 2.079: Le Directeur National de l'Urbanisme et de l'Habitat

a)Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en oeuvre des

politiques du Département, d'assurer la coordination et le contrôle des Services Régionaux, Subrégionaux, des Services rattachés et des Organismes Personnalisés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.079 « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

- maîtriser la croissance des villes ;
- Restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018).

Objectif 1: Maîtriser la croissance des villes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la DNUH	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNUH, PDSU, PACUM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100

1.2 Nombre d'études et de recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	Nbre	-	3	4	4
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ONAV

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux de réalisations des missions dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la PONAV	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports et compte rendus des réunions de programmation et de vérification de la mise en oeuvre des tâches.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions programmées) X100

Objectif 2: Restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de remboursement des dettes de l'OMH	%	-	100	100	100	

Précision Méthodologique : Rapport d'activités annuel de la DNUH, de l'Office Malienne de l'Habitat (OMH) et de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat

Formule : (Dotation budgétaire annuelle transférée / Dotation budgétaire annuelle prévue) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	1 284 791	1 444 756	1 541 743	1 672 787	
Biens et services	395 101	427 820	543 378	584 117	
Transferts et subventions	114 750	114 750	126 225	145 158	
Investissement	5 301 900	5 550 000	4 490 000	4 894 100	
Total :	7 096 542	7 537 326	6 701 346	7 296 162	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Développement harmonieux des villes	7 096 542	7 537 326	6 701 346	7 296 162	
Total :	7 096 542	7 537 326	6 701 346	7 296 162	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	61	34	62	64
CATEGORIE B1	142	135	144	151
CATEGORIE B2	67	75	68	70
CATEGORIE C	89	91	90	92
AUTRES	145	144	148	153
Total :	504	479	512	530

Action 01 Développement harmonieux des villes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 284 791	1 444 756	1 541 743	1 672 787
Biens et services	395 101	427 820	543 378	584 117
Transferts et subventions	114 750	114 750	126 225	145 158
Investissement	5 301 900	5 550 000	4 490 000	4 894 100
Total	7 096 542	7 537 326	6 701 346	7 296 162

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	1 444 756
1.1.2 Missions de supervision dans le cadre de l'élaboration et la révision des outils de planification urbaine	192 799
1.1.3 Traitement, investigation ,enquête et supervision des dossiers d'opérations d'urbanisme	30 000
1.1.4 Traitement, investigation ,enquête et supervision des dossiers d'opérations foncières	30 000
1.1.5 Traitement, investigation ,enquête et des demandes d'autorisation de construire	26 211
1.1.6 Missions de contrôle des constructions et servitudes d'urbanisme	80 517
1.1.7 Supervision des chantiers de l'Etat et des collectivités territoriales	25 000
1.1.8 Actualisation et impression des recueils de textes, des guides pratiques et des calendriers.	32 093
1.1.9 Honoraires et frais d'études administratives	330 000
1.1.10 Entretien courant des bâtiments	31 200
1.2.1 Tenue des réunions statutaires de l'ONAV (Comité d'Orientation et Comité de gestion)	10 000
1.2.2 Supervision de la réalisation des études et recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	64 750
1.3.1 Suivi-évaluation de la PONAV et du PRODEV	25 000
1.3.2 Gestion de la base de données	5 000
1.3.3 Participation au Forum Urbain Mondial	10 000
1.3.4 Mise en place du Système d'Information Statistique des Villes	200 000
2.1.1 Remboursement des dettes de l'OMH	5 000 000
Total	7 537 326

Le Programme : 2.080 Population

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Population

Ce programme vise à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population malienne à travers la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Population sur toute l'étendue du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Il vise trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;
- contribuer à une meilleure prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement;
- renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population en vue de la capture du Dividende Démographique par le Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme «Population » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de population.

Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi programmées	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et des réunions de coordination

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi et de réunions de coordination réalisées / Nombre de missions et réunions programmées) x 100

1.2 Nombre de rapports de suivi-évaluation de politique, projets et programmes de population	nbre	2	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports de suivi évaluation

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population et du Dividende Démographique ;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées /nombre de sessions de formation programmées)*100

2.2 Taux d'exécution d'études programmées	%	0	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'études réalisées/nombre d'études programmées)*100

2.3 Taux d'exécution des activités de sensibilisation et de plaidoyer programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de sensibilisation et de plaidoyer

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer les capacités de production, d'analyse et de plaidoyer sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des rapports d'études, de profils et des dimensions du dividende démographique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : (Nombre d'études et de rapports DD réalisés/nombre d'études et de rapports du DD prévus) x 100.

Précision Méthodologique : Rapports des profils DD

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel		140 579	141 581	157 154
Biens et services		76 600	72 660	74 111
Transferts et subventions		110 000	96 800	107 448
Investissement		2 770 000	474 860	502 295
Total :		3 097 179	785 901	841 008

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Mise en oeuvre de la politique nationale de population		3 097 179	785 901	841 008
Total :		3 097 179	785 901	841 008

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A		18	14	15
CATEGORIE B1		4	3	3
CATEGORIE B2		4	3	3
CATEGORIE C		3	4	4
AUTRES		8	7	7
Total :		37	31	32

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale de population**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	0	140 579	141 581	157 154
Biens et services	0	76 600	72 660	74 111
Transferts et subventions	0	110 000	96 800	107 448
Investissement	0	2 770 000	474 860	502 295
Total	0	3 097 179	785 901	841 008

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel et accessoires DNP	140 579
1.1.2 Appui à la gestion de la politique nationale de la population	300 000
1.1.3 Mise en oeuvre du Programme Autonomisation de la Femme et Dividende Démographique	200 000
1.1.4 Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en oeuvre de la PNP	44 000
1.1.5 Programme Autonomisation de la Femme	2 000 000
1.2.1 Organisation des sessions de formation et de capacités et de plaidoyer	50 000
1.2.2 Prise en charge du personnel et accessoires ONDD	30 000
2.1.1 Organisation des activités de suivi-évaluation des sessions de formation et de plaidoyer dans le cadre du renforcement de capacité des acteurs de la PNP	6 600
2.2.1 Réalisation des études et recherches, productions et analyses des rapports sur l"économie générationnelle et le dividende démographique	50 000
2.3.1 Organisation de la Journée Mondiale de la population (JMP)	10 000
2.3.2 Organisation de la Journée de partenariat en population et développement	5 000
2.3.3 Organisation de la Journée sur l'état de la situation de la Population du Mali	5 000
2.3.4 Organisation des sessions de plaidoyer au niveau gouvernemental en faveur des questions de population et de dividende démographique	6 000
3.1.1 Appui à la mise en oeuvre ONDD	250 000
Total	3 097 179

Le Programme : 2.081 Aménagement du Territoire

Responsable du Programme 2.081 : Birama TANGARA, Directeur National de l'Aménagement du Territoire.

Ce programme contribue à la mise en oeuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire à travers l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification spatiale en vue d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme assure :

- la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles ;
- l'amélioration et la mise en oeuvre du cadre législatif et réglementaire de l'Aménagement du Territoire ;
- le renforcement de la connaissance du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.081 « Aménagement du Territoire » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Opérationnaliser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de mise en oeuvre des activités du SNAT	%	40	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Taux de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents de planification élaborés

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés/Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x100

2.2 Taux de réalisation de la mise en oeuvre de la PNAT par la DNAT	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100

2.3 Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU)	%	60	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 3: Renforcer la connaissance du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Taux de réalisation des activités de collecte de données	%	67	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de collecte

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de collecte réalisées/ Nombre total de mission de collecte prévues) x 100

3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNAT,DRSIAP

Précision Méthodologique : (Nombre de cartes thématiques réalisées/ Nombre de cartes thématiques prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel		140 798	159 752	175 727
Biens et services		59 000	60 444	60 444
Investissement		350 000	320 000	348 800
Total :		549 798	540 196	584 971

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Développement équilibré du territoire national		549 798	540 196	584 971
Total :		549 798	540 196	584 971

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A		12	18	18
CATEGORIE B1		4	5	5
CATEGORIE B2		6	9	10
CATEGORIE C		4	5	5
AUTRES		10	11	12
Total :		36	48	50

Action 01 Développement équilibré du territoire national**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	0	140 798	159 752	175 727
Biens et services	0	59 000	60 444	60 444
Investissement	0	350 000	320 000	348 800
Total	0	549 798	540 196	584 971

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement du Dispositif Institutionnel et Juridique de l'Aménagement du Territoire	350 000
1.1.2 Prise en charge du personnel DNAT	140 798
2.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification spatiale	7 387
2.2.1 Suivi du plan d'actions de la mise en oeuvre de la PNAT	8 000
2.3.1 Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) et des Schémas d'Aménagement du Territoire (SRAT, SLAT, SCAT, Schémas sectoriels et Schémas de zones spécifiques)	19 113
3.1.1 Alimentation de la base de données sur l'Aménagement du Territoire	8 000
3.2.1 Elaboration de cartes thématiques	8 000
3.2.2 Réalisation des activités d'analyse et d'étude spécifique sur la connaissance du territoire national	8 500
Total	549 798

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.029 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES U	300 000	300 000	300 000	255 000	277 949	
MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE	2 000 000	2 200 000	2 000 000	1 760 000	1 918 400	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPCETION DOMAINES ET AFFA	1 000 000	0	300 000	170 000	185 300	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE R+2 DFM/CADD-DOM	2 000 000	500 000	650 000	425 000	463 250	
VILLES DU MALI SANS BIDONS VILLES	100 000	0	100 000	0	0	
Total :	5 400 000	3 000 000	3 350 000	2 610 000	2 844 899	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.029 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAMME REFECTION BATIMENTS PUBLICS	800 000	600 000	800 000	480 000	523 200	
Total :	800 000	600 000	800 000	480 000	523 200	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.078 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE CADAS	1 250 000	1 300 000	700 000	1 105 000	1 204 450	
CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINES ET CADASTRE	1 200 000	400 000	300 000	340 000	370 600	
PROGRAMME RATTACHEMENT ET MISE A JOUR DES TITRES FON	400 000	200 000	400 000	170 000	185 300	
CONFECTON D'UN CADASTRE EXPEDIE	300 000	0	300 000	0	0	
Total :	3 150 000	1 900 000	1 700 000	1 615 000	1 760 350	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.079 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
ELABORATION/REVISION SDU	350 000	300 000	350 000	240 000	261 600	
PROGRAMME CONSTRUCTION 50 000 LOGEMENTS SOCIAUX	5 000 000	5 000 000	5 000 000	4 250 000	4 632 500	
SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE DES VILLES (SISV)	200 000	0	200 000	0	0	
Total :	5 550 000	5 300 000	5 550 000	4 490 000	4 894 100	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.080 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI GESTION POLITIQUE NATIONALE POPULATION	300 000	0	300 000	177 000	185 850	
PROG. AUTONOMISATION FEMMES DIVIDENDES DEMOGRAPHIQUE	200 000	0	200 000	127 500	136 425	
APPUI OBSERVATOIRE NATIONAL DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE	250 000	0	250 000	147 500	154 874	
Total :	750 000	0	750 000	452 000	477 149	

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.081 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
RENF. DISPOSITIF INSTITUT. JURIDIQUE AMENAG. TERRITOIRE	350 000	0	350 000	320 000	348 800	
Total :	350 000	0	350 000	320 000	348 800	

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre du Développement Rural prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'accroissement de la production et de la productivité agricoles en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences et l'amélioration de leur qualité en rapport avec le ministre chargé de l'Industrie ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricole ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles en rapport avec le ministre chargé du Commerce;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministres chargés des Finances, de l'Administration du Territoire et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'agriculture ;
- la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de maîtrise de l'eau ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en équipements ;
- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production animale ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions animales et aquacoles, en rapport avec le ministre chargé du Commerce ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux en rapport notamment avec les ministres chargés des affaires foncières, de l'administration territoriale et de l'aménagement du territoire;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Elevage et de la Pêche ;
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

I.2 Les contraintes et les défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, la pratique de techniques de production extensives et peu liées aux marchés.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère dans la mise en oeuvre de sa politique, rencontre des contraintes suivantes :

L'agriculture :

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations; mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrains et aux semences améliorées, faible niveau de

mécanisation) ;

- la faible maîtrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols) ;
- l'insuffisance de financement ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil et le faible niveau de formation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'information notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole ;
- la faible prise en compte de l'aspect genre dans les activités du développement agricole;
- l'absence de système national d'assurance agricole;
- le problème de conservation des produits agricoles;
- le faible adaptation des textes législatifs et réglementaires à l'évolution des conditions socio-économique.

L'élevage et la pêche :

- le problème foncier pour la réalisation des infrastructures dans les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- la faible productivité des systèmes pastoraux traditionnels et halieutiques
- l'insuffisance de moyens et de capacités pour faire face aux variations cycliques de la pluviométrie et aux effets du changement climatique ;
- le non-respect de la réglementation au niveau des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le faible niveau d'organisation et d'équipements des professionnels des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le coût élevé des intrants de l'élevage et de la pêche par rapport à la capacité financière des producteurs;
- la vétusté et l'insuffisance des infrastructures et équipements de transformation des produits et sous-produits de l'élevage et de la pêche ;
- le faible niveau de pratique des cultures fourragères ;
- les difficultés dans la collecte des données statistiques sur le terrain ;
- le manque de données actualisées sur le cheptel et la pêche ;
- l'insuffisance du personnel d'encadrement;
- la persistance de certaines maladies animales.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées; les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

L'agriculture :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en vue de valoriser et de positionner les produits agricoles maliens sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux;
- la sécurisation et l'accroissement du revenu des exploitants agricoles;
- l'amélioration des capacités d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques;
- la relecture des textes législatifs et réglementaires pour leur adaptation à l'évolution des conditions socio-économique, environnemental et politique.

L'élevage et la pêche :

- la mise en oeuvre de la politique foncière
- l'accroissement de la contribution des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans (horizon 2027);
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- l'éradication de la peste des petits ruminants et la rage canine.

I.3 La politique sectorielle

L'agriculture :

Le secteur agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires fortes qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont mises en oeuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- le plan de passage à l'approche sectorielle du Secteur développement agricole ;
- le Pacte ECOWAP/PDDA du Mali ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA).

L'élevage et la pêche :

La politique sectorielle de l'Elevage et de la Pêche est structurée autour de trois (03) objectifs stratégiques :

- accroître la contribution des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans et améliorer les conditions de vie des producteurs ;
- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- créer des emplois durables.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	57.20	55.10	95.41	138.38
2	Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	61.14	100.38	80.09	135.20
3	Taux d'accroissement des productions céréalières	%	22	15.26	10	190
4	Pourcentage des superficies infestées traitées	%	56.8	86.02	27.42	98.09
5	Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	45.45	63.63	63.63	81
6	Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	10	5	27	117.65
7	Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	%	100	100	100	100
8	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	17.9	17.96	17.96	18.9
9	Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5	5.16	6.38	6.50
10	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)	%	80	77.21	75.45	66.65

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Administration Générale	46 692 881	46 068 830	32 696 217	35 205 880
Appui au Monde Rural	44 280 273	34 690 488	32 052 724	34 733 073
Aménagement et Equipement Rural	63 753 012	52 236 579	54 486 416	58 792 344
Recherche et Formation	9 985 816	9 791 086	9 876 197	11 108 357
Développement des Productions et Industries Animales	9 258 310	7 888 392	10 871 997	12 051 155
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	3 129 233	4 678 951	3 485 515	3 983 147
Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	3 227 081	3 471 074	4 025 160	4 767 320
Appui au financement de l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total :	185 326 606	163 825 400	152 494 226	165 641 276

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	10 635 323	11 697 179	11 516 578	13 244 032
Biens et services	4 886 036	4 993 631	7 084 459	7 650 922
Transferts et subventions	33 728 071	34 639 642	37 596 102	41 215 299
Investissement	136 077 176	112 494 948	96 297 087	103 531 023
Total :	185 326 606	163 825 400	152 494 226	165 641 276

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.034 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.034 est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics ;
- (iv) la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : compte rendu des conseils de Cabinet

Précision Méthodologique : (recommandations exécutées / recommandations formulées) x 100

1.3 Taux d'application des textes adoptés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel du SP/CEN-CSA

Précision Méthodologique : (Nombre de textes appliqués/Nombre de textes adoptés) X100

1.4 Taux d'exécution du plan de communication	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

Objectif 2: Planification, programmation et suivi évaluation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 taux de réalisation des activités de la CPS/SDR	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la CPS/SDR

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Mise en oeuvre et suivi du plan de transfert de compétences du sous-secteur de l'agriculture	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de CADA

Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures transférées / Nbre d'infrastructures prévues) X 100

3.2 Mise en oeuvre et suivi du plan de déconcentration des services du sous-secteur de l'agriculture	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Précision Méthodologique : plan déconcentration

Formule : (Nbre de services déconcentrés / Nbre de services prévus) X 100

Objectif 4: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Taux d'exécution du budget	%	98	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/créredits notifiés) x100

4.2 Taux de réalisation des activités du plan de formation	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (formations réalisées/ formations prévues) X100

4.3 Taux de satisfaction du cadre organique	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DRH/SDR

Précision Méthodologique : (Besoins satisfaits en personnel/Besoins exprimés) X100

Objectif 5: Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
5.1 Taux d'exécution des missions de vérifications de gestion et de performance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/nombre de missions programmées) x100

5.2 Taux d'exécution des missions de suivi des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / recommandations issues des missions de suivi) x100

Objectif 6: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous secteur élevage et pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
6.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteurs élevage et pêche aux collectivités territoriales	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 7: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
7.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	60,00	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel IEP

Précision Méthodologique : (nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x 100

7.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport IEP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations réalisées / nombre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	2 721 755	2 879 639	2 099 104	2 413 966
Biens et services	3 239 377	3 339 377	4 697 065	5 072 799
Transferts et subventions	420 258	375 314	450 376	540 450
Investissement	40 311 491	39 474 500	25 449 672	27 178 665
Total :	46 692 881	46 068 830	32 696 217	35 205 880

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Coordination et pilotage de la politique du département	39 254 158	38 772 537	24 563 409	26 200 354
Gestion financière et matérielle	3 480 477	3 156 726	4 451 267	4 919 745
Gestion des ressources humaines	2 415 550	2 530 292	1 897 107	2 120 160
Processus de décentralisation et de déconcentration	48 175	48 175	69 852	75 438
Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture	135 288	142 580	182 774	202 793
Loi d'Orientation Agricole	161 100	161 100	233 595	252 282
Planification, programmation et suivi évaluation	1 096 933	1 156 220	1 151 479	1 276 641
Processus de décentralisation et de déconcentration (Elevage et pêche)	32 788	32 788	47 541	51 342
Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'élevage et de la pêche	68 412	68 412	99 193	107 125
Total :	46 692 881	46 068 830	32 696 217	35 205 880

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	124	110	127	131
CATEGORIE B1	36	34	36	37
CATEGORIE B2	89	67	91	94
CATEGORIE C	134	57	137	142
AUTRES	177	282	301	311
Total :	560	550	692	715

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	462 999	468 369	555 598	638 937
Biens et services	227 168	327 168	329 389	355 735
Investissement	38 563 991	37 977 000	23 678 422	25 205 682
Total	39 254 158	38 772 537	24 563 409	26 200 354

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	220 778
1.1.2 Prise en charge du personnel (ex département agriculture)	428 369
1.1.3 Mise en oeuvre des recommandations du conseil de Cabinet	6 390
1.1.5 Financement inclusif des filières agricoles au Mali	13 588 000
1.1.6 Construction du siège de l'institut du sahel	600 000
1.1.7 CPR et équipements agricoles	475 000
1.1.8 Projet mutli énergies résiliences gestion intégrée des territoires	150 000
1.1.9 Projet Extension des Bureaux du CNLCP	350 000
1.1.10 Projet Appui Développement élevage au Mali (PADEL M)	5 300 000
1.1.11 Projet Développement Durable Exploitation Pastorale Sahel Mali (PDDEPS-MALI)	6 200 000
1.1.12 Projet Développement Intégré Ressources Animales Aquacoles au Mali (PDIRAM)	4 250 000
1.1.13 Programme Régional Appui Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	6 454 000
1.1.14 Projet de Construction Hôtel du Département Elevage & Pêche	400 000
1.1.15 Pilotage des activités du ministre délégué chargé de l'élevage & pêche	100 000
1.1.16 Prise en charge du personnel (élevage & pêche)	40 000
1.1.17 Mise en oeuvre des recommandations du département (élevage & pêche)	60 000
2.1.4 Appui cellule planification statistique secteur Dvpt rural	150 000
Total	38 772 537

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	424 678	445 871	509 613	586 054
Biens et services	1 897 545	1 897 545	2 751 432	2 971 539
Transferts et subventions	310 754	265 810	318 972	382 766
Investissement	847 500	547 500	871 250	979 386
Total	3 480 477	3 156 726	4 451 267	4 919 745

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.7 Construction Equipement DFM/DRH MAgriculture	500 000
4.1.8 Prise en charge du personnel Agriculture	445 871
4.1.9 Exécution du budget de l'ex département de l'Agriculture	1 645 045
4.1.10 Prise en charge des activités agricoles (ACODEP, KR2, subvention EP)	265 810
4.1.11 Plan de campagne Agricole (Ex Dep de l'Agriculture)	300 000
Total	3 156 726

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 659 222	1 773 964	824 066	947 675
Biens et services	661 824	661 824	959 637	1 036 401
Transferts et subventions	94 504	94 504	113 404	136 084
Total	2 415 550	2 530 292	1 897 107	2 120 160

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Exécution du budget de l'ex Département (E&P)	467 456
4.1.2 Prise en charge du personnel (Elevage, Pêche)	1 185 785
4.1.3 Exécution des activités du plan de formation	73 018
4.1.4 Plan Campagne Agricole (Elevage, Pêche)	61 000
4.1.5 Prise en charge des Subventions accordées aux org & établissements publics (Elevage, Pêche)	16 604
4.1.6 Prise en charge des salons & journées (y compris enquête UEMOA)	77 900
4.2.1 Sensibilisation et appui-conseil des chefs de service du secteur du développement rural dans le domaine de la gestion des ressources humaines (droit et devoirs du fonctionnaire, formation disciplinaire, position statuaire)	26 767
4.2.2 Prise en charge du personnel (DRH)	588 179
4.3.1 Organisation de missions d'inventaire et d'évaluation des cadres organiques	33 583
Total	2 530 292

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	48 175	48 175	69 852	75 438
Total	48 175	48 175	69 852	75 438

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre et suivi du plan de transfert de compétences du sous-secteur de l'agriculture	43 175
3.2.1 Mise en oeuvre et suivi du plan de déconcentration des services du sous-secteur de l'agriculture	5 000
Total	48 175

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	38 565	45 857	46 278	53 219
Biens et services	81 723	81 723	118 496	127 974
Transferts et subventions	15 000	15 000	18 000	21 600
Total	135 288	142 580	182 774	202 793

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Organisation du programme annuel de vérification de gestion et de performance	55 723
5.1.2 Prise en charge du personnel	45 857
5.2.1 Organisation des recommandations suite aux missions de vérification de gestion et de performance	41 000
Total	142 580

Action 06 Loi d'Orientation Agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	161 100	161 100	233 595	252 282
Total	161 100	161 100	233 595	252 282

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Diffusion des textes d'application de la LOA	126 100
1.3.2 Organisation matérielle du CENA et du CSA	35 000
Total	161 100

Action 07 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	136 291	145 578	163 549	188 081
Biens et services	60 642	60 642	87 930	94 963
Investissement	900 000	950 000	900 000	993 597
Total	1 096 933	1 156 220	1 151 479	1 276 641

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Planification des projets et programmes du département	14 365
2.1.2 Organisation des missions de suivi évaluation des projets et programmes du département	46 277
2.1.3 Prise en charge du salaire personnel	145 578
2.1.5 Projet appui mise en oeuvre enquête agricole de conjoncture (EAC)	500 000
2.1.6 Recensement général Agricole Elevage et Pêche	450 000
Total	1 156 220

Action 08 Processus de décentralisation et de déconcentration (Elevage et pêche)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	32 788	32 788	47 541	51 342
Total	32 788	32 788	47 541	51 342

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteurs élevage et pêche aux collectivités territoriales	32 788
Total	32 788

Action 09 Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'élevage et de la pêche

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Biens et services	68 412	68 412	99 193	107 125
Total	68 412	68 412	99 193	107 125

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département	48 412
7.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification	20 000
Total	68 412

Le Programme : 2.087 Appui au Monde Rural

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- concevoir et suivre la mise en oeuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de recherche agricole ;
- participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le budget programme 2021 est élaboré en tenant compte des orientations du Mali en matière de développement consignées dans les documents suivants :

- la déclaration de Politique Générale du Gouvernement;
- le Programme d'Action Gouvernemental ;
- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ;
- la Politique Semencière Nationale;
- le Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme d'Appui au monde rural est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des objectifs ci-dessous:

- augmentation de la production et de la productivité agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- amélioration des conditions de vie des populations rurales en contribuant à la réduction de la pauvreté;

Objectifs spécifiques

- accroître la production et la productivité agricoles à travers l'intensification;
- assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;
- améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;
- promouvoir et diversifier les filières agricoles.

Objectif 1: Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'accroissement des productions céréalières	%	5,04	7	6	6	6
Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100						
1.2 Taux d'accroissement du rendement des principales cultures céréalières	%	-	0	-	-	-
Moyen de Vérification :						
Précision Méthodologique :						
1.3 Riz	%	3526	8	7	7	7
1.4 Maïs	%	2919	4	4	4	4
1.5 Blé	%	4000	6	6	6	6
1.6 Sorgho	%	897	2	2	2	2
1.7 Mil	%	692	0.21	0.21	0.21	0.21
1.8 Fonio	%	827	7	7	7	7

Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Rendement(n) - rendement (n-1)/rendement (n-1)]x100

1.9 Taux de couverture des superficies en semences améliorées et adaptées des principales céréales	%	-	33	33	33
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport DNA

Précision Méthodologique : (Superficies couvertes par les semences améliorées et adaptées des principales céréales/superficies totales ensemencées en principales céréales)x100

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	64	99.24	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP						
Précision Méthodologique : (Superficies traitées/ superficies infestées) X 100						
2.2 pourcentage de superficies prospectées	%	65	90.83	90.83	90.83	90.83
Moyen de Vérification : Rapport annuel du CNLCP						
Précision Méthodologique : (Superficies Prospectées/superficies prévues) x 100						

Objectif 3: Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires harmonisés	%	82	100	100	100

Moyen de Vérification : Journal officiel

Précision Méthodologique : (Nombre de textes harmonisés/nombre de textes programmés)x100

3.2 Nombre de missions de contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale	%	86	2	2	2
--	---	----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Pourcentage de produits saisis à l'importation et à l'exportation	%	0,002	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNA

Précision Méthodologique : (Quantité de produits saisis/quantité de produits contrôlés)X100

3.4 Pourcentage de produits exportés notifiés de rejet	%	0,0032	100	100	1000
--	---	--------	-----	-----	------

Moyen de Vérification : Rapports DNA, cadre intégré, lettre de notification de rejets

Précision Méthodologique : (Quantité de produits exportés notifiés non conformes / quantité totale de produits exportés) X 100

Objectif 4: Promouvoir et diversifier les filières Agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
4.1 Nombre de filières enregistrées	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport: DNA, APCAM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de session du Comité National et de Dialogue pour la Promotion des Chaines de Valeur riz local (CNCDPCV)	Nbre	20	6	6	6
---	------	----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre d'infrastructures de stockage construites	Nbre	-	8	10	10
--	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA, Offices et projets programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre d'EAF et EA enregistrés et immatriculés	Nbre	-	411600	411600	411600
--	------	---	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport APCAM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.5 Nombre foires CRA	Nbre	-	7	7	7
-----------------------	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.6 Fruits et légumes	Nbre	7650	7650	33 660	37 026
-----------------------	------	------	------	--------	--------

4.7 Coton et dérivées	Nbre	19164	19164	84 319	92 751
-----------------------	------	-------	-------	--------	--------

4.8 Produits de cueillette	Nbre	5020	5020	22 088	24 297
----------------------------	------	------	------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport PCDA, Cadre intégré, DNA, CMDT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 895 106	4 418 271	4 674 120	5 375 230
Biens et services	463 274	464 793	671 694	725 373
Transferts et subventions	22 085 441	22 231 476	23 382 520	24 939 015
Investissement	17 836 452	7 575 948	3 324 390	3 693 455
Total :	44 280 273	34 690 488	32 052 724	34 733 073

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Intensification de la production agricole	40 843 694	29 036 030	28 374 283	30 534 341
Protection des cultures	2 088 369	4 332 779	2 259 247	2 600 418
Diversification des filières agricoles	1 155 891	1 122 584	1 188 415	1 322 405
Organisation de la profession agricole	192 319	199 095	230 779	275 909
Total :	44 280 273	34 690 488	32 052 724	34 733 073

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	308	338	316	325
CATEGORIE B1	30	28	30	31
CATEGORIE B2	491	538	505	520
CATEGORIE C	532	542	550	562
AUTRES	234	225	239	248
Total :	1 595	1 671	1 640	1 686

Action 01 Intensification de la production agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	3 662 839	4 212 037	4 395 402	5 054 707
Biens et services	410 403	411 922	595 035	642 583
Transferts et subventions	21 035 500	21 040 623	22 122 596	23 427 111
Investissement	15 734 952	3 371 448	1 261 250	1 409 940
Total	40 843 694	29 036 030	28 374 283	30 534 341

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui conseil aux producteurs	263 366
1.1.2 Prise en charge du Personnel de la DNA, DRA et CAR	4 212 037
1.1.3 Prise en charge des activités de la DNA, DRA, CAR et secteurs agricoles	240 880
1.1.4 Prise en charge des activités de l'OMVF	164 000
1.1.5 Prise en charge du personnel de l'OMVF	41 799
1.1.6 Projet (Mise en valeur du Système Faguibine)	200 000
1.1.9 Projet de développement de la ferme rizicole de Sabé	190 000
1.1.10 Projet d'amélioration de la productivité des petits exploitants en Afrique sub Saharienne (SAPEP)	40 000
1.1.11 Projet de renforcement de la résilience au sahel (P2RS)	500 000
1.1.12 Abs-d Lux Dev (Develop. Rural & Secu Alimentaire)/ Conseil Régional	963 806
1.1.14 Appui budgétaire Suisse PAFA (Conseil Sikasso)	1 480 142
1.1.15 Projet de Développement Rural Intégré Kita (PDRIK) II	140 000
1.1.16 Prise en charge des intrants agricoles	15 600 000
1.1.17 Transfert Fonds Nat de l'Agriculture	5 000 000
Total	29 036 030

Action 02 Protection des cultures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	102 754	103 252	123 304	141 799
Biens et services	47 470	47 470	68 830	74 335
Transferts et subventions	836 645	977 557	1 003 973	1 204 766
Investissement	1 101 500	3 204 500	1 063 140	1 179 518
Total	2 088 369	4 332 779	2 259 247	2 600 418

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages	304 852
2.1.2 Prise en charge du personnel de l'OPV	405 972
2.2.1 Surveillance et lutte contre le criquet pèlerin	100 000
2.2.2 Prise en charge du personnel CNLCP	103 252
2.2.3 Prise en charge des autres activités du CNLCP	26 631
3.2.1 Programme développement rural sécurité alimentaire (ML021)	2 800 000
3.2.2 Prise en charge du personnel de l'OMB	136 055
3.2.3 Prise en charge du fonctionnement de l'OMB	156 017
3.2.4 Prise en charge des dépenses d'investissements OMB	300 000
Total	4 332 779

Action 03 Diversification des filières agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	112 481	79 174	134 976	155 221
Biens et services	5 401	5 401	7 829	8 455
Transferts et subventions	38 009	38 009	45 610	54 732
Investissement	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 103 997
Total	1 155 891	1 122 584	1 188 415	1 322 405

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du fonctionnement du service semencier	43 410
3.1.2 Prise en charge du personnel	22 122
3.1.3 Prise en charge personnel contractuel & saisonnier	7 191
3.1.4 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES	1 000 000
3.1.5 Prise en charge du personnel (Kayes, Ségou, Mopti)	49 861
Total	1 122 584

Action 04 Organisation de la profession agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	17 032	23 808	20 438	23 503
Transferts et subventions	175 287	175 287	210 341	252 406
Total	192 319	199 095	230 779	275 909

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1 Prise en charge des activités des chambres régionales d'agriculture	81 000
3.3.2 Prise en charge du personnel des Chambres d'Agriculture	23 808
3.4.1 Mise en oeuvre des activités de notification des rejets	1 000
4.1.1 Etablissement de la situation de référence (état des lieux) des OP par filière	10 000
4.1.2 Appui à la structuration des OP par filière	16 956
4.2.1 Organisation des sessions du CNCDPCL	8 700
4.3.1 Formation des OP par filière sur les techniques de production, de transformation, de conservation et de commercialisation	9 000
4.4.1 Suivi de l'enregistrement et immatriculation des exploitations agricoles	48 631
Total	199 095

Le Programme : 2.088 Aménagement et Equipement Rural

Responsable de Programme : le Directeur National du Génie Rural

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite Politique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Aménagement et l'Equipement Rural.

Objectif 1: Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PM, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Superficies aménagées	ha	-	-	-	-	-
1.2 Nouveaux	ha	-	17325	5575	15000	
1.3 Réhabilitées	ha	-	3465	1115	3500	
Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA						
Précision Méthodologique : Mesure de superficies réalisées et réhabilitées						
1.4 Linéaires des pistes rurales réalisées		-	-	-	-	-
1.5 Nouveaux	km	-	10	10	0	
1.6 Réhabilitations	km	-	40	40	50	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Moderniser et augmenter le niveau d'équipements des producteurs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre d'exploitations agricoles équipées		-	-	-	-	-
2.2 Attelés	Nombre	-	30	30	250	
2.3 Motorisées	Nombre	-	214	229	240	
Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.4 Nombre de magasins mis à la disposition des producteurs	Nombre	-	4	4	10	
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	678 093	764 822	813 705	935 755	
Biens et services	228 052	229 571	330 627	357 033	
Transferts et subventions	2 955 305	3 271 686	3 546 362	4 255 626	
Investissement	59 891 562	47 970 500	49 795 722	53 243 930	
Total :	63 753 012	52 236 579	54 486 416	58 792 344	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles	63 753 012	52 236 579	54 486 416	58 792 344	
Total :	63 753 012	52 236 579	54 486 416	58 792 344	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	200	223	206	211
CATEGORIE B1	30	28	30	30
CATEGORIE B2	193	196	197	203
CATEGORIE C	228	225	235	241
AUTRES	212	207	217	223
Total :	863	879	885	908

Action 01 Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	678 093	764 822	813 705	935 755
Biens et services	228 052	229 571	330 627	357 033
Transferts et subventions	2 955 305	3 271 686	3 546 362	4 255 626
Investissement	59 891 562	47 970 500	49 795 722	53 243 930
Total	63 753 012	52 236 579	54 486 416	58 792 344

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation de missions de suivi/supervision (terrain) des structures rattachées	90 589
1.2.2 Suivi-évaluation des projets et programmes	23 206
1.2.3 Prise en charge du personnel DNGR & DRGR	764 822
1.2.6 Projet appui irrigation de proximité de IPRO-GAO et Ménaka	3 359 000
1.2.7 Travaux d'aménagement 250 HA de la plaine de TOGOBERE	800 000
1.3.1 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ON (services centraux et services déconcentrés)	5 500 000
1.3.2 Prise en charge du fonctionnement de l'Office Riz Ségou (y compris personnel)	605 741
1.3.3 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ORS	350 000
1.3.4 Mise en oeuvre du contrat plan ADRS	500 000
1.3.5 Prise en charge du personnel E.P.A (ODRS)	260 993
1.3.6 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ODRS	350 000
1.3.7 Prise en charge du fonctionnement de l'Office haute vallée du Niger (OHVN)	303 396
1.3.8 Mise en oeuvre du contrat plan OHVN	300 000
1.3.9 Prise en charge du fonctionnement de l'Office Riz Mopti (y compris personnel)	353 637
1.3.10 Mise en oeuvre du contrat plan ORM	400 000
1.3.11 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et OPIB	300 000
1.3.12 Prise en charge du personnel E.P.A (ADRS)	311 635
1.3.13 Prise en charge des activités ADRS	387 572
1.3.14 Prise en charge des activités de l'OPIB (y compris personnel)	419 519
1.3.15 Prise en charge des activités de fonctionnement de l'ODRS	279 276
1.3.16 Prise en charge du personnel OHVN	441 905
1.3.17 Projet de Développement Intégré Office Riz Mopti (PDI-ORM)	2 000 000
1.3.18 Projet Appui Développement Rural SOKE1 (PADER-S1)	1 036 000
1.5.1 prise en charge des activités de l'ATI (y compris personnel)	632 292
1.5.2 Projet de Dvpt INTEGRE résilience climatique plaines delta II	760 000
1.5.3 Projet d'appui au développement l'Office du Niger (PADON)	471 000
1.5.4 Projet productivité de l'eau à l'Office du Niger (PRODEAU)	277 000
1.5.5 Projet N'debougou Phase IV	5 245 000
1.5.6 Projet de Dvpt agriculture zones Arides du Mali	7 000 000
1.5.7 Projet d'aménagement proximité renforcement résilience COMM.Changement	850 000
1.5.8 Projet Renforcement Sécurité Alimentaire et de Developpement de la Culture d'Irrigation (PRESA-DCI)	500 000
1.5.9 Projet de renforcement sécurité alimentaire nutritionnelle région de Koulikoro (PRESAN-KL)	200 000
1.5.10 Projet d'appui Régional Initiative irrigation au Sahel pour le Mali (PARIIS)	3 304 000
1.5.11 IPRODI/programme Mali Nord	1 831 000
1.5.12 Projet Irri Proximité Initiative Renforcement IPRO IRRIGAR III composante KLKRO	312 000
1.5.13 Projet Initiative Irrigation Sahel Mali (PAIS-Mali)	593 000
1.5.14 Projet d'Aménagement des Terres/ATI	200 000
1.5.15 Projet Aménagement & mise en valeur des PIV	200 000
1.5.17 Projet Irri Proximité Initiative Renforcement IPRO IRRIGAR III composante SKSSO	351 000
1.6.1 Programme de Développement irrigation (PDI)	8 200 000
1.6.2 Prise en charge des services locaux du Génie Rural (y compris Bamako)	71 829
2.2.2 Prise en des activités des DRGR et de Bamako	93 947
2.3.1 Projet d'appui au développement du périmètre (PAD) de Baguinéda	2 000 000
2.4.1 Prise en charge des activités du comité de gestion suivie prog Pil. Equip.Rural	7 220
Total	52 236 579

Le Programme : 2.089 Recherche et Formation

Responsable du Programme : le Directeur Général de l'IER.

a) Présentation stratégique du programme

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de contribuer à l'augmentation de la production et de la qualité des productions agricoles, animales, forestières, halieutiques par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural pour l'amélioration des revenus et la sécurité alimentaire des populations.

Les principales missions du Programme se résument comme suit :

- assister les ministres chargés du secteur agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

a) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.089 est bâti autour de trois objectifs spécifiques constituant des actions. Il s'agit de :

- améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations Agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles ;
- renforcer les capacités des agents du conseil agricole, des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Nombre de technologies et innovations produites	Nombre	21	17	20	25

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement des technologies et innovations produites

Objectif 2: Renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles	
		2021	2022	2023	2024		
2.1 Pourcentage de rapports de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA	%	98,28	100	100	100		

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) / nombre total de documents soumis à validation (Ds)) x 100.

2.2 Pourcentage de propositions de recherche validées par la Commission Scientifique du CNRA	%	65	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Rapport entre le nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) en une année et le nombre de document soumis à validation (Ds) la même année. Le calcul est effectué pour chaque type de document comme suit: (Dv / Ds) x 100.

2.3 Taux de réalisation des activités de recherche	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées (Ae)/Nombre total d'activités planifiées (Ae/Ap) x100.

2.4 Taux de satisfaction des besoins exprimés en infrastructures, matériels et équipements de recherche	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre total de marchés exécutés / nombre de marchés planifiés) x100

Objectif 3: Renforcer les capacités des agents du Conseil agricole, des OPA et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles	
		2021	2022	2023	2024		
3.1 Taux d'exécution du nombre d'activités médiatiques programmées sur les technologies et innovations générées	%	23,75	23,75	100	100		

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités médiatiques réalisées (AMr) /nombre total d'activités médiatiques planifiées (AMr/AMP)) x 100

3.2 Nombre d'agents d'encadrement, de producteurs et autres acteurs de chaînes de valeur Agricole formés sur les technologies et innovations générées	Nombre	1750	1750	8000	10000
---	--------	------	------	------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement du nombre d'agents et d'acteurs de chaînes de valeur Agricole formés sur les technologies et innovations générées dans les différents domaines de recherche Agricole

3.3 Taux de réalisation de fiches techniques et de guides pour une application des technologies et innovations générées	%	74	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (Nombre de fiches techniques réalisées en année N (FTn) / nombre de projets recherche clos en année N-1 (PRn-1))*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	8 174	9 415	9 808	11 279	
Biens et services	39 974	39 974	57 960	62 594	
Transferts et subventions	3 943 697	4 363 697	4 732 436	5 678 922	
Investissement	5 993 971	5 378 000	5 075 993	5 355 562	
Total :	9 985 816	9 791 086	9 876 197	11 108 357	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Recherche et formation	9 985 816	9 791 086	9 876 197	11 108 357	
Total :	9 985 816	9 791 086	9 876 197	11 108 357	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	121	160	125	128
CATEGORIE B1	8	16	8	8
CATEGORIE B2	52	82	54	55
CATEGORIE C	60	75	62	64
AUTRES	83	78	85	88
Total :	324	411	334	343

Action 01 Recherche et formation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	8 174	9 415	9 808	11 279
Biens et services	39 974	39 974	57 960	62 594
Transferts et subventions	3 943 697	4 363 697	4 732 436	5 678 922
Investissement	5 993 971	5 378 000	5 075 993	5 355 562
Total	9 985 816	9 791 086	9 876 197	11 108 357

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du fonctionnement du CNRA	45 650
1.1.2 Suivi-évaluation des activités de recherche	26 000
1.1.3 Projet d'Appui Transformation Agro-écologique zone cotonnière du Mali	2 066 500
1.1.4 Projet d'Appui à la Compétitivité Agroindustrielle au Mali	2 297 000
2.1.1 formation et recyclage des agents de l'IER	40 000
2.2.1 Prise en charge des activités de l'IER	650 000
2.2.2 Prise en charge des activités des centres régionaux d'animation rurale	31 216
2.3.1 Prise en charge du personnel de l'IER et des Centre rég d'Animation Rurale	3 643 720
3.1.1 Atelier de formation des agents	50 000
3.2.1 Organisation des sessions de validation des résultats de recherche	50 000
3.3.1 Projet d'Adaptation Agricole élevage Changement Climatique (ACC) au Mali	891 000
Total	9 791 086

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : Le Directeur National des Productions et des Industries Animales.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre :

Il poursuit cinq (05) objectifs. Il s'agit de :

1. promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage ;
3. améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.
4. suivre la mise en oeuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à promouvoir les productions et les industries animales.
5. former dans le domaine de l'élevage.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries Animales » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux d'augmentation des productions de viande	%	17,90	18	18	18	

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : [Quantité de l'année n)-(Quantités n-1) / (Quantités de l'année n-1)] / (Quantités de l'année n-1) x 100

1.2 Taux d'augmentation des productions de lait	%	8,18	10	10	10
---	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : [Quantité de l'année n)-(Quantités n-1) / (Quantités de l'année n-1)] / (Quantités de l'année n-1) x 100

1.3 Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	16,00	18	18	18
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : [volume des exportations contrôlées de l'année n)-(volume des exportations contrôlées de l'année n-1) / (volume des exportations contrôlées de l'année n-1) x 100

1.4 Taux d'accroissement du volume des productions contrôlées de cuirs et peaux	%	13,23	10	10	10
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [volume des exportations contrôlées de l'année n)-(volume des exportations contrôlées de l'année n-1) / (volume des exportations contrôlées de l'année n-1) x 100

1.5 Taux d'augmentation des productions d'oeufs de consommation	%	10	10	10	0
---	---	----	----	----	---

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuels d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : [Production de l'année n)-(Production de l'année n-1) / (Production de l'année n-1)]x100

1.6 Nombre de vaches inséminées	Nombre	12 994	10000	15000	15000
---------------------------------	--------	--------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Moyens de Vérification : Rapports annuels d'activités

Précision Méthodologique : Précisions Méthodologiques : Dénombrement

1.7 Taux d'augmentation de la production de miel	%	-	5	5	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Moyen de vérification :Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Précision méthodologiques: [(Quantité de l'année n)-(quantité de l'année n-1)/ quantité de l'année n-1]*100

Objectif 2: Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié l'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités /

Précision Méthodologique : (Nombre OP ayant bénéficié d'appui / Nombre OP prévu) x 100

2.2 Nombre de professionnels des filières de productions animales encadrées formés et équipés	Nombre	7470	3000	3500	3500
---	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
3.1 Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	Ha	6330,98	12500	13000	13000	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Mesure

Objectif 4: Suivre et évaluer la mise en oeuvre des politiques et stratégies visant promouvoir les productions et les industries animales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
4.1 Nombre des missions de supervisions	Nombre	1	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de missions
Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Former dans le domaine de l'élevage					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
5.1 Nombre de diplômés des centres de formation en élevage	Nombre	54	65	65	65

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation organisées
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 229 487	1 319 707	1 396 600	1 606 085
Biens et services	329 918	331 437	478 325	516 537
Transferts et subventions	3 257 005	3 276 248	4 204 772	4 265 725
Investissement	4 441 900	2 961 000	4 792 300	5 662 808
Total :	9 258 310	7 888 392	10 871 997	12 051 155

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants	9 258 310	7 888 392	10 871 997	12 051 155
Total :	9 258 310	7 888 392	10 871 997	12 051 155

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	92	86	87	92
CATEGORIE B1	8	6	8	8
CATEGORIE B2	105	109	104	109
CATEGORIE C	145	148	145	147
AUTRES	71	65	68	69
Total :	421	414	412	425

Action 01 Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 229 487	1 319 707	1 396 600	1 606 085
Biens et services	329 918	331 437	478 325	516 537
Transferts et subventions	3 257 005	3 276 248	4 204 772	4 265 725
Investissement	4 441 900	2 961 000	4 792 300	5 662 808
Total	9 258 310	7 888 392	10 871 997	12 051 155

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel et accessoires DNPIA	255 519
1.1.2 Intensification des activités d'embouche et organisation de vente promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses	28 260
1.1.3 Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle (dotation de femmes et jeunes en unités wassaché et intrants, construction de poulaillers améliorés)	200 000
1.1.4 Installation de jeunes pour la production de poulets de chair	200 000
1.1.5 Appui au Renforcement de l'Elevage et de l'Economie Pastorale dans la Région de Koulikoro	861 000
1.1.6 Renforcement des capacités du CCMD/BRE ONDY (Niveau central)	28 500
1.1.7 Prise en charge du personnel DRPIA du District de Bamako	36 141
1.1.8 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Kayes	143 272
1.1.9 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Koulikoro	137 388
1.1.10 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Sikasso	172 206
1.1.11 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Ségou	154 986
1.1.12 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Mopti	121 866
1.1.13 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Tombouctou	59 754
1.1.14 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Gao	45 048
1.1.15 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Kidal	36 192
1.1.16 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Taoudéni	14 553
1.1.17 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Ménaka	18 026
1.1.18 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA du District de Bamako	6 269
1.1.19 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kayes	7 553
1.1.20 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Koulikoro	8 818
1.1.21 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Sikasso	6 422
1.1.22 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Ségou	13 470
1.1.23 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Mopti	13 632
1.1.24 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Tombouctou	8 361
1.1.25 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Gao	8 682
1.1.26 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kidal	11 590
1.1.27 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Taoudéni	14 012
1.1.28 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Ménaka	14 821
1.1.33 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Bamako	2 421
1.1.34 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Kayes	8 478
1.1.35 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Koulikoro	1 615
1.1.36 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Sikasso	8 074
1.1.37 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Ségou	3 248
1.1.38 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Mopti	1 615
1.1.39 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Tombouctou	2 826
1.1.40 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Gao	1 615
1.1.41 Approvisionnement en biens et services du SLPIA de Kidal	4 037
1.1.42 Appui aux producteurs	3 000 000
1.1.43 Renforcement des capacités de l'ONDY	30 262
1.1.44 Progr DVPT INTEGRE ZONE ONY MADINA DIASSA	100 000
1.2.1 Promotion de l'insémination artificielle pour la production du lait dans les bassins de production (Suivi des activités d'insémination chez les éleveurs)	15 000
1.2.2 Etude de Développement et de Valorisation de la production laitière au Mali (PRODEVALAIT II)	300 000
1.4.1 Renforcement des capacités de la Cellule d'Appui à la Valorisation des sous-produits d'Abattage	38 764
1.5.1 Installation des jeunes pour la production d'oeufs de consommation	100 000

1.6.1	Promotion de l'insémination artificielle pour la production de lait dans les bassins de production (suivi des activités d'insémination chez les éleveurs)	5 000
1.6.2	Prise en charge du salaire du personnel CNIA	41 798
1.6.3	Renforcement des capacités du CNIA	70 320
1.6.4	Mission de sensibilisation et de supervision des activités d'insémination dans les bassins de production	10 000
1.6.5	Campagne d'intensification de l'insémination artificielle	300 000
1.6.6	Centre National d'Insémination Artificielle Animale (Projet BSI)	400 000
1.7.1	Mise en oeuvre du programme d'appui au développement de l'apiculture	40 000
2.1.1	Formation des producteurs et encadreurs en aviculture (techniques de production d'oeufs, de chair et aviculture traditionnelle améliorée)	5 000
2.2.1	Formation des Femmes dans divers thèmes en avicultures	5 000
3.1.1	Diffusion des cultures fourragères	500 000
4.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires du CFPE	124 756
4.1.2	Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières d'élevage	142 222
Total		7 888 392

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,
- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.
- Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA, 2012).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Quantité de poissons produits	Tonne	106052	120000	112423	115765	

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5	7	6,3	6,7
--	---	---	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Quantités production aquacole / quantité totale) x 100

1.3 Quantités de poisson exportées	Tonne	6341	7400	7500	8000
------------------------------------	-------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
2.1 Nombre de plan d'eau mis en défens	Nombre	730	730	750	800

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de permis de pêche délivrés	Nombre	5500	5500	6000	6500
--	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de réalisation des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles / Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles) *100

2.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 3: Former dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2021	2022	2023	2024
3.1 Nombre de diplômés des centres de formation en pêche et aquaculture	Nombre	34	54	54	54

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formations organisées

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	791 506	854 605	949 803	1 092 269
Biens et services	255 455	256 974	370 356	399 933
Transferts et subventions	307 372	307 372	368 846	442 615
Investissement	1 774 900	3 260 000	1 796 510	2 048 330
Total :	3 129 233	4 678 951	3 485 515	3 983 147

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants	3 129 233	4 678 951	3 485 515	3 983 147
Total :	3 129 233	4 678 951	3 485 515	3 983 147

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	47	49	47	48
CATEGORIE B1	14	14	14	14
CATEGORIE B2	68	78	68	71
CATEGORIE C	126	137	130	133
AUTRES	61	59	62	63
Total :	316	337	321	329

Action 01 Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	791 506	854 605	949 803	1 092 269
Biens et services	255 455	256 974	370 356	399 933
Transferts et subventions	307 372	307 372	368 846	442 615
Investissement	1 774 900	3 260 000	1 796 510	2 048 330
Total	3 129 233	4 678 951	3 485 515	3 983 147

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel et accessoires DNP	147 467
1.1.2 Mise en oeuvre des projets et programmes	20 380
1.1.3 Collecte, traitement et diffusion des informations et données statistiques du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture	34 619
1.1.4 Programme Quinquennal d'Aménagement Aquacoles (PQAA 2016-2020)	100 000
1.1.5 Approvisionnement en glace de conservation des producteurs (Agence Central Poisson de Bamako)	56 500
1.1.6 Appui à l'installation et à l'organisation des producteurs	20 000
1.1.7 Appui conseil pour le stockage et conservation du poisson frais	15 000
1.1.8 Renforcement des capacités de l'Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN)	152 000
1.1.9 Projet appui Marché central à Poisson	300 000
1.1.10 Projet d'Appui au Filière Halieutique au Mali (PAFH-Mali)	2 410 000
1.1.12 Appui Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN BSI)	150 000
1.1.13 Prise en charge du personnel DRP du District de Bamako	85 916
1.1.14 Approvisionnement en biens et services de la DRP du District de Bamako	8 409
1.1.15 Prise en charge du personnel de la DRP de Kayes	53 031
1.1.16 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Kayes	8 057
1.1.17 Prise en charge du personnel de la DRP de Koulikoro	85 239
1.1.18 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Koulikoro	8 444
1.1.19 Prise en charge du personnel de la DRP de Sikasso	112 565
1.1.20 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Sikasso	7 261
1.1.21 Prise en charge du personnel de la DRP de Ségou	104 572
1.1.22 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Ségou	8 057
1.1.23 Prise en charge du personnel de la DRP de Mopti	181 570
1.1.24 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Mopti	14 517
1.1.25 Prise en charge du personnel de la DRP de Tombouctou	36 612
1.1.26 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Tombouctou	9 269
1.1.27 Prise en charge du personnel de la DRP de Gao	47 633
1.1.28 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Gao	9 007
1.1.29 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Kidal	11 186
1.1.30 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Taoudenit	10 782
1.1.31 Approvisionnement en biens et services de la DRP de Menaka	13 015
1.1.32 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Bamako	2 421
1.1.33 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Kayes	5 653
1.1.34 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Koulikoro	1 615
1.1.35 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Sikasso	8 074
1.1.36 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Ségou	1 615
1.1.37 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Mopti	1 615
1.1.38 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Tombouctou	5 652
1.1.39 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Gao	1 615
1.1.40 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Kidal	7 266
1.1.41 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Taoudenit	8 882
1.1.42 Approvisionnement en biens et services de la SLP de Menaka	9 690
1.2.2 Appui à l'amélioration de la pisciculture (Alevins)	300 000
1.3.1 Diffusion des techniques de conservation et de transformation du poisson	5 000
2.1.1 Mise en défens des plans d'eau	5 000
2.2.1 Diffusion des textes législatifs et réglementaires en matière de pêche et d'aquaculture	5 000

2.4.1	Mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi, contrôle et surveillance	5 000
3.1.1	Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières pêche et l'aquaculture	83 745
Total		4 678 951

Le Programme : 2.092 Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : Le Directeur National des Services Vétérinaires.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

-Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de couverture vaccinale contre la PPCB	%	80	80	80	80				
Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV									
Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100									
1.2 Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants	%	77,21	30	30	30				
Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV									
Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100									
1.3 Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	%	68,91	60	70	80				
Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV /									
Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100									
1.4 Taux de réduction de la population de mouches tsé-tsé	%	94,91	95	95	95				
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, Rapport de suivi, Rapport d'activités de CCLMT									
Précision Méthodologique : (Densité apparente de mouches avant lutte - Densité apparente de mouches après la lutte) / Densité apparente de mouches avant la lutte x 100									
1.5 Taux de production de vaccins	%	100	100	100	100				
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'actités du LCV									
Précision Méthodologique : (Nombre de doses produites/Nombre de doses programmées) x 100									

Objectif 2: Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et des aliments pour animaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
2.1 Pourcentage d'établissements de production, transformation et de commercialisation inspectés	%	67,91	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : (Nombre d'établissements inspectés / Nombre d'établissement prévus) x100

2.2 Nombre de missions de Contrôle de qualité des denrées alimentaires d'origine animale	Nombre	-	100	100	100
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer le suivi et l'évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi et évaluation.	%	20	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issue des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DNSV

3.3 surveillance épidémiologique	Nombre	-	100	100	100
----------------------------------	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DNSV
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	1 311 202	1 450 720	1 573 438	1 809 448
Biens et services	329 986	331 505	478 432	516 653
Transferts et subventions	758 993	813 849	910 790	1 092 946
Investissement	826 900	875 000	1 062 500	1 348 273
Total :	3 227 081	3 471 074	4 025 160	4 767 320

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	2 295 448	2 484 585	2 947 202	3 492 973
Recherche animale et production de vaccins	931 633	986 489	1 077 958	1 274 347
Total :	3 227 081	3 471 074	4 025 160	4 767 320

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	141	149	144	149
CATEGORIE B1	22	23	22	23
CATEGORIE B2	165	176	170	174
CATEGORIE C	183	203	190	193
AUTRES	43	56	65	67
Total :	554	607	591	606

Action 01 Protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Personnel	1 311 202	1 450 720	1 573 438	1 809 448
Biens et services	329 986	331 505	478 432	516 653
Transferts et subventions	27 360	27 360	32 832	39 398
Investissement	626 900	675 000	862 500	1 127 474
Total	2 295 448	2 484 585	2 947 202	3 492 973

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DSNV	296 730
1.1.2 Organisation de la campagne de vaccination contre la PPCB	200 000
1.1.3 Approvisionnement en biens et services de la DSNV	52 745
1.1.4 Prise en charge du personnel DRSV du District de Bamako	148 392
1.1.5 Prise en charge du personnel DRSV de Kayes	190 187
1.1.6 Prise en charge du personnel DRSV de Koulikoro	170 183
1.1.7 Prise en charge du personnel DRSV de Sikasso	177 981
1.1.8 Prise en charge du personnel DRSV de Ségou	126 565
1.1.9 Prise en charge du personnel DRSV de Mopti	159 884
1.1.10 Prise en charge du personnel DRSV de Tombouctou	50 701
1.1.11 Prise en charge du personnel DRSV de Gao	85 731
1.1.12 Prise en charge du personnel DRSV de Kidal	18 459
1.1.13 Prise en charge du personnel DRSV de Taoudenit	14 776
1.1.14 Prise en charge du personnel DRSV de Menaka	11 131
1.1.15 Approvisionnement en biens et services de la DRSV du District de Bamako	6 146
1.1.16 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Kayes	7 553
1.1.17 Approvisionnement en biens et services de la DRSV du District de Koulikoro	7 846
1.1.18 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Sikasso	6 422
1.1.19 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Ségou	13 471
1.1.20 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Mopti	14 013
1.1.21 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Tombouctou	8 361
1.1.22 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Gao	8 675
1.1.23 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Kidal	13 204
1.1.24 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Taoudenit	14 012
1.1.25 Approvisionnement en biens et services de la DRSV de Menaka	15 034
1.1.26 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires du District de Bamako	2 507
1.1.27 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Kayes	5 814
1.1.28 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Koulikoro	3 633
1.1.29 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Sikasso	4 036
1.1.30 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Ségou	7 308
1.1.31 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Mopti	3 633
1.1.32 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Tombouctou	4 844
1.1.33 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Gao	3 633
1.1.34 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Kidal	5 652
1.1.35 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Taoudenit	8 882
1.1.36 Approvisionnement en biens et services des Secteurs vétérinaires de Menaka	9 690
1.2.1 Organisation de la campagne de vaccination contre la PPR	150 000
1.2.2 Formation sensibilisation sur la vaccination contre la PPR	24 129
1.2.3 Projet d'Appui Contrôle Surveillance Epizooties	200 000
1.3.1 Organisation de la campagne de vaccination contre la maladie de Newcastle	125 000
1.4.1 Appui à la Cellule de Coordination de la Lutte contre les Mouches Tsé-Tsé	27 360
3.1.1 Organisation des missions de suivi évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire	68 760
3.2.1 Mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi évaluation	11 502
Total	2 484 585

Action 02 Recherche animale et production de vaccins

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Transferts et subventions	731 633	786 489	877 958	1 053 548
Investissement	200 000	200 000	200 000	220 799
Total	931 633	986 489	1 077 958	1 274 347

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Mise en place des intrants de production de vaccins (LVG)	44 665
1.5.2 Prise en charge du salaire du personnel (LVG)	26 765
1.5.3 Mise en oeuvre Contrat Plan Etat/LCV	200 000
1.5.4 Approvisionnement en biens et services du LCV	159 464
1.5.5 Prise en charge du salaire du personnel LCV	555 595
Total	986 489

Le Programme : 3.006 Appui au financement de l'Agriculture

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture s'occupe du financement des activités agricoles et péri-agricoles.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.006 est bâti autour de l'objectif spécifique suivant : assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

A cet objectif, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2021	2022	2023
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds National de l'Agriculture (FNAA)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Investissement	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total :	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2021	2022	2023	2024
Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total :	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Action 01 Fonds National d'Appui à l'Agriculture**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Investissement	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des activités financées sur le fonds national d'appui à l'agriculture	5 000 000
Total	5 000 000

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
1.034 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
APPUI CPS SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL		150 000	150 000	150 000	150 000	165 599
APPUI A ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)		500 000	450 000	500 000	450 000	496 799
RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE ELEVAGE & PECHE		450 000	450 000	450 000	450 000	496 798
PROJET APPUI DVPT ELEVAGE AU MALI (PADEL-M)		350 000	200 000	350 000	200 000	220 798
FINANCEMENT INCLUSIF DES FILIERES AGRICOLES AU MALI		250 000	250 000	250 000	250 000	275 999
CONTRUCTION SIEGE INSTITUT DU SAHEL		2 700 000	800 000	600 000	800 000	883 199
PROJET DEV. DURABLE EXPLOIT. PASTORALES SAHEL MALI (PD)		200 000	300 000	200 000	300 000	331 198
PROG. DVPT INTEGRE RESS. ANIMALES. AQUACOLES AU MALI (P)		250 000	200 000	250 000	200 000	220 798
PROJET DE CONSTRUCTION HOTEL DEPARTEMENT ELEVAGE ET		2 000 000	500 000	400 000	500 000	551 999
PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL		200 000	0	200 000	0	0
PROJET MULTI-ENERGIES RESILIENCE GESTION INTEGREE DES		150 000	0	150 000	0	0
PROJET EXTENSION DES BUREAUX DU CNLCP		350 000	0	350 000	0	0
Total :		7 550 000	3 300 000	3 850 000	3 300 000	3 643 187

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.087 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
POJ. AMEL. PRODTVITE AGR. SS. EXPOIT. AFR. SUD SAHARIEN		40 000	40 000	40 000	40 000	44 159
PROJET RENFORCEMENT RESILIENCE AU SAHEL (P2RS)		500 000	800 000	500 000	800 000	883 198
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 103 997
PROJET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE KITA (PDRIK) II		140 000	150 000	140 000	150 000	165 598
OFFICE DU MOYEN BANI		300 000	300 000	300 000	300 000	331 197
MISE EN VALEUR DU SYSTEME LAC FAGUIBINE		200 000	200 000	200 000	200 000	220 798
PROGRAMME DEVELOP. RURAL SECURITE ALIMENTAIRE (MLI 0		2 000 000	0	300 000	0	0
Total :		4 180 000	2 490 000	2 480 000	2 490 000	2 748 947

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.088 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGRAMME DEVELOPPEMENT IRRIGATION		2 000 000	1 700 000	2 000 000	900 000	993 598
PROJ. RENFORC. SECU. ALIMENT. DVPT CULT. IRRIG. (PRESA-DC)		500 000	100 000	500 000	100 000	110 398
PROJ. RENF. SECU. ALIMENT. NUTRIT. REGION KKORO (PRESAN-)		200 000	100 000	200 000	100 000	110 398
PROJET APPUI REG. INITIATIVE IRRIGAT° AU SAHEL POUR LE M.		150 000	250 000	150 000	250 000	275 998
IPIRODI / PROGRAMME MALI NORD		431 000	200 000	431 000	200 000	220 798
PROJET APPUI IRRIGAT° PROXIMITE (IPRO) GAO ET MENAKA		149 000	150 000	149 000	150 000	165 598
PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CH		850 000	150 000	850 000	150 000	165 597
CONTRAT PLAN ETAT OFFICE NIGER EXPLOITANTS AGRICOLES		5 500 000	5 000 000	5 500 000	5 000 000	5 519 998
PROJET AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DES PIV		200 000	200 000	200 000	200 000	220 799
CONTRAT-PLAN ETAT OHVN EXPLOITANTS		300 000	300 000	300 000	300 000	331 199
CONTRAT PLAN ETAT / ODRS EXPLOITANTS		350 000	380 000	350 000	380 000	419 517
CONTRAT PLAN ETAT OPIB EXPLOITANTS		300 000	200 000	300 000	200 000	220 799
CONTRAT PLAN ETAT ADRS EXPLOITANTS		500 000	350 000	500 000	350 000	386 399
PROJET APPUI DEVELOP. RURAL SOKE1 (PADER-S1)		1 036 000	0	1 036 000	2 338 675	2 475 955
CONTRAT PLAN ETAT/OFFICE RIZ MOPTI EXPLOITANTS		400 000	400 000	400 000	400 000	441 597
CONTRAT PLAN ETAT OFFICE RIZ SEGOU EXPLOITANTS		350 000	380 000	350 000	380 000	419 518
PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PERIMETRE BAGUINEDA		2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 103 999
PROJET DEVELOPPEMENT INTEGRE OFFICE RIZ MOPTI (PDI-ORM)		12 000 000	0	2 000 000	0	0
PROJET AMENAGEMENT DES TERRES/ATI		200 000	0	200 000	0	0
Total :		27 416 000	10 860 000	17 416 000	12 398 675	13 582 165

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.089 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET APPUI COMPETITIVITE AGRO-INDUST. AU MALI.		100 000	100 000	100 000	100 000	110 399
PROJET ADAPT AGRICOLE ELEVAGE CHANGEMENT CLIMATIQUE		170 000	170 000	170 000	170 000	187 678
PROJET APPUI TRANSFORMATION AGRO-ECOLOGIQUE ZONE CC		400 000	0	400 000	0	0
Total :		670 000	270 000	670 000	270 000	298 077

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.090 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROGR. DVPT. INTEGRE ZONE ONDY/MADINA DIASSA		100 000	100 000	100 000	100 000	110 398
APPUI RENF. ELEVAGE ET ECO. PASTORALE REG. KKORO		100 000	100 000	100 000	100 000	110 399
ETUDE DEV. VALORISATION PRODUCT. LAITIERE MALI (PRODE)		300 000	250 000	300 000	250 000	275 998
CENTRE NATIONAL INSEMINATION ARTIFICIELLE ANIMALE		1 000 000	400 000	400 000	400 000	441 598
Total :		1 500 000	850 000	900 000	850 000	938 393

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.091 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
CONTRAT-PLAN ETAT MARCHE CENTRAL POISSON BAMAKO CC		300 000	250 000	300 000	250 000	275 998
PROGRAMME QUINQUENAL AMENAGEMENTS AQUACOLES		100 000	100 000	100 000	100 000	110 399
APPUI OFFICE DEV. PECHÉ & AQUACULTURE DELTA INTERIEUR		150 000	150 000	150 000	150 000	165 598
Total :		550 000	500 000	550 000	500 000	551 995

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2022	2021	2022	2023	2024
2.092 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES		200 000	150 000	200 000	150 000	165 599
CONTRAT PLAN ETAT LCV		200 000	200 000	200 000	200 000	220 799
Total :		400 000	350 000	400 000	350 000	386 398

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sont définies dans l'article 2 du Décret N°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017, institué auprès du Président de la République, il a pour mission principale d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité Alimentaire.

A ce titre, il est chargé :

- de proposer les stratégies, préparer et mettre en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires et nutritionnels du pays ;
- d'analyser et établir la situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle du pays, compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne agricole et des variables liés aux marchés et aux prix ;
- de déterminer les zones à risque, les besoins à couvrir et les types de réponses à apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire ;
- de planifier, coordonner et suivre les opérations d'assistance alimentaire et nutritionnelle mises en oeuvre par les différents acteurs ;
- de soutenir les activités de relèvement des populations touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- de veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion des outils d'intervention (stocks et fonds) et des banques de céréales ;
- de veiller à la préparation concertée du Plan de contingence et du Plan national de Réponses et suivre leur exécution ;
- de réaliser une réflexion-action, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, sur les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires ;
- d'assurer le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle par la mise en place et la mise à jour d'une base de données et d'une cartographie y afférente et la diffusion d'informations sur les facteurs qui impactent la sécurité alimentaire (prix, production agricole, etc.) ;
- de contribuer à la constitution et au suivi du stock sous régional de sécurité alimentaire logé au Mali ;
- de veiller au bon fonctionnement des structures du Dispositif national de Sécurité alimentaire.

En outre, l'organisme et les structures chargées de la mise en oeuvre sont rattachés par Décret N°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017 au Commissariat à la Sécurité Alimentaire et les projets/programmes sont :

- le Secrétariat Technique et Financier (STF-DNSA) ;
- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) ;
- le Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
- la Direction Nationale des Projets (PAM) ;
- l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) ;
- le Programme de Renforcement du Dispositif National de la Sécurité Alimentaire (PRESA);
- le Programme Intégré de Développement Rural des Régions du Nord (PIDRN) ;
- et le Projet Présidentiel « Brigade verte pour l'emploi et l'environnement ».

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et communes;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de gestion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'enclavement de certaines zones d'insécurité alimentaire chronique;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage et de marchés;
- la faible capacité des collectivités à jouer leur rôle dans la sécurité alimentaire;
- l'insuffisance de ressources pour la mise en oeuvre de la stratégie de communication;

- la capacité limitée du dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'insécurité dans une partie de la région de Mopti et dans les régions du Nord;
- la pandémie sanitaire du COVID 19 dans le pays;
- l'insuffisance des ressources financières du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

I.2.2 Défis

- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels d'une population en forte croissance démographique;
- la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- le renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables;
- la mise en oeuvre du plan national de réponse face à la pandémie sanitaire du COVID 19 en denrées alimentaires, en matière de transport et achat d'aliments bétail;
- la dotation en ressources financières pour accomplir ses missions à hauteur de souhait.

I.3 La politique sectorielle

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SSNSA) adoptée en 2002 et une Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire (POLNSAN) adoptée en conseil de ministres du 24 mai 2019 et son plan d'action 2019-2028.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2017 - 2020

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du CSA	%	100	100	70	100
2	Proportion de la population sous pression	%	15,28	17,12	18,15	16,71
3	Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et de stock d'intervention de l'Etat (banques de céréales)	Tonnes	34072,25	56 038,4	73 442,600	60 000
4	Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	26	24	26,2	26,6
5	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	17	16	20,1	18,1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Sécurité Alimentaire	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840
Total :	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	221 798	272 441	266 157	306 079
Biens et services	6 362 737	6 442 737	9 225 962	9 964 031
Transferts et subventions	841 601	811 601	1 009 920	1 211 903
Investissement	7 866 647	4 875 000	7 940 982	9 113 827
Total :	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.093 Sécurité Alimentaire

Responsable du Programme 2.093 : le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, le suivi-évaluation, le contrôle et l'animation des activités de sécurité alimentaire;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques de sécurité alimentaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme de sécurité alimentaire est bâti autour de (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire.

Objectif 1: Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de la gestion de la Sécurité Alimentaire.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
1.1 Taux de réalisation des activités du CSA	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CSA et comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion et la prévention des crises alimentaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
			2021	2022	2023	2024
2.1 Niveau de stock atteint par rapport aux 100 000 tonnes à l'horizon 2021	tonnes	60000	60000	100000	100000	100000

Moyen de Vérification : Rapports, Comptes rendus Contrat Plan Etat/OPAM

Précision Méthodologique : Stock initial+les achats de l'année+les entrées de dons

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Personnel	221 798	272 441	266 157	306 079	
Biens et services	6 362 737	6 442 737	9 225 962	9 964 031	
Transferts et subventions	841 601	811 601	1 009 920	1 211 903	
Investissement	7 866 647	4 875 000	7 940 982	9 113 827	
Total :	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
		2021	2022	2023	2024
Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840	
Total :	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2021	2022	2023	2024
CATEGORIE A	14	18	14	15
CATEGORIE B1	2	4	2	2
CATEGORIE B2	6	6	6	6
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	14	23	14	15
Total :	38	53	38	40

Action 01 Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
		2021	2022	2023
Personnel	221 798	272 441	266 157	306 079
Biens et services	6 362 737	6 442 737	9 225 962	9 964 031
Transferts et subventions	841 601	811 601	1 009 920	1 211 903
Investissement	7 866 647	4 875 000	7 940 982	9 113 827
Total	15 292 783	12 401 779	18 443 021	20 595 840

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement du CSA en biens et services	1 694 338
1.1.2 Prise en charge du Personnel du CSA	272 441
2.1.1 Reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire	5 765 000
2.1.2 Appui au système d'alerte précoce	645 000
2.1.3 Mise en oeuvre des activités de lutte contre l'insécurité alimentaire et malnutrition	829 000
2.1.4 Mise en oeuvre du programme de soutien au dispositif national de la sécurité alimentaire	388 000
2.1.5 Appui à l'observatoire du marché agricole	290 000
2.1.6 Prise en charge des prestations de services de l'OPAM	560 000
2.1.7 Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement au Mali	1 958 000
Total	12 401 779

Annexe I : Echéancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2022	2021	2022	2023
2.093 DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
PROPGRAMME SOUTIEN DISPOSITIF NATIONAL SECURITE ALIM		100 000	100 000	100 000	100 000	110 399
PROJET BRIGARDE VERTE POUR EMPLOI ET ENVIRONNEMENT A		100 000	100 000	100 000	100 000	110 399
Total :		200 000	200 000	200 000	200 000	220 798